

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA TUNISIE

TOME I

L'Antiquité



Hédi Slim Ammar Mahjoubi
Khaled Belkhoja Abdelmajid Ennabli

Sud Éditions - Tunis

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA TUNISIE

TOME I

L'antiquité

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

MEZGHANI Ali, *Lieux et non-lieu de l'identité*, Tunis 1998.

MANSTEIN-CHIRINSKY Anastasia, *La dernière escale, le siècle d'une exilée russe à Bi^erte*, Tunis 2000.

SMIDA Mongi, */lux origines du commerce français en Tunisie*, Tunis **2001**.

JAÏBI Fadhel, *Les amoureux du Café désert (théâtre)*, Tunis 1977.

FONTAINE Jean, *Propos sur la littérature tunisienne*, Tunis 1998.

KHAYAT Geroges, *Sfax, ma jeunesse*, Tunis 1997.

KARIM Houda, *Lézardes (roman)*, Tunis 1999.

RANDOM Michel, *Maivlana, le Soufisme et la Danse*, Postface : Maurice BÉjart, Tunis 1980.

CHEMKHI Sonia, *Cinéma tunisien nouveau, parcours autres*, Tunis 2002

KRIDIS Nouredine, *Communication et famille*, Tunis 2002

GHARBI Jalel, *Le poète que je cherche à lire, Lissai sur l'œuvre de Michel Deguj*, Tunis 2002

*Demandez le catalogue de nos publications en arabe
et en français à l'adresse suivante :
Sud Éditions, service commercial
e-mail : sud.edition@planet.tn*

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA TUNISIE

TOME I

L'antiquité

Hédi SLIM

Directeur de recherche
Ancien Conservateur du site de Thysdrus
Kljem

Ammar MAHJOUBI

Professeur Emerite des Universités
Ancien Directeur de l'Ecole Normale Supérieure
de Tunis

Khaled BELKHODJA

Ancien Professeur à l'Université de Tunis
Ancien Professeur à l'Université de Moncton - Canada

106 illustrations - 24 cartes et plans
réunis et commentés par

Abdelmajid ENNABLI

Directeur de recherche
Ancien Conservateur du site de Carthage

Sud Éditions - Tunis

© Sud Editions - Tunis Mars 2010
sud_edition@planet.tn

***Tous droits de reproduction, de traduction
et d'adaptation sont réservés
pour toutes les langues et tous les pays***

Avant-propos de l'éditeur

Il y a plus d'une trentaine d'années un groupe de jeunes historiens et archéologues tunisiens, stimulés par l'Autorité nationale, avaient publié une « Histoire de la Tunisie » en quatre volumes. L'ouvrage fut bien accueilli, car il répondait à une attente ; l'ensemble était bien documenté, rigoureux, clair et bien rédigé. Ce livre aurait dû faire une longue carrière mais il ne fut pas réédité et disparut des librairies.

Convaincus de l'utilité d'une réédition, nous nous sommes adressés aux auteurs, devenus pour la plupart les grands maîtres de l'Histoire et de l'Archéologie en Tunisie aujourd'hui. Ils accueillirent favorablement l'idée et beaucoup acceptèrent d'apporter leur contribution à ce projet.

Il est certain que, trente ans après sa première publication, l'ouvrage ne pouvait être réédité sans les mises à jour rendues nécessaires en raison des progrès de la recherche historique. Pour ce premier volume, consacré à l'Antiquité, les fouilles, notamment la campagne internationale de fouille de Carthage parrainée par l'UNESCO et les moissons annuelles de textes épigraphiques ont éclairé, et parfois corrigé, nos connaissances.

Notre vision du site de Carthage par exemple a changé fondamentalement. Aussi les auteurs ont-ils été amenés autant que nécessaire à corriger et à compléter leurs textes.

C'est ainsi que dans ce volume les professeurs Hédi Slim pour l'époque punique et Ammar Mahjoubi pour l'époque romaine ont réécrit plus d'un chapitre, et réalisé une véritable synthèse des travaux les plus récents, dans les domaines de l'archéologie et de l'histoire ancienne de la Tunisie. Le professeur Khaled Belkhodja a apporté à son texte initial des retouches de forme. Il a préféré, pour cette nouvelle édition présenter un « état de la question » dans lequel il a consigné (voir p. 421) les principaux apports de la recherche relatifs à l'Antiquité tardive. Il invite ainsi le lecteur à prendre en considération les lumières nouvelles que les chercheurs ont apportées ces dernières années sur la situation particulière, en Afrique, des villes du Bas-Empire.

La présente édition se distingue aussi de l'ancienne par la documentation illustrée qu'elle propose au lecteur. Cette tâche a été confiée à Abdelmajid Ennabli, ancien conservateur du site de Carthage. Cent six documents photographiques, dûs au talent de Nicolas Fauqué, et relatifs à la vie économique, sociale, culturelle et artistique, vingt-quatre cartes et plans, tous accompagnés de légendes appropriées, enrichissent le texte. Ils complètent les exposés des historiens et permettent au lecteur ce contact privilégié avec le document, matériau essentiel de la connaissance historique.

C'est donc un livre nouveau destiné à un large public ; il est aussi, par ses apports inédits, par sa riche iconographie et par ses annexes un outil de travail appréciable pour les chercheurs.

M. Masmoudi

Le cadre naturel

Les conditions naturelles sont parmi les facteurs essentiels qui déterminent les péripéties de l'histoire de tout pays. Cela est particulièrement évident pour la Tunisie.

Ce pays occupe la partie orientale de l'Afrique du Nord et se situe presque à égale distance du détroit de Gibraltar et de Suez. Sa façade nord - ouverte sur le bassin occidental de la Méditerranée - et sa façade sud - qui s'ouvre sur le bassin oriental - développent plus de 1200 km de côtes offrant des plages et des criques appréciées, depuis les temps les plus reculés, par les navigateurs. Si la mer délimite au nord et à l'est les frontières du pays, on chercherait en vain, à l'ouest et au sud, quelque élément naturel qui marquerait la limite entre le territoire tunisien et celui des pays voisins.

Le relief

La Tunisie est partie intégrante de l'Afrique du Nord : on y retrouve en effet les éléments du relief qui structurent celle-ci. C'est ainsi que les deux grandes chaînes de l'Atlas tellien et de l'Atlas saharien viennent ici se rencontrer.

L'Atlas tellien s'achève au nord de la Mejerda par les Monts de Khroumirie et les Mogods. L'Atlas saharien occupe un espace beaucoup plus important. Depuis la vallée de la Mejerda au nord et la dépression des chotts au sud, il développe une série de massifs

montagneux qui forment la Dorsale. Ces massifs sont dirigés sud-ouest, nord-est et vont s'achever dans la région de Tunis et au Cap Bon. Ils ne sont pas très élevés (le point culminant, le Chambi atteint à peine 1544 m) et ne sont nulle part impénétrables.

Depuis cette Dorsale on passe progressivement à des terres moins élevées (hautes steppes) et à une succession de plaines qui commencent dans la région de Tunis et de Grombalia et occupent tout le centre et le sud du pays. Ces vastes plaines qui s'ouvrent sur la mer sont de temps en temps interrompues par des systèmes collinaires, comme le Sahel, et plus souvent pas des dépressions dans lesquelles l'écoulement endogène des eaux a formé au cours des siècles des lacs salés ou sebkhas (Kelbia, Sidi Héli...)

Au niveau de Matmata au sud, affleure le vieux socle continental africain, il prend sous l'effet de l'érosion l'aspect d'une chaîne de montagne dénudée et sauvage malgré sa faible altitude.

C'est à son relief que la Tunisie doit cette particularité d'être perméable aux influences extérieures, climatiques et historiques.

Le climat :

Située entre la Méditerranée et le Sahara, la Tunisie subit l'influence des masses d'air frais et humide de la première et celle des masses d'air chaud et sec du second. Les variations des températures, de la pluviométrie, de l'hydrographie et de la végétation naturelle s'expliquent par cette double influence. D'autres facteurs interviennent aussi, comme l'altitude et l'éloignement par rapport à la mer.

Fondamentalement, ce climat est caractérisé par des étés chauds et sans pluies et par des hivers froids et pluvieux. Mais dans ce tableau trop général, il faut introduire beaucoup de nuances.

C'est ainsi que la moyenne des températures annuelles les plus basse n'est pas dans l'extrême nord, elle est à Maktar (14°,2) et la

moyenne des températures les plus élevées est à Tozeur (21°,3) au sud mais loin de la côte. Il faut aussi corriger ces moyennes, somme toute abstraites, en signalant que la thermomètre peut descendre très bas l'hiver (-9° à Thala) et monter très haut l'été (+54° à Kébili). Ni Thala, ni Kébili ne profitent de l'effet modérateur de la mer, et d'une façon générale la façade orientale du pays jouit, malgré des contrastes évidents, d'un climat plutôt doux.

On constate les mêmes contrastes pour la pluviométrie. Ici les reliefs jouent un rôle plus net. Les régions les plus arrosées se situent au nord de la Mejerda (Aïn Drahem == 1500 mm/an — Tabarka = 1000 mm/an).

Dans leur ensemble, les régions situées au nord de la Dorsale reçoivent entre 400 et 600 mm par an. Nous sommes ici dans le Tell, région dont les hauteurs sont couvertes de belles futaies de chênes liège et chênes zen. De même les cultures annuelles sont plus régulières et généralement assurées et l'arboriculture est prospère.

Les cours d'eau — oueds — coulent toute l'année avec des étiages très faibles certes, mais arrivent jusqu'à la mer. La Mejerda, principal cours d'eau du pays (460 km de longueur), prend sa source en Algérie à 1200 m d'altitude. Elle reçoit des affluents qui descendent de l'Adas tellien et du versant nord de l'Adas saharien, et termine son cours dans la plaine côtière de la région de Tunis, charriant chaque année des matériaux qui au cours des siècles ont modifié le dessin de la côte. Utique qui aux époques punique et romaine était un port actif se trouve aujourd'hui à 12 km de la mer.

Entre Le Dorsale et la dépression des chotts, la Tunisie centrale (haute et basse steppe) reçoit entre 200 et 400 mm an. Ici la végétation est moins dense ; nous sommes davantage dans le domaine de l'alfa que dans celui de l'arbre. Les oueds qui descendent des versants sud de la Dorsale, déversent leurs eaux en période de crues — qui peuvent être très fortes — dans la sebhka (Kelbia et Sidi Héni).

Exceptionnellement ces eaux atteignent la mer par Oued El Menfes qui joint la Kelbia à la mer.

Ici on cultive davantage l'orge que le blé ; l'olivier et l'amandier sont aussi cultivés en raison de leur résistance à la sécheresse.

Au sud de la dépression des chotts, la Tunisie saharienne a un climat beaucoup plus sec (100 à 200 mm par an) et les chaleurs de l'été, loin des côtes sont très élevées. À Kébili la moyenne du mois le plus chaud atteint 32,4 degrés alors qu'à Gabès qui est sensiblement à la même latitude, mais situé au bord de la mer, cette moyenne tombe à 27,5 degrés.

C'est du reste dans cette partie orientale de la Tunisie subdésertique que la culture de l'olivier reste possible (Zarzis). Ailleurs seules les sources artésiennes ont permis depuis une antiquité reculée l'existence d'oasis réputées par leurs cultures étagées : le palmier dattier, à l'ombre duquel pousse l'arbre fruitier, qui à son tour protège les cultures potagères.

Ces caractéristiques du relief et du climat, évoqués ici à grands traits semblent avoir été sensiblement les mêmes au cours des temps historiques. Il est vrai que l'armée carthaginoise utilisait les éléphants, que la Carthage romaine approvisionnait Rome en blé et en animaux sauvages pour les jeux du cirque ; il est vrai aussi que le dernier lion aurait été tué en Tunisie au milieu du siècle dernier. Les forêts ont du être — s'il faut croire les géographes arabes — plus étendues et plus denses. Mais toutes ces évolutions semblent être le fait de l'homme plus que le fait d'un changement climatique.

C'est donc dans un cadre naturel sensiblement comparable au nôtre qu'ont vécu les hommes des époques antiques.

PREMIÈRE PARTIE
L'ÉPOQUE PUNIQUE

CHAPITRE PREMIER

Les temps préhistoriques

Les conditions générales

Lorsque vers le milieu du XIX^e s., Jacques Boucher de Perthes découvrit, au milieu d'ossements d'animaux appartenant à des espèces disparues depuis fort longtemps, des pierres dont les formes trop régulières ne pouvaient avoir été façonnées par la nature, il émit l'hypothèse que l'homme existait depuis des centaines de millénaires. Le monde savant se montra très sceptique : il était généralement admis que les premiers hommes ne remontaient pas plus haut que les premières civilisations connues comme celles de Sumer et de l'Égypte.

La découverte de Boucher de Perthes allait marquer la naissance d'une science qui donnera à l'histoire de l'humanité une nouvelle dimension.

Cependant, de cette longue et obscure période qui précéda l'histoire, seules de rares traces subsistèrent, permettant de projeter de vagues lueurs sur l'humanité primitive. Quelques squelettes, des ossements d'animaux ayant servi de nourriture à nos premiers ancêtres, des outils grossièrement taillés dans le silex et des gravures

rupestres laissent quelque peu entrevoir certains genres de vie et certaines croyances. L'absence totale de documents écrits ne permet pas d'atteindre une plus grande précision. Il est évident que dans ces conditions la seule approche qu'on peut espérer concernera les genres de vie essentiellement conditionnés, d'ailleurs, par les données géographiques et climatiques. Certaines régions dotées d'un climat plus doux que d'autres, semblent avoir été plus tôt habitées. Dans l'état actuel de nos connaissances, l'Afrique est considérée comme le berceau de l'humanité : c'est en effet près de Dar Es-Salem (Soudan) que le squelette le plus ancien - vieux de deux millions d'années paraît-il - a été découvert. Le bassin de la Méditerranée a également fourni, de très bonne heure, un cadre propice au développement de l'homme. La Tunisie, qui est incontestablement un domaine privilégié de la recherche en matière d'archéologie classique, offre un aussi vaste champ de prospection aux préhistoriens. Tour à tour, Giuseppe Bellucci (1875), G. Schweinfurth (1906), Collignon Couillault, Paul Boudy, Jacques de Morgan, Marcel Solignac, Etienne Dumon, Gruet, Schoumovitch, Diard, Harson, Bardin, explorent les stations préhistoriques tunisiennes. Mais le grand homme de la recherche préhistorique sur la Tunisie demeure le Docteur E. Gobert qui entreprit ses premiers travaux à Rédeyef vers 1920 et dont l'inlassable activité se poursuivit sans relâche éclairant chaque jour davantage un domaine des plus complexes. D'autres grands savants, tels R. Vaufrey ou L. Balout, travaillant chacun dans son secteur, contribuèrent à leur tour à nous faire mieux connaître notre préhistoire. Depuis, la relève a été assurée par une équipe tunisienne, très active, comprenant notamment Mounira Harbi-Riahi, Abderrazek Gragueb, Ali Mtimet et Jamel Zoughlami.

Cependant, en dépit des efforts conjugués de ces éminents savants, beaucoup reste encore à faire dans le domaine de la fouille et de la recherche avant de prétendre voir clair dans la préhistoire du pays. Car c'est à peine si quelques lumières commencent à succéder à une nuit presque totale. D'autre part, une plus grande explo-

ration du sol nous réservera sans doute de nouvelles découvertes qui, à chaque instant, pourront remettre en cause plus d'une hypothèse. Le préhistorien, comme l'a si bien dit Charles-André Julien, bâtit son fragile édifice sur un sol mouvant. Aussi les vérités d'aujourd'hui ne peuvent-elles être considérées comme immuables, et on ne peut prétendre faire davantage qu'une mise au point assez provisoire.

Ceci dit, le premier fait frappant auquel des savants appartenant à diverses disciplines aboutirent après de longues recherches, est que les données climatiques et géographiques de l'ensemble de l'Afrique du Nord ont considérablement changé et ce, à plusieurs reprises au cours des temps préhistoriques. Il est par exemple admis que nos premiers ancêtres vécurent dans une Tunisie bien différente de la nôtre. Non pas que l'aspect général du relief ait beaucoup changé depuis, les fluctuations de paysages n'ayant affecté que des aspects secondaires et souvent limitées aux côtes, mais c'est le climat qui, tantôt très sec et tantôt humide, a conditionné les zones d'occupation humaine et les genres de vie. Au gré de ces variations, la vie se concentrait autour des sources et points d'eau ou se dispersait sur de plus vastes zones. Paysages et genres de vie subissaient d'ailleurs largement l'influence du Sahara qui de son côté connut de notables changements climatiques tout au long des millénaires de la Préhistoire. Il est surtout à noter qu'à certaines époques, il y fit moins chaud et plus humide qu'aujourd'hui. Parcouru par de grands oueds, le Sahara offrait l'aspect d'une vaste steppe.

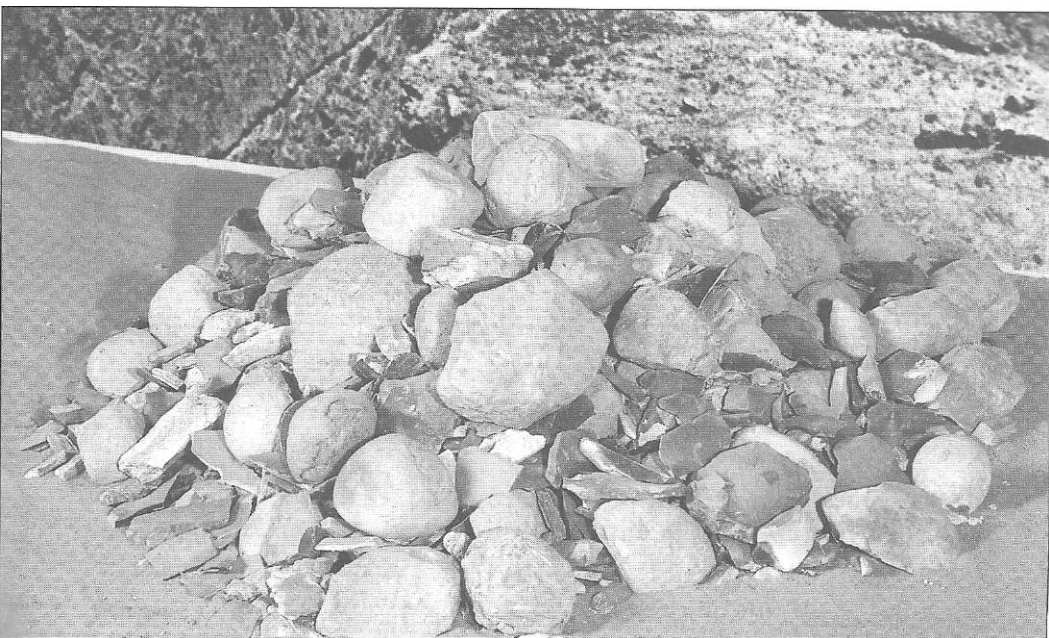
C'est dans ce contexte précis que vécurent les chasseurs d'autruches et de girafes que nous représente l'art rupestre qui évoque également des guerriers, des pasteurs, des agriculteurs et divers animaux, comme les éléphants, les hippopotames, les rhinocéros, les girafes et les autruches. Ces diverses représentations attestent des conditions de vie révolues et une grande humidité dans des régions aujourd'hui totalement sèches. Les conditions actuelles ne se sont en effet que progressivement établies, à partir du X^e millénaire au plus tôt.

Ainsi, il n'y a rien d'étonnant à ce que la Tunisie préhistorique, subissant diverses influences, connût à certaines périodes un climat plus humide, de plus grandes précipitations et une érosion plus active. Tout cela se répercutait sur la flore et au cours de multiples investigations, on n'a pas manqué de relever des traces de végétaux disparus depuis longtemps (le lac Ichkeul en fournit bien des preuves.) La faune était également bien plus riche que celle d'aujourd'hui. Le Sahara, ne jouant pas le rôle de barrière qu'on lui connut par la suite, favorisait les échanges zoologiques entre l'Afrique du Nord et le reste de l'Afrique. Ce n'est qu'avec le dessèchement du Sahara que ces échanges cessèrent et que certaines espèces animales coupées de l'Afrique tropicale prirent l'aspect d'une faune résiduelle et isolée. Conditions climatiques et historiques se conjuguèrent par la suite pour en hâter la disparition.

Quant aux premiers hommes, ils connurent, comme partout ailleurs, des conditions de vie fort pénibles. Exposés à toutes les intempéries, vivant dans l'insécurité la plus totale, n'obéissant qu'à leur instinct de survivre, condamnés à de perpétuels déplacements, ils erraient, à la recherche d'une nourriture incertaine et semblaient presque perdus au milieu d'immensités vides. Ils étaient trop peu nombreux et trop isolés pour entretenir des rapports féconds et profitables. Cela explique l'extrême lenteur des progrès qui caractérisèrent leur évolution au cours des âges. Il suffit de savoir, pour s'en convaincre, qu'il fallut plus d'un million d'années à l'homme pour passer de la technique de la pierre taillée à celle de la pierre polie.

Les principales phases de la préhistoire

La préhistoire se divise en plusieurs périodes de durée fort variable, mais de moins en moins longues au fur et à mesure qu'on se rapproche de l'histoire. C'est à l'image même du rythme des progrès réalisés par l'homme. L'âge le plus reculé, caractérisé par la fabrication d'outils en pierre taillée, s'appelle le paléolithique. Il



Hermaïon d'El Guettar

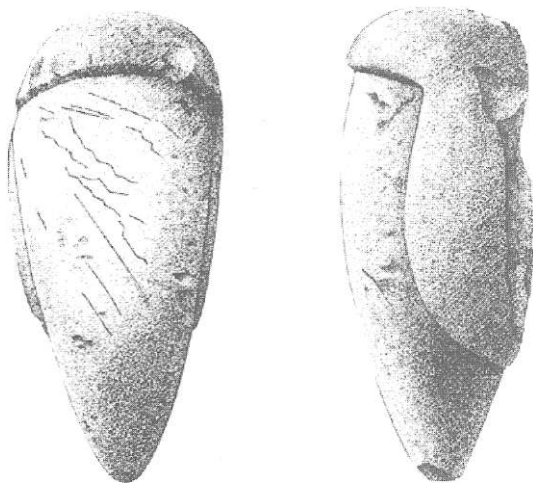
Il s'agit d'un amoncellent d'objets préhistoriques remontant à plus de 40 000 ans et constitué de pierres sphériques, de silex taillés, de dents et d'ossements d'animaux qui ont été rassemblés intentionnellement auprès d'une source. Cet amas est considéré comme l'une des premières manifestations religieuses de l'homme.

Il a été trouvé dans le gisement d'El Guettar situé à 20 km à l'est de Gafsa. Ce site est réputé en raison de la longue occupation qu'il a connu à travers le temps, du paléolithique au néolithique.

Pierre sculptée

(civilisation capsienne)

Elle provient du gisement capsien d'El Mekta situé à proximité de Gafsa. En calcaire tendre, de forme conique, cette sculpture représente une figure humaine. Les traits du visage ne sont pas indiqués, mais la face porte quelques incisions. En revanche la chevelure, qui est longue, est particulièrement bien traitée : une frange épaisse, soigneusement coupée au-dessus du front est associée à deux lourdes masses de cheveux descendant de chaque côté en cachant les oreilles.



semble que les premières traces de ce paléolithique ancien soient ces galets taillés qui ont été trouvés mêlés à des ossements de tigres et d'éléphants géants dans l'extrême sud tunisien, aux environs de Kébili. D'autres traces aussi anciennes auraient été repérées en Tunisie centrale.

L'Acheuléen (vers 300 000 à 100 000 avant J.-C.)

L'Acheuléen qui est la dernière phase du paléolithique inférieur ou ancien se trouve en général à la base des reliefs. L'industrie de cette période produite par l'espèce dite pithécantrophe (homme-singe) est caractérisée par ces bifaces aux patines rougeâtres trouvés au pied de la colline d'El Mekta, mais aussi par ceux recueillis à Rédeyef et à Gafsa. On a remarqué que ces industries se trouvent en général localisées vers le parallèle de Gafsa. Les seuls vestiges de cette époque, trouvés ailleurs, l'ont été dans un gisement près du Kef, Sidi Zin, où on a pu déterminer la présence d'animaux comme l'éléphant, le rhinocéros, le zèbre, la gazelle et l'antilope, ce qui dénote un climat chaud et humide.

Le Moustérien (100 000 à 35 000 avant J.-C.)

Le Moustérien, civilisation du paléolithique moyen, se trouve très étroitement circonscrit au contact immédiat des sources, ce qui laisse supposer que la Tunisie traversait alors une phase d'aridité telle que les hommes cherchèrent refuge près des seuls points d'eau. Cinq gisements sont à signaler : Oued Akarit près de Gabès ; El Guettar près de Gafsa ; Ain Metherchem au Nord-Ouest du Chambi ; Aïn Mrhotta près de Kairouan et enfin Sidi-Zin.

L'outillage moustérien, essentiellement constitué de pointes et de racloirs, forme une industrie à éclats qui diffère, par la technique de la taille, de l'industrie acheuléenne. Mais le gisement le plus intéressant provient d'El Guettar où on a trouvé, près d'une source fossile, un amoncellement conique formé de boules, de plus de 4000 silex et d'ossements d'animaux, résultant de dépôts successifs d'of-

frandes au génie de la source. Cet « hermaïon », datant d'environ 40 000 ans avant J.-C. est considéré comme le plus vieil édifice religieux du monde.

L'Atérien (35 000 à 25 000 avant J.-C.)

Bir El Ater, au Nord-Est de Constantine, a donné son nom à une industrie caractéristique du paléolithique récent dont les traces couvrent toute l'Afrique du Nord depuis l'Atlantique jusqu'à la vallée du Nil. L'Atérien dérive de la tradition moustérienne enrichie d'apports nouveaux ; sa large diffusion à travers toute la Tunisie traduit un climat beaucoup plus clément que celui du Moustérien. En effet, l'Atérien affleure partout, sur les croupes dénudées, sur les dunes, sur les rivages et plus exactement dans les régions de Tozeur, Gafsa, Gabès, Monastir, Hergla, Bizerte etc... L'industrie atérienne se caractérise en gros par la forme pédonculée de ses outils dont l'auteur est l'homo-sapiens, proche de l'homme actuel.

L'Ibéromaurusien (25 000 à 8 000 avant J.-C.)

Antérieure au IX^e millénaire, la civilisation ibéromaurusienne se caractérise par un outillage riche en lamelles, pauvre en silex géométriques. Avec le Capsien qu'il précède, l'Ibéromaurusien appartient à l'Épipaléolithique du Maghreb.

Le Capsien (7 000 à 4 500 avant J.-C.)

C'est ensuite le Capsien qui retient l'attention, tant il a été plus marquant que d'autres phases comme l'Ibéromaurusien. Ce Capsien a suscité un engouement tel parmi les savants que le Docteur Gobert n'a pas hésité à parler de « mirage du Capsien ». C'est de Gafsa, autrefois Capsa, qu'il tire son nom, et c'est Jean de Morgan qui le signala le premier. La civilisation capsienne semble pourtant venue de loin : on en a trouvé des traces dans une grotte de Cyrénaïque. Il n'est pas possible, dans l'état actuel des connaissances, de

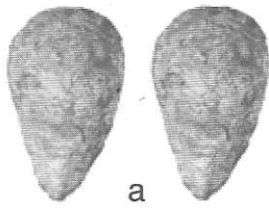
préciser ses origines exactes. On pense cependant qu'elle a gagné la Tunisie par l'est ; son aire d'expansion est assez étendue et le peuplement qu'elle a suscité a été particulièrement dense dans la région de Gafsa-Tébessa où elle a laissé de très nombreuses traces préservées de l'usure par l'assèchement du climat. Il semble bien, en effet, que la civilisation capsienne se soit déroulée dans un paysage très proche du nôtre. On a également pensé que le Capsien a envahi l'Afrique puis l'Europe et sa vogue fut telle qu'on a voulu le voir partout, aussi bien en Espagne qu'en Egypte et même dans l'Inde. Il semble aujourd'hui plus raisonnable d'abandonner ces points de vue.

Des charbons capsien provenant d'El Mekta soumis à des analyses de laboratoire se révélèrent vieux de quelque 8 000 ans. C'est grâce au carbone 14, dont la destruction s'effectue suivant un processus régulier, qu'on a pu dater, avec une relative précision, ces témoins de la civilisation capsienne.

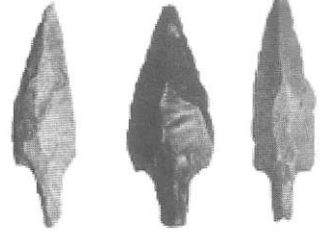
Le Capsien est essentiellement caractérisé par les escargotières ou rammadyat, sorte de monticules artificiels de 10 mètres de haut et dont les dimensions fort variables atteignent parfois jusqu'à 50 mètres de large et 150 mètres de long.

Ces monticules se sont formés sur l'emplacement des campements d'autrefois et par suite de l'accumulation de cendres, d'outils divers, d'ossements humains et animaux et surtout de coquilles d'escargots dont l'homme du Capsien semble avoir fait une abondante consommation. Il y aurait peut-être un rapport entre l'existence des escargotières et des noms de lieux tels que : Ramada, Aïn Babouch etc...

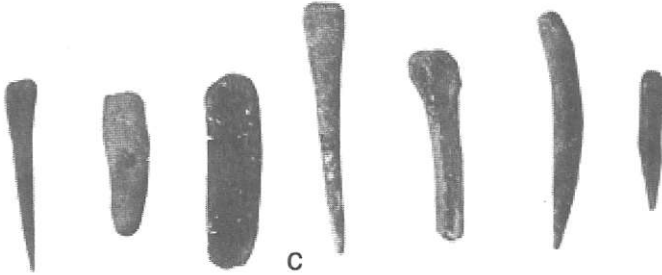
On distingue sur le plan de l'outillage deux formes de Capsien : le Capsien typique caractérisé par des burins et des lames à bord rabattu et le Capsien supérieur riche en formes géométriques et d'une manière plus particulière remarquable par la présence de grandes quantités de microburins qu'on a ramassés dans les centaines d'escargotières qui jalonnent l'Afrique du Nord. Les hommes, vivant exclusivement de chasse et de cueillette, en étaient encore au stade de l'économie destructive mais on note chez eux



a



b



c

Outillage préhistorique

Divers types d'outils préhistoriques : a) biface du Paléolithique ;
 b) flèches pédonculées de l'Atérien et
 c) pierres taillées du Capsien. Ces derniers ont été recueillis
 sur le site de El Mekta, gisement princeps de cette
 période de la préhistoire en Tunisie. Ce sont des grattoirs,
 burins, grosses lames et petites lamelles taillées finement dans le silex.
 Ce matériel est extrait des gisements capsien dénommés
 ramadya ou escargotières en raison de la
 présence de cendres et de coquilles d'escargots, débris
 des foyers d'occupation de ces hommes du Capsien qui ont vécu dans
 la région de Gafsa — Tébessa, à proximité de points d'eau.

Haouanet

(pluriel de hanout)

C'est le nom donné à des tombes
 ayant la forme de chambres cubiques
 creusées dans le roc et s'ouvrant sur
 les parois de certaines collines. Leur
 datation est encore mal assurée,
 s'étendant de la protohistoire à la
 période punique. Leur localisation,
 surtout dans le nord-est de la
 Tunisie, montre une influence
 venue des îles méditerranéennes,
 en particulier de la Sicile.



l'éveil de la sensibilité artistique comme le montre, en particulier une figurine féminine dont la chevelure encadre le front et les deux côtés du visage mais dont les traits n'ont pas été fixés.

Néolithique (4500 à 2000 environ avant J.-C.)

Le Néolithique ou « âge de la pierre polie » commence assez tard pour la Tunisie. Traditions locales et apports extérieurs se conjuguent pour donner au pays un nouveau visage et, à côté des formes évoluées du Capsien, on trouve des outils en pierre polie et des poteries. Ce Néolithique se prolongera jusqu'à l'arrivée des Phéniciens et même au-delà puisqu'on continuera pendant longtemps à utiliser des flèches en pierre et des modes de sépulture néolithiques et proto-historiques comme les mégalithes, les dolmens et les haouanets creusés aux flancs des rocs et particulièrement abondants dans le Cap Bon. Le plus grand changement à l'époque néolithique c'est le dessèchement du climat qui devient à peu près ce qu'il est aujourd'hui. Certaines espèces animales comme l'hippopotame et le rhinocéros disparaissent, par contre les animaux domestiques comme le chien et le cheval font leur apparition.

Bien que notre connaissance des temps néolithiques demeure incomplète, il ne semble pas que l'on puisse dater de cette époque l'apparition d'une vraie agriculture. St. Gsell se contente, pour sa part, d'affirmer prudemment que les indigènes de l'Afrique du Nord n'ont pas attendu la venue des Phéniciens pour pratiquer l'élevage et l'agriculture. D'autres savants, comme G. Camps, tout en admettant que l'agriculture nord-africaine est ancienne, hésitent à la faire remonter au Néolithique. Ils fondent leur doute sur l'absence de graines et de plantes cultivées dans les gisements néolithiques. Ils considèrent que certaines scènes de vannage ou de broyage représentées sur des peintures rupestres peuvent tout aussi bien se rapporter au traitement de graines sauvages que de graines de céréales. Les documents archéologiques et historiques permettent uniquement d'affirmer, que l'agriculture apparaît et commence à s'organiser entre la fin du Néolithique et l'époque punique. C'est une agri-

culture protohistorique qui ne doit rien aux Carthaginois. Le problème est complexe et seules de nouvelles découvertes et une meilleure connaissance du Néolithique permettront de le résoudre. Contentons nous donc, en attendant, d'affirmer ce qui paraît acquis : aucune certitude absolue en ce qui concerne l'existence d'une agriculture réellement Néolithique mais des données incontestables, confirmées notamment par l'archéologie et la linguistique, et montrant que les autochtones de la protohistoire pratiquaient des cultures antérieurement à la pénétration phénicienne.

Parmi les cultures les plus anciennement connues en Afrique du Nord, on peut citer le blé dur auquel les Berbères donnent le nom de «irden». E. Laoust a montré que ce même mot est employé par tous les Berbères depuis l'oasis Siouah (à l'est de l'Égypte) jusqu'aux îles Canaries. Cela prouverait l'ancienneté de l'appartenance du blé à l'économie nord-africaine. Les botanistes pensent que ce blé était venu d'Abyssinie, ce qui confirmerait quelque peu le point de vue des anthropologistes qui tendent à rattacher l'origine des Berbères à l'Afrique orientale. Des arguments du même genre peuvent montrer que l'orge, les céréales secondaires et certains fruits ou légumes préexistaient à la conquête phénicienne. Ainsi on peut affirmer que les fèves, l'ail, les pois chiches, les melons, les courges et les navets sont très anciennement connus.

Les Berbères de la protohistoire ne cultivaient peut être pas l'olivier, mais les anciens habitants de Djerba savaient déjà tirer l'huile de l'olivier sauvage et le vin des fruits du jujubier. L'amandier, le figuier, la vigne et le palmier sont aussi très anciens. De même l'utilisation de la houe, de l'araire et de certains autres instruments de travail de la terre ne semble pas être due à une quelconque influence étrangère.

Parmi les vestiges les plus intéressants du Néolithique et de la protohistoire nous trouvons les gravures rupestres, tantôt creusées au silex et représentant des sujets aux traits réguliers, tantôt grossièrement pointillées et très schématiques. Certains animaux auxquels on semble avoir voué un culte ont été plus volontiers représentés que d'autres. Les quelques portraits humains qu'on y trouve

sont généralement ceux de personnages vêtus de peaux de bêtes et portant l'étui phallique. Dans certains cas, ils ont la tête couverte d'une couronne de plumes, ou bien ils portent des colliers et des bracelets ou sont armés d'arcs, de flèches et de boomerangs.

Les œufs d'autruche furent utilisés comme bouteilles, coupes et parures depuis le Capsien. Souvent ils présentent aussi un décor gravé ou peint fait de motifs géométriques et parfois, comme à Redeyef, de motifs figuratifs.

De cette même époque semblent dater des poteries de facture certes médiocre mais témoignant d'un certain souci esthétique et quelques statuettes d'aspect primitif.

Au total nos connaissances sur les modes de vie, les croyances, les goûts et la production de cette époque demeurent bien vagues.

Les Berbères

On dispose de ressources plus faibles encore quand il s'agit d'étudier les hommes qui habitèrent notre pays avant l'arrivée des Phéniciens. Quelle que soit la période de la préhistoire à laquelle nous tentons de nous placer pour dégager des données précises nous nous heurtons à de sérieux obstacles. On a beaucoup de peine à tirer la moindre conclusion claire de toutes les études, anciennes ou récentes, consacrées à ce difficile problème. Il est cependant admis que les Berbères ne sont, à l'origine, que des étrangers venus, vers le Néolithique, se fixer dans un pays jusqu'alors peuplé d'hommes sur lesquels nous ne possédons presque pas de renseignements sinon qu'ils ont été métissés d'éléments plus ou moins négroïdes vers l'époque capsienne. L'hypothèse la plus vraisemblable, dans l'état actuel des études, considère les Berbères comme une race d'hommes proto-méditerranéens analogues aux populations méditerranéennes actuelles d'Orient ou d'Europe. Apparus au VIII^e millénaire, ils sont les auteurs de la civilisation capsienne. Toutefois c'est l'Orient qui semble avoir joué le rôle principal pour ces Berbères dont la langue se rattache au groupe chamito-sémitique du Proche-Orient. Leur nom de Berbères (ou Barbares), leur

a été donné par les Grecs et les Romains qui avaient l'habitude de qualifier ainsi tous les étrangers à leur civilisation.

Les peuples anciens les appelaient aussi les Libyens. Ce nom semble dériver du mot égyptien *Lebu* utilisé dès le XIII^e s. avant J.-C. pour désigner un peuple africain, puis étendu par les Grecs à tous les Berbères.

Plus tard, seuls les habitants de l'Afrique du Nord-Est conservèrent ce nom avant de devenir les *Afri* des Latins, et leur pays *l'Africa*. Cependant, comme l'a noté G. Camps, il se peut que le véritable nom du peuple berbère provienne de la racine MZG ou MZK qui se retrouve dans les noms des Mazices, Mazaces, Mazazeces des Romains, Maxyes d'Hérodote, Mazyes d'Hecatée, et Meshwesh des Égyptiens. Il semble ainsi que les Imuzagh de l'ouest du Fezzan, les Imagighen de l'Air, les Imazighen de l'Aurès, du Rif et du Haut Atlas ne soient que des survivances d'un même nom ancien donné aux Berbères.

Avec la formation de peuples, puis de royaumes berbères, les distinctions et les nuances se multiplient chez les auteurs anciens. C'est ainsi que les Berbères, sujets de Carthage, conservèrent le nom de Libyens ; ceux du Maghreb central furent appelés Numides, et ceux du Maroc Maures. Dans le Sud de ces pays vivaient des Berbères appelés Gétules. Cependant certains auteurs parlent de Pharusiens au Sud du Maroc, de Garamantes au Fezzan.

Les uns et les autres semblent avoir parlé une langue commune qui est probablement à l'origine des dialectes berbères modernes et qui semble être de la même famille que l'Égyptien ancien. D'ailleurs l'Afrique du Nord de cette époque a subi l'influence de l'Égypte pharaonique qui fut un des premiers berceaux de la civilisation. Ce fait peut être mis en rapport avec les multiples tentatives de pénétration libyenne en Égypte commencées dès 3300 avant J.-C. et qui aboutirent à la conquête du Delta vers 950.

Il semble enfin que notre pays fut, au lendemain du Néolithique, en relation avec la Sicile, la Sardaigne et même le Sud de l'Italie. C'est par ces relations que l'on explique la diffusion au Cap Bon de ces haouanets qui étaient connus en Sicile et en Sardaigne

depuis l'âge du bronze. De même les dolmens de la région de l'Enfida et du Cap Bon seraient venus d'Italie et d'Orient avec un relais à Malte. On a noté également certaines similitudes entre la céramique et la poterie peinte de ce pays et celles de l'Italie de l'âge du bronze et du fer.

En définitive malgré ces contacts, ces influences et certains progrès réels, la Tunisie, à la veille de l'histoire, demeure par son économie et sa civilisation un pays modeste et quelque peu attardé. L'arrivée des Phéniciens vers la fin du second millénaire va incontestablement hâter son évolution. Il faut d'ailleurs préciser que seuls de rares endroits privilégiés favorisèrent, au début de l'histoire, le développement de brillantes civilisations. Il s'agit essentiellement des vallées des grands fleuves subtropicaux qui, grâce à leur fertilité exceptionnelle, avaient procuré aux hommes, en plus de leur nourriture indispensable, une marge de confort assez large stimulant toutes sortes de progrès.

CHAPITRE II

Les Phéniciens et la fondation de Carthage

Les échelles phéniciennes

La Tunisie était encore dans sa phase protohistorique et vivait donc à l'écart des grands courants de la civilisation méditerranéenne, lorsque vers la fin du XII^e s. avant l'ère chrétienne, les premiers Phéniciens vinrent s'y installer.

Si les nouveaux venus sont relativement bien connus, les conditions et les étapes de leur installation demeurent, par contre, obscures. Ils paraissent avoir fondé leur plus ancienne colonie, Utique, vers 1101 avant J.-C. L'absence de données chronologiques précises nous empêche d'avancer des dates pour leurs divers autres établissements. On peut cependant admettre que, dès cette époque lointaine, les Phéniciens avaient établi un réseau de stations et d'escales le long des rivages tunisiens afin de pouvoir relâcher chaque soir après une étape de quarante kilomètres environ. Ces « abris » coïncidaient souvent avec des points d'eau où ils pouvaient se ravitailler et en même temps réparer leur navire, ou se réfugier en cas de tempête.

Pour ces grands navigateurs doublés de commerçants habiles, la Tunisie ne constituait pas une fin en soi. Rien de prime abord, ne pouvait les y attirer. Le sous-sol n'était doté d'aucun métal précieux, et si le sol était riche de possibilités, il était exploité d'une manière si rudimentaire qu'il ne livrait encore aucun produit agricole sus-

ceptible de les intéresser au point de les faire venir d'aussi loin. En fait, l'Espagne était le but ultime de cette aventure phénicienne en Méditerranée occidentale. Le pays de Tartessos, véritable Eldorado du monde antique, fournissait, en abondance, l'étain et le cuivre dont le transfert en Orient constituait une des bases de la richesse phénicienne. Les rivages de l'Afrique du Nord étaient providentiels, parce que, d'une part ils rendaient l'accès à l'Espagne singulièrement facile en supprimant les aléas de la navigation en haute mer, à une époque où on ne pratiquait que le cabotage, et d'autre part, ils permettaient de surveiller et de contrôler la route du métal précieux.

Le site d'Utique, se trouvant à mi-chemin entre le point de départ et le point d'arrivée de ce long parcours eut le privilège de susciter le premier grand établissement phénicien en Tunisie. Cette grande cité antique ne cessera de jouer un rôle important que le jour où la Medjerda aura entièrement comblé ses ports de nombreuses alluvions qui modifieront le paysage côtier de toute la région.

Elissa et la fondation de Carthage

Carthage ne devait voir le jour que de nombreuses années après Utique. Plus jeune également qu'Hadrumète, semble-t-il, elle est plus vieille que Rome, puisque divers textes indiquent qu'elle a été fondée en 814 avant J.-C.

Son site est très avantageux, car il se trouve dans un golfe ouvert sur le détroit qui unit les deux bassins, occidental et oriental, de la Méditerranée. D'autre part, des lagunes séparent la zone de Carthage du continent et lui assurent une certaine sécurité contre les attaques pouvant venir de l'intérieur. La tradition place, d'ailleurs, un premier établissement, phénicien, antérieur à Carthage et sur son emplacement même. Dans l'état actuel des fouilles archéologiques ce fait ne peut être confirmé. Pendant longtemps on s'est fondé sur l'archéologie qui n'avait pas fourni de documents antérieurs à la deuxième moitié du VIII^e s., pour avancer la date de la fondation de la cité à la deuxième moitié du VIII^e s. ou au début du VII^e s. Mais les découvertes récentes tendent à confirmer la date de 814 avant J.-C.

En ce qui concerne les origines et les circonstances de la fondation de Carthage, nous disposons de plusieurs textes anciens, mais la réalité s'y mêle étroitement à la légende. Les récits les plus circonstanciés nous rapportent que le roi de Tyr avait institué comme héritiers son fils Pygmalion et sa fille Elissa. Celle-ci, écartée du trône au profit de son frère, épousa Acherbas, prêtre de Melquart et, de ce fait, second personnage du royaume après le souverain. Acherbas était de surcroît immensément riche. Ses richesses ne tardèrent pas à éveiller la convoitise du jeune roi Pygmalion qui, dans l'espoir de s'en emparer, se débarrassa d'Acherbas en le tuant. La belle Elissa conçut contre son frère une haine implacable. Elle décida de fuir en compagnie de quelques puissants citoyens qui avaient accumulé contre Pygmalion autant de haine que sa propre sœur. Celle-ci décida d'agir avec prudence : elle informa son frère de son désir de s'installer chez lui et de quitter la maison de son mari qui lui rappelait trop son triste deuil. Pygmalion s'empressa d'accepter dans l'espoir de voir arriver en même temps que sa sœur l'or pour lequel il n'avait pas hésité à tuer son beau-frère. Il mit à la disposition d'Elissa de fidèles serviteurs, chargés de l'aider à transporter ses biens. Le soir, Elissa fit embarquer ses biens, gagna la haute mer et là elle obligea les serviteurs du roi à jeter dans les flots des sacs pleins de sable leur faisant croire qu'ils renfermaient la fortune d'Acherbas. Elle manœuvra ensuite si habilement que les serviteurs se crurent menacés des plus cruels supplices s'ils retombaient sous la main de leur redoutable maître qui n'avait pas hésité à tuer un proche parent pour s'emparer de ces mêmes richesses qu'ils venaient de jeter à la mer. Ils n'eurent alors rien de plus pressé que d'accompagner Elissa dans sa fuite. Ils ne tardèrent pas à être rejoints par tous ceux qui désiraient fuir et qui étaient au courant du projet d'Elissa. Après un sacrifice à Melqart, le convoi se dirigea vers Chypre. Dans cette île, les fugitifs embarquèrent avec eux le grand prêtre de Junon-Astarté ainsi que quatre-vingts jeunes filles, enlevées au moment où elles venaient sur le rivage pour offrir leur virginité à Vénus et se constituer une dot, comme c'était la coutu-

me à *Chypre*. Cette opération était destinée à procurer des femmes aux jeunes gens parmi les fugitifs phéniciens et une abondante progéniture à leur future ville.

Après un long périple, les Phéniciens débarquèrent sur le site de Carthage où ils ne tardèrent pas à établir de bonnes relations avec les autochtones. Les coutumes locales interdisaient l'acquisition par les étrangers de terrains plus vastes qu'une peau de bœuf. Elissa découpa la peau en lanières si minces qu'elles suffirent à cerner les plus vastes espaces. Elle réussit, grâce à cette ruse, à tourner la loi et à avoir autant de terrain qu'elle voulait.

Il ne restait plus alors qu'à fonder la ville pour laquelle ces Phéniciens étaient venus de si loin. C'était l'acte le plus important que l'on pût accomplir dans un monde antique dominé par la superstition. Les origines de Rome ou d'Athènes ont, selon les Anciens, continuellement pesé sur le destin de ces grandes métropoles, et le premier acte dans la fondation d'une ville est toujours considéré comme un présage.

Les premiers travaux de fondation de la nouvelle colonie mirent au jour une tête de bœuf, symbole d'une vie de labeur et de servitude que ne souhaitaient ni Elissa ni ses compagnons. Ils creusèrent le sol plus loin et déterrèrent une tête de cheval, présage d'un destin belliqueux et puissant qui correspondait aux vœux des fondateurs. Le choix se fixa donc sur ce deuxième emplacement.

Cependant Hiarbas, roi autochtone, ébloui par l'éclatante beauté et la vive intelligence d'Elissa, voulut l'épouser et déclara aux Carthaginois qu'il leur ferait la guerre si l'illustre princesse lui refusait sa main. Prévenue des intentions d'Hiarbas, Elissa se trouva fort embarrassée, partagée qu'elle était entre le désir de demeurer fidèle à la mémoire de son premier mari et le souci d'épargner à sa jeune patrie les dures épreuves d'une guerre qui pourrait lui être fatale. Elle décida néanmoins d'accepter la proposition d'Hiarbas et ordonna à ses hommes d'entamer les préparatifs de la cérémonie de mariage. Quand tout fut prêt, elle fit dresser un bûcher pour effacer par un dernier sacrifice le souvenir de son ancien mari ; puis, après avoir immolé de nombreuses victimes, elle monta sur le bûcher et se jeta dans le feu après avoir déclaré qu'elle allait rejoindre son

époux comme le voulaient ses compatriotes. Ce geste lui valut d'être, par la suite, honorée comme une divinité.

Plus tard, le poète latin Virgile l'associant à Enée, en fit une héroïne de l'Enéide sous le nom de Didon. Ce nom semble dû aux Libyens pour les nombreuses pérégrinations d'Elissa. Il semble signifier en langue punique « femme virile », voire « meurtrière de Baâl », « génie protecteur du bien », ou « celle qui donne ».

Virgile situe ainsi son histoire longtemps avant la date traditionnelle de la fondation de Carthage et ceci, dans le but de rendre possible la rencontre entre les deux personnages, impliqués dans la fondation des deux villes destinées à se disputer l'hégémonie du monde méditerranéen.

Légende et réalité

En tout cas, le premier récit de la fondation de Carthage semble s'être constitué dans un milieu culturel grec ou carthaginois hellénisé. Ce récit, en dépit de son caractère légendaire, contient un certain nombre de données historiques telles que l'importance du culte voué à Melqart à Tyr, l'existence d'une aristocratie carthaginoise originaire de Tyr et la mention du lieu appelé Byrsa.

Cependant le recours à la ruse de la peau de bœuf semble reposer sur un jeu de mots : « Byrsa », signifiant peau de bœuf en grec, existait en phénicien mais avait un sens tout à fait différent (forteresse ?).

De même, l'épisode de la tête de cheval déterrée lors des travaux de fondation et considérée comme un bon présage semble avoir été inventé après coup et inspiré par la présence sur les monnaies carthaginoises d'une tête de cheval. En tout cas, on peut penser que, malgré la légende, qui entoure sa fondation, Carthage est due à l'initiative de Phéniciens venus de Tyr. Plusieurs facteurs se conjuguèrent pour les pousser à réaliser cette fondation : attrait des métaux précieux d'Espagne sur des commerçants ; pression démographique à Tyr ; pression tyrannique des Assyriens ; avantage du site...

Aucun élément ne permet de confirmer qu'Elissa, la sœur de Pygmalion, ait participé à la fondation de Carthage. Cette ville au nom prestigieux (Qart Hadasht signifie capitale nouvelle) connut des débuts assez modestes.

Longtemps, tout comme Utique et les autres comptoirs phéniciens, elle vécut sous la dépendance de Tyr, lui payant des dîmes et faisant des offrandes au temple d'Hérakles (Melqart). L'archéologie, pour sa part, confirme des liens étroits avec l'Orient et l'Égypte (poteries d'Orient et divers bijoux et amulettes d'Égypte).



Médaillon en terre cuite.

Musée de Carthage

Ce médaillon trouvé dans la nécropole punique de Carthage, représente un cavalier armé d'une lance et d'un bouclier. Sont représentés également un chien, une fleur de lys ainsi que le disque solaire et le croissant lunaire.

VI^e s. av. J.-C.

CHAPITRE III

Formation de l'empire carthaginois et conflit avec les Grecs

L'empire carthaginois

Grâce à sa position avantageuse et à l'esprit d'entreprise de sa puissante aristocratie représentée par la famille des Magon, Carthage ne tarda pas à se développer.

Favorisée par sa position, auréolée de ses prestigieuses origines, servie par des hommes politiques de grande valeur comme Malchus et les Magonides, Carthage, demeurée à l'écart des grands cataclysmes qui secouèrent l'Orient et les cités phéniciennes, profita du déclin de Tyr (qui n'échappa aux Babylonien que pour retomber sous la coupe des Perses) et recueillit l'héritage impressionnant de la malheureuse métropole. Non seulement elle se tailla un immense empire maritime en Méditerranée occidentale, en regroupant sous son hégémonie toutes les cités phéniciennes d'Occident, chose que Tyr n'a jamais réussi à réaliser en Orient, mais elle s'assura l'exclusivité du transit vers l'Orient. En même temps, elle amorça un mouvement d'expansion appuyé par une inlassable action militaire et diplomatique en vue d'occuper des positions stratégiques un peu partout en Méditerranée occidentale, ce qui était de nature à favoriser le développement de son commerce.

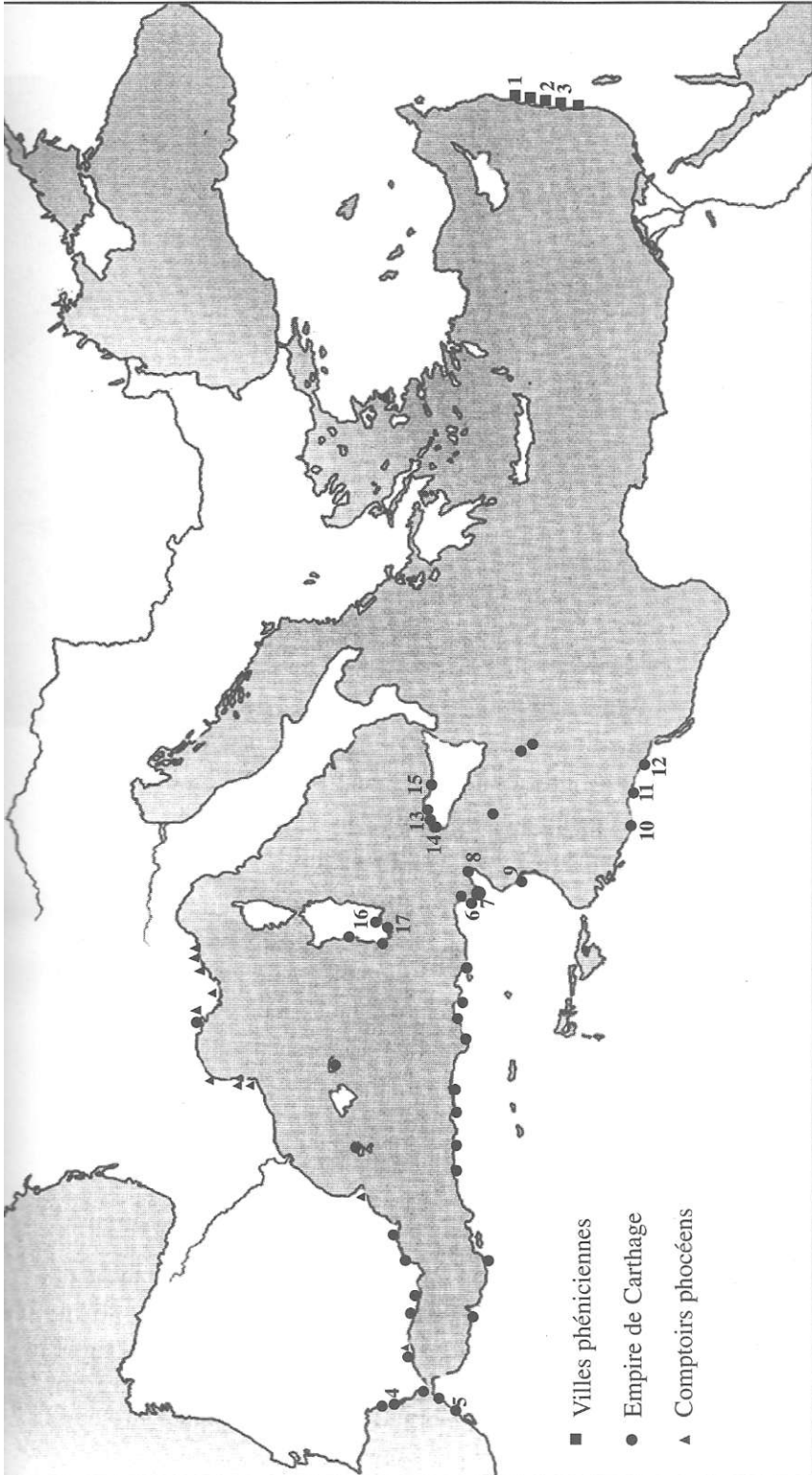
Elle prit pied d'abord en Sicile : à en croire Thucydide, l'installation des Phéniciens dans cette île aurait été antérieure à celle des Grecs. Ceux-ci, arrivés plus tard, n'avaient fait que refouler les Phéniciens vers l'ouest de l'île où ils auraient conservé simplement une mince frange côtière. Si l'archéologie confirme la présence des Phéniciens dès le *VIP* s. à Motyé et dans d'autres endroits de l'ouest de l'île, aucune trace, par contre, n'a été trouvée dans l'est ou dans le sud-est de la Sicile qui soit de nature à prouver que les Phéniciens s'y étaient installés avant les Grecs. On est donc obligé de douter de l'affirmation de Thucydide tant que les fouilles n'auraient pas mis au jour un niveau phénicien au-dessous du niveau grec.

A la fin du *VI*^e s., Carthage s'installa en Sardaigne. Les découvertes archéologiques le prouvent bien ; et il serait prudent de retenir cette date plutôt que celle plus lointaine de 654 avant J.-C. que nous donne la tradition mais que rien ne confirme.

C'est vers la même époque, également, qu'elle s'installe aux Baléares (Ibiza) et au sud-est de l'Espagne. Les Phocéens qui avaient fondé Massalia (Marseille) vers 600 avant J.-C. et qui connurent la plus rapide des ascensions, se présentaient comme de sérieux rivaux des Carthaginois. Puissants militairement et économiquement grâce à un commerce florissant, ils s'installèrent en Corse et tentèrent d'essaimer en Méditerranée. Ils se heurtèrent à Carthage qui stoppa brutalement leur expansion à la suite de la fameuse bataille d'Alalia (535). Chassés de Corse, ils furent aussi éliminés d'Espagne et se confinèrent au seul golfe du Lion.

Ainsi, à la fin du *VI*^e s. avant J.-C., la puissance carthaginoise s'étendait sur toutes les colonies phéniciennes d'Afrique, depuis la Tripolitaine jusqu'à l'Atlantique, et avait des points stratégiques en Sicile, en Sardaigne, en Corse, aux Baléares et en Espagne. Sa position était renforcée par un traité d'alliance qu'elle avait signé avec les Étrusques, une autre puissance de l'époque.

Cependant, dans cette politique d'expansion militaire et économique, tendant à lui assurer l'exclusivité du commerce en Occi-



La Méditerranée au V^e s. avant J.-C.

Sur la côte est, les villes phéniciennes de Byblos (1), Sidon (2) et Tyr (3).

Sur la côte atlantique, à l'ouest : Gadés (4) en Espagne et Lixus (5) au Maroc.

En Méditerranée centrale, sur la côte africaine : Utique (6), Carthage (7), Kerkouane (8), Hadrumète (9), Sabratha (10), Oea (11), Leptis Magna (12). Sur la côte ouest de la Sicile : Motyé (13), Lilybée (14), Palerme (15). Au sud de la Sardaigne : Cagliari (16) et Nora (17).

dent, Carthage finit par se trouver face à face avec son premier grand rival méditerranéen : les Grecs.

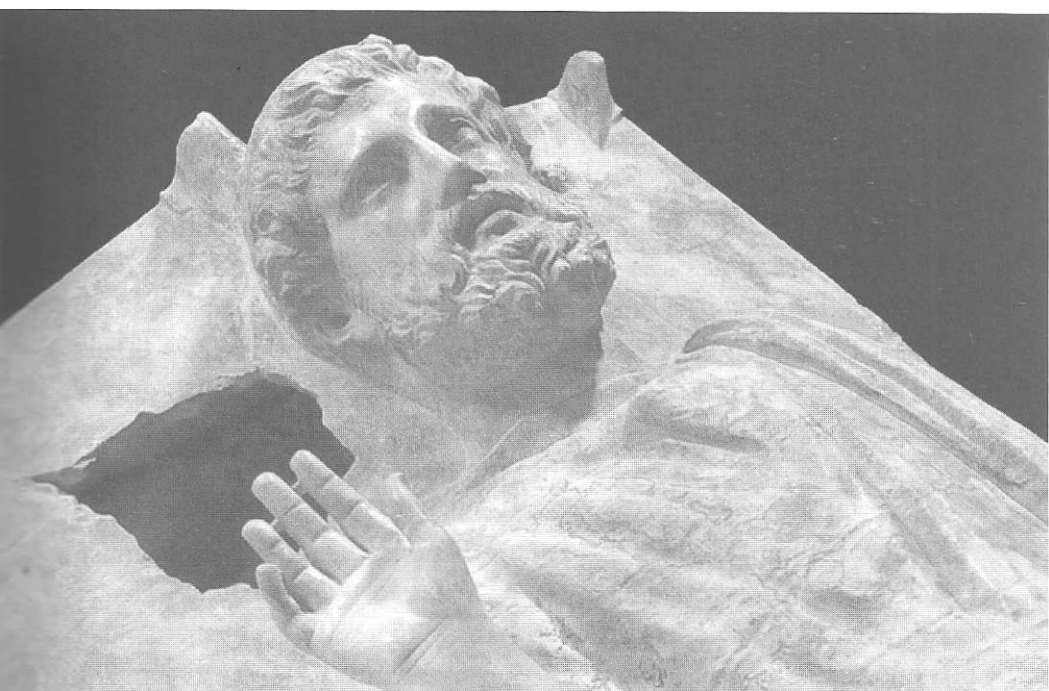
La bataille d'Himère et ses conséquences

L'expansion carthaginoise se heurte donc aux Grecs et un long conflit se développa pendant plusieurs années avant de dégénérer en choc sanglant qui mit aux prises les deux puissances en Sicile, le jour même, semble-t-il, où la marine grecque affrontait celle des Perses à Salamine.

Les Grecs parlèrent d'une armée carthaginoise de 300 000 hommes, habitués qu'ils étaient à parler de « hordes barbares ». Pour la critique moderne, les effectifs carthaginois, composés essentiellement de Libyens, de Corses, d'Ibères et de Sardes et commandés par le Magonide Amilcar, ne dépassaient guère 30 000 hommes. À en croire les sources grecques cette expédition se solda par une véritable catastrophe militaire, l'armée et la flotte carthaginoises ayant été quasiment anéanties par Gélon près d'Himère en 480 avant J.-C.

Dans le même temps, les Grecs triomphaient à Salamine et les deux événements furent liés et interprétés comme le symbole du triomphe des lumières sur les forces de la barbarie. Les Grecs, imbus de la supériorité de leur civilisation et grisés par l'importance de leurs succès en Occident et en Orient, exagérèrent, bien entendu, leur triomphe et eurent l'impression de vivre un moment exaltant. Mais, même si la défaite d'Himère n'eut pas sur Carthage les conséquences catastrophiques qu'on s'est plu à mettre en relief, elle n'en constitua pas moins un tournant dans son histoire.

La main mise de plus en plus grande des Grecs sur les deux bassins de la Méditerranée qui eurent tendance à se fermer au commerce punique, entraîna des changements affectant un grand nombre de secteurs. La transformation la plus importante semble être une austérité draconienne qui caractérisa le mode de vie des Carthaginois à cette époque. Les archéologues ont été frappés par



Sarcophage du Prêtre

Musée de Carthage

*Sarcophage à statue dit du « Prêtre »
trouvé dans un caveau de la nécropole punique de Carthage.*

*Le couvercle, à double pente, est sculpté en haut-relief
le personnage représente probablement un prêtre appartenant à
l'aristocratie carthaginoise.*

*Vêtu d'une longue tunique sacerdotale, son visage, encadré d'une
chevelure et d'une barbe, dégage une expression de sérénité
majestueuse. La main gauche, qu'on ne voit pas sur la photographie,
tient une boîte à encens.*

*La main droite est levée en signe de bénédiction. Ce sarcophage
en marbre blanc, trouvé en compagnie d'un autre sarcophage (voir p. 84)
représentant une prêtresse, illustre à travers l'art, les échanges fructueux que*

Carthage entretenait avec le monde grec.

*L'œuvre est probablement grecque, mais le destinataire est bien carthaginois.
(Fin du IV^e - début du III^e s. av. J.-C.)*

la pauvreté relative des tombes carthagoises du V^e s. où les objets importés comme les céramiques corinthiennes ou attiques et autres objets égyptiens deviennent assez rares.

Le goût du luxe semble avoir été banni et les riches donnèrent même l'exemple : des lois somptuaires limitèrent le faste des noces et on réglementa les dépenses des funérailles. Même les bijoux fabriqués sur place sont rares dans les tombes de cette époque. Cet effort d'austérité n'épargna pas le domaine religieux, et on constate que monuments et offrandes perdent de leur faste et de leur richesse.

D'autre part, son isolement et le tarissement de son commerce posaient à Carthage de graves problèmes de ravitaillement : elle ne recevait plus certaines denrées indispensables à sa vie. Pour se procurer tout cela et, en même temps, réorganiser ses forces et éventuellement faire face à de probables assauts grecs, Carthage se mit en devoir de conquérir un arrière-pays qui correspond en gros au territoire tunisien actuel.

Cette conquête se fit au prix de durs combats avec les autochtones, mais dota l'aristocratie carthaginoise de vastes domaines agricoles. Dion Chrysostome, évoquant plus tard ce phénomène, parla de « *transformation des Carthagois, de Tyriens qu'ils étaient, en Africains* ».

Ces multiples difficultés avec les Grecs et l'isolement qui en résulta poussèrent Carthage à chercher de nouveaux débouchés et à intensifier son commerce avec les populations primitives dans le temps même où ses importations de produits grecs ou égyptiens se raréfiaient. Elle entendait consacrer les profits tirés de ce nouveau commerce à refaire les bases de sa puissance. En effet, les Carthagois échangeaient avec les peuples primitifs des objets fabriqués sans grande valeur contre d'importantes quantités de métal précieux ou de l'ivoire. Hérodote nous a décrit le procédé pittoresque que les Carthagois utilisaient dans ce commerce fort lucratif : ils descendent leurs marchandises et les rangent le long du rivage puis, après avoir fait beaucoup de fumée, ils remontent sur leurs vaisseaux ; les autochtones avertis par la fumée viennent apprécier la marchandise, déposent la quantité d'or qui leur paraît correspondre à la valeur de

la marchandise proposée, puis s'en vont. Si cette quantité d'or paraît satisfaisante aux Carthaginois, ils l'emportent et s'en vont après avoir laissé la marchandise aux autochtones, sinon ils attendent de nouvelles offres. Personne ne touche à rien avant l'accord total des deux parties. La plus grande loyauté semble avoir présidé à ce procédé de troc muet qui s'est d'ailleurs prolongé sur la côte africaine jusqu'au XIX^e s. L'enjeu était si considérable que nul n'eut songé à tricher.

Les périple de Hannon et de Himilcon

C'est à la recherche de tels profits, à la fois considérables et faciles, que Hannon entreprit vers le milieu du V^e s. un fameux périple dont il a décrit les étapes et dont les Grecs nous ont conservé une traduction.

«Relation de Hannon, roi des Carthaginois, sur les contrées libyques au delà des colonnes d'Héraclès, qu'il a dédiée dans le temple de Kronos et dont voici le texte :

1- Il a paru bon aux Carthaginois qu'Hannon naviguât en dehors des Colonnes d'Héraclès et fondât des villes liby-phéniciennes. Il navigua donc, emmenant 60 vaisseaux à 50 rames, une multitude d'hommes et de femmes, au nombre d'environ 30 000, des vivres et d'autres objets nécessaires.

2- Après avoir passé le long des Colonnes et avoir navigué au delà pendant deux jours, nous fondâmes une première ville que nous appelâmes Thjmiatérion ; au-dessous d'elle était une grande plaine.

3- Ensuite, nous dirigeant vers l'Occident, nous parvînmes au lieu dit Soloeis, promontoire libyque couvert d'arbres.

4- Ayant établi là un sanctuaire de Poséidon, nous naviguâmes dans la direction du soleil levant pendant une demi-journée après laquelle nous arrivâmes à une lagune située non loin de la mer, couverte de roseaux abondants et élevés ; des éléphants et d'autres animaux, très nombreux y paissaient.

5- *Après avoir dépassé cette lagune et navigué pendant une journée, nous fondâmes sur la mer des colonies (,nouvelles?) appelées le Mur Carien, Gytté, Aéra, Melita et Arambys.*

6- *Étant partis de là, nous arrivâmes au grand fleuve Lixos qui vient de la Libye. Sur ses rives, des nomades, les Lixites faisaient paître des troupeaux. Nous restâmes quelque temps avec ces gens, dont nous devînmes les amis.*

7- *Au-dessus d'eux, vivaient des Ethiopiens inhospitaliers, habitant une terre pleine de bêtes féroces, traversée par des grandes montagnes, d'où sort, dit-on, le Lixos. On dit aussi qu'autour de ces montagnes vivent des hommes d'un aspect particulier, les Troglodytes ; les Lixites prétendent qu'ils sont plus rapides à la course que des chevaux.*

8- *Ayant pris des interprètes chez les Lixites, nous longeâmes le désert, dans la direction du Midi, pendant un jour. Alors nous trouvâmes, dans l'enfoncement d'un golfe, une petite île, ayant une circonférence de cinq stades ; nous l'appelâmes Cerné et nous y laissâmes des colons.*

D'après notre voyage, nous jugeâmes qu'elle était située à l'opposite de Carthage. Car il fallait naviguer autant pour aller de Carthage aux Colonnes que pour aller des Colonnes à Cerné.

9- *De là, passant par un grand fleuve, le Chrétès, nous arrivâmes à un lac qui renfermait trois îles plus grandes que Cerné. Variant de ces îles, nous fîmes un jour de navigation et arrivâmes au fond du lac que dominaient de très grandes montagnes pleines d'hommes sauvages, vêtus de peaux de bêtes qui, nous lançant des pierres, nous empêchèrent de débarquer.*

10- *De là, nous entrâmes dans un autre fleuve, grand et large, rempli de crocodiles et d'hippopotames. Puis nous rebroussâmes chemin et nous retournâmes à Cerné.*

11- *Nous naviguâmes de là vers le Midi, pendant douze jours, en longeant la côte toute entière occupée par des Ethiopiens qui fuyaient à notre approche. Ils parlaient une langue incompréhensible, même pour les Lixites qui étaient avec nous.*

12- *Le dernier jour nous abordâmes des montagnes élevées couvertes d'arbres dont les bois étaient odoriférants et de diverses couleurs.*

13- *Ayant contourné ces montagnes pendant deux jours, nous arrivâmes dans un golfe immense, de l'autre côte duquel il y avait une plaine ; là nous vîmes, la nuit, des feux s'élevant de tous côtés par intervalles avec plus ou moins d'intensité.*

17- A partir de là, nous longeâmes, pendant trois jours, des flammes, et nous arrivâmes au golfe nommé la Corne du Sud. Dans l'enfoncement était une île, semblable à la première, contenant un lac, à l'intérieur duquel, il y avait une autre île, pleine d'hommes sauvages. Les femmes étaient de beaucoup les plus nombreuses. Elles avaient le corps velu et les interprètes les appelaient gorilles. Nous poursuivîmes des mâles, sans pouvoir en prendre aucun, car ils étaient bons grimpeurs et se défendaient. Mais nous nous emparâmes de trois femmes mordant et égratignant ceux qui les entraînaient ; elles ne voulaient pas les suivre. Nous les tuâmes et nous enlevâmes leur peau que nous apportâmes à Carthage. Car nous ne naviguâmes pas plus avant, faute de vivres.

Ce texte a été diversement commenté par les nombreux savants qui ont eu à l'examiner. Il semble acquis qu'il ait été originellement falsifié par Hannon lui-même qui ne voulait communiquer aucune donnée précise sur la fameuse route de l'or.

Il n'a probablement publié que ce qui était de nature à flatter l'immense orgueil qu'avaient retiré les Carthaginois de cette lointaine expédition sans toutefois compromettre l'exclusivité de l'accès à une zone prodigieusement enrichissante. Dans ces conditions, de nombreuses identifications de lieux demeurent hasardeuses et les chiffres de navires ou de passagers sont fortement sujets à caution.

D'autre part, si certains historiens admettent que Hannon parvint jusqu'au Golfe de Guinée en vue du volcan Cameroun, beaucoup tendent à limiter dans l'espace la portée de cette expédition. Les prochaines années pourraient nous apporter de nouvelles lumières concernant ce fameux périple.

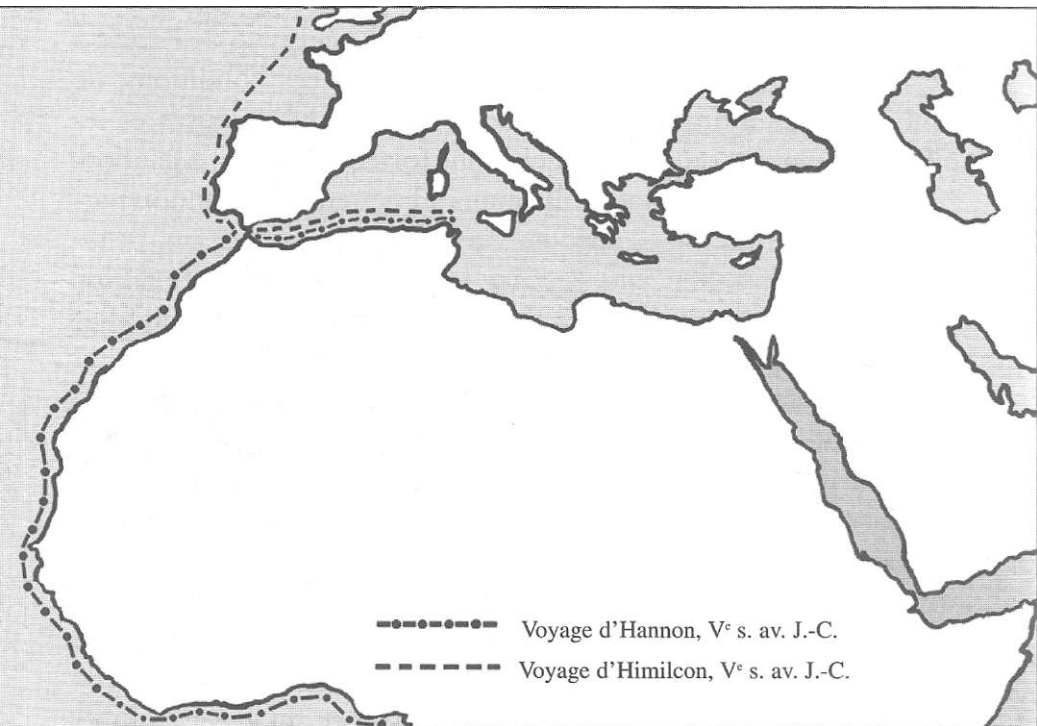
A la même époque, répondant aux mêmes préoccupations économiques, un autre Carthaginois, Himilcon, a exploré la côte atlantique de l'Europe de l'Ouest à la recherche de l'étain et de l'argent. Il semble que ce deuxième périple ait conduit les Carthaginois jusqu'aux îles britanniques.

Ces efforts gigantesques entrepris dans les divers domaines de l'économie carthaginoise et les changements survenus dans la vie sociale, religieuse et politique donnèrent à Carthage un aspect nouveau et la hissèrent au rang de grande puissance méditerranéenne.

14- Après avoir fait provision d'eau, nous continuâmes notre navigation le long de la terre pendant cinq jours, au bout desquels nous arrivâmes à un grand golfe que les interprètes nous disent s'appeler la Corne de l'Occident. Dans ce golfe se trouvait une grande île et, dans l'île, une lagune, qui renfermait une autre île. Y étant descendus, nous ne vîmes, le jour, qu'une forêt, mais, la nuit, beaucoup de feux nous apparurent et nous entendîmes des sons de flûtes, un vacarme de cymbales et de tambourins et un très grand bruit, la peur nous prit et les devins nous ordonnèrent de quitter l'île.

15- Nous partîmes donc en hâte de ce lieu, et nous longeâmes une contrée embrasée pleine de parfums ; des ruisseaux de flammes sortaient et venaient se jeter dans la mer. Tm. terre était inaccessible à cause de la chaleur.

16- Saisis de crainte, nous nous éloignâmes rapidement. Pendant quatre journées de navigation, nous vîmes, la nuit, la terre couverte de flammes ; au milieu était un feu élevé, plus grand que les autres et qui paraissait toucher les astres. Mais le jour, on reconnaissait que c'était une très grande montagne appelée le char des dieux.



Périple d'Hannon et d'Himilcon

CHAPITRE IV

L'apogée de Carthage et le premier conflit avec Rome

Battue par les Grecs, écartée de la Méditerranée orientale, Carthage avait réussi à rétablir une situation chancelante et, grâce à la nouvelle orientation de son empire et de son économie, elle revint, peu à peu, en surface et commença de nouveau à faire figure de grande puissance sur l'échiquier de la politique méditerranéenne. Exploitant les querelles entre les cités grecques, elle essaya de reconquérir les positions qu'elle avait perdues en Sicile et parvint à contrôler une bonne partie de l'île malgré l'hostilité de Denys de Syracuse et de ses successeurs qui tentèrent à plusieurs reprises de mettre un frein à son expansion.

L'essor de Carthage

La fin du IV^e s. voit Carthage reprendre pied dans le bassin oriental de la Méditerranée en nouant des relations commerciales intenses avec les nouveaux Etats d'Orient issus de la conquête d'Alexandre et, en particulier, avec le royaume des Ptolémées d'Egypte qui fondait sa nouvelle monnaie sur l'étalon phénicien, le même donc que celui adopté par Carthage où l'apparition des émissions monétaires proprement carthaginoises n'est guère antérieure au milieu du IV^e s. Sa puissance économique s'en trouva singulière-

ment renforcée. Au cours de la dernière décennie du IV^e s. Carthage connut une brève mais sérieuse alerte due à un nouveau tyran syracusien, Agathocle, qu'elle contribua, au début, à installer solidement au pouvoir. Dès qu'il se sentit fort, Agathocle s'empressa d'empiéter sur le territoire sicilien de Carthage. Au prix d'un grand effort militaire celle-ci réussit à refouler Agathocle vers Syracuse et l'y assiégea. Mais le tyran syracusain tenta une diversion hardie qui sera plus tard reprise par les Romains : trompant le blocus carthaginois, il réussit, à la tête de 14 000 hommes, à s'échapper de Syracuse et débarqua dans le sud du Cap Bon en 310. Il brûla sa flotte vraisemblablement pour enlever à ses soldats tout espoir de retour, puis, grâce à ses talents militaires, il parvint à se maintenir pendant trois ans dans le pays où il s'empara de plusieurs cités ; mais n'ayant pas réussi à inquiéter Carthage, bien en sécurité à l'abri de ses remparts, il vit bientôt sa tentative tourner court. Agathocle eut l'intelligence de ne pas s'enfermer trop longtemps dans cette conquête sans issue et préféra traiter avec les Carthaginois après avoir regagné discrètement la Sicile. Carthage put ainsi conserver sa province sicilienne. L'entreprise d'Agathocle, même si elle s'était soldée par un échec, avait eu le mérite de relâcher quelque peu la pression punique sur Syracuse sans compter qu'elle constitua un dangereux précédent que les Romains n'hésitèrent pas à suivre lors de la première, puis de la deuxième guerre punique. Agathocle avait peut-être l'intention de reprendre la lutte contre Carthage, mais sa mort en 289 l'empêcha de réaliser ses projets. Les Carthaginois en profitèrent pour consolider leur position d'autant plus que les dissensions entre cités grecques de Sicile favorisèrent leurs interventions et ils s'imposèrent souvent en arbitres de la situation. En 278, ils bloquèrent Syracuse qui ne fut délivrée que grâce à l'intervention de Pyrrhus, roi d'Épire et champion d'un hellénisme occidental en pleine décadence.

Pyrrhus réussit néanmoins à reconquérir toutes les possessions carthaginoises de Sicile sauf Lilybée. Cependant les cités grecques commencèrent à se méfier de Pyrrhus, voyant en lui un tyran en puissance, et certaines d'entre elles se rallièrent à Carthage. Devant cette hostilité déclarée, Pyrrhus abandonna en 276 l'île, et

Collier punique
Musée de Carthage

Découvert dans une tombe de Carthage. Il est constitué de nombreux éléments de matières et de formes diverses : or et pierres précieuses tels que lapis, turquoise, hyacinthe et perles. Notez en particulier deux pendentifs l'un circulaire, l'autre rectangulaire. Tous ces éléments jouent le rôle d'amulettes protectrices. Datable du VII^e s. av. J.-C.



Monnaie punique

Sur la face est représentée une tête de femme pouvant être celle de Coré, déesse des moissons. Deux épis de blé décorent ses cheveux, elle est parée d'un collier et de boucles d'oreilles. Au revers sont représentés un cheval et un globe rayonnant flanqué de deux cobras.

Cette pièce est datée du milieu du III^e s. av. J.-C. Elle est en électrum, alliage d'or et d'argent dans les proportions d'un tiers et deux tiers.

Les motifs reproduits sont des emblèmes de Carthage.

les Carthaginois purent reprendre leurs positions. Puis profitant à nouveau des rivalités, jamais éteintes entre les diverses cités grecques de Sicile, ils ne tardèrent pas à étendre leur influence dans le reste de l'île. Un effort militaire vigoureux aurait permis aux Carthaginois l'occupation rapide de l'île bien avant le début du III^e s. Carthage ne le fit pas et, lorsqu'en 269 elle s'installa à Messine, elle se trouva face à face avec la nouvelle force méditerranéenne : Rome.

La première guerre punique

La cause directe de la guerre qui va se déclencher a été l'appel lancé à Rome par les Mamertins. Ceux-ci, bloqués à Messine par le syracusain Hiéron, demandent d'abord du secours aux Puniques qui accèdent à leur sollicitation mais pour occuper aussitôt la ville ; un deuxième parti mamertin, mécontent de cette occupation punique, fait appel aux Romains.

Rome avait, à cette époque-là, réussi à imposer son hégémonie à toute l'Italie et venait également de s'installer à Rhégion, de l'autre côté du détroit.

Beaucoup d'historiens, repensant l'histoire après coup, en conclurent que cette situation mettant deux impérialismes face à face, devait fatalement dégénérer en choc qui aboutirait nécessairement à la disparition d'une des deux forces en présence. C'est une vue très séduisante, à coup sûr, mais qui ne tient pas assez compte de la complexité de la situation car le déclenchement du conflit avait quelque chose de paradoxal : les deux puissances qui n'allaient pas tarder à se transformer en forces hostiles, avaient eu jusque-là des rapports pacifiques et amicaux. La puissance maritime et commerciale de Carthage ne pouvait gêner la puissance terrestre et agricole de Rome. Les deux États semblaient s'être engagés dans deux voies parallèles sinon complémentaires.

Plusieurs traités dont le premier remonterait à 509 avant J.-C. avaient déjà concrétisé une volonté assez nette de coexistence fon-

dée sur une limitation raisonnable des ambitions et la nécessité de lutter contre l'ennemi commun : les Grecs, à la veille de la première guerre punique, la décadence de l'hellénisme occidental supprimait certes un facteur important d'entente mais ne rendait nullement le conflit inévitable, car un clivage de la Méditerranée en deux domaines suffisamment distincts aurait bien pu résoudre le problème. Carthage en tout cas ne pouvait, à cette époque, engager une politique véritablement impérialiste. C'était incompatible avec son régime politique et son organisation militaire. Tout ceci explique l'extrême lenteur qui marquera le début de la guerre. De même, à Rome on hésita longuement avant de se résoudre à engager les hostilités : deux partis, l'un pacifiste, l'autre belliqueux, le premier représenté par la puissante famille des *Claudii*, le second par celle des *Fabii* s'affrontèrent sur la scène politique. Les sénateurs ne parvenaient pas à se mettre d'accord, et l'affaire, d'après Polybe, fut portée devant le peuple qui vota en faveur d'une intervention en Sicile. En fait, conformément à des usages établis, il appartenait au Sénat et non au peuple de décider. Mais même si le peuple n'a pas décidé seul, en l'occurrence, il a dû faire pression sur le Sénat pour le pousser à ratifier l'expédition de Sicile. Les *Fabii* agitaient devant l'opinion populaire la menace d'un impérialisme punique envahissant et appâtaient les foules par l'évocation des trésors fabuleux que détenaient les cités siciliennes ; enfin, ils avaient réussi à convaincre les Romains que la guerre serait rapide et limitée. Il faut aussi tenir compte du fait que les grandes familles romaines d'origine campagnienne étaient pour la guerre, car la fermeture du détroit de Messine par les Puniques aurait été néfaste pour l'industrie et le commerce capouan ; or le consul *Appius Claudius Caudex*, champion du parti de la guerre, était entièrement lié à l'aristocratie capouane par des intérêts et par certaines parentés. En 264, il tint garnison à Messine. Jusque-là il n'y avait eu aucune déclaration de guerre, mais celle-ci paraissait difficilement évitable, en dépit des hésitations de Carthage qui semblait vouloir éviter le conflit et qui réagissait mollement devant les initiatives romaines.

C'est ainsi, par exemple, que l'amiral punique Hannon, craignant d'aggraver la tension entre les deux états punique et romain et n'ayant pas reçu d'instructions précises de la part de son gouvernement, évacua Messine. Cette attitude fut jugée trop conciliante par Carthage qui crucifia son amiral puis s'entendit avec Hiéron de Syracuse pour bloquer le détroit et isoler les Romains dans la citadelle de Messine. Une première négociation entre les deux belligérants échoua et fut suivie par une tentative romaine de forcer le blocus. Les Carthaginois, décidément trop conciliants et voulant garder pour eux le bon droit, se contentèrent de repousser le convoi romain et allèrent jusqu'à rendre à leurs ennemis les navires pris au cours de l'engagement. De nouveau, ils préférèrent la négociation à la guerre et ils eurent beau avertir les Romains qu'en cas de rupture « *ils ne pourraient même plus se laver les mains dans la mer* », ils ne purent éviter la guerre. Celle-ci dura 23 ans (264-241). Elle peut se diviser, dans ses grandes lignes, en quatre phases assez distinctes.

La première se situe entre 264 et 260. Peu de faits saillants hormis le passage de Hiéron de Syracuse dans le camp romain, ce qui eut pour effet d'isoler les Puniques, la prise d'Agrigente par les troupes romaines, et enfin la décision que s'imposa le Sénat romain de construire une flotte. Jusque-là, les Romains n'avaient eu qu'une marine tout à fait rudimentaire. Grâce au concours de nombreux alliés aguerris dans le domaine de la navigation, tels les Syracusains, et à une quinquérème punique prise en 264 qui servit de modèle, les Romains purent improviser une flotte de cent quinquérèmes et vingt trirèmes.

Avec la construction d'une flotte romaine, la guerre entra dans sa seconde phase et fut rapidement marquée par l'important avantage pris par les Romains sur leurs adversaires. En effet, la flotte romaine improvisée va s'attaquer à une des flottes les plus réputées du monde antique, et, grâce à un stratagème qui consista à pourvoir les navires de grappins et de passerelles de manière à pouvoir monter à l'abordage des bateaux ennemis, le consul *Duilius* surprit les Carthaginois et réussit à les battre près de Mylae (Milazzo), en 260.

Stèle punique votive

Musée de Carthage

Cette stèle provient du tophet de Carthage.

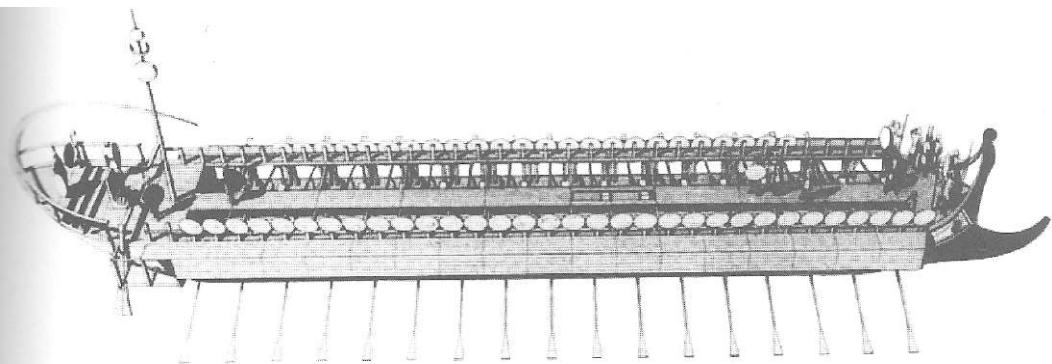
Dans le fronton, est gravé le signe dit de Tanit. Dans le premier registre, représentation d'une proue de navire armée d'un éperon en trident. Dans le registre inférieur, est gravée la dédicace votive.



Restitution d'une galère antique

La trière (ou trirème) était le navire de guerre par excellence du V au III^e s. av. J.-C. Long de 35 à 36 m et large de 5 à 5,50 m, le navire était manœuvré par 170 rameurs répartis sur trois rangs superposés par bord.

L'ensemble de l'équipage, rameurs et matelots, atteignait les 200 hommes. C'était un véritable cuirassé, armé d'un éperon trilame destiné à enfoncer la coque des navires adverses. La trirème sera supplantée à partir du III^e s. par la quinquérème ou pentère qui sera le navire de la première guerre punique. Longue de 37 m, large de 7 m, elle comporte cinq rangs de rameurs superposés et nécessite 300 hommes répartis par deux pour chaque aviron. Elle embarque aussi 120 soldats. L'abordage du navire adverse était préféré à l'éperonnage.



Ce fut une cruelle désillusion pour les Puniques qui perdirent quarante cinq navires sans que toutefois leur potentiel guerrier soit sérieusement entamé. Du côté romain, l'effet moral de la victoire fut considérable mais l'opération a été fort coûteuse sur le plan financier, et les Romains montraient malgré tout une certaine répugnance pour les expéditions maritimes. Aussi une certaine accalmie succéda-t-elle à cette première grande offensive maritime et il fallut attendre l'année 256 pour voir les Romains mûrir puis exécuter un projet de débarquement en Afrique destiné surtout à pousser les Carthaginois à relâcher leur effort en Sicile en ébranlant les bases quelque peu fragiles de leur empire africain. Suivant la voie déjà tracée par Agathocle, les légions romaines, dirigées par *Regulus*, débarquèrent près de Clupea (Kélibia). Le Cap Bon fut razié, les Berbères commencèrent à se soulever et Carthage connut des difficultés de ravitaillement. Mais un officier Spartiate à la solde de Carthage, Xanthippe, réorganisa l'armée punique et parvint presque à écraser les 15 000 romains dont 2 000 seulement réussirent à s'échapper. L'expédition d'Afrique dirigée par *Ikegulus* tourna court et Rome se résolut à concentrer ses efforts en Sicile.

La guerre entra alors dans sa troisième phase qui devait durer de 255 à 247 et qui fut marquée par une nouvelle tactique romaine tendant à arracher aux Puniques leurs places fortes siciliennes. Panorme commença par succomber aux Romains qui purent alors porter leurs efforts sur Lilybée qu'ils bloquèrent. Mais, au cours de l'année 249, les Romains allaient subir coup sur coup, une série de désastres qui les affaiblirent tant sur le plan matériel que moral. Voulant attaquer la flotte punique à Drepane, les Romains subirent un premier désastre auquel vingt sept navires seulement échappèrent ; les Puniques s'emparèrent quelque temps après d'un convoi de transport romain se dirigeant vers Lilybée. Une tempête fit ensuite le reste, et la flotte romaine se retrouva en 249 avec vingt navires seulement. Carthage venait de rétablir une incontestable supériorité sur mer et détenait une chance exceptionnelle sinon de forcer la victoire, du moins d'obtenir une paix avantageuse. Mais pour des raisons de politique intérieure, Carthage ne fit pas l'effort qui s'imposait, permettant ainsi à son ennemi de reconstituer ses forces.

L'année 247 inaugura la dernière phase de la première guerre punique marquée par l'entrée en scène d'Amilcar Barca qui mena contre les Romains une habile guerre de harcèlements, les inquiétant sérieusement à plusieurs reprises, mais qui, faute de moyens et de renforts, ne put emporter la décision. Les opérations traînèrent en longueur. Rome réussit à imposer à ses riches un lourd sacrifice financier qui lui permit d'accroître ses forces et de porter aux Puniques, épuisés par une guerre trop longue, le coup décisif au large des îles Aegates en 241. Carthage n'eut plus d'autre alternative que la paix et Amilcar reçut les pleins pouvoirs pour la négocier.

Au terme de cette guerre, Carthage dut évacuer la Sicile, abandonner les îles Aegates et Lipari, accepter de payer une indemnité de 3 200 talents en trois ans et s'engager à ne plus recruter de mercenaires en Italie et chez les alliés de Rome.

Il est remarquable de noter que Rome n'avait pas cherché à ruiner irrémédiablement un rival gênant son impérialisme puisqu'elle n'exigea pas de Carthage de détruire ou de livrer sa flotte et qu'elle ne toucha pas à son empire, mise à part la Sicile que les Romains voulaient contrôler.

Il serait également intéressant d'analyser les causes de l'échec carthaginois dans cette guerre qui était presque exclusivement maritime alors même que les Puniques passaient pour les maîtres de la mer.

Beaucoup d'historiens qui se sont penchés sur la question ont attribué la victoire finale des Romains sur les Puniques aux qualités morales dont les premiers ont fait preuve ; suivant en cela la tradition ancienne, ils n'ont pas douté de la supériorité d'une armée de citoyens animée de patriotisme sur une armée de mercenaires dilettantes. Mais on peut penser aussi à l'attrait du butin et des primes qui constituait un extraordinaire stimulant pour des soldats de métier, des professionnels de la guerre, supérieurement expérimentés et ayant au plus haut point le goût du risque et de l'aventure. Au cours des opérations et en dépit de leur courage indéniable, les soldats romains n'ont fait preuve d'aucune qualité guerrière exception-

nelle. Xanthippe qui avait du talent et des moyens n'a pas eu beaucoup de peine à tailler en pièces l'armée de *Regulus*. Certes les amiraux romains purent remporter quelques victoires sur la flotte punique en la surprenant par des procédés insolites, mais les mêmes amiraux prouvèrent leur inexpérience des choses de la mer en laissant la tempête détruire leur flotte à trois reprises et, d'une manière générale, la supériorité des cadres carthaginois sur ceux de Rome parut évidente. En réalité ce qui a causé la perte de Carthage, c'est en premier lieu un défaut de coordination flagrant entre l'appareil gouvernemental et le commandement militaire. Si l'on excepte Amilcar, tous les chefs de l'armée punique semblèrent timorés et se cantonnèrent souvent dans une attitude défensive laissant toute l'initiative des opérations à leurs adversaires. Ils étaient vraisemblablement paralysés par la crainte d'un tribunal extraordinaire qui, à Carthage, jugeait impitoyablement toute défaillance dans la conduite de la guerre. C'est ainsi qu'ils ratèrent de multiples occasions de pousser plus loin certains avantages acquis sur le terrain de la lutte et qu'ils perdirent de précieux alliés comme Hiéron de Syracuse. D'autre part, ces mêmes généraux manquèrent de renforts et de soutiens dans les moments les plus décisifs ; et les raisons d'une telle faille sont à rechercher dans la structure même du système politique carthaginois où une caste de nobles dominant la situation s'est toujours méfiée des généraux vainqueurs et, de ce fait, prestigieux et susceptibles de tenter de s'appuyer sur les mercenaires pour s'emparer du pouvoir. Ce sont donc les contradictions mêmes du régime carthaginois qui expliquent, en grande partie, la carence des Puniques. Cette longue guerre ébranla sérieusement l'économie de Carthage. Le commerce fut paralysé et les ressources manquèrent quand il fallut payer les mercenaires. Le paiement de ces mercenaires créait de véritables hémorragies budgétaires occasionnant à Carthage de multiples difficultés de trésorerie qui eurent leur poids dans l'évolution de la guerre. Rome, n'ayant pas eu à affronter de tels obstacles, eut beaucoup plus de souffle.

La révolte des mercenaires et l'entre-deux-guerres

Certaines difficultés rapidement entrevues au cours de la guerre prirent une acuité tout à fait dramatique pour Carthage au lendemain de sa défaite. Ces difficultés vont dégénérer en crise qui, en même temps qu'elle révélera tous les vices de l'état carthaginois, ébranla terriblement les fondements de la puissance punique.

En effet, Carthage qui avait à payer les indemnités de guerre dut, en plus, faire face à une situation générale épouvantable. La guerre, en entravant le trafic et le commerce, avait tari les sources mêmes de la prospérité. L'expédition de *Regulus* avait ravagé le plus riche des territoires puniques, le Cap Bon. La révolte grondait parmi les paysans berbères durement exploités par Carthage qui, de surcroît, n'avait pas pu payer la solde de ses mercenaires. Ceux-ci au nombre de 20 000 étaient concentrés à Lilybée et attendaient le règlement de leurs arriérés. En 241, ils furent ramenés en Afrique en vue d'être payés puis démobilisés. Normalement, on aurait dû payer les contingents au fur et à mesure de leur arrivée puis les licencier. Mais le trésor de Carthage étant vide, le gouvernement les concentra tous près de Sicca (Le Kef) et voulut négocier avec eux pour obtenir une réduction de solde ou quelque arrangement qui lui aurait accordé un certain répit. Mais des contestations s'élevèrent, accentuées par la diversité des origines, des ethnies et des langues. Cela ne tarda pas à dégénérer en mouvement de masses qui prit, de jour en jour, de plus en plus d'ampleur. Carthage comptait précisément sur les diversités ethniques qui empêchaient les contingents de s'entendre et sur les cadres subalternes formés d'officiers indigènes, souvent conciliants, pour maintenir la discipline et imposer son point de vue. Or tous ses calculs s'avérèrent faux, et elle ne tarda pas à réaliser l'imprudence commise en opérant le rassemblement de plus de 20 000 hommes qui avaient de sérieuses raisons de lui en vouloir et qui, le cas échéant, n'éprouveraient aucun scrupule à faire valoir leur droit par la force.

Le mercenaire qui vit en marge de la société, est tout naturellement porté à se révolter contre une autorité qui n'a pas respecté les engagements pris à son égard. D'autre part l'armée punique comprenait un grand nombre d'esclaves et d'affranchis fugitifs ou de déserteurs qui étaient des révoltés en puissance contre l'ordre social régnant. Tout cela se place dans un contexte de guerres serviles qui ne cessent d'éclater en Orient et qui commencent à gagner l'Occident. Aussi la diversité ethnique n'empêcha pas les mercenaires conscients de leurs intérêts et de leur force de se révolter. Ils furent d'ailleurs presque tout aussitôt rejoints par la masse des paysans berbères, toujours à l'affût de la moindre possibilité de secouer le joug carthaginois, et d'autant plus mécontents qu'ils avaient dû livrer la moitié de leur récolte en guise de tribut à Carthage pendant la guerre. Ainsi, d'un simple conflit de salaires on passe à un véritable conflit de classes, mettant aux prises un double prolétariat militaire et agricole uni par l'exploitation commune dont il est victime et une aristocratie exploitante qui est, de surcroît, immigrée.

Les révoltés quittèrent le Kef, marchèrent sur Tunis et s'y installèrent. Carthage se tourna alors vers les cadres subalternes de l'armée mercenaire, essayant de trouver avec eux un arrangement qui lui aurait permis d'avoir les mains libres et de mater aussitôt les Berbères. Le carthaginois Giscon tint une série de réunions avec ces officiers, parvint à trouver un accord avec eux et commença même à payer leur solde. Dès que la nouvelle se répandit un mouvement de masse se déclencha, aboutissant rapidement à l'élimination des cadres moyens jugés trop conciliants et qui furent débordés par des éléments absolument intransigeants. Deux chefs nouveaux, surgis de la masse et élus par elle, se dressèrent devant Carthage et prirent la direction de la révolte : Spendios, ancien esclave romain, qui redoutait d'être rendu à son maître en cas d'arrangement et Mathô, un libyen qui savait que tout règlement de l'affaire des mercenaires entraînera l'écrasement des Berbères ; l'un et l'autre étaient décidés à aller jusqu'au bout. Ils montrèrent leur intransigeance en faisant massacrer tous les officiers qui avaient accepté de négocier avec Carthage et en jetant en prison Giscon et sa suite.

La guerre entra alors dans sa phase active : 70 000 Libyens répondirent à l'appel de Mâtho pour mettre fin à tous les abus de Carthage et venger l'acte sanglant qu'elle venait d'accomplir en exécutant 3000 déserteurs berbères rendus par Rome. Les femmes berbères firent don de leurs bijoux, ce qui permit de régler l'arriéré de solde des mercenaires. On sollicita l'appui de toutes les cités hostiles à Carthage dont le commerce souffrait de la concurrence punique.

Carthage, ruinée, sans armée et sans alliés, se trouva dans une situation alarmante. Au prix d'un extraordinaire effort, elle mobilisa ses citoyens, enrôla de nouveaux mercenaires, les plaça sous le commandement de Hannon et les dirigea vers Utique et Hippo Diarrhytus (Bizerte) que les révoltés venaient d'assiéger. Hannon ne s'étant pas montré à la hauteur de la tâche, ce fut à Amilcar que l'on confia une seconde armée et le soin de diriger les opérations contre les rebelles. Celui-ci réussit à surprendre Spendios et à le battre grâce à une manœuvre qui annonce la tactique d'Hannibal. Ce succès valut à Carthage le ralliement d'un chef berbère, Naravas, et permit aux Carthaginois de remporter une nouvelle victoire sur Spendios. Amilcar voulut exploiter ce nouveau succès pour obtenir de nouveaux ralliements parmi ses anciens soldats. Il traita les prisonniers avec beaucoup de mansuétude, leur proposant soit de s'enrôler dans l'armée carthaginoise, soit de rentrer dans leur pays. Cette indulgence inquiéta fort les chefs de l'armée rebelle qui ripostèrent en massacrant Giscon et 700 prisonniers carthaginois, creusant ainsi un fossé de sang entre les deux adversaires et rendant toute réconciliation impossible. Les Carthaginois, exaspérés, décidèrent que les rebelles prisonniers seraient écrasés par les éléphants et la guerre prit la tournure « inexpiable » qui devait désormais la caractériser.

Cependant, les rebelles mirent à profit certaines mésententes entre Hannon et Amilcar et réussirent à reprendre l'avantage. Utique et Bizerte passèrent de leur côté. Carthage fut de nouveau dans une position critique. Elle eut beau limoger Hannon et donner tous les pouvoirs à Amilcar, elle ne se retrouva pas moins en proie à la famine, et c'est de Rome et de Syracuse que le secours vint. Ces deux cités interdirent à leurs marchands d'approvisionner les révol-

tés et les invitèrent à vendre des vivres à Carthage. Ainsi les ennemis de la veille, oubliant leur querelle, décidèrent de ne considérer que leur intérêt commun qui était de lutter sans merci contre un soulèvement qui prenait, à leurs yeux de défenseurs de l'ordre établi, des allures subversives et qui menaçait de faire tâche d'huile en cas de succès. Les mercenaires se rendirent compte de la vanité de leurs efforts et abandonnèrent le siège de Carthage. Pendant ce temps-là, Amilcar parvint à enfermer l'armée de Spendios dans le « Défilé de la Scie » (situé vraisemblablement entre Zaghouan et Grombalia), s'empara de ses chefs, au cours de pourparlers, remporta sur elle une grande victoire et d'après Polybe fit écraser les 40 000 survivants par ses éléphants. La cause semblait entendue malgré la victoire que remporta Mathô sur les Punique, quand ceux-ci tentèrent de reprendre Tunis. Mais Mathô fut battu, quelque temps après, près de Lemta (Lepti Minus), pris et atrocement supplicié. Bizerte et Utique se rendirent et Carthage rétablit toute son autorité sur les Libyens.

Cette guerre inexpiable dont certains épisodes furent décrits et romancés par Flaubert dans « Salammbô », faillit sonner le glas pour Carthage. Elle en sortit épuisée. Rome avait exploité sa faiblesse pour la déposséder de la Sardaigne, mais la conquête de l'Espagne allait inaugurer pour elle une ère nouvelle qui la conduira à grands pas vers une nouvelle prospérité.

CHAPITRE V

Hannibal et la deuxième guerre punique

Les Barcides en Espagne et le déclenchement de la guerre

La première guerre punique et la révolte des mercenaires ont fait apparaître Amilcar Barca comme un grand stratège doublé d'un habile politicien, c'est-à-dire comme l'homme providentiel indispensable au rétablissement de la puissance carthaginoise. Ayant beaucoup réfléchi aux diverses causes de la défaite de sa patrie, celui-ci va essayer de remédier aux deux défauts qui lui ont paru caractériser le régime carthaginois, à savoir la faiblesse du commandement militaire et l'instabilité économique.

Des exemples de solution s'offraient à lui chez les rois hellénistiques dont le pouvoir était intimement lié à l'autorité militaire. Les rois hellénistiques s'assuraient un indiscutable ascendant sur leurs troupes de mercenaires grâce à une mystique tendant à les faire passer pour détenteurs de dons divins et surnaturels leur conférant l'invincibilité militaire. La leçon hellénistique a été bien retenue par Amilcar auquel il ne restait plus qu'à adapter ces idées à la réalité punique tant sur le plan politique qu'idéologique. Or les conditions de réalisation se trouvaient facilitées par la grande crise de la

guerre des mercenaires et par la victoire d'Amilcar sur les révoltés. Sorti auréolé de prestige et de gloire, il aurait pu imposer à Carthage une espèce de tyrannie. Il ne le fit pas, car il avait également tiré la leçon de précédentes tentatives malheureuses de dictature à Carthage et, de plus, il voyait loin et sentait que les besoins en ressources économiques et militaires primaient tout pour l'immédiat. Tout ce qu'il fit à Carthage c'est, peut-être, une modification de la constitution dans un sens plus démocratique en diminuant la toute-puissance de l'oligarchie. Les Barcides utilisèrent, au sein de Carthage, le parti démocratique qui commença à se manifester dès la fin du IV^e s., pour assurer la liaison entre leur pouvoir militaire et le gouvernement intérieur de Carthage.

Cependant, ce n'est pas dans sa patrie qu'Amilcar va fonder son pouvoir mais en Espagne, province suffisamment éloignée de Rome et de Carthage, et suffisamment riche pour pallier l'étouffement de l'économie punique en cas de guerre.

Carthage avait déjà des intérêts en Espagne dont Amilcar connaissait la richesse et la valeur militaire. Il comprit qu'il trouverait là les bases du pouvoir monarchique et militaire et les ressources économiques et en hommes dont il avait besoin. Il partit donc pour l'Espagne et parvint à soumettre une grande partie du pays et à l'organiser en s'inspirant dans son action des grands fondateurs d'empire comme Alexandre. Il fonda son pouvoir politique sur l'armée et développa la mystique de la victoire due au chef inspiré et invincible. Il pratiqua une politique d'assimilation des indigènes par l'enrôlement des soldats vaincus et de nombreux mariages mixtes.

Les Barcides s'orientent nettement vers le pouvoir monarchique en Espagne comme le prouvent l'évolution monétaire et le comportement d'Hasdrubal, gendre et successeur d'Amilcar qui fonde une seconde Carthage, appelée par les Romains Carthagène : c'est « Qart Hadasht », la ville nouvelle mais aussi la capitale, donc une « nouvelle Tyr », ce qui enlève à Carthage le privilège d'être la seule « nouvelle Tyr ». Le même Hasdrubal construit un palais et se fait saluer du titre de roi. Il faut bien noter que ce pouvoir royal, les Barcides ne l'exercent qu'en Espagne et non à Carthage. Un autre

trait mérite également d'être souligné, c'est l'indépendance de plus en plus grande que les Barcides prennent par rapport à Carthage. D'habitude les généraux étaient désignés par le Sénat ou l'assemblée populaire de Carthage, avec les Barcides c'est désormais l'armée qui désigne son chef, puis le Sénat ratifie. Ainsi Hannibal jouit d'une liberté complète au point de vue diplomatique : il négocie avec les différents peuples, traite avec le roi de Macédoine et semble ainsi diriger la politique extérieure et militaire ; le gouvernement intérieur restant entre les mains des anciens organes du pouvoir. C'est une politique qui s'apparente bien plus avec les régimes monarchiques qu'avec les institutions traditionnelles de Carthage.

La position personnelle des Barcides se renforçait donc de jour en jour et les bienfaits de la conquête de l'Espagne ne tardèrent pas à se faire sentir dans tout le monde carthaginois. Les progrès de la conquête et la prospérité qui en résulta finirent par inquiéter Rome qui, sous la pression de son alliée, Marseille, dont les intérêts en Méditerranée et en Espagne étaient de plus en plus menacés, obtint, en 226, d'Hasdrubal l'engagement de ne pas dépasser l'Ebre dans ses conquêtes.

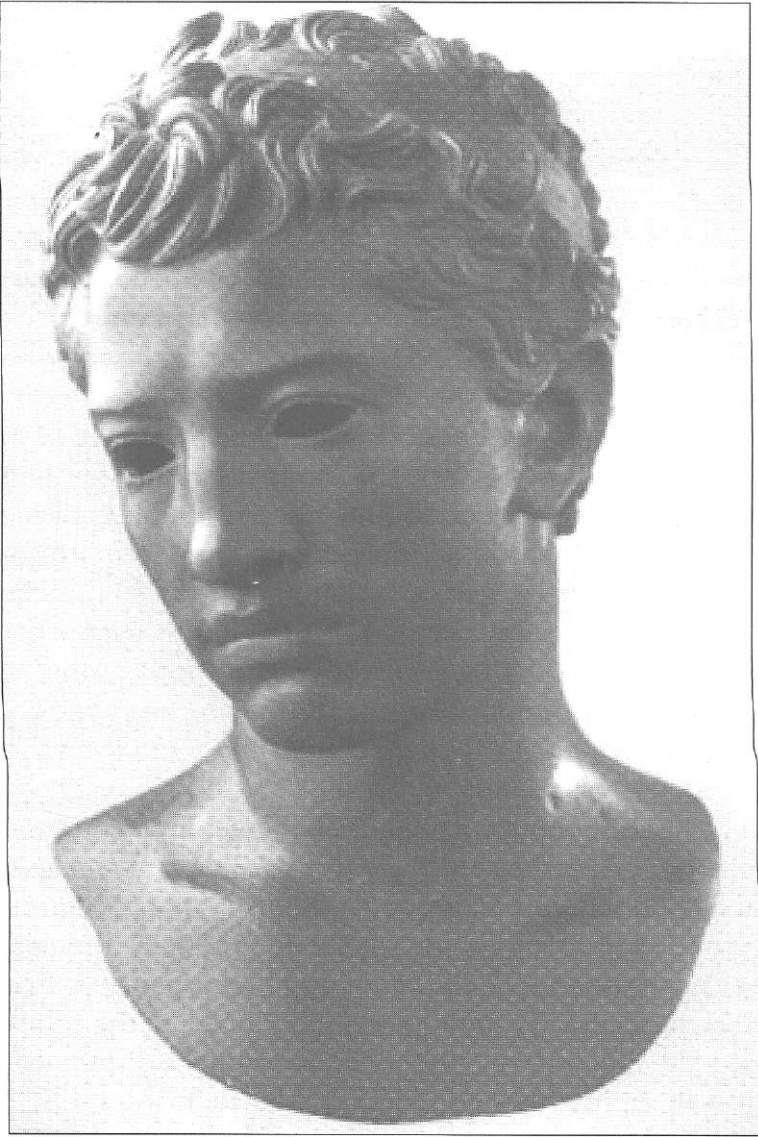
À la mort d'Hasdrubal, l'armée désigna Hannibal, alors âgé de 26 ans, pour lui succéder. Celui-ci montra un talent exceptionnel dans la poursuite de l'action de ses prédécesseurs. En moins de vingt ans, les Barcides avaient réussi à alimenter abondamment le trésor de Carthage et à rénover sa puissance économique et militaire. De vastes horizons s'ouvraient désormais devant elle. Mais en 219, un incident éclata qui allait plonger Rome et Carthage dans les affres d'une nouvelle guerre. L'affaire de Sagonte fut à l'origine des hostilités. Rome et Marseille intervinrent dans les affaires intérieures de la petite cité pour intriguer et pousser au pouvoir une faction hostile aux Carthaginois. Le plan réussit et les amis de Carthage qui gouvernaient la ville furent massacrés. Les Sagontais ne tardèrent pas à entrer en conflit avec un peuple voisin allié de Carthage dont Hannibal prit le parti, ce qui le poussa à s'emparer de Sagonte. Sous la pression de Marseille et d'un groupe politique activiste, prédominant au Sénat et partisan d'une intervention immédiate contre Car-

thage dont la puissance, grâce à ses nouvelles bases d'Espagne, devenait menaçante, Rome décida d'exploiter l'affaire de Sagonte et de réagir. Elle somma le Sénat carthaginois de sévir contre Hannibal qui à ses yeux, venait de violer le traité de 226 en portant atteinte à une alliée de Rome. Le Sénat carthaginois fit valoir que Sagonte se trouvait au sud de l'Ebre et qu'en 226 elle n'était pas l'alliée de Rome et accepta la déclaration de guerre romaine. La responsabilité du déclenchement de ce conflit a alimenté d'abondantes discussions entre les historiens. La tradition historique favorable à Rome rejette toute la responsabilité sur Carthage. En fait, il semble bien qu'les Carthaginois envisagèrent, à long terme, la revanche, mais en 219 ils ne s'estimaient pas prêts à la tenter. En attaquant Sagonte, ils pensaient être forts de leur bon droit et, agissant au sud de l'Ebre, ils ne violaient d'aucune manière le traité de 226, sauf si on suppose que l'Ebre en question n'est en fait que le Jucar d'aujourd'hui, comme on a pu le prétendre sans toutefois le prouver.

En tout cas, du côté punique il restait encore beaucoup à faire pour consolider l'œuvre de conquête de l'Espagne et achever de forger une force militaire capable de battre Rome. Carthage n'avait presque pas de flotte. Elle ne souhaitait donc nullement la guerre, mais elle ne pouvait pas non plus ignorer le défi que lui lançait Rome sans compromettre son prestige aux yeux des Espagnols.

Les victoires d'Hannibal et ses échecs

Les Romains semblaient croire qu'une rapide campagne sur deux fronts, en Espagne et en Afrique, les débarrasserait de la puissance carthaginoise. Rome comptait sur l'incontestable supériorité de ses forces navales pour opérer des débarquements en Afrique et en Espagne et assurer des liaisons continues avec les troupes en guerre. Les Carthaginois, déçus par le comportement de leur flotte lors de la première guerre, l'avaient quelque peu délaissée pour reporter tous leurs efforts sur l'armée de terre. Aussi, Hannibal qui prit l'initiative d'imposer la guerre en Italie, fut-il obligé d'emprun-



Buste en bronze

Découvert à Volubilis en 1944.
Conservé au musée de Rabat, au Maroc.

C'est le portrait présumé d'Hannibal jeune. Il est représenté à la mode hellénistique sur le modèle d'Alexandre le Grand, au moment où il est proclamé chef de l'état barcide d'Espagne : jeune homme imberbe, aux traits gracieux et énergiques à la fois, la tête ceinte du diadème royal. Certains attribuent toutefois ce bronze à Juba II, dernier roi de Maurétanie.

ter la voie terrestre malgré les nombreux problèmes que cela posait et les risques de perte de temps et d'hommes que cela comportait. Après avoir assuré ses arrières en faisant venir d'Afrique des troupes destinées à protéger l'Espagne contre une éventuelle attaque romaine, il envoya de nombreux émissaires dans le monde celtique en plein éveil et prit ses dispositions pour utiliser les forces vives de ce monde contre les Romains.

Au printemps de l'année 218, il s'ébranla vers l'Italie à la tête d'une armée composée de 50 000 fantassins, 9 000 cavaliers et 37 éléphants. Après de longs mois d'une marche pénible et pleine d'embûches, il déboucha dans la vallée du Pô en septembre 218. Son armée ne comptait plus que 20 000 fantassins, 6 000 cavaliers et 21 éléphants. L'ampleur des pertes dispense de tout commentaire sur les difficultés auxquelles se heurta le grand général carthaginois. La traversée des Alpes eut probablement lieu dans une zone comprise entre le col du petit Saint Bernard et celui du mont Genève et frappa les esprits depuis l'antiquité. En fait, ce ne fut pas un exploit hors série et à plusieurs reprises des bandes celtiques avaient réussi à franchir cette montagne. La principale difficulté de l'entreprise résidait dans le double fait qu'il s'agissait cette fois-ci de faire traverser les Alpes à une armée flanquée de cavalerie et de train d'équipages au moment où les premières chutes de neige rendaient la marche particulièrement meurtrière et de faire face à l'hostilité des tribus montagnardes qui ne cessèrent de harceler les troupes d'Hannibal. Mais celui-ci avait accepté tous les risques en vue de réaliser son plan qui était d'éviter de se heurter aux armées romaines avant d'avoir atteint l'Italie du Nord où Rome n'avait pas encore bien affermi son installation et où il était susceptible de trouver de nombreux alliés contre ses adversaires. Dès que les Romains réalisèrent la gravité de la situation, ils annulèrent leur expédition en Afrique et se contentèrent d'envoyer une armée en Espagne afin de couper Hannibal de ses réserves en hommes et en richesses puis ils essayèrent d'arrêter la progression d'Hannibal en Italie du Nord. Ils subirent un premier échec à l'ouest du Tessin, en décembre, puis se firent écraser sur la Trébie, perdant les trois quarts des forces qu'ils avaient engagées dans la bataille.

Cet éclatant succès et l'exploitation qu'il en fit par une habile propagande valurent à Hannibal le ralliement de nombreux Gaulois de la Cisalpine. Les Romains abandonnèrent à leurs rivaux la plaine du Pô tout en décidant de leur défendre l'accès de l'Italie centrale à l'abri de l'Apennin. Hannibal franchit péniblement cette chaîne, y laissant bon nombre de ses soldats et la presque totalité de ses éléphants puis, laissant sur sa gauche l'armée romaine, il se dirigea vers Pérouse. Bientôt, les légions adverses commandées par *Elaminius* se lancèrent à ses trousses, le poursuivant sans relâche et surveillant de très près ses mouvements. Hannibal finit par s'engager dans un étroit défilé séparant le lac de Trasimène et les collines dominant ce lac. Il campa à la sortie de ce passage alors que les Romains campaient à son entrée pour passer la nuit. Mais le lendemain de ce jour, au petit matin du 21 juin 217, alors qu'un épais brouillard recouvrait le paysage, Hannibal, qui avait auparavant embusqué ses hommes sur les hauteurs et laissé les Romains s'engager largement dans l'insidieux couloir, fit soudainement barrage avec ses cavaliers en avant et en arrière des colonnes romaines en marche pendant que ses autres troupes, dévalant des hauteurs se précipitaient sur l'ennemi l'attaquant de toutes parts. En deux ou trois heures, 15 000 Romains et leur chef *Elaminius* furent massacrés et noyés dans le lac où, affolés, ils avaient cherché refuge ; 15 000 autres furent faits prisonniers. Presque toute l'armée romaine a été mise hors de combat alors qu'Hannibal avait perdu à peine deux milliers de Gaulois. Les Romains s'étaient laissés prendre dans cette souricière qu'avait conçue un Hannibal supérieurement doué sur le plan de la stratégie et de la tactique militaire et doté d'un sens aigu de l'utilisation des éléments topographiques et naturels dans l'accomplissement de ses plans. Au reste, il n'allait pas tarder à donner un nouvel aperçu de l'immensité de son talent guerrier et de l'étonnante variété de ses ressources mentales en matière de conception et de conduite des opérations militaires.

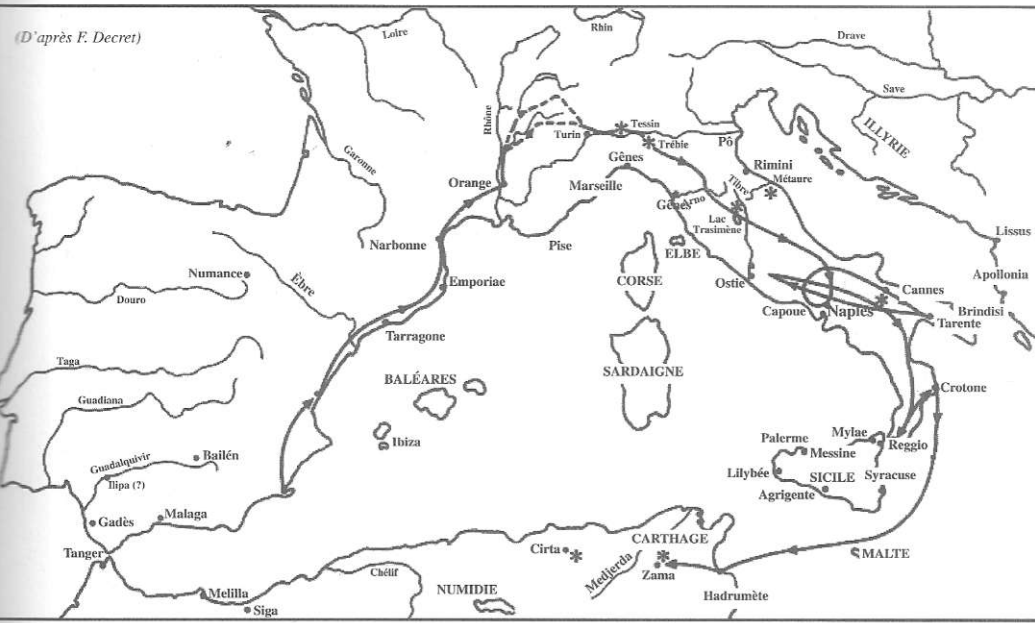
Au lendemain de Trasimène, le plan d'Hannibal n'était pas de tenter d'assiéger Rome bien en sécurité à l'abri de ses fortifications mais de s'engager dans l'Italie afin de susciter, parmi les peuples

alliés ou soumis à Rome, des révoltes qui renforceraient singulièrement sa position et feraient du même coup le vide autour de sa rivale qu'il avait décidé d'étouffer. D'ailleurs, à la suite de chaque bataille, il avait pris l'habitude de libérer les prisonniers italiens sans rançon afin de les détacher de la cause romaine.

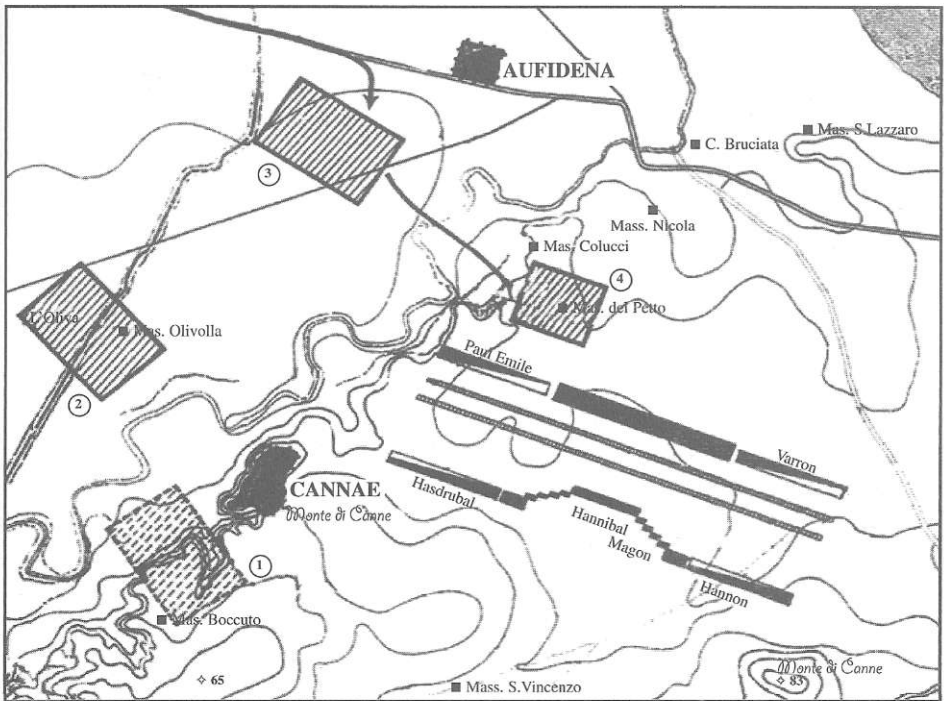
En août 216, Hannibal avait réussi à gagner l'Apulie et se trouvait près de Cannes, au sud de l'Italie, lorsqu'une imposante armée romaine composée de 80 000 hommes et 6 000 cavaliers l'y rejoignit. Menant une véritable guerre de nerfs contre ses ennemis, il finit par les exaspérer et les amener à se battre au jour et à l'endroit choisis par lui. Le 2 août 216, lorsque la bataille s'engagea dans la vallée de l'Aufide sur de vastes espaces unis et propices aux évolutions de la cavalerie, Hannibal eut soin de mettre de son côté tous les éléments naturels : le soleil dardant ses rayons sur les légionnaires et gênant considérablement leur vue et le vent qui leur fouettait le visage et les aveuglait de ses nuages de poussières.

La bataille, bien décrite par les historiens anciens et modernes, se déroula selon une manœuvre géniale devenue un sujet de méditation classique pour les stratèges de tous les temps. Hannibal tint compte, dans la disposition de ses troupes en rang de bataille, aussi bien des diversités ethniques que des différences de valeur guerrière. Les frondeurs baléares placés à l'avant-garde face aux premières lignes du chef romain Varron devaient rapidement se replier sur les ailes après avoir multiplié les escarmouches. Derrière cette première ligne d'infanterie légère étaient disposés des cavaliers gaulois et espagnols appelés à attaquer l'aile droite romaine. Aux extrémités était massée l'élite africaine représentée par les escadrons numides. Très rapidement, toute l'armée apparut disposée sur une seule ligne, présentant en son milieu une saillie en arc dont la convexité regardait l'ennemi comme pour le narguer et en provoquer les coups. Le plan d'Hannibal était de pousser le fougueux et impulsif Varron à se jeter de toutes ses forces sur cet insolite front en saillie de l'armée punique composé essentiellement d'éléments gaulois dont il prévoyait tout le comportement : après s'être défendus rageusement, ils finiraient par se décourager et reculer devant l'ennemi, transfor-

(D'après F. Decret)



Opérations navales et terrestres de l'armée d'Hannibal : →
Grandes batailles : *



Cannae : position des deux armées et ordre de bataille (d'après J. Kromayer).

1. Premier camp d'Hannibal ;
2. deuxième camp d'Hannibal ;
3. grand camp romain ;
4. petit camp romain

mant petit à petit le dispositif convexe initialement mis en place en une sorte de poche où se précipiteraient les Romains avec l'illusion d'être les plus forts et où ils seraient rapidement enveloppés par la cavalerie numide dont Hannibal dirigeait personnellement les mouvements.

Toute la bataille se déroula comme s'il ne s'agissait que d'un simple exercice de répétition théâtrale et J. Carcopino écrit dans « *Profils de conquérants* » : « *Le résultat fut exactement celui qu'Hannibal avait prévu : en s'acharnant sur les Gaulois, les Romains s'étaient laissés envelopper par les Africains. Coincés entre les volets de la trappe que le Carthaginois leur avait insidieusement préparée, les légionnaires, incapables de maintenir leur ordre de bataille, ne pouvaient plus lutter que par groupes incohérents et disloqués d'avance contre des attaques prononcées de tous les côtés à la fois, en tête, en queue et sur flancs. La bataille de Cannes était gagnée et pour transformer la défaite romaine en un désastre sans précédent, Hannibal sonna la charge à ses Numides qui, par une conversion de l'aile droite, accoururent sabrer dans le dos un adversaire désemparé* ».

Le bilan de la bataille est très éloquent et permet d'apprécier le talent militaire et l'exceptionnelle virtuosité d'un homme qui, à Cannes, alignait à peine 40 000 soldats, ce qui représente la moitié du chiffre des effectifs dont disposaient ses adversaires. Au terme des hostilités de cette journée du 2 août, 67 000 Romains avaient mordu la poussière et ceux qui, échappant au carnage, avaient réussi à regagner Cannes ou ses environs à la faveur de la nuit furent à leur tour cueillis par la cavalerie numide. Seuls quelques dizaines de fuyards devaient réussir avec Varron à rejoindre Rome. Les pertes d'Hannibal s'élevèrent à 4 800 tués : 3000 Gaulois, 300 Numides et 1 500 Espagnols ou Africains. Commentant cette bataille, J. Carcopino écrit : « *Jamais encore les principes de l'économie des forces n'avaient été appliqués avec autant de précision et de bonheur. Jamais non plus on n'avait assisté à une boucherie où l'armée victorieuse avait à ce point épargné son sang, tandis que l'hémorragie de l'armée vaincue l'avait, pour ainsi dire, saigné à blanc... l'admiration de Cannes, chef-d'œuvre des conceptions d'Hannibal, est aujourd'hui celle de l'histoire. Il y a soixante ans, en Allemagne, cette bataille*

Stèle punique à l'éléphant.

Calcaire. 41,5 cm x 14 cm, III-IP s. av. J.-C.,
Musée de Carthage.

Il s'agit d'un exemplaire parmi plus de 6000 stèles votives recueillies dans le tophet ou à travers le site de Carthage. Toutes sont consacrées aux deux divinités suprêmes de Carthage : Baâl Hammon et Tanit qui forment un couple divin. L'inscription rituelle commence par la formule : "A la Dame, à Tanit, Face de Baâl et au seigneur Baâl Hammon, c'est ce qu'a voué, suivent les noms du dédicant et sa filiation avec parfois l'indication de son titre et de son métier. La formule finale est habituellement rédigée comme suit : Parce qu'il (le dieu) a entendu ma voix, c'est-à-dire qu'il a exaucé mon vœu. Il m'a béni (ou qu'il me bénisse). En dehors de l'inscription, la stèle comporte des décors sculptés ou gravés. Ici c'est un éléphant, animal célèbre dans l'histoire de Carthage en raison de son usage comme «tank» au cours de la deuxième guerre punique menée par Hannibal.



Cuirasse en bronze doré

Musée de Bardo

Découverte dans un
tombeau punique, près de
Ksour Essaf, en 1909.

H. 30 cm.

Elle comprend un plastron et une dossière presque identiques, ornés d'un décor similaire, remarquable par la tête de Minerve casquée. De fabrication campanienne, cette armure aurait appartenu à un soldat de l'armée carthaginoise de la fin du III^e s. av. J.-C.



était considérée comme le modèle encore inégalé de la victoire intégrale, celle qui par l'encercllement complet de l'ennemi, non seulement le bat mais le supprime ».

En 1914 encore, précise J. Carcopino, les Allemands devaient essayer la même tactique d'enveloppement inspiré du modèle de Cannes.

C'est au lendemain de Cannes que Maharbal, un des officiers carthaginois suggéra la marche sur Rome. Hannibal, refusant l'opération, se vit adresser la fameuse réplique : « *Les dieux n'ont pas tout donné au même homme Hannibal ! tu sais vaincre mais tu ne sais pas profiter de la victoire* ». En fait Hannibal avait de sérieuses raisons de rejeter le projet. Il n'était pas armé pour une guerre de siège qui risquait d'être longue, peu rentable pour ses mercenaires et de se dérouler au sein d'une région tout à fait hostile. Rome était solidement fortifiée et ses habitants célèbres pour leur farouche résistance à tout envahisseur. N'était-il pas préférable, dans ces conditions, d'exploiter militairement et politiquement les succès obtenus puis, de conquête en conquête, de procéder à l'isolement total puis à la réduction de Rome. Les premiers lendemains de Cannes confirmèrent nettement la façon de voir d'Hannibal : impressionnés par l'ampleur de sa victoire, de nombreux alliés firent défection à Rome et rallièrent ses rangs. Capoue, la deuxième grande ville d'Italie, ouvrit ses portes pour accueillir le triomphateur. Fort de cet appui et de celui des peuples de l'Apulie, du Samnium, de la Lucanie et du Bruttium, Hannibal n'attendait plus que l'arrivée des renforts pour forcer le destin. Grâce à son habileté diplomatique, il fit de Philippe V de Macédoine un précieux allié disposé à lui apporter son concours. Même en Sicile, l'influence de Carthage se développa considérablement après la mort de Hiéron. La situation était en tous points favorable, mais seule l'arrivée rapide des renforts pouvait permettre à Hannibal d'en tirer des avantages décisifs.

Cependant deux facteurs importants allaient peser lourdement dans la balance de la guerre et ruiner les plans d'Hannibal. L'infériorité de la flotte punique et l'incapacité notoire de son ami-

ral Bomilcar empêchèrent Carthage et Philippe V d'envoyer des renforts en Italie et mirent fin à l'influence carthaginoise en Sicile. Deux diversions hardies opérées par les Romains à quelques années d'intervalle, allaient s'avérer efficaces : la conquête de l'Espagne par *P. Cornélius Scipion* et la défaite et la mort d'Hasdrubal qui volait au secours de son frère, achevèrent presque de sonner le glas pour Hannibal qui ne pouvait plus compter sur aucun secours extérieur. Sur un autre plan, les Romains avaient peu à peu réussi à rétablir une situation lourdement compromise après Cannes. Au lendemain de la défaite, le Sénat romain soucieux de relever le moral des citoyens, n'hésita pas à accueillir Varron, vaincu et fugitif, en le félicitant de n'avoir pas désespéré de la République. S'appuyant sur des alliés fidèles en Italie centrale, les Romains s'imposèrent d'immenses sacrifices et inaugurèrent une nouvelle tactique de guerre personnalisée par la temporisation de *Fabius* dit *Cunctator* (le temporisateur) qui désormais refusait tout engagement rangé avec Hannibal et s'évertuait à harceler les troupes puniques, à tenter des coups de main contre ceux qui s'étaient ralliés aux Carthaginois. Hannibal n'avait pas suffisamment de troupes pour défendre toutes ses nouvelles positions à la fois. Capoue, tombée entre les mains de ses adversaires, fut châtiée de sa défection avec la dernière cruauté, et cela constitua un exemple qui ne manqua pas d'impressionner tous les alliés italiens d'Hannibal. Bientôt l'expédition carthaginoise commença à tourner à l'aventure ; et, pour précipiter le cours des événements, les Romains opérèrent une deuxième diversion : sous l'impulsion de Scipion, surnommé l'Africain après sa victoire, on décida de porter la guerre en Afrique afin d'obliger Hannibal à quitter l'Italie et d'éliminer Carthage comme grande puissance méditerranéenne.

Scipion avait déjà établi des contacts en Espagne avec des princes numides qui lui avaient promis leur concours. Mais Syphax, roi des Massyles, épousa entre temps une fille de l'aristocratie carthaginoise et du même coup devint l'allié de Carthage. Quant à Massinissa, roi des Massyles, il demeurait bien fidèle à Scipion, mais

il avait été chassé de son royaume par Syphax et menait une vie de proscrit tenant le maquis et nourrissant l'espoir que l'invasion romaine lui permettrait de recouvrer son royaume. Il sera d'un concours fort précieux pour Scipion. Celui-ci débarqua en Afrique en 204. Les Carthaginois et Syphax ratèrent l'occasion de le cueillir à son débarquement et ne profitèrent pas de ses premières difficultés, lui laissant le temps de s'installer dans le pays et d'y fortifier ses positions. Bientôt, avec le concours de Massinissa, il réussit à infliger de cuisante défaites à ses adversaires. Hannibal fut rappelé de toute urgence d'Italie. Après avoir franchi la mer sans encombre, il débarqua à *Éepti Minus* (Lemta). Il leva quelques recrues à la hâte puis livra bataille à Scipion près de Zama, dont l'emplacement précis vient d'être connu. Scipion, grâce à Massinissa, disposait d'une cavalerie numide dont l'absence se fit cruellement sentir dans les rangs d'Hannibal qui ne put éviter la défaite. Celui-ci conseilla à sa patrie de faire la paix.

L'effacement de Carthage et la fin d'Hannibal

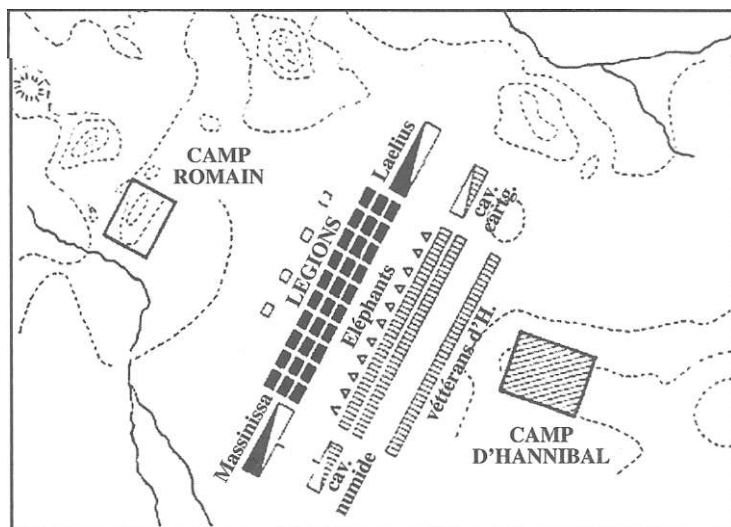
Au printemps 201, la paix fut signée. Carthage devait payer une indemnité de 10 000 talents échelonnés sur 50 ans et livrer ses éléphants et sa flotte à l'exception d'une dizaine de navires. Elle conservait son territoire africain mais laisserait à Massinissa les territoires qui lui appartenaient ou avaient appartenu à ses ancêtres. Carthage en outre ne devait plus faire la guerre hors d'Afrique et, en Afrique même, elle ne pouvait la faire qu'avec l'accord de Rome. Ce traité sonnait le glas de Carthage en tant que puissance méditerranéenne ; elle perdait sa place sur le plan international, ses moyens et sa liberté d'action tant sur le plan extérieur qu'intérieur. C'est à peine si elle disposait d'une certaine autonomie pour la conduite de ses affaires intérieures.

Le premier problème sérieux qui se posa à Carthage au lendemain de la paix était le payement de l'indemnité de guerre. Or le gouvernement aristocratique multiplia les pratiques de corruption,



Paysage de la région de Zama

Vaste plaine autour de Zama, en Tunisie centrale. C'est dans cette région qu'eut lieu la bataille décisive entre Rome et Carthage, entre Scipion et Hannibal, deux grands capitaines à la tête de deux grandes armées. 80 000 fantassins et 10 000 cavaliers s'y affrontèrent. La défaite de Carthage en 202 av. J.-C. marque la fin de la deuxième guerre punique.



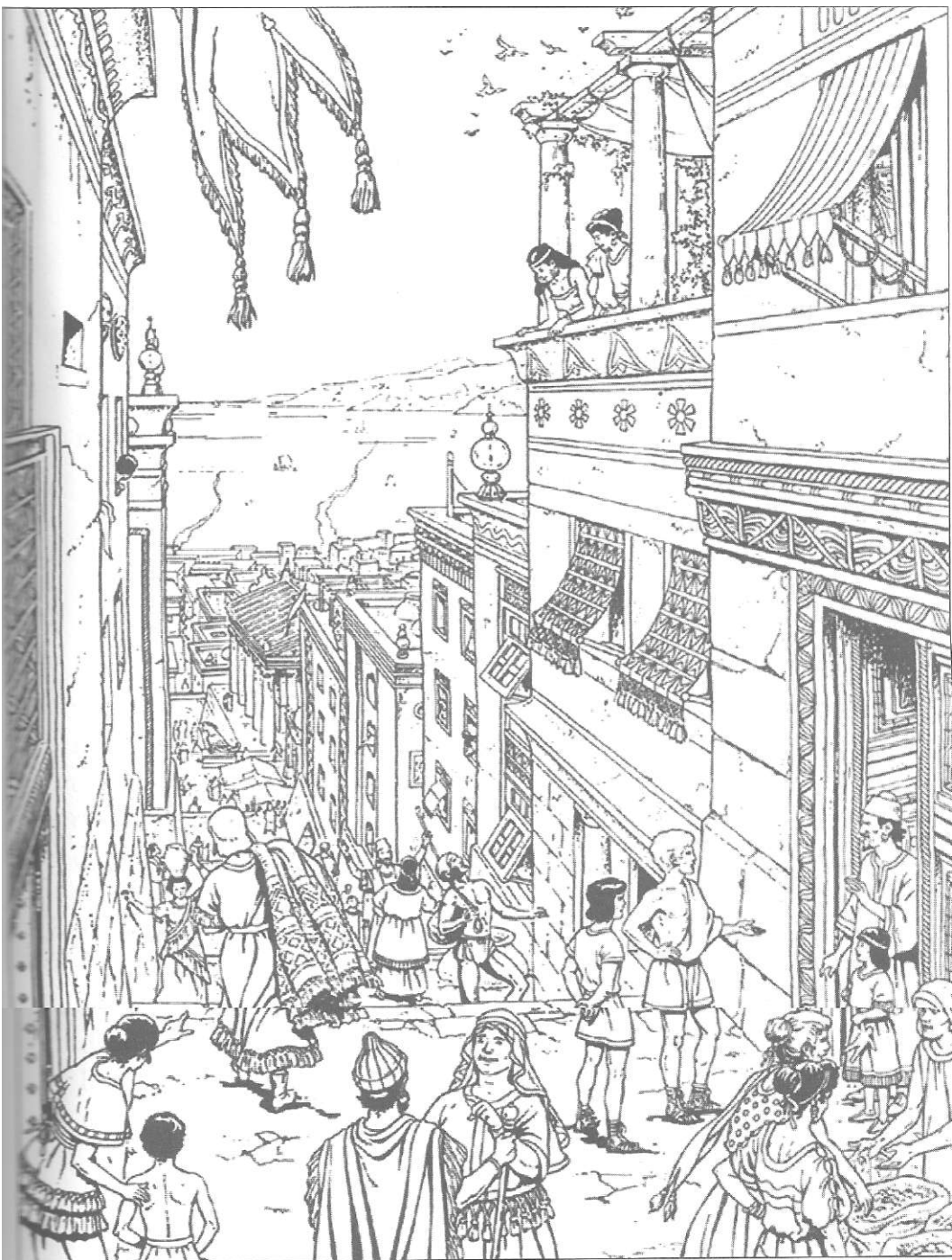
Croquis de la bataille de Zama

Dispositif des armées avant les combats (croquis par S. Lancel d'après H. H. Scullard)

allant jusqu'à détourner au profit de ses membres l'argent destiné à être versé à Rome. Mécontentes, les masses populaires tirèrent Hannibal de la retraite où il s'était confiné dès l'année 200 et le portèrent au pouvoir en l'élisant suffète en 196. Hannibal frappa durement les concussionnaires, mit fin aux malversations et assainit les finances publiques. Il tenta en même temps de réorganiser la constitution carthaginoise par des réformes tendant à briser l'omnipotence de l'aristocratie et à introduire plus de démocratie dans la vie politique de la cité. Soutenus par le peuple, ses efforts faillirent être couronnés de succès, mais l'aristocratie plus soucieuse de ses privilèges que des intérêts réels de l'état, dénonça à Rome son action révolutionnaire, l'accusant de surcroît de préparer une nouvelle guerre de revanche. Hannibal, conscient de la versatilité des foules qui le soutenaient et désireux, semble-t-il, d'éviter à son pays de nouvelles épreuves, préféra s'enfuir.

Pendant plusieurs années il parcourut l'Orient, cherchant à pousser à la guerre contre Rome, les souverains de divers pays. Mais la haine implacable des Romains le poursuivit partout et, en 181, il préféra se suicider en Bithynie plutôt que de tomber entre les mains de ses adversaires.

Ce fut incontestablement l'un des plus grands hommes de l'antiquité. Les Romains, ses pires ennemis, ne purent s'empêcher d'exprimer leur admiration devant certaines de ses qualités. Ses dons de chef et d'entraîneur d'hommes constituent un sujet d'étonnement pour tout le monde. Tite-Live écrivait : « *Hannibal, pendant 16 ans qu'il lutta contre les Romains en Italie, n'accorda aucun congé à ses troupes... Il les garda constamment sous sa main sans que le moindre trouble éclatât entre elles ou contre lui. Pourtant son armée était composée de gens appartenant, non seulement à des peuplades, mais à des races très diverses. Il avait avec lui des Libyens, des Ibères, des Ugures, des Phéniciens, des Italiens, des Grecs entre lesquels n'existaient aucune communauté de lois, de mœurs, de langues, aucun lien naturel. Il eut l'habileté de plier à la même pensée des hommes si différents malgré les vicissitudes de la guerre et les caprices de la fortune... Jamais il ne fut en butte à un complot. Jamais il ne fut trahi par ses compagnons d'armes* ».



Dessin de J. Martin, réalisé en 1986, pour le 28^{ème} centenaire de la fondation de Carthage, proposant, à partir de la disposition des vestiges en place, une restitution imaginaire de la rue principale du quartier punique de Byrsa,

Il y a en histoire peu de noms aussi prestigieux que celui d'Hannibal qui devint rapidement un héros d'épopée, chanté depuis l'antiquité. Hommes politiques, historiens, philosophes parlent de lui en termes très admiratifs. Montesquieu l'appelle « le colosse de l'antiquité » ; Thiers « l'homme à qui Dieu dispensa tous les dons de l'intelligence » ; Michelet « la plus formidable machine de guerre de l'antiquité » ; Napoléon « le plus grand capitaine du monde ».

Gsell écrivait : « aucun homme de guerre, sauf Napoléon, n'a été plus favorisé de dons qui s'excluent : l'imagination, le jugement et la volonté ». Enfin, Dodge l'appelle « le père de la stratégie ».

CHAPITRE VI

La civilisation carthaginoise : les bases de la puissance

Les guerres puniques ont donc abouti à la défaite des Carthaginois. Cependant, les revers subis ne doivent pas masquer toute la vitalité dont Carthage fit preuve au cours de son histoire mouvementée. Elle se hissa au rang de puissance non seulement capable de jouer les premiers rôles politiques mais même d'influer sur le destin du monde antique. L'insuffisance, voire parfois l'absence de documents relatifs à la civilisation punique a entraîné certains historiens à imaginer Carthage comme une nation figée, uniquement préoccupée de ses intérêts matériels et presque sans civilisation. De nos jours, on tend de plus en plus à montrer qu'elle ne fut pas seulement une pépinière de guerriers valeureux comme Amilcar, Hasdrubal ou Hannibal mais aussi le foyer d'une civilisation originale, brillante par certains aspects, qui a rayonné en Afrique et qui s'est même propagée dans certains pays d'Europe.

L'empire et le commerce

Au début du III^e s. avant J.-C., les Carthaginois étaient certainement la plus forte puissance maritime et commerciale du bassin occidental de la Méditerranée.

Cette puissance reposait, en premier lieu, sur un vaste empire : les Carthaginois possédaient en effet toutes les côtes d'Afrique du Nord depuis la grande Syrte jusqu'au détroit de Gibraltar, une zone territoriale étendue comprenant à peu près toute la Tunisie, le rivage atlantique du Maroc, les rivages de l'Algérie et de l'Espagne méridionale, les Baléares, Malte, la Sicile occidentale et centrale, la Sardaigne, les côtes de la Corse.

Plusieurs cités jalonnent cet immense empire. Les principales sont :

- En Tripolitaine : *Lepcis*, *Oea* et *Sabratha*.
- Sur la côte est de la Tunisie : *Acholla*, *Sullectum*, *Thapsus*, *Leptis*, *Hadrumentum*, *Neapolis*, *Clupea*, *Gigthis*.
- Sur la côte nord de la Tunisie : *XJtica*, *Hippo Diarrhjtus* (Bizerte).
- En Algérie : *Icosium* (Alger), *Tipasa*, *loi* (Cherchel).
- Au Maroc : *Tingi* (Tanger), *Lixus*.
- En Espagne : Gadès.

La puissance carthaginoise entretenait des relations commerciales étendues, tant en Méditerranée que dans l'Atlantique. C'étaient de véritables « rouliers des mers » qui vivaient essentiellement du commerce.

Au début, l'économie carthaginoise reposait essentiellement sur un commerce exclusivement tourné vers la concentration, l'entrepôt et la redistribution, puis, grâce à la conquête du territoire tunisien, ce commerce s'enrichit considérablement par les produits d'une agriculture savamment mise au point et méthodiquement exploitée et d'un artisanat très riche et très diversifié.

Il y avait deux grands courants commerciaux. Carthage détenait presque le monopole du commerce atlantique qu'elle pratiquait dans deux directions essentielles.

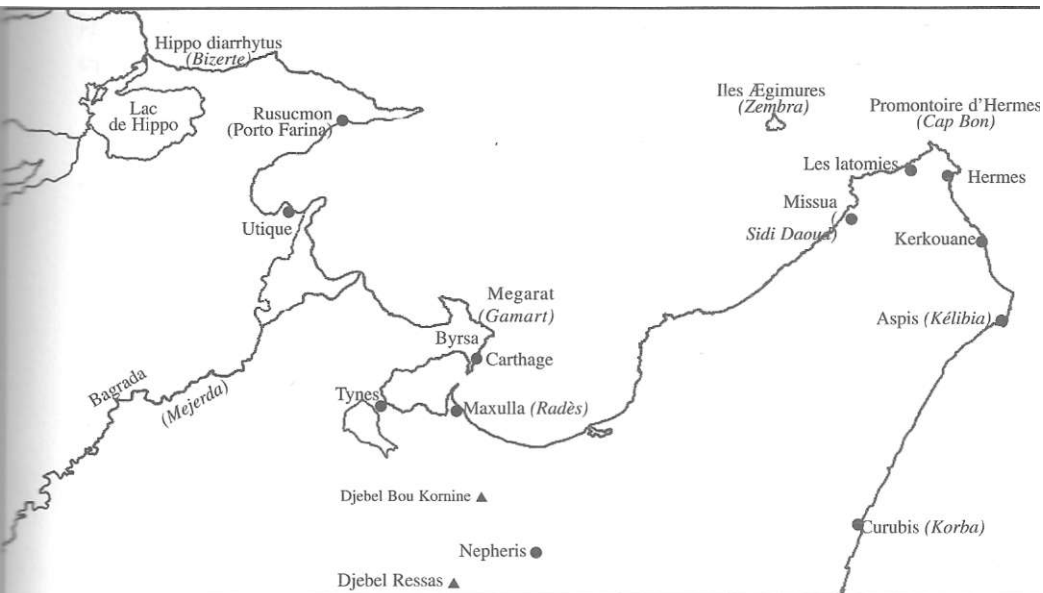
Les rivages de l'Afrique Noire : ce commerce était très lucratif car il semble que Carthage échangeait des produits brillants mais sans grande valeur, de la pacotille, contre de l'or, des peaux, de l'ivoire et des esclaves. Le fameux périple de Hannon n'était évidemment pas étranger à ce type d'échanges. Ce même type de com-



Carthage au début du II^e siècle av. J.-C.

Reconstitution par J.-C. Golvin

La reconstitution, présentée à partir du fond du golfe, montre la ville installée dans la partie sud-est de la presqu'île, la colline de Byrsa, les deux ports. Les nécropoles sont étalées au nord sur les versants des collines formant un arc autour du centre. Au-delà, c'est la zone rurale, Mégara, faubourg de Carthage. Celle-ci est intégrée dans l'enceinte de la ville constituée par la muraille maritime le long de la côte avec, comme avant-poste renforcé, les bassins portuaires et la muraille intérieure barrant l'isthme qui rattache la presqu'île au continent.



Carte du Golfe de Carthage à l'époque punique

On observe que la presqu'île de Carthage se détache plus nettement qu'aujourd'hui.

merce avec l'Afrique tropicale se faisait également par caravanes qui, partant des ports de Tripolitaine, empruntaient une voie terrestre passant par le Fezzan.

Les rivages européens : essentiellement ceux d'Armorique, d'Angleterre et d'Irlande. C'était surtout la recherche de l'étain qui avait poussé Himilcon et les commerçants carthaginois vers ces lointains rivages.

Carthage avaient des relations beaucoup plus soutenues avec les pays méditerranéens et en particulier avec le monde grec. Malgré une coupure assez longue au V^e s., marquée par la rareté relative de la céramique attique à figures rouges dans les vestiges puniques, le commerce avec les Grecs reprit son cours le plus actif après la conquête d'Alexandre. De nombreux objets alexandrins et des amphores rhodiennes trouvés dans les nécropoles puniques de **Carthage prouvent** la prospérité de ce commerce avec l'Égypte lagide ou Rhodes. Les échanges étaient aussi nombreux avec bien d'autres régions méditerranéennes telles la Campanie, l'Étrurie, l'Espagne, la Sicile, Délos etc... Avec ces divers clients ou fournisseurs méditerranéens, Carthage échangeait matières premières, produits fabriqués et produits agricoles. Grâce à leur remarquable esprit d'entreprise et à leur recherche constante d'ouvertures sur le monde extérieur, mis au service des richesses de l'agriculture et de l'artisanat, les Carthaginois ont fait de leur métropole, la plaque tournante du commerce méditerranéen.

Il faut cependant signaler le fait, quelque peu insolite, que Carthage, grande puissance commerçante, n'ait commencé à utiliser la monnaie que vers la seconde moitié du IV^e s. Jusqu'à cette date le troc semble avoir été la base de ses échanges.

L'agriculture

Depuis la conquête puis l'exploitation du territoire tunisien, Carthage était devenue un des plus grands producteurs agricoles de la Méditerranée. Deux zones essentielles sont à distinguer en matière d'agriculture.

« La chora » : comprenant la campagne de Carthage, le Cap Bon et une partie du Sahel (appelée alors *Bj^adum*). C'était une zone d'agriculture spéculative exploitée directement par les grands propriétaires puniques selon une technique savamment mise au point par des agronomes dont le plus célèbre était Magon. Les Carthaginois y pratiquaient l'élevage, l'oléiculture, la viticulture sans oublier la culture des arbres fruitiers tels les figuiers, les amandiers et surtout les grenadiers qui, transplantés des jardins de Tyr et inconnus des Romains, reçurent de ceux-ci le nom de « pommes puniques ». Les soldats d'Agathocle et de *Regulus* furent éblouis par la richesse des campagnes du Cap Bon en bétail et en arbres fruitiers. Nul doute que l'extension des fouilles dans la cité punique de Kerkouane apporteront de nouvelles lumières sur cette richesse dont parlent les textes.

« L'hinterland » : c'est une zone s'étendant à l'ouest et au sud de la « chora », habitée et cultivée par des sujets libyens, elle était consacrée à la céréaliculture. Ces paysans indigènes y vivaient misérablement, astreints au servage, exploités et livrant une large proportion de leurs récoltes à Carthage au titre de tribut. Ils étaient toujours prêts à la révolte. La production céréalière de cette région contribuait largement à alimenter les exportations carthaginoises vers certains pays méditerranéens.

Les hautes performances de l'agriculture carthaginoise sont en grande partie dûes à l'œuvre magistrale de Magon (IV^e s. avant J.-C.), considéré à juste titre comme le « père de l'agronomie », par le spécialiste romain Columelle (I^{er} s. après J.-C.). Ses ouvrages forment une véritable encyclopédie en vingt huit volumes largement diffusée dans tout le monde antique grâce à des traductions intégrales grecques et latines et grâce à la mise en circulation de versions abrégées. Sa doctrine, très technique et très détaillée, touche à tous les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la gestion rurale d'une façon générale. Il a mis au point des procédés de culture particulièrement adaptés aux conditions géographiques et climatiques de la Tunisie antique. Ses recommandations et ses recettes sont

riches en indications précises sur la culture de l'olivier et de la vigne et notamment sur la production des vins, et en particulier d'un vin liquoreux à partir des raisins séchés au soleil et qui s'apparente au *passum* des Romains. En tout cas de nombreuses amphores puniques ont été trouvées sur de multiples sites méditerranéens et surtout sur les côtes d'Afrique du Nord, d'Andalousie, de Catalogne et de Corse ainsi qu'à Marseille, à Vintimille, à Rome et Athènes. Ces amphores, ayant servi sans doute à l'exportation de l'huile et du vin, témoignent des succès de l'agriculture punique.

L'artisanat

Les Carthaginois s'étaient surtout spécialisés dans les constructions navales et l'outillage des ports. Mais ils se livraient également à d'autres activités fort variées. Les verriers fabriquaient des perles, des masques minuscules, des flacons à parfum multicolores.

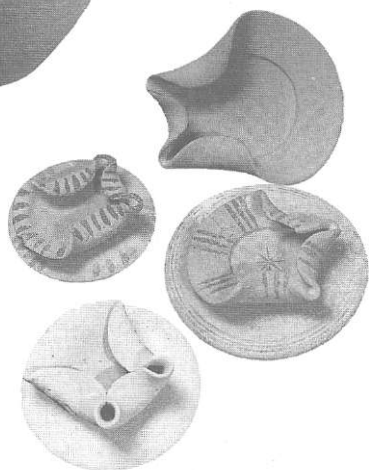
Les produits tissés, brodés ou teints en pourpre surtout jouissaient d'une grande réputation sur les marchés méditerranéens. Le travail du cuir, des métaux, du bois complétait cette production de valeur qui était destinée à l'exportation ou à la consommation d'une aristocratie restreinte. La masse de la population s'adressait à des artisans médiocres qui, souvent, imitaient maladroitement les modèles empruntés à la Grèce ou à l'Égypte.

Les textes anciens et surtout l'épigraphie témoignent d'une intense activité artisanale qui a été confirmée par les fouilles et notamment par la mise au jour à Carthage de nombreux vestiges d'installations artisanales s'échelonnant du VIII^e au II^e s. avant J.-C. Les traces d'industries métallurgiques sont à cet égard considérables comme le montrent plusieurs découvertes et surtout celle d'une importante aire d'ateliers de traitement du fer et du cuivre dans le secteur sud de la colline de Byrsa. De son côté, la céramique, portant à la fois la marque de ses racines phéniciennes et orientales et

Vases puniques en terre cuite

Les vases en poterie étaient d'un usage courant et multiple répondant à tous les besoins de la vie quotidienne. Aussi leurs formes et leurs volumes étaient-ils très diversifiés : amphores pour contenir l'eau, pour transporter le vin et l'huile, pour conserver les produits agricoles ou ceux de la pêche. La vaisselle commune comme les lampes, les plats, les coupes, les cruches était très diversifiée et son usage était très répandu.

La plasticité de l'argile et le savoir-faire des potiers ont permis de satisfaire tous les besoins de la vie quotidienne. On en retrouve quantité d'exemplaires dans le mobilier funéraire accompagnant les morts dans leur tombe.



Four à pain punique.

Musée de Carthage. H. 19 cm.

Cette terre cuite miniature reproduisant un four à pain rustique a été trouvée dans une nécropole punique de Carthage. Le four, déformé tronconique présente une ouverture au-dessus de laquelle une ménagère est penchée pour plaquer la galette contre la paroi intérieure préalablement chauffée. Il s'agit d'une technique de cuisson simple remontant à la nuit des temps et qui n'a pas totalement disparu en Afrique du Nord. C'est la «tabouna» de la campagne tunisienne.

subissant l'influence de divers modèles méditerranéens, est aussi riche que variée. On peut mentionner également la tabletterie, déjà en vogue dès le VI^e s., et donnant lieu à une riche production d'objets en os et en ivoire : épingles à cheveux, peignes, jetons, stylets, charnières, rondelles, garnitures de meubles et autres objets de décoration.



Sarcophage dit de la «prêtresse»

Musée de Carthage

*Il a été trouvé dans le même caveau que le sarcophage
dit du «prêtre» reproduit p. 39*

CHAPITRE VII

La civilisation carthaginoise : les instruments de la puissance

La flotte et l'armée

Carthage possédait une flotte de premier plan. Héritière de la célèbre flotte tyrienne, elle comptait plusieurs milliers de navires construits par des artisans expérimentés et habiles. Les arsenaux de Carthage furent parmi les plus célèbres de toute l'Antiquité ; les marins eux-mêmes avaient une profonde connaissance de la mer et quoique ignorant la boussole, ils arrivaient à se guider d'après la grande Ourse. En temps de guerre, l'État réquisitionnait les navires de commerce et leurs équipages pour le transport des troupes et du matériel. Il semble bien, qu'en temps de paix, la marine officielle ne fût jamais très nombreuse, servant simplement à protéger les convois contre les pirates ou à garder les abords des zones d'exclusivité carthaginoise en matière de commerce. Mais, en temps de guerre, l'État peut mettre en circulation jusqu'à 350 navires à la fois.

L'État carthaginois était d'ailleurs plein d'initiatives et donnait un appui sans réserve à tous les efforts d'expansion économique ou de créations de monopoles. Ainsi, il n'hésita pas à organiser les audacieux périples d'Hannon et d'Himilcon, s'ingéniant à dépister les suiveurs et à les effrayer en répandant des bruits terrifiants sur les routes maritimes menant aux zones d'influence carthagoises,

veillant ainsi jalousement à ce que ces expéditions soient enveloppées du secret et du mystère les plus totaux. Enfin il intervenait souvent par la diplomatie ou par la force pour protéger les intérêts de ses ressortissants.

Lorsque l'intérêt l'exigeait, l'État intervenait donc, soutenant sa politique d'expansion par l'armée. Celle-ci était essentiellement constituée de mercenaires. Certes, il y avait au début des corps d'élite composés de citoyens, tels les 2 500 jeunes aristocrates du bataillon sacré qui se firent tuer jusqu'au dernier en Sicile. Mais soucieuse de ménager le sang de ses citoyens, Carthage ne voulut plus les mobiliser qu'en cas de danger imminent menaçant l'existence même de la ville.

Pendant les guerres puniques, par exemple, le gros de l'armée était constitué par des mercenaires, des contingents composés de sujets à qui était imposée une sorte de service militaire et des troupes auxiliaires fournies par les rois vassaux de Carthage. Le concours des cavaliers numides était particulièrement précieux pour cette armée qui posait de nombreux problèmes d'organisation et de maniement. En effet, en son sein se groupaient les représentants des races, des langues, des religions et des traditions les plus diverses. Le grand mérite d'Hannibal, ce fut d'avoir réussi à donner une âme à cette mosaïque de soldats qu'était l'armée carthaginoise. Il groupa ses hommes en corps nationaux encadrés par des officiers de leur race, mais commandés à l'échelon supérieur par des chefs carthaginois et affectés à des tâches spécialisées selon leur armement et leurs traditions nationales.

Les Carthaginois firent, d'autre part, progresser l'art des sièges et des fortifications. Les remparts de leur ville, longs de 34 km, hauts de 13 m, larges de 8 m et comportant une tour tous les 60 m avec de multiples casernes et des écuries pour 300 éléphants et 4000 chevaux plongèrent tous les contemporains dans l'admiration.

De même, les Carthaginois firent figure originale en transportant en Occident cette pratique de guerre qui n'existait qu'en Orient et qui consistait à utiliser les éléphants comme « chars d'assaut » dans les affrontements.

Cependant cette armée carthaginoise posait deux problèmes :

- Un problème financier : elle était d'un entretien fort coûteux.
- Un problème politique : celui des chefs, de leur place dans

l'État ou de leurs rapports avec les civils.

Le recours à des mercenaires conférait une gravité particulière à ces deux problèmes car, d'une part les mercenaires pouvaient faire valoir leurs exigences financières par la force (la guerre des mercenaires qui mit Carthage en difficulté le prouva bien) ; d'autre part, étrangers et soldats de métier, ils pouvaient, obéissant aveuglement à leur chef, l'aider à tenter un coup d'État.

Les institutions politiques

La constitution de Carthage était considérée par les anciens comme le type même de la constitution mixte groupant les meilleurs éléments des trois principaux régimes politiques, monarchique, aristocratique et démocratique. N'était-elle pas, en effet, caractérisée par un pouvoir exécutif fort, de type monarchique, un conseil restreint mais permanent de type aristocratique et une assemblée populaire de type démocratique ?

En fait, État colonial et commerçant, Carthage a été dès sa fondation dans la dépendance d'une aristocratie de commerçants, de marins et de prêtres. Il est vrai qu'étant donné le caractère insuffisant et très vague des renseignements que nous fournit Aristote, dans sa *Politique*, sur la constitution de Carthage, on peut difficilement en évoquer le mécanisme avec précision. Cependant, il semble bien que la cité ait connu un régime monarchique au début auquel avaient succédé par la suite les deux suffètes. C'étaient à la fois des juges et des « leaders politiques » qui étaient élus pour un an par l'assemblée populaire et qui devaient remplir certaines conditions de naissance et de fortune. Ces suffètes réunissaient et présidaient le Sénat et l'assemblée populaire et rendaient la justice, mais n'avaient aucune attribution militaire. Le commandement des armées revenait à des généraux élus pour une période déterminée (la durée d'une

guerre par exemple). Tous les citoyens pouvaient, en théorie, être élus généraux, mais en fait le commandement militaire revenait traditionnellement aux membres de certaines grandes familles comme les Magonides ou les Barcides.

La situation des généraux avait quelque chose de périlleux dans la mesure où l'aristocratie carthaginoise, soucieuse de préserver ses privilèges, se méfiait des hommes de génie et châtiât les médiocres. Cette attitude était parfois paralysante pour les généraux en campagne qui, souvent, évitaient de prendre des initiatives dont ils pourraient avoir à rendre compte.

Un Sénat groupant 300 membres choisis dans la classe aristocratique et se renouvelant probablement par cooptation discutait des affaires intéressant la politique étrangère, la guerre et la paix, le recrutement des armées et l'administration des colonies. En cas de conflit entre le Sénat et les suffètes, on faisait intervenir, semble-t-il, l'assemblée populaire. Dès le III^e s. trente sénateurs siégeaient en permanence pour régler au jour le jour, les questions urgentes.

Une large part du pouvoir revenait à de multiples comités de cinq membres, « les pentarchies », qui se recrutaient par cooptation et étaient chargés du contrôle de certains domaines administratifs. Une surveillance générale était dévolue à un tribunal de cent quatre membres dont le rôle était comparable à celui des éphores à Sparte et qui faisait régner la terreur partout. Ce tribunal devait essentiellement parer à toute tentative de coup d'état ou de tyrannie. Il arrivait également qu'il expédiât les généraux vaincus au supplice. On connaît assez mal le rôle de l'assemblée populaire qui élisait les généraux et les suffètes, arbitrait les conflits éventuels entre Sénat et suffètes, mais qui, avant le II^e s., ne semble pas avoir joué de rôle politique important

Il est cependant certain qu'à la veille de sa chute, Carthage avait réformé sa constitution dans un sens résolument démocratique en élargissant la compétence de son assemblée populaire, dont le rôle était restreint, jusque là, à « l'élection » de généraux et de suffètes qui devaient remplir certaines conditions de naissance et de fortune et qui appartenaient donc à la noblesse. D'autre part, il était



Inscription punique de Carthage

Musée de Carthage

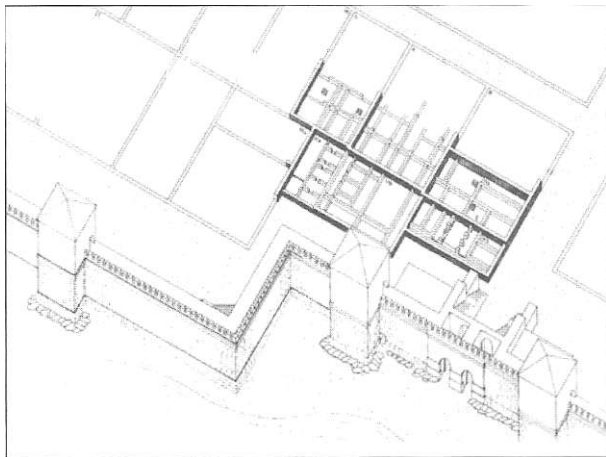
Texte de plusieurs lignes gravé sur une dalle de calcaire noir découverte en 1964, hors de son contexte. Elle est tronquée à gauche. Ce texte a fait l'objet de plusieurs traductions non définitives pour certains mots.

Il commémore la réalisation d'un grand ouvrage édilitaire et plus précisément, semble-t-il, le percement d'une rue, à moins qu'il ne s'agisse d'une muraille et de la construction d'une porte. L'inscription date de l'époque des guerres puniques (III^e s. av. J.-C.).

Quartier punique de Carthage (V^e - IV^e s.

Cet essai de restitution d'un quartier d'habitat en bordure de mer est réalisé à partir des fouilles dans un secteur aujourd'hui habité.

L'urbanisation du quartier s'est faite durant la période allant du V^e au III^e s. av. J.-C. : on remarque la muraille maritime renforcée de tours et percée d'une porte monumentale. Derrière elle, s'abritent les imités d'habitation implantées selon un schéma régulier. Ce sont des maisons de proportions modestes, mais pourvues de commodités et de confort.



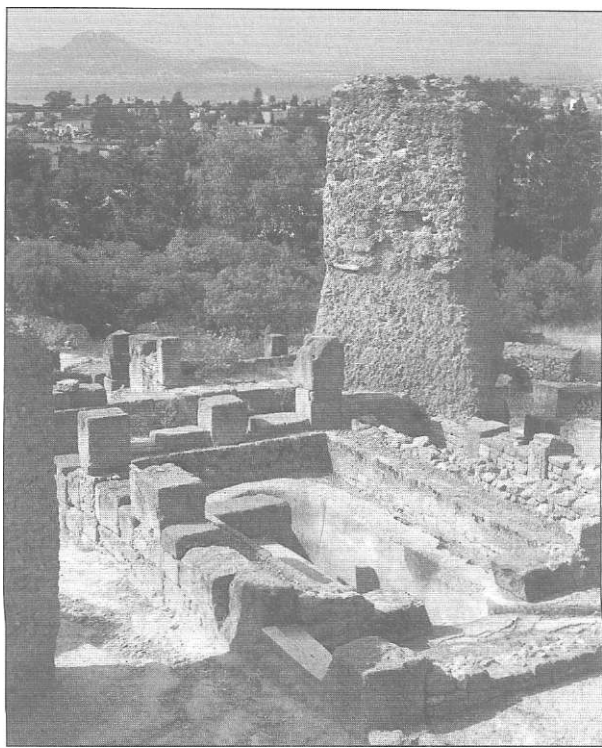
rare que sénateurs et suffètes, membres d'une même classe, entrent en conflit pour qu'on puisse avoir recours à l'arbitrage de l'assemblée. Finalement la constitution punique apparaît comme typiquement aristocratique et ne groupait pas réellement, comme l'affirmait Aristote, les meilleurs éléments des divers régimes politiques. Il est même probable qu'Aristote ne l'a appréciée à ce point que parce qu'elle était résolument aristocratique. Néanmoins, il convient de souligner l'attachement des Carthaginois aux structures collégiales et leur méfiance constante à l'égard du pouvoir personnel.

La cité et la société

Importante métropole africaine, Carthage était, au moment de son apogée, une des plus grandes et des plus belles villes de la Méditerranée occidentale. Jusqu'à une date récente, sa configuration urbanistique demeurait presque inconnue par suite des destructions subies en 146 avant J.-C. et de la réoccupation du site à l'époque romaine qui entraîna de gigantesques travaux d'arasement, de comblement et de réaménagement occasionnant notamment la disparition totale de toute trace de la Ville Haute à l'emplacement de laquelle s'élevèrent la colonie augustéenne et le forum. Cependant, grâce aux acquis des fouilles menées dans le cadre de la campagne internationale de sauvegarde de Carthage depuis 1972, les textes littéraires et l'épigraphie aidant, les grandes lignes de l'évolution de la cité punique commencent à être mieux connues. On sait, à présent, que la ville était, dès ses débuts, bien structurée. Elle comprenait, outre la citadelle occupant une position dominante sur l'acropole de Byrsa et constituant le centre névralgique de la cité, un important habitat couvrant la plaine littorale et intégrant un secteur industriel qui a laissé de nombreuses traces d'activités métallurgiques, de teinturerie et de foulage. Les nécropoles occupaient les zones périphériques. De nombreux sondages ont montré que les édifices s'alignaient parallèlement à la côte et que l'urbanisme était déjà dense et structuré à l'époque archaïque.

Le site de la colline de Byrsa à Carthage.

La photographie montre, à l'arrière-plan, la plaine littorale avec le golfe dominé par le mont Boukornine; au premier plan, un palier du versant de la colline de Byrsa avec des vestiges puniques. Le pilier massif qui se dresse au centre appartient aux fondations d'un monument romain disparu. L'enlèvement des remblais l'entourant a mis au jour les vestiges puniques jusque-là ensevelis : c'est tout un quartier d'habitat révélant un pan de l'urbanisme carthaginois : des îlots d'habitation construits suivant



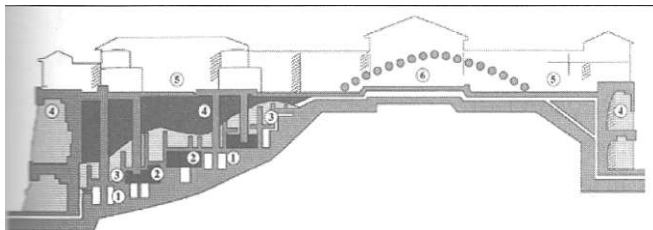
un plan régulier, probablement sous le gouvernement d'Hannibal au début du II^e s. av. J.-C. Le quartier sera détruit lors de la prise de la ville par Scipion en 146 av. J.-C.

Coupe de la colline de Byrsa

(S. Lancel)

Le dessin montre une coupe nord-sud de la colline de Byrsa au niveau du quartier punique précédent. Elle illustre, à travers les profondes transformations qui ont affecté le sommet de la colline à l'époque romaine, la situation des vestiges puniques subsistants. Pour la période romaine, on observe la plateforme créée pour recevoir les édifices du forum : sommet arasé, versants surélevés et entourés d'un grand mur de

soutènement pour contenir les remblais. Ensevelis sous la masse de ces remblais, les vestiges de l'habitat punique qui ont réapparu au jour après enlèvement de ces terres par les fouilles archéologiques récentes.



Versant méridional de la colline de Byrsa

Niveaux puniques

1- nécropole

2- ateliers de métallurgistes

3- rez-de-chaussée des immeubles

Niveaux romains

4- fondations

5- forum

6- arasement du sommet

À la trame géométrique orthogonale de l'habitat de la plaine, s'opposait un tissu urbain plus souple, de type rayonnant dit en « éventail », imposé par la topographie escarpée des pentes de la colline de Byrsa. L'articulation entre les deux systèmes était assurée par l'agora, grande place publique.

Tout au long de son évolution, Carthage s'agrandissait sans cesse tantôt au-delà des zones industrielles et des nécropoles, tantôt à leur détriment. Jusqu'au V^e s. avant J.-C., seul l'espace urbain de l'acropole était fortifié puis, à partir de cette date, une grande muraille de 5,20 m d'épaisseur protégea l'ensemble de la cité du côté de la mer, entre la colline de Borj-Jedid et la baie de Kram. La plus grande extension de la ville se fit vers le nord, atteignant et dépassant les hauteurs de Sidi Bou Saïd par son faubourg de Mégara. Au IV^e s., une ère de grande prospérité favorisa l'embellissement de la cité et de sa parure monumentale. Loin de se ralentir à l'époque des guerres puniques (III^e et II^e s.), cet essor s'accéléra notablement comme en témoigne un quartier d'habitation aménagé à proximité immédiate de la mer et comportant de somptueuses demeures, couvrant chacune 1000 à 1500 m², agrémentées de péristyles et de galeries et dont les sols et les murs étaient richement décorés.

Carthage devait alors impressionner ses visiteurs avec sa façade maritime protégée par une importante muraille en pierre de taille stuquée et surmontée de corniches moulurées, son acropole à l'aspect grandiose, dominée par le majestueux temple d'Eschmoun desservi par un escalier monumental de soixante marches et ses divers autres édifices publics dont notamment le sanctuaire de Reschef (Apollon) admiré par Appien qui le situait au bord de l'agora et dont les vestiges semblent avoir été repérés par l'équipe allemande. Celle-ci a mis au jour un monument important, dont la vaste cour, outre des fûts de colonnes et de grands chapiteaux stuqués, a révélé des centaines de sceaux d'argile avec « *des empreintes de cartouches de pharaons égyptiens et des gemmes grecques destinées à sceller des documents de papyrus qui ont brûlé lors de l'incendie de 146 avant J.-C.* ». D'après les textes, la cella de ce temple - s'il s'agit bien de celui de Reschef -,

avait les murs revêtus de feuilles d'or et contenait une statue du culte dorée qui fut emportée à Rome en 146 où elle était encore visible au II^e s. après J.-C. en bordure du *circus flaminus*. Non loin de ce sanctuaire se trouvaient les célèbres ports puniques.

Ces ports, que de récents travaux font beaucoup mieux connaître, ont été aménagés vers la fin du III^e ou au début du II^e s.

avant J.-C. Auparavant, on suppose qu'on utilisait des installations qui existaient au même emplacement ou peut-être en bas de la colline de Borj Jedid, là où se trouvent les vestiges des thermes d'Antonin. Considérés commel'une des grandes réalisations du monde antique à leur époque, ces ports étaient constitués de deux bassins, l'un à vocation marchande, l'autre militaire. Un chenal de 20 mètres de large les reliait.

Creusé artificiellement et ouvert sur le large auquel il était relié par un chenal d'accès, le premier port était de forme rectangulaire et couvrait une surface de sept hectares ; sa profondeur était de 2,50 m. Il était flanqué d'un terre-plein aménagé de main d'homme, dit « quadrilatère de Falbe », qui était à la fois un avant-port contre les vents dominants et un espace de manœuvres, d'embarquement et de débarquement des marchandises.

Situé plus au nord que le port de commerce, le port militaire, de forme circulaire, a mieux conservé ses structures de base. Sa profondeur atteint 2 m environ et sa surface utilisable est supérieure à six hectares. Au milieu se dressait l'îlot de l'amirauté sur lequel était aménagé le pavillon du commandant de la flotte et la tour de surveillance du mouvement des navires au large. Trente cales de radoub et d'hivernage d'une longueur de 30 à 50 mètres environ permettaient d'abriter une trentaine de navires qu'on faisait glisser sur des traverses en bois. Sur le pourtour du port circulaire où les quais ont été établis, cent trente cinq à cent quarante autres cales d'une longueur de 40 mètres chacune ont été mises en place. L'ensemble formait cent soixante cinq à cent soixante dix cales pouvant accueillir un nombre de navires à peu près équivalent au chiffre de deux cent vingt avancé par Appien.

Cet important aménagement naval, fruit d'une prospérité retrouvée, aurait, semble-t-il, inquiété Rome et suscité son attitude belliqueuse qui devait aboutir à la destruction de Carthage.

Au sein de cette ville énorme se pressaient, selon Strabon, 700 000 habitants. Ce chiffre considérable pour une cité antique paraît quelque peu exagéré, mais on pense que Carthage ne comptait pas moins de 3 à 400 000 habitants.

À la tête de la hiérarchie sociale on trouvait une aristocratie de prêtres, de grands commerçants, d'armateurs et de gros propriétaires fonciers détenant l'essentiel du pouvoir politique, égoïstes et jalousement attachés à tous leurs privilèges.

En dehors de ces nobles, on comptait beaucoup de commerçants moyens et petits, des artisans et ouvriers métallurgistes, menuisiers, tisserands, potiers, verriers, fondeurs et des indigènes africains attirés par les nombreuses ressources que pouvait offrir un grand port. Groupés au sein de corporations, ils s'entassaient dans la ville basse, comme nous l'apprend une inscription carthaginoise.

Il y avait également de nombreux esclaves. Leur mariage était reconnu par la loi et ils étaient parfois affranchis. Ceux qui servaient comme domestiques en ville étaient généralement bien traités et demeurèrent fidèles à leurs maîtres.

En revanche, différente était l'attitude adoptée à l'égard de la masse des sujets réduits à l'esclavage ou au servage, travaillant dans les domaines des aristocrates carthaginois, odieusement exploités et vivant dans des conditions insupportables. Aucune considération humaine ne venait adoucir le sort de ce prolétariat misérable, entièrement à la merci d'employeurs égoïstes et exclusivement soucieux d'augmenter la rentabilité de leurs entreprises. L'histoire sociale de Carthage est avant tout celle des révoltes explosives de ces Berbères déshérités qui, par ailleurs, ne ratèrent pas une occasion de faire cause commune avec les envahisseurs et ennemis de la cité punique.

A ces divers éléments s'ajoutait la masse turbulente et redoutable des mercenaires souvent disposés à s'emparer des richesses de leurs employeurs.

Carthage punique (Esquisse de J.-C. Golvin)

Dessin présentant une restitution de la ville basse à l'époque punique, faite à partir du paysage actuel et d'après les textes antiques et les découvertes archéologiques récentes.

A l'arrière-plan, le port marchand, bassin rectangulaire s'ouvrant sur une petite anse. Il est bordé de quais et d'entrepôts.

Il est accosté, en pleine mer, d'une large plateforme artificielle servant de

débarcadère, le «chôma » signalé par les auteurs anciens.

En arrière du port marchand, le port militaire : c'est un bassin circulaire dont le centre est occupé par un îlot dit de l'«Amirauté». C'est un port secret et fortifié, entouré sur tout le pourtour d'une série de loges destinées à abriter les navires de guerre. Autour des deux bassins, les quartiers commerciaux, artisanaux et d'habitation avec, figurée au premier plan, la place commerciale de l'agora.

L'îlot de l'Amirauté,

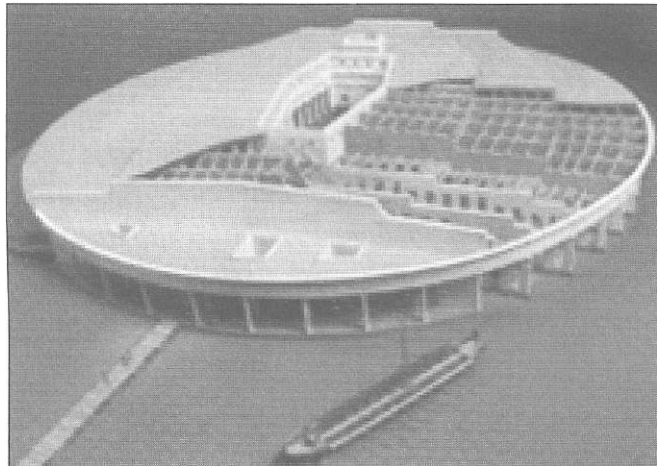
Port militaire de Carthage punique. (Antiquarium des ports)

Reconstitution à partir de l'état des lieux, à la lumière des textes anciens et des fouilles archéologiques récentes.

C'est un immense hangar couvrant des alignements de cales construites en rampes de carénage

inclinées, disposées en éventail. Elles rayonnent depuis une cour hexagonale à ciel ouvert, surmontée du pavillon de vigie où se trouve l'amiral de la flotte de guerre.

D'après l'historien Appien, le port militaire pouvait contenir 220 navires constitués essentiellement de trirèmes ou trières.



En définitive Carthage présentait l'aspect d'une grande cité cosmopolite où vivaient côte à côte des Orientaux, des Grecs, des Maltais, des Siciliens, des Espagnols. Souvent même les étrangers s'y installaient et y faisaient souche. Les Carthaginois qui ne semblent pas avoir été racistes leur réservaient un excellent accueil et ceux parmi eux qui faisaient preuve de valeur personnelle pouvaient même obtenir la citoyenneté carthaginoise. Les mariages mixtes étaient d'autre part admis par la loi et fréquents.

Enfin les femmes semblent avoir joui à Carthage de beaucoup de considération. Elles avaient accès aux plus hautes charges, surtout dans le domaine religieux. Partant de la constatation que les tombes, les plus anciennes surtout, contenaient des couples on a pensé que la polygamie n'existait pas. En tout cas, le fait que les quelques noms de Carthaginoises parvenus jusqu'à nous étaient étroitement liés au destin de la ville montre bien la place importante occupée par celles-ci dans la cité. Elissa symbolise la naissance de Carthage, et Sophonisbe sa mort.

Sur le plan des mœurs et du genre de vie, les Carthaginois étaient demeurés attachés à l'Orient. Ils parlaient et écrivaient une langue sémitique qui est un phénicien plus ou moins altéré. Ils étaient orientaux par leur costume, leurs bijoux, leurs poids et mesures, leur calendrier. Les Romains et les Grecs leur trouvaient bien des défauts, mais ils reconnurent en eux d'excellents hommes d'affaires polyglottes et intelligents.

CHAPITRE VIII

La civilisation carthaginoise : la vie religieuse, artistique et intellectuelle

Il est devenu classique, désormais, de distinguer deux phases dans ce domaine : une première marquée par la prépondérance des éléments orientaux et archaïques et une deuxième pendant laquelle Carthage commence à s'ouvrir largement aux courants d'influence hellénistique.

Les dieux et les cultes

Intensément croyants, les Carthaginois adoraient plusieurs divinités organisées en un panthéon aussi riche que complexe. La plupart de leurs dieux bien qu'originaires de Phénicie, apparaissent fortement marqués par des influences locales et méditerranéennes diverses.

Melqart, patron de Tyr, assimilé à Héraklès par les Grecs, était protecteur de Carthage et jouissait d'un culte important. Eshmoun, dieu guérisseur et équivalent punique de l'Esculape latin, était adoré dans un majestueux sanctuaire qui fut, au sommet de la colline de Byrsa, le dernier bastion de la résistance punique aux assauts romains de 146 avant J.-C.

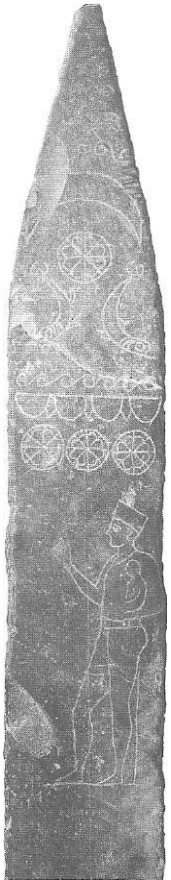
Cependant deux divinités finirent par dominer toutes les autres et par régner sur le panthéon punique : Baâl Hammon et Tanit. Il est curieux de noter qu'elles ne furent l'objet d'aucun culte important en Phénicie. Connaissant l'attachement des Puniques à leurs traditions nationales, les historiens de la religion ont proposé d'identifier Baâl Hammon à El, le père des dieux en Phénicie ; et, dans ce cas, sa parèdre Elat ou Asherat serait Tanit. On explique le fait que ces deux divinités n'aient pas été adorées à Carthage sous leur véritable nom par une tendance à éviter de prononcer le nom du dieu, chargé d'une trop grande force sacrée et à le remplacer par des épithètes. Cependant, malgré d'importants progrès dus à l'exploitation littéraire des auteurs classiques, aux apports des plus récentes trouvailles archéologiques et aux multiples études actuelles, on n'est pas encore en mesure de combler certaines lacunes dans notre connaissance de la religion punique.

Pour certains Baâl Hammon résulterait de la fusion de deux divinités, l'une phénicienne et l'autre africaine. Pour d'autres, son nom serait bien phénicien et signifierait « Le seigneur des autels à parfums » (Baâl signifiant seigneur et Hammon autel à encens ou brûle-parfum). A l'appui de cette deuxième thèse on peut invoquer le rôle très important de l'offrande d'encens dans le culte punique et la persistance de cette pratique pour Saturne, successeur de Baâl Hammon, à l'époque romaine. Toutefois la racine sémitique HMN évoque la notion de protection et Baâl Hammon apparaît comme le dieu protecteur de la cité par excellence. C'était aussi un dieu solaire, garant de prospérité et de bien-être. Malgré la répugnance traditionnelle des Sémites à prêter à leurs divinités des apparences humaines et en dépit de l'absence des types canoniques précis comme ceux adoptés par les Grecs ou les Romains pour leurs dieux, on a pu identifier, avec plus ou moins de certitude, Baâl Hammon et même Tanit sur certains monuments puniques. C'est ainsi qu'une statuette en terre cuite d'époque romaine trouvée dans les ruines d'un sanctuaire de Thinissut près de Bir Bou Regba, représente Baâl Hammon barbu, assis sur un trône flanqué de deux sphinx, la tête coiffée d'une tiare de plumes, la main droite ouverte et levée. Le

Baâl Hammon.

Musée du Bardo. H. 40 cm.

Statuette en terre cuite, représentant le dieu Baâl Hammon, découverte dans le sanctuaire néopunique à Thinissut dans le Cap Bon. Le dieu est assis sur un trône dont les accoudoirs sont des sphinx. Il est vêtu d'une longue tunique et coiffé d'une tiare haute laissant dégagées les boucles de cheveux encadrant le visage dont l'expression est calme et sereine. Baâl Hammon est le seigneur omniprésent, omnipotent, protecteur des hommes et garant de leur prospérité. D'origine punique, il a survécu à l'époque romaine sous le culte de Saturne.



Stèle dite du « prêtre à l'enfant »

Musée du Bardo. H. 1,18 m L. 0,18 m.

Cette stèle qui provient du tophet de Salammbô est l'une des plus remarquables autant par sa forme élancée en obélisque que par l'interprétation accordée à son décor.

Elle apparaît comme le signe emblématique de ce sanctuaire. Gravé sur la face polie de la stèle, un personnage imberbe, coiffé d'une tiare haute, vêtu d'une longue robe transparente, tient dans son bras un enfant, tandis que sa main droite est levée en geste d'adoration. On interprète cette figure comme un prêtre portant l'enfant voué au sacrifice.

II^e s. av. J.-C.

même dieu apparaît sur une stèle du tophet de Sousse, coiffé d'une tiare conique, tenant une lance et assis sur le trône aux sphinx face à un adorant auquel il semble donner la bénédiction en levant la main droite. C'est sans doute Baâl Hammon aussi qui est représenté sur une bague d'or trouvée à Utique, et sur de nombreuses terres cuites de Carthage. C'est à lui seul qu'on dédia les plus anciennes inscriptions sur cippes du tophet de Salammbô et il occupa pendant longtemps le premier rang devant sa parèdre Tanit dite « Pené Baâl » ou « face de Baâl » voire « tenant le rôle de Baâl », ce qui semble signifier qu'elle lui était subordonnée à l'origine. D'ailleurs, en Phénicie, la divinité mâle a toujours eu la préséance sur la femelle. Cependant une curieuse révolution spirituelle se produisit à Carthage au cours du V^e s. faisant passer Tanit, semble-t-il, au premier rang.

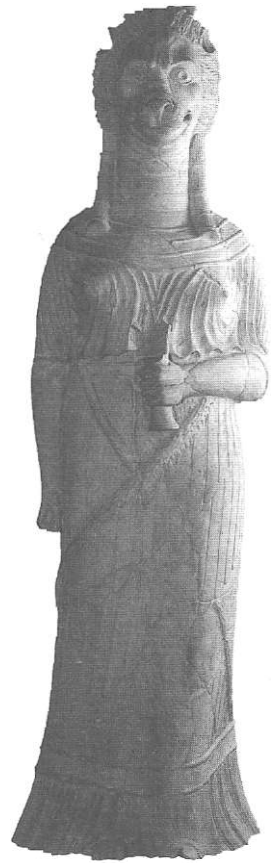
Tanit pose encore plus de problèmes que Baâl Hammon ; son nom est inexpliqué et semble d'origine libyque si l'on tient compte du fait que dans les langues berbères les noms féminins commencent et se terminent par « t ». On pensait qu'elle aussi résultait de la fusion entre une divinité phénicienne qui serait Elat ou Asherat et une déesse africaine de la fertilité. Devenus agriculteurs, les Puniques auraient paré Asherat d'attributs empruntés à la déesse-mère dont le culte était alors très en vogue en Méditerranée. Aujourd'hui ses origines orientales paraissent plus sûres grâce à des documents trouvés dans la région de Sidon. Les Grecs l'ont identifiée avec Héra et, d'une manière générale, elle fut adorée comme déesse de la fécondité présidant aux moissons et protégeant les accouchements. Son caractère chthonien et fécond est souligné sur de nombreuses stèles par la représentation de grenades, de figes, d'amandes, de palmiers, de colombes, de poissons. La lune figure aussi parmi ses nombreux symboles, car Tanit était également adorée comme une déesse céleste.

Certaines dédicaces la qualifient de « mère » et de « dame » ; elles étaient généralement ainsi conçues : « À la Mère, à la Dame, à Tanit Pené Baâl... ». Nous ne disposons d'aucune inscription nous permettant d'identifier d'une manière sûre une Tanit représentée

Statue léontocéphale
du « Genius terrae Africae »

Sanctuaire de Thinissut
(terre cuite, hauteur 1,50 m
Musée du Bardo.

La déesse est représentée avec une tête de lion et un corps humain. Le mufle, très saillant, est barré par des moustaches ; les yeux sont énormes et proéminents. La gueule fermée, esquisse un rictus, ce qui donne une expression féroce. Le corps est vêtu d'une longue tunique qui s'évase vers le bas, laissant découverts les pieds nus. D'abord assimilée à la déesse égyptienne Skhmet, cette divinité semble bien être le Genius terrae Africae, le génie de la terre d'Afrique, comme l'indiquent les trois lettres GTA incisées à l'arrière. Elle est l'illustration de la complexité du syncrétisme religieux africain à l'époque romaine.



Déesse nourricière.

Musée du Bardo.
(1,18 m x 55 cm x 51 cm)

Cette statue en terre cuite provient du sanctuaire de Thinissut, près de Bir Bou Regba, qui a fourni un ensemble abondant de statuettes, dont celles de Baâl Hammon et de la déesse à tête de lion. La déesse Nutrix est assise, coiffée d'un bonnet et vêtue d'une tunique : elle offre le sein à l'enfant étendu sur ses genoux. Le sanctuaire d'où ces objets de culte proviennent est daté du début de l'empire et représente la persistance des cultes des divinités puniques auprès des populations rurales.



par une statue ou figurée sur une stèle ou un cippe. On croit cependant reconnaître l'image de la déesse sur un certain nombre de monuments. On l'a représentée en femme pressant ses seins, en femme nue et ailée, en déesse assise sur un trône dont les accoudoirs étaient sculptés en forme de sphinx. Ce dernier type a survécu jusqu'à l'époque romaine et on a trouvé dans les sanctuaires de Thinissut et d'El Kenissia, à côté de la déesse, des sphinx avec des seins accentués et portant les bretelles croisées de la déesse mère pour rappeler le caractère chthonien de Tanit. Cependant, notre divinité était plus couramment représentée par des symboles dont le plus célèbre est le « signe dit de Tanit ». C'est généralement un triangle surmonté d'une barre horizontale et d'un disque suggérant la silhouette d'une divinité bénissante. Quant au « signe de la bouteille », symbole assez fréquent de Tanit, il représenterait d'une manière schématique une silhouette féminine à la poitrine et au bassin accentués.

Les Carthaginois adoraient également de nombreuses autres divinités comme Astarté (Aphrodite), Reschef (Apollon), Shadrappa (Bacchus), Yam (Poséidon) et Haddad (Arès).

Il faut enfin signaler les larges emprunts que les Puniques firent à l'Égypte et la popularité dont jouirent certaines divinités égyptiennes comme Isis, Osiris et Bès dans le monde carthaginois. De même les déesses grecques Déméter et Coré, introduites dans la métropole punique en 396 avant J.-C., furent l'objet d'un culte fervent. Les divinités libyques étaient sans doute présentes à Carthage.

La religion punique était servie par un clergé nombreux, fortement organisé et dont les membres se recrutaient parmi les familles aristocratiques les plus renommées. De nombreuses femmes ont été investies de dignités religieuses. Bien que jouissant d'un grand prestige, les prêtres n'ont jamais formé de caste ni prétendu exercer quelque influence politique importante. Ils ne semblent pas non plus, avoir disposé d'attributions en matière de justice, d'instruction, de surveillance des mœurs ou de direction des consciences. Attachés aux temples, ils se contentaient de célébrer le culte et de présider aux cérémonies religieuses et aux sacrifices.

Joueuse au tympanon.

Musée de Carthage. H. 33 cm.

Cette statuette en terre cuite polychrome a été découverte dans la nécropole punique de Carthage en 1917. Elle est datée du VII s. av. J.-C. On a l'habitude de reconnaître dans cette statuette une Astarté tenant dans ses mains, contre sa poitrine, le tympanon, qui est un attribut rituel. Dans ce personnage se croisent les influences orientales et grecques. L'hieratisme oriental de l'attitude est corrigé par le sourire ionien des yeux et de la bouche. Il est probable que la présence d'une telle figure dans la tombe joue un rôle de talisman protecteur.



Prêtre carthaginois

Musée de Carthage.

Ce couvercle d'ossuaire représente un prêtre carthaginois sous les traits d'un vieillard couché sur le dos, la tête reposant sur un coussinet. Il porte une barbe fournie et un bandeau lui serre les cheveux. Le corps est vêtu d'une tunique ample et longue. Sur l'épaule gauche, passe une large épitoge qui est probablement un insigne sacerdotal. La main droite est levée en geste d'adoration, la main gauche tient la cassolette à encens.

Cet ossuaire, sarcophage de dimension réduite, est l'imitation du fameux grand sarcophage du prêtre qui a été trouvé dans la même nécropole à Carthage.

Fin du IV^e - début du III^e s.

Les « Tophets » et les pratiques funéraires

La réputation faite aux Carthaginois de pratiquer largement les sacrifices humains, avait suscité l'horreur et la révolte de leurs contemporains grecs et romains. Ces pratiques étaient connues chez certains peuples de l'ancien Orient qui les jugeaient nécessaires pour s'attirer la faveur des dieux.

On croyait couramment en Orient que le roi, en particulier, possédait une sorte d'énergie sacrée indispensable à la vie de la communauté. Il était donc nécessaire qu'il se sacrifiât lui-même, au bout d'un certain nombre d'années de règne, pour communiquer à la nature l'énergie qu'il détenait. Il assurait ainsi, par la régénérescence des forces naturelles, salut et prospérité à sa patrie. C'est dans ce sens qu'il faut peut-être interpréter le geste légendaire d'Elissa se jetant dans le feu. Les successeurs de la célèbre reine de Carthage n'ont pas dû échapper à cette terrible exigence selon certains. Cependant, peu à peu, une mystique nouvelle fit substituer au roi une autre victime. Celle-ci devait être aussi proche que possible du dédicant, donc généralement son fils, qu'il offre tout en étant censé se sacrifier lui-même. Lorsque le régime monarchique disparut de Carthage et fut remplacé par la République, les membres du Sénat se trouvèrent dans l'obligation de sacrifier leurs fils aînés, généralement en bas âge. D'ailleurs cette pratique se serait étendue petit à petit à tous les nobles et même aux masses populaires, au fur et à mesure que les institutions se démocratisaient. Les sacrifices revêtaient un caractère particulièrement impérieux en cas de défaites militaires ou de catastrophes quelconques. On estimait que la charge du sacré sur la ville s'était affaiblie, et on sacrifiait les enfants pour revigorer les dieux protecteurs de la patrie. C'était aussi une façon de confesser ses fautes aux dieux et de les expier. En 310, nous raconte Diodore de Sicile, alors que Agathocle poursuivait la conquête de leur territoire, les Puniques prirent conscience de la gravité de la situation, attribuèrent leurs revers à la colère des dieux et décidèrent de se racheter en sacrifiant deux enfants choisis dans les familles les plus nobles. Trois cents autres citoyens offrirent

volontairement leurs enfants probablement parce qu'ils avaient mauvaise conscience. La description par Diodore de cette cérémonie au cours de laquelle tous ces enfants, préalablement égorgés ou étouffés, furent livrés aux flammes, inspira à Flaubert son célèbre chapitre, « Moloch », dans « *Salammbô* ».

Il semble qu'on sacrifiait souvent aussi pour faire cesser la sécheresse ou promouvoir la fertilité. Nombreuses sont les stèles où figurent des symboles de fertilité et de fécondité comme le palmier, l'olivier, le grenadier, ou encore certains animaux.

Partant du principe que les dieux ont droit à une part de tous les produits, on a pu penser aussi qu'en leur offrant le premier-né des enfants, on pourrait jouir plus tranquillement du reste de la progéniture. Pour donner à l'acte toute sa valeur, on exigeait des parents d'assister au sacrifice de leurs enfants.

Ces sacrifices, mentionnés par quelques textes seulement, ont été rendus plausibles par la découverte, notamment à Carthage et à Sousse, de tophets ou enceintes sacrées, à l'intérieur desquelles les Puniques enterraient leurs enfants. A l'origine, ce nom de tophet a été donné par la Bible à un endroit précis de la banlieue de Jérusalem où les Israélites faisaient des sacrifices humains.

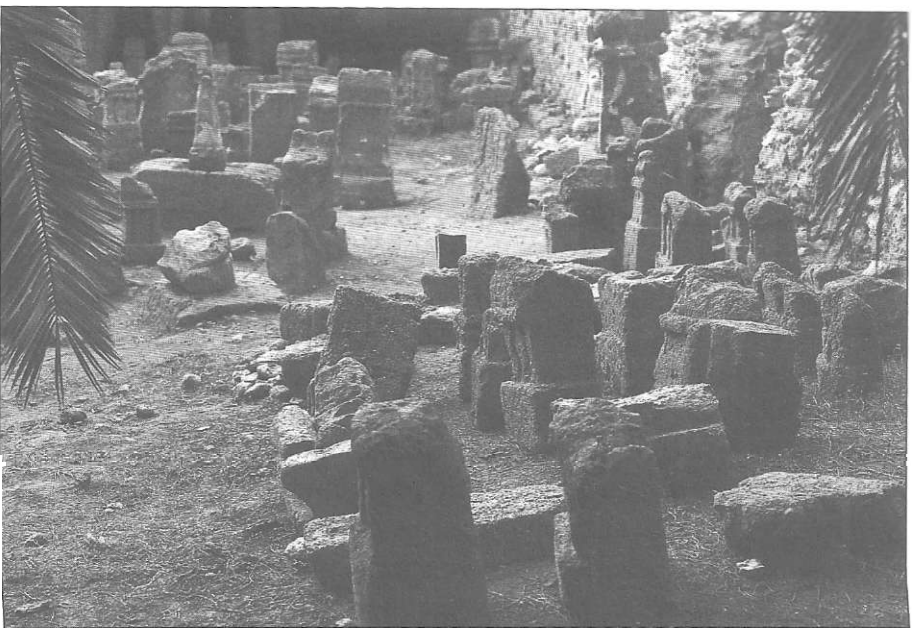
Le tophet de Carthage se développa autour et au-dessus d'un monument primitif constitué par un dépôt contenant de la céramique égéenne du VIII^e s. et protégé par une chapelle. On pense qu'il y avait à cet endroit même un tombeau de roi ou de héros dont le culte aurait subsisté pendant longtemps. En tout cas on a cru que c'est dans ce tophet que, pendant près de six siècles, les Carthagiinois avaient égorgé, brûlé et enterré leurs enfants. Flaubert avait décrit ces cérémonies sanglantes à sa manière, cherchant ostensiblement, à épouvanter le lecteur : « *Ees bras d'airain allaient plus vite. Ils ne s'arrêtaient plus... Ees victimes, à peine au bord de l'ouverture, disparaissaient comme une goutte d'eau sur une plaque rougîe et une fumée blanche montait dans la grande couleur écarlate. Cependant l'appétit du dieu ne s'apaisait pas. Il en voulait toujours. Afin de lui en fournir davantage, on les empila sur ses mains avec une grosse chaîne par-dessus qui les retenait* ». Comme on peut le voir, Flaubert a entièrement lâché la bride à son imagination.

Il a fait du sacrifice une cérémonie tellement horrible que beaucoup de savants ont eu de la répugnance à y croire jusqu'à la découverte des tophets.

Pendant longtemps, les savants ont cru que les Puniques sacrifiaient au dieu Moloch ; en fait il a été montré que le mot Molk, très fréquent sur les stèles, désigne le sacrifice lui-même et non une divinité quelconque. Seuls Baâl Hammon et Tanit ont été concernés par les monuments votifs du tophet. Les cendres des enfants brûlés en leur honneur étaient recueillies dans des vases et enterrées dans le tophet à des emplacements marqués par des cippes et des stèles. Quand tout l'espace se remplissait et que la place venait à manquer, on remblayait tout et on passait à un niveau supérieur. Le tophet est, ainsi, fait de couches superposées de terre, d'urnes et d'ex-votos. Fouiller un tel monument, c'est fatalement le détruire. Cependant dans le cas de Carthage, les archéologues ont réussi à laisser quelques buttes témoins qui montrent aux visiteurs l'évolution du tophet.

C'est ainsi qu'au fur et à mesure qu'on passe des couches inférieures aux couches supérieures, on voit des sortes de sarcophages en grès stuqué succéder à de véritables petits dolmens ; puis apparaissent les urnes directement enfouies dans le sol. Les monuments votifs suivent également une évolution intéressante. Au VI^e s. on a utilisé des cippes en grès sculpté imitant des temples égyptiens ou présentant l'aspect d'un trône portant un ou plusieurs bétyles. A la fin du V^e s. c'est l'influence grecque qui commence à se manifester à travers des cippes pilastres coiffés de chapiteaux doriques ou ioniques. Enfin dans les couches supérieures, on adopte les obélisques et surtout les stèles. Celles-ci portent généralement des inscriptions et un décor gravé représentant des motifs religieux ou prophylactiques : prêtre portant l'enfant destiné au sacrifice, animaux, matériel cultuel, symboles et attributs divins, signes de Tanit et de la bouteille etc....

Plus tard, à l'époque néo-punique, on substitue des animaux aux victimes humaines en indiquant que c'était « *anima pro anima, sanguine pro sanguine, vita pro vita* » (âme pour âme, sang pour sang et

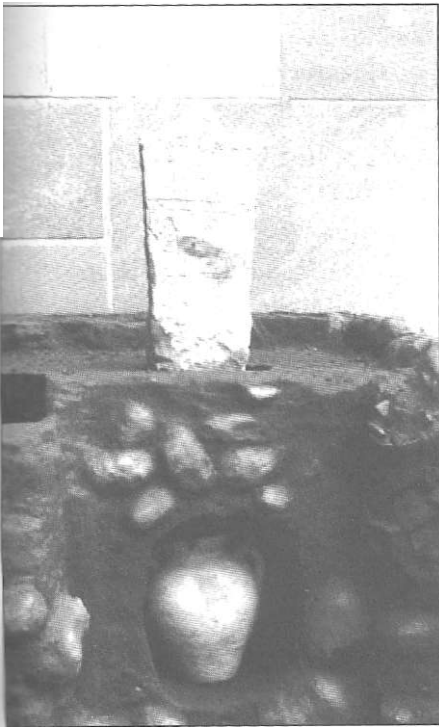


Le tophet, sanctuaire de Tanit et Bâal Hammon

Vue sur une partie du tophet de Salammbô, situé à proximité des ports antiques de Carthage ; on y voit, au fond d'une dépression creusée par les fouilles, un groupe de cippes assemblés, conservés en place. C'est ce qui apparaît aujourd'hui d'un lieu sacré entre tous de l'époque punique, découvert fortuitement en 1921. L'endroit a fait l'objet de plusieurs fouilles par divers spécialistes mais les interprétations restent encore ouvertes : lieu de sacrifices sanglants ou simplement nécropole d'enfants ?

Restitution du tophet

Musée de Carthage



*La maquette montre une coupe stratigraphique faite à travers l'épaisseur des couches du sanctuaire. On constate que l'urne contenant les cendres et les ossements est enterrée et est surmontée d'un cippe ou d'une stèle votive portant gravée la formule consacrée à Tanit et à Baâl Hammon. S'agissant d'un lieu sacré ayant fonctionné durant toute la durée de la Carthage punique, l'emplacement du tophet a constamment été occupé. Aussi les fouilles ont-elles retrouvé trois grandes couches d'occupation superposées, les plus anciennes étant les plus profondes. Ces couches ont été dénommées par les spécialistes :
 Tanit I pour la couche la plus ancienne, datant des VIII -VII s. av. J.-C.
 Tanit II, datée du VI^e au IV^e s. av. J.-C.
 Tanit III, datée du III^e et de la première moitié du II s av, J.C*

vie pour vie). Il semble cependant que ce sacrifice de substitution ou « Molchomor » attesté par les stèles de N'gaous (en Algérie), ne soit qu'une partie d'un rite plus complexe qui vise essentiellement à obtenir une naissance.

Aujourd'hui, de nombreux savants commencent à se demander si l'on peut continuer à voir en ces tophets des espaces de « meurtres sacrés » en l'honneur des dieux. Déjà, au moment de la découverte du sanctuaire de Carthage, un éminent historien, Charles Saumagne, avait réagi contre les interprétations abusives des archéologues et du public en écrivant : « *l'imagination du public que hante le souvenir de Flaubert a promptement dramatisé la découverte : ces enfants, a-t-on dit et écrit aussitôt, ce sont les victimes des cruels holocaustes que Carthage offrait à Moloch. Voilà un pas qu'il est imprudent et grave de franchir à la légère... Nos nerfs s'irritent et réagissent à l'idée que rituellement des mères ont pu livrer au feu un enfant pour acquérir des mérites* ». La prudence s'impose d'autant plus que ces pratiques ont été rapportées essentiellement par Diodore de Sicile et Plutarque, auteurs connus pour leur hostilité envers Carthage alors que d'autres écrivains anciens parmi les plus célèbres et les mieux renseignés sur la métropole punique comme Hérodote, Thucydide, Polybe, Tite-live n'ont fait aucune allusion à ce genre de sacrifices. D'un autre côté, les analyses faites au cours des dernières décennies, si elles ont confirmé la présence dans les urnes d'ossements calcinés d'enfants très jeunes morts-nés ou morts en très bas âge, ne permettent guère de savoir si ces enfants ont été incinérés après une cérémonie de sacrifice ou au terme d'une mort naturelle. Enfin on a constaté que les tombes d'enfants dans les nécropoles de Carthage étaient, sinon totalement absentes, du moins d'une rareté extrême alors que la mortalité infantile était très élevée. Face à tous ces arguments d'éminents savants ont proposé de considérer le tophet comme un cimetière d'enfants morts de manière naturelle mais prématurée et voués de ce fait aux dieux suprêmes de Carthage. Les stèles votives consacraient une soumission à la volonté divine et en même temps un appel à ces divinités pour jouir du restes de la progéniture et bénéficier d'autres naissances.

Les pratiques funéraires étaient fort diverses. En règle générale on inhuma les morts avant le V^e s. puis, à partir de cette époque et sous l'influence grecque, on commença à les incinérer. Au début, les tombes étaient de vastes chambres dont l'entrée était bloquée par une dalle et les morts étaient généralement déposés dans des sarcophages de bois ou de pierre, s'ils ne gisaient à même le sol. On utilisa ensuite les puits funéraires où étaient enterrés un, deux ou plusieurs morts. Enfin, dans les derniers temps, on eut recours à des mausolées pour les morts illustres. On employa aussi de nombreux sarcophages en marbre dont les couvercles portaient parfois une ornementation d'un grand intérêt iconographique. L'incinération, particulièrement répandue à Carthage à l'époque hellénistique surtout, n'était pas courante ailleurs. En dehors de la métropole et notamment dans le Sahel et le Cap Bon, l'inhumation des morts dans des hypogées creusés dans le rocher était de règle. Des puits à escalier permettaient d'accéder à une ou deux chambres funéraires aménagées dans les parois. Parmi les rites les plus fréquents on peut noter l'application sur les morts de l'ocre rouge rappelant la couleur du sang et se fixant sur les os après la décomposition des chairs. De même on remarque la pratique de l'enterrement en position latérale contractée dite fœtale et caractérisée par une flexion complète des membres inférieurs, obtenue sans doute par un ligotage préalable du cadavre, position rappelant l'origine de la vie et augurant pour le défunt d'un renouveau vital. Ces pratiques relèvent de traditions libyennes. En revanche, dans les tombes à inhumation de Carthage et d'Hadrumète, fortement marquées par le sceau de la Phénicie, les squelettes sont toujours allongés sur le dos.

Les chambres funéraires contenaient parfois un matériel très riche ; mais généralement il était constitué d'objets courants comme les poteries, diverses, les statuettes, les amulettes etc.

Il est possible que les Puniques aient cru en la survie des morts. Nos informations à ce sujet sont trop vagues et nous ne pouvons que demeurer dans le domaine des hypothèses. En tout cas il n'y a rien eu de comparable à ce qui se passait en Egypte ancienne où l'on vouait un véritable culte aux morts.

Au total, si la religion de Carthage contient certains éléments empruntés à l'Égypte ou à l'Afrique, elle subit aussi l'influence de l'hellénisme qui connut un rayonnement exceptionnel dans tout le bassin méditerranéen à partir du IV^e s. Comme l'a montré G.-Ch. Picard, le mysticisme hellénistique offrait des perspectives beaucoup plus consolantes que la religion de Carthage dans la mesure où des divinités comme Dionysos, Aphrodite et Déméter apparaissaient plus humaines, plus secourables, servies, par des prêtres qui ne sont pas des fonctionnaires désignés par la cité, mais le plus souvent des mages et des poètes errants qui forment des thiasés ouverts « *aux étrangers, aux esclaves, à tous les isolés qui fourmillent dans les grandes villes hellénistiques en marge de cadres sociaux réguliers... leur seul espoir est, qu'en une autre vie, un thiasé éternel, transporté dans les hauteurs du ciel, leur fera goûter sans terme les joies de ces orgies* ». Carthage, ville cosmopolite par excellence, accueille largement ces cultes aux perspectives si mystérieuses et si douces.

En tout cas il est certain que les Puniques importèrent de Sicile pour le rendre officiel le culte de Déméter et Coré, divinités agraires, et de Dionysos, assimilé à Shadrapa, et dont les symboles ne tardèrent pas à apparaître sur les stèles du tophet associés à ceux de Baâl Hammon et de Tanit. De même, Hannibal paraît ouvert aux influences grecques si l'on se réfère au pacte qu'il passa avec Philippe V de Macédoine au lendemain de Cannes.

La vie artistique et intellectuelle

En dépit des destructions et des pillages systématiques subis par Carthage en 146 avant J.-C. et qui ont privé les historiens d'une masse de documents susceptibles de mener à une bonne connaissance de la civilisation punique, on est en mesure, aujourd'hui, grâce aux nouvelles découvertes et aux progrès des recherches et des études, d'apporter d'importants éclairages sur la vie intellectuelle et artistique de cette grande métropole africaine. Le rôle de celle-ci,

sans être tout à fait comparable, à celui de la Grèce ou de Rome, n'en est pas moins considérable.

Grâce à des liens étroits et multiformes noués avec la plupart des pays du monde antique, Carthage devint un véritable creuset des civilisations de l'époque. Nantie d'un précieux legs oriental, elle a notamment réussi à développer un art fait de créations propres et d'emprunts à un riche répertoire méditerranéen.

L'architecture punique demeure relativement mal connue du fait des destructions déjà évoquées et de l'expansion de l'urbanisme romain au détriment des édifices antérieurs. Toutefois, les fouilles de Carthage et surtout de Kerkouane ont été d'un apport considérable dans ce domaine. Elles ont montré que dans ces deux villes, les trames urbaines procédaient de plans géométriques, rigoureux et étaient agrémentées de vastes places aux fonctions économiques, sociales et politiques. À l'intérieur de ces espaces, les édifices privés et à un degré bien moindre publics, commencent à être mieux connus. Les maisons s'ordonnaient toujours autour d'une cour centrale, parfois agrémentée d'un péristyle, et flanquées, côté rue, de boutiques et d'ateliers. Équipées de citernes et de puits, elles disposaient d'éléments de confort comme les baignoires assez élaborées de Kerkouane.

De leur côté, les temples étaient sans podium ni pronaos mais organisés autour d'une cour, avec ou sans portiques, et comprenant au fond une *cella* principale et deux *cellae* latérales. Ces sanctuaires à enclos favorisaient le déroulement de processions adaptées au rituel liturgique de la religion punique. Ce type de maison et de temple survécut à la destruction de Carthage et se maintint dans le pays à l'époque romaine et même beaucoup plus tard. La même pérennité devait caractériser les modes et les matériaux de construction en vogue à l'époque punique : notamment les techniques de la brique crue et du pisé avec coffrage en bois et de *Yopus africanum*, procédé caractéristique du pays qui consistait à conforter les murs en moellons par des harpes posées verticalement à égale distance les unes des autres.

De nombreux autres documents fournissent de précieux compléments d'information sur l'architecture et l'art puniques. Il s'agit de *centaines de cippes et de stèles à caractère architectural et des ex-voto* en forme de petites chapelles déposées par les fidèles dans les temples et qui sont conçues à l'image de ceux-ci. Les stèles et les cippes du tophet de Carthage dénotent au début une grande fidélité à l'héritage oriental puis, à partir du IV^e s., ils portent la marque d'emprunts fait à l'archaïsme grec, avec un penchant pour le style éolien. L'ordre ionique ne connaîtra une certaine vogue qu'au III^e s. et caractérisera notamment le décor architectural des portiques circulaires du port de guerre de Carthage. Cependant le modèle réduit de temple le plus suggestif de l'art monumental de la métropole punique demeure le « *naïskos* » de *Thuburbo Majus*, chapelle en miniature dédiée en ex-voto à Déméter (exposé au musée du Bar-do).

Comme pour l'architecture, destructions et pillages limitent considérablement le champ des connaissances sur la sculpture punique. Cependant deux documents donnent une haute idée du niveau atteint dans ce genre d'activité artistique. Il s'agit de deux grands sarcophages mis au jour dans la nécropole dite de Sainte-Monique / Saïda à Carthage et dont les couvercles sont décorés de deux personnages en haut-relief remarquables par leur grande finesse d'exécution et leur puissant intérêt iconographique.

De leur côté, les stèles dont les canons diffèrent de ceux de l'art classique, sont intéressantes dans la mesure où elles sont le reflet d'un savoir-faire authentiquement populaire. D'une grande simplicité à l'époque archaïque, elles s'ornent du fameux « *signe dit de Tanit* » au V^e s. Des transformations majeures interviennent, un siècle plus tard : adoption d'un matériau plus dense et plus dur, mieux adapté à la sculpture, et d'un nouveau profil avec un fronton triangulaire et des registres séparés par des oves et des perles ; la dédicace occupe le milieu de la stèle et le registre inférieur, encadré de colonnes à chapiteaux éoliens, est orné de motifs végétaux, animaux ou religieux. Vers le milieu du III^e s., le décor incisé remplace le relief et l'art de la stèle atteint son apogée avec notamment le bus-

Masque grimaçant

Trouvé à Carthage. H. 18 cm. Musée du Bardo.

Masque grimaçant, en terre cuite. Les yeux et la bouche sont évidés. Des sillons griffés parcourent le visage tandis que des pastilles posées sur le front figurent des verrues. Tout ceci pour accroître la laideur du masque. Déposé dans la tombe, il était destiné à effrayer les mauvais esprits.



Masque d'homme

Musée du Bardo

En terre cuite polychrome. Provient de la nécropole archaïque de Douimès à Carthage. Le nez portait le nezem. Le masque avait un rôle prophylactique.



Pendentifs en pâte de verre

Musée du Bardo

Représentant des masques masculins caractérisés par des cheveux et une barbe formés de tortillons surmontés de bélière, ils jouent le rôle d'amulettes. C'est une production caxtbasynmse... Trouvés dans la nécropole punique de Ardh El Kheraïb à Carthage.

IV^e s. av. J.-C.



te d'un éphèbe en chlamyde au visage particulièrement expressif, gravé au trait ainsi que la stèle du prêtre à l'enfant qui dénote une grande maîtrise artistique.

La même maîtrise peut se constater dans l'exécution des hachettes-rasoirs, objets rituels fréquents dans des tombes à partir de la fin du VII^e s. et dont l'usage et la destination sont énigmatiques — peut-être les utilisait-on pour des toilettes sacrées — mais qui ne manquent ni d'originalité ni de finesse. Leur décor, incisé et gravé, puise son inspiration aussi bien dans le répertoire oriental et égyptien que classique. Ainsi le dieu Melqart, fréquemment représenté sur ce genre d'objets, est-il tantôt figuré à la manière orientale qui le fait apparaître debout sur un podium, au dessus d'une fleur de lotus, vêtu d'une longue tunique, coiffé d'une tiare ou d'un bonnet conique et tenant une hache, soit autant d'éléments déjà présents sur une stèle des environs d'Alep du IX^e s. avant J.-C., et tantôt évoqué en « Heraklès — Melqart » avec la dépouille ou la tête de lion et la massue, selon un modèle inspiré des monnaies grecques. Des motifs végétaux, animaux et divers ornent également ces hachettes-rasoirs.

Dans le domaine de la tabletterie, sculpteurs et graveurs rivalisèrent d'habileté pour fabriquer toutes sortes d'objets en os ou en ivoire destinés à un usage utilitaire ou décoratif : épingles à cheveux, peignes, bracelets, boîtes à fard, charnières, manches de miroir, statuettes, plaquettes entrant dans la composition de frises décoratives, masques et taslimans etc. Souvent, artisans et artistes donnent libre cours à leur propre imagination pour exécuter des œuvres originales, mais on note aussi une grande fidélité aux traditions égyptiennes et orientales qui se prolonge jusqu'à la fin de l'époque punique. C'est ainsi qu'on a trouvé dans une maison tardive de la colline de Byrsa une plaquette représentant en relief une scène d'offrande où un personnage présente à une déesse debout sur un sphinx un vase et un épi, modèle s'inscrivant tout à fait dans la tradition orientale. Que l'objet soit un bien de famille ancien exécuté depuis des siècles et pieusement conservé ou tout simplement une réalisation de la fin de l'ère carthaginoise, il ne témoigne pas moins d'un attachement à la tradition orientale. Cet attachement est confir-

mé par les récentes fouilles françaises des tombes de la colline de Byrsa qui ont permis la mise au jour d'un ensemble d'objets en ivoire dont notamment des éléments de plaquettes ajourées ayant pour motif principal un cervidé évoluant au milieu d'un enroulement végétal de palmettes et de volutes. Exécutés à Carthage au milieu du *VIP* s. avant J.-C., ces objets avaient été inspirés d'exemplaires de Nimrud et de Chypre. Ils faisaient partie du mobilier funéraire d'un artisan qui avait tenu à conserver dans sa tombe des morceaux d'ivoire bruts et des pièces finies qui témoignent de son activité artistique. En outre, provenant du même secteur et datant de la même époque, une plaquette en ivoire figurant un personnage masculin et un autre féminin dans une attitude d'adoration du disque solaire, dénotent une influence égyptisante nette qui est également présente à travers les peignes ouvragés qui apparaissent dès le *VIP* s. avant J.-C. Parmi ceux-ci, les modèles gravés les plus anciens semblent rattachables à la tradition ornementale syro-palestinienne, quoique produits à Carthage, voire au sud de l'Espagne. Cependant, il convient de souligner que cet attachement à l'Orient n'a jamais exclu l'ouverture la plus large à toutes sortes d'autres influences méditerranéennes.

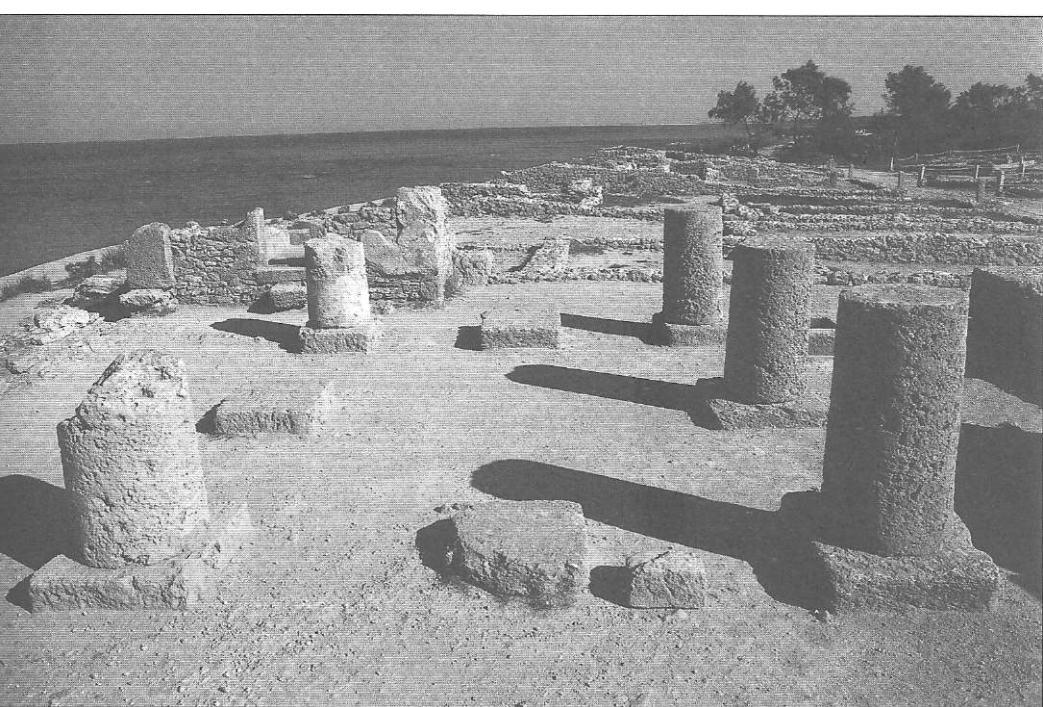
Carthage s'est également illustrée par une production d'excellente facture dans le domaine de la céramique. Ce sont surtout les terres cuites et en premier lieu les masques qui se détachent de l'ensemble du travail des potiers. Les plus anciens parmi ces masques ont été trouvés dans un contexte funéraire datable de la fin du *VIII^e* s. avant J.-C. ou du début du *VII^e* : hérités de Phénicie et diffusés par Carthage, ils sont tantôt de type négroïde avec une bouche tordue, tantôt grotesques avec un visage grimaçant et fortement ridé. Placés dans les tombes, ils sont censés protéger les morts contre les démons. À partir du *VI^e* s. avant J.-C., on commence à fabriquer également des masques pleins ou « protomés » où la bouche et les yeux ne sont guère perforés. Les cheveux et la barbe sont figurés par de petits cercles gravés. A la même époque apparaissent des « protomés » caractérisés par une barbe allongée et creusée en son milieu par une sorte de sillon. Parallèlement à ces types masculins, sont produits des modèles féminins de belle facture. Les uns ont une

allure égyptienne notamment par leur *klaft*, les autres, tout en demeurant fidèles à l'Orient dans leur schéma de base, ne comportent pas moins des traits empruntés à l'art grec archaïque ; enfin une troisième catégorie est dite « rhodienne » tellement elle paraît apparentée à des spécimens fabriqués à Rhodes dès le VI^e s. avant J.-C. et diffusés dans tout le monde grec. Ces « protomés », parfois retouchés au sortir du moule, sont souvent rehaussés de peinture.

Le peintre et le décorateur interviennent également pour orner des figurines de terre cuite représentant des « déesses enceintes » de tradition orientale, des statuette de style égyptisant « d'une raideur de momie » et d'autres où commence à se sentir l'influence ionienne. Le modèle le plus représentatif de cette dernière catégorie est la « déesse au tympanon » caractérisée par des traits moins figés, une chevelure traitée à la manière grecque et des vêtements qui se réfèrent à l'Orient, tout comme le tympanon que la déesse serre contre sa poitrine. L'influence grecque se fait de plus en plus nette avec l'introduction du culte de Déméter à Carthage à partir de 396 avant J.-C. De nombreuses figurines sont alors produites, représentant la déesse soit assise sur un trône soit en « kernophoros », portant sur la tête un brûle-parfum. D'autres divinités comme Baâl Hammon et Tanit surtout ont été également représentées. Une place à part doit être faite à une grande statuette de déesse de 0,33 m de haut richement décorée, bien conservée et donnant une idée assez précise de la parure féminine à Carthage. De nombreuses autres statuette figurant des musiciennes, des danseuses et des acteurs présentent un intérêt documentaire et esthétique certain.

Il est, toutefois, à noter que l'influence grandissante du monde grec, ne parvint pas à effacer l'attachement aux modèles hérités de l'Orient. Jusqu'à la veille de sa disparition, Carthage continua à décorer ses moules dits à gâteaux de la palmette phénicienne, de l'ibis ou de l'œil « oudja ».

Par ailleurs, considérés comme de véritables pionniers dans l'art de façonner le verre, les Carthaginois s'illustrèrent par une production aussi riche que diversifiée dans ce domaine ainsi que par une qualité artistique remarquable. Leur maîtrise des divers procédés de fabrication se constate dans toutes sortes d'amphorettes,



Maison d'habitation de Kerkouane

La photographie montre des alignements de colonnes reposant sur des bases carrées au-dessus d'un sol bétonné, en bordure du rivage. Ce sont les restes d'une cour entourée de portiques : c'est le type dit « maison à péristyle » dont la formule fut diffusée tout autour de la Méditerranée. La construction en était soignée : le plan était carré ou rectangulaire; les murs, aujourd'hui arasés, étaient construits en moellons recouverts d'un crépis stucqué avec un décor de moulurations.

Kerkouane, une salle de bain

La photographie montre un détail intéressant d'une maison punique fouillée à Kerkouane: une salle de bain. On y voit la baignoire en forme de sabot, avec des accoudoirs et la cuvette devant contenir les ingrédients du bain. Tout ceci est construit avec un béton de tuileau rouge très résistant.

Un vestiaire précède cette pièce. L'eau est fournie par un puits situé dans la cour de la maison. A n'en point douter, il s'agit d'un perfectionnement révélant un véritable art de vivre. La maison fait partie de tout un groupe de vestiges dégagés dans le site punique de Kerkouane découvert à la pointe du Cap Bon. Ce site a été détruit au III^e siècle av. J.-C. et n'a jamais été réoccupé.



d'œnochoés, d'aryballes et d'alabastres, inspirés de prototypes grecs et servant de vases à parfum ou à fard. Leur décor en filets concentriques se transformant parfois en ondulations ou en bandes de chevrons est rehaussé de couleurs chatoyantes où le jaune, le blanc et le turquoise se détachent sur fond bleu, noir ou brun.

Le même souci esthétique se remarque dans les masques pendentifs en miniature fortement « typés » et fidèles au fond artistique oriental avec leurs visages au teint blanc, jaune ou bleu, leurs yeux écarquillés, leurs sourcils abondants et leurs barbes en forme de tortillons. Ils semblent représenter des divinités puniques appelées à protéger les vivants qui les portent dans des colliers et les morts auprès desquels on les déposait. Le verre servait également à fabriquer toutes sortes d'animaux et de volatiles, ainsi que de grosses perles polychromes, des clochettes, des grappes de raisin et divers autres éléments de colliers.

Enfin, il convient de rappeler le grand attachement des Carthaginois aux amulettes et aux bijoux. Là encore, l'influence de l'Égypte et de l'Orient est prépondérante comme on peut le voir à travers ces amulettes multiformes où apparaissent souvent l'œil « Oudja », l'uraeus, le dieu Ptah-Patèque, Bès et Anubis ou les scarabées et scaraboïdes et autres motifs constituant des talismans censés protéger les vivants et surtout les morts. Les bijoux en or, en argent ou en pierres précieuses se réfèrent tantôt à l'Égypte avec des motifs classiques d'uraei, de croissants lunaires ou de disques solaires tantôt à la Phénicie avec les boucles d'oreilles en « nacelle », les bracelets en or tressé, ou les perles avec décor en filigrane.

Des éléments phénicisants sont également présents sous forme de fleur de lotus, de palmette et d'arbre de vie sur des coquilles d'œufs d'autruche retrouvées en abondance dans les nécropoles et qui sont généralement décorées d'un visage aux yeux immenses destinés à veiller sur le mort, soit de motifs inspirés du monde animal ou végétal.

Si tous les éléments qui viennent d'être évoqués montrent que Carthage a été d'un apport considérable à la vie artistique du monde antique, les données deviennent moins nombreuses quand il

s'agit de mesurer l'importance de son rôle sur le plan intellectuel. Sa fin dramatique a été, comme on le sait, à l'origine de l'incendie de ses bibliothèques et au pillage et à la dispersion de ses manuscrits. Affirmer, comme on n'a pas hésité à le faire, que les Puniques étaient essentiellement des commerçants et des hommes d'affaires peu enclins aux activités intellectuelles, est une attitude peu objective que même les données incomplètes qui nous sont parvenues dans ce domaine, permettent de nuancer considérablement.

Il suffit de rappeler, à cet égard, que les Carthaginois ont hérité de leurs ancêtres phéniciens l'alphabet qu'ils ont eu le mérite de diffuser en Méditerranée occidentale. Le punique, sans supplanter tout à fait les langues autochtones, connut une très large diffusion sur toute l'étendue de l'empire carthaginois et dans ses zones d'influence. Il devint la langue officielle des royaumes numides et maures qui l'utilisèrent pour les légendes de leurs monnaies. L'influence de l'alphabet punique sur le libyque fut également considérable. Mais l'apport punique dépassait largement ce niveau de base pour s'étendre à d'autres domaines de la vie spirituelle comme l'avait noté saint Augustin qui affirmait que les livres puniques étaient pleins de science et de sagesse « comme le rapportent les docteurs les plus savants ». Scipion Emilien en avait offert une bonne partie aux princes numides, après la chute de Carthage. Les auteurs grecs et latins y puisèrent de nombreux renseignements sur le Maghreb antique et notamment sur les campagnes militaires d'Hannibal décrites par ses deux professeurs grecs Sosylos et Silénos. De même, Salluste y trouva de quoi enrichir sa *Guerre de Jugurtha* en données diverses ethnographiques et historiques. Cependant, l'œuvre carthaginoise la plus remarquable, dans l'état actuel de nos connaissances, demeure l'ouvrage de Magon qui est un traité d'agronomie en vingt-huit livres consacrés à l'agriculture et à l'élevage et contenant des recommandations techniques qui ont dû contribuer largement à la prospérité des campagnes carthagoises. L'agronome latin Columelle considérait Magon comme le père de la science rurale. Ses travaux faisaient alors autorité chez les Grecs et

les Romains et leur réputation dépassait de loin celle de tous les écrits antiques en la matière au point que le Sénat romain décida de les traduire en latin en dépit de l'existence, à Rome, d'un ouvrage semblable composé par Caton.

Ce livre fut véritablement un classique dont les enseignements ne se limitèrent pas à la seule antiquité selon le grand historien du Maghreb ancien, Stéphane Gsell qui a écrit : « *Si l'on avait le texte de Magon, l'on constaterait sans doute aussi que ses enseignements s'étaient transmis . aux Arabes par l'intermédiaire des géopolitiques, peut-être aussi par d'autres traités grecs, traduits en syriaque, en persan et en arabe* ».

On peut signaler aussi un autre Carthaginois, Hasdrubal, qui parvint à une certaine notoriété intellectuelle à Athènes et qui, en 129 avant J.-C., se hissa sous le nom grec de Clitomaque, à la tête de l'Académie d'Athènes.

Ville cosmopolite, largement ouverte au grand commerce, Carthage était un haut lieu de brassage social et culturel et ses habitants étaient polyglottes.

CHAPITRE IX

L'émergence du royaume numide

Le destin de Carthage, pendant les deux derniers siècles avant l'ère chrétienne, est aussi tragique que curieux. Ce fut la phase la plus tourmentée de son histoire. Après une lente agonie au cours de laquelle elle faillit devenir numide, elle devait disparaître, complètement détruite et rasée par les Romains. Puis, après une éclipse d'un siècle, elle renaîtra de ses cendres par la volonté même de ces Romains qui la promurent au rang de capitale provinciale.

Massinissa et l'essor du royaume numide

Massinissa profita des dernières phases du conflit punico-romain pour récupérer son royaume et mettre la main sur celui de son ancien rival Syphax. Il se retrouva donc, au lendemain de Zama, à la tête d'un vaste territoire s'étendant de la Moulouya, à l'ouest, à la frontière tunisienne actuelle, ou à peu près, à l'est. Il avait désormais pour voisins les Carthaginois du côté est et le royaume de Maurétanie à l'ouest.

Au cours d'un règne exceptionnellement long, marqué par l'ordre et la sécurité, en dépit de quelques guerres de conquête, Massinissa réussit à accomplir une œuvre d'un puissant intérêt économique, humain et politique. Strabon et Polybe parlèrent en termes très élogieux des réalisations colossales dont il dota son

pays. *Voici, dit Polybe, ce qu'il fit de plus grand et de plus merveilleux. Avant lui toute la Numidie était inutile et considérée comme incapable par sa nature de donner des produits cultivés. C'est lui le premier, lui seul qui montra qu'elle peut les donner tous, autant que n'importe quelle autre contrée, car il mit en pleine valeur de très grands espaces*». Strabon, qui ne fut pas moins élogieux que Polybe à l'égard de Massinissa, dit que c'était également lui qui civilisa les Numides et les rendit sociables. Actuellement la tendance est de ramener l'œuvre de Massinissa à de plus justes proportions. G. Camps écrit notamment : *« Il est facile, je le sais, de déboulonner les statues et on peut avoir mauvaise conscience à le faire, mais, est-il plus difficile et plus juste de tout rapporter à un homme parce que cet homme fut encensé par le grec Polybe ? Après un examen, que j'ai voulu impartial, des conditions de vie antérieures à Massinissa, de ce qui caractérisait son règne et de ce qui pouvait être porté à l'actif de ses successeurs, je suis contraint de refuser au souverain Massyle le mérite de certaines initiatives ou réalisations qui lui sont traditionnellement rapportées »*. G. Camps a en effet bien montré que, si l'agriculture connut un développement appréciable en Numidie sous le règne de Massinissa, elle n'en existait pas moins avant lui. Cependant, il demeure certain, et G. Camps le reconnaît, que c'est grâce à la forte personnalité de leur chef que les Numides ont réussi à jouer un rôle dans l'histoire méditerranéenne. Il y a également le remarquable essor urbain et de civilisation que G. Camps ne nie pas non plus mais qu'il refuse d'attribuer au seul Massinissa. Peu importe finalement si tout est dû à celui-ci ou s'il faut considérer que l'ascension des Numides a été préparée par ses prédécesseurs et achevée par ses successeurs ; le plus important, ici, c'est de déterminer l'état du royaume numide au moment où il va entrer en conflit avec Carthage.

S'il est difficile de croire en une transformation totale de la Numidie grâce aux seuls efforts de Massinissa, on peut néanmoins admettre que de gros progrès furent réalisés, sous son règne, dans le domaine agricole. Le pays n'était certes pas en friche, comme le prétendait Polybe, et la culture des céréales y remontait à des temps très anciens, mais l'apport de Massinissa fut considérable, tout de

même, dans la mesure où il multiplia les conquêtes et annexions de terres à blé tant à l'ouest qu'à l'est de son propre territoire. Le développement des campagnes doit également beaucoup à la paix et à la sécurité qui caractérisèrent le long règne du prestigieux souverain. Lui-même semblait, d'ailleurs, s'être intéressé à l'agriculture. Ajoutant à ses propres biens de nouvelles terres arrachées soit aux Masaessyles soit aux Puniques, il disposa bientôt d'immenses domaines qu'il exploita avec beaucoup de soin. Veillant jalousement à la mise en valeur de ses propres terres, il chercha à servir d'exemple à tous ses sujets. Diodore de Sicile nous apprend qu'à sa mort, Massinissa laissa à chacun de ses quelques cinquante fils, 874 hectares munis de tout le matériel nécessaire à l'exploitation. Il se pourrait même que certaines villes qualifiées de *Regia* ou *Regius* aient fait partie des domaines royaux et appartenu en toute propriété au roi.

Il est possible que, profitant de conditions aussi favorables, l'arboriculture et l'élevage se développèrent à leur tour, mais la Numidie demeura essentiellement une terre à blé. Les quantités produites durent être tout à fait considérables. A plusieurs reprises, Massinissa fournit à l'armée romaine des dizaines de milliers d'hectolitres de blé provenant de ses domaines ou des impositions. En 170, les Romains l'offusquèrent en voulant lui payer les quelques 90 000 hectolitres qu'il venait de leur offrir. Sans doute, jugeait-il la quantité plutôt négligeable. Quoi qu'il en soit, il était un des principaux fournisseurs en blé de Rome et de la Grèce.

D'autre part, le commerce numide se développa d'autant plus que par suite des victoires remportées sur les Puniques et des annexions qui en résultèrent, Massinissa s'assura le contrôle de nombreux ports commerciaux et détruisit, peu à peu, le monopole que Carthage exerçait dans ce domaine. Le royaume numide développe alors des échanges fructueux et des liens multiformes avec divers pays méditerranéens.

Les exportations vers l'Italie, la Grèce et l'Égypte, de blé, de laine, de marbre, d'ivoire et d'animaux de cirque constituèrent d'importantes sources de revenus pour le budget de l'État.

Au départ, la tribu, groupant un certain nombre de familles à ancêtre commun, était la cellule de base de toute vie économique, sociale, religieuse et politique. De la confédération de plusieurs tribus sous l'égide d'un roi ou « aguellid » sont nés les premiers royaumes. La réalité se diversifia, ensuite, par le jeu complexe de l'évolution interne, des contacts, des conquêtes et des annexions. Au second siècle, les territoires de Massinissa groupaient des cités à population mixte, des communautés rurales et des tribus de pasteurs nomades. Durant de nombreuses années, le roi numide, qui voulait être un puissant souverain, s'employa à fixer les tribus errantes, les poussant à défricher le sol et leur en donnant la propriété. Ainsi put-il transformer grand nombre d'entre elles en communautés agricoles groupées dans des villages fortifiés, à l'abri des continuelles incursions des nomades pillards. Le pays devint plus stable et ses ressources moins aléatoires. Les nouveaux sédentaires, jusque-là « matière fiscale morte », devinrent des contribuables payant régulièrement à l'État le prix de la protection qu'il leur assurait.

La stabilité politique, le développement de l'agriculture et l'accroissement du commerce intérieur et extérieur entraînèrent un rapide essor urbain. *Cirta* (Constantine), capitale de Massinissa, dépassa les 100 000 habitants et attira, grâce à sa grande activité économique et à ses foires, de nombreux autochtones et étrangers. En Tunisie, *Tbugga*, *Sicca Veneria* (Le Kef) et surtout *Zama* devinrent d'importantes capitales régionales. L'ascension est plus remarquable encore pour certains bourgs ou de simples marchés qui se transformèrent en véritables villes. G.-Ch. Picard écrit à ce sujet : « *On ne saurait assez marquer l'importance de l'œuvre de Massinissa et ses descendants. Avec le Sahel, le pays Massyle est, de toute la Tunisie, celui où les traces de la civilisation antique sont les plus nombreuses. Les villes qui les parsèment sont romaines : mais on voit clairement qu'elles se sont développées sur les fondations des rois numides* ». Il est certain que des cités comme Mactar, Bulla Regia et d'autres doivent beaucoup aux Numides. Le pouvoir avait, certes par intérêt, favorisé la sédentarisation. Il cherchait à rendre les

populations plus dociles, plus riches et d'un meilleur rendement fiscal. Les bourgs n'ont peut-être été conçus que comme des résidences pour accueillir les agriculteurs et des forteresses pour les protéger, mais ils constituèrent en même temps un cadre propice pour le développement et le rayonnement de la culture et de la civilisation.

Aujourd'hui, c'est sans doute à Dougga qu'on peut le mieux apprécier l'apport de la civilisation numide à certaines villes antiques de Tunisie. Avec ses vestiges impressionnants qui surgissent de loin, accrochés à la falaise dominant la vaste et riche vallée de l'Oued Khalled, Dougga est, à l'origine, une vieille citadelle berbère, comme l'indique son nom dont la racine TBG suggérerait la notion de protection et non de pâturage comme on le croyait autrefois. Le site occupe, en effet, une position facile à défendre, protégé qu'il est à l'est et au nord-est par une falaise abrupte et au sud par des pentes rapides. La défense était complétée par des remparts en gros appareil dont subsiste un tronçon de 150 m au nord. Cet avantage appréciable et d'autres atouts ont non seulement favorisé l'implantation de la cité dès avant le V^e s. avant J.-C. mais aussi contribué à assurer son rapide essor par la suite puisqu'au IV^e s. elle était d'une belle grandeur selon le témoignage de Diodore de Sicile. Cela lui a probablement valu de devenir la capitale de la dynastie massy-le pendant quelque temps avant d'être annexée au territoire carthaginois. Reconquise par Massinissa au II^e s., elle devint sans doute une des résidences royales comme *Bulla Regia* et *Zama Regia* sans toutefois avoir le titre de *Regia* (royale). La cité s'étendait alors sur près de 80 hectares et disposait, en son centre, d'une agora numide qui sera transformée plus tard en forum romain. Une inscription bilingue, libyque et numide, nous apprend qu'un sanctuaire dédié à Massinissa, divinisé après sa mort, y a été érigé. Quelques vestiges de l'époque numide ont subsisté jusqu'à nos jours. On peut citer, à cet égard, les éléments architecturaux préromains encastrés dans les murailles de la forteresse byzantine attenante au forum ; il s'agit de chapiteaux de pilastres d'angles aux volutes décorées de fleurs, ensemble très analogue au décor architectural du célèbre mausolée

qui sera évoqué plus loin ; d'autres éléments de décor hellénistiques en même temps que le soubassement d'un monument quadrangulaire, comparables à l'autel sanctuaire de Chemtou ont été trouvés à proximité immédiate du capitolé ; enfin, sous le temple de Saturne, les fouilles ont révélé l'existence d'un sanctuaire plus ancien dédié à Baâl Hammon et contenant, outre des urnes, des stèles portant le signe dit de Tanit et des symboles solaires et lunaires ainsi que des tables à libation et des fioles à parfum.

La prospérité économique du royaume numide s'est traduite par la multiplication, dans les villes, de monuments publics et privés souvent grandioses. L'exemple le plus spectaculaire de cet essor architectural demeure sans doute le mausolée de Dougga qui s'insère dans la série des grands mausolées dynastiques dont l'Algérie possède de prestigieux modèles comme le Medracen ou le « Tombeau de la chrétienne ». Les uns et les autres dérivent du célèbre mausolée d'Halicarnasse, érigé en Asie Mineure au IV^e s. avant J.-C. pour le satrape Mausole, ainsi que celui d'Alexandre le Grand à Alexandrie. Par ces prestigieux monuments, les rois numides cherchaient à souligner leur dimension surhumaine, à l'instar des grands souverains hellénistiques, et à affirmer leur suprématie.

Le mausolée de Dougga, datable du second siècle avant J.-C., est un tombeau turriforme composé de trois étages couronnés d'un pyramidion et atteignant 21 m de haut. Le premier étage repose sur un soubassement de cinq gradins et contient la chambre sépulcrale dont la majesté est signalée, de l'extérieur, par des pilastres d'angle à chapiteaux éoliens aux volutes garnies de fleurs de lotus. La face nord comporte une fenêtre que condamnait une dalle et les trois autres faces sont ornées de fausses fenêtres. Le second étage, disposé sur un piédestal de trois gradins, présente l'aspect d'un temple avec ses quatre colonnes ioniques cannelées et engagées, son architrave et sa gorge égyptienne, conférant un caractère sacré au défunt. Le troisième étage repose sur un socle de gradins interrompus aux angles par des piédestaux qui portaient des cavaliers dont il ne reste que quelques fragments. Chaque face est décorée d'un bas-relief



Mausolée libyco-punique de Dougga

Haut de 21 mètres, il comprend trois étages. Ce mausolée est l'un des rares exemples d'architecture princière à avoir survécu. Il est le résultat d'un syncrétisme architectural mélangeant les influences grecques et égyptiennes sur fond libyco-punique.

représentant un quadrigé monté par deux personnages. Le monument se termine par un pyramidion ayant à ses angles des statues mutilées de femmes ailées tenant une boule à la main gauche. Enfin, au sommet de l'édifice, se trouve un lion qui serait le symbole du soleil et des zones célestes. Les femmes ailées, pourraient être considérées comme des « porteuses d'âmes », les cavaliers constitueraient l'escorte pour le voyage terrestre du défunt, tandis que le char, conduit par un aurige, l'emmènerait vers sa dernière demeure.

Le mausolée de Dougga est demeuré presque intact jusque vers le milieu du XIX^e s. (1842), date à laquelle il fut démoli par Thomas Reed, consul d'Angleterre à Tunis qui enleva et transporta au British Muséum la célèbre inscription bilingue, en libyque et en punique, qui se trouvait à gauche de la fenêtre du premier étage selon des indications d'auteurs des siècles précédents. Auparavant, cette inscription dont l'intérêt n'avait pas échappé aux explorateurs les plus anciens, avait attiré la convoitise de Thomas d'Arcos en 1631 mais le savant français Peresc, dont il était le correspondant, l'empêcha de « *commettre cette irréligion, pour ne pas dire impiété, de faire courir fortune à un si noble et si ancien monument de périr tout à fait* ».

Une première lecture de cette inscription a été à l'origine d'une idée persistante tendant à considérer le mausolée de Dougga comme le fastueux tombeau d'Ateban, nommé en tête du texte et pris pour un important chef numide. Une relecture plus récente a permis de voir en Ateban l'architecte et l'entrepreneur qui a dirigé l'équipe de constructeurs chargée de l'exécution des travaux. Celle-ci était composée de trois artisans tailleurs de pierre, dont le fils d'Ateban — ce qui confirme que celui-ci peut difficilement être le destinataire d'un ouvrage d'architecture funéraire de la qualité du mausolée — de deux menuisiers et de deux ferronniers. L'apport le plus important de l'inscription réside, ainsi, dans le fait que le somptueux monument a été réalisé par une équipe entièrement numide depuis l'architecte jusqu'aux artisans.

Les exemples d'architecture royale de Dougga et de Chemtou ainsi que ceux des grands mausolées d'Algérie montrent la familia-

rite des Numides avec l'art hellénistique et leur maîtrise de techniques propres à cet art. Certaines options majeures comme la prédilection pour la version égyptisante prouvent que les emprunts sont sélectionnés, voire repensés en fonction du désir du commanditaire, ce qui dénoterait de la maturité et une certaine autonomie de l'hellénisme numide. Analysant ces aspects et soulignant le fait que le mausolée de Dougga est l'œuvre d'autochtones, Y. Thébert écrit : *« la puissance du prince africain est célébrée par l'emprunt et la recombinaison d'un type d'architecture élaborée en Orient pour exalter la dimension divine des souverains et qui devient d'actualité en Numidie lorsque s'y affirme un pouvoir royal de nature semblable à celui des monarchies orientales. Rien ne témoigne d'une influence passivement subie : tout au contraire, on devine un accaparement avec des pratiques de sélection et de synthèse. L'hellénisme numide est numide »*.

À l'époque préromaine, la langue maternelle des autochtones de tout le Maghreb était le libyque qui se rattachait à l'ensemble linguistique chamito-sémitique comprenant notamment l'arabe, l'hébreu, l'égyptien et le phénicien. Cependant, le bilinguisme était d'autant plus couramment pratiqué que la langue officielle des royaumes berbères était le punique et que les légendes des monnaies étaient libellées en punique. L'alphabet libyque était, comme on le sait, profondément marqué par l'influence phénicienne. L'écriture était essentiellement consonantique et les lettres présentaient des formes géométriques, rectilignes et anguleuses, proches du répertoire de l'art géométrique berbère ; disposées en colonnes parallèles, elles se lisaient verticalement de bas en haut et de gauche à droite. Toutefois, à ce système ancien, s'est substituée, sous l'influence punique, une orientation horizontale et de droite à gauche que l'on retrouve surtout à Dougga.

Dans l'état actuel des recherches, plus de 1300 inscriptions libyques ont été découvertes dans les différents pays du Maghreb. Cependant, les trouvailles les plus nombreuses, de très loin, ont été faites dans l'est algérien et le nord-ouest tunisien dont la langue et l'écriture appartiennent au groupe libyque oriental. Extrêmement

rare, voire totalement absentes dans la zone littorale tunisienne où s'étaient implantés les premiers établissements phéniciens puis les cités puniques qui avaient exercé une influence rayonnante sur leur territoire et leur arrière-pays, ces inscriptions deviennent nombreuses sur les plateaux et les hauteurs où les autochtones avaient trouvé une eau relativement abondante, des conditions assez propices à l'agriculture et des facilités de protection et de défense contre les incursions nomades.

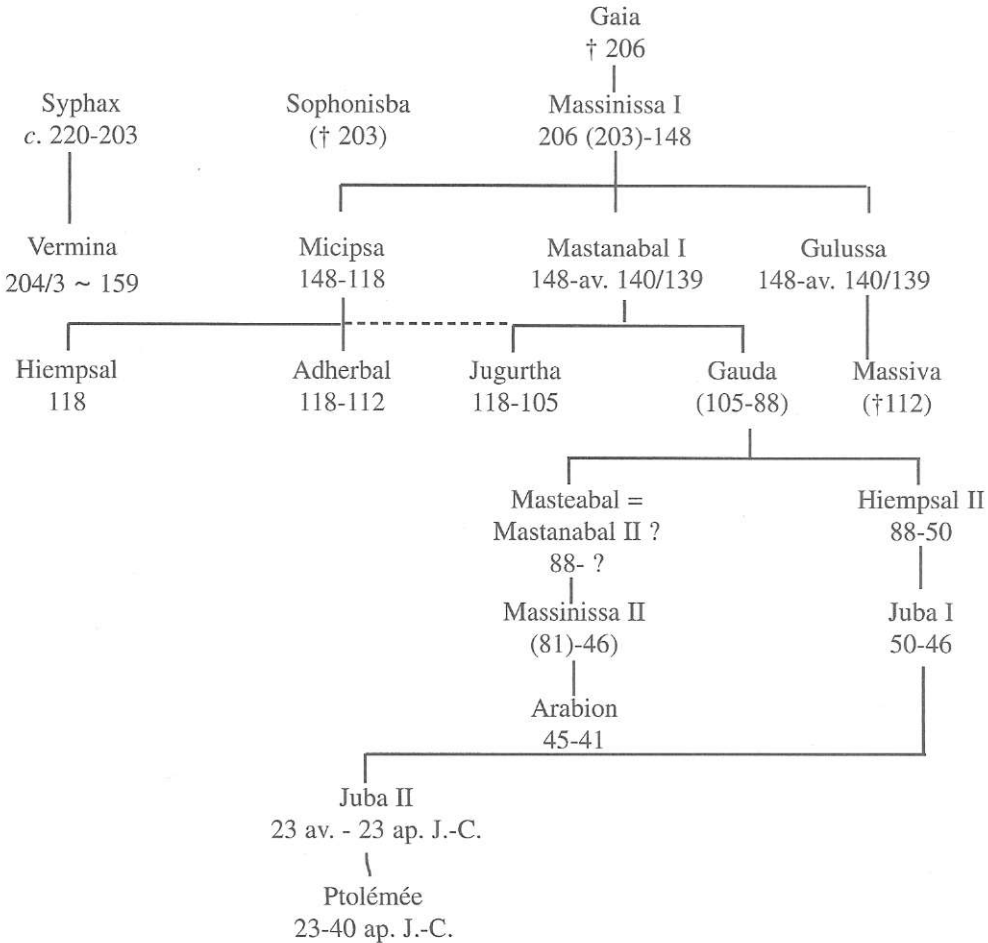
L'épigraphie libyque est essentiellement funéraire avec des textes courts et stéréotypés se limitant au nom du défunt et de son père. Seule Dougga a livré quelques inscriptions publiques, dites officielles, apportant de brefs renseignements sur la société de la cité et son organisation politique et administrative.

L'organisation municipale de Dougga à l'époque numide semble ne rien devoir aux Puniques. Le document le plus important à cet égard est le texte bilingue déjà évoqué et qui consacre l'édification d'un sanctuaire à Massinissa. Dotée avec une remarquable précision de la dixième année du règne de Micipsa (139-138 avant J.-C.), la dédicace de ce sanctuaire est faite au nom d'un conseil des citoyens ou des notables appelé « CKN » en libyque et « BL » en punique, organe sans doute important à l'échelle municipale puisqu'il prend une initiative de haute portée politique et religieuse, consacrant un « temple » à Massinissa, chef charismatique et prestigieux roi des Numides, divinisé après sa mort. Ces « Baali », dont on connaît mal les attributions précises, sont attestés également à Mac-tar, Ellès, Mididi, autres cités du royaume numide. D'autres fonctions sont aussi évoquées par le texte de Dougga. En effet, la dédicace est, en outre, datée de l'année du roi (GLD, aguellid en libyque), Shafot, fils du roi Afshan : ces « rois » sont apparemment des magistrats municipaux éponymes, dont la fonction est annuëïe. Ils portent curieusement le même titre que Micipsa mais celui-ci est nanti d'un titre plus prestigieux encore, et surtout qui lui est propre : MNKDH, chef suprême. Détenteur de cette fonction, le souverain

Les dynasties numides

MASAESYLES

MASSYLES



Hiarbas : usurpateur en Numidie vers 80 av. J.-C.

À la fin du III^e s. avant J.-C., coexistent deux royaumes numides avec pour rois, Syphax chez les Masaesyles (c. 220-203) à l'ouest, Gaia chez les Massyles (mort en 206) à l'est, Massinissa, fils de Gaia, lui succède à partir de 206 et durant son long règne de 203 à 148 unifie la Numidie en un seul royaume en éliminant le fils de Syphax, Vermina (203-159). À sa mort, en 148, le royaume de Massinissa est partagé entre ses héritiers.

numide commande alors aux chefs locaux dits « rois » et aux princes des tribus. Il est le maître des princes et des cités.

Beaucoup d'incertitudes planent sur la nature précise d'autres fonctions évoquées par l'inscription : MWSN, deux chefs de cent, GLDMCK, chef de cinquante, accomplissant des tâches militaires ou para militaires. D'autres fonctions, sans équivalents dans le monde punique, ont été translittérées et non traduites : MSSKW, un trésorier, GLDYLM, un chef des prêtres. Une approche plus récente propose d'autres interprétations : MWSN serait plutôt un sage, GLDMCK, un chef de maçons, MSSKW, un architecte, GLDYM, un chef d'artisans etc...

On connaît mal les institutions des autres cités du royaume numide. Tout ce qu'on peut dire c'est qu'elles ont été, peu à peu, gagnées à la punification. L'existence de suffètes, fonctions d'origine punique, en pleine période romaine et notamment aux I^{er} et II^e s. avant J.-C. dans des villes de Tunisie comme *Althihuros*, *Capsa*, *Limisa*, *Mactar.*, *Masculula* et même *Thougga* (en 48-49 après J.-C., d'après une inscription latine), impliquent des changements, du moins au niveau de cette dernière cité. Il convient de rappeler, à cet égard, que si Carthage et les autres cités puniques avaient à leur tête deux suffètes, les villes numides comme *Mactar*, *Althiburos* et *Thougga* en eurent trois lorsqu'elles adoptèrent le modèle punique. Cette option s'expliquerait par l'existence de traditions autochtones d'administration triumvirale. On sait qu'à la mort de Massinissa, le royaume numide fut partagé entre ses trois fils Micipsa, Mastanabal et Gulusa. Le même principe présida à la désignation d'Adherbal, Hiempsal et Jugurtha pour succéder à Micipsa.

Par ailleurs, d'autres documents nous apprennent que le royaume numide était divisé en régions ou districts ayant à leur tête des préfets responsables devant le roi. Certaines villes royales, ou importantes comme Dougga, étaient sans doute les chefs-lieux de ces provinces. Une inscription de Jbel Massouge évoque un responsable ou préfet du territoire de Tusca (région de Mactar-Dougga) qui comptait une cinquantaine de cités. Signalés à plusieurs

reprises dans le royaume numide, ces préfets levaient les impôts et assuraient, le cas échéant, le commandement de garnisons.

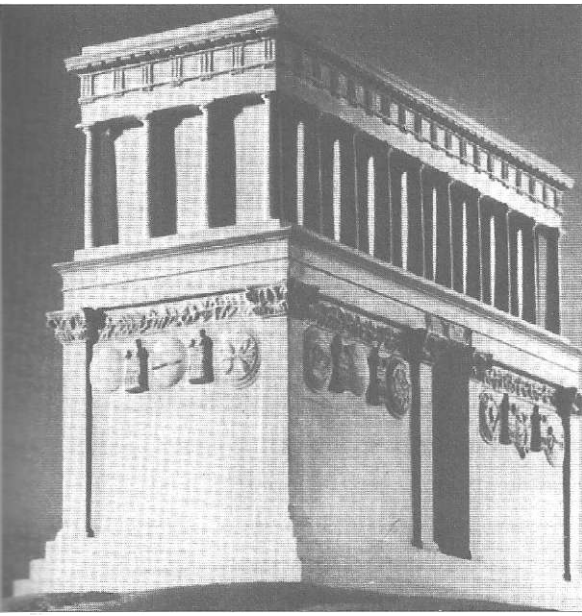
En revanche, on ne sait rien sur les institutions qui régissaient les communautés rurales si ce n'est qu'à l'époque romaine, certaines tribus étaient dirigées par des comités de onze membres qui n'ont d'équivalents ni chez les Puniques, ni chez les Romains. On a pu, toutefois, supposer l'existence dans le monde rural numide, d'institutions communautaires assez démocratiques et plus ou moins analogues aux conseils régissant les villages kabyles (*jemaa*). Il semble, en outre, admis que la tribu qui possédait des marchés et quelques hameaux ou villages, n'exerçait aucun pouvoir sur la ville. Son chef n'était pas le « maître de la cité », dans la mesure où celle-ci s'était créée et organisée en dehors du cadre tribal. Les villes, quand elles n'étaient pas sous l'autorité directe des préfets, s'administraient elles-mêmes selon un statut numide, punique ou mixte, ces éléments étant souvent imbriqués de façon plutôt inextricable.

L'ouverture au monde punique et grec

De toute façon, l'essor du royaume numide est essentiellement lié aux villes devenues d'importants foyers de rayonnement de la civilisation méditerranéenne grâce à une grande ouverture aux mondes punique et grec, notamment. En effet, la mainmise de Massinissa sur de nombreuses villes maritimes phénico-puniques et l'essor de l'économie numide favorisèrent les contacts entre autochtones et marchands italiens, grecs, égyptiens et syriens dont beaucoup n'hésitèrent pas à s'installer en terre africaine rejoignant ceux qui s'y étaient déjà fixés aux siècles précédents. Ces communautés contribuèrent certes à l'enrichissement du patrimoine humain et culturel du royaume numide, mais l'éveil du monde libyque est un phénomène dû essentiellement aux Puniques et aux Grecs.

L'entité punique est née du brassage et des croisements entre une immense majorité d'autochtones et une minorité de Phéniciens. À Carthage, les contacts et les échanges entre les deux communau-

tés remontent pratiquement à la naissance de la cité : de la céramique locale trouvée dans des couches archéologiques du VIII^e s. avant J.-C. atteste une présence libyque dès cette époque lointaine. Cette présence est confirmée par l'existence dans des tombes typiquement orientales du VII^e s. avant J.-C. d'ossements peints à l'ocre rouge selon le rite caractéristique des traditions funéraires libyques. En outre, on trouve des Libyens associés à l'expansion carthaginoise en Méditerranée comme le suggère une inscription de Motyé (en Sicile) du VI^e s. qui commémore le sacrifice offert par un Libyen à une divinité phénicienne. Ce phénomène de fusion et d'assimilation culturelle réciproque se développe avec le temps et l'extension de l'autorité carthaginoise à la majeure partie de la Tunisie actuelle. La symbiose devint alors telle entre les deux éléments que les auteurs anciens donnent le nom de libyphéniciens à cette population ethniquement libyque mais également phénicienne par l'assimilation des immigrants phéniciens et de leur culture. L'onomastique montre que l'élément autochtone a joué un rôle considérable au sein de la société punique, participant activement à la vie agricole, artisanale, commerciale et culturelle. Des suffètes de souche libyque ont pu se hisser à la tête de nombreuses cités puniques et des fonctions religieuses importantes ont été exercées par des citoyens de même souche. On cite le cas d'une prêtresse, au nom libyque, unie à un descendant de Phéniciens. On connaît aussi de nombreuses stèles votives dédiées aux deux grandes divinités phéniciennes Baâl Hammon et Tanit par des fidèles portant eux-mêmes et leurs ancêtres des noms berbères ou des noms sémitiques mais avec une filiation trahissant une origine libyque ; certains, enfin, malgré la consonance betbète <ie Leuf« noms révèlent une ascendance sémitique, voire mixte. Ce phénomène ne se limite d'ailleurs pas au territoire de Carthage : des découvertes faites au sanctuaire de Baâl et de Tanit à El Hofra (Cirta-Constantine), la capitale du royaume numide, montrent une prédominance de l'élément punique. La plupart des dédicants portent des noms puniques et exercent des fonctions identiques à celles qu'on trouve dans tout l'univers carthaginois : prêtres, prêtresses, militaires, scribes, médecins, menuisiers et autres arti-



Autel-sanctuaire de Chemtou. Musée de Chemtou.

Restitution réalisée à la suite des fouilles, des découvertes et des recherches archéologiques faites sur le site de Chemtou.

Long de 12 m, large de 6 m, le monument devait s'élever sur une hauteur de 10 m ; il est constitué de deux étages.

Le massif du rez-de-chaussée comporte une fausse porte encadrée de pilastres et supporte un élément architectural figurant le disque solaire accosté de deux serpents couronnés. Une frise sculptée d'armes court dans la partie supérieure. Le second

étage est entouré d'une colonnade dorique. Le monument est construit en grand appareil avec le marbre qui a fait la célébrité de la carrière du site : le numidicum marmor. Ce monument appartient à l'architecture royale numide influencée par la civilisation égyptienne et alexandrine pour ce qui concerne le décor. Il a été construit dans les premières années du règne de Micipsa, après la confiscation de cette région à Carthage par Massinissa, autour de 152 av. J.-C.

Stèle du cavalier numide.

H. 94 cm. Musée de Chemtou.

Sculptée dans un calcaire schisteux, cette stèle qui représente un cavalier, provient de Henchir Abassa, près de Chemtou.

Le personnage est figuré de trois quarts. Il porte la barbe et a une chevelure coiffée en mèches. La tête est ceinte d'un bandeau. Il est vêtu d'une tunique et d'un manteau retenu à l'épaule par une fibule ronde ; ses pieds sont chaussés de socques.

L'harnachement est riche, la selle est à pommeau. Devant le cheval, s'élève un palmier. La stèle ne comprend aucune inscription ; aussi l'interprétation reste-t-elle encore peu sûre : le bandeau ceignant les cheveux, sorte de diadème, permettrait d'identifier le personnage à un prince numide. On a avancé celui de Juba, dernier roi numide. D'autres pensent qu'il s'agit d'un dieu cavalier. I^{er} s. av. J.-C.



sans. Des chefs de tribus, des habitants venus des bourgades environnantes et même des étrangers offrent des sacrifices au dieu punique Baâl Hammon. De multiples stèles y attestent la présence de nombreux marchands grecs et italiens. Les historiens ont beaucoup insisté sur le fait que cette capitale numide revêtait alors un aspect essentiellement punique et qu'à part ses origines berbères, elle ne se distinguait en rien des autres villes du Maghreb punique.

En fait, les rois numides, et en premier lieu Massinissa, héritier des fameux manuscrits carthaginois, étaient imprégnés de culture punique et avaient favorisé la punification de leur royaume. D'après Appien, Massinissa fut même élevé à Carthage qui, sans doute, cherchait par ce biais à s'assurer la docilité des pères tout en formant les jeunes princes de manière à gagner leur fidélité. Pendant des siècles, semble-t-il, les cercles dirigeants numides considéraient Carthage comme leur métropole. Des mariages mixtes étaient très fréquents notamment au niveau de la famille royale dont les membres recherchaient les mariages avec les filles de l'aristocratie carthagoise : pendant la guerre des mercenaires, une des filles d'Amilcar était promise à Naravas, chef berbère qui, à la tête de 2000 hommes, avait combattu les Carthaginois avant de s'allier à eux, Oesalas, oncle de Massinissa, avait épousé une nièce d'Hannibal ; Sophonisbe, fille d'Hasdrubal eut pour époux Siphax, roi des Massyles puis Massinissa avant de s'empoisonner pour ne pas être livrée aux Romains, Massinissa lui-même donna une de ses filles à un Carthagois qui en eut un fils nommé Adherbal. Ces mariages ne pouvaient que consolider l'influence punique en pays numide d'autant plus que les illustres épouses amenaient avec « leurs parfums et leurs bijoux » les cultes puniques ainsi que les mœurs et les coutumes de Carthage.

Ainsi la punification du royaume fut d'autant plus profonde qu'elle toucha des domaines aussi divers que l'artisanat et notamment la production céramique, les croyances religieuses, et la langue dans sa version écrite et parlée. Le punique était, comme on l'a vu, la langue officielle utilisée tant pour les légendes des monnaies numides que pour les textes administratifs ou encore pour les dédi-

caces religieuses et les épitaphes. Pourtant il existait une écriture libyque assez répandue dans le domaine privé et qui a connu une grande pérennité puisqu'elle existe de nos jours encore chez les Touaregs, mais seule Dougga l'a utilisée dans quelques-unes de ses inscriptions publiques, encore que celles-ci étaient accompagnées de traductions puniques. D'ailleurs, l'empreinte de cette punicisation était telle qu'au VI^e s. après J.-C., certains Maures se disaient descendants des Cananéens, selon Procope.

L'influence de la culture carthaginoise était donc prédominante en Numidie, mais non exclusive. Le monde grec y exerce une influence notable avec ses artistes, ses architectes, ses marchands et ses artisans, présents un peu partout dans le royaume comme ils l'étaient partout ailleurs dans le monde méditerranéen, alors profondément marqué par l'hellénisation. Massinissa favorisa considérablement les contacts et les échanges avec les Grecs dont la langue et la culture devinrent familières aux élites numides. Mastanabal, fils de Massinissa, était selon Tite-Live « *savant dans les lettres grecques* ». Plus tard, Juba II (25 avant J.-C. - 23 - 24 après J.-C.) devint un helléniste distingué, dotant sa capitale, *Caesare* (Cbercbell) de beaux monuments et d'une grande bibliothèque. Son initiation à toutes les sciences lui permit d'écrire de nombreux ouvrages en grec et non en latin ou en punique, langues qu'il maîtrisait aussi à la perfection. Mastanabal n'hésita pas à prendre part aux jeux panhelléniques et remporta entre 168 et 163 la victoire sur l'hippodrome d'Athènes au cours des Panathénées.

La dimension politique de ces relations est bien illustrée par des échanges de bons procédés entre les souverains numides et les Grecs que Massinissa cherchait à attirer chez lui en leur réservant le meilleur accueil. Il honora Polybe d'une hospitalité qui lui valut une grande admiration de la part de celui-ci. De même, il reçut avec beaucoup de faste Ptolemée VIII d'Égypte. En outre il fit preuve d'évergétisme à l'égard de prestigieuses cités grecques, offrant de l'ivoire et du bois de thuya à Rhodes, du blé à Délos au profit du temple d'Apollon. De leur côté, les Grecs ne furent pas insensibles à la générosité de Massinissa : ils lui érigèrent des statues notam-

ment à Rhodes et à Délos ; le roi de Bithynie, Nicomède, en fit de même, en témoignage de reconnaissance au roi numide qui lui avait, semble-t-il, fourni son appui pour accéder au trône. Massinissa se comportait d'ailleurs en souverain hellénistique. Il fit frapper des monnaies sur lesquelles il portait le diadème et la couronne laurée et organisait des banquets rehaussés par la participation de musiciens grecs. Micipsa, son successeur, vécut également « *dans le commerce de lettrés et consacra ses loisirs à s'instruire, particulièrement en matière de philosophie* ». Rappelons, enfin, que ces dynastes numides se faisaient construire des mausolées prestigieux, dignes de la grande tradition hellénistique.

La religion et les coutumes funéraires

Sur le plan religieux, le monde berbère attirait l'attention par sa grande diversité. Le divin était, au début, organiquement lié à la nature, d'où le culte des grottes, des roches et des montagnes. La zoolâtrie était également pratiquée et des animaux comme le bélier, le taureau ou le lion étaient adorés. De même la terre, les fleuves, l'eau et la végétation, sources de toute vie, étaient vénérés. Les génies attachés à ces divers phénomènes faisaient l'objet d'hommages religieux. L'astrolâtrie était également répandue et, selon le témoignage d'Hérodote, « *les Libyens sacrifiaient à la lune et au soleil... Ce sont là des divinités à qui tous les Ubjens offrent des sacrifices* ». La fréquence du croissant et du disque solaire sur les stèles votives libyques, dans les hypogées funéraires (haouanet) et dans les dolmens confirment ce témoignage.

Cependant, à côté de génies ou de dieux topiques régnant sur des territoires limités et auxquels l'univers rural demeurait attaché, on relève l'existence de divinités autochtones réunies en panthéons et objets de cultes locaux ou régionaux. Des bas-reliefs des II^e et I^{er} s. avant J.-C. attestent l'importance de ces divinités. Le premier de ces bas-reliefs provient des alentours de *Simithus* (Chemtou). Huit personnages en buste y sont représentés. Il s'agit de sept dieux et d'une



Stèle dite de la « Ghorfa »

Elle appartient à un groupe de pièces rassemblées par un collectionneur tunisien à la fin du XIX s. et dispersées entre plusieurs musées européens. Une série de 12 exemplaires est conservée au musée du Bardo. L'identification du lieu de trouvaille a été précisée au lieu-dit Maghraoua, dans la région de Mactar.*

Ce sont des grandes pièces spécifiques, sculptées selon une composition en registres dominée par un souci décoratif très poussé.

Leur décor constitue en effet une phase essentielle de la pensée religieuse africaine par la représentation hiérarchisée du cosmos : le monde céleste, le monde terrestre et le monde infernal sont disposés en trois registres superposés. Au milieu, le monde terrestre est représenté par un personnage drapé s'avançant devant un temple.

Au registre supérieur, diverses divinités avec leurs attributs. Au registre inférieur, dans une crypte, deux caryatides soutiennent le sol du temple. Cette représentation, riche et ordonnée, révèle l'évolution de la religion libyco-punique ayant subi les influences religieuses méditerranéennes et ayant adopté un syncrétisme ouvert sur le monde extérieur, marqué par la pensée néo-platonicienne.

Bas-relief des sept divinités numides,

Provenant de la région de Béja. Musée du Bardo.
Calcaire, 0,99 m x 0,70 m.

Sept divinités sont représentées de face avec différents attributs et l'inscription de leurs noms respectifs. Il s'agit d'un panthéon de divinités locales qu'on désigne souvent sous le terme collectif de «dii Mauri», dieux maures, différents des divinités majeures de l'Olympe. Ce sont de petits dieux ou génies locaux, vénérés et craints, objets d'une grande ferveur auprès des populations paysannes ou militaires en raison de leur caractère protecteur et bienveillant.



déesse. Celle-ci dont la poitrine est assez nettement indiquée par delà la tunique ornée de dessins géométriques qu'elle porte, est coiffée d'un bandeau semblable au klaft égyptien. Les dieux, à l'exception d'un seul, portent barbe et moustache et arborent une impressionnante chevelure touffue et crépue. Ils sont habillés d'une tunique plissée recouverte d'un manteau qui n'est pas sans rappeler la chlamyde grecque. Sur le plan esthétique, ce bas-relief appartient incontestablement à l'art populaire africain, mais certains détails le rattachent à la tradition orientalisante.

Un autre document, tout à fait analogue à ce bas-relief dans la mesure où il représente également huit divinités en buste, a été trouvé à Henchir Ouled Abid, près de Bou Salem et non loin de Chemtou (à 40 km environ). Plus intéressant encore, est le bas-relief mis au jour en 1987 à Thunusida (Borj Hellal, à 10 km de Chemtou). Il représente un panthéon de huit divinités, sept dieux et une déesse et qui sont représentés non pas en buste mais à cheval ou à pied. Cinq parmi les dieux chevauchent l'animal, deux le tiennent par les rênes et la déesse qui occupe une position centrale est sans monture. Sa longue chevelue est retenue par un bandeau et elle porte un vêtement, retenu par une fibule au milieu de la poitrine, et une sorte de « double jupe ». Unique en son genre dans le répertoire iconographique religieux libyco-punique, ce document a été rapproché d'une stèle de la région de Chemtou figurant un cavalier doté d'une abondante chevelure calamistrée et portant barbe et moustaches. Identifié de prime abord à un dynaste numide, on a pu y voir aussi un dieu cavalier isolé tant certains de ses traits et son attitude hiératique évoquant les divinités du bas-relief de Borj Hellal.

Quoi qu'il en soit, tous ces bas-reliefs montrent une tendance au regroupement des divinités en un panthéon homogène. Cependant, les attributs de ces divinités n'étant pas indiqués, on ignore le rôle et l'importance de chacune d'elles. Il faudra attendre la période romaine et la découverte de la stèle dite des sept dieux de Béja pour être mieux informé dans ce domaine. Il s'agit d'un bas-relief votif, épigraphe, témoignant d'un culte voué à des « *dii mauri* » (dieux maures) dont les images et les noms figurent sur le document où ils

Tête de libyen.

Musée du Bardo. H. 80 cm.



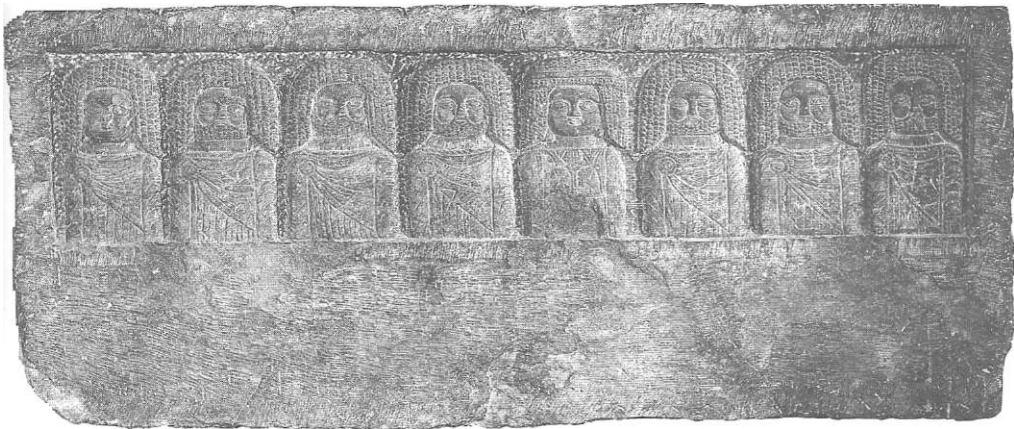
Cette tête berbère en calcaire noir, a été découverte avec un autre pilier représentant un noir, dans les thermes d'Antonin à Carthage en 1946. C'est sans doute la plus remarquable représentation d'un libyen-gétule que l'art antique nous ait légué. La figure est puissante par ses traits. Le crâne apparaît entièrement rasé, à l'exception d'une longue natte rituelle de cheveux tressés qui occupe le milieu de la tête et se termine par une pendeloque en forme de croissant sur le front.

Stèle de huit divinités libyques.

Musée de Chemtou. H. 0,65 m, L. 1,59 m.

Cette stèle en pierre calcaire vert-noir provient de Borj Hellal, près de Chemtou. Elle représente en bas-relief un alignement de huit bustes dont le quatrième est un buste féminin.

Ils portent tous une chevelure abondante à mèches parallèles et sont revêtus d'une tunique retenue à l'épaule par une fibule circulaire. Il s'agirait d'un panthéon de divinités libyques. La stèle est datée entre les règnes de Massinissa (202-148) et Juba 1^{er} (60-46) s. av. J.-C.



sont représentés siégeant dans une palmeraie, à l'abri d'une tenture. De part et d'autre d'un dieu suprême, Bonchor, occupant la place d'honneur au centre, sont assises deux déesses : Vihinam qui veille, semble-t-il, sur les accouchements et Varsissima qui est sans attribut. On trouve ensuite Macurgam dont le bâton rappelle Esculape et Matilam à qui on sacrifie un bélier, enfin deux dieux cavaliers Macurtam et Iunam. Le culte voué à ce panthéon remonte sans doute à l'époque numide mais la stèle qui l'atteste est en latin et les noms des dédicants sont romains. La date proposée pour le document est le III^e s. après J.-C.

À côté de ces panthéons autochtones, il conviendrait d'insister sur la place prépondérante qui revient à une divinité africaine ornant souvent l'avvers des monnaies numides ou maures de Juba I^{er}, Bogud, Juba II et Ptolémée. Coiffée d'une dépouille d'éléphant surmontée d'une trompe, attribut qui permet de l'identifier à la déesse *Africa*, dispensatrice de richesses et de fertilité, elle était le symbole de la prospérité de la province à l'époque romaine et l'objet d'un culte public et privé particulièrement fervent que soulignait Pline en écrivant : « *En Afrique, personne ne prend une résolution sans avoir au préalable invoqué Africa* ».

Carthage, dont l'influence sur les royaumes numides fut immense dans tous les domaines, avait également réussi à marquer la vie religieuse de son empreinte en transmettant le culte des principaux dieux de son panthéon aux Berbères dont les classes dirigeantes adoptèrent avec ferveur Baâl Hammon et Tanit. Elle a été également pour beaucoup dans la pénétration de l'hellénisme dans l'ensemble du Maghreb et en particulier de certains cultes grecs dont Massinissa devait favoriser l'expansion au II^e s. avant J.-C. Des monnaies numides ornées des têtes de Déméter et Coré portant une couronne d'épis prouvent l'attachement officiel et privé à ces divinités devenues très populaires. Les annexions opérées par Massinissa sur le territoire de Carthage accélérèrent le mouvement d'adoption de ces déesses dans le reste de son royaume dont la vocation céréalière ne pouvait qu'en être stimulée comme le soulignait l'historien français J. Carcopino en écrivant : « *cette religion hellénique pion-*

geait de lointaines racines dans le vieux fonds naturaliste de l'ancienne civilisation méditerranéenne auquel les Numides s'étaient attardés, et il était infailible que, transportée che^ eux, elle s'y épanouit en vivaces floraisons ».

L'univers religieux numide est ainsi caractérisé par un fonds autochtone vivace sur lequel se sont greffés des apports puniques, grecs et méditerranéens divers qui reflètent l'ouverture au monde extérieur et le brassage culturel qui distingue le Maghreb de l'époque préromaine marqué par le rayonnement de Carthage et l'émergence de royaumes berbères puissants.

Dans le domaine funéraire, les monuments libyco-puniques sont caractérisés par une assez grande diversité typologique. Le plus simple de tous se présente sous forme de tumulus composé d'une fosse ou d'une modeste chambre funéraire recouvertes de terre et de cailloux. Cependant certains parmi ces tumuli peuvent atteindre des proportions assez considérables comme ceux d'Enfida, près de Sousse, ou d'El Bazina, près de Séjnane, à 118 km au nord-ouest de Tunis).

Les tombeaux mégalithiques, plus variés, sont également plus imposants. Les plus simples sont construits à l'aide de trois grandes dalles, posées de chant et recouvertes par une quatrième, souvent plus grande. Les plus intéressants et les mieux conservés parmi eux sont dans les régions de Bulla Regia, Dougga, Kesra et Mididi où quatre dalles recouvertes par une cinquième protègent l'espace funéraire accessible par une ouverture pratiquée dans l'une d'elles. A Maghraoua et à Hammam Zouakra, les chambres funéraires sont délimitées par d'énormes dalles et précédées d'un auvent. A Ellès et à Mactar les mégalithes forment des ensembles comportant plusieurs chambres groupées autour de couloirs de 1,50 m de hauteur environ. Ils sont parfois particulièrement imposants, atteignant jusqu'à 15 m de long, 7,5 m de large et comprenant de six à sept cellules disposées par groupes de trois avec une au fond.

Les bazinas, ayant une chambre souvent enfouie, se distinguent par leur forme circulaire. Un des meilleurs exemples du genre se trouve dans la nécropole de Chemtou, datable du III^e s. avant J.-C. et remarquable par certains de ses tombeaux aménagés sur

podium avec quatre marches et comportant deux auges où ont été trouvés de nombreux squelettes appartenant probablement à la même famille.

Plus intéressants encore sont les haouanets qu'on trouve en abondance dans le Cap Bon et notamment à Sidi Mhamed Latrech, dans les régions de Sejnane, de Mateur, de Zaghouan et de Monastir où ils sont creusés dans le roc, sur les flancs des collines ou sur les berges des oueds. Composés essentiellement d'une chambre funéraire accessible par une baie, ils sont parfois dotés de banquettes, niches, alcôves etc...

Exclusivement utilisés par les autochtones, leur origine pose des problèmes. L'idée la plus courante la situe dans le cadre des échanges humains et culturels établis par l'intermédiaire des îles entre les rives nord et sud de la Méditerranée, dès le Néolithique. Le répertoire des motifs décoratifs de ces haouanets révèle trois origines différentes : un fonds local où prédominent les ornements géométriques simples ainsi que les représentations d'animaux et de scènes de la vie quotidienne et surtout rurale ; un emprunt à l'iconographie punique avec le signe dit de Tanit, le mausolée et le coq, image de l'âme du défunt ; une influence égyptisante et surtout hellénistique faite de décor architectonique avec notamment des colonnes et des chapiteaux doriques, ioniques ou éoliens ainsi que d'éléments divers dus à l'Égypte ancienne.

Enfin, les mausolées constituent les monuments funéraires les plus spectaculaires et les plus prestigieux des royaumes numides. Le modèle le plus représentatif de ce genre d'édifices en Tunisie reste celui de Dougga, déjà décrit. Le mausolée de Bourgou à Djerba, moins bien conservé et moins connu, n'est pas moins digne d'intérêt.

Vouant un véritable culte à leurs morts, les Libyens leurs réservaient d'immenses nécropoles où on a souvent relevé des aménagements accolés aux monuments funéraires et destinés à l'accomplissement de certains rites. Cependant, l'originalité libyque s'affirme surtout au niveau du mode de sépulture. Alors que les

cités d'origine phénicienne se caractérisent par l'adoption pour les morts de la position dorsale allongée, la vieille tradition libyque consacre la position latérale droite fléchie qui est celle du sommeil. Ces pratiques, particulièrement courantes dans les tombeaux typiquement libyques comme les dolmens, les tumuli, les hypogées etc..., sont également présentes dans les nécropoles puniques du Sahel dont les habitants sont issus du substrat local. L'autre caractéristique principale qui permet de distinguer les sépultures libyques est comme on l'a vu, l'application sur le mort de l'ocre rouge qui se fixe sur les os après la dissolution des chairs et qui rappelle la couleur du sang. Cette même couleur est utilisée pour peindre les sarcophages en bois et décorer les chambres funéraires et notamment les haouanet.

G. Camps interprète ce fard funéraire comme un « *reconstituant magique qui donne au mort la force qui lui permet de poursuivre une vie nouvelle* ». En outre les tombes libyques, comme celles des autres peuples antiques, sont riches en mobilier funéraire et surtout en céramiques. Celle-ci est modelée, lorsqu'il s'agit de populations de modeste condition, et importée pour les classes les plus aisées, telle la campanienne, l'arétine et celle à paroi fine, ou des imitations locales de ces modèles. A cela s'ajoutent aussi d'autres éléments et notamment des colliers en pâte de verre et des monnaies.

En définitive on peut dire que l'univers des morts et des rites funéraires paraît presque entièrement dominé par l'attachement aux traditions ancestrales. L'influence des Phéniciens et des Grecs, omniprésente dans d'autres domaines, y a été très faible.

Néanmoins, ce qu'il faut surtout souligner c'est que la civilisation punique, née dans le pays du croisement entre les traditions autochtones ancestrales et la culture orientale véhiculée par les Phéniciens, s'est enrichie par les contacts multiformes avec la civilisation hellénistique dont le rayonnement était alors considérable dans toute la Méditerranée. Les historiens expliquent le caractère vivace de la tradition punique chez les Maghrébins de l'antiquité par le fait qu'elle ne leur était nullement étrangère mais qu'elle s'était

constituée au milieu d'eux. Évoquant Massinissa, G. Camps écrit :
 « Ce Numide est aussi un Punique ; ni physiquement, ni culturellement il ne se distinguait de ses adversaires carthageois. Il coulait dans ses veines autant de sang carthageois qu'il coulait de sang africain dans celles d'Hannibal ».



Inscription bilingue de Massinissa

Découverte à Dougga en 1904
 Conservée au musée du Bardo

Gravée sur un bloc calcaire de 51 x 75 x 28 cm, l'inscription est bilingue : punique et libyque, 5 lignes puniques suivies de 5 autres libyques, la dernière ligne étant à la fois punique et libyque.

C'est assurément l'une des inscriptions les plus importantes du monde numide. C'est la dédicace d'un temple à Massinissa.

Elle est exceptionnelle d'abord par l'éclairage qu'elle permet dans le déchiffrement des lettres libyques à partir des lettres puniques, ensuite par l'établissement de la généalogie de la dynastie

massyle : MICIPSA : fils de MASSINISSA, lui-même fils de GAIA, lui-même fils de ZILALSAN.

L'inscription donnant comme référence l'année X du règne de Micipsa, le document date donc de 138 av. J.-C.

CHAPITRE X

La troisième guerre punique, la chute de Carthage et le triomphe de Rome

La puissance numide face à Carthage affaiblie

La puissance numide paraît reposer sur une économie prospère, une paix intérieure rarement troublée et une population politiquement stable et de plus en plus évoluée sur le plan social et culturel. Mais elle doit beaucoup également à la personnalité et au prestige de Massinissa qui, de surcroît, a su doter le pays d'une importante force armée et d'institutions assez solides.

Au début, les bases de la puissance du roi ne reposaient que sur l'allégeance personnelle des communautés vis-à-vis de lui. La mort du souverain pouvait tout remettre en question. La succession se faisait régulièrement à l'intérieur d'une même famille et le pouvoir passait au plus âgé des descendants mâles de l'ancêtre commun. Il s'agit en général du chef de la tribu autour de laquelle s'était constitué le royaume. Cependant, pour exercer pleinement son autorité et maintenir dans la soumission et la fidélité tous les groupes de la communauté, le roi devait toujours avoir du prestige et de l'autorité.

A partir de Massinissa, les souverains massyles vont s'efforcer de doter cette monarchie d'institutions plus solides. Ils semblent s'être inspirés du pouvoir créé par les Barcides en Espagne. Au titre

d'aguellid, ils ajoutent celui, essentiellement militaire et guerrier, de MNKDH (imperator). Le souverain paraît également revêtu d'une puissance religieuse : il est en quelque sorte l'intermédiaire entre les dieux et les hommes. D'autre part si les rois numides ne furent pas adorés comme des dieux de leur vivant, ils semblent avoir connu l'apothéose après leur mort. Ceux d'entre eux qui avaient été enterrés dans le Medracen ou au Tombeau de la Chrétienne jouirent certainement d'un culte funéraire important.

Pour freiner l'ambition de certains chefs de tribus, faire régner l'ordre, réaliser ses projets d'expansion en Afrique et avoir du prestige à l'extérieur, Massinissa veilla avec un soin particulier à la constitution d'une puissante armée et même d'une flotte. Les nombreuses ressources en hommes et en argent dont disposait le souverain lui permirent d'organiser une armée régulière formée d'un noyau permanent de 50 000 hommes, semble-t-il, auxquels venaient se joindre, en temps de guerre, les nombreux contingents fournis par les tribus. Hannibal et les conceptions puniques semblent avoir servi de modèles à l'armée numide. Les éléphants étaient utilisés comme force de rupture et la cavalerie jouait un rôle important dans la conduite des batailles.

Parallèlement à cette remarquable ascension du royaume numide, Carthage, au lendemain de sa défaite, entra dans une phase de régression militaire et politique. Le seul homme capable de redresser quelque peu la situation, Hannibal, ayant été éliminé de la scène politique, la métropole punique devint une proie facile pour son ambitieux voisin Massinissa.

Le traité de paix imposé par Rome à Carthage en 201 garantissait aux Puniqes leurs frontières de l'année 218. Mais, à l'intérieur de ces mêmes frontières, Massinissa était autorisé à revendiquer tous « les édifices, champs, villes et toute autre chose » qui, par le passé, avaient appartenu à lui-même ou à ses ancêtres.

Cette clause rendait toutes les contestations et tous les abus possibles. C'était, dans le fond, ce que Rome cherchait. Tout ce qui était de nature à affaiblir Carthage ne pouvait que l'arranger et elle ne semblait pas encore redouter que son allié, Massinissa, ne devint à son tour trop puissant.

La conjoncture était donc favorable, en tous points, au souverain numide. Il savait qu'en manœuvrant habilement, il pouvait mettre la main sur tout ce que ses voisins avaient de plus précieux : campagnes fertiles et bien exploitées, villes, ports et richesses de toutes sortes. Carthage n'avait pas le droit, même à titre défensif, de lui faire la guerre. Elle ne pouvait lui résister qu'en se plaignant à Rome dont le soutien lui était acquis. Il ne lui restait plus qu'à exploiter tous les arguments et tous les prétextes pour s'agrandir aux dépens d'un adversaire diminué.

Massinissa agit avec la plus grande prudence au début. Pendant six années, de 201 à 195, il s'abstint de toute attaque. Peut-être, était-il occupé à organiser son royaume, ou craignait-il d'affronter Carthage qui disposait encore d'Hannibal. Il chercha bien à pénétrer en Cyrénaïque avec son armée pour poursuivre un prince numide rebelle, nommé Aphter, qui s'y était réfugié, mais Carthage lui en refusa l'autorisation et l'affaire s'arrêta là.

Deux ans plus tard, en 193, les conditions changèrent. Hannibal était parti en Orient. Massinissa n'hésita plus et, par un audacieux coup de main, il s'empara de la région côtière sur la petite Syrie. Il força quelques villes à lui payer le tribut qu'elles versaient jusque-là à Carthage. Il mettait Romains et Puniqes devant le fait accompli. De leur attitude allait dépendre tout l'avenir du pays. Les réactions furent conformes aux vœux de Massinissa. Le Sénat romain, saisi de l'affaire par une plainte carthaginoise, jugea bon de ne pas mettre fin au conflit.

Fort de ce précédent, Massinissa revint à la charge en 182. Il s'empara d'un territoire enlevé jadis par Gaïa aux Carthaginois puis restitué à ceux-ci par Syphax. Rome se contenta de rassurer Carthage en lui donnant de vagues garanties de paix non seulement de sa part mais aussi de celle de Massinissa. Ce dernier n'en garda pas moins ses conquêtes.

En 172, le Sénat romain réagit aussi mollement à une nouvelle plainte carthaginoise au sujet des empiétements de Massinissa. En l'espace de deux ans, celui-ci se serait emparé de plus de soixante-dix villes et lieux fortifiés situés probablement en Tunisie centrale.

En 162, Massinissa frappa de nouveau un grand coup : il devint maître des cités des emporia et en particulier de Leptis Magna. Ce nouveau succès, couvert, une fois de plus par le Sénat romain, encouragea le souverain numide à accélérer le rythme de ses empiétements. Ces contestations et les conflits devinrent alors de plus en plus fréquents.

En 153-152, Massinissa jeta son dévolu sur la moyenne vallée de la Medjerda et le territoire de Tusca. Il s'agit des plus riches terres à céréales de la région de Jendouba (Souk el Arba) et de Bou Salem (Souk el Khémis) ainsi que des campagnes autour de Mactar. Carthage essaya de faire constater aux Romains la violation du traité de 201, puis implora, vainement, leur intervention.

Ainsi au cours de cette longue période, Massinissa réussit à enlever à ses voisins de vastes territoires aussi bien sur le littoral des Syrtes que dans l'ouest et le centre de la Tunisie. Ses empiétements n'avaient pas de fondement légitime, mais ils avaient été considérablement favorisés par l'impuissance de Carthage et la complaisance de Rome.

Cependant les relations entre Massinissa et ses voisins devenaient de plus en plus tendues et on sentait que le conflit, latent depuis une cinquantaine d'années, n'allait pas tarder à éclater. Les Carthaginois, à bout de patience, expulsèrent tous ceux qui, au sein de leur ville, étaient gagnés à la cause du roi numide et préconisaient une entente avec lui. Les exilés se réfugièrent chez Massinissa qui envoya ses fils Micipsa et Gulussa plaider leur cause et demander leur rappel. Mais les princes numides furent éconduits et l'un d'eux, Gulussa, fut même attaqué et perdit quelques soldats de son escorte.

Massinissa réagit en assiégeant Oroscopa (ville non encore identifiée), et Carthage se décida à lui faire la guerre. Celle-ci éclata en 150 et ne dura pas longtemps. Rome envoya des députés chargés, selon Appien, d'arrêter les hostilités si Massinissa était en position d'infériorité, de le stimuler s'il avait le dessus. St. Gsell pense que c'était plutôt pour constater officiellement la violation du traité de 201 par les Carthaginois et non pour aider Massinissa dont la puis-

sance commençait à inquiéter sérieusement Rome. De toute manière, le roi numide vainquit Carthage et lui imposa des conditions très dures.

En faisant cette guerre, les Carthaginois avaient violé le traité de 201 et donné à Rome le prétexte qu'elle cherchait pour intervenir.

La troisième guerre punique

Les députés romains qui se sont succédés en Afrique pour arbitrer les incessants conflits punico-numides avaient fini par être frappés par l'ambition et la puissance croissante de Massinissa devant un état punique de plus en plus incapable de lui résister. Un royaume numide fort porterait ombrage à la toute puissance romaine. Il fallait donc réagir sans trop tarder.

Appien et Plutarque racontent qu'en 153, Caton, s'étant rendu en Afrique à la tête d'une commission d'enquête, fut frappé par le relèvement de Carthage. Inquiet, il ne songea plus qu'à délivrer Rome d'une menace de revanche et à débarrasser l'économie romaine d'une concurrente dangereuse. Dès son retour d'Afrique, il se présenta devant le Sénat romain et, exhibant une belle figue fraîche cueillie à Carthage, symbole de la proximité de cette ville et de son renouveau économique, il aurait déclaré à ses collègues : « *nous avons un ennemi si près de nos murs !* ». D'autre part, il ne cessa d'alerter ses concitoyens en ponctuant toutes ses interventions par la fameuse phrase : « *Delenda est Karthago* » (Carthage doit être détruite).

En réalité, Carthage, sans marine et sans empire, réduite par les empiètements de Massinissa à l'angle nord-est de la Tunisie et à une mince bande côtière allant du golfe de Tunis au golfe de Gabès, n'était plus la puissante cité qu'elle fut jusqu'à la deuxième guerre punique. On ne voit pas du tout comment elle pouvait inquiéter Rome ou songer à une quelconque revanche. C'était de Massinissa que les Romains avaient peur. Celui-ci, selon Tite Live, ne cessait d'affirmer que l'Afrique devait appartenir aux Africains.

Il fallait, par conséquent, l'empêcher de réunir tous les territoires nord-africains en un seul royaume ayant pour capitale Carthage, ville riche et d'un puissant intérêt stratégique. La réalisation d'un tel projet dresserait devant Rome, à plus ou moins longue échéance, un état berbère plus homogène et certainement plus redoutable que son héréditaire rival punique. La logique aurait voulu qu'on s'attaquât directement au roi numide, mais il était difficile de justifier pareille attitude vis-à-vis d'un fidèle et vieil allié et l'on décida froidement de détruire Carthage. Ce fut la troisième guerre punique.

Épuisés et pleinement conscients de leur infériorité, les Carthaginois essayèrent de se concilier les bonnes grâces de Rome et de la fléchir. Ils condamnèrent à mort les auteurs de la guerre contre Massinissa, puis se déclarèrent prêts à accepter toutes les conditions qu'on leur imposerait. Mais Rome se montra peu disposée à traiter.

Au début du printemps de l'année 149, elle envoya d'importantes forces en Afrique : 80 000 fantassins, 4 000 cavaliers et une flotte de cinquante quinquérèmes et cent autres navires de guerre. Effrayés, les Carthaginois essayèrent, une fois de plus de désarmer leurs adversaires par une soumission totale. Ils remirent aux Romains 200 000 armes, 2 000 machines et 300 jeunes aristocrates en otage. Ce fut alors seulement que Carthage put prendre connaissance de la décision du Sénat romain : les Carthaginois étaient tenus d'abandonner leur cité, qui serait détruite, et de la rebâtir à 15 kilomètres à l'intérieur des terres.

Les Romains se montrèrent insensibles aux prières et au désespoir des députés carthaginois. D'après St. Gsell, citant Polybe, l'un des Carthaginois, Banno, fit un discours qui n'eut pas plus de succès : *« Il n'était plus temps, aurait-il dit, de discuter la question de droit ; à cette heure, les Carthaginois ne s'adressaient qu'à la pitié des Romains. Ils n'en étaient pas indignes, car ils avaient, pendant de longues années, observé le traité de Scipion et ils venaient de se soumettre à tout ce qu'on avait exigé d'eux. De son côté, le Sénat romain s'était engagé à leur laisser leurs lois. Comment leur tiendrait-il cette promesse, si Carthage était détruite ? Quels hommages rece-*

vraient désormais leurs dieux et leurs morts, pourtant innocents ? Quels moyens d'existence eux-mêmes trouveraient-ils loin de la mer, dont ils vivaient pour la plupart ? Home ne voudrait pas ternir sa gloire par une action aussi injuste ».

Les Romains répondirent à l'auteur de ce pathétique discours que l'ordre du Sénat était irrévocable.

Renonçant à plaider une cause qu'ils savaient désormais perdue, les Carthaginois ne songèrent plus qu'à vendre chèrement leur peau en luttant avec l'énergie du désespoir. Dans la ville où régnait une atmosphère d'exaltation générale chacun trouva en lui-même les ressources pour lutter avec héroïsme. Même les femmes, disaient-on, sacrifièrent leurs cheveux et en firent don aux guerriers pour tresser des cordes de catapulte. On tira ingénieusement parti de ce qu'on trouva dans la ville pour fabriquer des armes : boucliers, épées, lances, traits de catapultes.

Seules parmi les cités importantes *Hippo Diarrhjtus* (Bizerte), *Clupea* (Kélibia) et *Neapolis* (Nabeul) demeurèrent fidèles à Carthage. *Utica*, *Hadrumentum* (Sousse), *Thapsus* (Ras Dimas), *Éepti Minus* (Lemta) et *Acholla* (Boutria) se rallièrent à Rome. Insensible à tous ces malheurs comme à l'adversité, Carthage redoubla de résistance. Ch. A. Julien écrit à ce sujet « *Trois ans durant (de 149 à 146), comme une bête forcée, elle fit tête aux chasseurs, avec une vigueur que le Sénat n'avait pas prévu dans son plan* ».

Après deux années d'échecs, les Romains confièrent le commandement de leurs troupes à Scipion Emilien, fils de Paul Emile, le vaincu de Cannes, et fils adoptif de Scipion l'Africain.

La destruction de Carthage et le triomphe de Rome

Scipion Emilien parvint, peu à peu, à resserrer le blocus autour de la ville. Il l'isola complètement et, l'empêchant de se ravitailler, l'affama. Au printemps de l'année 146, il lui donna l'assaut final. Il parvint, d'abord, à s'emparer du port militaire, puis, après de longs combats de rue, la ville basse tomba entre ses mains, maison par maison, les luttes corps à corps se poursuivant jusque sur les

toits. Scipion incendia ensuite les maisons et les rues qui entouraient l'enceinte de la colline de Byrsa afin de permettre à ses troupes d'avancer plus rapidement. La citadelle demeura bientôt le seul noyau de résistance. Au bout de six jours et six nuits d'assaut, 55 000 habitants se livrèrent enfin, à Scipion. Le temple d'Eshmoun servit d'ultime bastion aux derniers combattants. Épuisé, torturé par la faim, ne pouvant endurer davantage, le chef carthaginois Hasdrubal se rendit à son rival et implora sa pitié. Sa femme, Sophonisbe, lui reprocha sa lâcheté et sa trahison, puis parée de ses habits de fête, elle se jeta dans les flammes avec ses deux fils.

Un gigantesque incendie allumé par Scipion fit rage pendant dix jours dans la cité en ruines. Le bourreau de Carthage lui-même, semble-t-il, en fut touché au point de pleurer. Après d'amères considérations sur la précarité des choses de ce monde, il récita à haute voix les fameux vers d'Homère : « *Un jour viendra où périra Ilion, la ville sainte, où périront Priam et le peuple de Priam, habile à manier la lance* ». A Polybe qui l'interrogeait sur le sens de ces paroles, il répondit : « *je ne sais pourquoi j'ai peur qu'un autre ne les répète un jour, à propos de ma patrie* ».

Les Romains eurent beaucoup de mal à triompher d'une ville qu'ils avaient privée de ses armes de façon déloyale dès avant la guerre, qui leur résista avec héroïsme et dont les hommes ne cédèrent qu'épuisés par la famine. Les vainqueurs se livrèrent à un pillage effréné avant de réduire en esclavage la presque totalité des survivants de la cité. Puis, tout ce qui n'a pas été consumé par les flammes fut rasé ; selon les auteurs anciens le sol de la ville fut labouré, semé de sel et déclaré maudit pour que personne ne songât plus jamais à y bâtir.

Toutes les villes qui avaient été fidèles à Carthage furent condamnées à être détruites. Celles qui soutinrent Rome furent déclarées libres et leurs territoires agrandis. Utique qui fut la première à faire défection vit ses possessions s'étendre jusqu'à Bizerte au nord et Carthage au sud. Elle ne tarda pas à devenir la capitale de la province de *VAfrica* que les Romains se taillèrent sur l'ancien territoire que possédait Carthage à la veille de la troisième guerre punique.

Carthage détruite et son territoire transformé en province romaine, le sort de l'Afrique ne va plus désormais dépendre que des Romains et des Numides qui régnaient sur une bonne partie de la Tunisie actuelle.

Fort peu étendu, le territoire de cette province ne dépassait guère 25 000 kilomètres carrés et était limité par la *fossa regia*, fossé creusé par Scipion Emilien. La frontière partait des environs de Tabarka, se dirigeait vers le sud-est en passant notamment à l'est des régions de Béja, Tébourouk et Dougga, atteignait le Jebel Fkirin, puis évitant la steppe, elle longeait la côte jusqu'au sud de Thaenae (Thina).

Dès le lendemain de la conquête, le sol fut soigneusement cadastré et divisé en centuries carrées d'environ 50 hectares. On essaya à plusieurs reprises d'y installer des colons italiens. *Caïus Gracchus* (122 av. J.-C.) fut l'auteur malheureux de la plus célèbre de ces tentatives puisque ses ennemis politiques n'hésitèrent pas à le discréditer puis à le perdre, l'accusant d'avoir provoqué la colère des dieux en implantant une colonie (*Colonia Iunonia Karthago*) sur le sol maudit de Carthage.

Les autochtones durent payer un tribut fixe pour conserver la propriété précaire de certaines terres et Rome transforma en domaine public la presque totalité du territoire cadastré.

Rome confia enfin l'administration de la province à un magistrat qui, à partir de Sylla, reçut le titre de proconsul. Ce gouverneur se faisait assister par des légats et des attachés qu'il choisissait lui-même et confiait la trésorerie à un questeur désigné par le Sénat. Nommé pour une année, il devait administrer la province, défendre ses frontières et y maintenir l'ordre et la sécurité.

Au total si cette province ne contribuait pas encore de manière sensible à accroître la puissance et les richesses de Rome, elle ne constituait pas moins un obstacle sérieux à toute progression numide.

À la mort de Massinissa en 148 avant J.-C., les Romains s'arrangèrent pour régler sa succession en partageant son royaume

entre ses trois fils : Micipsa reçut l'administration, Gulussa l'armée et Mastanabal la justice. Rome divisait pour régner et elle écartait ainsi pour un certain temps le péril numide.

Cependant, profitant de la mort de ses deux frères, Micipsa ne tarda pas à disposer de tout le pouvoir. Au cours d'un long règne de 30 ans (148-118) sans troubles, il réussit à poursuivre l'œuvre de son père, développant le pays, organisant les cités, attirant commerçants, artistes et hommes de lettres grecs et romains et consacrant ses loisirs aux études et particulièrement à la philosophie. Il eut pour successeurs ses deux fils Adherbal et Hiempsal I^{er}, et son neveu Jugurtha. Personnalité de premier ordre, intelligent, habile et ambitieux, celui-ci ne pouvait se satisfaire d'un partage : il fit tuer Hiempsal, vainquit Adherbal, qui s'enfuit à Rome, et mit la main sur toute la Numidie en 116 avant J.-C. Rome intervint pour résoudre le conflit entre les deux rois, et Jugurtha dut attendre près de quatre années avant d'envahir le territoire d'Adherbal mettant à profit les circonstances de Rome, menacée par l'invasion des Teutons. Il réussit à s'emparer de Cirta, à tuer son rival et des marchands italiens pris les armes à la main.

A Rome, tous les partis furent alors d'accord pour déclarer la guerre à Jugurtha. Jusque là l'aristocratie sénatoriale était plutôt favorable au maintien d'une formule de « protectorat » sur la Numidie tandis que le parti populaire et les chevaliers, attirés par les richesses du royaume, étaient partisans de sa conquête, ce qui est dans la logique du partage du pouvoir intervenu, à l'initiative de Scipion Emilien, au lendemain de la mort de Massinissa.

La guerre éclata en 111 avant J.-C. et ne dura pas moins de six années au cours desquelles elle fut marquée par des moments de grande intensité et des périodes de relâchement ainsi que par de rapides et fréquents déplacements des théâtres des opérations. En outre l'évolution de la situation intérieure à Rome et les conflits d'intérêt entre ses différents partis eurent un poids considérable sur le déroulement des événements.

Au cours de la première phase, les Romains conduits par le consul *L. Calpurnius Bestia* et le prince du Sénat, *Scaurus*, envahirent

le royaume, s'emparèrent de quelques cités secondaires et ouvrirent au commerce romain l'important port de Lepcis Magna qui avait fait défection au royaume ; puis la paix fut conclue avec Jugurtha moyennant une certaine somme d'argent et des livraisons d'éléphants, de chevaux et de bétail. Selon la version de Salluste, fondée sur les accusations du parti populaire, Jugurtha aurait corrompu les généraux romains pour obtenir la paix. On peut penser également que la perspective d'une guerre longue et incertaine, sans l'appui d'un prince local, avait pesé du côté romain sur la décision d'engager des pourparlers de paix. Appelé à comparaître comme témoin à Rome, Jugurtha manœuvra habilement et évita un verdict de culpabilité : c'est alors qu'il prononça sa fameuse phrase, à propos de Rome : « *Ville à vendre et condamnée à périr, si elle trouve un acheteur* ». Cependant cela n'empêcha pas les Romains de songer à une nouvelle campagne en Numidie : ils poussèrent un prince numide réfugié à Rome à revendiquer des droits sur le royaume. Jugurtha réagit en le faisant assassiner, ce qui provoqua une grande colère dans la métropole romaine et amena la poursuite de la guerre. Confiée à *Postumius Albinus*, puis à son frère *Aulus*, celle-ci aboutit à une écrasante défaite pour les Romains près de Calama (Guelma) en 110-119 avant J.-C.

Devant ces preuves de vénalité et d'incompétence de la part de ses généraux, Rome réagit en désignant à la tête de son armée le consul *Metelhts*, connu pour son intégrité et sa valeur militaire. Celui-ci réussit à battre les troupes de Jugurtha près du Muthul (Oued Mellègue) avant d'échouer dans son entreprise de s'emparer de Zama. Mais la guerre de harcèlement pratiquée par les Numides, leur grande mobilité et la force de frappe de leur cavalerie posaient de gros problèmes aux Romains qui essayèrent en vain de dresser les tribus contre leur roi. *Metelhts* a eu beau s'emparer de Thala, puis avec l'aide de son légat *Marins* d'autres villes et surtout de Cirta, Jugurtha ne continuait pas moins la lutte contre les Romains, aidé par les tribus Gétules et par son beau-père Bocchus I^{er}, roi de Maurétanie.

En 107, Marius fut élu consul et reçut le commandement de

la guerre de Numidie. Ce nouveau général brillait beaucoup plus par son courage et son habileté dans la pratique de la guerre que par son intelligence. Cicéron disait de lui que c'était « *un homme inculte mais vraiment un homme* ». Il recruta d'importants contingents et entraîna ses hommes à la guérilla et aux raids sur les villes. A la fin de l'été 107, il s'empara par surprise de la cité de *Capsa* (Gafsa), qu'il incendia et dont il massacra les habitants en âge de porter les armes. Ensuite, il tenta une expédition vers l'ouest, aux confins du royaume maure, près de la Moulouya, où il s'empara d'un château fort qui renfermait le trésor du roi, ce qui entraîna le soulèvement des tribus maures contre les Romains. Aussi, au retour, se heurta-t-il aux armées de Jugurtha et de Bocchus, n'évitant la catastrophe que grâce à la grande habileté de son questeur Sylla. Jugurtha réussit même à reprendre quelques cités, dont surtout la capitale Cirta mais il ne la conservera pas longtemps, *Marius* ayant pu la reprendre.

Au cours de l'année 105 Sylla parvint à convaincre l'entourage de Bocchus à pousser celui-ci à abandonner la cause de Jugurtha qui, à la faveur d'un guet-apens, fut livré aux Romains. Cet épisode mit fin à une guerre jusque là indéfinie.

Après cette longue lutte contre l'impérialisme romain, Jugurtha connut une fin triste et Bocchus qui l'avait trahi, reçut le titre d'ami et d'allié du peuple romain, le tiers occidental de la Numidie, tandis que la partie orientale revint à Gauda. Rome ne se préoccupa pas d'agrandir sa province d'Afrique, n'ayant plus rien à craindre des rois numides et ayant rétabli sa prépondérance politique et économique en terre numide désormais largement ouverte aux convoitises des commerçants et financiers romains et italiens. En outre *Marius* dota les vétérans de son armée de riches terres agricoles notamment dans les régions de *Thibaris* (Thibar), *Uchi Maius* (Hen-Jr.-i-i Dwafflsii*, <zk. *Thubumica* ^S-i/di. AIL Tâelkaefro^j). [flS Grétilles cmi s'étaient ralliés à ses troupes reçurent, de leur côté, de vastes terres à Oued Siliana et Oued Tessa.

L'Afrique ne devait revenir au premier plan des préoccupations romaines que lors de la lutte sanglante qui opposa dans tout l'empire les partisans de Pompée à ceux de César. Le chef des Pom-

péens d'Afrique, Caton, réussit à rallier à sa cause le roi numide Juba I^{er} qui caressait secrètement l'espoir de reconquérir l'ancien territoire de Carthage et de faire, à son profit, l'unité de l'Afrique du Nord.

L'intervention de César va mettre fin à ce rêve et renforcer la main mise de Rome sur l'Afrique. Dans les derniers jours de l'année 47 avant J.-C., César débarqua près d'*Hadrumetum* (Sousse) et s'installa dans une position forte à *Ruspina* (près de Monastir) ; les premiers temps furent très difficiles pour lui : mal ravitaillé, ne recevant pas le renfort sur lequel il comptait, il fut, de surcroît, bloqué à *Ruspina*. Mais il réussit peu à peu à rétablir la situation et parvint même à mettre en déroute les troupes pompéennes et celles de Juba le 6 avril 46 près de *Thapsus* (Ras Dimas).

Dès lors, il ne rencontra plus de résistance sérieuse : Utique lui ouvrit ses portes et Caton s'y donna la mort ; Juba, poursuivi jusque vers Zama, se suicida et son territoire fut annexé à l'empire romain.

Ainsi en 46 toute la Tunisie et une partie de l'Algérie devinrent romaines. César projeta de fonder une nouvelle colonie (*Colonia Julia Karthago*) sur l'ancien emplacement de Carthage. Mais son assassinat en 44 avant J.-C. l'empêcha de réaliser ce projet.

En définitive, il apparaît clairement que la Tunisie a perdu avec Carthage ce rôle de puissance méditerranéenne de premier plan qu'elle a joué pendant longtemps. Cependant, à l'aube de l'ère chrétienne, certains éléments fondamentaux de sa personnalité historique commencent déjà à se dégager : pays africain situé en plein cœur de la Méditerranée, elle est déjà une terre d'échanges, de contact et de rencontres entre des mondes aussi divers et aussi riches que l'Afrique, l'Occident et l'Orient. Sur un fond de vieille civilisation africaine des influences sémitiques, latines et méditerranéennes diverses s'y étaient tour à tour greffées.

DEUXIÈME PARTIE
ÉPOQUE ROMAINE

CHAPITRE PREMIER

La résistance armée à la domination romaine et l'organisation défensive de la province

Après la mort de César, la guerre civile, à Rome, reprit de plus belle, et l'Afrique connut une période de troubles. La lutte pour le pouvoir opposa aux Républicains les partisans de César, conduits par Antoine, consul en 44 av. J.-C., et Octave, petit neveu et fils adoptif de César. Le gouvernement de *l'Africa vêtus* et de *l'Africa nova* passa alors, au hasard des accords ou des conflits entre Césariens et Républicains, aux mains d'Octave, d'Antoine et du grand pontife Lépide.

Le sénat avait confié le gouvernement de *l'Africa vêtus* à un républicain, ami de Cicéron, *O. Cornificius* ; il s'était en même temps empressé de priver de ses légions *T. Sextius*, le gouverneur de *l'Africa nova* déjà nommé par César. Le conflit, inévitable, entre les tenants des deux politiques adverses, éclata au lendemain de la constitution du triumvirat par Octave, Marc Antoine et Lépide. Dans le partage des provinces, l'Afrique échut à Octave, avec la Sicile et la Sardaigne. *T. Sextius*, qui s'était aussitôt rallié aux triumvirs, leva des troupes dans sa province, et envahit les territoires de *Q. Cornificius* qui ne reconnaissait d'autre autorité que celle du Sénat. Après avoir

essuyé un premier échec, il réussit grâce au concours de contingents berbères à tuer *Cornificius* et à devenir maître des deux Afriques.

Le nouveau *partage des provinces*, en 42 av. J.-C., promettait les provinces africaines à Lépide. Mais *l'Africa vêtus* fut réservée, en fait, à Antoine et *l'Africa nova* à Octave. Le conflit qui opposa bientôt les deux triumvirs entraîna de nouvelles luttes qui se terminèrent à l'avantage du gouverneur désigné par Antoine. Mais celui-ci dut céder les deux Afriques à Lépide qui gouverna de 40 à 36 av. J.-C., sans utiliser ses gros effectifs pour de nouvelles conquêtes.

À partir de 36, Octave devint le maître incontesté des deux provinces africaines et des territoires accordés par César au condottiere italien *P. Sittius* ; bientôt, en 27 av. J.-C., l'ensemble ne forma plus qu'une seule province proconsulaire et sénatoriale.

Ce fut le point de départ d'une nouvelle période de notre histoire.

Les expéditions contre les Garamantes, les Musulames et les Gétules, sous Auguste

L'établissement de la domination romaine et son expansion vers le sud se heurtèrent, cependant, à des révoltes successives dont nous ne connaissons que les épisodes les plus saillants. Il fallut des expéditions incessantes pour assurer ce qu'on appelle, par un euphémisme colonial, la « pacification » du pays ; malgré les défaites apparentes, la résistance berbère - d'abord dans le sud de la Proconsulaire, puis dans le centre et l'ouest du Maghreb - ne fut jamais entièrement subjuguée.

Sous Auguste, les actions militaires les mieux connues furent menées par les proconsuls *L. Cornélius Balbus* et *Cossus Cornélius Lentulus*. Le premier dirigea en 21-20 av. J.-C. son expédition vers le sud, contre les Gétules du sud de la Numidie et les Garamantes qui

avaient participé aux guerres entreprises, au cours des années précédentes, par les Numides et les Gétules. L'action de *Balbus* réussit, du moins pour un temps, à empêcher ces Garamantes du Fezzan de poursuivre leurs harcèlements et à entraîner l'armée romaine en plein Sahara ; en effet, plus de vingt ans séparent son « triomphe » de celui de *Passienus Rufus* qui, à l'issue d'une nouvelle expédition, célébra à son tour sa victoire sur le même ennemi en 3 ap. J.-C.

La campagne de *Cossus* trouve une place plus large dans les textes littéraires. Par suite du soulèvement des Gétules contre Juba II, installé par Rome sur le trône de Maurétanie, les révoltes ne se limitèrent pas au sud de la Maurétanie et atteignirent les steppes de la Tunisie méridionale. *Cossus* dut combattre l'importante tribu des Musulames, installée au sud de la Méjerda, et les Gétules « voisins des Syrtes » ; il mérita les honneurs du triomphe et le surnom de « Gétulique », après avoir, en 6 ap. J.-C., réussi à réprimer la révolte. Le nombre et les détails de ces opérations sont cependant mal connus. Ils indiquent clairement que l'occupation des régions méridionales fut une œuvre longue et difficile, seulement ébauchée sous Auguste.

La révolte de Tacfarinas (17-23 ap. J.-C.)

Au temps de Tibère, la révolte de Tacfarinas troubla pendant huit ans la province. Tacite la résume en quelques lignes :

« Cette même année (17 ap. J.-C.) la guerre commença en Afrique. Les insurgés avaient pour chef un Numide, nommé Tacfarinas, qui avait servi comme auxiliaire dans les troupes romaines et avait ensuite déserté. Il rassembla, d'abord, quelques bandes de brigands et de vagabonds qu'il mena au pillage ; puis il parvint à les organiser en infanterie et cavalerie régulières. Bientôt, de chef de bandits, il devint général des Musulames, peuplade vaillante qui parcourt les régions dépourvues de villes, en bordure des déserts d'Afrique. Les Musulames prirent les armes et entraînèrent les Maures, leurs voisins, qui

avaient pour chef Ma[^]ippa. Les deux chefs se partagèrent l'armée : Tacfarinas garda l'élite des soldats, tous ceux qui étaient armés à la romaine, pour les rompre à la discipline et les habituer au commandement, tandis que Ma[^]ippa, avec les troupes légères, porterait partout le fer, la flamme et l'effroi » (Ann. II, 52).

Au début, il ne s'agissait sans doute que de l'effervescence habituelle des tribus méridionales, manifestée par des révoltes et des incursions en territoire sous domination romaine. Mais la présence d'un chef d'envergure, rompu au métier des armes, permit de transformer en armée régulière la cohue des guerriers, d'organiser le mouvement et de l'étendre jusqu'à la Maurétanie à l'ouest et à la petite Syrte à l'est. Ce fut une révolte générale des tribus du sud dressées contre la domination romaine.

Malgré la victoire du proconsul *M. Furius Camillus* qui, à la tête de la III^e légion Auguste et de contingents auxiliaires, réussit à battre Tacfarinas en bataille rangée (17 ap. J.-C.), la situation ne cessa de s'aggraver. Tacfarinas adopta avec habileté la tactique éternelle de la guérilla, que ses troupes appliquaient à la perfection. Les Romains s'épuisaient vainement contre un ennemi insaisissable ; une fois cependant, les Romains réussirent à surprendre Tacfarinas et le réduisirent à se réfugier au désert. Mais ce fut encore un succès sans lendemain, qui n'empêcha pas le chef numide de reprendre ses razzias et de menacer Tibère d'une « guerre interminable », s'il refusait de lui céder de bonne grâce des terres. Sommation qui témoigne, avait-on pensé, de la nécessité vitale pour les Numides de se ravitailler dans les plaines fertiles confisquées par la colonisation romaine.

Mais cette résistance à l'occupation n'avait pas concerné, c'est un fait, les régions du nord, où la colonisation avait commencé à se développer. Elle s'opposait principalement au contrôle que l'armée romaine cherchait à imposer aux semi-nomades ; leurs déplacements venaient, en effet, d'être clairement menacés par la construction, en 14 ap. J.-C., d'une route stratégique qui reliait *Ammaedara*

(Haïdra), siège alors du camp de la légion romaine, à *Caspa* (Gafsa) et *Tacapae* (Gabès). Supportant mal les vexations inhérentes, sans doute, à un contrôle qui cherchait à limiter leurs parcours, ces populations habituées à l'indépendance opposèrent ainsi une résistance farouche.

Un nouveau proconsul, *Q. Julius B/aeus*, comprit la nécessité d'adapter sa tactique aux conditions de la guérilla africaine ; il organisa des colonnes mobiles qui harcelèrent les Numides, tout en installant ses troupes dans des camps fortifiés, le long des frontières. Il réussit aussi, par des promesses et des concessions, à provoquer des défections dans les rangs des insurgés, mais ne put satisfaire le désir de l'empereur qui lui avait prescrit de capturer Tacfarinas. Ce fut le proconsul *P. Cornélius Dolabella* qui mit un terme à la révolte. Après avoir adopté la tactique de *Blaesus*, il réussit à surprendre Tacfarinas près d'un fortin ruiné et brûlé jadis par les Numides, au milieu d'une forêt où il se croyait en sûreté. Les soldats romains massacrèrent sans pitié les Numides surpris au repos ; et la fin de Tacfarinas qui « *se déroba à la captivité par une mort qu'il fit payer cher* » marqua la fin de la guerre. Dans le sud de la Tunisie actuelle, Rome contrôlait désormais le pays jusqu'aux confins du Sahara.

La fin de la « pacification »

Il n'y eut pas d'autres troubles graves sous Caligula, du moins en ce qui concerne la province d'Afrique. Mais, sous le principat de Claude (41-54), les troubles de Maurétanie gagnèrent le sud de la Numidie, et le proconsul *Ser. Sulpicius Galba*, le futur empereur, fut chargé à titre exceptionnel d'une expédition qu'il mena difficilement à bien.

Au cours de la période troublée qui suivit la mort de Néron, le légat qui commandait la légion stationnée en Afrique, *L. Claudius*

Macer, ainsi que le procureur *Lucceius Albinus*, qui gouvernait alors les deux provinces de Maurétanie, et le proconsul *L. Calpurnius Piso*, s'engagèrent successivement dans la voie de la rébellion. *Macer* réussit même à étendre son pouvoir sur toute la province africaine et à battre monnaie. Mais ces épisodes ne suscitèrent aucun écho parmi les populations africaines.

Par contre, le légat *Aalerius Fesius*, instigateur du meurtre de *Piso*, dut intervenir en l'année 85 contre les Garamantes du Fezzan qui, à l'appel des habitants d'*Oea* (Tripoli), avaient dévasté les terres des riches propriétaires de *Lepcis Magna* et entrepris même le siège de cette ville. Des souvenirs de cette campagne sont, a-t-on pensé, perpétués par une mosaïque de Zliten - datée par certains archéologues, probablement à tort, de la fin du I^{er} s. - qui représente des prisonniers libyens exposés aux bêtes de l'amphithéâtre. C'est au cours de cette guerre que *Festus* découvrit une nouvelle route de Tripoli à Mourzouk. Celle-ci, qui traverse les solitudes désertiques de la Hamada el-Hamra, est moins bien pourvue de points d'eau, mais plus courte de dix jours que la route traditionnelle par la Sokna et le mont Ater. Quand à la mosaïque de Zliten, elle daterait plutôt du début du II^e s., et serait en relation avec la répression d'une révolte de la tribu des Nasamons, sur les rivages de la Grande Syrte.

Les textes littéraires ne nous font pas connaître d'autres soulèvements sous Vespasien (69-79), le premier empereur de la dynastie flavienne. Des textes épigraphiques en laissent cependant supposer, notamment celui qui révèle un ouvrage de défense construit dans les premiers mois de l'année 76, près du pont de Tibère, au confluent de l'oued Béjà avec la Mejerda. Mais la destination réelle de ce monument ne peut être affirmée avec certitude.

Domitien (81-96) dut réprimer des soulèvements sur le littoral de la Grande Syrte, où les Nasamons avaient massacré les collecteurs d'impôts. Sous son règne, les Romains envoyèrent, peut-être de concert avec le roi des Garamantes, une expédition jusqu'au Soudan.

À partir du règne de Trajan, la province africaine, parvenue à un degré de romanisation supérieur, ne connut pratiquement plus de soulèvements ; en effet, ce fut surtout sur les frontières de l'ouest qu'Hadrien (117-138), Antonin le Pieux (138-161), Marc Aurèle (161-180), et Commode (180-192) eurent à intervenir. L'insurrection qui éclata en 118, en Maurétanie, se prolongea durant plusieurs années, et dut se propager jusqu'à l'Aurès. Ces troubles ne devaient guère cesser sous Septime Sévère (193-211) et Sévère Alexandre (222-235) qui connurent, à leur tour, des difficultés avec les « peuplades très belliqueuses » qui harcelaient les Maurétanies.

Le limes et l'avance vers le sud

Les révoltes successives furent, chaque fois, suivies par une extension de l'occupation romaine. Dès le règne d'Auguste, Rome renonçait au système défensif ; *YAfrica* engloba d'abord la région des Syrtes, prélevée sur la Cyrénaïque. Après la guerre de Tacfarinas, elle annexait, sous Tibère, les contrées voisines des Chotts.

Parallèlement à cette expansion, était entamée une oeuvre de consolidation et de valorisation de la possession, grâce à un nouveau développement de la centuriation déjà réalisée dès l'époque républicaine, pour les territoires de l'ancienne *Africa Vetus*, et à l'époque triumvirale ou augustéenne en *Africa Nova*. Cette vaste entreprise de cadastration, qui permettait notamment d'assurer l'assiette des impôts, fut étendue par les arpenteurs militaires, sous Tibère, jusqu'au sud de la province, à l'ouest de *Tacapae* (Gabès). Plusieurs bornes, découvertes près du Chott el Féjij perpétuent le souvenir de ce dernier arpentage dont le *decumanus maximus* orienté nord-ouest - sud-est joignait un point situé entre Philippeville et Annaba à un autre près de Gabès ; le *cardo maximus*, venant du Cap Bon, coupait la ligne du *decumanus* à angle droit à *Ammaedara* (Haïdra).

Les arpenteurs divisèrent ainsi tout le territoire de la Tunisie actuelle en centuries quadrangulaires d'environ 50 ha, en laissant de côté les régions boisées ou montagneuses. Les parcelles, qui constituèrent un damier gigantesque, impliquaient qu'il y eut, lors de l'opération, remembrement des propriétés et des exploitations. Leurs limites furent inscrites sur le sol par des chemins, des levées de terre ou de pierres sèches, ce qui a permis de laisser leur empreinte visible, de nos jours, sur les photographies aériennes. Mais la plupart des régions cadastrées ne reçurent pas de colons : l'opération n'était pas, en effet, liée prioritairement à une colonisation éventuelle, mais avait pour but la répartition de l'impôt foncier et permettait de résoudre aisément les problèmes liés à la propriété foncière.

Quant au *limes*, ce n'était pas, comme on l'avait longtemps considéré, une ligne fortifiée que l'on aurait rapportée toujours plus en avant, à mesure que progressait la romanisation. Comme l'ont montré les travaux de J. Baradez, fondés sur l'étude des photographies aériennes, c'était un ensemble complexe qui comprenait trois éléments essentiels :

- 1) Un *fossatum*, fossé jalonné de murs, de tours, de forts ou de fortins en pierre ou en toub.
- 2) Des éléments de défense isolés en avant ou en arrière de ce *fossatum*.
- 3) Un réseau routier stratégique.

Ainsi, bien que le *limes* d'Afrique n'ait pas encore été l'objet, comme celui de Numidie, d'une étude approfondie, il semble désormais acquis qu'il s'agit d'un ensemble complexe, dont l'établissement a été une création continue, même si le plan d'ensemble a pu être préalablement établi.

La mise en place du dispositif de défense s'accompagnait de colonisation et d'assignation de terres. Aussi, selon que Rome avait annexé plus ou moins complètement les zones « utiles » qu'elle se proposait d'intégrer dans les limites de la province, le système défensif était définitif ou provisoire.

Dès le début du règne de Tibère, l'aménagement de la frontière avait commencé, comme on l'a déjà signalé, par l'établissement de la route stratégique qui unissait *Tacapae* (Gabès) à *Ammaedara* (Haïdra) où s'était établie l'armée d'occupation, la III^e légion Auguste, au cœur du pays des Musulames, pour protéger la région de *Cirta* (Constantine) et la Proconsulaire. Une autre route partit de *Tacapae* en direction de *Repris Magna*. Sous Vespasien, et probablement avant le printemps 76, le camp de la légion fut transféré à *Theveste* (Tébessa). Ce déplacement de 40 km environ vers l'ouest permettait d'assurer la défense du centre de la Numidie, au sud de *Cirta*, et correspondait à une extension vers le midi des régions pacifiées. Après le transfert de la légion, une colonie de vétérans fut déduite à *Ammaedara*. On construisit une nouvelle route stratégique qui relia *Theveste* à *Hippo Regius* (Annaba).

En 81, sous Titus, un détachement fut transporté de *Theveste* à *Lambaesis* (Lambèse), située à 170 km plus à l'ouest, à proximité de l'Aurès et de l'un des passages les plus fréquentés entre le Sahara et le Tell. C'est vers 115-117 sous le règne de Trajan, et après avoir peut-être séjourné quelque temps à *Thamugadi* (Timgad), que l'ensemble de la légion s'établit à Lambèse, dans le cadre d'un transfert total. Le massif de l'Aurès fut entouré d'un réseau stratégique, complété par des fortifications qui vinrent épauler la forteresse *d'Ad Majores* (Hr Besseriani) fondée en 105. Comme Vespasien l'avait fait à *Ammaedara*, Trajan créa une colonie romaine à *Theveste*.

Ainsi, la conquête romaine s'était assignée des limites qu'elle ne franchira que pour des raisons exceptionnelles, surtout dans le but de contrôler le commerce trans saharien, qui permettait de fournir au monde romain une partie des richesses tropicales. Ce territoire protégé par le *limes*, la III^e légion et les troupes auxiliaires, n'englobait que les terres cultivées susceptibles d'être exploitées par des agriculteurs sédentaires.

L'armée romaine d'Afrique

Après la fin des guerres civiles, Auguste maintint en Afrique deux légions ; mais à partir de 6 ap. J.-C., il n'en resta qu'une, la troisième légion Auguste (*legio tertia augustà*). Pour la défense du territoire annexé, Rome ne disposait ainsi que d'une faible armée d'occupation : cette légion de 5 500 hommes et un nombre légèrement supérieur d'auxiliaires à pied et, surtout, à cheval ; au total, 11 000 hommes environ.

La légion était composée de 10 cohortes de fantassins - la première cohorte avec un effectif deux fois plus important que les autres - et d'une cavalerie réduite de cent vingt hommes. Elle n'était ouverte qu'aux citoyens romains. Les premiers soldats de la III^e légion étaient originaires des provinces occidentales de l'Empire, notamment de Gaule ; puis, à la fin du I^{er} s., ils vinrent de l'Orient grec et furent aussi levés, en partie, en Afrique même. Ces effectifs africains devinrent de plus en plus importants, et, dès l'époque d'Hadrien, finirent par l'emporter sur ceux d'Orient. Le recrutement fut facilité par l'incorporation massive des fils de légionnaires, déjà habitués à la vie des camps, et dont la situation juridique incertaine se trouvait normalisée par l'entrée dans la légion.

Les corps auxiliaires étaient aussi recrutés, au début, hors d'Afrique ; si bien que les cohortes et les ailes de cavalerie, qui les composaient, conservèrent longtemps leurs noms d'origine : les inscriptions attestent ainsi la présence, en Numidie, d'Espagnols, de Lusitaniens, de Chalcidéniens, de Commagéniens. Mais au milieu du II^e s., le recrutement local devint la règle, aussi bien pour les légionnaires que pour les auxiliaires dont certains corps ne comportèrent plus que des éléments exclusivement africains, tels, en Numidie, *Yala numidica* et la *cohors Maurorum*. D'autres troupes auxiliaires furent chargées de la surveillance des steppes et des confins du Sahara. Habituees à la défense des régions désertiques et appelées *numeri*, elles comptaient surtout, parmi leurs effectifs, des soldats originaires de Palmyre et d'Emèse.

La légion, stationnée en Numidie, était placée sous le commandement d'un légat de rang sénatorial. Avec le commandement de l'armée d'Afrique il cumulait le gouvernement de cette province de Numidie et était assisté, à la tête de la légion, par six tribuns. Seul, l'un d'entre eux faisait ses premiers pas dans la carrière sénatoriale, en exerçant ce commandement, alors que les cinq autres étaient de rang équestre.



Virgile et les muses

Mosaïque découverte en 1896 dans une maison romaine à Sousse.
Exposée au Musée du Bardo

Dans un cadre carré de 1,22 m de côté, Virgile est représenté trônant, vêtu d'une ample tunique, tenant sur ses genoux un rouleau de manuscrit sur lequel est écrit l'un des premiers vers de l'Enéide : Musa mihi causas memora quo numine laeso...

La tête haute, les yeux fixés, l'ai inspiré, le poète écoute ses deux inspiratrices, debout à ses côtés : à gauche, Clio, muse de l'histoire, tenant un manuscrit ; à droite Melpomène, muse du théâtre, tenant un masque tragique.

La scène est empreinte de gravité. Par le portrait de Virgile, ce tableau a une valeur inappréciable, car il s'agit de la seule présentation antique que l'on ait retrouvée du plus grand poète latin. (70-19 av. J.-C.)

Il est daté du III^e s. ap. J.-C.

Virgile était très populaire auprès des Africains. C'est par l'apprentissage de l'Enéide célébrant les amours de Didon et Enée qu'ils acquerraient les premiers éléments de leurs humanités. Ce poème n'a cessé d'être admiré, étudié, cité et récité durant toute l'antiquité.

CHAPITRE II

L'organisation provinciale et municipale et les conditions des individus

La Proconsulaire et son administration

Le 13 Janvier 27 av. J. C., l'Empire romain fut partagé entre le Sénat et l'empereur. Celui-ci, chef unique des armées, confiait, dans les provinces que la romanisation n'avait pas encore entièrement gagnées, ses pouvoirs à un gouverneur militaire, qui avait le titre de légat, et était choisi parmi les sénateurs, ou à des procureurs pris parmi les chevaliers ; dans chacune de ces provinces, ceux-ci cumulaient, avec le commandement de la garnison locale, l'autorité administrative et judiciaire.

Quant à l'administration des provinces anciennes et profondément romanisées, elle était assurée par le Sénat qui y déléguaient un proconsul. La partie orientale du Maghreb, qui correspond à peu près à la Tunisie actuelle, était, parmi les provinces africaines, la seule à porter officiellement le nom à *"Africa* ; c'était aussi, avec l'Asie Mineure occidentale, la plus importante des provinces sénatoriales ; leur proconsul devait être choisi au début de l'Empire parmi les anciens consuls, alors que ceux des autres provinces étaient seulement d'anciens préteurs.

Depuis le moment où Caligula sépara le gouvernement civil de l'autorité militaire, en enlevant au proconsul d'Afrique les prérogatives militaires de ses prédécesseurs, il créa pratiquement une province de Numidie ; mais celle-ci ne fut effectivement distincte de la Proconsulaire et gouvernée par le légat qui commandait la troisième légion auguste qu'au début de l'époque sévérienne. *UAfrica* ou Proconsulaire n'engloba donc plus que la Tunisie actuelle presque toute entière, jusqu'au Chott el Jerid, la Tripolitaine, qui lui était rattachée et comprenait toute la plaine côtière de la Jeffara, et enfin une bande du territoire algérien. La frontière occidentale commençait au nord-ouest d'*Hippo Regius* (Annaba) et aboutissait près de Medjez-Ahmar, à 12 km au sud-ouest de Guelma. Puis elle devait suivre l'Oued Cherf jusqu'au sud-ouest de Sedrata, à 53 km au sud-ouest de Souk-Ahras.

C'est à l'époque de Trajan, que la frontière méridionale fut établie de manière quasi définitive. Au sud-est de la Tripolitaine, à hauteur des places défensives des Gheriat (Gheria el-Gharbia et Gheria es-Sherguia), elle s'éloignait de la mer de 150 km environ, pour s'en rapprocher sur le littoral désertique de la grande Syrte. Dans le sud tunisien, elle passait entre les chotts et la limite nord du grand erg oriental ; et en Numidie, elle s'étendait entre les chotts présahariens et le versant sud des monts des Némenchas et de l'Aurès. Par la suite, sous Septime Sévère, on établit une série de postes sahariens avancés : *Gholaia* (Bou Njem), *Cydamus* (Ghdamès, capitale des Garamantes, dans le Fezzan) et *Castellum Dimmidi* (Messad) entre Jelfa et l'oued Jedi, dans le sud algérien. Ces positions furent évacuées après le milieu du III^e s. et l'on revint à la frontière trajane, qui demeura stable jusqu'à l'époque vandale, au V^e s.

La Proconsulaire groupait ainsi les régions les plus évoluées, dont les populations étaient déjà gagnées à la civilisation méditerranéenne, grâce à l'épanouissement de la civilisation carthaginoise, aussi bien le long des côtes, dans le cas des cités fondées soit par Carthage, soit jadis par les Phéniciens, ou à l'intérieur des terres,

dans les cités du territoire dominé par Carthage, comme dans celles du territoire des rois numides. Bien avant l'arrivée des Romains, des cités actives, dont les habitants avaient adopté les institutions de Carthage et étaient formés aux pratiques commerciales et agricoles des Puniques, s'étaient développées pacifiquement. Une province aussi calme pouvait donc être confiée à un proconsul, dont l'autorité procédait du Sénat, d'autant plus que ses pouvoirs étaient de plus en plus limités par les agents directs de l'empereur.

Ce proconsul, qui débarquait en Juillet à Carthage, ne restait en fonction que pendant une année. Seules des circonstances exceptionnelles provoquaient le renouvellement de son mandat, pour une deuxième ou une troisième année. Ses pouvoirs, qui étaient immenses, en faisaient d'abord le juge suprême des affaires importantes, au civil comme au criminel. Il ne se déchargeait sur des juges délégués que des affaires insignifiantes. Sur le plan administratif, le proconsul devait surtout assurer la communication des lois et règlements impériaux aux communes, et veiller à leur application, tout en surveillant de près l'action de ces municipalités. Il devait aussi présider aux travaux publics d'intérêt général, tels que les routes et les aqueducs ; ces tâches étaient assurées directement par ses deux légats, choisis parmi ses proches et qui résidaient l'un à Carthage, l'autre à Hippone (Annaba). Il dirigeait aussi les finances, gérant une caisse spéciale qui recevait les recettes, et ordonnait les dépenses payées par le questeur. Il lui arrivait enfin d'intervenir dans la vie économique, surtout pour assurer le ravitaillement de Rome en céréales et aussi, parfois, pour éviter les hausses de prix exagérées ou pallier, pendant les années de sécheresse, au danger de disette.

Le proconsul devait cependant tenir compte de l'attitude de l'assemblée provinciale. Celle-ci était composée des députés de tous les conseils municipaux ; au terme de chaque mandat, elle avait le droit de voter certes des félicitations ou des honneurs au proconsul, mais elle pouvait également critiquer, théoriquement du moins, sa gestion.

Bien que ne disposant plus, depuis Caligula, que de forces dérisoires - une cohorte urbaine détachée de la garde municipale de Rome et forte d'un millier d'hommes, était renforcée par une cohorte de six cents hommes détachés de la III^e légion auguste - le proconsul, membre éminent du sénat romain, était a priori l'objet de la suspicion du prince, chaque fois que la politique impériale s'opposait à celle de la haute assemblée. Aussi était-il étroitement surveillé. Un agent personnel de l'empereur exerçait des pouvoirs qui ne manquaient pas d'ébranler ceux du proconsul. Ce procurateur, qui appartenait à l'ordre équestre et sortait souvent de la « bourgeoisie » provinciale, administrait directement les services des mines et des carrières et percevait les impôts indirects, comme les droits de douane et ceux du vingtième sur les héritages, qui étaient destinés au trésor militaire placé directement sous le contrôle de l'empereur. Ainsi son ressort était, au départ, distinct de celui du questeur qui administrait, sous l'autorité du proconsul, la caisse (*fiscus*) de la province, recueillant les revenus des impôts directs, qui étaient adressés au trésor du sénat conservé, à Rome, dans le temple de Saturne.

Le procurateur exerçait aussi un pouvoir judiciaire, limité théoriquement au contentieux fiscal, mais qui n'avait cessé d'empiéter sur la juridiction du gouverneur. Ses attributions étaient si vastes qu'elles furent, semble-t-il, partagées dès le milieu du II^e s. entre le directeur des domaines et celui des contributions indirectes. Mais le rôle de ces fonctionnaires ne diminua pas pour autant.

Une administration particulière régissait, en effet, les biens fonciers de l'empereur dans la province. Ces domaines impériaux étaient constitués de vastes exploitations agricoles appelées *saltus*, groupées dans des circonscriptions régionales appelées *trartus* ou *regio*, à l'exemple des circonscriptions domaniales de Carthage, d'*Hadrumetum* (Sousse), d'Hippone, de *Theveste* (Tébessa) et de *Lepcis Magna* (Lebda). Sous Antonin le Pieux (138-161) on distingua les

biens privés de l'empereur (*resprivatà*), de ceux de la couronne impériale (*patrimonium*) que les empereurs recueillaient en héritage.

Les institutions municipales

Les pouvoirs du proconsul et des fonctionnaires impériaux étaient, d'autre part, limités par ceux des magistrats élus des villes. En effet, le rôle politique des cités romaines était considérable. Le pouvoir autonome local, exercé par ces magistrats sur le centre construit et le territoire rural de la cité, était tel que l'Empire tout entier apparaissait comme un ensemble de petites républiques liées entre elles, en principe, par des rapports de droit international ; ces « patries » minuscules, ainsi appelées dans des textes épigraphiques, reconnaissaient cependant la suprématie incontestée de la plus gigantesque et de la plus puissante d'entre elles : Rome. Or, de toutes les provinces occidentales de l'Empire romain, l'Afrique est celle où l'on a dénombré le plus de cités ; et comme celles-ci étaient les foyers essentiels de la vie politique, l'Afrique se trouvait ainsi animée d'une vie publique intense. C'est sans doute cette densité de l'implantation urbaine, qui explique le succès de la romanisation, et justifie le rôle exceptionnel que l'Afrique a tenu dans la vie politique de l'Empire.

A l'époque républicaine, aucune cité de droit romain n'existait encore sur le sol africain. Seules sept villes d'origine phénicienne jouissaient du statut autonome de *civitas libéra* : *Theudalis* et *U^alis* (El Alia), situées au nord de la province, près de Bizerte, *Utica* où résidait le propréteur, *Hadrumentum* (Sousse), *~Lepti Minus* (Lemta), *Thapsus* (Ras Dimas) et *Acholla* (Boutria). Toutes les autres communes étaient pérégrines ou stipendiaires, peuplées de pérégrins, c'est-à-dire de sujets étrangers presque exclusivement berbères, et soumises à l'autorité du gouverneur de la province ; leur territoire, considéré comme sol provincial, devait payer un impôt fixé par

Rome, le *stipendium*. L'autorité romaine tolérait cependant leurs institutions traditionnelles ; elles continuaient ainsi de s'administrer comme, jadis, la capitale de l'état carthaginois, en élisant un conseil de notables et des suffètes.

Ce fut César qui, reprenant le projet avorté de *Caius Gracchus*, décida la création de colonies romaines proprement dites. La plus importante devait occuper l'emplacement de Carthage ; César mourut avant d'avoir pu l'installer. La fondation fut réalisée en 44, suivant l'opinion la plus couramment admise, mais la nouvelle colonie ne reçut son assiette définitive que grâce à l'envoi de nouveaux colons par Octave, en 29 av. J.-C.

Auguste continua l'œuvre de son père adoptif, tout en appliquant une politique plus libérale. Il confirma ou accorda donc, à une trentaine de cités, le statut de *civitas libéra*. En même temps, il fonda plusieurs colonies romaines peuplées, en règle générale, d'anciens soldats ou de propriétaires italiens dépossédés

D'autres groupes plus restreints de citoyens romains s'installèrent dans de vieilles cités pérégrines, et retrouvèrent d'anciens colons déjà établis par Marius. Ils formaient comme à *Thugga* (Dougga), un *pagus* rattaché à la colonie de Carthage. Cette sorte de petite cellule municipale vivait en symbiose avec la cité pérégrine ; et les immigrés italiens qui la constituaient, comme ceux qui formaient les colonies dispersées dans la province, entretenaient avec les autochtones les rapports les plus étroits. Ce qui favorisa l'extension de la romanisation, recherchée par les autochtones eux-mêmes, ou du moins par leurs notables, désireux de participer pleinement à la vie publique de l'Empire, dont ils voulaient être citoyens et non plus sujets.

Bien que le problème du statut municipal des cités soit très complexe, nous pouvons suivre l'évolution des diverses catégories de communes vers une assimilation progressive. Dès le début du II^e s., alors que l'immigration italienne était presque complètement arrêtée, les statuts de municipes ou de colonies furent octroyés à des

cités pérégrines de plus en plus nombreuses. Le premier conférait aux habitants un statut intermédiaire entre celui de citoyen et celui d'étranger ; appliqué en 338 av. J.-C. aux membres de la confédération latine que Rome venait de dissoudre, il accordait la citoyenneté romaine à titre individuel, soit aux membres du sénat municipal et aux magistrats, soit seulement à ces derniers. Mais on connaît aussi des *municipia civium romanorum* dont tous les habitants possédaient la citoyenneté romaine. Quant au statut de colonie, il prenait ainsi une signification toute nouvelle ; il ne s'agissait plus d'immigrés installés sur le sol africain, mais d'une communauté autochtone parvenue à une assimilation complète ; tous les habitants libres devenaient citoyens romains et l'organisation municipale imitait celle de Rome.

La différence principale entre le statut de colonie et celui de municipe réside surtout dans le fait que ce dernier permet le maintien des institutions et des coutumes préromaines, qui régissaient auparavant ces communautés, mais sans les reconnaître *de jure*. Tout en adoptant une constitution romaine, les municipes pouvaient ainsi bénéficier des avantages conférés par leurs lois et coutumes.

Municipes romains et colonies copiaient les institutions de la cité maîtresse. La souveraineté était, en principe, détenue par l'assemblée populaire qui se réunissait sur le *forum*, la grande place qui était le centre de la vie publique. Au sein de cette assemblée, les citoyens se groupaient en *curies*, placées sous le patronage d'un dieu ou d'une personnalité, et régies par des règlements stricts. C'étaient de véritables clubs qui tenaient réunions et banquets et avaient leurs magistrats et leurs prêtres ; soumis à l'influence des notables locaux, ils n'étaient pas ouverts à tous les citoyens et leurs votes fixaient l'orientation de l'assemblée du peuple municipale. Les décisions du *populus* ne concernaient d'ailleurs que des sujets d'importance limitée : élection des membres du sénat local et des magistrats municipaux, parmi les candidats disposant d'une fortune suffisante pour faire face à des charges parfois très lourdes ; vote d'éloges ou octroi

d'honneurs à quelque grand personnage, dont une statue érigée sur le forum immortalisait souvent la mémoire et les traits.

La réalité du pouvoir appartenait cependant au sénat municipal et aux magistrats. Le sénat comptait généralement une centaine de membres appelés décurions et répartis en classes hiérarchisées. En tête venaient les membres honoraires dont la cité recherchait le précieux patronage : sénateurs ou chevaliers romains parvenus aux plus hautes charges de l'Empire ; ces personnages tout puissants étaient souvent des enfants du pays qui, grâce à la fortune paternelle, à la situation familiale on aussi à leur propre mérite, avaient vu leur carrière dépasser le cadre étroit de leur petite cité et occupaient même parfois un poste important qui les rapprochait, plus ou moins, de l'empereur ; toujours attachés au souvenir du sol natal, ils ne manquaient donc pas d'intervenir devant les plus hautes instances pour protéger leurs compatriotes et défendre leurs intérêts. A la suite de ces membres honoraires, venaient les décurions qui avaient déjà exercé les magistratures municipales : anciens duumvirs ou quattuorvirs, anciens édiles et questeurs ; les simples décurions, c'est-à-dire les sénateurs municipaux qui n'avaient revêtu encore aucune autre dignité, venaient en dernier lieu.

Dans quelques cités moins profondément romanisées, la constitution municipale portait la trace d'une influence punique persistante ; un comité restreint de onze membres, présidé par un *prince* ou *prieur*, détenait l'autorité effective.

La fonction sénatoriale, de même que les magistratures, n'étaient pas rétribuées. Au contraire, les magistrats étaient tenus, à leur entrée en charge, de verser à la caisse de la cité une *somme honoraire* dont le taux variait selon leur rang et l'importance de la ville. Mais ils ne manquaient pas de dépasser le « tarif » obligatoire ; rivalisant de « générosités » ostentatoires, qui ne pouvaient d'ailleurs que leur assurer un surcroît de popularité et de crédit ; les nouveaux magistrats offraient des festins, organisaient des jeux, bâtissaient des monuments publics : thermes, théâtres, marchés, fontaines monumentales, portiques, arcs de triomphe...

En contrepartie, ces donations ne pouvaient que favoriser la carrière du jeune décurion qui devait briguer tout d'abord la questure. Cette charge en faisait le gérant de la caisse municipale, alors que l'édilité lui donnait la direction des travaux publics et des marchés. La charge suprême était partagée entre deux et parfois quatre magistrats ; ces duumvirs ou quattuorvirs ordonnaient les dépenses, jugeaient les petites affaires ; ils étaient aussi les responsables du maintien de l'ordre public et étaient chargés de l'exécution des lois et ordonnances du pouvoir central. Il leur appartenait enfin d'assurer la répartition individuelle et la levée des impôts. Pour ce faire, on dressait tous les cinq ans le cens, c'est-à-dire qu'on déterminait la fortune de chaque citoyen et son rang dans la hiérarchie sociale. On appelait *quinquennales* les duumvirs ou quattuorvirs élus pour l'année du recensement ; cette charge couronnait la carrière municipale. Ces magistratures étaient, toutes, annuelles et collégiales.

En dehors de ces dignités qui remplaçaient, dans toutes les cités jouissant de l'organisation romaine, les anciennes magistratures locales, il existait dans la plupart des *colonies* différentes charges spéciales : leurs titulaires avaient, par exemple, la responsabilité du ravitaillement, ou de la distribution des eaux. De même il existait différentes fonctions religieuses, les unes communes à toutes les municipalités de l'Empire romain, les autres propres aux cités africaines. Elles sont appelées, comme les autres dignités, dans les *cur-sus honorum* municipaux, qui contiennent l'ensemble des magistratures ou des fonctions exercées par un citoyen dans sa ville ou même dans une association particulière.

Les conditions des individus

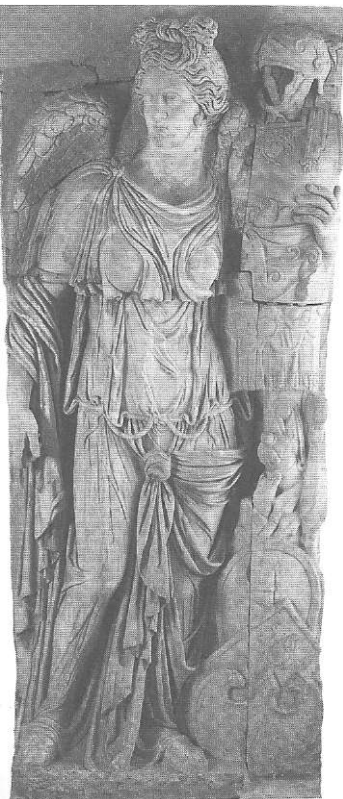
Au début de l'Empire, les individus peuvent être classés, selon une hiérarchie juridique, dans trois catégories ethniques différentes que distinguent non seulement le droit qui les régit, mais aussi la

langue et la religion : les Libyens, les Puniques et les Romains immigrés. La diffusion de la civilisation punique était telle, toutefois, que beaucoup de Libyens à *Mactaris* par exemple ou dans les cités du littoral sahélien, avaient été largement punicisés. Les immigrés italiens, par ailleurs, à l'exemple des membres du *pagus* de Thugga, n'avaient établi aucune cloison entre eux et les autochtones, tandis que les notables puniques et libyens aspiraient surtout à s'intégrer en accédant à la citoyenneté romaine. La politique suivie à cet égard par les empereurs, de même que l'évolution de la situation économique, ne firent que favoriser cette aspiration. Si bien que la hiérarchie de la fortune ne tarda pas à se substituer à la distinction ethnique. Grâce à la diffusion du droit de citoyenneté romaine, toute la bourgeoisie municipale achèvera ainsi de se romaniser.

Quant à la plèbe urbaine, et surtout rurale, si on note sous l'influence de la romanisation une transformation des mœurs, de la langue et du costume, la masse resta, semble-t-il, longtemps confinée dans le statut pérégrin, même si quelques artisans ou paysans avaient obtenu le droit de cité.

Le gouvernement impérial usa, semble-t-il, de ce droit et des promotions individuelles et municipales comme d'un stimulant, qui lui permit de multiplier le personnel indispensable pour développer la romanisation du pays, à chaque échelon de la hiérarchie. Si bien qu'en 212, l'édit de Caracalla paracheva l'assimilation, et consacra l'accomplissement de l'œuvre de romanisation poursuivie depuis un siècle, en proclamant citoyens tous les habitants de l'Empire à l'exclusion, essentiellement, des esclaves.

Dès le milieu du II^e s., on constate que la bourgeoisie municipale ne cesse de fournir à l'Empire un grand nombre de hauts dignitaires. L'entrée dans l'ordre équestre ouvrait la voie à une brillante carrière militaire d'officier ou, civile, d'administrateur. Déjà sous Hadrien, nous pouvons compter plusieurs milliers de chevaliers en Proconsulaire et en Numidie ; leur nombre ne cessera de s'accroître



Allégorie de la Victoire

Bas-relief en marbre blanc. Carthage
H. 3 m ; L. 1,20 m. - Musée de Carthage

Ce bas-relief découvert sur la colline de Byrsa représente l'allégorie de la Victoire sous l'image d'un personnage féminin ailé, à la chevelure relevée en chignon, vêtu d'une longue tunique plissée et tenant un imposant trophée.

En haut, figurent les armes de type romain : un casque et une cuirasse ornée d'une tête de Méduse et de deux griffons affrontés.

En bas, un arc, un carquois, une épée, des boucliers et une pelté évoquant les armes parthes.

Inspirée de l'art hellénistique, cette œuvre pourrait commémorer la victoire de Marc Aurèle et de Lucius Vérus sur les Parthes (163-165).

Statue colossale d'impératrice

Carthage ; marbre blanc.
H. 2,65 m - Musée du Bardo

La statue procède d'un type iconographique d'origine grecque représentant Aphrodite Vénus, déesse de l'Amour.

Les mains et les avant-bras qui manquent ici devaient tenir soit une phiale, soit une pomme ou une grenade qui sont habituellement les attributs de cette divinité.

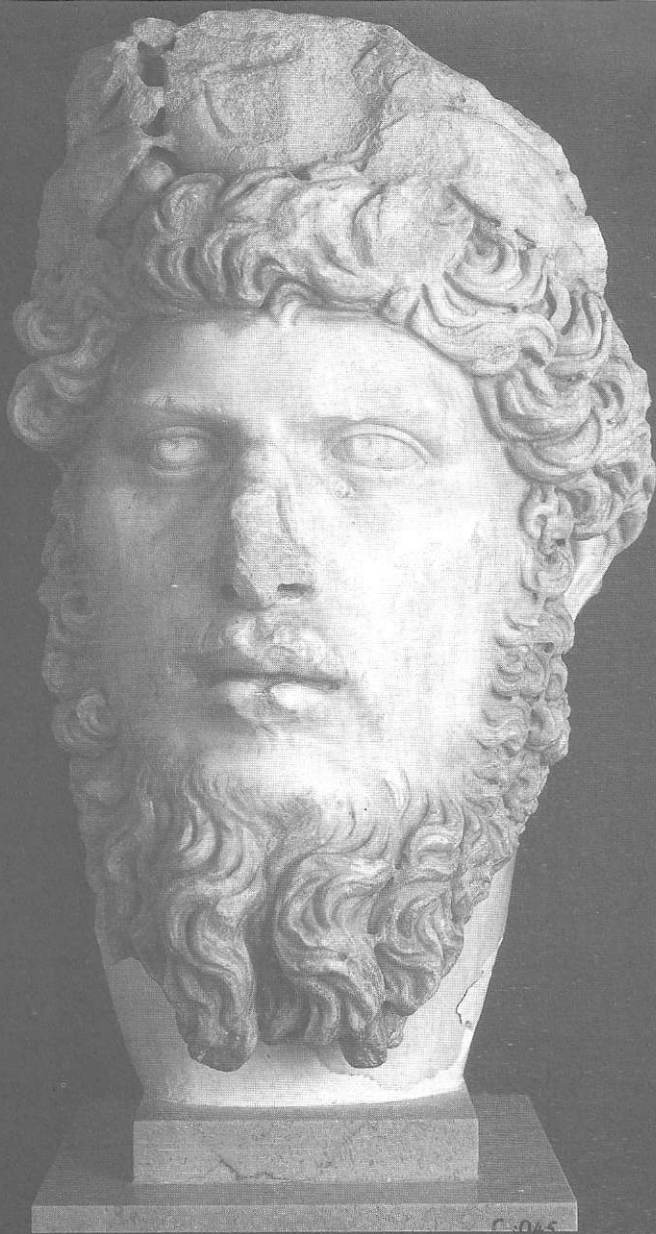
Ici, la déesse est représentée sous les traits d'une impératrice.



par l'adjonction de nouveaux promus. Au début du III^e s., on a recensé que sur l'ensemble des membres connus de l'ordre équestre, dont les procureurs les plus influents géraient les plus hautes charges administratives de l'Empire, 30% étaient d'origine africaine. Beaucoup terminaient leur carrière en occupant les postes les plus importants, comme la préfecture du prétoire, avec le commandement des troupes d'Italie, et la justice suprême d'appel. D'autres notables municipaux, parmi les plus riches, obtenaient l'accès au sénat romain, sans même passer par le grade intermédiaire des carrières équestres.

Vers la fin du II^e s., le nombre de sénateurs africains connus jusqu'à présent grâce, surtout, à l'épigraphie, atteignait la centaine : 15% des membres connus de l'ordre sénatorial étaient ainsi d'origine africaine. Ce furent Marc Aurèle, et surtout Commode, qui donnèrent aux Africains les nombreuses charges qui leur permirent de constituer un véritable clan qui évinça celui des Espagnols, prépondérant durant les premières années du II^e s. ; la solidarité qui unissait, à Rome, les hauts dignitaires issus d'une même province les amenait aussi à favoriser la carrière des parents et des amis demeurés dans la province natale, pour s'entourer d'une clientèle sûre et dévouée. Ils arrivaient ainsi à exercer leur influence sur le pouvoir de façon déterminante : ainsi le « parti » des Africains parvint-il à évincer la dynastie des Antonins, sortie de Bétique, pour les supplanter par les Sévères de *Lepcis Magna*.

Un grand nombre de riches commerçants, de propriétaires fonciers et aussi d'orateurs et de juristes africains se hissaient de la sorte au premier rang de la société impériale. Certains s'agrégeaient aux autres familles sénatoriales par des mariages, des adoptions, des associations d'intérêt, et se détachaient ainsi peu à peu de leurs origines, mais sans en perdre totalement le souvenir ; tandis que d'autres, surtout les représentants de l'ordre des chevaliers, auquel appartenait notamment la famille des Sévères, conservaient des



Tête de Lucius Vêrus

Marbre blanc ; H. 52 cm. Musée du Bardo

Cette tête colossale, d'une très belle facture, a été découverte en 1904 dans le théâtre de Dougga. Couronnée de lauriers, emblème impérial, la tête est encadrée d'une chevelure et d'une barbe traitées avec exubérance. Les traits du visage sont harmonieux et les yeux creusés au foret expriment la fixité du regard et contribuent à faire de ce portrait un chef-d'œuvre de la sculpture officielle. Il s'agit en effet du portrait de l'empereur Lucius Vêrus qui a régné avec Marc Aurèle de 151-159.

attaches plus solides avec le pays natal. Beaucoup connurent la célébrité. Ainsi Fronton, consul en 143, est demeuré officiellement patron de sa ville natale *Calama* (Guelma) ; il fut chargé par Hadrien de l'éducation du futur empereur Marc Aurèle. Son contemporain et compatriote, le juriste *Salvius Julianus*, issu d'une famille de chevaliers qui paraît avoir habité Hadrumète, entra très tôt au sénat et ne tarda pas à siéger au conseil du prince ; c'est dans le cadre de cette assemblée, qui détenait en fait l'essentiel du pouvoir législatif, que cet Africain entreprit la préparation de cet édit perpétuel qui assura sa notoriété. Il revint à son pays natal en Juillet 168 avec le titre de proconsul et présida, en cette qualité, à la dédicace du capitol de *Thurburbo Ma/us*. Le légat qui l'assistait dans son gouvernement n'était autre qu'un parent proche, *M. Didius Julianus*, qui régna quelques mois au cours des troubles qui suivirent la mort de Commode.

Mais si quelques représentants de la bourgeoisie municipale étaient promus aux plus hautes destinées, il ne faut pas oublier que les 5/6 de la population, au moins, constituaient les classes populaires divisées en deux éléments : les esclaves et les hommes libres, artisans ou paysans. Les historiens considèrent que le nombre des esclaves n'a cessé de décroître depuis le début de l'Empire ; et ils expliquent ce fait par la diminution des guerres, fournisseuses de captifs, et par la fréquence des affranchissements. En Afrique, l'esclavage rural devait être, jusqu'à la fin du I^e s., extrêmement répandu. Les latifundiaires, surtout, utilisaient principalement la main-d'œuvre servile. C'est ainsi qu'en Tripolitaine, où la grande propriété *piri-réc* était cricorc rpancJuc au I^e s., *TépOUSC* d'ApuiCC, *Vudentilla*, employait sur ses terres un nombre considérable d'esclaves. Mais après la confiscation, sous Néron, de la plupart des grands domaines privés, puis la promulgation, sous Hadrien, de la « */ex manciiana* », de petits métayers libres, les *coloni*, prirent en grande partie la place des esclaves. Quant aux domestiques de condition

servile, il semble que les villes africaines n'en possédaient qu'un nombre relativement peu élevé ; importés, au début, d'Italie méridionale, puis directement d'Orient, ils avaient déjà reçu une éducation appropriée et étaient, sans doute, traités moins durement que ceux des champs. Ceux-ci étaient en partie sans doute procurés par les expéditions menées contre les tribus dissidentes, ainsi que par le commerce transaharien.

La condition des esclaves n'était pas cependant très différente de celle de beaucoup d'hommes libres. La position sociale établissait, en effet, une ligne de démarcation très nette entre deux catégories de citoyens : les « honnêtes » gens (*honesti*, *honestiores*) et les « humbles » (*plebeiï*, *humiliores*, *tenuiores*). Les deux ordres supérieurs, le sénatorial et l'équestre, dotés d'un statut spécifique à l'échelle de l'empire, ainsi que l'ordre décursional des notables municipaux, dont le statut était purement local, appartenaient bien entendu à la première catégorie. Comprenant, dans chaque cité, un nombre réduit de familles, celle-ci détenait l'essentiel de la richesse foncière. Par contre, les *tenuiores* de la deuxième catégorie étaient exclus de toute responsabilité dans la cité. Beaucoup de petits marchands, artisans et ouvriers étaient même considérés, dans certaines cités, comme des étrangers domiciliés, des *incolae*, privés de tout droit politique et maintenus dans une dépendance étroite, voisine du servage.

La multitude des journaliers, qui battaient la campagne à la recherche d'un emploi, était placée encore plus bas. Enfin, les *coloni* des domaines impériaux ou des propriétés privées pouvaient certes se prévaloir de quelques droits garantis par une législation agraire, comme ce *ius manciandum* dont il sera question plus loin ; mais nous verrons aussi que ce droit ne manquait pas d'être bafoué et qu'ils étaient souvent livrés à l'exploitation des concessionnaires ou des propriétaires.

Ingénu ou esclave, chaque individu était pris, cependant, dans un réseau de solidarités et de dépendances qui, reliant directement ou non les membres des différentes catégories sociales, établissait entre eux des rapports horizontaux associatifs et des liens verticaux.

Ces derniers, toutefois, avaient la prééminence, reliant l'esclave au maître, l'affranchi à l'ancien maître, maintenant le notable municipal dans la clientèle des grandes familles de la cité et des aristocrates locaux. Toute entière, la cité se reconnaissait, par ailleurs, cliente de l'un ou de quelques-uns de ces aristocrates : chaque cité avait, en effet, son patron, et certaines multipliaient les contrats de patronage les liant au grand propriétaire local, militaire ou administrateur civil, sénateur ou chevalier, ancien proconsul ou ancien légat, parmi ceux qui avaient gouverné la province ou commandé la légion d'Afrique.



Mosaïque figurant au centre la déesse AFRICA
Musée d'El Jem

Dans un tableau carré de 1,60 m de côté, Africa est représentée sous les traits d'un personnage féminin coiffé de la dépouille d'éléphant qui est son attribut distinctif.

Elle est entourée des quatre saisons représentées sous l'aspect de personnages féminins aux divers âges de la vie. C'est l'illustration du cycle de la fécondité et de l'abondance autour de la représentation centrale, Africa, déesse dispensatrice de la fertilité et de la richesse. Cette mosaïque a été découverte dans une grande demeure aristocratique de la cité de Thysdrus, pavée de tout un ensemble de mosaïques, dont celle-ci est une des plus remarquables. Elle est datée de la deuxième moitié du II^e s. ap. J.-C.

Le développement économique

La population

Bien que les opérations de recensement indispensables à l'établissement et à la répartition des impôts aient été couramment pratiquées à l'époque romaine, aucune statistique qui intéresse la population de la province d'Afrique ne nous est parvenue. C'est pourquoi toute appréciation du chiffre de la population repose sur des déductions et des conjectures dont les résultats restent discutables. Les historiens sont arrivés cependant à montrer que la population de l'Afrique atteignait, dans certaines régions, une grande densité, supérieure même à cent habitants au km². Le développement intense de l'agriculture et de la vie urbaine, au cours du II^e s. et de la première partie du III^e, permet même d'imaginer pour toute la zone tellienne de la Tunisie, au moins, une situation comparable à celle du Sahel actuel.

Mais malgré la densité de l'implantation urbaine - plus de deux cents cités pour la Proconsulaire qui couvrait une superficie de 100 000 km² environ - le peuplement rural restait important, dispersé loin du centre construit des cités et gravitant tout autour d'elles, dans les fermes de leur territoire rural, ou dans des hameaux

dont beaucoup, avec leurs monuments publics, plus ou moins développés, s'efforçaient d'avoir des allures de cités plus ou moins minuscules. En tenant compte de l'accroissement démographique considérable dont témoignent aussi bien les sources littéraires que les données archéologiques, la population totale de la Proconsulaire, à l'apogée de sa prospérité entre le IP et le début du IIP s., a pu être évaluée, plus ou moins arbitrairement, à plus de 2 500 000 habitants.

Cette population était surtout formée de Berbères. En effet, dans cette province romaine qui constituait une colonie d'exploitation plutôt que de peuplement, les étrangers, surtout italiens, ne formaient qu'une petite minorité : hauts fonctionnaires, grands commerçants, grands propriétaires et, surtout, descendants des premiers colons, principalement des vétérans de la légion. Encore ceux-ci s'étaient-ils mélangés rapidement à la population grâce à de nombreux mariages.

L'agriculture

Le développement agricole, amorcé par Carthage et les rois numides, fut poursuivi par la colonisation. Tout en maintenant la paix, l'organisation romaine réussit à multiplier les moyens de production, à vivifier les terres de parcours et à permettre, grâce aux progrès de l'hydraulique agricole, l'exploitation de nouvelles régions. Elle s'attacha, enfin, à organiser et à développer les débouchés.

Dès l'époque carthaginoise on pratiquait, selon les régions, la culture des céréales et l'arboriculture combinées souvent avec l'élevage. Dans le Cap Bon et les environs immédiats de la capitale punique, on préférait la vigne, l'olivier, les arbres fruitiers, les cultures maraîchères et l'élevage du bétail ; tandis que les plaines de la Mejerda et de l'oued Miliane constituaient, comme les fonds de vallons de la Byzacène, des régions céréalières.



Cérès-Pomone

Marbre ; Carthage ; H. 1,42 m ;
Musée de Carthage

Déesse des récoltes et de l'abondance, Cérès est représentée portant une corbeille de fruits et une gerbe d'épis. Sous l'Empire, son culte connaît un grand développement en raison de la richesse essentiellement agricole de l'Africa, « province toute vouée à Cérès », selon l'écrivain Salluste.

Champ de blé moissonné sur fond de vestiges archéologiques

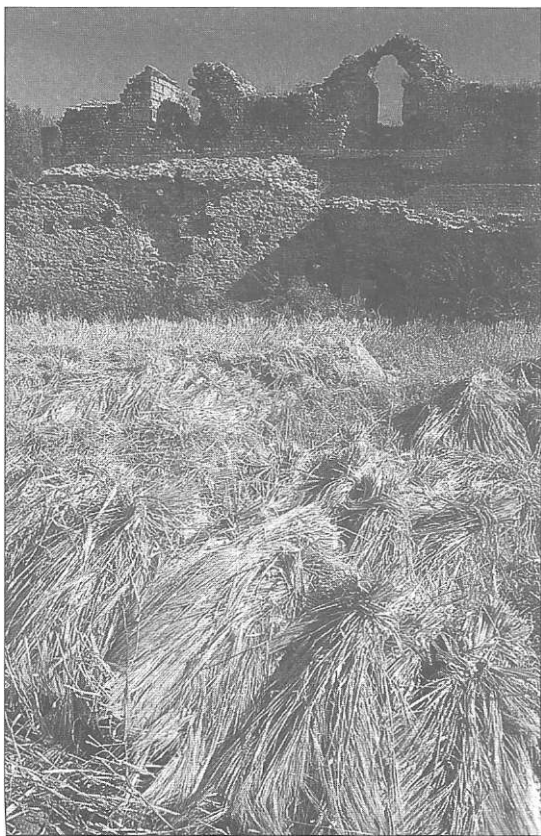
Pline l'Ancien définissait déjà « le sol de l'Afrique qui porte les céréales. La nature l'a livré tout entier à Cérès ; quant au vin et à l'huile, elle s'est contenté de ne pas les lui refuser, jugeant les moissons suffisantes à sa gloire ».

De fait, l'Africa fut le « grenier de Rome » et eut la redoutable charge de fournir l'annone destinée à nourrir la population romaine.

Elle fit aussi sa fortune et l'élévation de sa condition politique comme en témoigne la célèbre épitaphe du moissonneur de Mactar.

« Je suis né d'une famille pauvre... Depuis le jour de ma naissance, j'ai toujours cultivé mon champ.

Ma terre et moi n'avons pris aucun repos... Aujourd'hui je vis dans l'aisance et j'ai atteint les honneurs ... ».



Mais la prospérité de l'Afrique n'est passée à l'état de proverbe que parce qu'elle assumait, sous le Haut Empire, la plus grande part du ravitaillement en blé de la capitale romaine. La sécheresse du climat ne permettait certes pas de rendements régulièrement élevés ; mais la fécondité des terres africaines devenait prodigieuse lorsque les pluies étaient suffisantes. Pline signale des semences qui donnaient du cent et même cent cinquante pour un ; si elles sont exceptionnelles, ces récoltes sont de nos jours encore possibles, lorsque l'année est particulièrement favorable ; elles s'expliquent par le fait que, maintenant encore, on ensemeence très clair dans les terres légères du Sahel et de la Steppe.

La conquête romaine favorisa la culture du blé que l'Italie exigeait en abondance. Au contraire, on ne songea nullement à reconstituer les vignes et les olivettes dévastées à la fin de la période punique, car l'Italie dominait alors le marché du vin et de l'huile, et prenait soin d'éviter toute concurrence. L'Afrique régresa alors vers la monoculture.

Des impératifs d'ordre politique provoquèrent ainsi l'accroissement de la culture du blé dur, que l'on distribuait gratuitement à 200 000 citoyens de Rome. Ce blé annonaire n'était pas acheté par Rome, mais lui était cédé à titre de tribut de subordination, ou de redevance. La quantité indispensable au ravitaillement de Rome avait été d'abord amenée d'Egypte. Mais, dès le règne de Néron, on jugea possible de réclamer à l'Afrique les deux tiers du blé exigé. Dès lors, on a calculé que 1 260 000 quintaux de blé africain, qui représentaient le montant de la dîme imposée à toutes les terres ainsi que le fermage du tiers versé en nature par les *coloni* des domaines impériaux, furent exportés annuellement vers le port italien d'Ostie. Prélèvement considérable si l'on songe que la Proconsulaire toute entière, Numidie et Tripolitaine comprises, fournissait au temps de Néron une production globale qu'on a estimée à 9 ou 10 millions de quintaux. Une partie de la population

devait donc se contenter, pour sa nourriture, de millet ou d'orge, tandis que les sécheresses devaient sans doute provoquer des famines. L'économie africaine avait donc, au I^{er} s. après J.-C., un caractère typiquement colonial ; contrainte de fournir gratuitement le blé nécessaire à l'innombrable population italienne, la province était aussi forcée d'abandonner à la métropole les cultures rentables de la vigne et de l'olivier. Cependant, la conquête de nouvelles terres en Numidie et dans les Maurétanies allait bientôt dégrever la Proconsulaire d'une partie de ses charges fiscales. A partir du II^e s., elle put développer plus librement son agriculture.

Cette évolution fut rendue possible par la crise qui avait, dès la fin du I^{er} s., précipité le dépeuplement de l'Italie et provoqué sa décadence politique. L'avènement, en 96, des empereurs d'origine provinciale permit aussi, parfois, l'adoption d'une politique économique plus libérale. Des avantages substantiels furent accordés aux métayers des domaines impériaux qui acceptaient de planter des oliviers et des arbres fruitiers. Ces mesures étaient d'abord destinées à récupérer les zones boisées ou marécageuses, que les arpenteurs avaient jugées impropres à la culture des céréales ; mais elles provoquèrent également la multiplication de la vigne et des vergers dans les montagnes du Tell, tandis que les régions qui reçoivent moins de 300 mm de pluies annuelles, et même les steppes qui s'étendent de *Sujetula* (Sbeitla), à *Thelepte* et à *Theveste* (Tebessa), ne tardèrent pas à devenir le domaine de l'olivier. Aujourd'hui encore s'y dressent, par dizaines, les grands piliers de pierres qui maintenaient les leviers des pressoirs.

L'oléiculture connut alors une extension qui marqua toute l'évolution économique et sociale de la province. L'huile représentait pratiquement le seul combustible d'éclairage, en même temps que le principal aliment gras, et le seul produit de toilette utilisé comme support des parfums. Elle fut exportée en abondance avec tous les produits des industries annexes, comme la céramique qui

produisait les lampes, ainsi que l'emballage des jarres et des amphores, qui servaient au transport du précieux liquide. Les avantages accordés aux oléiculteurs africains, propriétaires, transporteurs et commerçants, ne firent que s'accroître sous Commode, qui leur avait ouvert tout grand l'accès aux plus hauts postes de l'administration impériale. On aboutit même, sous le règne de l'africain Septime Sévère, à un affranchissement total de la redevance d'huile instituée depuis l'époque de César.

Nous avons vu que c'est à titre de tribut ou de redevance que le gouvernement impérial prélevait d'énormes quantités de blé. En effet, à part les territoires des cités libres et quelques domaines appartenant à de gros propriétaires, tout le sol de la province, transformé en *ager publicus* après la conquête, était devenu juridiquement propriété du peuple romain. Celui-ci, tout en laissant la possession effective soit aux provinciaux, soit aux immigrants romains, exigeait des premiers le paiement de la dîme de leurs récoltes, et des seconds une taxe d'usage sans doute plus modique. C'est pour assurer l'assiette de ces impôts qu'on procéda, comme nous l'avons vu, à la cadastration du territoire, l'enserrant dans un réseau de centuries rectangulaires de 50 ha environ, qui ne délaissaient que les parcelles aux contours trop irréguliers, ainsi que les régions impropres à la culture : bois, forêts ou marécages.

Mais la terre n'appartenait pas seulement aux habitants des cités indigènes et des cités romaines. En dehors des territoires des villes, et de ceux sans cesse limités des tribus, d'immenses domaines avaient été achetés par de riches sénateurs. Au I^{er} s. ap. J.-C., six d'entre eux se partageaient, selon Pline, la moitié du sol provincial. Après les avoir mis à mort, Néron confisqua leurs biens ; il subsista cependant, à côté des vastes domaines impériaux, un certain nombre de *saltus* privés. Mais seule une faible proportion de ces *latifundia* était cultivée directement par le propriétaire ; tout le reste était loué à des métayers.

Installations d'huilerie dans le site de Sbeïtla.

À l'arrière, les deux montants du pressoir coiffés d'une dalle appelés « jumelles ». C'est entre eux que passait le « prélum » arbre de presse, portant à l'autre bout le contrepoids destiné à presser les olives déjà broyées pour en extraire l'huile. A l'avant, cuve de broyage des olives : C'est un plateau circulaire incurvé autour d'un axe central fixant la meule broyant les olives. La rotation était effectuée par un homme ou généralement un animal grâce à un essieu horizontal.

Spécimens de la production céramique africaine

Musée du Bardo

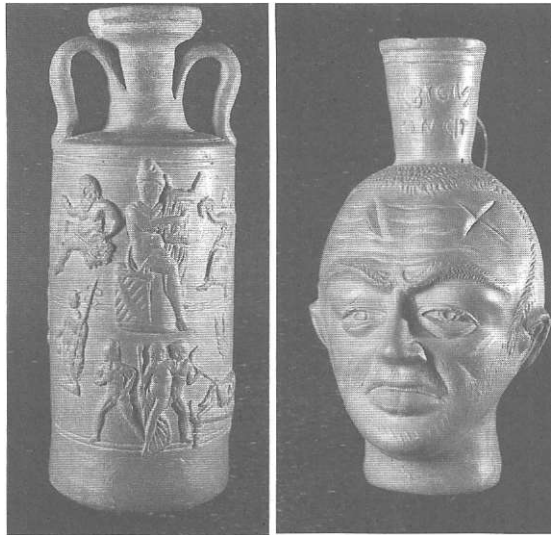
1- cruche cylindrique décorée de représentations de scènes mythologiques en relief.

2- Vase plastique représentant la tête d'un vieil homme.

Ces deux pièces ont été trouvées dans la nécropole d'El Aouja parmi le mobilier funéraire recueilli dans les tombes.

Toutes deux portent la marque de l'atelier NAVIGIUS qui est connu comme un centre de production de

toutes sortes de céramiques de qualité dite « sigillée claire africaine ». Ainsi, ces œuvres sont-elles représentatives de la production africaine à son apogée au III^e s. ap. J.-C. Par leurs formes élégantes, la finesse de leur pâte d'un rouge vif, la variété de leurs décors, ces objets illustrent l'exceptionnelle activité des ateliers africains qui prennent leur essor à la fin du II^e siècle et perdurent jusqu'au VII^e siècle diffusant leurs productions autour de la Méditerranée.



Nous sommes suffisamment renseignés sur ce système, grâce surtout à quatre grandes inscriptions qui nous ont permis de connaître l'organisation des *saltus* impériaux de la vallée de la Méjerda aux II^e et III^e s. : l'empereur propriétaire affermait chaque domaine à des concessionnaires (*conductores*), isolés ou groupés en compagnies, qui en exploitaient directement une partie, et concédaient l'autre à des métayers (*coloni*) dont le statut était défini par une loi, la *lex manciiana*. A ces *coloni*, occupants héréditaires du sol, était garanti l'usage de leur parcelle moyennant la remise du tiers de leur récolte et la prestation d'un nombre fixé de jours de corvée sur la partie du domaine exploitée directement par le *conductor* à l'aide d'une main-d'œuvre servile ; ce droit d'usage était transmissible par vente et par héritage, à condition cependant que le nouveau bénéficiaire n'interrompe pas la culture pendant plus de deux années consécutives. Des fonctionnaires impériaux [*procuratores Augusti*] administraient les domaines et devaient veiller à l'application des règlements.

Au bas de l'échelle, les procurateurs des *saltus*, qui ne sont souvent que de simples affranchis, étaient aux ordres des procurateurs des *regiones*. Ceux-ci appartenaient souvent à l'ordre équestre. Au sommet de la hiérarchie, les procurateurs de *tractus*, sont des chevaliers de haut rang. Ils représentent l'empereur, contrôlent et dirigent les autres procurateurs, disposent de la force armée. Cependant, en surveillant la bonne application des règlements, les procurateurs étaient souvent soumis à de fortes pressions ; les *conductores*, capitalistes puissants et influents, avaient souvent recours à leur appui pour briser toute velléité de révolte des *coloni* contre l'exploitation dont ils étaient l'objet. D'autant plus qu'à partir du règne d'Hadrien, ces administrateurs des domaines impériaux, qui se recrutaient au I^{er} et au début du II^e s. parmi les affranchis de l'empereur, généralement originaires d'Orient, furent de plus en plus choisis parmi les propriétaires locaux, c'est-à-dire dans la même classe que les *conduc-*

tores qui avaient tout intérêt à exploiter au maximum les *coloni*. C'est de cette collusion que se plaignent, en particulier, les *coloni* du *Saltus Burunitanus*, près de Souk el-Khémis.

Les règles juridiques de la *lex manciiana* s'appliquaient non seulement aux domaines impériaux, mais aussi à ceux des grands propriétaires. Les tablettes Albertini, documents rédigés à l'époque vandale, qui concernent un grand domaine situé à l'est de Tébessa, prouvent qu'elles restèrent en vigueur jusqu'à la fin du V^e s. Sous Hadrien, ces règles furent confirmées et étendues, afin de favoriser la récupération de nouvelles terres et l'implantation des cultures plus rentables de la vigne et de l'olivier ; les *coloni* purent ainsi s'installer sur les parcelles exclues du cadastre, comme sur les terres réputées impropres à la culture ; bénéficiant du droit d'usage transmissible, ils étaient dispensés de toute redevance, durant l'époque nécessaire au développement des nouvelles plantations. Encouragés par les avantages de cette législation, les agriculteurs africains entreprirent des travaux hydrauliques gigantesques, dont beaucoup de monuments sont parvenus jusqu'à nous.

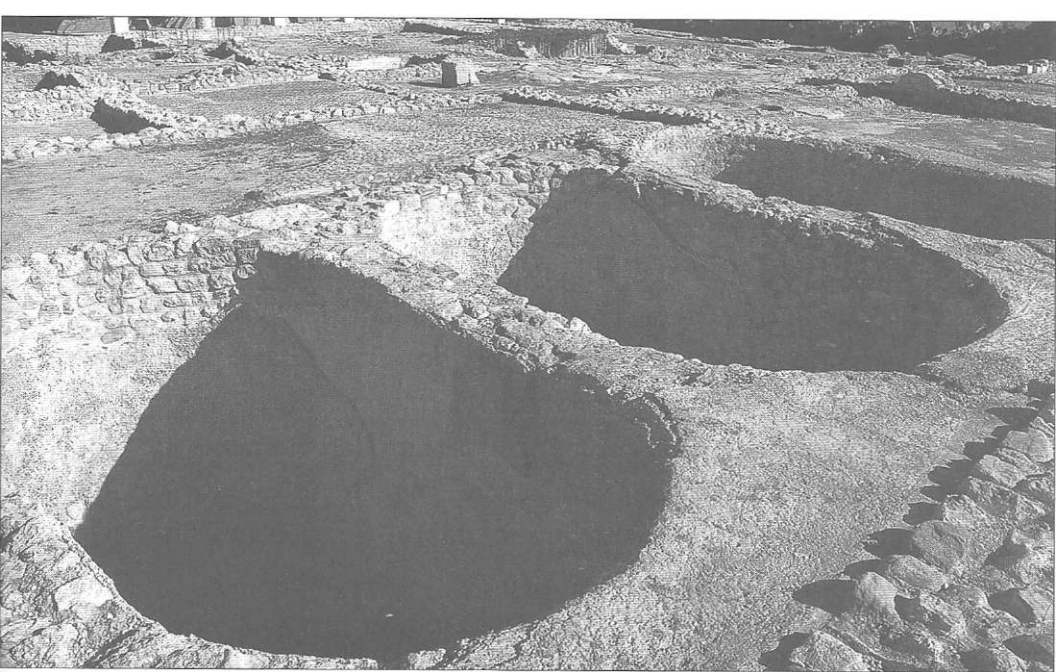
Certes, on a trop souvent rapporté à l'époque romaine des installations qui appartenaient, notamment dans les régions steppiques, autour de Kairouan, au haut Moyen Âge arabe. Beaucoup de techniques également, étaient traditionnelles et dataient de l'époque pré-romaine, comme la construction de barrages et de terrasses. Cependant, le creusement d'un nombre considérable de puits, la lutte contre l'érosion torrentielle par l'aménagement de terrasses de retenue qui fixaient la terre végétale, la régularisation des oueds et la construction de petits barrages dont le trop plein permettait de recueillir l'eau dans des bassins ou des citernes gigantesques, enfin l'organisation, dans certaines régions, de tout un système traditionnel de canaux d'irrigation destiné, selon des règles minutieuses, à la répartition du précieux liquide entre les propriétaires, tous ces facteurs ont permis de conquérir de grandes étendues.

On s'était surtout préoccupé, à l'époque romaine, de l'alimentation en eau des cités par la construction d'aqueducs. Celui de Carthage charriait à lui seul, semble-t-il, 32 000 litres d'eau par jour. Des quantités d'eau considérables étaient ainsi emmagasinées dans des citernes, dont certaines étaient gigantesques. Celles de Rougga, l'antique *Bararus*, constituées par deux énormes bassins circulaires communicants, pouvaient contenir 7600 m³.

Mais chaque extension de l'agriculture avait pour contrepartie la restriction des terres de parcours abandonnées aux pasteurs nomades. Considérée sous cet angle, la révolte de Tacfarinas n'est que l'exaspération, dans des circonstances particulières, d'une situation qui privait sans cesse les tribus des terres abandonnées aux pasteurs. La grande tribu des Musulames, qui avait constitué l'âme de la révolte, se vit petit à petit dépouillée, sans doute, de ses terres. Tout au long du II^e s., on distribua aux agriculteurs de nouveaux territoires, jusqu'aux fonds d'oueds cultivables, situés aux limites du désert. On en vint ainsi à cantonner les tribus dans des régions trop exigües pour assurer leur subsistance : sous Trajan, les terres de la tribu des *Njbgemi*, amputées au profit des propriétaires de *Tacapae* (Gabès) et de *Capsa* (Gafsa), furent réduites à un maigre territoire proche du chott El Fejj. Nombre de nomades furent ainsi contraints de choisir, pour subsister, la condition misérable du journalier qui, n'ayant pour tout bien que ses bras, errait à la recherche de l'embauche.

L'industrie et le commerce

On a souvent noté que l'Afrique, quoiqu'exploitée de façon plus méthodique à partir du II^e s., était surtout exportatrice de matières premières, plus particulièrement de blé et d'huile, de laine, de marbre, de bois, ainsi que de bêtes fauves et d'éléphants dont l'amphithéâtre faisait grosse consommation. On ne tira pas grand parti, semble-t-il, des minerais, dont les mines étaient cependant



Officine de salaison de poisson et de fabrication de garum à Neapolis

Cette série de bassins creusés dans le sol à proximité du rivage, c'est ce qui reste de toute une installation industrielle ayant servi à obtenir, à partir du poisson, deux produits très appréciés dans l'antiquité : les salsamenta qui sont des salaisons et le garum qui est une liqueur proche de noak-man. Dès qu'il est débarqué, le poisson est préparé et traité, puis versé dans les grandes cuves pour mariner ou macérer au soleil. Il s'agit de poissons migrateurs

longeant la côte en bancs serrés à certaines périodes de l'année. L'activité de ce genre d'officine est donc saisonnière, mais le nombre d'installations similaires repérées le long de la côte tunisienne permet d'affirmer que l'exploitation des ressources halieutiques a été prospère. Les denrées obtenues de cette ressource ont généré un commerce florissant que les nombreuses découvertes d'amphores ayant contenu salsamenta et garum prouvent désormais abondamment.



nombreuses, mais moins riches que celles qui, en Europe, ravitaillaient abondamment l'Empire. Mais on reste, en réalité, très mal informé sur la métallurgie de la Proconsulaire. On a aussi remarqué que l'épigraphie ne nous révèle que rarement des activités artisanales ou industrielles, dont la liste est beaucoup plus longue dans d'autres provinces occidentales de l'Empire. Nous enregistrons cependant l'existence de foulons, fabricants de vêtements, de tanneurs, de teinturiers dont l'industrie avait été introduite par les Carthaginois grâce à l'exploitation du murex qui fournissait la pourpre, de charpentiers, de forgerons et d'orfèvres.

Mais si ce témoignage épigraphique est précieux, il ne suffit pas à démontrer le peu d'importance des artisans et des ouvriers : ceux du bâtiment, qui ont édifié les monuments dont les ruines constituent les vestiges les plus importants de l'époque romaine, étaient manifestement fort nombreux ; or à peine si les inscriptions nomment un architecte ou un « constructeur ».

L'oléiculture occupait naturellement une place de choix dans l'économie africaine, et dominait aussi bien l'industrie que le commerce, à cause de la multitude d'activités annexes qu'elle suscitait autour d'elle. La production d'huile était massive et véritablement industrielle ; les pressoirs, dont les vestiges sont toujours en place, s'élevaient partout, dans les montagnes de Numidie et jusque dans les campagnes qui s'étendent entre Sbeitia et Tébessa.

Liée à l'oléiculture, l'industrie de la céramique était florissante. La terre cuite était d'ailleurs considérée comme la plus importante des industries antiques, puisque, à part la vaisselle précieuse en verre ou en métal, tout le domaine ménager était pratiquement fourni par le potier ; sans compter les jarres et les amphores, dans lesquelles on transportait les grains, les vins et l'huile et les lampes de terre cuite utilisées presque exclusivement pour l'éclairage. A l'époque carthaginoise, la production massive des nombreux potiers se proposait surtout de satisfaire la demande quotidienne de vaisselle courante et

relativement grossière. La céramique de luxe était généralement importée : d'abord de Grèce et d'Etrurie, et plus tard du sud de l'Italie. Une céramique à vernis noir locale, d'excellente facture, commença cependant à concurrencer les produits italiens. La destruction de Carthage, qui amena un ralentissement considérable de toute l'activité économique, provoqua un arrêt presque total de la production de la céramique africaine ; la conquête romaine entraîna ainsi l'intensification de l'importation étrangère. On continua à importer une poterie d'un noir brillant fabriquée en Campanie et, vers le milieu du I^e s., des vases rouges et des lampes élégantes fabriquées notamment à Arezzo, en Toscane.

Mais dès la deuxième moitié du I^e s. ap. J.-C., une nouvelle industrie de la céramique africaine marqua une renaissance économique générale et prit vite le pas sur la production du sud de la Gaule qui avait, entre temps, envahi les marchés des deux Maurétanies (Maroc et Algérie Occidentale) et commencé à se répandre en Proconsulaire. Les ports de la province exportèrent à leur tour vers l'Italie poterie de cuisine et vaisselle d'usage courant. Puis, à partir de la fin du siècle, la sigillée claire A, fabriquée dans la région de Carthage, fut largement exportée, et le commerce de la céramique prit, à partir du II^e s., des proportions étonnantes. A la sigillée A s'ajoutèrent la A/D, diffusée à partir de 190/200, puis la C, originaire de la région actuelle de Kairouan.

A Ostie, l'avant port de Rome, la céramique de table était, dans la deuxième moitié du II^e s., aux 2/3 africaine ; elle le devint totalement vers 230-240. Innombrables également étaient les lampes à huile africaines qui, jusqu'à la fin de l'époque romaine, poursuivirent l'évolution de leurs formes et de leurs décors.

Les principaux centres de production sont connus : ils se trouvaient dans les principales villes, notamment Hadrumète, où de grandes familles accroissaient les bénéfices tirés de leurs domaines avec ceux de nombreuses fabriques de lampes ; d'autres ateliers

s'établirent dans la steppe kairouanaise, aux environs d'el-Aouja et de Hajeb-el-Aïoun ; leurs propriétaires, possessionnés dans cette région peu fertile, trouvèrent là un moyen ingénieux d'accroître leurs revenus. On y fabriquait, dès le début du II^e s., une poterie rouge-orange qui ne tarda pas, au III^e s., à être exportée jusqu'aux confins occidentaux de l'Empire. Dès la première moitié du III^e s., on utilisait, pour la décoration des vases, des appliques en relief dont les motifs étaient inspirés, le plus souvent, par les jeux d'amphithéâtre. Plusieurs de ces potiers nous ont laissé leur signature : les artisans de la céramique sigillée C notamment, comme *Septus*, *Navigius*, *Olitresis*, *Saturninus* etc... Les ateliers fabriquaient aussi, outre la vaisselle et les lampes, des statuettes de terre cuite qui étaient déposées dans les tombeaux à titre d'offrandes.

Ainsi l'Afrique avait réussi à s'affranchir de sa dépendance économique ; même pour les produits fabriqués, ses importations, qui comprenaient probablement des objets de métal, se trouvaient semble-t-il, au III^e s., largement équilibrées par ses exportations de céramique et aussi de vases en verre, d'étoffes de luxe teintes de pourpre.

Et à côté de la céramique, c'était le commerce de l'huile qui procurait aux armateurs africains leurs plus gros profits. On constate que l'activité portuaire s'était concentrée dans les villes qui disposaient de larges débouchés vers l'intérieur du pays. Citons les ports de *Hippo Regius* (Annaba) à l'embouchure de *VUbus* (Seybouse), de *Thabraca* (Tabarca) débouché des carrières de marbre de *Simitthu* (Chemtou) ; ouvertes par les rois numides, elles devinrent une énorme entreprise impériale organisée militairement, qui fonctionna jusqu'au IV^e s. Mentionnons encore, au nord, le port d'*Utique* qui resta longtemps, malgré les alluvions de la Méjerda, plus important que celui d'*Hippo Diarrhjtus* (Bizerte). Au Cap Bon, les ports de *Clypea* (Kélibia), *Missua* (Sidi Daoud), *Carpi* (Mraïssa) et *Neapolis* (Nabeul) exportaient des denrées agricoles ; *Missua* servait

aussi de débouché aux grandes carrières de calcaire coquillier d'El-Haouaria, qui, depuis l'époque punique, fournissaient Carthage en matériaux de construction.

La capitale de la province conserva son vieux cothon punique, bassin artificiel creusé à l'intérieur des terres ; mais on construisit peut-être à côté, au-dessus du sanctuaire punique de Tanit et Baâl Hammon, de vastes entrepôts. Sur la côte orientale, *Hadrumète* (Sousse) conserva aussi son cothon et n'eut pas besoin de grands aménagements ; de même que la rade de *Ruspina* (Monastir), bien protégée par ses îlots. On ne sait pas encore si Mahdia a pris la place de l'antique *Gummi* ; dans ce cas, son port fatimide, qui présente certains caractères d'un cothon de tradition phénicienne, a peut-être été creusé dès l'antiquité. Le port de *Sullectum* (Sallacta) fut doté d'un phare, tandis qu'à *Acholla* (Boutria) on construisit un grand môle qui demeure toujours visible, bien que recouvert par les eaux. Ajoutons à cette liste les ports de *Taparura* (Sfax), *Thaenae* (Tina), *Tacapae* (Gabès) et enfin *Gigthis*, situé en Tripolitaine où s'élevaient encore, sur le rivage des Syrtes, trois villes qui atteignirent leur apogée sous la dynastie africaine des Sévères : *Oea* (Tripoli) au centre, *Sabratha Vulpia* (Sabrata) vers l'ouest et *Lepcis Magna* (Lebda) vers l'est.

Les exigences du ravitaillement de la capitale romaine faisaient que les armateurs africains étaient surtout en relation avec le grand port d'Ostie, abandonnant aux Orientaux le trafic avec l'est, qui avait connu un grand développement sous Carthage et les rois numides. S'acquittant ainsi, avec le transport du blé de l'annone, d'un service public, ces armateurs se trouvaient soumis de plus en plus au contrôle de l'état, tout en bénéficiant de privilèges tels que Commode finit par donner, à la flotte de Carthage, le même statut officiel que celui qui était reconnu à celle d'Alexandrie. Ce contrôle officiel laissait cependant aux armateurs (les *navicularii*) une marge bénéficiaire importante puisqu'au IV^e s., elle atteignait 9 à 10% du prix du blé transporté, perçu à titre de frêt. Sans compter le coût du transport des autres denrées africaines débarquées à Ostie.

La forme et le gréement des navires sont relativement bien connus, grâce notamment à une mosaïque découverte à *Althiburos* (Medeina), qui dresse un véritable catalogue de la batellerie de l'époque : « vaisseaux ronds » à la poupe et à la proue également relevées, d'autres à l'avant effilé, chalands destinés au transport des amphores ou aménagés pour porter les chevaux, navires de guerre munis à la fois de voiles et de rames, enfin simples canots et barques de pêche. Les gros navires de commerce, dont la charge utile pouvait atteindre près de 250 tonnes, pouvaient transporter des frêts considérables.

Quant au commerce intérieur, il reste encore assez mal connu. Nous savons cependant que les campagnards tenaient des « *nundines* », foires rurales hebdomadaires échelonnées sur les différents jours de la semaine, qui ne devaient guère différer des souks de nos villages. Paysans et nomades y vendaient leurs récoltes ou leurs bêtes et achetaient les quelques produits fabriqués qui leur étaient indispensables.

La plupart des cités possédaient aussi, en dehors de la place du forum, une place du marché, bordée comme à Thuburbo Majus de portiques sous lesquels ouvraient les échoppes des marchands ; sans compter les magasins qui bordaient souvent, comme à *Musti* (Le Krib), une rue importante. Des *basilicae vestiariae* ont été reconnus en Algérie, à *Thamugadi* (Timgad) et *Cuicul* (Djemila) ; elles témoignent de l'importance de l'industrie textile et du commerce des vêtements.

La taxation n'était pas lourde ; les quatre impôts indirects qu'on appelait les *quattuor publica Africae* comprenaient le *portorium*, droit de douane considéré comme une source fiscale et non comme un moyen de réglementer les échanges, le droit sur les affranchissements des esclaves, celui sur les héritages et enfin le droit sur les ventes aux enchères. Affermés au début de l'Empire à une société privée qui les récupérait sur les contribuables, ils furent soumis, à

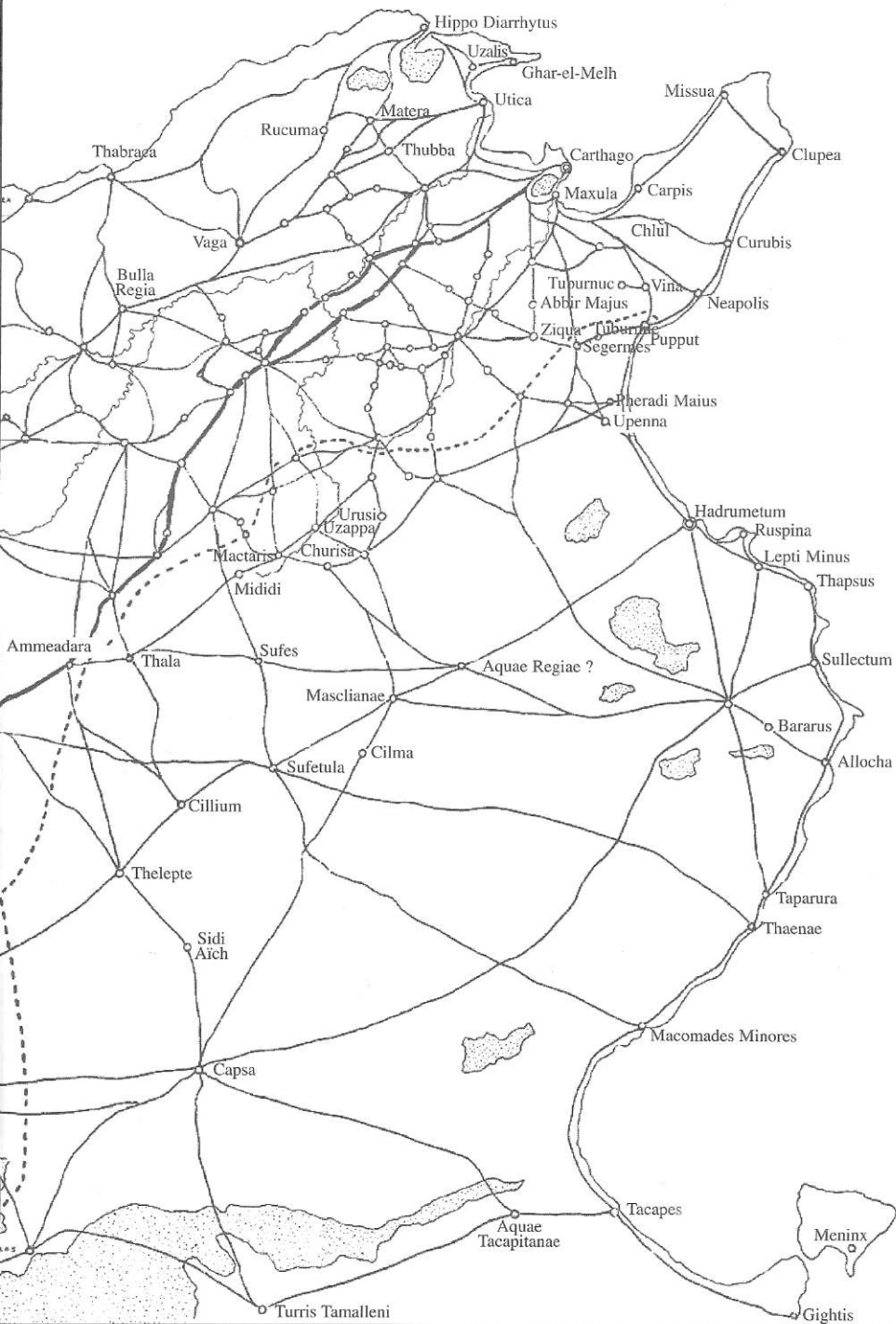
partir du II^e s., au régime de la perception directe. Une inscription, qui date de 202, reproduit le tarif douanier qui était appliqué au poste de Zaráï, à la frontière des deux Maurétanies. Cette inscription constitue un document capital sur les prix pratiqués à cette époque, tout en donnant de précieux renseignements sur la nature des échanges entre ces deux provinces africaines : c'étaient les esclaves, le bétail, les vêtements, les peaux, le vin, le *garum*, les fruits secs (dattes et figes), la glu et les éponges. L'huile et le blé sont curieusement omis. Évalués de 3/1000 à 3/800 pour les esclaves et le bétail, les droits étaient, semble-t-il, de 2% sur les textiles et 2,5% sur les denrées alimentaires.

Quant au transport des denrées, si le cabotage offrait souvent des facilités, le trafic le plus important se faisait par la route dont le réseau nous est connu grâce à la carte routière, dite « Table de Peutinger », qui date de la fin du II^e s., et à l'Itinéraire d'Antonin qui remonte au début du IV^e s., à l'époque de la Tétrarchie. On en retrouve encore plusieurs tronçons, jalonnés par des bornes milliaires espacées de 1500 m et gravées d'une inscription, qui précise généralement le nom et la titulature de l'empereur sous le règne duquel elles furent dressées, ainsi que la ville la plus proche. Ce réseau était particulièrement dense en Proconsulaire. Carthage constituait un carrefour d'où rayonnaient plusieurs voies ; deux d'entre elles se dirigeaient vers *Hippo Regius* (Annaba) ; l'une suivant le littoral par *Utique*, *Hippo Diarrhytus*, *Thabraca* et *Thuni*[^] (La Calle) ; l'autre desservant la rive gauche de la Méjerda par *Thurburbo Minus* (Tébourba), *Cincari* (Henchir Toungar), *Bulla Regia* (Hammam Darraji), *Simitthu* (Chemtou). Mais c'est la voie Carthage-Théveste qui était la plus importante voie de pénétration, sur laquelle s'articulait une toile d'araignée de routes secondaires ; longue de 275 km, elle passait par *Membressa* (Medjez el-Bab), *Tichīia* (Testour), *Tignica* (Aïn Tounga), *Thurbursicu Bure* (Téboursouk), *Musti* (Le Krib), *Rares* (Lorbeus), *Althiburos* (Medeina), *Ammaedara* (Haïdra). Une autre

voie littorale, vers le sud, reliait Carthage à *Lepàs Magna* en Tripolitaine, en passant par *Pupput* (Souk el-Abiod), *Hadrumentum* (Sousse), *Acholla* (Boutria), *Tacapae* (Gabès), *Gigthis* (Bou Ghrara), *Oea* (Tripoli). Elle permettait, avec la voie qui suivait la côte septentrionale, de longer sans interruption le littoral, du Maroc à la Tripolitaine. Une autre route stratégique et commerciale, marquait la limite méridionale des provinces africaines et aboutissait à *Tacapae*.

Seules les grandes voies étaient solidement construites ; celle de Carthage à *Theveste*, pavée sous Hadrien, comprenait quatre couches superposées ; d'abord des pierres brutes, puis successivement un lit de mortier, un lit de cailloux et, en surface, un pavement de pierres irrégulières. Mais le voyage était loin d'être confortable, surtout lorsqu'on utilisait le char qui était privé de ressorts. On avait souvent recours à des travaux d'art importants : routes en corniche ou en remblais pourvues de murs de soutènement, ponts nombreux et solidement construits, comme celui de *Vaga* (Béja) qui, long de 70 m et large de 7 m 30, franchissait la Méjerda en trois arches, enfin chaussées coupant des bras de mer, comme celle qui réunissait Jerba au continent, et celle qui reliait les deux îles Kerkennah. Construites soit par la main-d'œuvre militaire, soit par des réquisitions imposées aux cités, ces voies avaient eu pour premier but d'assurer le cheminement du tribut et de permettre les mouvements rapides des troupes. Mais le commerce ne tarda pas à en recueillir tous les avantages, ainsi que le *cursus publicus*, service de poste, qui transmettait les directives gouvernementales aux rouages locaux, assurait les voyages des fonctionnaires et acheminait les denrées versées à titre de tribut. Ce service possédait des postes de relais et employait des courriers ainsi que de véritables unités militaires.

Le commerce transaharien, auquel l'économie punique avait réservé un rôle important, avait conservé sa place à l'époque romaine. Les Carthaginois parvenaient jusqu'au Niger soit par caravanes, qui traversaient le Fezzan et le Hoggar, soit par la voie maritime, en



Carte du réseau routier de l'Afrique Proconsulaire.

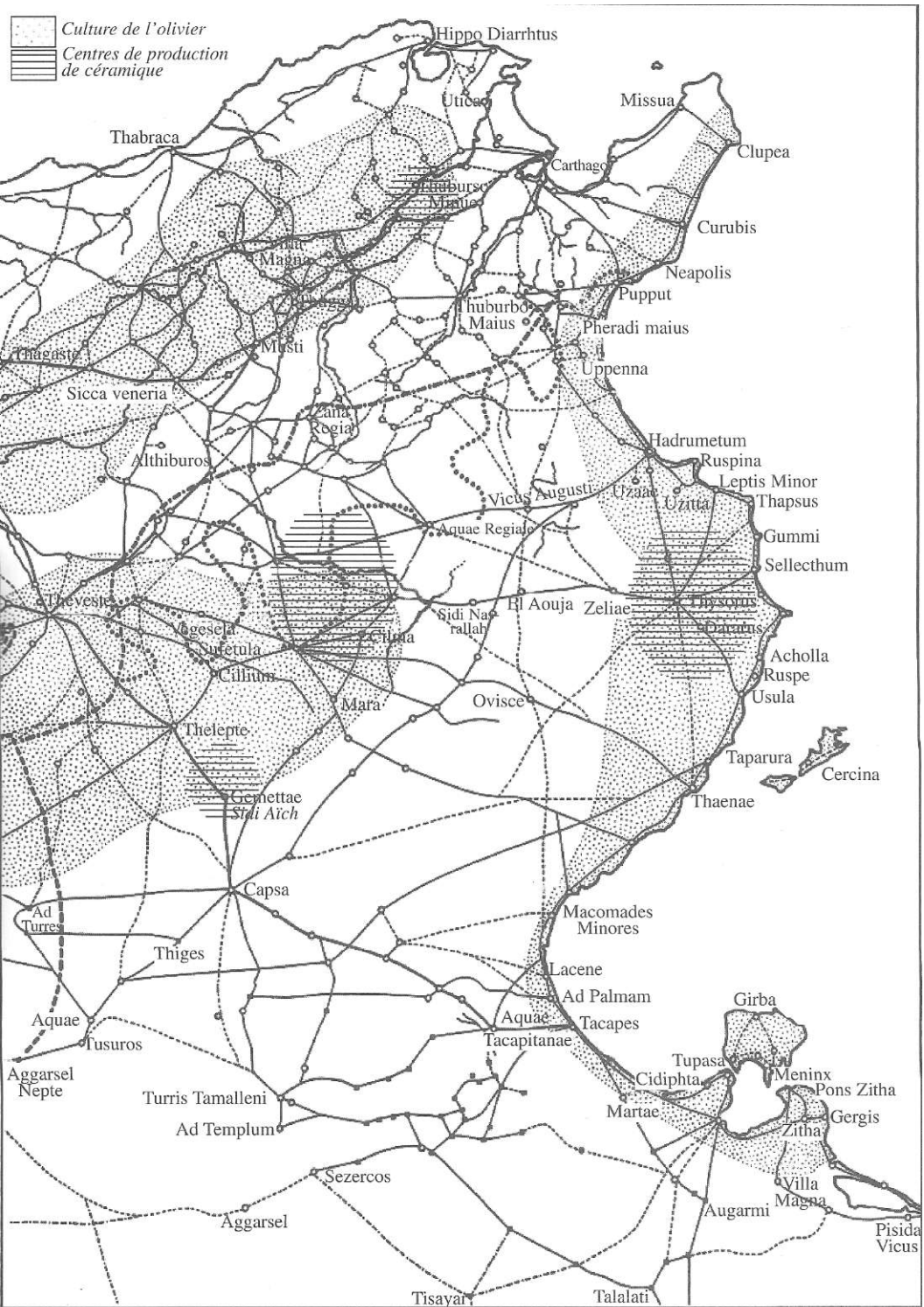
Réalisée par P. Salama en 1951, révisée et complétée en 1986 à la lumière de nouvelles découvertes de bornes milliaires et d'autres découvertes épigraphiques.

suivant la côte d'Afrique Occidentale. Mais seule la première route se maintint à l'époque romaine. L'autorité romaine imposa une sorte de protectorat aux Garamantes du Fezzan, dès la fin du I^{er} s., et, sous les Sévères, un détachement de la légion s'établit à Ghadamès et à *Gholaia* (Bou Njem). Les caravaniers de Tripolitaine, qui avaient progressivement substitué le chameau au cheval, retiraient de grands profits de ce trafic dont les itinéraires sont jalonnés, de Tripolitaine au Niger, par des graffiti gravés ou peints sur les parois rocheuses des montagnes sahariennes, notamment dans le Tassili des Ajers et le Hoggar.

Ce commerce fournissait surtout de l'or, mais aussi des esclaves, de l'ivoire, des plumes d'autruche, des fauves et, au Sahara même, des émeraudes et des escarboucles. Les fouilles du Fezzan ont montré qu'en échange, les indigènes recevaient du vin, des textiles, des objets de métal et de la verrerie.

Ainsi l'économie africaine suit, sous le Haut Empire, une courbe nettement ascendante ; du milieu du II^e s. au milieu du III^e, la production agricole ne cesse d'augmenter grâce à la conquête ou à la bonification de nouvelles terres, au développement de la vigne et de l'olivier ; les progrès de l'artisanat permettent de s'affranchir de la dépendance économique et de compenser largement les importations de produits fabriqués ; enfin le commerce extérieur, maritime et transaharien, procure des bénéfices substantiels.

Mais on a reproché à la « bourgeoisie » africaine d'avoir dissipé follement les sommes d'argent considérables dont elle a disposé. Les inscriptions montrent qu'elle en gaspilla beaucoup en dépenses somptuaires, banquets et grands spectacles, parure, esclaves et œuvres d'art. Elle en pétrifia une grande partie dans une parure monumentale des villes, en édifiant des demeures somptueuses, aussi magnifiques que stériles économiquement. Il faudrait cependant noter qu'à côté des constructions purement somptuaires, publiques et privées, il en est d'autres qui contentaient des préoccupations religieuses ainsi que des besoins édilitaires et utilitaires :



Carte économique

Carte de la Proconsulaire montrant les régions de culture de l'olivier et les centres de production de céramique d'après les études de H. Camps Faber, A. Carandini et M. Mackensen

temples, rues et places publiques, portiques, ports, routes, et installations hydrauliques pour l'alimentation en eau des cités ; ajoutons aussi que certains investissements, qui ne présentaient pas d'utilité économique, procuraient cependant aux habitants des différentes couches sociales des possibilités de culture en même temps que de loisirs : c'était le cas des bibliothèques, thermes, salles et lieux de spectacles.

Ce furent cependant ces dépenses exagérées qui, en tarissant le numéraire, alors que la pauvreté de l'Empire en métaux précieux ne cessait de s'aggraver, provoquèrent l'altération et la dévaluation de la monnaie. Sans excuser pour autant cet esprit de jouissance, il faudrait aussi tenir compte des structures économiques de l'époque. **L'agriculture**, principale source de richesse, exigeait une main-d'œuvre nombreuse et ne rapportait généralement pas beaucoup. Quant aux possibilités d'investissements créateurs, elles étaient singulièrement limitées par la lenteur du progrès technique. Seules les industries alimentaires pouvaient, dans l'antiquité, connaître un grand développement : ce fut le cas en Afrique, surtout pour l'oléiculture et l'industrie annexe de la céramique. On doit même admettre, à propos de la céramique, l'existence d'une véritable production de masse. Mais il était difficile, en l'absence d'une industrie mécanique, d'employer l'argent plus efficacement.

La colonisation et le problème social

La politique colonisatrice de César et d'Auguste, poursuivie par leurs successeurs de façon inégale, jusqu'à la fin du I^e s., aboutit à la dispersion de plusieurs petites colonies sur le territoire de la province, alors que d'autres groupes d'Italiens et de Romains de souche étaient installés dans le territoire même des cités indigènes. Les immigrants et leurs descendants furent ainsi amenés à vivre dans une compénétration étroite avec les autochtones.

Mais en fait, le nombre total de ces colons ne devait guère être

important. On a calculé, en additionnant les chiffres dont on dispose, depuis la refondation de Carthage en 44 av J.-C. jusqu'à la mort de Trajan en 117, qui marqua la fin de la colonisation de peuplement, que le nombre de Romains et d'Italiens définitivement établis n'aurait guère dépassé quelques 15000 personnes. Ils furent sans doute, en raison notamment des alliances matrimoniales, rapidement assimilés par l'ensemble de la population.

Ce qui caractérisait en réalité cette société, dans l'ensemble de l'Empire, c'étaient ses classements censitaires. Comme on l'avait déjà mentionné, on peut affirmer qu'à la hiérarchie ethnique s'était superposée, puis peu à peu substituée, une hiérarchie sociale fondée sur la fortune.

En haut de l'échelle, la petite caste des grands propriétaires romains de *latifundia* a été vite remplacée, surtout après la mise à mort, sur l'ordre de Néron, des six grands latifundiaires d'Afrique, par les propriétaires locaux ou immigrés. Mais le plus important latifundiaire était, de loin, l'empereur lui-même. Une centaine de familles appartenant à l'aristocratie africaine, surtout originaires de Proconsulaire, étaient parvenues à la fin du II^e s. à l'honneur suprême : être reçues au sénat romain ; le cens minimum exigé pour y être admis était d'un million de sesterces ; mais ces nouveaux sénateurs en possédaient, en fait, bien davantage. Au second rang parmi les *honestiores* venaient les chevaliers. On a estimé que le nombre de familles qui avaient obtenu l'anneau d'or et la bande de pourpre étroite, qui distinguaient les membres de l'ordre équestre, dépassait peut-être le millier. Leur fortune, selon les exigences du cens, devait être comprise entre 400 000 et 1 million de sesterces ; mais beaucoup dépassaient également ce cens. À l'époque des Antonins, les chevaliers africains, presque tous originaires de Proconsulaire ou de Numidie, occupaient, à l'échelle de l'ensemble de l'Empire, le 1/8 environ des procuratelles de la haute administration romaine.

Venait ensuite la catégorie de la bourgeoisie municipale, estimée à quelques dizaines de milliers de familles. La somme honorai-

re, dont le versement était requis pour accéder au Sénat municipal ou aux magistratures variait selon l'importance des cités. Elle était de 38 000 sesterces à Carthage, de 4 à 5000 dans une ville moyenne comme *huila Regia* et de 2000 dans une petite ville comme *Althiburos*. On a calculé, en se fondant sur cette base, que la fortune des magistrats municipaux devait se situer entre 30 et 40 000 sesterces dans les petites cités, et entre 50 000 et 100 000 sesterces dans les villes moyennes ; alors que dans la capitale Carthage, le cens exigé pour faire partie du conseil des décurions et exercer une magistrature était de 400 000 sesterces.

Ces fortunes reposaient essentiellement sur la terre, qui était la principale source de richesse ; ce qui n'exclut pas que parmi les plus grosses d'entre elles, certaines appartenaient à des commerçants et à des industriels qui, d'ailleurs, possédaient en outre des terres agricoles.

Mais même avec les calculs les plus optimistes, nous avons vu que les 5/6 de la population vivaient dans la pauvreté ou dans une misère à peine atténuée, dans les villes, par les sportules distribuées par les riches et la viande consommée à l'occasion des sacrifices publics. Quant à l'immense plèbe rurale, esclaves, colons ou ouvriers agricoles des domaines de l'aristocratie de souche romaine ou indigène, ou même paysans propriétaires d'un petit lopin de terre, ils ne « connurent des bienfaits de la paix romaine qu'une organisation plus rationalisée de leur labeur ». La plupart demeuraient sans doute dans des huttes de paille, comme on en voit sur la mosaïque dite du « Seigneur Julius », ou dans de simples tentes qu'on reconnaît sur la mosaïque agricole d'Oudhna. Alors que les citadins s'entassaient dans des faubourgs misérables, comme le quartier des *mapalia* à Carthage, formé de gourbis de terre crue.

CHAPITRE IV

L'urbanisation intense de la province

Les documents historiques et archéologiques, accumulés depuis le 19^e s., n'ont cessé d'insister sur l'importance prise par l'urbanisation du Maghreb oriental, à l'époque romaine. Textes de la tradition historique et découvertes épigraphiques, prospections et fouilles archéologiques renseignent tour à tour ou insistent sur les créations urbaines et les réalisations urbanistiques, sur les campagnes de construction successives, des débuts du II^e s. jusqu'au milieu du III^e, comme sur les restaurations et les reconstructions de monuments publics au IV^e s.

La carte des cités romano-africaines présente cependant des zones où l'urbanisation est dense, sur le littoral oriental, d'*Hippo Diarrhjtus* (Bizerte) jusqu'à la Tripolitaine, ainsi que dans tout le Nord-Est du pays. Pas moins de 150 cités se pressent dans cette région, dans les vallées de la Mejerda et de l'Oued Miliane et dans un rectangle qui n'excède pas 175 sur 120 km ! Par contre, les agglomérations sont quasi absentes au Centre-Est et au Sud-Est de la province ; malgré les petites oasis et les installations à caractère militaire, ces régions font figure de zones peu habitées. Dans le détail toutefois, et en examinant ces régions avec minutie, on ne peut tirer de conclusions définitives, faute d'enquêtes systématiques,

combinant analyses de la couverture aérienne et vérifications sur le terrain.

Cet épanouissement, sous l'empire romain, de la civilisation urbaine a laissé un nombre considérable de ruines et une profusion d'inscriptions latines qui, tout naturellement, ont accaparé l'attention des chercheurs. Mais l'intérêt suscité par l'époque romaine s'est rapidement doublé de considérations dictées, à l'ère coloniale, par le présent. Sous l'influence des militaires de l'armée d'occupation, mués en fouilleurs, et des milieux scientifiques et religieux acquis à l'idéologie coloniale, l'archéologie s'est mise au service de la colonisation : matériellement en menant, par exemple, une enquête sur les installations hydrauliques antiques susceptibles de favoriser l'agriculture et les exploitations des colons ; et idéologiquement, en s'appropriant l'héritage romain. Cette première approche de l'histoire ancienne du Maghreb est ainsi restée, trop longtemps, prisonnière d'une vision singulière, celle d'une occupation romaine promue au rang de modèle de l'action de la puissance coloniale et de sa « mission civilisatrice ».

Au reste, cette urbanisation intense et cet urbanisme florissant n'étaient pas nés avec Rome, *ex nihilo* et sans ascendance préromaine. L'histoire de la Tunisie était longue de près de sept siècles lorsque, en 146 av. J.-C., Rome commença par établir sa domination sur le nord-est de son territoire. Il suffit de rappeler l'origine punique de la plupart des villes du littoral, depuis *Hippo Regius* (Annaba), *Hippo Diarrhytus*, *Utica* et *Carthago* jusqu'à *Lepcis Magna* en Tripolitaine, et de retracer les débuts de l'urbanisation à l'intérieur du pays, sur le territoire de l'état carthaginois comme sur celui des royaumes numides.

Quant aux origines de l'urbanisme, et au développement de l'aménagement urbain, avant l'intervention de Rome, il a fallu attendre les fouilles de Carthage, dans les années soixante-dix, et celles de Kerkouane, au milieu du siècle, pour en avoir une idée



Restitution de la Carthage romaine.

Certes, cette restitution synthétise en les télescopant les diverses phases de l'histoire d'une grande cité et peut induire en erreur ; mais elle permet d'avoir une vue globale de la ville et de son territoire et, par-là, de se faire une idée générale de cette métropole antique.

La restitution présente ce territoire à vol d'oiseau : la presqu'île donnant sur le golfe avec le cap Sidi Bou Saïd au nord-est, la zone portuaire à Salammbô au sud-est et le départ du cordon menant à la Goulette.

A l'ouest, limité par la Sebkha Ariana et la Behira, se détache l'isthme rattachant la presqu'île au continent. A travers l'étendue de la presqu'île on distingue l'empreinte des deux cadastres romains : la centuriation rurale qui découpe le territoire en lots carrés de 700 m de côté, et implantée par-dessus, pour n'occuper que la partie littorale, la cadastration urbaine dont le centre se trouve sur la colline de Byrsa avec le decumanus maximus, est-ouest et le kardo maximus, nord-sud déterminant un découpage orthogonal

Dans ce maillage rigoureux, matérialisé sur le sol par le passage des avenues et des rues, et délimitant des îlots, s'implantent les monuments publics et privés.

On distingue parmi les monuments les plus importants, ceux du forum au sommet de Byrsa, à l'ouest l'amphithéâtre et le cirque, au sud-est les bassins portuaires, à l'est les thermes d'Antonin, le temple de Borj Jédid, au nord l'odéon, le théâtre et la Rotonde, les villas aristocratiques.

Dans la plaine à l'ouest, on distingue le tracé de l'aqueduc de Zaghouan qui arrive aux grandes citernes de la Malga.

moins vague et, surtout, pour écarter les préjugés et les jugements hâtifs. On a pu alors vérifier, par exemple, que loin d'avoir substitué à Carthage, au moment de sa refondation, un plan régulier, « chef-d'œuvre d'arpentage des *gromatici* romains », à l'urbanisme présupposé anarchique et irrégulier de la métropole punique, la cadastration romaine n'avait fait que suivre et se plier à une organisation antérieure : des axes des constructions de la Carthage romaine coïncident pratiquement, en effet, avec les axes des édifices puniques sous-jacents dans la plaine côtière, près du littoral.

Une documentation, aussi nombreuse que diverse, permet d'étudier l'épanouissement de ces agglomérations à l'époque romaine, et de saisir à la fois les détails de leur urbanisme et sa connexion avec la vie matérielle et politique de la cité romano-africaine. Pour les recenser, tout d'abord, nous disposons des cartes routières que nous avons mentionnées. Nous possédons aussi des listes de villes dressées soit par des géographes anciens, tels Pline l'Ancien et Ptolémée, soit à l'occasion des assemblées épiscopales ; ces dernières mentionnent les évêques qui dirigeaient les églises des villes africaines. Mais c'est surtout grâce aux découvertes archéologiques - qui permettent souvent de localiser, en l'identifiant, une cité - et aussi grâce aux indications diverses des innombrables inscriptions latines exhumées par les fouilles, qu'on a pu avancer un chiffre : dans les limites de la seule Proconsulaire se pressaient dans l'Antiquité environ deux cents villes romaines.

Ces cités disparues, mais bien identifiées par leur nom, leur site et parfois même, grâce aux travaux des archéologues, par l'histoire de leur naissance, de leur épanouissement et de leur déclin, sont parfois presque entièrement effacées au ras du sol. Beaucoup cependant sont encore plus ou moins bien conservées : les unes, toujours enfouies sous un amoncellement de décombres et de remblais attendent l'intervention des fouilleurs ; les autres, mises au jour et complètement dégagées, retrouvent en quelque sorte une vie

nouvelle. Celles-ci, plus d'une vingtaine, laissent voir encore les derniers restes de leurs demeures, et surtout, dressent toujours les murs de leurs nombreux monuments publics - forums, temples, thermes, théâtres... - qui constituent la plus solide et la plus spectaculaire partie de leur architecture. Elles portaient les noms aujourd'hui encore célèbres à *Utica*, *Thuburbo Majus*, *Thugga*, *Bu/la Regia*, *Mactaris*, *A-lthiburos*, *Hadrumetum*, *Thjsdrus*, *Sufetula*, *Thelepte*, *Cillium*, *Ammaedara*, *Gigthi*, *Sabratha*, *Hepcis Magna*...

Nous n'avons malheureusement aucun chiffre précis pour évaluer la population de ces villes, et nous devons nous contenter d'estimations globales fondées surtout sur l'étude topographique. Carthage, la plus importante, et qui après avoir évincé Utique était rapidement redevenue capitale, était, selon plusieurs auteurs anciens, une ville très grande et fort peuplée au milieu du IIP s. On nous assure même qu'elle était dépassée seulement par Rome, la capitale de l'Empire, et qu'elle disputait ainsi le second rang à Alexandrie. Mais comme les spécialistes ne sont toujours pas d'accord sur le nombre des habitants de la métropole romaine, il reste très difficile de dénombrer avec précision la population carthaginoise. Les historiens avancent pour la période de prospérité, qui va du milieu du II^e au milieu du III^e s., un chiffre approximatif fixé d'abord à 300 000 habitants, puis ramené à 100 000, répartis entre la ville et ses faubourgs fort étendus. Ceux-ci occupaient toute la péninsule, de la pointe de Gammarth à la bourgade de *Galabra*, qui correspond à l'actuelle Goulette. Deux autres villes se distinguent par l'étendue de leur site : *Thjsdrum* (El Jem) et *Hadrumetum* (Sousse). On accorde à chacune de 25 000 à 30 000 habitants, ainsi qu'à la vieille cité punique d'Utique, restée longtemps prospère à l'époque romaine, et à certaines cités importantes comme *Hippo Regius* (Annaba), "*Lepcis Magna* ou *Oea* (Tripoli).

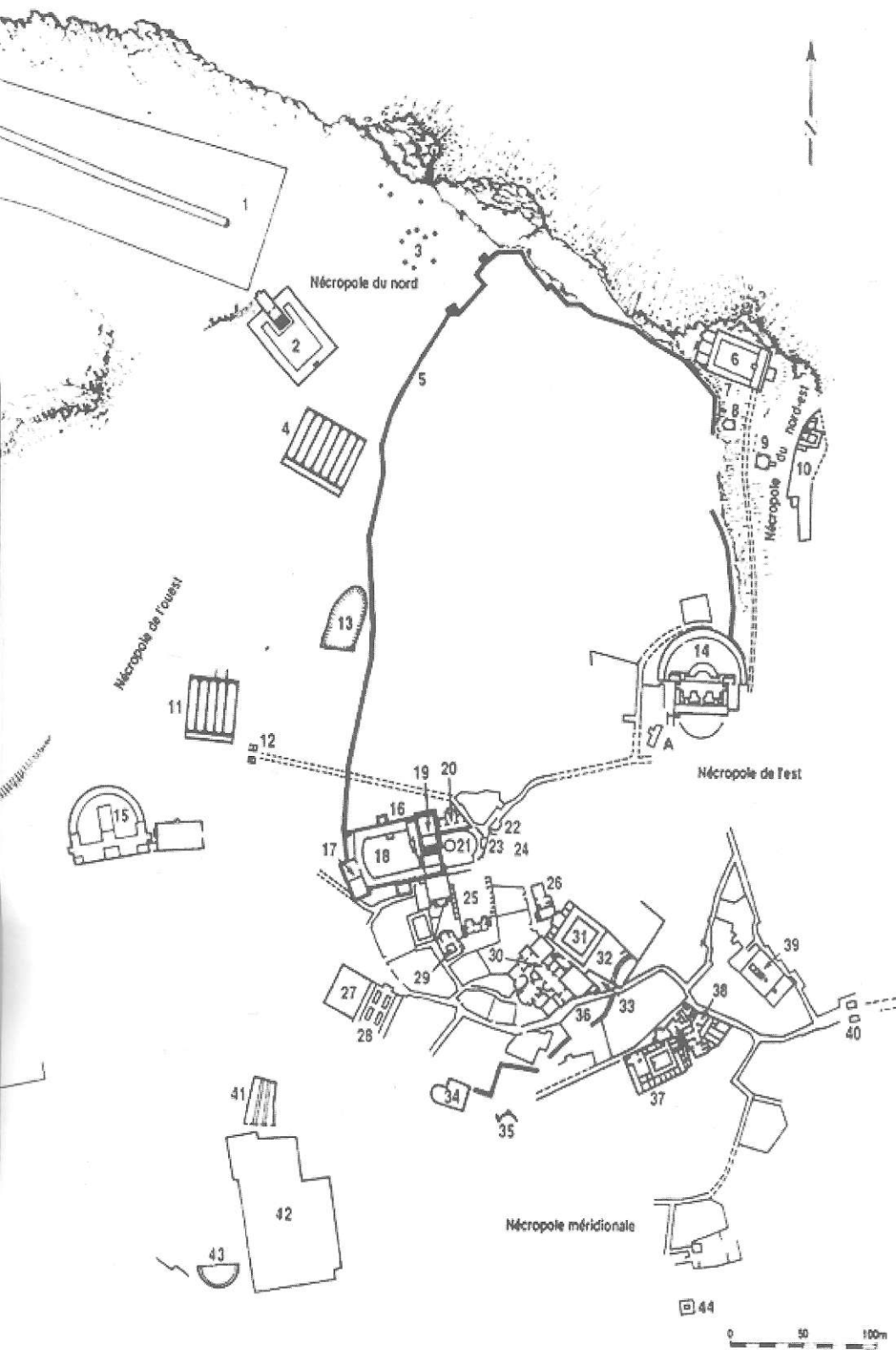
Vient ensuite la foule innombrable des moyennes et petites cités : les plus importantes atteignaient peut-être 10 000 habitants,

Plan du site de Dougga

Le site archéologique de Dougga couvre environ 25 hectares. C'est un site d'importance moyenne mais très célèbre en raison de l'état de conservation de ses monuments. Sa réputation lui vient aussi de sa situation topographique, étagée à flanc de colline, dominant le paysage. L'ancienneté de ses origines et la continuité de son occupation à travers les périodes numide, punique et romaine ont fait la richesse de son histoire. A cela s'ajoutent les travaux archéologiques, de recherches, de fouilles et de restaurations qui en ont fait un des sites dont la visite est à la fois instructive et attrayante. Vieille cité numide, Thugga, a subi l'influence punique dont l'élément le plus remarquable est le fameux mausolée libyco-punique qui se dresse en bas de la ville. A l'époque romaine, la ville abrite deux communautés, l'une indigène et l'autre de citoyens romains. C'est ce que l'on a appelé une commune double. La romanisation progressive de la ville est marquée par la construction de monuments imitant ceux de Rome. La fusion de la civitas et du pagus en municipes s'opère sous Septime-Sévère. Toute l'histoire architecturale de la cité est une illustration de son élévation à ce statut politique.

Principaux monuments du site

1. Cirque. 2 : Temple de Minerve. 3 : Dolmens. 4 : Citernes d'Aïn Mizeb. 5 : Enceinte préromaine. 6 : Temple de Saturne. 7 : Temple de Neptune. 8 : Temple anonyme. 9 : Hypogée chrétien. 10 : Basilique chrétienne. 11 : Citernes d'Aïn el Hammam. 12 : Arc de Sévère Alexandre. 13 : Amphithéâtre ? 14 : Théâtre. 15 : Temple de Caelestis. 16 : Enceinte byzantine. 17 : Temple de Saturne ? Curie ? 18 : Forum. 19 : Capitole. 20 : Temple de Mercure. 21 : Place de la Rose des Vents. 22 : Chapelle de la Piété Auguste. 23 : Temple de la Fortune ? 24 : Mosquée. 25 : Marché. 26 : Temple A. 27 : Temple de la Victoire Germanique de Caracalla. 28 : Dar el Acheb (ou Dar El Achheb ou Dar Lachhab). 29 : Temple de Tellus. 30 : Thermes liciniens. 31 : Templum Concordiae. 32 : Auditorium, 33 : Temple anonyme. 34 Temple de Minerve. 35 : Nymphée. 36 : Maison du Labyrinthe. 37 : Maison du trifolium. 38 : Thermes des Cyclopes. 39 : Temple dit de Pluton. 40 : Arc de Septime Sévère. 41 : Citernes d'Aïn Doura. 42 : Thermes d'Aïn Doura. 43 : Latrines publiques. 44 : Mausolée libyco-punique. A : Maison des fouilles.



tandis que la plupart d'entre elles n'étaient que des bourgades de 1 000 à 3 000 âmes, à l'instar des nombreux *via* ou *castella* disséminés dans les territoires ruraux qui relevaient des grandes cités.

En dehors des ports principaux déjà mentionnés, qui se succédaient sur la côte, c'est dans la vallée de la Méjerda que les cités abondaient, peut être plus nombreuses encore que de nos jours, malgré le grand essor de l'urbanisation qui n'a cessé de se développer depuis le début du siècle et, surtout, depuis les années soixante. Citons *Simitthu* (Chemtou), *Huila Réglâ*, *l'aga* (Béjà), *Membressa* (Mejez-el-Bab), *Thuburbo Minus* (Tébourba) et, au sud de l'oued, une foule de petites villes serrées autour de *Musti* (Le Krib), *Thugga* (Dougga), *Thubursicu Bure* (Téboursouk) et *Tignica* (Aïn Tounga).

Les agglomérations étaient tout aussi nombreuses dans la vallée de l'Oued Miliane, de *Seressi* (Oum el Abouab) à *Uthina* (Oudhna), en passant par *Thuburbo Majus*. Les environs de *Sicca Veneria* (le Kef), *A-lthiburos* (Medeina), *Mactaris* (Mactar) et *Umisa* (Ksar Lemsâ) gardaient une densité urbaine relativement forte, mais qui diminue considérablement surtout au sud d'*A^mmaedara* (Haidra), *Theveste* (Tebessa), *Thelepte* (El Medina el Kdima), *Cillium* (Kasrine) et *Sufetula* (Sbeïtla). Ajoutons à cette liste, dans le sud-ouest, *Capsa* (Gafsa), *Tusuros* (Tozeur) et *Nepte* (Nefta), en ne citant ainsi que quelques-unes parmi les agglomérations identifiées avec certitude.

Si on considère les cités nouvelles, sans passé préromain, l'emplacement recherché relevait de la décision de l'autorité fondatrice, et l'organisation de l'espace du plan directeur choisi par les urbanistes. Mais la fondation d'une cité était aussi un acte sacré, soumis à un vieux rituel scrupuleusement observé et maintenu jusqu'à l'époque impériale. Le récit en a été fait maintes fois, d'après les auteurs anciens. Le magistrat fondateur détermine d'abord, aidé par un arpenteur, le centre de l'agglomération future. Grâce à l'instrument de visée, appelé *groma*, il trace le *decumanus maximus* dans la direction du soleil levant ; il trace ensuite le *cardo*, ligne perpendicu-



Le forum de Sufetula (Sbeïtla)

Dominant la place centrale entourée de portiques, se dresse le capitol de la triade capitoline, constitué non pas d'un seul, mais de trois temples séparés et juxtaposés, consacré chacun à un seul dieu : Jupiter au centre, Junon et Minerve de chaque côté.

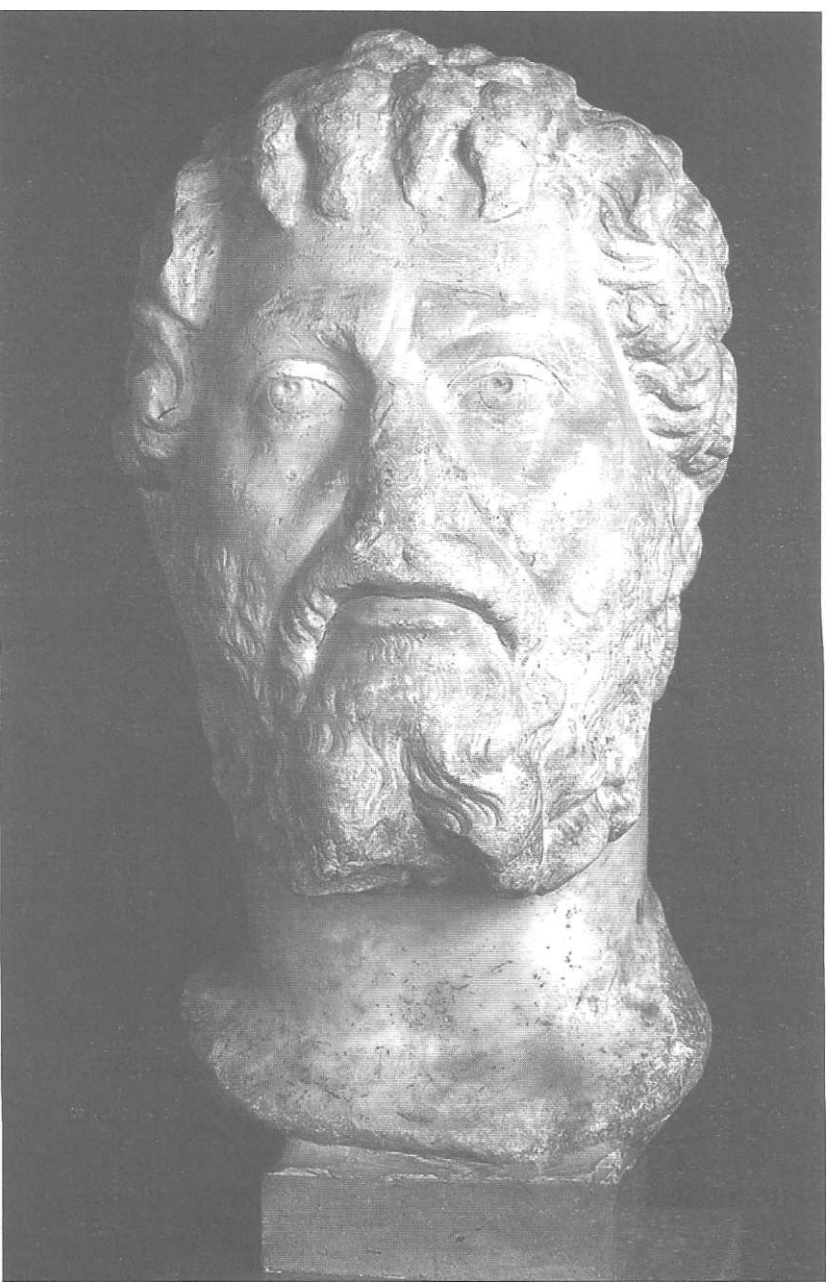
Ils sont construits en blocs de taille, parfaitement équarris. Ils s'élèvent chacun sur un podium. Ils sont prostyles, trétrasyles, c'est-à-dire précédés d'un portique de quatre colonnes supportant un fronton, et pseudo-périptères, c'est-à-dire entourés d'une fausse colonnade, accolée aux murs de la cella.

Le temple central, un peu plus grand, est d'ordre composite, les deux autres sont d'ordre corinthien. Ils ne comportent pas d'inscriptions mais on date l'ensemble du forum par la dédicace gravée sur l'attique de la porte monumentale située en face : 139 ap. J.-C. Le forum de Sufetula occupe le centre de la cité qui est construite selon un plan cadastré. Préservée du pillage de ses pierres, Sbeïtla a gardé l'aspect d'un site intact qui est aujourd'hui l'un des plus spectaculaires de la Tunisie.

laire à la précédente. Selon la superficie que l'on veut donner à la colonie, on mesure sur les axes ainsi obtenus des distances égales à partir de leur intersection. Là s'ouvriront les portes principales, au nombre de quatre, et correspondant à chacun des points cardinaux. Il suffit ensuite de tracer des voies secondaires ; ce sont les *decumani* et les *cardines*, respectivement parallèles aux deux axes principaux. On obtient ainsi un plan en damier, dont les îlots - qui portent précisément le nom d'*insulae* - sont partagés entre les demeures particulières et les monuments publics.

Les caractères de ce plan sont les mêmes que ceux du camp militaire. Il est vrai que ces cités nouvelles prenaient parfois la place d'un ancien camp. L'exemple le plus caractéristique à cet égard, en Afrique, est celui de Timgad. Cet idéal de régularité, conçu dès le VI^e s. av. J.-C. par l'école ionienne et appliqué par Hippodamos de Milet au milieu du V^e s., fut repris par Rome pour ses fondations coloniales à caractère militaire. La régularité de Timgad se retrouve, en effet, dans les colonies flaviennes fondées à la fin du I^{er} s. au sud de la dorsale tunisienne : *Sufetula*, *Cillium*, *A.mmaedara*, et *Thelepte*.

Le rituel de fondation, qui est décrit par les auteurs anciens, aurait été pratiqué par *Romulus*, lors de la fondation de Rome. On sait que *Remus* fut tué par son frère pour avoir franchi, d'un bond, le fossé et le talus que la charrue venait de tracer autour de la future cité. Cette ligne assure en effet un rempart de protection magique dont les divinités infernales, qui jaillissent de la terre déchirée par le soc, prennent possession, le rendant infranchissable. Quiconque ne pénètre pas par les portes devient *sacer* ; c'est-à-dire qu'il est voué aux divinités infernales et doit être mis à mort, car il constitue une menace pour la collectivité. Ce rite, sous ses aspects pratique et religieux, a été sans doute enseigné aux Romains par les Étrusques, dont l'influence se manifeste surtout par l'importance accordée aux divinités souterraines. De même, l'instrument de visée utilisé porte un nom probablement étrusque.



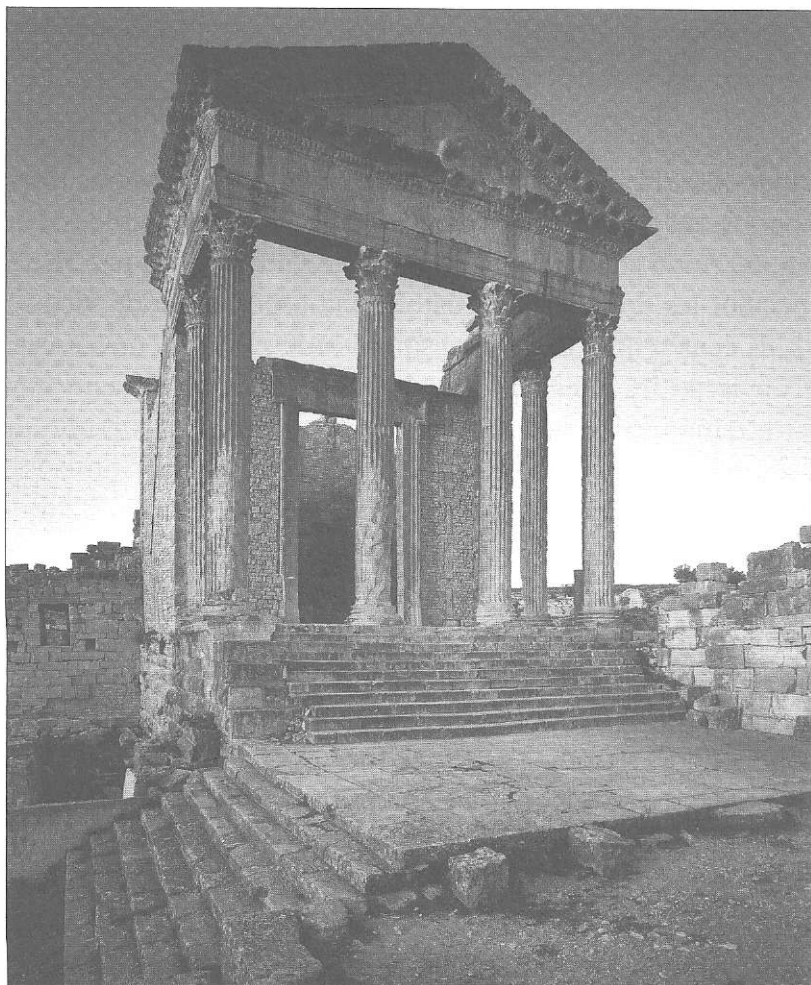
Tête de Septime-Sévère.

Musée de Bardo. H. 43 cm

Né en 146 à Leptis Magna en Syrte, empereur de 193 à 211, il est le fondateur de la dynastie sévérienne qui exerça le pouvoir jusqu'en 235. Il s'agit d'un portrait officiel destiné à représenter l'autorité du pouvoir suprême et est porteur d'une signification idéologique, celle des vertus qui veillent à la prospérité de l'empire.

La grande colonie de Carthage fut fondée selon le même principe. L'opération de cadastration régulière a été, dans ce cas, rendue possible parce qu'on avait pu disposer sans obstacle du terrain devenu désert après la destruction de la ville punique. La colonie couvrit un grand carré de 1776 mètres de côté, dont le centre se trouve aujourd'hui à proximité du chevet de l'ancienne cathédrale de Carthage. Le *cardo maximus* et le *decumanus maximus*, larges chacun de 12 mètres, déterminaient quatre grands rectangles qui contenaient, respectivement, 120 *insulae* rectangulaires, délimitées par les *cardines* et les *decumani* secondaires larges chacun de 6 mètres. Seul l'angle nord-ouest était occupé par des constructions qui obéissaient à une orientation différente, celle d'une cadastration précédente, définie probablement lors de la tentative de *C. Gracchus*. On fut ainsi amené, en conservant ces constructions, à ajouter quelques *insulae* supplémentaires le long du rivage.

Mais l'organisation politique et administrative, dont Rome dota la province, provoqua surtout le développement des villes déjà existantes qui bénéficièrent aussi, considérablement, de l'essor économique. Les anciennes villes puniques occupaient généralement des positions côtières remarquables : îlots, presqu'îles ou embouchures de cours d'eau, faciles à défendre contre une attaque éventuelle des populations de l'intérieur. Quant aux fondations des rois numides, elles étaient généralement établies sur des hauteurs protégées par leurs pentes abruptes comme *Thugga* ou *Sicca Veneria* ; c'étaient, avait-on pensé, des forteresses destinées à abriter les trésors du roi, et à protéger les agriculteurs contre les incursions des nomades. Mais les sites de plaine n'étaient pas absents, comme celui de la ville royale de *Zama Réglâ*. Ne pouvant s'affranchir, dans les deux cas, ni des contingences historiques, ni des irrégularités du site, les urbanistes furent obligés de tenir compte du terrain et des constructions préexistantes et de remanier leur plan. Si, pour ne pas altérer la régularité et la rectitude de leurs rues, ils furent amenés, à Carthage, à écrêter le sommet de la colline de Byrsa, à entailler les



Capitole de Dougga

Dédié à la triade capitoline, le capitole est le symbole du loyalisme de la cité envers la métropole. Par sa position topographique, par son architecture majestueuse et aussi par son état de conservation exceptionnelle et la patine de sa pierre, le capitole de Dougga est considéré comme l'un des plus beaux monuments de l'Afrique antique. C'est un temple prostyle, tétrastyle, pseudo-periptère. La cella abritant les statues des divinités est précédée d'un portique d'ordre corinthien s'élevant sur un podium accessible par un escalier monumental. Le portique est formé de quatre colonnes cannelées en façade et de deux en retour, monolithes et hautes de 8 mètres. Sur la frise architravée est gravée la dédicace pour le salut des empereurs Marc Aurèle et Lucius Vérus. Le tympan du fronton est orné d'un bas-relief représentant un homme enlevé par un aigle : c'est la figuration symbolique de l'apothéose d'Antonin le Pieux. Construit en 166-167, ce capitole est l'hommage éclatant rendu à Rome, par la population de Thugga.

hauteurs par trop escarpées et à remblayer les dépressions trop profondes, ils ne purent entreprendre partout ce travail colossal et fort onéreux. Aussi choisirent-ils souvent de s'adapter à la nature tout en respectant les données de l'histoire : conservant ici de vieux quartiers, ils étagèrent là des édifices nouveaux sur les pentes escaladées par un labyrinthe des rues sinueuses ; Dougga, la vieille cité numide, illustre remarquablement ces dérogations imposées à l'ordonnance classique habituellement appliquée par les urbanistes romains.

Cependant quelle que soit leur origine, les cités africaines reproduisaient, aussi exactement que possible, les caractères essentiels de la capitale romaine qui demeurait *YUrbs*, la Ville par excellence. Les prescriptions des traités d'urbanisme classiques, notamment celui de Vitruve, étaient largement suivies tant pour l'emplacement que pour l'agencement des principaux monuments. Dans chaque cité on retrouve, avec des formes comparables, les installations publiques ou officielles caractéristiques de la ville romaine : la place du forum, généralement entourée par les mêmes bâtiments civils ou religieux, curie, basilique civile, capitole et temples des divinités gréco-romaines ; d'autres temples encore consacrés à ces dieux ou aux divinités africaines, à l'intérieur de la cité ou dans sa périphérie ; des thermes gigantesques ou de modestes bains de quartier, des monuments de jeux, au complet dans les grandes villes, les cités moyennes se contentant des jeux scéniques. Les monuments des eaux, les portiques et les arcs, avec leurs sculptures, participent souvent, aussi, à cette parure monumentale.

CHAPITRE V

Les monuments publics à caractère politique, social et religieux

Les Fora

Le *forum*, place publique officielle, doit occuper autant que possible le centre de la cité. Les axes principaux - *cardo maximus* et *decumanus maximus* - aboutissent ainsi au *forum* qu'ils bordent sur deux côtés ; c'est une place dallée, interdite aux charrois. Une enceinte l'isole fréquemment des constructions limitrophes. On y accède souvent par un arc monumental.

Héritée de l'agora grecque, cette place romaine répond comme elle aux fonctions politiques de la cité. Les dimensions sont ainsi proportionnées à l'importance de la ville : de 700 m² à un hectare environ. C'est là que le peuple se réunit pour ses affaires devenues seulement municipales, pour l'élection de ses magistrats, pour les diverses manifestations de sa vie collective. Les magistrats tiennent aussi leurs assises au *forum* ou dans les bâtiments qui le bordent. Ils lisent là leurs communications, célèbrent les sacrifices, procèdent aux adjudications, rendent la justice. Le *forum* joue ainsi un rôle social important.

Mais cette vie sociale est empreinte d'un caractère religieux : les cultes officiels de la Triade capitoline, de Rome et des empereurs

divinisés étaient inséparables de la vie politique ; ce caractère est parfois prédominant et confère alors à la place un caractère sacré. A ces cultes officiels s'ajoutent souvent ceux des vieilles divinités africaines, protectrices de la cité depuis l'époque préromaine.

L'esplanade, généralement rectangulaire, était entourée sur trois côtés de galeries couvertes surélevées d'une ou de plusieurs marches, qui offraient un abri contre la pluie et le soleil et donnaient accès à des bâtiments publics comme la curie et la basilique, à des chapelles et des locaux qui servaient peut être de sièges à des associations religieuses ou professionnelles, ainsi qu'à des boutiques et des débits de boissons. La curie abritait les réunions du sénat municipal, tandis que dans la basilique, qui comprenait dans les cités importantes une grande nef rectangulaire bordée de portiques à deux étages, les duumvirs rendaient la justice et les commerçants traitaient les affaires. Sous la colonnade des galeries, comme sur la place même, se dressaient les piédestaux qui portaient les statues des empereurs, des personnages illustres, des magistrats, prêtres, bienfaiteurs et patrons de la cité. Le forum était ainsi le centre de la vie publique.

Pour la commodité des citoyens, le marché, devenu une place indépendante lorsque celle du *forum* ne suffit plus au trafic local, le théâtre et les thermes principaux se dressaient généralement à côté de la place officielle, au centre de la cité.

À Carthage, la nécessité de trouver un espace plat, assez étendu, avait, semble-t-il, obligé les urbanistes romains à déplacer largement la place primitive vers l'est, près du littoral, en l'intégrant peut être aux installations portuaires. C'était à elle, sans doute, que saint Augustin, au début du V^e s., donnait le nom de *platea maritima*.

Il y avait cependant, au milieu de la ville, une place à laquelle on accédait, d'après un texte tardif, par des gradins. Comme elle est qualifiée de *platea nova*, on y a vu assez tôt le *forum* d'époque impériale, implanté au centre de la cité, sur la colline de Byrsa, et bordé de tous côtés par des plates formes qui s'étageaient sur les pentes



Vue des grands thermes de Mactar

*Construits à la fin du II^e s.,
les thermes sud de Mactar comptent parmi les
établissements balnéaires les plus importants et les mieux conservés de Tunisie.
Couvrant près de 400 m², l'édifice reproduit l'archétype des thermes
consistant en une succession de salles répondant aux phases successives
du bain : frigidarium, tepidarium, caldarium ainsi que des annexes
dont la palestine qui sert de préambule au bain. Alors que
le cœur du système thermal est construit en blocage et béton permettant
de réaliser de grandes voûtes solides, dans la palestine, qui est une sorte de
gymnase consistant en une cour à ciel ouvert entourée de
portiques, c'est la pierre taillée en blocs qui est en usage pour faire les
piliers et les arcades. On remarquera l'élégance de cette architecture
en blocs appareillés sans mortier.*

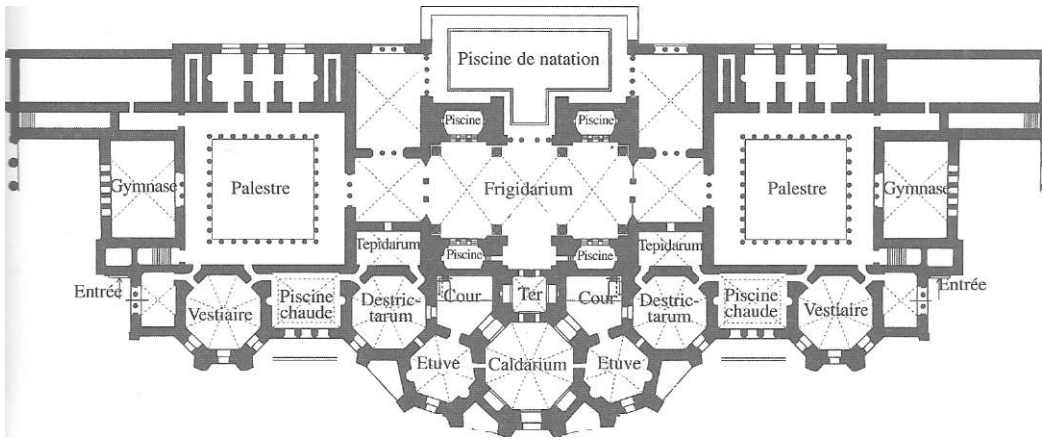
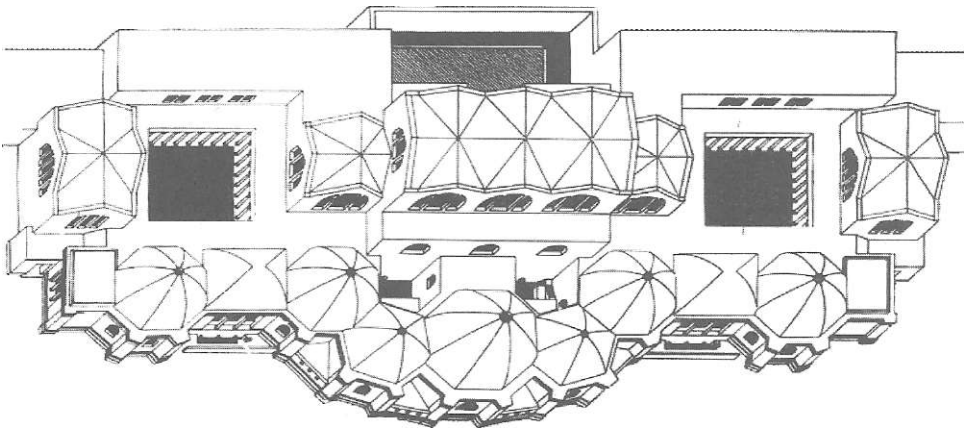
par ressauts successifs. Les fouilles menées dans le cadre de la campagne organisée par l'UNESCO ont confirmé ce diagnostic : sur le sommet décapé de la colline l'esplanade rectangulaire du *forum* fut bordée, sous le règne d'Antonin (138-161), par une basilique judiciaire de dimensions gigantesques. Lui faisant face, sur l'axe longitudinal, l'autre petit côté de la place était réservé au capitole. C'est donc seulement à cette date, et en profitant de l'incendie qui ravagea vers la fin des années 140 le centre de la ville, que furent commencés, sinon réalisés, les grands monuments du centre civique, ainsi d'ailleurs que l'ensemble des complexes monumentaux, qui rendirent Carthage digne de son rang de métropole des provinces africaines.

Par contre, les forums de plusieurs autres cités sont depuis longtemps connus. On a dégagé notamment ceux d'*Althiburos*, de *Huila Regia*, de *Simitthu*, de *Thugga*, de *Belalis Maior*, de *Thuburbo Ma/us*, de *Mactaris*, de *Sufetula*, de *Gigthi*, de *Lepcis Magna*, d'*Oea* et de *Sabratha*. Les emplacements des forums à *Aggar* (Foum el Affrit), de *Mididi* (Henchir Meded), de *Thigibba* (près de Souk el Jema'a) et de *Meninx* dans l'île de Jerba, sont aussi connus.

Certaines villes, parmi les plus riches, comme *Mactaris* et *Lepcis Magna*, ne se contentaient pas d'un seul *forum*. Elles disposaient, d'une part, d'une vieille place irrégulière, sans portiques, inspirée peut être des vieilles « agorai » des cités grecques, qui remonte au moins au I^{er} s. et probablement aux origines mêmes de la cité ; et elles avaient, d'autre part, un nouveau *forum*, régulier, plus vaste et plus somptueux que le premier, ajouté à l'occasion d'une progression avantageuse intervenue dans le statut municipal.

Les sanctuaires

Chaque cité possédait aussi plusieurs temples. La plupart, construits selon le modèle gréco-romain, comportent essentielle-



Les thermes d'Antonin à Carthage

Plan d'ensemble et restitution d'après A. Lézine

Edifié en bordure de mer, occupant près de 3 hectares, le monument se présente selon un plan axial et symétrique avec quatre salles polygonales entourant le caldarium et offrant une façade en demi-couronne dominant une esplanade. Ces thermes étaient alimentés par l'aqueduc de Zaghouan.

ment une salle qui abrite la statue du culte (*naos, cella*), haussée sur une plateforme artificielle (*podium*) et souvent précédée d'un vestibule ouvert entre les colonnes de la façade et la porte de la *cella* (*pro-naos*).

Le temple principal était dédié à la Triade capitoline, Jupiter, Junon et Minerve. À l'image du capitol de Rome, ce sanctuaire se dressait à l'endroit le plus élevé possible de la ville, tout en restant à proximité du *forum*, dont il occupait souvent l'un des petits côtés. D'autres temples consacrés à des cultes officiels, celui de la famille régnante par exemple, se dressaient au voisinage.

Les sanctuaires consacrés à des divinités africaines présentaient des dispositions spéciales. L'architecture religieuse héritée de l'époque numido-punique avait, en effet, résisté très longtemps aux transformations qui s'opéraient dans d'autres domaines. Les temples des dieux patrons de la cité, vieilles divinités issues le plus souvent d'une assimilation d'un dieu indigène, généralement d'origine phénicienne, et d'un dieu romain, conservaient plusieurs particularités ; certains comportaient une crypte, tandis qu'un plus grand nombre présentait un plan de tradition orientale : une cour à ciel ouvert entourée de portiques, au fond de laquelle sont aménagées des *cellae*, généralement au nombre de trois, jouait un rôle essentiel et rappelait peut être l'aire sacrée à ciel ouvert des sanctuaires puniques. Les processions rituelles s'y déroulaient, à l'intérieur d'une enceinte qui isolait le temple. Souvent ces sanctuaires de tradition préromaine s'élevaient, comme le temple de Baâl Hammon-Saturne à Dougga, à la périphérie de la ville.

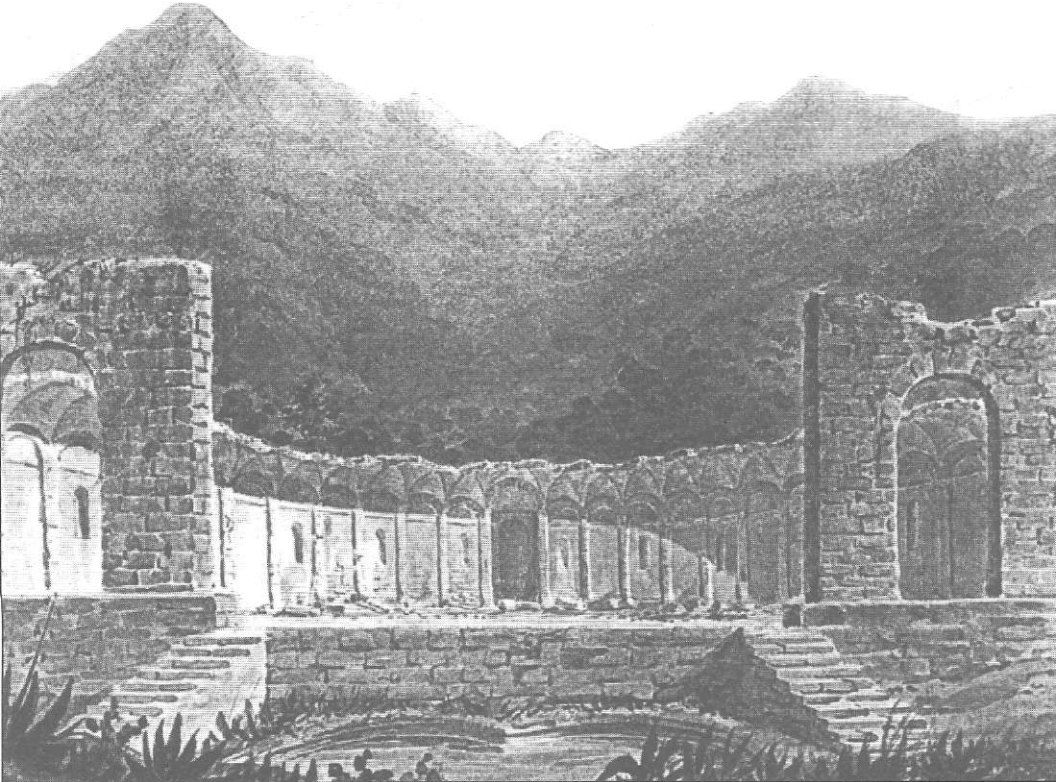
Les thermes

Les thermes publics occupaient dans les villes une place qui correspondait à leur rôle dans la vie des Romains. D'autant plus nécessaires à l'hygiène corporelle que les demeures particulières, à l'exception des plus luxueuses, étaient dépourvues de bains et de

latrines, c'étaient aussi des centres de l'activité sportive, ainsi que de la vie sociale et intellectuelle. Ils étaient ouverts aux habitants de toutes les conditions et des deux sexes, moyennant une redevance très modique. Chaque cité possédait donc des thermes de quartier, plus ou moins modestes, ainsi qu'un établissement central, plus important, qui comptait parmi ses édifices les plus vastes, les plus solides et les plus richement décorés. Très souvent on construisait comme à *Thurburbo Maius*, Mactar et Sbeitla, deux établissements centraux distincts, exposés de façon à servir l'un en hiver et l'autre en été.

L'aménagement des grands thermes correspond à la série d'opérations qu'exige un bain complet. Un vestiaire (*apodyterium*) permet soit de passer directement aux opérations du bain, soit de les précéder par le passage, si on le désire, par un local réservé aux onctions d'huile mêlée de résine, dont on s'enduit le corps avant de pénétrer dans une palestre découverte dans les thermes d'été, ou une salle de gymnastique close, dans les thermes d'hiver, pour se livrer à divers exercices. L'arrêt dans une étuve sèche (*laconicum*), pour activer la sudation, et dans le *destrictarium*, où s'effectue le nettoyage à l'eau chaude, est nécessaire avant d'aller s'immerger dans le bain chaud collectif du *caldarium*. Un rapide plongeon dans la piscine froide du *frigidarium* procurait enfin une réaction salutaire. Pour éviter cependant une brutale différence de température entre les salles froides et chaudes, on aménageait des *tepidaria*, salles tièdes de passage ou de séjour.

Le déroulement des différentes opérations du bain impose ainsi une circulation qui détermine la disposition des différentes salles dans le bâtiment. Si le plan des petits thermes présente généralement un plan dissymétrique, celui des établissements importants est d'une symétrie parfaite, qui répond surtout au souci de faciliter l'accès et la circulation de la foule des usagers. L'ensemble des salles s'ordonne autour de l'immense pièce centrale voûtée du *frigidarium*. Les baigneurs, divisés en deux groupes, empruntent deux circuits à sens unique, qui respectent également la règle de la progressivité du



Le Temple des eaux et l'aqueduc de Zaghouan

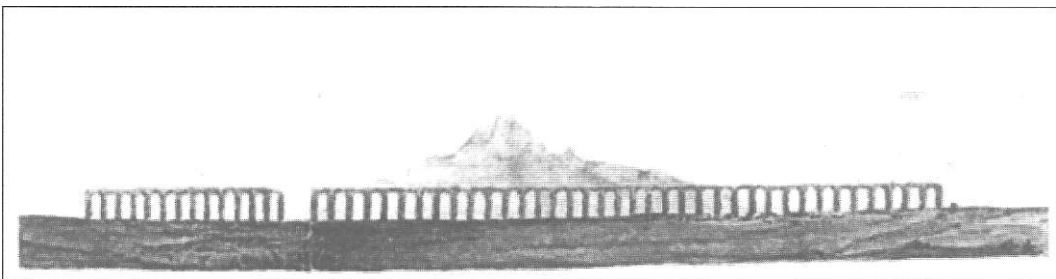
Les deux documents qui illustrent cette page ont été exécutés par C.T.Fable en 1838. La première gravure montre le temple des eaux avec le nymphée construit au-dessus de la source, au flanc de la montagne de Zaghouan.

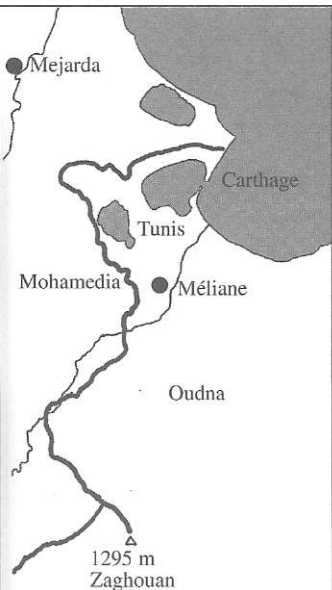
C'est un sanctuaire entouré d'un bassin qui reçoit l'eau jaillissante avant qu'elle s'engouffre dans la conduite en direction de Carthage.

La seconde gravure montre la file des hautes arches supportant la conduite et traversant la plaine, avec au fond la montagne majestueuse de Zaghouan.

En dehors de ses talents de peintre, C.T.Falbe qui fut consul du Danemark à Tunis, est célèbre surtout par la réalisation de la première carte archéologique du site de Carthage éditée en 1833.

Le nymphée de Zaghouan, avec son écrin de verdure luxuriante au flanc de l'une des montagnes les plus hautes de Tunisie, est un monument très réputé. Il a inspiré de nombreux peintres dont Sir Grenville Temple qui voyagea en Tunisie dans la première moitié du XIX^e s.





L'aqueduc de Zaghouan et les citernes de la Malga à Carthage

Cet aqueduc qui amène l'eau depuis les Jebel Zaghouan jusqu'à Carthage est considéré comme l'une des réalisations à la fois techniques et monumentales les plus remarquables de l'empire romain. Longue de 132 km, la conduite, tantôt aérienne reposant sur un alignement de hautes arcades pour traverser les vallées, tantôt souterraine pour traverser les collines, amène l'eau de manière gravitaire, c'est-à-dire en pente douce depuis les sources du flanc de la montagne jusqu'aux réservoirs des thermes monumentaux de Carthage situés en bordure de mer. On a calculé que 32 000 m³ étaient déversés par jour, soit 270 litres à la seconde.

Sa construction est attribuée à l'empereur Hadrien. (117-138 ap. J.-C.)

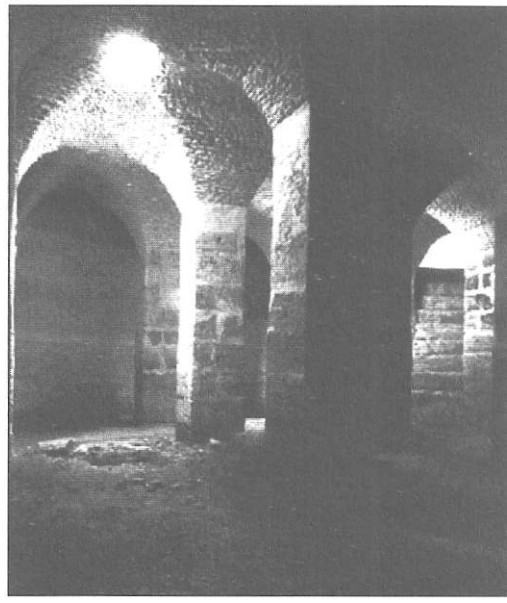
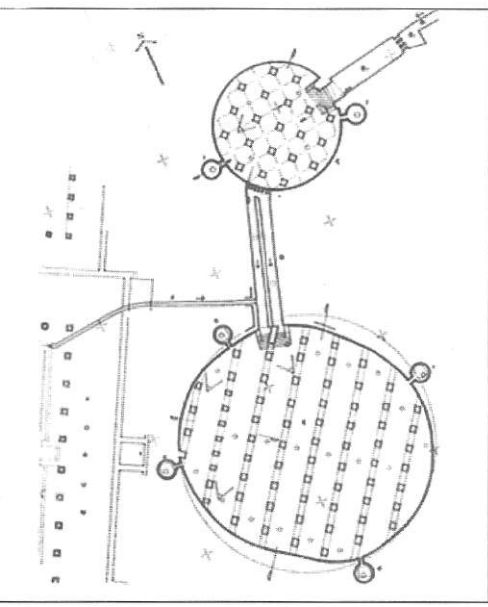


degré de chaleur ; ce qui entraîne le dédoublement de certaines salles.

Quant au chauffage, il était assuré par l'air chaud qui, à la sortie des foyers, circulait aussi bien entre les piles de laves ou de carreaux de terre cuite qui surélevaient le sol, que derrière les parois fixées à la maçonnerie par des clous de terre cuite, dans les salles les plus chaudes.

Les thermes d'Antonin, à Carthage, qui se classent aux premiers rangs des grands établissements romains connus, s'élèvent en front de mer, sur une esplanade de 300 m de long sur 100 m de large. Une partie fut occupée par un parc entouré de portiques sous lesquels ouvraient une suite de pièces tantôt carrées, tantôt arrondies, ainsi que de vastes latrines dont subsiste seulement l'ossature ; il s'agit de deux exèdres semi-circulaires longées par un canal d'écoulement sur lequel étaient établis les sièges. Ceux-ci ont disparu, ainsi que les accoudoirs qui les séparaient. Une vidange permanente était assurée par un courant d'eau qui circulait dans le canal ; eaux usées et déchets étaient ainsi charriés vers le collecteur de l'égout. Face aux sièges se dressait aussi une fontaine pour les ablutions.

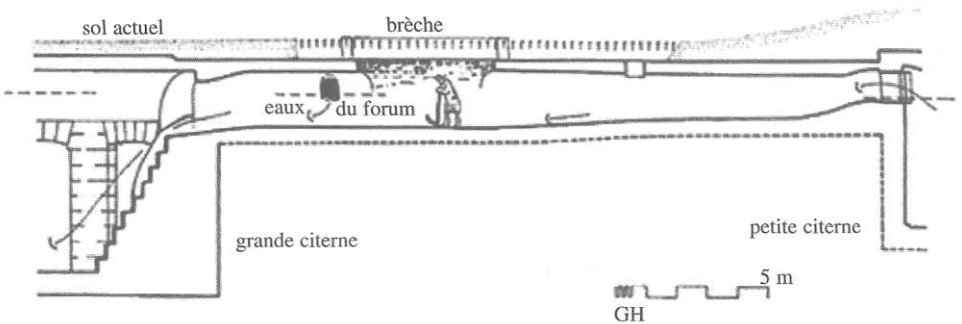
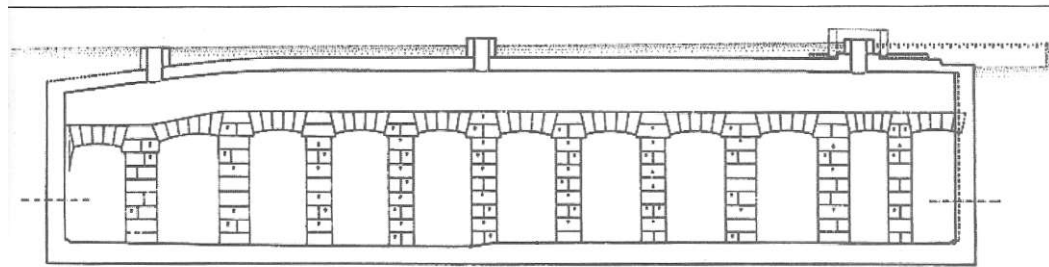
Au centre de l'esplanade, l'édifice colossal des thermes comprenait deux étages, un rez-de-chaussée de niveau avec la plage, occupé par des magasins et des salles de repos obscures, et un premier étage qui constituait l'établissement de bains véritable. Face à la mer, des murs énormes supportaient une piscine froide, découverte sans doute ; et au centre de l'édifice était aménagé le *frigidarium*, une immense salle aux voûtes soutenues par huit colonnes corinthiennes jumelées de granit gris, de plus de 12 m de haut ; leurs chapiteaux colossaux de marbre blanc dépassaient la taille d'un homme. On entrait dans l'établissement par les deux façades latérales. A ces deux extrémités deux vastes palestres, entourées de portiques flanquaient la grande salle centrale du *frigidarium*. À l'ouest, dans des



Citernes de Rougga

Souterraines comme toutes les citernes, celles de Rougga sont célèbres par leur forme circulaire et leur architecture monumentale : les voûtes en berceau et d'arêtes qui les couvrent reposent sur une forêt de piliers massifs donnant un aspect impressionnant. Mieux que de simples réservoirs, les deux citernes constituent un système hydraulique élaboré. Elles sont reliées entre elles par une double galerie et l'alimentation se faisait par des canalisations amenant l'eau puisée dans une nappe phréatique abondante. La grande citerne a un diamètre variant entre 37 et 41 m et sa hauteur dépasse les 6 m, soit une contenance de 7 600 m³.

La seconde a un diamètre de 17 m et un volume de 1650 m³.



salles polygonales dédoublées, étaient groupés les bains chauds, de part et d'autre du grand *caldarium*.

Quelques vestiges du décor architectural du premier étage sont parvenus jusqu'à nous : belles colonnes cannelées en marbre blanc à veines violettes, chapiteaux corinthiens admirablement sculptés, corbeaux, éléments de corniche, plafonds à caissons... Le sol, dont on trouve d'importants morceaux effondrés, était notamment couvert d'une mosaïque géométrique à gros cubes noirs et blancs.

Ce plan ambitieux rattachait les thermes d'Antonin de Carthage aux grands thermes de Rome, ceux de Néron et de Titus, au I^{er} s. et ceux, améliorés depuis, de Trajan, au début du II^e s. On a déjà indiqué que le centre civique de la capitale provinciale avait bénéficié d'un programme édilitaire fastueux, à la suite de l'un de ces incendies dévastateurs, qui ravageaient périodiquement les cités antiques aux bâtiments couverts en charpente. C'est aussi dans le cadre de ce programme, entrepris dans la dernière décennie du règne d'Antonin, à partir de 150 environ, qu'on imita le gigantisme des réalisations architecturales de la capitale de l'Empire, en dotant Carthage de ces thermes aux dimensions colossales.

L'approvisionnement en eau des cités

Ces établissements balnéaires gigantesques exigeaient beaucoup d'eau et un approvisionnement régulier, qui était fourni, généralement, par des adductions et des captages très importants. Comme aujourd'hui, le problème de l'eau était capital, et de sa solution dépendait, dans les villes de la province, confort et bien-être. La Carthage punique et les autres villes de l'arrière-pays carthaginois s'étaient contentées de l'eau des sources, plus ou moins rares, de puits et surtout de citernes. A l'époque romaine on utilisa d'abord, en les multipliant, ces modestes moyens de ravitaillement. Chaque

maison, quelle que soit la ville antique considérée, avait au moins une citerne dont les dimensions étaient parfois gigantesques. Certaines avaient la forme d'une baignoire aux extrémités arrondies ; d'autres avaient l'aspect d'une carafe à la panse très large ; la plupart cependant étaient rectangulaires et couvertes d'une voûte en berceau. Cette forme, ainsi que l'enduit étanche et très dur, dont elles sont revêtues, permettent de les reconnaître facilement, même si aucun vestige de maison ne les surmonte plus. Ces citernes recueillaient l'eau de pluie ruisselant sur les toits et les terrasses aménagées à cet effet.

Mais la technique de l'époque sut trouver d'autres solutions, souvent au prix de travaux qui ne cessent d'être un sujet d'admiration. C'est ainsi que d'énormes bassins souterrains furent alimentés par des conduites qui y amenaient les eaux puisées dans les nappes profondes : à cet égard, l'ensemble le plus impressionnant se trouve à Rougga, l'antique *Bararus*, au sud-est d'El Jem : deux bassins souterrains monumentaux, dont les voûtes retombent sur des piliers massifs, recueillaient le précieux liquide.

On n'hésitait pas non plus à aller chercher l'eau jusque dans les montagnes voisines, parfois fort éloignées. Les sources qui jaillissent sur les flancs de ces montagnes étaient ainsi acheminées par des aqueducs jusqu'à la ville. L'écrivain latin Frontin, qui vécut à la fin du I^{er} s. ap. J.-C., nous a laissé un petit traité sur les aqueducs qu'il place, parce que plus utiles, au-dessus de toutes les réalisations de l'art grec et de l'art égyptien.

L'aqueduc pouvait être alimenté de différentes façons ; s'il s'agissait d'une eau de source, il fallait qu'elle jaillît en un point assez élevé par rapport à la ville, même s'il en était fort éloigné ; car la technique de l'époque romaine n'était pas encore parvenue à assurer convenablement l'élévation de l'eau. Pour assurer l'alimentation de Carthage, on n'avait donc pas hésité à construire un aqueduc extrêmement long : Zaghouan est à plus de 70 km à vol d'oiseau, et

la longueur réelle de l'aqueduc dépasse 132 km. Aucun texte épigraphique ou littéraire ne nous renseigne sur la date de sa construction, mais comme la fonction essentielle de cette conduite était de ravitailler les thermes d'Antonin, on estime qu'elle devait se situer aux environs de 160.

Carthage utilisait en fait plusieurs sources : on a retrouvé, au Jouggar, des vestiges de captarions qui rejoignaient le grand aqueduc. Toutefois la source principale était bien celle de Zaghouan, située à environ 2 km au sud du village actuel, et près de la source utilisée aujourd'hui pour le ravitaillement de Tunis. La falaise fut taillée en forme d'hémicycle de 30 m de diamètre et bordée de niches, qui s'ouvraient derrière un portique et abritaient les statues des nymphes. L'eau s'écoulait dans un bassin de forme ovale, étranglé au centre, dessiné sur la base de deux cercles sécants. De là, elle empruntait une conduite fermée (*specus*) qui constitue la partie essentielle de l'aqueduc. Ses dimensions sont si grandes, qu'un homme debout peut y circuler. Mais, de façon générale, le calibre de la conduite était fonction du débit de la source captée, et des besoins en eau de la ville alimentée.

Une fois la captation réalisée, il fallait surtout établir pour la conduite une pente régulière de la source au point d'utilisation. Pour y parvenir, le canal était tantôt enterré, là où l'altitude du sol devenait trop forte, tantôt surélevé sur des arches, lorsqu'il fallait franchir une vallée ou une dépression. Nous connaissons bien ces arcades construites en blocage avec un revêtement de grand appareil ; elles traversent toujours la vallée de l'oued Miliane, et on les retrouve aux environs du Bardo ; mais ces dernières ne remontent pas à l'époque romaine. En effet, l'aqueduc de Zaghouan fut maintes fois restauré au cours de notre histoire, et était encore utilisable, il y a un siècle, grâce aux réfections apportées par les architectes arabes. C'est le Hafside El Mostancir qui ajouta la dérivation du Bardo ; celle-ci amenait les eaux jusqu'à ses jardins de la banlieue de la capitale. Et aujourd'hui encore, la conduite qui amène l'eau de



Théâtre de Dougga

*Le théâtre de Dougga est l'un des mieux conservés d'Afrique.
Adossé à la colline, il est de dimensions moyennes,
pouvant contenir 3 500 spectateurs.*

*L'achèvement de sa construction en 168-169 aux frais d'un
notable de la cité est commémorée par quatre inscriptions qui donnent
un luxe de détails sur les éléments composant
l'édifice lui-même et ses annexes ainsi que son ornementation.*

Le théâtre romain comprend quatre parties principales :

La cavea est constituée de l'ensemble des gradins.

L'orchestre au pied de la cavea est réservé aux fauteuils des notables.

*La scène est surélevée par un pulpitum. Le mur de fond,
décoré de colonnes superposées est percé de trois portes. Le théâtre
est un édifice important dans
l'équipement urbain de la cité antique.*

Zaghouan jusqu'à Tunis utilise des parties enterrées du *specus* de l'époque romaine.

Arrivée à proximité de la ville, l'eau se déversait dans de grandes citernes, dont les bassins de décantation permettaient de l'épurer. De là partaient des conduites qui suivaient les rues principales et alimentaient les thermes, les fontaines publiques et quelques maisons particulières appartenant à des notables riches et de haute condition.

Dans la province africaine, les aqueducs étaient très nombreux. La plupart des villes en possédaient, et on en construisait même pour alimenter des bourgades et des fermes. Si, dans la plupart des cas, c'était l'eau des sources qui était ainsi captée, d'autres aqueducs pouvaient être alimentés aussi par les cours d'eau grâce à une retenue, qui avait parfois l'aspect d'un véritable barrage pourvu de vannes.

CHAPITRE VI

Les monuments des « jeux » et des spectacles

Les cités importantes possédaient un théâtre, et souvent même un amphithéâtre et un cirque. En effet, quelle que soit leur nature, les jeux étaient une nécessité impérieuse pour les foules urbaines. Mais le plus frappant c'est que les Romains, et avant eux les Grecs, estimaient qu'il était du devoir des autorités publiques d'organiser les loisirs des citoyens. Les ressources publiques des cités étaient donc officiellement utilisées pour mettre à la disposition des habitants divers moyens de distraction.

Les théâtres

Les théâtres étaient réservés aux représentations scéniques. Les textes anciens comme les découvertes archéologiques prouvent que les Africains d'époque impériale appréciaient encore les pièces classiques, grecques ou latines ; mais le goût de la plupart d'entre eux les portait plutôt vers le mime, un genre à grand spectacle, d'invention romaine : dans un décor luxueux alternaient sketches comiques et danses ; puis venait le tour de la pantomime qui constituait le clou de la représentation : c'était une sorte de ballet, et les



L'amphithéâtre de Thysdrus - El Jem

Toute cité digne de sa romanité doit se doter d'un amphithéâtre destiné à divertir sa population par l'organisation de jeux de gladiateurs et de combats avec des animaux sauvages.

Le modèle de référence est le cotisée de Rome mais chaque cité construisait le sien en fonction de ses moyens et de la générosité des ses donateurs.

Thysdrus a possédé tout au long de son histoire trois amphithéâtres successifs dont le dernier, par sa monumentalité et sa solidité, a survécu jusqu'à nos jours. Il est en effet l'un des joyaux de l'architecture romaine d'Afrique. Construit en terrain plat conformément au prototype romain, le grand amphithéâtre d'El Jem apparaît comme une immense ellipse constituée de gradins s'élevant sur trois étages entourant une arène de même forme comportant des aménagements au sous-sol. Suivant les deux grands axes, le monument mesure 148 m sur 122 m développant ainsi un périmètre extérieur de 427 m. L'arène mesure 64 x 39 m. La capacité des gradins est de 27 000 places. Le plan de l'amphithéâtre est conçu comme une structure rayonnante divisée en travées régulières, permettant l'accès vers les places et l'évacuation rapide d'une foule nombreuse. L'arène est un vaste terre-plein de forme ovale.

Pour le spectacle lui-même, il convient de se reporter à la représentation

illustrée dans la mosaïque de Smirat (p. 249).

De l'extérieur, l'allure du monument est massive mais l'architecture qui développe une façade rythmée par trois niveaux de colonades où les vides des 64 arcs plein cintre alternent avec les piles décorées de colonnes engagées lui conférant une élégance monumentale.

S'y ajoute l'appareillage des murs en pierre de taille patinés avec le temps. Aussi le monument apparaît-il comme un chef-œuvre de l'architecture romaine d'une maîtrise parfaite parce qu'il a résolu les problèmes techniques et les contraintes de tout ordre, tout en offrant une allure architecturale faite de puissance et d'harmonie.

Ce monument, édifié entre 230 et 250, serait l'œuvre d'évergètes thysdrutains enrichis dans une cité ayant atteint son apogée économique sous les Sévères grâce au développement de l'oléiculture et au commerce de l'huile : les fouilles et les découvertes archéologiques réalisées depuis un demi-siècle ont révélé de telles richesses que l'on ne s'étonne plus aujourd'hui de la présence d'un pareil monument s'élevant aujourd'hui en rase campagne.

La restitution de paysage esquissée par J.-C. Golvin à la lumière de ces découvertes est éloquente à cet égard. C'est une perspective aérienne montrant le parfait ovale creux du monument s'élevant à la périphérie de la cité qui s'étend à ses pieds, autour du centre urbain constitué par le forum. Et tout autour, s'étalant jusqu'à l'horizon, les vergers d'oliviers qui ont fait la fortune de la cité et les routes qui ont convoyé le précieux produit jusqu'aux ports de la côte.

Restitution par J. C. Golvin

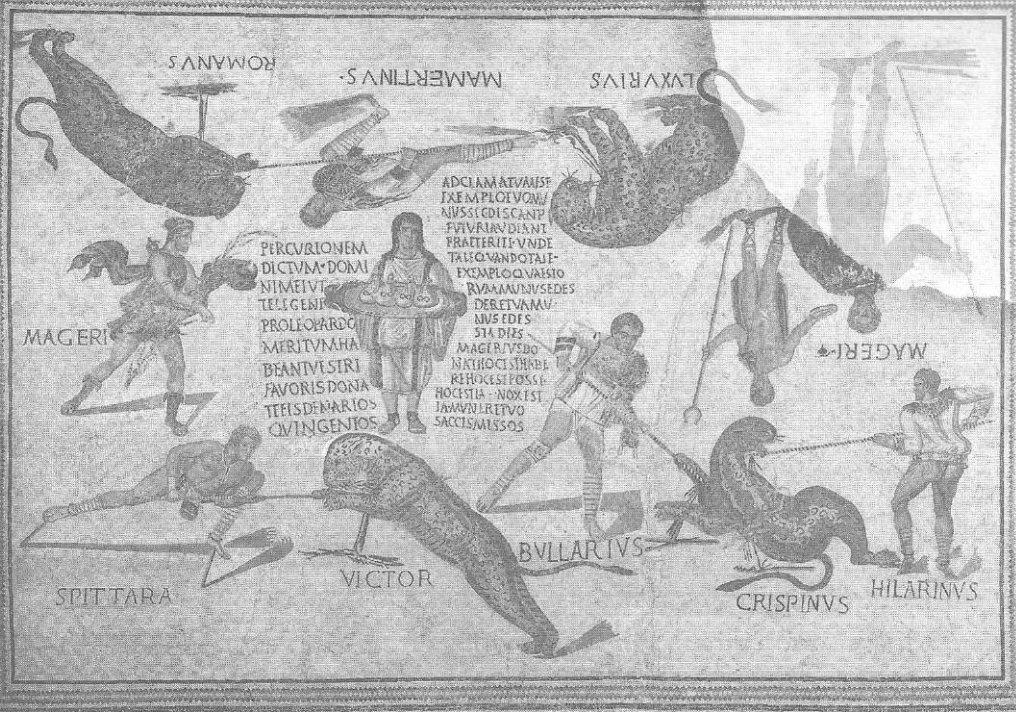


artistes parvenaient à exprimer par leurs évolutions et leurs gestes les péripéties du récit et les états d'âme des héros.

Un théâtre romain consiste essentiellement en un espace semi-circulaire, *Yorchestra*, où sont placés des sièges pour les grands personnages de la cité. Le reste des spectateurs prend place sur les gradins étagés de la *cavea* semi-circulaire quienserme l'orchestre. Face aux gradins se dresse l'édifice de la scène dont le mur de fond, appelé *frons scenae*, se compose de quatre massifs de maçonnerie percés généralement par trois portes reliant la scène aux coulisses, et décorés de colonnades superposées. Ce qui donnait à la scène l'apparence d'un palais majestueux dont la façade atteignait, comme au théâtre de *Sabratha* en Tripolitaine, une hauteur de trois étages. Devant la scène et la séparant de l'orchestre, un mur bas que creusent alternativement des niches rectangulaires et circulaires, décorées de statues ou de fontaines. Une rainure creusée dans la partie antérieure de ce mur permet de faire surgir du sol ou d'escamoter un rideau qui s'abaisse au début de la représentation et se lève à la fin.

Le *frons scenae* est l'un des éléments les plus caractéristiques du théâtre romain ; même si son caractère monumental, empêchait toute modification d'une représentation à une autre, supprimant tout réalisme du décor, du moins il présentait un avantage considérable et toujours apprécié par les troupes qui utilisent encore de nos jours les théâtres romains : répercutée par ce mur, la voix des acteurs couvre facilement toute la *cavea*.

Parmi les théâtres africains, seul celui de *Sabratha*, restauré par les archéologues italiens, montre encore son ancienne ordonnance. En Tunisie, le théâtre de Dougga, dont quelques gradins ont été restaurés et la colonnade remise en place, est le mieux conservé. La *cavea*, qui pouvait contenir environ 3 500 spectateurs, fut creusée dans le rocher de la colline, ce qui diminuait considérablement les



Mosaïque des jeux d'amphithéâtre

Découverte en 1962 à Smirat. Conservée au musée de Sousse.

Cette remarquable mosaïque relate par l'image et le texte une journée du jeux d'amphithéâtre : le spectacle des Venatores s'attaquant à de grands fauves, munis d'armes de traits.

Le combat oppose quatre bestiaires. Spittara, Bullarius, Hillarinus, Mamertinus c, quatre léopards dont on montre les diverses phases dramatiques.

Pareil spectacle est pris en charge par un riche notable, Magerius, qui verse la récompense au vainqueur : quatre sacs de 1000 deniers chacun sont présentés su un plateau. En retour, la foule des spectateurs acclame sa générosité.

Ainsi le souvenir de ce spectacle mémorable est-il perpétué par la mosaïque qui ornait sans cloute la somptueuse demeure du donateur.

Pareils spectacles étaient organisés par des entreprises spécialisées connues sou le nom de Telegeni, Pentasii, Tauricei, et qui jouaient un rôle important dans le domaine économique.

frais par rapport aux théâtres construits comme celui de *Bulla Resta*, dont les gradins sont supportés par une série de voûtes étagées concentriques.

Le théâtre de Carthage fut aussi aménagé dans la pente d'une colline. Il serait à peu près acquis aujourd'hui que le monument ne fut construit que sous le règne d'Antonin le Pieux, dans le cadre du grand projet édilitaire dont bénéficia alors la grande capitale africaine. Le théâtre se serait alors ajouté à l'ensemble monumental, sur les hauts de Byrsa, et au gigantesque complexe thermal des thermes d'Antonin ; et c'est dans les années 160-170 qu'Apulée, le plus célèbre des écrivains africains, y prononça la plupart des discours d'apparat qui forment les *Florides* dont un passage est consacré à la description de ce magnifique édifice : « *Du reste dans un auditoire comme celui-ci, ce qu'il faut considérer ce n'est pas le marbre des pavements, l'architecture du proscaeniurn, la colonnade de la scène, ce ne sont pas les combles surélevés, les caissons aux brillantes couleurs, les gradins en demi-cercle ; ce n'est pas davantage le fait qu'à d'autres jours on voit à cette place un mime jouer des rôles burlesques, un comédien dialoguer, un tragédien déclamer, un danseur de corde risquer sa vie, un escamoteur exécuter des tours de passe-passe, un histrion gesticuler, bref tous les genres d'acteurs se produire en public, chacun selon son art,* » (*Florides*, XVIII).

L'amphithéâtre

Mais de tous les monuments romains exhumés en Tunisie le plus célèbre est sans doute le grand amphithéâtre d'El Jem, l'antique *Thysdrus*. Dans le classement par ordre de grandeur des amphithéâtres romains connus, il se classerait au troisième rang, avec celui de Vérone, en Italie, et ne serait dépassé que par le colisée de Rome et l'amphithéâtre de Capoue. Il reste cependant le plus grand parmi

les amphithéâtres africains. Les dimensions globales de l'ellipse sont de 148 x 122 m, tandis que l'arène mesure 64 mètres sur 39. Le nombre de spectateurs que le monument pouvait recevoir semble avoir été jusqu'ici exagéré ; on le ramène actuellement à 27 000 environ, contre 43 000 à l'amphithéâtre flavien de Rome et 35 000 à celui de la cité italienne de Capoue. Le monument s'élevait jusqu'à 36 mètres de hauteur avec trois séries superposées de soixante-quatre arcades décorées latéralement de demi-colonnes corinthiennes ou composites, et surmontées d'un mur de couronnement orné de pilastres. Le sol de l'arène est creusé de deux galeries en croix, bordées de chambres voûtées destinées aux combattants et aux bêtes, qui surgissaient par des trappes. Comme il constitue, chronologiquement, l'une des dernières réalisations du genre dans l'Empire, l'amphithéâtre d'El Jem a pu bénéficier des ultimes améliorations dans la construction de cette catégorie d'édifices.

On avait proposé, pour sa construction, le règne de Gordien III (238-244), qui s'était montré fort généreux à l'égard des habitants de *Thysdrus*. Mais depuis, la richesse de cette ville, qui fut le grand centre économique de l'huile, et disputa à *Hadrumetum* le rang de capitale régionale du Sahel et de la Basse Steppe, a été amplement démontrée. On estime donc généralement qu'il fut édifié au début du III^e s., avant 238, c'est-à-dire à l'époque de la grande prospérité de *Thysdrus*, capitale de l'olivier.

La ville possédait d'ailleurs deux autres amphithéâtres plus anciens et plus petits. Le premier d'entre eux paraît se rattacher à l'ère des balbutiements de ce type d'édifices, et paraît dater de l'époque où César débarqua en Afrique. Le second serait datable de l'époque flavienne (69-96).

Seul l'amphithéâtre de Carthage, agrandi, sinon construit, au cours des grands travaux dont la ville a fait l'objet au II^e s., était aussi gigantesque que celui d'El Jem. Les dimensions de l'arène attei-

gnaient 64, 66 m sur 36, 70 m. D'après les auteurs arabes, qui l'ont décrit alors qu'il était encore intact, il comprenait environ cinquante arcades qui constituaient l'ellipse du rez-de-chaussée ; au-dessus, s'élevaient cinq rangées d'arcades superposées de même forme et de mêmes dimensions, construites en pierres de taille. Mais, aujourd'hui, on n'en voit plus que l'arène, et les installations du sous-sol ont été bouleversées par la construction d'une chapelle moderne dédiée aux saintes Perpétue et Félicité, qui auraient d'ailleurs été livrées aux bêtes non pas dans cet édifice, mais dans un deuxième amphithéâtre, qui existait alors à Carthage. Quant aux nombreux amphithéâtres des autres cités, encore enfouis pour la plupart sous les remblais, ils avaient des dimensions nettement plus modestes.

Les amphithéâtres ont été conçus pour servir de cadre à des spectacles sanglants, qui opposaient des gladiateurs. Inconnus en Grèce, c'est à l'Étrurie et à la Campanie que les Romains les empruntèrent. L'engouement pour les spectacles de l'amphithéâtre dépassait l'attrait exercé par les jeux scéniques. Les milieux populaires, comme les notables y prenaient un plaisir qui confinait à la passion. Aussi les sujets des mosaïques reproduisent-ils souvent les représentations données dans l'arène. Mais les combats de gladiateurs, couramment donnés en Italie, étaient beaucoup plus rares en Afrique. C'est que le spectacle de ces affrontements meurtriers était d'origine italienne, et ne trouvait sa justification que dans la religion italique. En outre, il était très coûteux de louer les services des gladiateurs, de faire appel à leurs vedettes, pour combattre et s'entrégorger. Beaucoup plus fréquemment que des combats de gladiateurs, les pavements africains figurent ainsi des spectacles de chasse au cours desquelles des *venatores* affrontaient dans l'arène des fauves, ou poursuivaient des antilopes et des autruches. Mais on en vint rapidement à présenter au public des attractions odieuses : le supplice des condamnés de droit commun livrés aux bêtes.

Le cirque

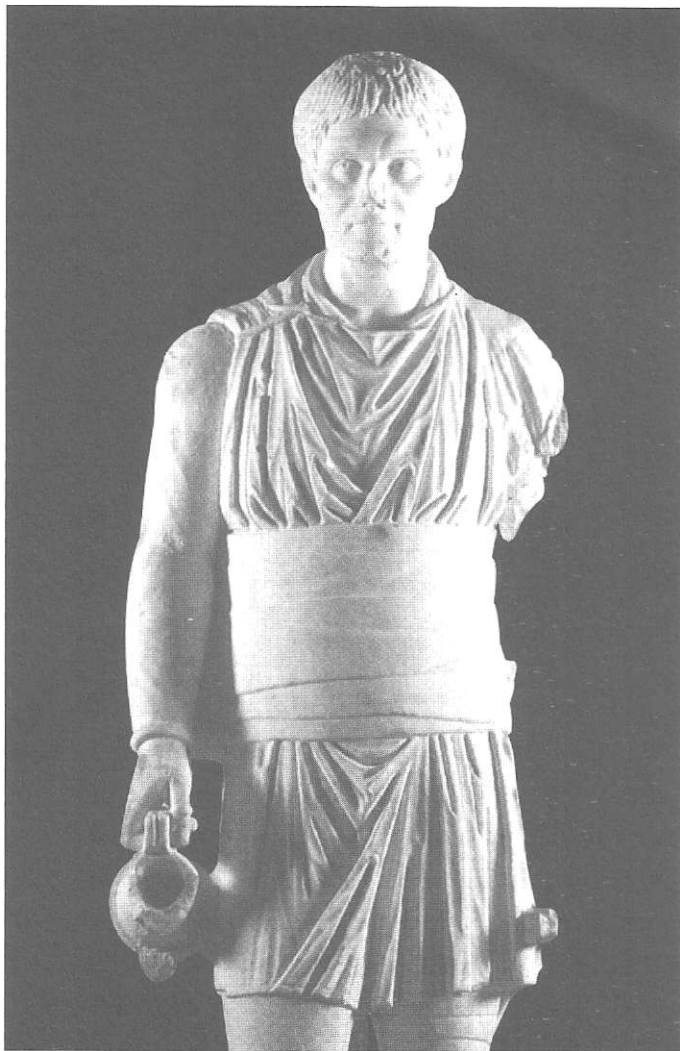
Plus prisées encore que les représentations théâtrales et les jeux de l'amphithéâtre, les courses du cirque tenaient une grande place dans la vie romaine. Toutes les classes de la société, des plus hautes aux plus basses, s'y intéressaient avec enthousiasme. On a même pu dire que la passion des courses avait pris la place des passions politiques disparues.

Quatre écuries se distinguaient par leur couleur, portée par les cochers, les chars, les harnachements des chevaux : les Blancs, les Verts, les Rouges et les Bleus. Les Blancs étaient plus ou moins associés aux Verts, tandis que les Rouges étaient liés avec les Bleus. C'étaient des associations, qui se chargeaient d'organiser les courses et les paris, d'engager un personnel nombreux et spécialisé, en se disputant les meilleurs cochers à prix d'or. Des prix de valeur, offerts par des générosités de toute origine, récompensaient les vainqueurs ; les cochers célèbres finissaient par amasser des fortunes appréciables.

Le modèle des cirques provinciaux fut évidemment le *anus maximus* de Rome. Cet édifice affectait la forme d'un quadrilatère allongé, avec deux côtés parallèles de très grandes dimensions, et deux petits côtés dont l'un avait la forme d'un demi-cercle. Les grands côtés étaient garnis d'une série de gradins qui se terminaient, au-dessus de l'arène, par un *podium*, où des places étaient réservées aux personnages importants. L'arène était divisée en deux parties, dans le sens de la longueur, par un mur ou même une simple levée de terre, la *spina* ; les chars devaient évoluer tout autour. A chaque bout se dressaient, sur un soubassement demi-cylindrique, trois bornes hérissées de pyramides.

Les inscriptions, les mosaïques et même les intailles montrent d'une façon éloquente l'importance considérable que le cirque tenait dans les préoccupations quotidiennes des foules. Une intaille conservée au musée de Carthage figure les quadriges lancés en plei-

ne course sur la piste divisée en son milieu par la *spina* ; celle-ci est décorée de statues, d'obélisques, d'autels, d'édicules. Les cochers devaient, à chaque tour de piste, accomplir des prouesses pour éviter les bornes qui marquent l'extrémité de la *spina* : entreprise difficile et dangereuse car plus d'un char ne terminait pas les sept tours réglementaires. Le moindre choc risquait, en effet, de provoquer le *nafragium* fatal : très fragile, l'essieu de la roue se brisait, le char versait, et la vie du cocher ne tenait qu'à la rapidité de ses réflexes ; s'il ne tranchait pas rapidement, avec le coutelas qu'il portait à la ceinture, les liens de rênes attachées au milieu du corps, il était traîné par ses chevaux lancés en pleine course, et rebondissait entre le muret de la *spina* et les barrières extérieures de la piste.



Statue d'aurige vainqueur

Découverte à Carthage, à proximité du cirque
Exposée au musée de Carthage

C'est le portrait en pied d'un conducteur de char de course comme le prouve le fouet qu'il tenait de la main gauche.

L'athlète est vêtu d'une tunique courte, la taille entourée d'une large ceinture destinée à protéger l'abdomen en cas de chute du quadrigé (char tiré par quatre chevaux).

Le jeu consiste à parcourir une longue arène entourant la spina centrale avec des concurrents devant un public assis sur les gradins du cirque souvent enflammés par les rivalités et les paris des supporters.

Quatre grandes factions se partagent les équipes de cochers et de leurs écuries ; les bleus, les verts, les rouges et les blancs. Les vainqueurs étaient de véritables vedettes. Ces jeux étaient très populaires et étaient souvent reproduits sur les mosaïques.

CHAPITRE VII

La parure architecturale des cités et l'architecture domestique et funéraire

Les archéologues ont exhumé aussi les ruines de plusieurs monuments secondaires - arcs, colonnes, fontaines - destinés essentiellement à l'ornementation des villes. Les arcs sont souvent dressés sur les voies principales, à l'entrée de la ville qui, sous le Haut Empire, n'éprouvait pas encore la nécessité de s'enfermer dans des remparts. On en voit aussi à l'entrée des places publiques et surtout du *forum*. Ce sont alors de véritables portes monumentales, mais qui ont aussi une valeur religieuse car elles appartiennent à un dieu ; celui-ci protège ainsi l'accès contre toute ingérence néfaste. Il s'agit aussi, parfois, d'arcs de triomphe élevés en l'honneur de l'empereur et dont le décor sculpté célèbre une victoire impériale. D'autres fois, l'arc est destiné à commémorer l'octroi de quelque privilège à la communauté.

On a retrouvé aussi des colonnes dédiacées, dont le fût était orné d'un décor sculpté, qui servaient souvent de support à des statues divines.

Quant aux fontaines publiques, leurs dimensions comme leur forme étaient variables. Les plus simples comprenaient un bassin rectangulaire qui recueillait l'eau crachée par un masque ou une statue représentant un dieu, une nymphe, un enfant, voire un animal.

D'autres fontaines, plus monumentales, prenaient les proportions de véritables nymphées. Comme celui de *Lepcis Magna* qui affecte la forme d'une grande abside richement décorée de colonnades et de statues ; l'eau jaillissait de niches alternativement carrées et arrondies, décorées de mosaïques et revêtues de marbre.

Les maisons

Si les monuments publics étaient les édifices les plus solidement construits et partant les mieux conservés, les archéologues ont cependant exhumé un grand nombre de grandes et robustes maisons antiques. La plupart étaient richement décorées, et appartenaient à la bourgeoisie municipale.

La maison romano-africaine d'époque impériale n'est pas sans présenter des ressemblances frappantes avec la maison arabe, le *dar*. Elle est caractérisée par la présence constante d'une cour ou plutôt d'un jardin central, autour duquel sont disposés les bâtiments, et sur lequel ouvrent les diverses pièces. On retrouve tout aussi constamment la pièce principale, destinée aux réceptions, qui portait le nom d'*oecus* ; elle fait généralement face à une fontaine, décorée et pavée de mosaïque, qui orne et rafraîchit le portique qui entoure la cour.

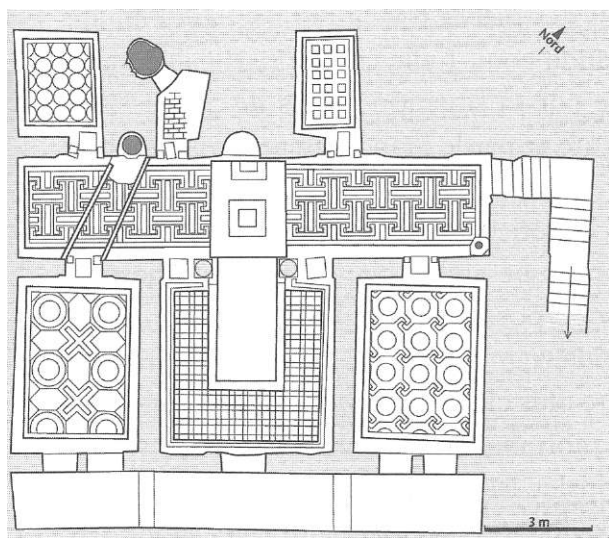
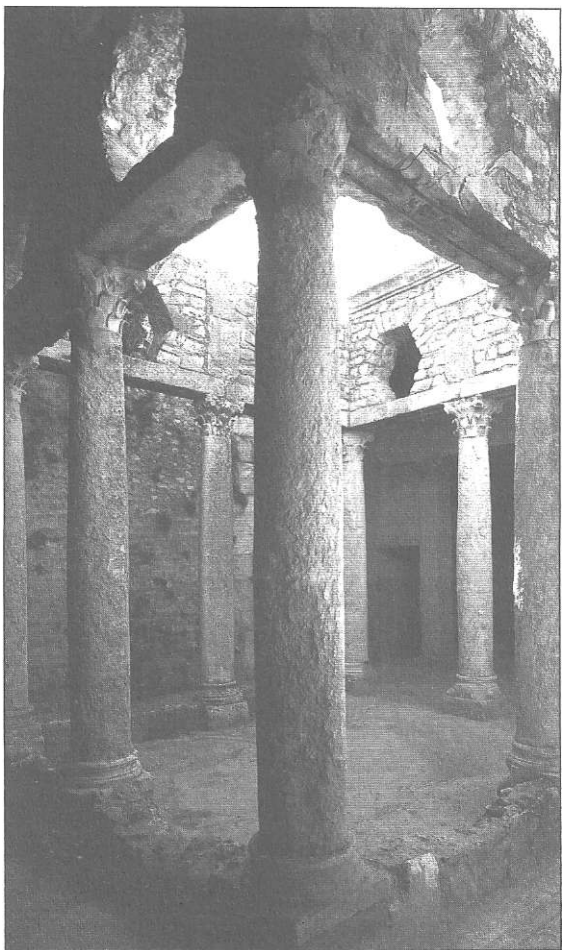
Cette ordonnance des bâtiments autour d'une cour intérieure est née, semble-t-il, à l'époque hellénistique. Elle s'est répandue, dès le III^e s. av. J. C., dans tout le bassin méditerranéen. En Italie, on avait vite abouti à une combinaison originale entre ce type de maison et le vieil *atrium* romain ; c'est le cas de la maison classique de type pompéien. Mais en Afrique, la maison à cour intérieure avait été importée dès l'époque carthaginoise : en effet, dès le IV^e s. av. J.-C., les influences helléniques n'avaient pas tardé à marquer de leur sceau la civilisation punique, et nous savons maintenant, grâce aux fouilles de la ville punique de Kerkouane, que la cour intérieure, avec ou sans péristyle, avait été adoptée par les Carthaginois. Elle

Péristyle de l'étage souterrain d'une maison à Bulla Regia

La demeure, de type traditionnel, s'organise autour de la cour centrale entourée de portiques sur les quatre côtés, permettant la distribution des pièces.

La particularité de certaines maisons à Bulla Regia, dont celle-ci, est d'avoir un étage souterrain.

L'éclairage vient de la cour centrale. La construction enterrée a permis une bonne conservation du niveau souterrain qui se présente intact avec son plafond en voûte, ses murs et ses colonnes et son sol mosaïqué. Cette demeure est l'une des plus célèbres par la qualité du décor de ses mosaïques, en particulier celui de la pièce centrale. Il s'agit d'un triclinium : il comprend une composition géométrique polychrome qui enserre sur trois côtés un tapis central orné d'un magnifique triomphe de Vénus marine.



Plan de la maison de Bulla Regia Niveau souterrain

Le sous-sol est situé à 4,80 m de profondeur par rapport au niveau du sol. Trois pièces, éclairées à l'arrière par un couloir, s'ouvrent sur un vestibule. La pièce centrale qui donne sur le vestibule par trois baies est un triclinium, c'est-à-dire une salle à manger d'apparat. Elle est pavée de mosaïques, dont celle du triomphe de Vénus. La construction d'étages souterrains est exceptionnelle.

devait persister jusqu'à la fin de l'Antiquité et au-delà, jusqu'à nos jours.

Tout en subissant cependant des influences extérieures, la maison romano-africaine s'était rapidement adaptée aux conditions climatiques locales. Elle présenta ainsi, très tôt, un certain nombre de particularités, qui ont fait son originalité par rapport au modèle hellénistique, et sont presque toutes destinées à combattre la chaleur. L'aménagement d'un espace découvert, cerné par les galeries pavées de mosaïques et encadré par les marbres de la colonnade, était de règle. Les moins riches se contentaient, toutefois, d'une cour en terre battue, où se côtoyaient les margelles d'un puits et d'une citerne. Plus rarement, la cour était pavée de mosaïque ; mais le parti le plus fréquent, dans les riches demeures, était une association d'éléments végétaux et aquatiques, dans des combinaisons diverses de jardins agrémentés de fontaines, ou de piscines accostées de plantes.

À Dougga, la maison du *trifolium* comprenait deux étages. Au niveau de la rue supérieure - la ville, en effet, étageait ses édifices sur la pente de la colline - le premier étage devait rassembler surtout la cuisine et les communs. Quant au rez-de-chaussée, qui ouvrait sur la rue inférieure, il groupait des pièces fraîches et agréables en été, disposées autour d'une grande cour. Celle-ci était particulièrement protégée contre la canicule par sa situation à plus de 5 mètres en contrebas de la rue supérieure et par le grand bassin semi-circulaire qui faisait face à *Yoecus*.

Le souci de protéger l'intérieur des maisons contre la chaleur a même entraîné l'adoption d'une architecture très particulière ; à *Bulla Regia* les demeures superposaient deux étages de plan identique : un étage inférieur souterrain, obscur et frais, qui favorisait la recherche d'une température plus clémente, et un étage supérieur au niveau de la rue. Cette solution ingénieuse aux désagréments de la canicule n'est pas sans rappeler les demeures collectives, creusées dans le sol, des berbères troglodytes des Matmata. Dans la lumière

violente et la chaleur suffocante de l'été, dans la région de Jendouba, la fraîcheur et la pénombre de ces étages souterrains devaient être recherchées et étaient particulièrement reposantes.

Les monuments funéraires

La forme des sépultures obéit, principalement, à des traditions ancestrales et à des rites funéraires, qui se rattachent aux croyances religieuses relatives à la mort et à la vie d'outre-tombe. C'est ainsi que les traditions libyennes et carthaginoises se sont perpétuées à l'époque romaine, surtout dans les campagnes et dans les vieilles cités numides qui avaient été fortement marquées par l'empreinte punique.

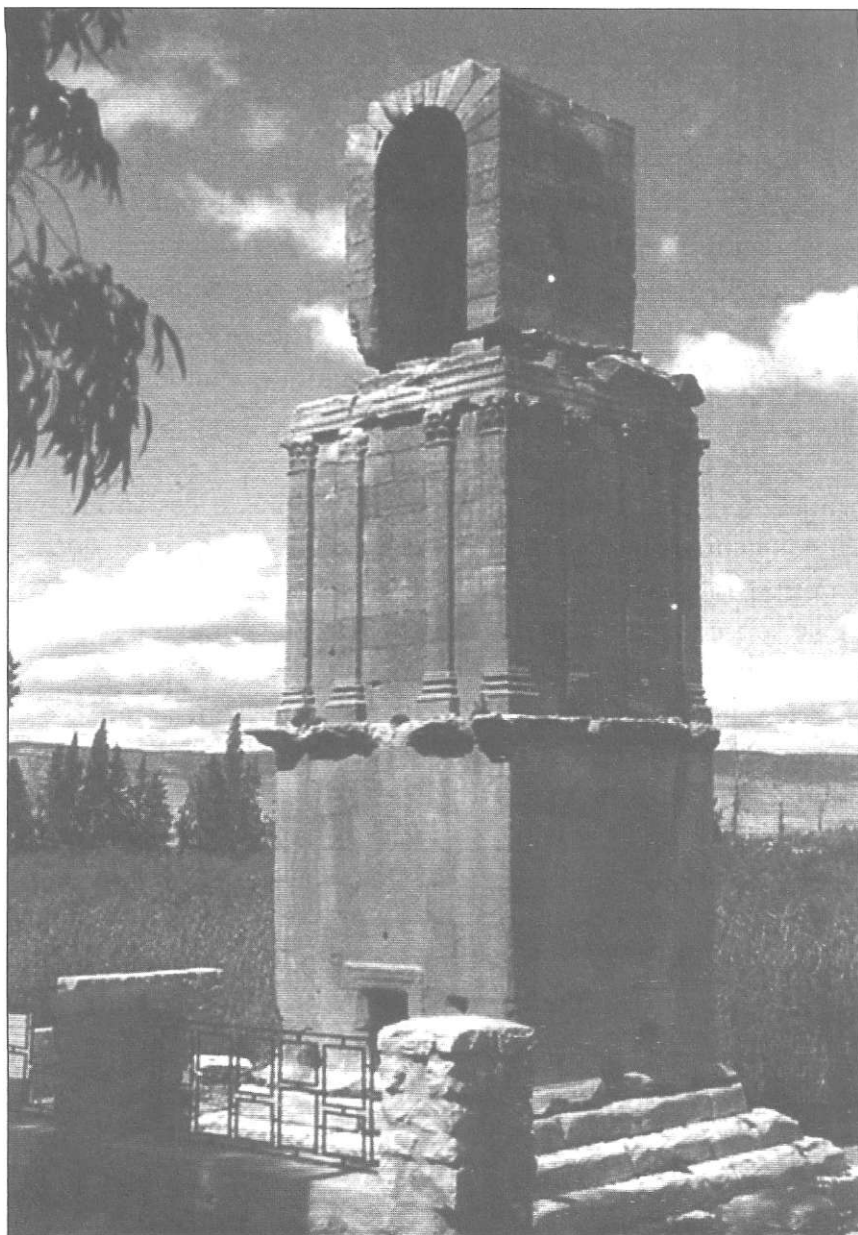
Les coutumes romaines ne tardèrent pas à être adoptées à leur tour ; à partir du I^{er} s., les villes se doublèrent d'une cité des morts. La plupart des sépultures étaient signalées, au cours des deux premiers siècles de l'ère chrétienne, par des cippes ou par des stèles. Les premiers imitaient les autels funéraires et étaient souvent munis, comme eux, d'un tuyau de libation relié à l'urne qui conservait les cendres du mort. Ce tuyau était destiné à l'acheminement des liquides qui devaient éteindre la soif du défunt. Les cippes avaient parfois une forme rectangulaire ou polygonale ; mais la plupart étaient demi-cylindriques et portaient un décor de feuillage, de fleurs et de fruits. Ces ornements étaient en relation avec une vieille croyance qui accordait aux morts soit le pouvoir d'entretenir dans le tombeau une vie diminuée, soit celui de ressusciter grâce à la puissance vitale enfermée dans les végétaux. Les guirlandes et les rinceaux sculptés n'étaient d'ailleurs que l'image d'offrandes végétales réelles accomplies, notamment, à l'occasion de la fête des Rosalies.

Les stèles funéraires, qui remplaçaient souvent les cippes, étaient ornées du portrait du défunt et étaient destinées à conserver

sa mémoire ; mais ces bas-reliefs étaient généralement dans la tradition de l'art préromain et c'est seulement dans le courant du II^e s. que l'usage romain substitua le portrait réaliste aux images stylisées à l'extrême de l'art punico-numide. La plupart des stèles funéraires africaines ne portent cependant qu'une épitaphe succincte, précisant le nom et l'âge du défunt. Mais innombrables étaient aussi les sépultures qu'aucune stèle ne signale à l'attention.

Vers la fin du III^e s., l'inhumation des morts réapparaît et remplace l'incinération largement répandue au cours des siècles précédents ; les urnes surmontées de cippes ou de stèles laissent alors la place aux sarcophages. Ces cercueils de marbre étaient importés d'ateliers situés en Asie Mineure, en Grèce ou en Italie ; c'est pourquoi seuls les plus riches pouvaient en acquérir. Beaucoup se contentaient de sarcophages de pierre et la grande majorité utilisait soit la tombe à caisson, soit la tombe à ciste. Des dalles ou des tuiles, placées de champ, étaient accolées de telle sorte qu'elles formaient une caisse recouverte de tuiles posées à plat ou en dos d'âne. Un autre genre de sépulture se rencontre aussi assez fréquemment : la jarre ou les fragments de jarre qui enveloppent le corps ; une superstructure construite constituait, généralement, la partie apparente de la tombe. Quant aux sarcophages de marbre, ils avaient un style et un décor qui ont varié avec la mode et les époques, et dont la signification se rapportait soit à des croyances philosophiques ou religieuses, soit plus simplement à la vie terrestre du défunt.

Cependant, dès l'époque punique et jusqu'à l'abandon de l'incinération, les familles les plus riches édifiaient, pour perpétuer la mémoire de leurs morts, des sépultures monumentales dont la forme présentait toutes sortes de variantes ; celles qui remontent à l'époque romaine et longent souvent les voies principales, à l'entrée des villes, semblent inspirées des mausolées monumentaux que l'aristocratie carthaginoise avait transmis aux rois numides. C'est au III^e s. avant J.-C. que cette forme architecturale - une tour à plan



Mausolée de Kasserine

De type traditionnel, à trois niveaux, s'élevant encore à 14 m, ce mausolée est célèbre par les deux longs poèmes gravés sur la façade et servant d'épitaphe à F. FLAVIUS SECUNDUS. Ils retracent la carrière d'un ancien soldat devenu citoyen romain, ayant créé un domaine agricole et aspirant à l'immortalité par l'élévation de ce tombeau spectaculaire lui permettant d'être sauvé de l'oubli. Le monument qui se dresse dans la ville de Kasserine dont il est le symbole, est datable du règne de Marc Aurèle.

carré terminée par une pyramide - avait été empruntée par Carthage à la Phénicie : on pense en effet que les mausolées puniques appartiennent à un type de monuments qui fut créé par les architectes de l'Orient hellénistique et connu depuis une aire de diffusion qui a englobé tout le bassin méditerranéen. Le prototype, qui devait donner son nom à toute la catégorie architecturale, était le tombeau du prince carien Mausole, bâti au début du IV^e s. avant J.-C.

C'est ce type d'édifice funéraire qui a donc survécu jusqu'à l'époque romaine. Comme l'aire de diffusion de ces monuments n'englobe chronologiquement la Méditerranée occidentale que sous l'Empire romain, réserve faite de certains monuments de Sicile et d'Italie, on constate que seuls les mausolées puniques sont antérieurs, dans cette région, à l'ère chrétienne. On peut donc se demander si les mausolées puniques de Tunisie, qui sont antérieurs aux tours funéraires d'Occident, n'ont pas constitué l'une des sources de l'architecture funéraire romaine.

CHAPITRE VIII

L'épanouissement de la civilisation romano-africaine. Le développement culturel

L'enseignement

Si le problème de la survie du punique ne soulève plus de controverses, il n'en demeure pas moins que la seule langue admise par l'état romain était la sienne, imposée aux provinciaux, notamment, dans toutes leurs relations officielles. Il ne fait pas de doute, cependant, que dans les régions occidentales, surtout, et notamment dans la région de *Mactaris*, les Africains continuèrent à utiliser entre eux une langue composée d'éléments libyques et puniques mêlés avec des termes techniques latins, tandis que, dans les villes, des noyaux de lettrés fidèles à la tradition phénicienne pratiquaient peut être toujours la *lingua punica*. Toutefois, la date des dernières inscriptions puniques, dont la langue est encore correcte, n'est guère plus récente que la fin du I^{er} s. ap. J.-C.

La diffusion du latin est due surtout à l'enseignement. En dehors de toute intervention de l'État, c'est grâce au zèle des instances municipales ou de quelques riches citoyens que dans les plus petites bourgades le *litterator* apprenait aux écoliers à lire, écrire et

compter. Mais les méthodes, évoquées avec amertume par saint Augustin, étaient des plus brutales. C'est aussi grâce à ces modestes instituteurs africains qu'est due, semble-t-il, une invention très importante : celle d'une graphie, appelée « minuscule primitive », qui est à l'origine de l'écriture manuscrite actuelle.

Sans quitter, en général, sa cité natale, l'enfant poursuivait ses études chez le grammairien ; tout en enseignant les règles grammaticales, celui-ci faisait expliquer et apprendre les textes classiques, surtout les plus archaïques, et aussi Cicéron, Ennius et Virgile, dont les vers se glissaient souvent au milieu des épitaphes versifiées, dont l'épigraphe nous a conservé plusieurs exemples.

Il inculquait aussi à ses élèves des notions de mathématiques, d'astronomie, de philosophie, de musique et de métrique. Certains grammairiens connurent la célébrité : *Nonius Marcellus*, de *Thubursicu Numīdarum* (Khamissa, en Algérie), rédigea un lexique ; *Terentius et Juba*, qui enseignèrent en Maurétanie, laissèrent des ouvrages de métrique, qui firent autorité au Moyen Âge.

Le cycle supérieur de l'enseignement était assuré, dans les grandes villes, par le rhéteur. Celui-ci développait surtout chez l'étudiant la technique de l'éloquence, si prisée et indispensable dans la vie publique. Mais les rhéteurs réputés devaient briller dans tous les domaines ; leur érudition englobait aussi bien le droit, la littérature et la philosophie, que l'histoire et les sciences. Seules les cités les plus riches arrivaient à se doter de ces lumières. Et notamment Carthage, capitale intellectuelle où l'enthousiasme d'Apulée ne voyait « *dans la cité entière, que des hommes cultivés, et où tous (étaient) versés dans toutes les sciences : enfants pour s'en instruire, jeunes gens pour s'en parer, vieillards pour les enseigner. Carthage, école vénérable de notre province, Carthage muse céleste de l'Afrique, Carthage enfin Camène (,nymphé inspiratrice) du peuple qui porte la toge* ». (*Florides, XX*).

En sus des bibliothèques, présentes parfois dans les thermes, ces grandes cités offraient aussi aux fils de la bourgeoisie municipa-



Statue d'initié

Marbre ; H. 2,02 m ; Borj El Amri.
Musée du Bardo.

Étonnante statue représentant un homme héroïsé en Hercule. Alors que le corps est privé de tout relief, animé seulement par les incisions dessinant les plis de la courte tunique, le visage est sculpté avec le souci d'exprimer non seulement la ressemblance du modèle mais aussi ses préoccupations spirituelles : front creusé de rides, lèvres serrées.

Cette expression sévère est soulignée par certains symboles : le mufle de la peau de lion qui enveloppe la tête, les épis et le pavot qu'il tient et, à ses pieds, la présence du chien Cerbère, gardien du royaume infernal de Pluton-Hadès. C'est évidemment la représentation d'un initié aux mystères agraires de Déméter et Coré. Assimilé à Hercule, il s'apprête à franchir le seuil de la mort. Cette statue est un chef-d'œuvre de la sculpture. Elle se rattache à un courant expressionniste reflétant la « tristesse des temps » que l'on retrouve dans certains portraits d'empereurs de cette époque. Elle est datée à la deuxième moitié du III^e siècle.

le de riches bibliothèques publiques. Les étudiants, qui les fréquentaient, venus de toutes les cités de la province, étaient fort nombreux à Carthage. Mais il n'est guère étonnant de voir ces jeunes gens, échappés à la vie paisible de leur petite ville, fréquenter avec plus d'assiduité encore le théâtre, l'amphithéâtre et le cirque, ou même plonger dans la débauche. Non sans exagération, sans doute, non exempte de sévérité rigoriste, saint Augustin, vieillissant et usant du calembour, qualifie même *Carthago* de *sartago*, la « chaudière des amours honteuses ».

L'humanisme

A Carthage, parvenue au rang des grands centres culturels d'Orient, la tradition humaniste revivait, grâce à de grands maîtres qui inculquaient à leurs compatriotes le goût du néoplatonisme et du mysticisme. Cet enseignement renouait d'ailleurs avec de vieilles tendances qui remontent à l'époque punique et que les stèles dites de la Ghorfa, dans la région de Mactar, illustrent d'une façon remarquable. Datées du début du II^e s., elles figurent un cosmos dominé par une divinité suprême et par les astres, et communiquant avec le monde terrestre par l'intermédiaire de divinités secondaires. Plusieurs pavements de mosaïques évoquent aussi la théorie platonicienne, ainsi que certaines spéculations philosophiques, exprimées de façon plus ou moins explicite.

Parmi les maîtres africains établis à Rome les plus illustres étaient *Cornutus*, rhéteur et philosophe stoïcien, qui devint chef d'école au temps de Claude et de Néron, *F/orus* auquel Domitien refusa injustement le prix de poésie aux Jeux Capitolins, mais qui écrivit plus tard une histoire des guerres de Rome qui en fit le panégyriste de l'Empire, *Fronton*, le précepteur de Marc Aurèle et L. Verus, qui fut au II^e s. l'Africain le plus en vue, *Salvius Julianus*, le plus éminent des juristes de l'époque. Mais l'écrivain qui marqua nette-

Stèle à Saturne datée du 8 novembre 323

Trouvée à El Ayada, près de Béja en 1965.
En calcaire. Mesurant 1,15 x 0,50 x 0,14 m
Bien conservée.

Cette stèle provient sans doute d'un temple. Dans le registre supérieur, Saturne est représenté trônant. Il tient la « harpé » et de la main gauche, un sceptre. A sa droite, figure la tête radiée du Soleil. Le registre du milieu montre une scène de sacrifice : un victimciire et un bélier devant l'autel embrasé. Enfin vient l'inscription. Le texte gravé rappelle le sacrifice fait par un prêtre en l'honneur de Saturne le 8 novembre 323. Cette stèle, qui est dans la tradition des œuvres populaires, est remarquable par le soin apporté au décor. Par sa date, elle confirme la persistance du culte de Saturne dans les campagnes. Saturne est l'héritier du dieu punique Baäl Hammon.



Stèle à Saturne

Trouvée aux environs de Siliana en 1943
1,55 x 0,61 x 0,15 m. Conservée au musée de Bardo

La stèle représente la commémoration de l'exécution d'un vœu fait par un propriétaire terrien en l'honneur du grand dieu Saturne : la cérémonie est rapportée par des images sculptées suivant la tradition artistique de l'époque : en registres superposés, suivant le mode axial et frontal. Le sommet est consacré à la divinité suprême.

Un aigle aux ailes éployées au-dessus d'une banderole reproduisant la consécration : SATURNO AUG(usto) SACRUM accompagnée de la prière « BONIS BENI » : Bonheur aux gens de bien. Saturne est assis en majesté sur un taureau entouré des Dioscures. Sous cette image, l'inscription : P(atronus) N(oster) CUTTINUS VOT(um) SOL(vit) CUM SUIS « Le patron du domaine, CUTTINUS, s'est acquitté de son vœu avec les siens ». Les trois registres sculptés à la suite constituent l'illustration de cette cérémonie.

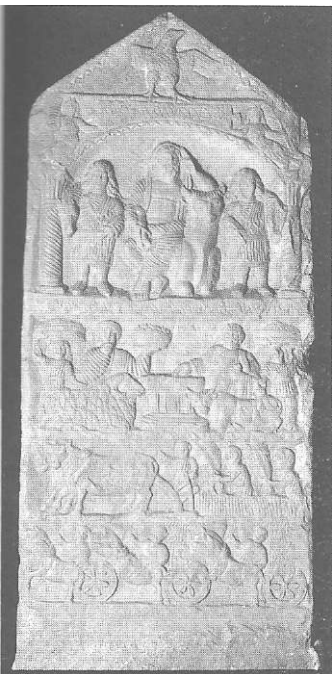
1- CUTTINUS offre un sacrifice

2- Scènes de la vie rurale : scène de labour et scène de moisson

3- Scène de transport de la récolte.

Ainsi le dur travail des champs est récompensé par une récolte abondante qui rentre triomphalement à la ferme.

Tout cela sous la bénédiction de Saturne. Ce document est daté de la fin du III^e - début du IV^e siècle après J.-C.



ment l'école de Carthage fut incontestablement *Apulée*. Né vers 125 à Madaure (M'daourouch, actuellement en Algérie orientale), il appartenait à la bourgeoisie municipale ; grâce à la fortune considérable de son père dont il recueillit en héritage un million de sesterces, il acheva à Carthage des études commencées dans sa ville natale, et put compléter sa culture par de nombreux voyages, tout particulièrement en Grèce où il fréquenta, à Athènes, les cours des sophistes renommés. C'est là qu'il reçut les enseignements des cercles platoniciens, acquit le goût des sciences, et se fit initier à la plupart des religions à mystères.

Lors d'un séjour à *Oea* (Tripoli), il fut accusé d'avoir ensorcelé une riche veuve qu'il avait réussi à épouser. C'est à cette occasion qu'il prononça une brillante plaidoirie, dont nous avons conservé, sous le titre d'*Apologie*, la version littéraire.

De retour à Carthage, ses conférences attiraient une foule qui remplissait la *cavea* du théâtre où il prononça la plupart de ses *Florides*. Son activité inlassable lui permettait de se vanter, avec sa suffisance coutumière, d'exceller dans les sujets les plus variés, de composer « *des poèmes dans tous les genres, aussi appropriés à la baguette épique qu'à la lyre, au brodequin ou au cothurne. En outre, satires et énigmes, histoires variées, discours loués des orateurs, dialogues goûtés des philosophes, sais-je encore? Je fais de tout, en grec comme en latin, avec un même espoir, un %è/e égal, un style semblable* » (*Florides*, IX, 27, 28, 29).

Mais le talent littéraire d'*Apulée* s'épanouit surtout dans ses *Métamorphoses*, où, tout en contant les aventures innombrables d'un certain *Fucius* métamorphosé en âne, il entremêle sans arrêt, dans la narration, épisodes secondaires et digressions. Si son goût pour la magie, l'irrationnel et le fantastique, le mysticisme exalté, les spéculations compliquées et l'hermétisme, est parfois excessif, par contre, sa profonde intelligence des phénomènes sociaux, son sens du pittoresque et sa tendance à observer avec curiosité et décrire avec précision la réalité des individus et des choses, enchantent le lecteur et

rendent les plus grands services à l'historien. Pour juger des dons d'observation et de la sensibilité d'*Apulée*, comme de son goût esthétique, voici un passage souvent cité des *Métamorphoses* (II, IV) :

« atrium était magnifique. A chacun de ses quatre angles s'élevait une colonne qui supportait une statue de la Victoire. La déesse, les ailes éployées, n'était pas en marche : effleurant de la fraîche plante de ses pieds l'instable point d'appui d'une boule mobile, elle s'y posait sans s'y fixer et semblait prendre son vol. Un bloc de marbre de Paros, figurant une Diane, occupait le milieu de la salle, qu'il partageait symétriquement. Chef-d'œuvre sans défaut, la déesse, tunique au vent, semblait, dans sa course agile, se porter au-devant des entrants et, par sa majesté, inspirait la vénération. Elle était flanquée à droite et à gauche de chiens, eux aussi de pierre ; ils avaient les yeux menaçants, les oreilles dressées, les naseaux béants, la gueule prête à mordre : si, dans le voisinage, avait retenti un aboiement, on l'aurait cru sorti de ces gosiers de marbre. Mais où le merveilleux sculpteur s'était surpassé lui-même : ces chiens, le poitrail haut, avaient les membres postérieurs au repos, les pattes de devant dans l'attitude de la course. Derrière la déesse s'élevait un rocher creusé en forme de grotte, avec des mousses, des herbes, des feuilles, des branches flexibles, ici des pampres, là des arbustes - toute une floraison sortie de la pierre. L'ombre de la statue, dans l'intérieur de la grotte, s'éclairait des reflets du marbre. Sous la corniche du rocher pendaient des fruits et des grappes de raisin d'un travail si achevé que l'art, rival de la nature, avait su leur donner l'apparence de la réalité. On eût dit qu'au temps des vendanges, quand le souffle de l'automne les aurait dorés et mûris, on en pourrait cueillir pour en manger, et quand on se penchait pour regarder la source qui répandait aux pieds de la déesse son onde au doux frémissement, on avait l'illusion que, telles des grappes se balançant dans la nature, des attributs de la vérité il ne leur manquait pat même le mouvements Du milieu du feuillage, un Actéon de pierre avançait la tête en posant sur la déesse un regard curieux ; déjà presque changé en bête sous la forme d'un cerf, on le voyait à la fois dans la pierre du rocher et l'eau de la fontaine, qui guettait le bain de Diane ».

Les arts dans la province

La sculpture

Après la chute de Carthage, les traditions de l'art préromain persistent, dans le domaine de la sculpture, jusqu'à la fin du I^{er} s. La stèle punique, notamment, se maintint dans les sanctuaires de plusieurs villes et surtout dans celui d'El Hofra, près de Constantine. Mais elle connut une dégénérescence plus ou moins rapide, qui se manifesta par la rupture complète de l'ordonnance du décor. En même temps, les premières influences de l'art religieux de Rome apparurent dans des stèles qui étaient pourtant consacrées dans un tophet, à Hadrumète. Cet art, qu'on pourrait qualifier de néopunique, nous a laissé quelques ex-votos appréciables, comme la Tanit à tête de lion et la déesse nourricière de *Thinissut*, près de Bir Bou Regba.

On décèle aussi la naissance, aux environs de l'ère chrétienne, d'un courant populaire considéré comme la première manifestation artistique originale du génie autochtone. La sculpture puissante de deux lions trouvés à Mactar en est le plus bel exemple. Cet art numide arrive à son apogée au II^e s. ap. J.-C., avec les grandes stèles votives dites de la Ghorfa. Ces monuments, qui proviennent aussi de la région de Mactar, et auxquels nous avons déjà fait allusion, allient la tradition religieuse punique aux enseignements du spiritualisme grec. Elles se différencient des stèles puniques par l'anthropomorphisme des divinités et le naturalisme fantaisiste du décor, qui figure des animaux et des végétaux ; caractères qui s'opposent à l'abstraction et à la sécheresse du décor punique, et dénotent les premières influences de l'art gréco-romain. Celles-ci se manifestent aussi dans le décor architectural des temples, qui figurent en bonne place sur ces stèles, dans le costume des dédicants, et dans la langue des inscriptions rédigées en latin. Mais la conception



Statue de *CREPEREIA*

Marbre blanc, Haïdra

H. 1,82 m -Musée du Bardo.

Portrait en pied d'une dame de la bourgeoisie municipale. L'inscription gravée sur le socle qui portait la statue révèle son nom : CREPEREIA INNULA, et décline ses vertus. C'est l'hommage rendu par TITUS ARRANIUS COMMODUS citoyen de la ville d'Ammaedara à son épouse, représentée en jeune femme, debout et drapée dans une attitude empreinte de dignité et de tristesse. II^e s. ap. J.-C.

mystique de l'univers s'éloigne de ces influences : rien ne distingue le réel du surnaturel, et le fronton des temples, surmonté de statues acrotères, constitue en même temps la zone inférieure du monde céleste, domaine des dieux. L'emploi, par ailleurs, du relief plat, l'absence totale de perspective, l'indifférence absolue aux proportions, le souci exagéré du détail comme la fidélité à la symétrie et à la frontalité, éloignent aussi ces oeuvres des tendances classiques.

Jusqu'à la fin de l'Antiquité, les influences préromaines se maintiennent également dans le style des stèles votives artisanales, fabriquées en série pour l'usage des fidèles campagnards, et caractérisées surtout par un traitement rudimentaire, l'emploi simultané du relief plat et de la gravure, l'abstraction et la schématisation. Mais dès le milieu du II^e s., la facture des innombrables monuments votifs du pays numide dédiés à Baâl-Saturne acquiert, si l'on excepte ce courant populaire, un caractère romain provincial. Les proportions des représentations humaines et des figures décoratives sont respectées, l'architecture des temples représentés et leur décor se romanisent, la demi-bosse remplace le relief plat. Malgré tout, un certain nombre de caractères anciens subsistent : frontalité, symétrie, accentuation du regard et, surtout, refus d'exprimer le mouvement.

C'est dans les villes, cependant, que la bourgeoisie romanisée adopte au cours du II^e s. l'art classique officiel, commun à tout le monde romain. Les sculptures du décor architectural - dont certaines sont fort remarquables, comme le chapiteau orné de quatre figures de géants atlantes découvert à Carthage aux thermes d'Antonin -, les grandes statues divines destinées aux temples, celles des empereurs et des personnages importants, qui devaient se dresser sur les forums ou dans les édifices publics, ne se différencient guère de leurs semblables, érigées en Italie ou dans d'autres provinces. A l'instar des photographies qui s'affichent sur les murs, les panneaux publicitaires et les journaux de nos villes, ces bustes et ces

statues participent, en diffusant dans toutes les provinces l'image de l'empereur et de la famille impériale, voire des personnages les plus importants, à l'affermissement de l'idéologie et de la cohésion de l'Empire, à la consolidation du pouvoir impérial.

On distingue, cependant, à côté de beaucoup de poncifs, quelques beaux portraits de personnages officiels, et, surtout, l'émouvant portrait de cet Hercule de Massicault, conservé au Musée du Bardo, ainsi que deux bustes qui trahissent une inspiration locale, ne serait-ce que par le sujet adopté : il s'agit des deux Hermès de calcaire noir, trouvés aux thermes d'Antonin. Ils représentent un Libyen et un noir, et symbolisent peut être les territoires qui s'étendent au sud de la province romaine. Le Libyen surtout, avec son crâne rasé, orné d'une mèche rituelle, constitue, dans l'art romano-africain, le type le plus remarquable des hommes du pays. Quant à la statue-portrait funéraire trouvée à Borj el Amri (ex-Massicault), c'est avec un réalisme saisissant que l'artiste a sculpté le front haut, le nez busqué, le regard sévère sous les sourcils froncés, la barbe rude et les rides amères d'un homme désabusé.

La mosaïque

Dans les demeures fastueuses construites en dur des cités du nord, comme dans les régions où la pierre est rare et les murs des maisons bâtis en briques crues sur une base de maçonnerie, c'est la mosaïque qui permettait aux intérieurs africains d'être somptueusement décorés. Les fouilles de Kerkouane, notamment, ont montré que c'était là une technique de tradition punique, pour orner aussi bien les maisons que les édifices publics. À l'époque romaine, la peinture pariétale joua avec la mosaïque un grand rôle. Mais en Tunisie, nous n'avons retrouvé que quelques fragments de fresques murales. La pauvreté du décor pictural est, cependant, très largement compensée par le nombre et la richesse des mosaïques, qui

décoraient les maisons, les thermes, les monuments publics, voire les tombes.

Dès le IV^e s. av. J.-C., les Carthaginois ornaient les sols de béton rose de leurs maisons avec de petits cubes de marbre qui dessinaient un décor géométrique, une fleur de lotus ou un signe de Tanit. Et c'est dès la fin du I^{er} s. ap. J.-C., qu'apparaît un art tout différent, un courant artistique dont la vitalité admirable se prolonge jusqu'au Moyen Âge, avec les dernières basiliques, puis les palais arabes de l'époque fatimide.

Parmi les demeures les plus somptueuses, une villa de Zliten, en Tripolitaine, a fourni une série de mosaïques, dont la qualité technique et stylistique révèle une perfection rarement atteinte par les autres mosaïques africaines. Outre les sols couverts à *opus sectile*, c'est-à-dire de plaques de marbre polychrome artistiquement découpées et disposées, la maison a fourni aussi des mosaïques à décor géométrique noir et blanc, et des pavements figurés polychromes d'une grande finesse. Elles appartiennent à un courant entièrement distinct de celui qui prévalait au I^{er} s. en Italie, où dominait un style qui évitait autant que possible la polychromie et préférait les motifs géométriques. C'est qu'en effet, parallèlement au «style sévère» de l'école italienne, survivait dans quelques centres orientaux la tendance picturale et ses nuances chromatiques, héritées de la tradition hellénistique.

Les motifs représentés à cette époque étaient d'abord empruntés à des sujets idylliques et mythologiques ; la plupart se référaient à des prototypes orientaux : paysages du Nil et répliques de *Yasarôtos oikos* (restes d'un repas éparés sur le sol) que Soços de Pergame, un des plus célèbres mosaïstes de l'époque hellénistique, représenta avec une fidélité à la nature considérée comme exemplaire.

L'évolution de ces ateliers pourrait être suivie grâce à la découverte d'une série de pavements sur le site d'*Acholla* (Boutria), à 40 km environ au nord de Sfax où le grand ensemble des thermes



Mosaïque de Neptune et des Saisons, milieu du II^e siècle

La Chebba ; 4,85 m x 4,90 m. - Musée du Bardo

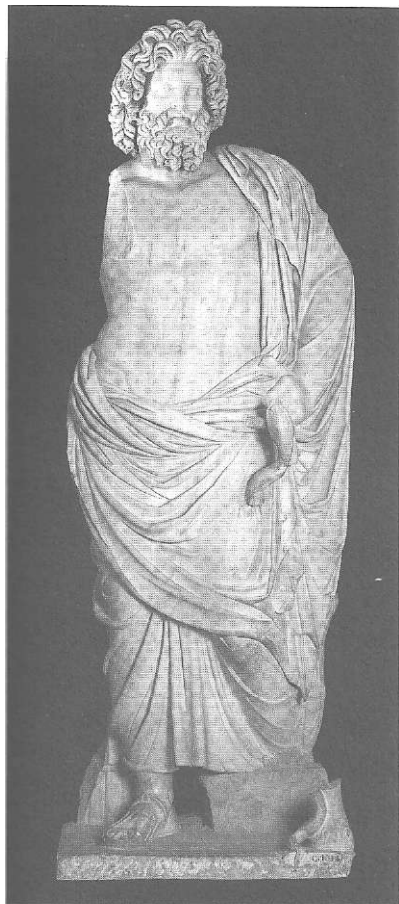
Au centre, dans un médaillon circulaire, le dieu de la mer, nimbé et tenant un poisson et un trident, monte un quadrigé attelé d'hippocampes que dirigent un Triton et une Néréide. Aux quatre angles du tableau, les Saisons, figures féminines dont l'âge, le costume et les attributs varient suivant les divisions de l'année qu'elles représentent : Le Printemps, adolescente presque nue. L'Été, jeune fille, toute nue. L'Automne, jeune femme drapée. Enfin l'Hiver, en vieille femme totalement recouverte d'une draperie.

C'est toute l'illustration du cycle agricole avec « ses travaux et ses jours » qui est présenté dans cette mosaïque qui pavait une grande salle à colonnes dans une maison située en bord de mer à la Chebba, sur la côte du Sahel.

de Trajan, réalisé entre 115 et 120, est d'une richesse et d'une variété remarquables. Les pavements non figurés s'apparentent, par l'élégance sévère de leurs motifs, au style géométrique italien, mais sont, tout comme les panneaux figurés, polychromes.

Sous le règne d'Antonin le Pieux (138-160), une évolution se dessine où s'affirme le réalisme pictural : c'est de cette époque que dateraient les pavements de la maison du triomphe de Neptune, toujours *zA.cholla*. La scène principale, qui décorait *Yoecus*, montre le dieu conduisant son char, au milieu des flots déchaînés. La composition est fondée sur une trame géométrique simple, et la musculature puissante de Neptune, mise en mouvement par le geste du bras levé, est détaillée avec une précision qui dénote une science anatomique réelle. Autour du dieu, des médaillons circulaires encadrent les corps graciles de ses nymphes. Cette mosaïque forme un groupe homogène avec un autre triomphe de Neptune, découvert à la Chebba, et les pavements de la maison de la procession dionysiaque d'El Jem. La maîtrise du mosaïste est si extraordinaire qu'il arrive à égaler le peintre pour rendre les dégradés de couleur, et suggérer la vie intense du regard, par le simple assemblage de cubes de pierre plus ou moins minuscules.

Vers la fin du II^e s., des différences locales, qui se manifestent dans le style et l'exécution des mosaïques africaines, indiquent l'installation d'ateliers locaux, le long de la côte et dans les cités du nord comme en Byzacène, à l'intérieur du pays. En même temps, l'imitation de la peinture, qui caractérisait les œuvres de l'époque précédente, laisse la place à un traitement plus libre des motifs. L'observation directe se substitue de plus en plus au III^e s. à la tradition d'atelier. Les diverses manifestations de la vie sociale romano-africaine - comme la chasse, la pêche, la navigation, les jeux du cirque et de l'amphithéâtre, la vie domestique et les scènes agricoles - sont représentées d'une façon très vivante, rendue parfois encore plus actuelle par les inscriptions qui commentent l'image. Il en est de même pour les thèmes à connotations culturelles, et ceux relatif



Statue colossale d'Esculape

Musée du Bardo

Elle provient de Bulla Regia ainsi que tout un groupe de statues représentant d'autres divinités. Le dieu est reconnaissable au caducée.

Il se présente de manière classique : chevelure abondante et bouclée, barbe épaisse, le corps drapé laissant le torse découvert. Il s'agit d'un type gréco-latin.



Grande statue de Saturne

Trouvée dans le temple d'Apollon à Bulla Regia en 1906.

Exposée au Musée de Bardo.

Statue en marbre blanc, haute de 1.92 m.

Elle représente Saturne en divinité poliade, c'est-à-dire en protecteur de la cité de Bulla Regia.

La tête barbue et voilée, il tient une corne d'abondance. C'est le prototype du Saturne africain, synthèse du dieu gréco-romain et de Bâal punique.

à la mer et aux eaux. Dans le style, l'exploitation très poussée des possibilités impressionnistes, offertes par les points de couleur de la technique du mosaïste, ne se soucie pas de dessiner avec précision les contours des figures ; elle esquisse plutôt leurs silhouettes par des tâches colorées et utilise habilement les jeux de lumière et les effets de clair-obscur.

Pour le décor non figuré, on commence à dessiner de savantes combinaisons de fleurons et d'entrelacs ; les tresses ou les guirlandes qui servaient d'abord seulement d'encadrement, prennent de plus en plus d'importance ; elles enveloppent souvent des médaillons représentant des natures mortes et les motifs végétaux foisonnent, jusqu'à envahir tout le champ. Cette tendance à la surcharge ne tardera pas à s'affirmer avec excès.

Dans la deuxième moitié du III^e s., au cours de cette période troublée et inquiète, les motifs réalistes et matériels sont fortement concurrencés par des motifs d'inspiration mystique, symbolique et irrationnelle. C'est ainsi que le répertoire, qui s'appauvrit sans cesse, a tendance à se limiter à des thèmes inlassablement répétés : scènes marines, chasses à courre plus ou moins réalistes, qui illustrent cependant les distractions des grands propriétaires, et surtout série des triomphes dionysiaques et des thèmes littéraires consacrés généralement à Apollon et aux Muses. D'autre part, les préoccupations superstitieuses, nées de la croyance populaire, la crainte des forces malignes, et, surtout, du mauvais oeil, imposent des thèmes prophylactiques où se multiplient les motifs bénéfiques pour détourner les maléfices.

Bien qu'issue en droite ligne de la tradition gréco-romaine, après les premiers balbutiements de l'époque punique, la mosaïque africaine a donc réussi à conquérir une certaine indépendance et à acquérir une grande originalité. Elle les doit à une nette extension des sujets issus des formules traditionnelles, à un élargissement considérable du répertoire, à un style propre et à une polychromie admirable.

CHAPITE IX

L'épanouissement de la civilisation romano-africaine.

Les religions romano-africaines et les débuts du christianisme

Cultes officiels, cultes africains et cultes orientaux

Partie intégrante de la civilisation romaine, les cultes officiels de l'Empire furent rapidement adoptés par les populations africaines. En expliquant la concession du droit de cité à l'ensemble des hommes du monde romain, par le désir de les faire participer au culte des dieux de Rome, l'édit de 212 met intentionnellement l'accent sur l'unité morale des habitants de l'Empire et leur adhésion unanime à l'idéologie et aux principes spirituels du régime. En effet, le loyalisme à l'égard de Rome devait s'exprimer partout sous forme religieuse, car les anciens ne séparaient jamais la religion de la politique. Si, du point de vue juridique, l'empereur n'est qu'un magistrat exceptionnel, il est aussi pourvu d'une sorte de grâce accordée par les dieux, qui lui confère *Yauctoritas* et le place ainsi, du fait de ce pouvoir absolu, au-dessus des lois. Ses vertus héroïques - courage, justice, clémence, et surtout piété - assurent le bonheur de ses sujets,

et la victoire sur les Barbares ennemis de la communauté spirituelle de l'Empire.

Les membres de la bourgeoisie municipale parvenus, dans leur cité, à l'apogée de leur carrière administrative, s'empressaient ainsi de revêtir la dignité de flamme perpétuel, prêtrise à laquelle était dévolu le devoir et l'honneur d'offrir au couple impérial divinisé les prières et les vœux de leurs concitoyens. De même, l'assemblée provinciale, composée des députés de tous les conseils municipaux, qui se réunissait annuellement à Carthage, élisait le flamme provincial, grand prêtre chargé de célébrer au nom de toute la province le culte officiel, celui de Rome et d'Auguste.

D'autre part, dans chaque cité, le culte de la triade capitoline, Jupiter, Junon et Minerve, celui de Mars, père et protecteur du peuple romain, de Vénus, Cérès, Apollon, Mercure, Hercule et Bacchus constituaient aussi des formes officielles de la religion d'Empire et du spiritualisme gréco-romain.

Partout, temples, autels et statues célébraient ces divinités, glorifiaient en même temps des divinités abstraites comme la Paix, la Concorde, la Fortune, le Génie de l'Empire, celui du sénat etc... La population toute entière prenait part aux réjouissances populaires qui accompagnaient les cérémonies, les processions et les sacrifices célébrés en l'honneur de ces cultes officiels.

Mais la domination romaine n'empêcha nullement les autochtones de manifester la plus grande fidélité à leurs vieilles traditions. Les ruraux continuaient à honorer traditionnellement les génies des sources, des forêts, des grottes et des montagnes, et ces vieux cultes berbères avaient souvent conservé, dans d'humbles sanctuaires, leur forme primitive. Ils furent aussi, parfois, remplacés par des divinités gréco-romaines. Les génies des eaux fertilisantes ou salutifères virent ainsi leurs cultes recouverts par ceux de Neptune, de Serapis ou d'Esculape, dont les forces sacrées avaient pris la place de celles des génies bienfaisants.

Beaucoup d'autres campagnards avaient cependant, depuis longtemps, accédé à un stade supérieur de la croyance ; dans les régions de l'ancien royaume numide profondément pénétrées par l'influence punique, ils étaient rapidement parvenus au concept d'une divinité personnelle, et s'étaient constitués un véritable panthéon indigène. Plusieurs découvertes archéologiques, notamment un bas-relief trouvé près de Bêjâ, nous ont conservé l'image et les noms des divinités qui étaient l'objet de la dévotion de ces populations à demi-romanisées ; elles continuaient encore à adorer, sous l'Empire, des divinités qui étaient sans doute celles de leurs ancêtres de l'époque numido-punique, quoique certaines aient commencé à être plus ou moins assimilées à des dieux gréco-romains.

La domination romaine n'entrava donc nullement la pratique et la diffusion des cultes libyques et puniques ; elle reconnut même, dès le début, à Tanit et Baâl Hammon la qualité de maîtres de l'Afrique. Les syncrétismes, qui avaient assimilé les divinités de Carthage à des équivalents gréco-romains, facilitèrent les choses. On savait parfaitement que Junon-Caelestis, divinité principale de la Carthage romaine, n'était autre que Tanit, la déesse protectrice de la première Carthage. De même, Saturne était identique au Baâl Hammon punique. Il était resté le dieu terrible, omnipotent et transcendant, célébré par des milliers de stèles votives qui commémoraient le sacrifice « molk », par lequel le dédicant était censé s'offrir lui-même à la divinité.

Sans doute de grandes transformations romanisèrent-elles définitivement la religion africaine : la langue punique disparut des ex-voto, les symboles abstraits figurés sur les stèles furent remplacés par des figures humaines et par des types divins dérivés en général de l'art hellénique ou hellénistique, la forme extérieure des sanctuaires se modifia peu à peu sous l'influence de l'architecture gréco-romaine ; mais malgré ces transformations, le sens profond de la religion ne fut guère atteint. On conserva même parfois, en les aménageant, les anciens *tophet*, ou en construisant des temples à l'archi-

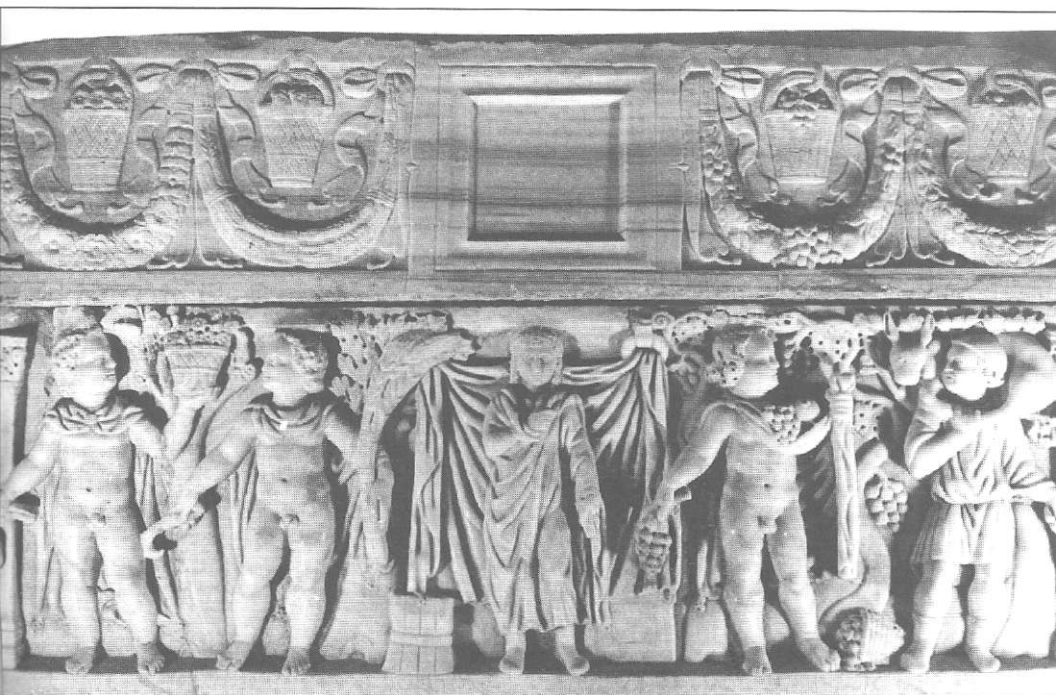
tecture gréco-romaine en leur lieu et place ; tandis que le rituel, les représentations figurées des stèles et même le texte des dédicaces latines gardaient avec une constance remarquable le souvenir de l'époque punique.

Comme la Rome impériale accueillait de plus en plus largement, par ailleurs, les divinités des régions orientales - Egypte, Asie Mineure, Syrie, Perse - celles-ci furent honorées aussi en Afrique, introduites par des fonctionnaires, des soldats, des marchands qui se faisaient les missionnaires d'Isis, de Mithra ou de Cybèle, la Grande Mère des Dieux. Mais tout en se laissant gagner par le grand courant mystique qui a englobé tout le monde romain, du II^e au IV^e s., la religion africaine a conservé son originalité : les dieux d'Orient ne furent souvent accueillis en Afrique que dans la mesure où ils s'identifiaient plus ou moins à des divinités locales, comme Cybèle à Caelestis ou Isis à Déméter. D'autre part, et plutôt que d'adhérer d'emblée aux religions de salut orientales, les élites africaines, gagnées par ce retour au mysticisme, n'avaient qu'à revenir aux anciennes sectes grecques, naturalisées à Carthage dès le IV^e s. avant J.-C., et devenues ainsi nationales ; les thiasés bachiques et démétriques se multiplièrent donc dans tout le pays. De même, les doctrines spiritualistes, et surtout le néoplatonisme, furent favorablement accueillies. Nous avons vu qu'avec les stèles dites de la Gorfa , par exemple, elles furent, elles aussi, conciliées avec les traditions puniques.

Ainsi, les divinités orientales ne sauvegardèrent pratiquement leur entité propre que parmi les fidèles que leur fournissait la population cosmopolite des ports, ou parmi les contingents orientaux, dans les territoires militaires de la frontière saharienne.

Les débuts du christianisme

Venu d'Orient, le christianisme se répandit d'abord parmi les petites communautés juives qui vivaient dans les ports, et plus par-



Sarcophage romain dit de « l'enfant initié »

Musée du Bardo

Ce sarcophage en marbre blanc a été trouvé dans la région de Carthage. La face de la cuve est sculptée d'un bas-relief représentant au centre un jeune garçon défunt tenant un volumen, symbole du savoir intellectuel.

Il est entouré des génies des quatre saisons évoquant les « temps du bonheur » du cycle de la vie.

(Fin du III^e - début du IV^e s. ap. J.-C.)

ticulièrement à Carthage. Il ne tarda pas à trouver en Afrique un terrain favorable. En effet, la conception d'un Dieu transcendant et exclusif, affirmée en particulier par la religion de Baâl Hammon-Saturne, le grand dieu de l'Afrique romaine, prépara probablement, selon certains, la voie au monothéisme. Les stèles de la Ghorfa, par exemple, illustrent ces tendances monothéistes influencées par le néoplatonisme, mais qui remontent à l'époque punique ; telle qu'elle est exprimée par ces monuments, l'idée d'un dieu suprême, qui agit sur le monde terrestre par l'intermédiaire d'hypostases, constituait peut-être, pense-t-on, une véritable préparation aux dogmes du christianisme.

Mais si la religion nouvelle fit des progrès très rapides, son triomphe ne fut pas soudain ; car plus d'un siècle sépare l'époque des premiers martyrs de celle où les derniers païens furent à leur tour en butte aux violences de l'Église et à la répression du pouvoir. Entre temps, l'Église ne manqua pas de composer, sous l'empire de la nécessité, avec les rites locaux et les habitudes ancestrales ; c'est ainsi que jusqu'au VI^e s. un bon nombre d'épitaphes avaient conservé le sigle *D.M.S.*, qui marquait la consécration aux Dieux Mânes. Toutefois, dès le début du III^e s., un concile tenu à Carthage groupait soixante-dix évêques qui représentaient les groupes chrétiens répartis dans autant de cités de Proconsulaire et de Numidie.

Les progrès du christianisme constituaient sans aucun doute un grave danger pour l'Empire. Le système politique romain était fondé, comme nous l'avons vu, sur une idéologie et une conception du monde et des dieux qui était fondamentalement opposée à la théologie chrétienne. Par leur refus d'accepter cette idéologie, et de s'associer notamment au culte impérial, les chrétiens se rangeaient donc résolument parmi les ennemis de l'Empire. Malgré son libéralisme et sa tolérance habituelle pour les cultes nouveaux, celui-ci ne pouvait que manifester une intransigeance absolue à l'égard de cette secte qui menaçait la cohésion et l'unité morale de l'Empire, voulait

créer, dans toutes les provinces, des groupements de plus en plus nombreux qui se voulaient hors des cadres du régime et cultivaient un idéal différent.

Mais le gouvernement impérial ne croyait nullement aux délits abominables imputés publiquement aux chrétiens ; les rigueurs de la répression ne visaient d'ailleurs qu'à provoquer l'apostasie qui mettait fin aux poursuites. Dès l'année 180, le proconsul fit décapiter douze chrétiens de la ville numide de *Scilli*, tandis que l'année 203 fut marquée par le martyre des saintes Perpétue et Félicité et de leurs compagnons, qui furent livrés aux bêtes à Carthage même, dans l'arène de l'amphithéâtre. Le récit de leur passion, qui nous a été conservé, compte parmi les documents les plus authentiques et les plus émouvants de l'Église persécutée. Mais les mesures de répression, qui étaient d'ailleurs sporadiques et conjoncturelles, ne pouvaient arrêter, malgré leur horreur, le zèle et l'ardeur des fidèles dont beaucoup recherchaient avidement le martyre.

Les apologistes chrétiens

Les premiers groupements chrétiens de Rome et de la partie occidentale du monde romain, évangélisés par les Orientaux, avaient d'abord adopté la langue grecque ; mais le latin ne tarda pas à l'emporter et les livres sacrés furent traduits. Dès la fin du II^e s., la littérature latine chrétienne eut l'un de ses plus grands écrivains, l'apologiste Tertullien dont l'influence rayonna sur tout l'Occident. Fils d'un officier romain, ce grand écrivain chrétien d'expression latine naquit à Carthage, vers 155 ou 160, et y reçut une formation de rhéteur. Il approfondit sa connaissance du grec et du latin et acquit une érudition fort étendue. La philosophie, l'histoire et la littérature lui étaient aussi familières que les sciences naturelles et la médecine ; mais il s'appliqua surtout à l'étude du droit, dont il voulut peut-être faire sa carrière. Il resta païen pendant la plus grande

partie de sa jeunesse, et sa conversion fut soudaine. Séduit par l'énergie des martyrs, conquis par le mystère, les dogmes et la morale du christianisme, il se dressa rapidement en champion de la foi nouvelle qu'il défendit non seulement en apôtre convaincu et ardent, mais aussi en chrétien instruit qui avait une profonde connaissance de la doctrine et des livres saints.

Dans son livre fondamental, *YApologétique*, il se proposait, puisque les juges refusaient d'écouter en public la défense des chrétiens accusés, de démontrer leur innocence par la réfutation des calomnies païennes. Son but n'était pas de faire cesser les poursuites, mais de faire connaître les chrétiens tels qu'ils étaient, c'est-à-dire des hommes qui acceptaient de mourir héroïquement pour confesser leur foi, et non pour expier des crimes imaginaires. Cependant, le plaidoyer tournait souvent au réquisitoire : Tertullien protestait avec sa véhémence éloquente contre la haine inique vouée au nom de chrétien. En proclamant l'innocence de ses coreligionnaires, il demandait aux autorités de leur permettre d'adorer leur Dieu, le seul vrai Dieu, comme on permettait à tous les peuples d'adorer leurs faux dieux ; et de flétrir alors sans retenue la mythologie païenne. Mais il ne semble pas que Tertullien ait compris qu'il ne s'agissait pas, pour l'état romain, d'interdire une quelconque religion nouvelle, mais plutôt de défendre une conception de l'ordre contre une secte dont la doctrine, des plus dangereuses, était génératrice d'anarchie.

Tertullien s'attaqua ensuite, avec la même éloquence passionnée et dans le même style brutal, vivant et imagé, aux autres ennemis de l'Église : les Juifs et les sectes hérétiques. Devenu prêtre, il se consacra à l'éducation des fidèles ; ses sermons et ses traités de tout genre discutaient âprement des problèmes de morale ou de discipline, fulminaient contre les abus, prônaient une règle intransigeante. Il abordait aussi les plus hauts sujets comme l'existence de Dieu, la nature de l'âme et le jugement dernier ; théologien subtil et formé aux disciplines philosophiques, il n'opposait pas la raison et la foi.

Mais ses positions sentimentales et extrémistes ne tardèrent pas à le mettre en marge de l'Église, obligée de s'adapter aux nécessités du siècle. Sa nature fougueuse et passionnée poussait tout à l'extrême, et n'admettait aucun ménagement, aucune compromission si bien qu'il finit par tourner sa polémique acerbe et son esprit caustique contre le christianisme lui-même, ou du moins contre ses chefs auxquels il reprochait surtout une modération coupable. Il se sépara enfin de l'Église pour se rapprocher de l'hérésie pragmatique du montanisme, soucieuse surtout d'idéal moral et d'action, tout en admettant les prédictions, les visions et les extases. Mais l'Église triomphante lui garda une grande indulgence, sans doute en souvenir de son ardente sincérité, ainsi que des services rendus dans son offensive contre le paganisme.

Très différent de Tertullien, dont il n'avait ni la puissance ni la fougueuse originalité, un autre écrivain africain a une place à part dans la littérature chrétienne d'expression latine : c'est *Minucius Félix* qui écrivit un dialogue, l'*Octavius* où, dans le cadre d'un débat plus ou moins fictif, il montre aux prises la religion romaine officielle et la nouvelle religion du Christ. Mais tout est calculé pour détruire les préventions des païens instruits et les amener à admettre que le déisme de leurs philosophes est l'introduction naturelle au christianisme. L'originalité de *Minucius Félix* fut d'écrire, à l'usage des lettrés, une apologie du christianisme aimable et habilement structurée. Quant aux nombreuses ressemblances qu'on a relevées entre *YOctavius* et *YApologétique* de Tertullien, elles posent toujours aux érudits le problème historique et littéraire des rapports entre les deux auteurs, ainsi que celui de l'antériorité de l'un ou de l'autre de ces deux ouvrages.

Aussi nombreuses que diverses, les données historiques accumulées depuis le début du XX^e s., et accrues considérablement par les découvertes archéologiques et épigraphiques innombrables des dernières décennies, ont permis de saisir à la fois la vie matérielle, politique et culturelle de l'Afrique antique. Grâce aux progrès de l'archéologie, on s'est aperçu que bien avant la conquête romaine, l'empreinte multiforme du monde hellénistique avait marqué profondément l'ensemble des pays de la Méditerranée, et que l'intégration économique et culturelle du Maghreb oriental à ce monde était largement réalisée. On a même souligné que ce n'était pas seulement le territoire de l'état carthaginois et, principalement, sa frange littorale qui constituaient, au moment du rattachement à l'Empire romain, un partenaire actif du monde méditerranéen, mais que la Numidie des II^e et I^{er} s av. J.-C, de par l'option de ses princes, en faisait également partie. Il n'a donc pas fallu attendre Octave, comme l'affirmait P. Romanelli dans son ouvrage *Storia delle province romane dell'Africa*, pour que le pays soit « mis sur la voie du progrès matériel et spirituel qui le portera, en l'espace de trois siècles, à l'épanouissement »⁰¹; car une fois réalisée l'intégration à l'Empire de Rome, la civilisation de la province africaine ne pouvait être que l'héritière d'une longue histoire.

Il est vrai, cependant, qu'après un désintéret suivi d'un déclin qui, s'ajoutant à la destruction de Carthage, a duré tout un siècle, Rome ou plutôt les Romano-Africains ont fait fructifier l'héritage. En témoignent encore les sites archéologiques innombrables et la profusion des inscriptions latines, les manifestations de l'activité et de la richesse matérielles, l'éloquence des textes littéraires et des réalisations artistiques.

1- P. Romanelli, *Storia delle province romane dell'Africa*, «L'Erma» di Bretschneider, Roma, 1959. p. 153.

TROISIÈME PARTIE

DE LA CRISE DE LA CIVILISATION
ROMAINE À L'ISLAM

A. - LES DERNIERS SIÈCLES DE ROME

CHAPITRE PREMIER

La crise du III^e siècle

I. - Aspects généraux

Succès de la romanisation sous les Sévères :

Le règne des Sévères a vu en Afrique, comme dans tout l'Empire, l'apogée de la puissance impériale et de la civilisation romaine. La paix sur les frontières et à l'intérieur, l'essor urbain et la vie municipale, la promotion massive des provinciaux à la citoyenneté romaine, l'activité économique et culturelle, tout cela contribuait à la prospérité du pays et soulignait l'importance de l'œuvre entreprise par Rome. Cet édifice si brillant demeurait pourtant fragile. Certes, la Tunisie fut l'une des provinces les plus romanisées de l'Occident romain et elle l'était bien davantage que le reste du Maghreb, comme l'attestent ses villes plus nombreuses, son réseau routier plus dense, ses plaines plus vastes qui favorisaient depuis toujours l'agriculture sédentaire, enfin l'absence de graves troubles intérieurs et la sécurité plus grande qui régnait dans le pays. Les effectifs de l'armée romaine stationnés en Tunisie n'avaient jamais été importants : seule une cohorte de six cents hommes, détachée de la III^e légion de Numidie, formait une force de police sous les ordres des proconsuls de Carthage. Depuis la fin du 1^{er} s., la paix s'était étendue aux régions montagneuses de l'ouest où, à l'exemple de Mactar, les villes

étaient nombreuses et prospères. Les frontières sahariennes étaient calmes, Rome ayant refoulé vers le sud les tribus nomades et développé l'agriculture sédentaire et le peuplement dans les confins méridionaux où se multipliaient en outre les relations commerciales avec les oasis sahariennes. Tant du point de vue géographique que social l'œuvre de Rome fut sans doute plus achevée, plus profonde en Tunisie que dans les autres provinces du Maghreb. L'ancienneté de la conquête, l'héritage phénicien qui a légué une forte tradition urbaine et une agriculture savante, la configuration du pays, qui l'ouvrait largement aux influences extérieures, tout cela a contribué au succès de la romanisation.

Ses limites

Cette œuvre considérable avait pourtant des limites et portait en elle les germes de la crise ultérieure. Quelque soit le prestige - et il fut immense - par lequel Rome et sa civilisation ont fasciné les peuples conquis, l'adhésion de ceux-ci ne pouvait avoir la même spontanéité dans tous les milieux sociaux. Il ne faut certes pas opposer systématiquement les villes aux campagnes et faire, des populations rurales, les victimes de la conception urbaine de l'impérialisme romain ; des cités ont, en effet, vécu en relations étroites avec leur domaine rural et l'agriculture connut une prospérité certaine. C'était pourtant la bourgeoisie municipale qui détenait l'essentiel des richesses et qui participait vraiment à la romanisation ; l'ambition suprême était d'y accéder et les promotions furent innombrables mais elles se faisaient aux échelons supérieurs de la hiérarchie sociale. Les masses rurales demeuraient dans leur majorité étrangères à la romanisation, parlaient toujours les dialectes berbères et adoraient les vieilles divinités libyques ou libyco-puniques.

L'autorité de l'État sur les provinces s'est d'autre part considérablement durcie dès le règne des Sévères. Au libéralisme des **Antonins** succéda peu à peu une **administration dirigiste** qui tendait à réglementer durement la condition des biens et des hommes. Les guerres accroissaient sans cesse les besoins du trésor impérial, ce

qui aggravait d'autant les redevances fiscales imposées aux provinces. Dans les cités, les honneurs municipaux deviennent des charges coûteuses que l'on brigue moins facilement ; dans les campagnes, l'exploitation de la terre demeure régie par la vieille loi manicienne qui donne aux colons la propriété effective de la terre, mais les prestations et les impôts sont plus lourds. Déjà sous Commode, les paysans du *saltus burunitanus* se plaignaient à l'empereur de la rigueur des agents du fisc et les romans de l'Africain Apulée laissaient apparaître les difficultés qui menaçaient la société rurale.

La Tunisie antique était en outre fatalement solidaire du reste du Maghreb où la paix romaine demeura toujours plus précaire car les régions montagneuses comme l'Aurès, les Kabylies, l'Ouarsenis formaient des îlots d'insécurité qu'il a fallu isoler en les ceinturant de postes militaires et les Maurétanies connurent des troubles sérieux même à l'époque de la Paix romaine. Rome put conjurer les périls tant que la paix et la prospérité générales dans l'Empire n'avaient pas imposé de trop rudes efforts à ses armées et à ses finances. Or cet équilibre fut rompu avec la crise du III^e s. qui, au lendemain de la mort de Sévère. Alexandre et pendant de longues et terribles années, jeta l'Empire dans une anarchie où il faillit sombrer. Le danger perse en Orient, les invasions germaniques en Occident, la crise économique et l'effondrement de la monnaie, les épidémies et la dépopulation, les troubles religieux liés aux progrès du christianisme, l'anarchie dans l'armée et la cascade de « *pronunciamentos* », tout cela conduisit l'Empire au bord de la catastrophe.

L'Afrique, bien que moins atteinte que d'autres provinces, fut cependant secouée par la tourmente du III^e s.

II- Les troubles civils et militaires

Révolte de Thysdrus et usurpation de Gordien

Elle se trouva d'abord mêlée aux troubles civils et militaires et participa dès 238, aux compétitions sanglantes pour la conquête du

pouvoir impérial. L'avènement des Gordiens ne fut pourtant pas le résultat d'un « pronunciamiento », c'est-à-dire d'une révolte de soldats portant leur général à l'Empire. Les choses commencèrent en février 238 à *Thysdrus* (El Jem), au cœur d'une région qui avait particulièrement bénéficié de la prospérité que le pays connut sous les Sévères. Une riche bourgeoisie de négociants d'huile s'était rapidement élevée au gouvernement de la cité grâce aux progrès remarquables de la culture de l'olivier. Ces nouveaux riches étaient très remuants et s'opposaient à l'accroissement des charges fiscales exigé par l'empereur Maximin qui semblait vouloir abolir les privilèges dont ils avaient bénéficié du temps des Sévères ; ils trouvaient en outre l'appui du sénat de Carthage et des notabilités municipales hostiles à la tyrannie fiscale de l'État. Lorsque le procureur impérial, accompagné du proconsul Gordien, un vieillard de 80 ans, se rendit à *Thysdrus* pour lever les taxes sur la vente des huiles, une émeute éclata et le procureur fut assassiné ; la bourgeoisie locale appuyée par les paysans de la région qui souffraient aussi des nouveaux impôts, obligea le vieux Gordien à prendre la pourpre et le ramena triomphalement à Carthage. De là, l'usurpateur envoya une députation au sénat à Rome qui, en l'absence de Maximin retenu dans le nord de l'Italie par la guerre contre les Barbares, légittima le coup de force et reconnut à Gordien ainsi qu'à son fils la dignité d'Augustes. Mais l'affaire était mal engagée car il manquait aux Gordiens l'appui décisif et indispensable des légions. Ce soulèvement purement civil demeurait circonscrit à la Proconsulaire et il ne trouva pas d'échos en Maurétanie et pas davantage en Numidie où stationnait la III^e légion qui représentait le gros des troupes romaines d'Afrique. Son commandant, le légat *Capellianus*, prit les armes contre l'usurpateur ; il marcha d'abord sur *Thysdrus* qui fut prise et frappée de représailles violentes ; beaucoup de maisons appartenant aux bourgeois rebelles furent incendiées et détruites ; le légat partit ensuite pour Carthage et, sur sa route, soumit aux mêmes rigueurs les populations qui avaient embrassé le parti des Gordiens. Ceux-ci connurent une fin tragique ; le vieux Gordien se pendit et son fils fut tué lors de la prise de Carthage sur laquelle s'abattit une répression sanglante. L'usurpation avait duré vingt jours.

Mais la crise rebondit après l'assassinat de Maximin sous les murs d'Aquilée ; la réaction sénatoriale proclame alors un petit fils de Gordien âgé de treize ans qui revêtit la pourpre sous le nom de Gordien III. Les mesures de représailles frappèrent cette fois les partisans de *Capellianus* et en premier lieu la III^e Légion qui fut dissoute et ses débris dispersés jusqu'au moment où, en 253, l'empereur Valérien la reconstituera en récompense des services que ses troupes lui avaient rendus dans la guerre civile contre Émilien.

L'anarchie continua pendant le règne de Gordien III ; en 240 le proconsul *Sabinianus* tenta de se faire proclamer empereur et il fallut faire marcher contre lui les troupes de Maurétanie Césarienne, tout en menaçant la population de Carthage de représailles terribles si elle ne livrait pas l'usurpateur. D'autres troubles du même ordre éclatèrent par la suite, notamment sous Gallien qui dut briser une nouvelle tentative d'usurpation en 265.

Ces crises soulignaient l'affaïssement de l'autorité de l'État. Par les représailles qu'elles déchaînèrent, elles ont appauvri le pays et facilité le réveil de l'agitation berbère.

Les insurrections berbères

Celles-ci n'ont pas affecté directement la Proconsulaire, elles se sont déroulées en Maurétanie et en Numidie, mais elles ne pouvaient manquer d'avoir des répercussions sur l'ensemble du Maghreb. Elles inauguraient les graves difficultés que Rome allait désormais affronter pour imposer sa domination aux tribus berbères et compromettaient à jamais l'équilibre si instable de la paix romaine. Les troubles commencèrent en 253 et ne sont pas étrangers à la crise qui opposa Valérien à l'usurpateur Émilien dont l'autorité s'était sans doute fait reconnaître dans les provinces occidentales du Maghreb l'affaiblissement des troupes impériales à la suite de la dissolution de la III^e Légion a permis à l'insurrection de s'étendre à une grande partie de la Kabylie et de durer plusieurs années ; avec Faraxen, on vit reparaître le type du grand chef berbère, à l'exemple de l'éternel Jugurtha ; la guerre se limitait le plus souvent à une suite de razzias, de coups de main, sans coordination, sans unité entre

les tribus, d'où le succès final de Rome en dépit des effectifs militaires relativement faibles dont elle disposait. L'amélioration de la situation générale de l'Empire sous Gallien précipita le retour au calme car les troubles étaient des conséquences spontanées de l'anarchie beaucoup plus qu'une action concertée contre Rome.

III- Les difficultés économiques

L'Afrique souffrit aussi de la crise économique et monétaire, aggravée par les terribles épidémies de peste qui ravagèrent l'Empire. A Carthage, l'évêque Cyprien déploya une grande activité pour secourir les malades et combattre le fléau. Les rigueurs de la fiscalité et le ralentissement des échanges extérieurs entraînèrent un déclin de la production dans certaines régions, en particulier celles qui avaient souffert des suites de la crise de 238. On note ainsi une interruption de la construction à *Iladrumetum* et à *Thjsdrus*, mais ce n'est pas le cas d'autres cités comme *Thuburbo Majus*, et *Thugga* (Dougga) où l'on trouve de belles mosaïques contemporaines de Gallien. La grande route Carthage-Théveste est jalonnée de nombreuses bornes milliaires datant de la deuxième moitié du III^e s. Dans l'ensemble la Tunisie n'a pas beaucoup souffert de la crise sauf au moment de l'expédition punitive de Capellien. Il faut cependant noter le durcissement de l'oppression fiscale et la hausse très rapide des prix en raison de la crise monétaire qui ralentit considérablement la circulation des espèces et vit une régression vers une économie naturelle. L'effondrement de la monnaie fut l'une des causes de la chute de Rome en Occident

IV. - La crise religieuse

Progrès du christianisme africain au III^e s.

Depuis le milieu du II^e s., le christianisme voyait s'accroître le nombre de ses adeptes ; la religion nouvelle demeurait pourtant

interdite car elle menaçait la cohésion et la sécurité de l'État. Rejetant le polythéisme traditionnel et le culte impérial, indifférents à la « Cité terrestre » qu'ils jugeaient éphémère et illusoire, les chrétiens formaient au sein même de l'Empire, une sorte de sécession et tournaient leurs regards vers le royaume de Dieu alors que l'État, secoué par la crise exigeait l'adhésion de tous aux valeurs morales et politiques qu'il représentait. Dans une civilisation fondée sur le dévouement à la cité et à ses dieux, le christianisme constituait un ferment de dissolution.

En Tunisie, la religion nouvelle avait fait de grands progrès depuis les dernières années du II^e s. La fin de la persécution après Septime Sévère fit régner une paix d'un demi-siècle que l'Église mit largement à profit pour faire de nouveaux adeptes et renforcer son organisation. A l'époque de saint Cyprien il y avait plus d'évêques en Proconsulaire que dans toute la Gaule, et Carthage jouait le rôle de métropole du christianisme africain et contribuait aux progrès de la religion du Christ dans l'Occident latin.

Saint Cyprien, évêque de Carthage

Ce prestige exceptionnel de l'Église d'Afrique était personifié au milieu du III^e s. par l'évêque de Carthage Cyprien qui fut, avec Tertullien et Augustin, l'une des trois grandes figures du christianisme africain. C'était un provincial et il passa toute sa vie en Proconsulaire. Né vers 210 à Carthage, il était issu donc d'une famille de la haute bourgeoisie africaine. Païen de naissance, il reçut une éducation complète, apprit le grec et la rhétorique, et débuta comme avocat à Carthage où il se distingua par son éloquence brillante, ses relations mondaines, et son ardeur à défendre l'idolâtrie païenne. Sa brusque conversion au christianisme à l'âge de trente-cinq ans fut accueillie avec surprise et entraîna un changement complet dans sa vie. Il se mit à pratiquer la charité et la chasteté, ce qui étonna beaucoup les Carthaginois. La vente de ses biens personnels lui permit de faire l'aumône et de secourir les victimes de la persécution et de la peste. Il se détourna de la littérature profane qui avait nourri sa

culture classique pour se consacrer totalement aux Écritures. Ordonné prêtre peu après son baptême, il fut élu évêque de Carthage en 249.

Son épiscopat dura neuf ans et tient une place considérable dans l'histoire de l'Église d'Afrique et de la Chrétienté occidentale. Cyprien trouvait une Église nombreuse, prospère, mais engourdie par la longue paix qui, mettant fin aux persécutions, avait tempéré l'ardeur militante du clergé et des fidèles ; les progrès du christianisme dans la haute société contribuaient à ce relâchement du zèle et de la discipline. L'évêque de Carthage s'en plaignait amèrement :

" Plus de dévotion chez les prêtres, écrit-il, plus de foi chez les ministres du culte, plus de miséricorde dans les oeuvres, plus de discipline dans les mœurs. Les hommes se teignaient la barbe, les femmes se fardaient... on s'unissait aux infidèles par les liens du mariage, prostituant ainsi aux gentils les membres du Christ... L,a plupart des évêques méprisaient leurs divines fonctions et se faisaient intendants des grands de ce monde ».

La persécution de Dèce

Cette église corrompue manquait de l'énergie nécessaire pour résister au brusque réveil de la persécution sous l'empereur Dèce. Beaucoup de fidèles apostasièrent et acceptèrent de sacrifier au culte impérial ; d'autres, sans aller jusqu'à renier leur foi, achetaient des certificats de sacrifice qui leur étaient vendus par des confesseurs indignes. Ce fut une véritable déroute dans l'Église d'Afrique ; craignant d'être arrêté Cyprien quitta Carthage pendant plus d'un an, ce qui lui valut les critiques acerbes de ses adversaires, mais de son refuge secret il continua de s'occuper activement des affaires de son diocèse. Rentré au printemps 251, après la mort de Dèce, il trouva une situation confuse et tendue en raison des graves problèmes posés par le grand nombre d'apostasies. Parmi ceux qui avaient faibli devant la persécution beaucoup voulaient réintégrer l'Église sans subir de pénitence ; ils trouvaient l'appui du prêtre Novat qui accordait la réconciliation à tous les apostats alors que Cyprien, tout en admettant le principe de celle-ci préconisait une pénitence dont la durée serait fonction de la gravité du péché.

Saint Cyprien en conflit avec l'évêque de Rome

La crise rebondit en 254 à propos de la question du baptême des hérétiques, et mit Cyprien en conflit avec l'évêque de Rome, Etienne, traduisant l'autonomisme de cette Église d'Afrique qui, depuis Tertullien, affirmait avec force son indépendance. Il s'agissait de savoir si les prêtres qui avaient apostasié pouvaient administrer le sacrement du baptême.

Cyprien le niait, alors que le pape Étienne, suivi par l'Église d'Alexandrie, invoquait la tradition antique selon laquelle la grâce du sacrement ne procédait pas de celui qui l'administre mais du Christ. C'est en fait le Christ qui baptise, que le ministre soit Pierre ou Judas, et l'argument sera repris plus tard par saint Augustin contre les donatistes qui, au nom de cette exigence sectaire de la pureté, se sont réclamés de l'ecclésiologie cyprianique. Celle-ci insistait pourtant sur la notion fondamentale d'unité dans l'Église que devait incarner le corps épiscopal tout entier et l'idée de sectarisme était absente de la pensée de saint Cyprien. Mais la polémique avec Rome soulignait cette tendance autonomiste de l'Église africaine.

La persécution de Valérien et le martyre de saint Cyprien (258)

La lutte s'apaisa avec la mort d'Étienne et le réveil de la persécution sous Valérien qui allait coûter la vie à l'évêque de Carthage. Les progrès du christianisme dans les hautes classes et l'accroissement des richesses de l'Église en un moment de grave pénurie financière ont donné au ministre Macrien l'idée de tirer parti de la législation anti-chrétienne pour renflouer les caisses de l'État. Un premier édit interdisait en 257 la pratique du culte chrétien et ordonnait au clergé de sacrifier aux divinités impériales. Cyprien fut alors convoqué par le proconsul et déclara qu'il ne pouvait obéir, d'où sa condamnation à l'exil dans une résidence de *Curubis* (Korba) où il passa une année. En 258, le deuxième édit de Valérien

ordonnait de mettre à mort tous les prêtres qui n'avaient pas sacrifié et de confisquer les biens des chrétiens de la haute société.

Appelé de nouveau auprès du Proconsul dans sa résidence de *l'Ager Sexti*, Cyprien après l'interrogatoire et les sommations d'usage, refusa encore une fois de renier le Christ et fut condamné à mort ; on le livra aussitôt au bourreau en présence d'une foule nombreuse qui, dans la nuit, ramena son corps à Carthage où il devait être enterré. Avec lui disparaissait l'un des grands évêques du christianisme antique. Son prestige demeura immense à Carthage ; deux basiliques lui furent consacrées : l'une sur son tombeau, à proximité de la mer, l'autre sur les lieux du martyre ; chaque année une fête populaire était célébrée à sa mémoire et elle le sera jusqu'à la conquête arabe. L'historien grec Procope qui écrit au V^e s. rapporte que « *Cyprien est de tous les saints celui que les Carthaginois honoraient le plus* ». Les marins de Carthage ont parlé de « vents cypriens » pour désigner ceux qui soufflaient en septembre, mois où l'évêque avait été exécuté. A Rome on rendit des honneurs officiels à sa mémoire et ses œuvres eurent une influence considérable sur l'Église latine. Ce fut une forte personnalité qui donna à Carthage son plus grand évêque et contribua aux progrès du christianisme dans le pays.

CHAPITRE II

Organisation administrative et problèmes militaires de la fin du III^e s. à la conquête vandale

À la fin du III^e s. commence une période communément appelée Bas Empire au cours de laquelle l'État subit de profondes transformations pour s'adapter aux conditions nouvelles créées par la crise. Les réformes de Dioclétien et de Constantin donnèrent à l'Empire une physionomie nouvelle, mais elles n'ont finalement pas empêché le déclin de Rome en Occident. L'Afrique vit se poursuivre et s'aggraver l'évolution commencée au III^e s. : autorité sans cesse plus tyrannique de l'appareil d'État sur la vie provinciale et municipale, violence des crises religieuses, tendance à un certain particularisme africain qui se traduit par les insurrections berbères, les usurpations, et peut être aussi le schisme donatiste.

Pendant cette période la Tunisie gardait toujours une relative prospérité et fut encore moins atteinte par la crise que le reste du Maghreb, mais elle subissait fatalement les conséquences de la ruine de l'Empire en Occident.

I. - Les réformes administratives

Les réformes de Dioclétien et de Constantin avaient pour but de renforcer l'autorité de l'État dans les provinces, de mettre fin à

l'anarchie qui résultait des insurrections et des usurpations, d'accroître les ressources fiscales pour affronter les menaces extérieures.

Les nouvelles provinces

Il y eut d'abord des bouleversements dans l'organisation territoriale des provinces ; en Afrique les troubles du III^e s. et leurs prolongements lors des premières années de la Tétrarchie amenèrent Dioclétien à évacuer les régions les plus menacées afin de mieux défendre les zones où l'implantation de Rome était la plus forte ; c'était le cas de la Tunisie dont les frontières ne furent pas modifiées, sinon aux confins de la Tripolitaine où Dioclétien, après avoir évacué les régions désertiques à l'Ouest de *Leptis Magna*, limita l'occupation romaine aux villes de la côte et renforça les abords méridionaux de la Tunisie par une sorte de marche frontière qui s'étendait au sud d'une ligne reliant Gabès aux chotts. Cette zone tampon où se trouvait la fameuse trouée de Mareth verrouillait le pays contre les éventuelles incursions de tribus nomades venues du désert. Mais l'évacuation de la Tripolitaine intérieure portait un rude coup aux villes côtières et en particulier à *Leptis Magna* qui avait connu une grande prospérité sous les Sévères, grâce au commerce saharien, dont elle ne contrôlait plus désormais les routes. Isolées les unes des autres et acculées sur le rivage, les villes du littoral étaient en outre à la merci des razzias dévastatrices ; ce danger ne menaçait pas encore la Tunisie qui demeurait entièrement romaine.

À l'intérieur du pays, Dioclétien procéda à de nouvelles divisions administratives afin de rendre plus efficace la perception de l'impôt et d'amoindrir l'autorité des anciens proconsuls dont l'omnipotence pouvait faire le jeu des usurpateurs. La Tunisie qui formait sous les Sévères la seule province d'Afrique proconsulaire fut morcelée en trois provinces autonomes placées chacune sous l'autorité d'un gouverneur : au sud, la Tripolitaine qui empiétait largement sur le territoire actuel de la Tunisie puisqu'elle englobait la Jeffara, les Matmatas et atteignait le Jerid ; au centre, la Byzacène qui s'étendait de Gabès jusqu'aux abords du golfe de Hammamet et



La Schola des Juvenes à Mactar

Tel qu'elle se présente aujourd'hui avec ses alignements de colonnes debout, il s'agit d'une basilique chrétienne avec ses nefs, son abside, son chœur et même sa contre-abside. Mais c'est là le dernier état, après transformation d'un édifice païen dont l'identification comme local de réunion de l'association des Juvenes a fait la célébrité du monument au moment de sa découverte. En réalité, il s'agirait simplement d'une grande maison à cour centrale sur laquelle s'ouvriraient les pièces, dont une avec abside reprise par l'église ultérieurement. Ce sont les inscriptions païennes gravées sur des bases récupérées qui ont été cause de l'erreur dans l'interprétation. À travers la longue continuité d'occupation du site, cet exemple illustre les transformations des monuments inhérentes à l'évolution de la société.

couvrait toutes les steppes de l'intérieur ; au nord, la Proconsulaire proprement dite ou Zeugitane qui se limitait à la Tunisie du nord et mordait sur l'Algérie au nord-est et vers le centre jusqu'à Tébessa (*Thevestej* (*Tebessa*). Ces provinces faisaient partie du diocèse d'Afrique qui comprenait en outre la Numidie et les deux provinces de Maurétanies sitifienne et césarienne, Rome ayant évacué une grande partie de l'Algérie occidentale et presque tout ce qu'elle possédait au Maroc où la minuscule province de Maurétanie tingitane était administrativement rattachée à l'Espagne.

Le gouvernement provincial

À la tête du diocèse d'Afrique qui dépendait de la préfecture du prétoire d'Italie, était placé un vicaire résidant à Carthage.

Chacune de ces provinces avait son gouverneur chargé uniquement des affaires civiles. À Carthage on trouve toujours le proconsul d'Afrique qui demeure un personnage considérable bien que ses prérogatives fussent amoindries par le morcellement de la province et la création du diocèse d'Afrique ; le proconsul appartient à la noblesse sénatoriale de rang consulaire, c'est-à-dire à l'échelon le plus élevé de la hiérarchie nobiliaire. Il porte le titre envié de *clarissime* et l'emporte en dignité sur le vicaire et souvent, à sa sortie de charge, il accède à la préfecture de la Ville. À Carthage, il réside dans un palais somptueux sur la colline de Byrsa, mais il possède plusieurs villas de plaisance notamment à *Yager Sexti* en direction de la Marsa, et à *Maxula* (Radès). Son indemnité annuelle demeurait l'une des plus importantes de l'Empire. Le proconsul rend la justice au nom de l'empereur et son tribunal constitue une juridiction d'appel ; il est assisté de deux légats dont l'un réside à Carthage et l'autre à Hippone (Bône) ; leur rôle consiste à contrôler les affaires municipales au nom du proconsul et à instruire les procès. Les légats du IV^e s. appartiennent généralement à la bourgeoisie municipale africaine, ce qui prouve l'essor des villes romaines en Tunisie et l'importance de la promotion sociale. Il arrive aussi, mais plus rarement que le proconsul soit de souche africaine. Comme dans le reste de l'Empire, l'administration tend à se compliquer par la mul-

tiplication des bureaux et des agents qui assistaient le proconsul et ses légats.

Le gouverneur de la province de Byzacène réside à Hadrumète ; d'abord de rang équestre avec le titre de *praeses*, il accède sous Constantin à la dignité de consulaire. Quant à la Tripolitaine, elle forme une province présidiale dirigée par un gouverneur installé à *Leptis Magna*.

Séparation des pouvoirs civils et militaires

Vicaires et gouverneurs provinciaux ont au IV^e s. des attributions purement civiles. La séparation des pouvoirs civils et militaires, qui est l'un des traits dominants de l'administration provinciale au Bas Empire, fut réalisée progressivement entre le règne de Gallien et celui de Constantin qui lui donna sa forme systématique et définitive. Elle répondit au souci d'éviter les usurpations en privant les gouverneurs de la force armée ; dès le 1^{er} s., Caligula avait enlevé au proconsul d'Afrique le commandement de la III^e Légion qu'il confia au légat de Numidie, mais la mesure n'était pas complète puisque celui-ci exerçait encore au III^e s. des pouvoirs civils. Après Constantin, chaque province eut un chef militaire distinct du gouverneur. Cette mesure traduisait en outre le déclin de la noblesse sénatoriale qui assumait de moins en moins les commandements militaires et depuis longtemps déjà, les cadres de l'armée étaient pour la plupart issus du rang. La séparation des pouvoirs demeura la règle générale de l'administration jusqu'à la création de l'exarchat de Carthage par l'empereur Maurice, à la fin du VI^e s.

II. - Les réformes militaires

Le commandement

Depuis Constantin le commandement des troupes est confié au comte d'Afrique dont la charge était dans la hiérarchie militaire l'une des plus élevées de l'empire. Le comte était *vir spectabilis* (hom-

me remarquable), c'est-à-dire que son rang de noblesse le plaçait immédiatement au dessous du proconsul. Il commandait sur un territoire très étendu correspondant, en fait, à toutes les provinces du Maghreb romain. Seule la Tripolitaine semble lui avoir échappé depuis la fin du IV^e s. lorsqu'un *dux* de rang équestre fut placé à la tête de ses troupes. L'extension du territoire relevant de l'autorité du comte explique la séparation des pouvoirs civils et militaires, car, il était difficilement concevable qu'un même chef militaire relevât simultanément de plusieurs gouverneurs de province.

Effectifs et recrutement

L'armée impériale du IV^e s. prit une physionomie nouvelle à la suite des réformes de Dioclétien et surtout de Constantin. Jusque là, l'essentiel des troupes était massé sur le *limes* ou dans les camps qui en surveillaient l'accès ; à l'intérieur du pays les effectifs étaient très peu nombreux. Les insurrections berbères en Maurétanie et la menace de nouveaux troubles rendirent nécessaire la formation d'une armée mobile composée essentiellement d'unités de cavalerie et d'infanterie légionnaire comprenant chacune mille ou cinq cents hommes et toujours prêtes à se déplacer rapidement vers les zones d'insécurité. Cette armée mobile constituait la troupe d'élite ; les soldats étaient des Africains romanisés recrutés essentiellement dans la paysannerie qui vivait autour des camps. Le service militaire devint peu à peu une obligation héréditaire et fiscale, les propriétaires fonciers étant astreints à lever et à équiper un nombre de recrues proportionnel à l'importance de leurs revenus. L'État pouvait, selon ses besoins, percevoir l'impôt en espèces ou en soldats. Ce mode de recrutement finit par compromettre la valeur de l'armée car les propriétaires n'hésitaient pas à livrer au fisc leurs hommes les moins valides.

Armée mobile de l'intérieur et armée des frontières

En temps de paix, les troupes de l'intérieur résidaient dans les villes militaires de Lambèse, Tébessa (*Theveste*), Haïdra (*Ammaedaraj*) et aussi à Carthage où une ancienne cohorte de la troisième légion

occupait encore au IV^e s. une caserne sur Borj Jedid. Les effectifs étaient peu importants en Tunisie car les troubles y furent beaucoup moins graves que dans le reste du Maghreb. Cette sécurité relative explique l'absence de murailles défensives autour des villes, sauf dans les régions de l'extrême sud, plus menacées ; Carthage demeurera une ville ouverte, sans fortifications jusqu'en 425, quatre ans avant le débarquement des Vandales au Maroc. Les ouvrages défensifs furent en revanche beaucoup plus nombreux en Maurétanie sifienne et césarienne.

Sur le *limes* stationnait l'armée de couverture ; il s'agissait de paysans en armes. L'État leur distribuait des lots de terres exempts d'impôts et, en échange, ils devaient surveiller la frontière et repousser les éventuelles incursions de tribus venues du sud. Là encore l'obligation du service était héréditaire et contribuait à enraciner cette armée de paysans dans la zone du *limes*.

Comme la Tunisie du IV^e s. n'a pas connu de graves menaces sur ses frontières, contrairement aux provinces de l'Europe occidentale inondées par le flot des invasions barbares, les troupes du *limes* ont rarement eu l'occasion d'intervenir sinon pour de simples opérations de police contre les tribus du sud ; les soldats vivaient sur leurs terres beaucoup plus que dans les camps et ils ont largement contribué au progrès de l'agriculture et de la vie sédentaire dans ces régions ; mais ils se trouvaient en même temps moins rompus à la carrière des armes et la valeur des troupes s'en est ressentie. Celles-ci n'étaient pas réparties en unités classiques - légions, ailes, cohortes - mais en secteurs géographiques placés chacun sous les ordres d'un *praepositus limitis* qui, à la fin du IV^e s., relevait du duc de Tripolitaine.

Frontière de la Tunisie romaine au IV s.

Le tracé du *limes* longeait d'abord le littoral tripolitain, remontait jusqu'aux abords de *Gigthis* (Bou Ghrâra) et bifurquait vers l'ouest en passant par Talati (Tlalet), Telmin, Nefta d'où il gagnait l'Algérie ; la frontière suivait généralement une levée de terre jalon-

née de places fortes réparties en profondeur et reliées par des routes stratégiques ; on a trouvé au sud-est du Jérid les restes d'un fort construit sous Dioclétien, le *centenarium* de Tibubuci (Ksar Tercine), qui, comme l'indique son nom, devait abriter une garnison de cent hommes ; quant au *limes*, on peut en suivre les traces sur dix-sept km dans les Matmatas.

Le *limes* n'avait pas seulement une importance stratégique par l'organisation d'un glacis fortifié assurant la défense de l'arrière-pays, et développant l'agriculture et le peuplement aux confins du désert. C'était aussi une frontière politique et culturelle qui mettait les possessions romaines en contact avec l'Afrique berbère et indépendante ; il s'agissait de contacts plus que d'une séparation radicale. Rome entretenait des relations diplomatiques avec les chefs de tribus qui, en échange d'une investiture impériale reconnaissant leur autorité et moyennant des subsides, fournissaient des contingents militaires pour veiller à la garde du *limes*. C'est ainsi que la romanisation et le christianisme purent atteindre des régions qui échappaient à l'administration directe de Rome. Une lettre de saint Augustin rapporte que, à la fin du IV^e s., les tribus *Ar^uges* de Tripolitaine prêtaient toujours serment à l'Empire par la bouche de leurs chefs à qui Rome donnait le titre de *tribuni*. Ce n'est évidemment qu'à proximité immédiate du *limes* que de tels contacts étaient possibles ; ils dénotent cependant la permanence de l'influence romaine sous le Bas Empire.

III. - L'insécurité

Le rôle des nomades chameliers en Tripolitaine

Au-delà, Rome se heurtait à l'hostilité des tribus de nomades chameliers qui apparaissent en Tripolitaine à la fin du III^e s. La question du chameau en Afrique romaine a soulevé de nombreuses et difficiles controverses.

Selon une thèse défendue de la façon la plus radicale par l'historien du Maghreb E. F. Gautier, le chameau, jusque là inconnu des Africains, a fait au IIP s. une irruption massive sur les frontières méridionales et permis aux nomades du désert de menacer la sécurité des provinces.

En fait, le chameau existait dans le Sahara depuis l'époque préhistorique ; un passage de Quinte Curce, relatant l'expédition d'Alexandre en Egypte à la fin du IV^e s. avant J.-C, parle de chameaux transportant des outres à travers le désert. Moins de trois siècles plus tard, la présence du chameau est attestée lors de la campagne de César en Afrique. Ce qui est nouveau au III^e s., c'est l'accroissement du cheptel camelin à la suite de l'essor du commerce saharien avec la Tripolitaine sous les Sévères. Il n'y a donc pas de révolution du chameau, comme le voulait Gautier, mais une simple évolution. Celle-ci a permis aux tribus nomades refoulées au delà du *Unies* sous le Haut Empire de trouver les moyens de transport nécessaires à la traversée du désert et de revenir à l'assaut des frontières romaines. En fait, c'est seulement le Sahara tripolitain qui se trouve menacé par les nomades chameliers, d'où l'effort militaire accompli par les Sévères dans cette région.

A la fin du III^e s., le tétrarque Maximien dut intervenir pour repousser une incursion des *Illaguas* - futurs Lawâtas du Maghreb arabe - en Tripolitaine ; c'est alors que l'Empire se résigna à évacuer la partie intérieure du pays afin de ne pas disperser ses forces.

C'est également en Tripolitaine que la tribu des *Austoriani* attaque, une soixantaine d'années plus tard, les villes romaines du littoral. *Illaguas* et *Austoriani* appartenaient aux grandes tribus de nomades chameliers installées alors en Cyrénaïque et formaient quelques vagues avancées d'un flot qui ne déferle sur la Tunisie qu'à la fin du V^e s.

Sous le Bas-Empire il n'y a pas d'incursions sérieuses au nord de *Leptis Magna* et les frontières de Byzacène ne sont pas encore menacées. Mais un élément nouveau a fait son apparition : l'entrée en Tripolitaine des grands nomades chameliers qui progressent lentement vers l'ouest.

Le réveil de la résistance berbère

N'ayant pas souffert des invasions, la Tunisie a pu conserver une prospérité relative jusqu'à la chute de Rome et même au delà. A l'intérieur, le pays n'a pas connu de graves insurrections indigènes comme celles des Maurétanies, mais il en a subi fatalement les répercussions. On voit s'affirmer, notamment à la fin du IV^e s., un particularisme africain fondé non pas sur un sentiment national, étranger à la mentalité de l'époque et démenti par les perpétuelles divisions qui n'ont pas cessé d'opposer et d'affaiblir les roitelets berbères, mais plutôt sur un mécontentement diffus dû à l'oppression fiscale toujours plus lourde, à la violence des querelles religieuses, aux ambitions de certains chefs berbères comme Firmus et Gildon ou de fonctionnaires impériaux comme *Domitius Alexander* et Boniface.

Il existe bien une tendance au séparatisme qui reflète non pas la prise de conscience d'une entité nationale spécifique se définissant par opposition à Rome, mais une manifestation de la désagrégation interne de l'Empire d'occident de moins en moins capable de conjurer les périls qui, de toutes parts, l'assaillaient. L'administration impériale bureaucratique et oppressive a suscité des résistances que les chefs rebelles ont exploitées, mais il n'y a jamais eu de mouvement berbère unifié et cohérent pour libérer le pays. Ce ne sont pas les populations indigènes qui ont chassé Rome d'Afrique, mais les Vandales.

La guerre de Gildon

Le grand chef berbère Gildon qui se révolta contre Rome à la fin du IV^e s., avait quelques années plutôt servi dans les rangs de l'armée romaine contre son propre frère Firmus ; en récompense il fut investi par l'empereur Théodose de la très haute fonction de comte d'Afrique.

Cette charge lui permit d'acquérir une fortune considérable en usurpant sans doute les riches terres à blé du domaine impérial. Pro-

fitant des troubles intérieurs qui paralysaient l'Empire, et encouragé par des intrigues de cour, il se révolta au lendemain de la mort de Théodose (395) et sa tactique consista à affamer Rome en interrompant les exportations de blé africain vers l'Italie. Celui-ci était indispensable et pouvait devenir une arme redoutable en cas de rébellion ; déjà en 308, l'usurpateur *Domitius Alexander* s'en était servi contre Maxence qui dut intervenir en Afrique, briser l'insurrection et frapper Carthage de très lourdes représailles afin d'être assuré du blé d'Afrique pendant la guerre civile qui l'opposait à Constantin. Gildon utilisa la même arme à une époque où la division de l'Empire en deux parties avait détourné les blés d'Egypte vers Constantinople et rendait la Ville éternelle presque uniquement tributaire de l'Afrique. Le poète Claudien, qui a raconté dans ses vers la guerre de Gildon, imagine de faire parler Rome en ces termes : « *On me donna la Libye et l'Egypte pour que le peuple roi, avec son sénat, maître de la guerre, pût être approvisionné par mer chaque été et voir ses greniers remplis par l'un ou l'autre de ces deux pays. C'était l'existence assurée : si Memphis me manquait, le blé de Gétulie compensait l'apport annuel de l'Egypte. Les flottes rivalisaient pour m'apporter leurs récoltes et les vaisseaux de Carthage faisaient concurrence à ceux du Nil, quand s'éleva une seconde Rome et quand alors la production de l'Egypte passa au Nouvel Empire. Restait la Libye, c'était le seul espoir et... voici que Gildon m'a privé de cette seule ressource* ».

Rome souffrit en effet de la famine et connut de graves émeutes populaires ; mais à Carthage, s'accumulèrent des stocks qui firent baisser les prix du blé donnant ainsi un aspect social à la politique de Gildon qui obtenait en outre l'appui des donatistes hostiles à la politique religieuse de l'empereur Théodose. On ne peut cependant faire de la guerre de Gildon une manifestation de résistance nationale ; comment expliquer alors la déroute si complète et rapide du chef berbère devant des forces impériales relativement modestes et commandées par son propre frère Mascezel ? La bataille décisive eut lieu en mars 398 entre *Ammaedara* et *Theveste* ; vaincu, Gildon se réfugia à Tabarca où il tenta de s'embarquer, mais la tempête le rejeta à la côte où il fut pris et tué. Sa popularité semble

avoir été grande et, si l'on en juge par la violence de la répression sous Honorius, elle lui a survécu plusieurs années.

Désagrégation de l'Empire romain en Occident

Après Gildon, Rome n'eut plus à affronter de graves insurrections berbères, mais la décadence de l'Empire d'Occident se poursuivait et avait de nouvelles répercussions en Afrique. En 410 les hordes barbares d'Alaric s'emparaient de Rome ; le comte d'Afrique Héraclien demeura fidèle à l'empereur légitime Honorius et suspendit les exportations de blé vers l'Italie obligeant le chef barbare à envisager une expédition en Afrique, mais l'invasion n'eut pas lieu à cause de la brusque disparition d'Alaric. Trois ans plus tard, le comte Héraclien, se jugeant mal récompensé des services qu'il avait rendus à Honorius, se révolta et passa en Italie à la tête d'une armée. Vaincu, il rentra à Carthage où il fut décapité. Cette rébellion qui, en même temps qu'une tendance au séparatisme, traduisait l'affaissement de l'autorité impériale, fut rééditée à la veille de l'invasion vandale par le comte Boniface. C'est à cette époque troublée que Carthage s'entoura de murailles défensives.

Pourtant, en ce siècle terrible pour l'Occident romain, la Tunisie demeurait un pays relativement prospère, un refuge pour l'aristocratie sénatoriale qui fuyait Rome devant Alaric, et une sorte de terre promise pour les envahisseurs germaniques. Son territoire n'a connu ni les invasions ni les grandes guerres civiles qui avaient ravagé des provinces comme la Gaule et l'Italie.

CHAPITRE III

La vie matérielle et la société

I.- L'économie

Au moment de l'invasion vandale, la Tunisie faisait figure de terre promise et tous les témoignages concordent pour en vanter la richesse. Toutes les denrées s'y trouvaient et le pays pouvait se suffire à lui-même à une époque où les échanges commerciaux étaient bouleversés par la crise qui secouait l'Empire.

L'agriculture

- Les céréales

L'économie avant tout agricole reposait sur les céréales qui étaient la ressource essentielle, excédant de beaucoup la consommation locale et indispensable au ravitaillement de Rome. L'Afrique du Bas Empire demeurait l'un des greniers à blé du monde méditerranéen ; d'innombrables silos furent construits pour stocker les grains destinés à l'annone. Cette abondance ne profitait pas toujours aux habitants du pays puisqu'une large part était prélevée par Rome. Il y avait en outre des famines périodiques dues aux vicissitudes climatiques ; ainsi, celle de 366-367, qui fit tripler le prix du blé et obligea le proconsul à ouvrir les magasins de l'annone pour distribuer des vivres au peuple de Carthage. Il va sans dire que la

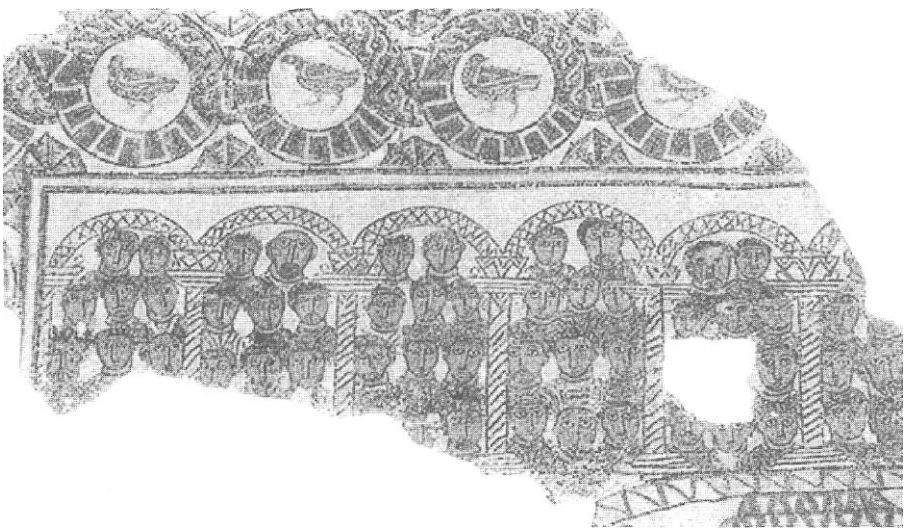
disette a dû faire des ravages dans les populations rurales qui ne pouvaient compter sur les secours des agents impériaux. Hausse des prix et spéculation que Dioclétien avait voulu combattre par son « édit du maximum », se sont poursuivies jusqu'à la chute de Rome à cause des ponctions de plus en plus lourdes effectuées par l'annone.

Le blé était cultivé dans tout le pays, mais surtout dans les plaines plus fertiles du nord et sur les immenses domaines de l'empereur et de l'aristocratie sénatoriale.

- *L'olivier*

Plus encore qu'aux céréales, la Tunisie devait sa prospérité à la culture de l'olivier, qui est vraiment l'arbre roi. Il a permis de diversifier l'économie et de mettre en valeur les terres en friche ou abandonnées parce que peu favorables aux céréales ; il a en outre favorisé l'extraordinaire promotion d'une bourgeoisie provinciale, particulièrement active en Byzacène. La qualité de l'huile s'était beaucoup améliorée, et le temps où le poète Juvénal la repoussait avec mépris à cause de sa forte odeur est bien révolu ; désormais on l'utilise non seulement pour l'éclairage et les massages dans les thermes, mais aussi pour l'alimentation. Elle est indispensable aux besoins de l'Italie, et saint Augustin, lors d'un séjour dans un couvent de la région de Milan, remarquait avec surprise que le dortoir n'était pas éclairé, ce qui n'arrivait jamais en Afrique. L'anecdote est intéressante parce qu'elle témoigne de la prospérité relative du pays.

Trois zones principales se partageaient la culture de l'olivier : la plaine de la Médjerda et en particulier les régions de Bèjà, Souk El Khémis, Tébourouk, où le nombre d'arbres était sans doute plus important qu'aujourd'hui ; une bande littorale de dix à vingt-cinq km de profondeur depuis le Cap Bon jusqu'à Gabès, s'élargissant dans les régions de Sfax et d'El Jem ; les ports situés entre *Tacapaë* (Gabès) et *Sullectum* (Salakta) ont connu, grâce à l'olivier, un brillant essor au IV^e s. supplantant celui d'*Hadrumetum* (Sousse) qui, depuis la crise du III^e s., semble avoir décliné, car la grande région productrice se trouvait désormais au cœur de la steppe, dans la



Mosaïque du cirque de Gafsa

Découverte à Gafsa en 1888
 Conservée au Musée de Bardo

Le pavement est rectangulaire : 3,40 x 4,70 mais certaines parties sont mutilées. C'est la représentation des jeux du cirque : on voit d'une part, les fêtes des spectateurs encadrées par les arcades des gradins, et d'autre part, la course des chars qui se disputent les quatre factions rivales, sur la piste autour de la spina qui constitue l'axe de l'arène.

Cette présentation tardive des jeux du cirque témoigne de l'engouement des populations des villes pour les divertissements malgré leur condamnation par l'Eglise. Alors que l'on constate la dégradation de la cité dans sa parure monumentale et ses institutions municipales, ces jeux sont le seul facteur non seulement de distraction mais aussi de rassemblement d'une cité autour des exploits sportifs de cochers de chars.



région de Sbeïtla, Kasserine, Fériana. Cette vaste oliveraie qui s'étendait vers Tébessa et débordait sur la Numidie, connut un plein essor au IV^e s. ; on y a découvert d'innombrables pressoirs et huileries ainsi que les restes d'un important réseau d'irrigation. L'olivier a enrichi les villes de la région : *Capsa* (Gafsa), *Cilium* (Kasserine), *Thelepte* (Feriana) et surtout *Sufetula* (Sbeïtla) qui demeura très active jusqu'à la conquête arabe. Les villes étaient desservies par un réseau routier dense et entretenu jusqu'à la fin du IV^e s. : routes du nord vers l'axe stratégique Carthage-Tebessa puis en direction du port de *Thabraca* (Tabarca) ; routes de l'est reliant l'oliveraie aux ports de la côte ; c'était la route de l'huile. Le commerce intérieur demeurait actif jusqu'à la fin du IV^e s. ; certaines villes comme *Hadrumentum* et *Thjstrus* sont en déclin, mais le relais est pris par d'autres.

Un grand nombre de mosaïques, notamment celles de Tabarca, Oudna, Carthage, témoignent de l'importance de la vie agricole au IV^e s.

- Industrie et commerce

L'agriculture n'était pas la seule ressource ; il faut signaler les exploitations du bois dont on faisait une consommation importante pour les constructions navales et le chauffage des thermes.

Les commerçants et les travailleurs du bois étaient organisés en corporations bénéficiant de privilèges importants. La Tunisie antique avait des forêts beaucoup plus vastes que celles d'aujourd'hui.

Le pays exploitait aussi des carrières et des mines dans les régions montagneuses du nord. Les industries étaient représentées par la céramique et le travail du textile.

De nombreuses poteries ont été découvertes dans les nécropoles chrétiennes du IV^e s., en particulier à Hadrumète ; il s'agit essentiellement de plats comportant des décors avec personnages. Les ateliers de potiers sont toujours actifs dans les centres de Byzacène et à Carthage ; on y fabriquait des lampes, des amphores et des

plats. Quant à l'industrie textile, elle trouvait des matières premières abondantes dans le cheptel ovin ; elle bénéficiait en outre des vieilles traditions de teinture léguées par les Phéniciens. Une main d'œuvre - sans doute féminine - tissait des tapis à Carthage. Pes étoffes de laine pourpre étaient fabriquées dans les ateliers de Carthage et de *Meninx* dans l'île de Djerba.

Toutes ces ressources donnaient lieu à un commerce extérieur dont l'activité s'est poursuivie jusqu'à la fin de la domination romaine. On a déjà noté le déclin de certains ports comme Hadrumète, à cause du déplacement de la route des huiles vers le sud. Carthage était toujours fréquentée par les commerçants orientaux et juifs et entretenait des relations avec les autres provinces de l'Empire. Seul le commerce saharien semble avoir été perturbé par la poussée nomade dans le sud. Ailleurs, son volume a dû se maintenir ; et l'on sait quelle place tenait l'Afrique dans le ravitaillement de l'Italie. Pays agricole et nourricier, sans industries importantes, la Tunisie exportait plus qu'elle n'importait ; les nombreux trésors monétaires d'origine orientale que l'on a découverts attestent ce déséquilibre dans les échanges.

II.- La société rurale

Contrairement à l'activité économique qui n'a pas connu de grands bouleversements depuis le IIP s., la condition des hommes a profondément évolué sous l'effet de la crise.

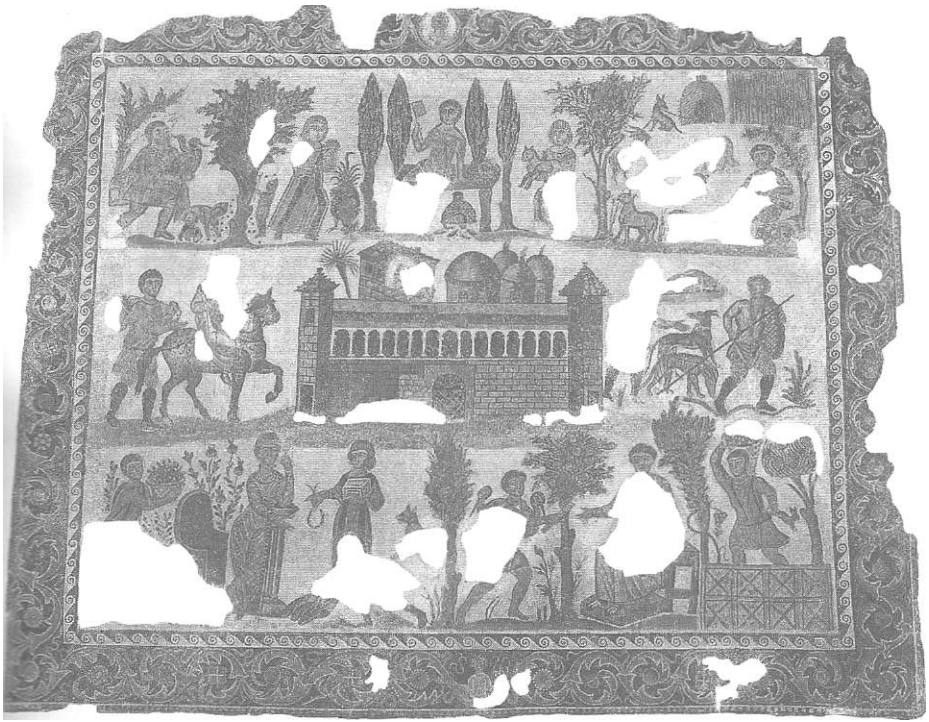
Aggravation de la condition des paysans

C'est d'abord le passage progressif vers une agriculture de type seigneurial où le maître est quasiment indépendant sur ses terres qu'il soustrait à la juridiction des cités et des agents de l'empereur. Il s'arroge le droit de lever lui-même l'impôt de la capitation sur les paysans de son domaine qui sont désormais attachés de père en fils à la glèbe ; il y a là l'amorce d'une désagrégation féodaliste de

la société rurale et d'une évolution vers le servage. Tout cela est un phénomène général au IV^e s., particulièrement en Afrique où la grande propriétaire latifundiaire - impériale ou sénatoriale - a toujours tenu une place prépondérante. Déjà au milieu du III^e s. Cyprien rapporte que : « *Les riches ajoutent les domaines aux domaines, chassent les pauvres de leurs confins et leurs terres s'étendent sans mesure et sans bornes* ». Une célèbre mosaïque de Carthage - dite du Seigneur Julius - représente un riche seigneur vivant dans une superbe villa qui ressemble déjà à un château fort ; scènes de chasses, prestations de paysans faisant penser à des serfs, belle châtelaine entourée de servantes, montrent l'opulence de ces grands domaines ruraux et l'autorité qu'ils exercent dans les campagnes. L'évolution fut cependant plus lente dans une Tunisie très urbanisée, moins atteinte par la crise ; l'action de l'État et des sénats locaux s'y est imposée plus longtemps que dans les provinces de Gaule ou d'Espagne. Le régime de la propriété était toujours régi par la loi manciennne qui donne au paysan le droit de disposer librement de la terre, y compris celui de la quitter. Mais le poids de redevances sans cesse plus lourdes limitait singulièrement cette liberté théorique. En fait, les propriétaires laïcs et ecclésiastiques trouvaient l'aide de l'État pour asservir le colon à la terre, car il fallait assurer à tout prix le recouvrement de l'impôt. La condition des hommes tendait ainsi à se figer et la mobilité sociale fut sans doute beaucoup moins grande au IV^e s. Il semble pourtant excessif de généraliser la notion de servage car le paysan conservait encore une liberté théorique de ses mouvements ; on sait qu'il y avait en Afrique une importante classe d'ouvriers agricoles itinérants, les circoncellions, qui se révoltent parce qu'ils veulent précisément conserver leur liberté et secouer la tyrannie des grands propriétaires et des agents du fisc.

Les grands propriétaires fonciers

Quant aux seigneurs ruraux, il est encore rare qu'ils s'isolent totalement sur leurs domaines. Les plus puissants d'entre eux appartiennent à la noblesse sénatoriale ou équestre et vivent le plus sou-



Mosaïque du Seigneur Julius

Trouvée à Carthage en 1921

Exposée au musée du Bardo. 5,50 x 4,50 m.

Elle pavait la partie centrale d'une grande salle de réception d'une villa située en bas de Byrsa. Cette œuvre exceptionnelle est conçue en trois registres superposés et les scènes sont agencées autour du motif central représentant la demeure du maître du domaine, « le seigneur Julius » dont le titre et le nom apparaissent dans le rouleau d'une mEssive.

Les scènes représentent les « travaux et les jours » de la vie d'un domaine agricole, séjour agréable pour le propriétaire et sa femme entourés de leurs serviteurs et de leurs métayers. De part et d'autre de l'imposant château, c'est, à gauche, l'arrivée à cheval du seigneur sur ses terres. A droite, c'est une scène de chasse.

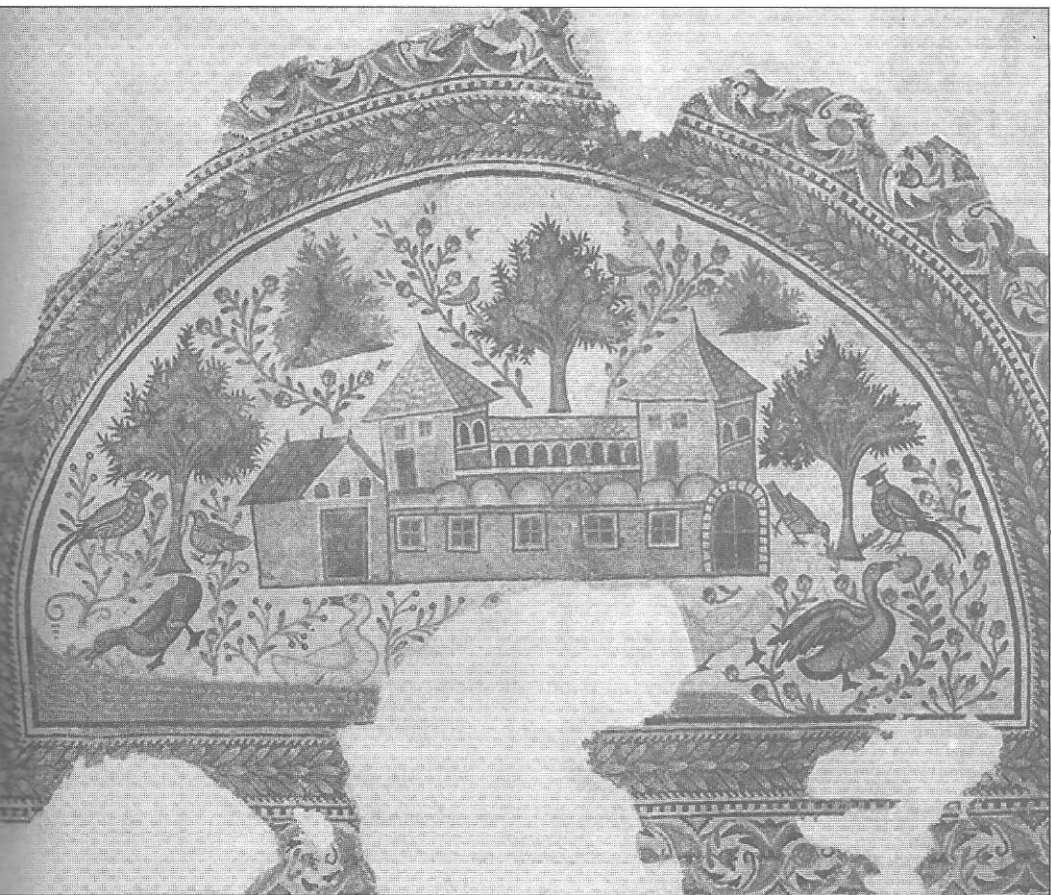
Sur les registres supérieur et inférieur, sont présentées les activités saisonnières. En bas, à droite, c'est l'automne : un serviteur apporte une hotte de raisin et un lièvre. Le seigneur trône dans son verger et reçoit un messager lui apportant une lettre indiquant le destinataire : IVLIO DOMINO, le seigneur Julius lui-même. En haut, à droite, c'est l'été. La maîtresse des céans se prélassait dans son parc à l'ombre des cyprès et accueille des serviteurs apportant des corbeilles de fleurs. En haut, à gauche, c'est l'hiver : deux paysans gaulent un olivier. Cette mosaïque est l'un des nombreux exemplaires représentant la vie d'un domaine agricole.

Elle illustre le maintien de la prospérité de l'Afrique jusqu'à une période tardive et aussi l'art de vivre de ces aristocrates propriétaires fonciers.

(Fin IV^e - début V^e s.)

vent en Italie où ils exercent des fonctions officielles ; leurs domaines sont alors confiés à des régisseurs qui se rendent fréquemment odieux auprès des paysans ; on sait qu'ils conservent un certain attachement à leur province d'origine et continuent de s'intéresser de loin à la vie et à l'embellissement de leur cité. Les autres, qui sont les plus nombreux et dont le seigneur *julius* offre un exemple, accaparent peu à peu les prérogatives d'un Etat défaillant, surtout dans les domaines de l'impôt et de la basse justice, mais ils ont participé jusqu'au V^e s. à la vie municipale, contrairement à ce qui se passait en Gaule où le déclin rapide des villes a favorisé l'ascension des potentats ruraux et l'asservissement des paysans.

Cette aristocratie foncière qui semble braver l'État en lui arrachant privilèges et immunités, en s'interposant entre lui et la masse paysanne, s'est pourtant montrée, par un paradoxe qui n'est qu'apparent, son meilleur soutien dans la crise où l'Empire menaçait de sombrer ; car c'est elle qui, au IV^e s., prit la défense de la romanité dans les campagnes. A la cité en déclin s'est superposé et parfois substitué le domaine rural comme foyer de romanisation. C'est lui qui diffuse désormais la langue latine et le christianisme dans les campagnes ; aussi faut-il éviter d'opposer de façon trop systématique les populations rurales à celles des villes lorsqu'on veut tracer les limites de la romanisation. Au IV^e s., celle-ci a fait des progrès spectaculaires dans les campagnes, même dans les régions que Rome avait évacuées ; les tribus berbères qui ont combattu sous les ordres de Firmus et de Gildon n'étaient nullement imperméables à la romanisation et au christianisme. Leur révolte n'était pas un refus de la civilisation romaine mais une réaction spontanée contre une autorité centrale oppressive. Ce qui est nouveau au IV^e s., c'est le relâchement de cette immense adhésion qui, à l'époque antonine et sévérienne, attachait les provinciaux à l'Empire ; la contrainte bureaucratique du Bas-Empire fut incapable de maîtriser les forces centrifuges qui tendaient à briser l'État ; celui-ci devenait une entité abstraite, lointaine et en même temps de plus en plus contraignante. Des puissances locales, comme le grand domaine rural et l'Église, se substituèrent à lui pour encadrer les masses et assurer la permanence de la civilisation romaine.



Mosaïque représentant un domaine agricole

Tabarka. Musée de Bardo. 3.50 x 5.35m

Cette mosaïque en demi-cercle a été découverte à Tabarka en 1890. Elle appartient à un ensemble comportant trois absides formant une exèdre trilobée, illustrée des divers bâtiments d'une exploitation agricole. Celle qui est figurée ici pavait l'abside centrale, et est décorée de la représentation du château du maître du domaine ; on voit une demeure avec un étage flanquée de deux tourelles reliées par une galerie en arcades. Un parc avec un verger et une volière entoure cette belle propriété qui n'est pas sans rappeler celle du seigneur Julius trouvée à Carthage.

III- La vie municipale et les villes

Ce phénomène apparaît pleinement dans le déclin de la vie municipale qui était à l'origine l'armature de l'implantation impériale et le foyer par excellence de la romanisation.

La vocation urbaine de la Tunisie romaine

La Tunisie avait été dans l'Occident romain l'une des régions les plus intensément municipalisées ; cela tient au relief du pays, à la forte tradition urbaine qui, depuis l'époque punique, le distingue du reste du Maghreb, à la précocité de la conquête romaine et du mouvement de colonisation qui en est résulté. La vie municipale a connu son apogée sous les Sévères et la Tunisie comptait alors plus de deux cents villes ; il s'agissait évidemment de petits centres de quelques milliers d'habitants, mais Carthage était de très loin la plus grande ville d'Afrique du Nord et rivalisait avec les autres métropoles méditerranéennes telles qu'Alexandrie et Antioche.

Les villes formaient avec le territoire rural qui dépendait d'elles, des organismes autonomes appelés cités ; chacune avait ses institutions locales - sénat, magistrats - , ses monuments publics - forum, thermes , ses temples, ses divinités, à l'image de Rome. Jusqu'à l'époque sévérienne, les cités africaines ont bénéficié d'une large autonomie qui a facilité la promotion d'une bourgeoisie romanisée soucieuse par ambition ou par vanité, d'assumer les charges de la direction des affaires locales et de gagner les suffrages de ses concitoyens par la construction de somptueux édifices publics ou privés. Les ressources tirées de l'exploitation de la terre ou du commerce étaient pétrifiées dans les travaux d'urbanisme et profitaient du même coup à la plèbe oisive des cités qui pouvait passer ses journées aux thermes, rendre hommage à ses dieux, et se distraire aux jeux du cirque ou de l'amphithéâtre : il y avait là une forme d'assis-

tance sociale au petit peuple des villes, dictée par l'idéal évergétique de l'époque. La relative prospérité et le libéralisme de la période antonine ont permis l'ascension rapide de ces bourgeoisies africaines qui, dans le cadre d'une stricte obédience à l'Empire et à la romanité, ont pu gouverner elles-mêmes leurs cités et s'élever parfois jusqu'à la noblesse équestre ou sénatoriale.

La crise municipale

Mais cette mobilité sociale n'a pas duré longtemps ; déjà sous les Sévères et surtout après la crise de 238, on note un raidissement qu'expliquent les difficultés financières des cités, aggravées par les exigences fiscales de l'État.

Au libéralisme et à l'autonomie succédèrent peu à peu l'étatisme bureaucratique et la contrainte. Les charges municipales qui étaient des honneurs non rémunérés, sont devenues très lourdes et ne suscitaient plus le même attrait. On eut tendance à les fuir et la désertion des curies fut un phénomène fréquent au IV^e s. Les dépenses somptuaires ont diminué et les constructions sont moins nombreuses et moins brillantes que sous le Haut-Empire ; c'est de l'époque antonine et sévérienne que datent les plus belles réalisations de l'art romain en Tunisie. Les curiales se dérobaient à leurs obligations et, plutôt que d'assurer les lourdes charges de lever l'impôt, construire ou entretenir les édifices d'intérêt public, organiser les jeux et les spectacles, subvenir au budget des cultes, ils se réfugiaient dans les ordres privilégiés ou se retiraient sur leurs domaines qu'ils parvenaient à détacher du territoire de la cité et à soustraire à l'action des agents de l'empereur. Il fallait fuir des charges devenues intolérables ; la noblesse sénatoriale et équestre, les bureaux de l'administration impériale, le service militaire, l'appartenance au clergé en conféraient l'immunité ; on essaya donc de s'y réfugier en usurpant parfois des titres de noblesse. L'État dut prendre des mesures draconiennes pour combattre la désertion des curies qui équivalait

à une destruction de l'ordre romain puisque l'Empire avait été édifié sur les cités qui en constituaient les cellules vivantes.

Attitude de l'Etat vis-à-vis du problème municipal

La charge curiale devint une fonction obligatoire et héréditaire. La condition des hommes fut rigoureusement hiérarchisée et figée dans un statut immuable où l'hérédité devenait la règle ; depuis les *clarissimes* du Sénat jusqu'aux esclaves, la société tendait à se stratifier et à se fermer. L'État combattit les immunités, et freina l'ascension des curiales vers les classes privilégiées ; l'empereur Julien soumit les membres du clergé aux charges municipales. Les décurions entrant dans les ordres, devaient laisser leurs biens au service de la cité. Toutes ces mesures n'ont empêché ni la désertion ni l'appauvrissement des curies ; un décret de Constance II, datant du milieu du IV^e s., nous apprend que le sénat de Carthage était presque désert et que plusieurs décurions résidaient hors de la cité à tel point que, faute du *quorum* requis, on ne pouvait même plus procéder aux délibérations. Le plus grave, c'est que c'étaient les éléments les plus fortunés - sénateurs vivant à la Cour ou grands propriétaires fonciers comme le Seigneur *Julius* - qui se dérobaient et laissaient retomber tout le poids des charges sur la petite et moyenne bourgeoisie des cités. C'est elle qui était la plus atteinte par la crise et qui souffrait le plus des rigueurs de l'étatisme. Or, cette classe moyenne constituait précisément l'élément le plus dynamique des cités et le meilleur test du progrès de la romanisation de la province ; sa progressive disparition au cours du IV^e s. traduit le déclin de la romanité.

Prospérité relative des cités romaines de Tunisie au IV^e s.

Pourtant l'Afrique pouvait encore faire illusion ; la désertion des cités n'a pas été aussi précoce qu'en Gaule et les villes tuni-

siennes étaient toujours nombreuses et relativement prospères. La classe curiale demeurait assez riche et continuait de participer activement à la vie des cités. Le phénomène de l'autopragie qui détachait le domaine rural de l'obédience municipale et donnait au propriétaire le droit de percevoir directement l'impôt sur ses terres, est très tardif en Afrique et on ne le signale, pour la première fois, qu'en 429. La survivance à basse époque d'une classe curiale aisée est un caractère original de la province d'Afrique. C'est ce qui a permis une renaissance de la construction après la crise du III^e s. ; il y a sans doute un essoufflement et un déclin relatif par rapport à l'époque précédente ; les plus importantes réalisations sont maintenant l'œuvre de l'Église dont l'architecture connut un essor prodigieux, mais l'effort des cités s'est poursuivi, pendant la Tétrarchie et plus tard sous Valentinien, dont le règne coïncida avec une véritable renaissance ; beaucoup de monuments ont été restaurés et des édifices nouveaux furent construits. Un grand nombre d'inscriptions font état de restaurations ou de constructions avec le concours du sénat et de la plèbe locale. Ainsi, à *Thuburbo Majus*, de grands travaux sont entrepris dans les thermes et au *forum* ; ils se poursuivront jusqu'au début du V^e s. Après les difficultés du III^e s. qui ont entraîné l'abandon de certains édifices, la ville connut une véritable renaissance à l'époque valentinienne et, sous le règne d'*Honorius*, elle pouvait se proclamer *respublica felix* (cité heureuse).

La plupart des villes tunisiennes connurent un essor analogue et se couvrirent de monuments nouveaux qu'il ne serait pas utile d'énumérer ici. Citons parmi les plus actives celles de la région oleïcole du centre avec *Sufetula* (Sbeitla), *Cilium* (Kasserine), *Thelepte* (Férian) et sur la côte les ports de *Thaenae* (Thina), *Taparura* (Sfax). Un important édifice thermal pavé de mosaïque du IV^e s. a été récemment fouillé à *Thaenae* ; une fontaine monumentale fut également découverte à *Sufetula* et atteste la poursuite des travaux hydrauliques à basse époque. Dans le nord du pays les mosaïques du IV^e et V^e s. sont nombreuses ; les plus belles proviennent de Tabarca, de Dougga, de Carthage, de Jebel Oust où fut construit un vaste complexe thermal, à proximité de l'établissement actuel.

Carthage, métropole d'Afrique

A la veille de l'invasion vandale, Carthage faisait toujours figure de grande métropole méditerranéenne. Après la prise de Rome en 410, beaucoup de sénateurs y ont cherché refuge et il était courant de l'appeler la Rome africaine. La vieille ville conservait tout son éclat monumental et son rôle de capitale politique, religieuse et intellectuelle, c'était aussi le principal centre industriel et le premier port d'Afrique. Depuis le III^e s. de nouveaux édifices avaient été construits, en particulier les nombreuses basiliques chrétiennes et l'enceinte de Théodose II construite en 425, peut-être aussi des thermes édifiés sous la Tétrarchie après l'expédition victorieuse de Maximien. Quelques temples païens, comme celui de *Caelesfis*, furent détruits au début du V^e s. lorsque l'Empire, devenu résolument chrétien et persécuteur, décida la fermeture des grands sanctuaires païens.

Les principales basiliques chrétiennes étaient d'abord celles de saint Cyprien, au nombre de deux, et la grande *basilica Majorum* où furent ensevelies Félicité et Perpétue qui avaient été martyrisées au début du III^e s. ; cette basilique qui est très mal conservée se prolongeait vers le nord par d'importantes nécropoles. L'enceinte de 425 partait de Borj Jedid, passait par la Malga et rejoignait le Kram ; elle délimitait la ville proprement dite mais n'englobait pas certains édifices publics comme le cirque et l'amphithéâtre qui suscitaient toujours le même engouement, au grand désespoir de saint Augustin. À l'intérieur de l'enceinte qui était percée de neuf portes s'étendait la ville groupée autour de ses trois collines. Le quartier des ports était toujours fréquenté par une foule nombreuse de commerçants, armateurs, artisans, boutiquiers. L'éloquence passionnait le peuple et, c'est à Carthage, que l'on s'initiait à la rhétorique. Saint Augustin y fit ses études supérieures et enseigna pendant plusieurs années dans la métropole africaine.

Ville cosmopolite et brillante, Carthage vivait encore des jours heureux à l'époque où Rome devenait la proie des invasions bar-

bares. La société carthaginoise demeurait l'une des plus raffinées et, si l'on en croit les témoignages d'auteurs chrétiens comme Salvien, l'une des plus corrompues. Augustin déplorait la passion des Carthaginois pour les plaisirs, les jeux du cirque et du théâtre, mais c'était chose courante dans la mentalité de l'époque. La violence extrême des historiens chrétiens à dénoncer la luxure, la dépravation, les mœurs contre nature des Carthaginois étaient un lieu commun des prédicateurs pour justifier les malheurs issus de l'invasion vandale et en faire une marque de la colère de Dieu. Les auteurs païens n'hésitaient d'ailleurs pas à retourner le même argument contre l'Église en lui attribuant la responsabilité de toutes les catastrophes ; mais ils n'étaient désormais qu'une minorité car le christianisme prenait, à partir du IV^e s., une importance décisive dans la vie de la province, tant au point de vue spirituel que dans le domaine des activités matérielles, sociales et politiques.

CHAPITRE IV

L'essor du christianisme et les conflits religieux

I. - La persécution de Dioclétien

Après les rigoureuses mais brèves persécutions de Dèce et de Valérien, l'Église d'Afrique connut une nouvelle période de paix au cours de laquelle le christianisme continua de s'étendre. Sociologiquement la foi nouvelle faisait désormais des adeptes à tous les échelons de la société : le christianisme n'était plus seulement la religion des esclaves et des humbles, il pénétrait dans l'aristocratie, dans la bourgeoisie municipale, dans l'armée. En même temps, l'Église s'organisait et s'enrichissait, devenant peu à peu une véritable puissance sociale et économique. Sur le plan spirituel, une intense activité naissait des contacts avec les communautés chrétiennes d'Orient et faisait du même coup pénétrer des hérésies comme celle du manichéisme. Cette religion nouvelle, originaire de Perse, était faite d'une synthèse entre le christianisme et le zoroastrisme dualiste éminemment ascétique, elle aboutissait à une condamnation totale du monde matériel.

C'est sur cette Église en plein essor que s'est brusquement abattue, à la fin du règne de Dioclétien, la dernière et la plus violente des persécutions. Les causes en sont d'abord le conservatisme des

empereurs de la Tétrarchie qui ont voulu restaurer l'État en ressuscitant l'attachement aux divinités de la religion romaine traditionnelle ; Dioclétien et Maximien ont pris respectivement les noms de *Jovius* et *Hercu/ius*, fils de Jupiter et fils d'Hercule. Dioclétien considérait sans doute le christianisme comme une force dissolvante dont il fallait délivrer l'État. Mais c'est là une cause très générale ; du reste, l'édit de persécution ne fut promulgué qu'en 303, huit ans après l'avènement de Dioclétien.

Les progrès du manichéisme en Afrique ont davantage inquiété l'empereur qui voyait dans cette secte, un agent de la propagande perse au moment même où l'Empire affrontait, en Orient, une guerre difficile contre les Sassanides. C'est en 297, pendant la guerre perse, que furent prises les premières mesures contre les manichéens.

Enfin, l'État entendait imposer l'ordre et la discipline dans l'armée afin de combattre avec efficacité les insurrections berbères qui ont éclaté en Maurétanie au début de la Tétrarchie et nécessité en 296, l'intervention personnelle du tétrarque Maximien. Les procès intentés aux soldats chrétiens refusant de prendre les armes, se situent précisément pendant cette période de troubles et d'intense activité militaire ; on prononça alors de nombreuses peines de mort, suivies d'exécution.

Après les édits de 303 qui remettaient en vigueur l'arsenal traditionnel de la persécution, interrogatoires, obligation de sacrifier au culte impérial, confiscations des livres saints et des reliques, il y eut des violences plus systématiques, mais elles n'ont pas duré longtemps.

La persécution prenait fin dès 305 et fut beaucoup moins sanglante qu'en Orient où l'empereur Galère la poursuivit encore pendant quelques années.

En vérité, s'il y eut des martyrs, la plupart des chrétiens, y compris des prêtres, faiblirent devant la persécution et apostasièrent comme au siècle précédent, ce qui allait faire surgir dans les années suivantes une crise très grave d'où naquit le donatisme. La paix, revenue en 305, fut confirmée par les édits de tolérance signés à

Milan en 313 par les empereurs Constantin et Licinius qui inauguraient une période nouvelle dans l'histoire du christianisme.

II. - L'Église et la paix constantienne

L'édit de Milan avait proclamé le principe de la liberté religieuse et engagé l'Etat dans une politique de tolérance de plus en plus favorable au christianisme. L'évolution vers un Empire chrétien est un caractère fondamental du IV^e s. ; elle se fit progressivement car il fallait compter avec l'élément païen toujours nombreux et hautement représentatif puisqu'il tenait une place très importante dans l'armée, dans l'aristocratie sénatoriale et dans les milieux intellectuels.

En fait, depuis 313 la plupart des empereurs se montrèrent favorables au christianisme ; seul le règne de Julien (361-363) fut marqué par une réaction violente mais éphémère du paganisme. En tolérant puis en adoptant le christianisme, l'Empire entendait trouver dans cette religion monothéiste et universelle qui répondait aux aspirations de l'époque, un principe d'unité et de cohésion morale et politique ; il voulait du même coup mettre à son service cette force nouvelle et en assumer la direction. L'Église fut ainsi incorporée aux structures mêmes de l'État et en devint un rouage essentiel ; bénéficiant de la protection de plus en plus active de l'État, elle put récupérer ses biens et développer au grand jour sa puissance ; autrefois persécutée, elle devint persécutrice et, avec l'aide décisive du bras séculier qu'était l'empereur, elle engagea le combat contre le paganisme et contre les nombreux schismes qui déchiraient alors le christianisme. Mais l'empereur du IV^e s. n'entendait pas seulement être un bras séculier, il exigeait un droit d'intervention dans toutes les affaires temporelles et spirituelles ; il se considérait comme un véritable chef du peuple chrétien, une sorte de nouveau David. Cette double attitude : faveurs croissantes et bientôt exclusives à l'Église et intervention dans les affaires spirituelles, eut finalement des conséquences néfastes pour l'État, d'abord parce que la puissance

de l'Église devint considérable et finit par contribuer à la désagrégation de l'Empire, ensuite parce que celui-ci usa ses forces et son autorité dans les interminables querelles religieuses.

Grâce à la paix et aux privilèges officiels dont il bénéficiait, le christianisme africain réalisa des progrès prodigieux au cours du IV^e s. ; l'Afrique du Nord romaine comptait alors près de six cents évêchés, contre une centaine à peine en Gaule. Toutes les cités avaient leur évêque, et il y en aura même deux à l'époque du schisme donatiste.

Le christianisme apparaît alors comme la grande religion conquérante ; il pénètre largement dans la plèbe de Carthage qui exige, sous Honorius, la destruction du temple de *Caelestis* et son remplacement par une église. A Sousse, les grandes catacombes, qui pouvaient contenir près de treize mille cinq cent tombes, attestent sa vitalité. Il en est de même des innombrables nécropoles ou foisonnent les symboles chrétiens tels que le chrisme constantinien, l'ancre en forme de croix, la colombe, le poisson. Le christianisme progresse également dans les milieux ruraux les moins romanisés : ainsi les rebelles de Firmus et de Gildon avaient dans leurs rangs de nombreux chrétiens. Partout le pays s'est couvert de basiliques, chapelles, baptistères et l'architecture religieuse connut un essor remarquable à partir du IV^e s.

Désormais, on ne construit plus des temples, mais des églises. En Tunisie, elles se comptent par centaines et l'archéologie n'a pas fini d'en révéler ; sept ont été découvertes à Fériana, autant à Sbeitla, une douzaine dans la région de Carthage. D'autres furent fouillées à la Skhira. La basilique africaine se présente en général sous la forme d'un édifice rectangulaire divisé en trois nefs et terminé par une abside semi-circulaire. A l'intérieur, la nef centrale étaient séparée de chacun des bas côtés par une rangée de colonnes ou de piliers dont les arcades supportaient les murs percés de fenêtres et le toit. Les grandes églises avaient leurs dépendances : portiques, chapelles et baptistères, particulièrement nombreux en Tunisie, le pavement en mosaïque constituant l'essentiel de la décoration. Beaucoup de temples païens furent transformés en églises -



Mosaïque tombale de Thabarca

Découverte en 1904. Exposée au musée du Bardo. 2,30 x 1,15 m.

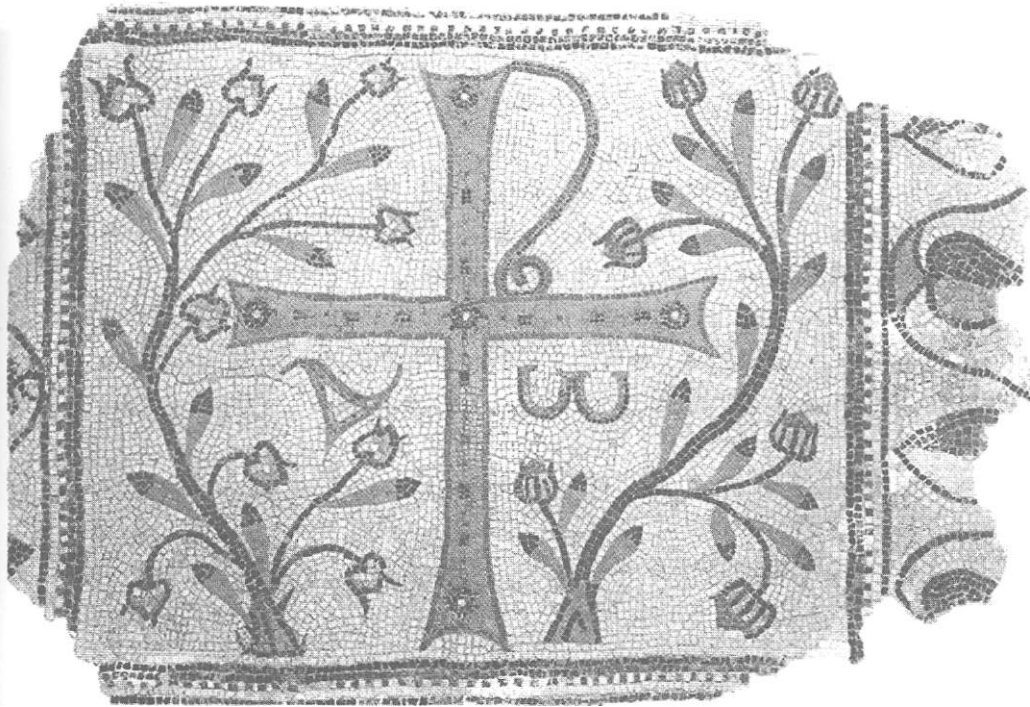
Elle faisait partie d'une série trouvée dans les vestiges d'une chapelle chrétienne consacrée à des martyrs dans les environs de Thabraca. L'intérêt de cette mosaïque réside dans la représentation d'une basilique figurée à la fois en coupe et en élévation avec rabatement sur un même plan des différentes surfaces horizontales ou verticales : la porte, précédée d'un perron de cinq marches, donne accès à trois nefs supportées par sept colonnes doriques. La face latérale de droite apparaît tout entière avec son entablement rectiligne, ses six fenêtres, son toit en charpente recouvert de tuiles plates. Le mur de gauche n'est indiqué que par l'amorce de la colonnade de base. L'autel, avec « fenestella » et trois cierges allumés, est au centre de la nef. Le presbyterium, relié à la nef par un escalier de quatre marches, est précédé d'un arc à trois arceaux supportés par des colonnes corinthiennes. Il a la forme d'une abside voûtée éclairée par une ouverture circulaire. Cette basilique représente l'Église, Ecclesia mater, « mère des fidèles », ainsi que nous l'apprend l'inscription tracée au-dessus de l'épithaphe dédiée à Valentia, sur le mur de la nef.

par exemple, le sanctuaire de Baâl et Tanit à *Thuburbo Majus* - mais la plupart des édifices chrétiens ont été construits après la paix constantinienne. Après la conquête musulmane, certaines églises devinrent des mosquées : c'est le cas de la grande mosquée du Kef et de la mosquée Sidi Okba de Sbiba.

Richesse et puissance de l'Église d'Afrique

La grande fièvre de construction qui a multiplié les sanctuaires chrétiens souligne la considérable puissance matérielle de l'Église. Celle-ci a fait rapidement fortune grâce aux donations pieuses, legs, faveurs personnelles de l'empereur ; les progrès du christianisme dans les classes aisées ont drainé vers l'Église d'importantes ressources surtout foncières qui lui ont permis de suppléer les curiales défailants ou ruinés pour subvenir à certains besoins des cités. L'Église put ainsi réaliser une œuvre d'assistance publique, alimenter les caisses de charité aux pauvres et aux orphelins, payer la rançon des captifs ; cette œuvre de bienfaisance ne fut pas toujours désintéressée et il lui arriva de servir d'arme de propagande contre les donatistes ; saint Augustin lui-même n'hésitait pas à donner le choix entre la conversion ou l'aumône. Nouvelle puissance sociale et économique, l'Église prenait à sa charge une part des dépenses publiques et insufflait une vie nouvelle aux cités déclinantes. Les conciles d'évêques réunis le plus souvent à Carthage et la création des trois provinces ecclésiastiques de Proconsulaire, Byzacène et Tripolitaine, entretenaient des contacts entre les diverses régions du pays.

L'Église obtenait, en même temps, d'importants privilèges fiscaux et judiciaires qui allaient en faire progressivement une sorte d'État dans l'État. L'évêque devient un personnage très puissant dont l'autorité, vivante et concrète, était plus efficace que celle de l'empereur trop éloigné et isolé des masses par une lourde et inhumaine bureaucratie. L'évêque eut son tribunal dont la juridiction fut reconnue par l'État et beaucoup ont préféré soumettre leurs litiges à l'évêque plutôt qu'aux agents de la justice impériale qu'ils connaissaient peu et qu'ils craignaient. L'Église agissait ainsi comme une



Mosaïque représentant une croix

Musée de Sbeitla

Elle a été découverte dans une chapelle dite de « l'évêque Honorius » à proximité de Sbeitla. Une croix monogrammatique avec une boucle à droite où chrisme s'inscrit sur fond blanc ; elle représente les deux premières lettres du nom du Christ en grec. Elle occupe tout l'espace de la mosaïque et est encadrée à droite et à gauche par des rinceaux de rosiers. L'alpha et l'oméga qui représentent « le début et la fin des choses du monde » sont inscrits de part et d'autre de la croix. Remarquer les cabochons en pierres précieuses qui la décorent.

force de dissolution puisqu'elle dressait son autorité et sa puissance face à celles de l'État ; mais elle contribuait du même coup à perpétuer la romanisation car cette église était un produit de l'Empire et de la civilisation antique. Après la chute de Rome en Afrique, elle demeura farouchement attachée à la romanité et mena une propagande infatigable pour la reconquête ; c'est elle qui continua de diffuser la langue et la culture latines.

Ses limites

Malgré ses progrès considérables, le christianisme était cependant loin de l'avoir définitivement emporté sur tous les cultes traditionnels. Le vieux paganisme romain et libyco-phénicien était encore largement répandu dans les campagnes, dans l'armée ainsi que dans certaines élites sociales ou intellectuelles. La courte réaction païenne sous l'empereur Julien fut accueillie par beaucoup avec enthousiasme ; l'album municipal de Timgad montre que les décurions de cette ville étaient encore païens en grande majorité. Le célèbre Symmaque qui fut en Occident l'un des chefs du parti païen était proconsul de Carthage en 373. À cette époque, les païens étaient toujours très nombreux dans la métropole d'Afrique. Saint Augustin raconte qu'il y avait assisté aux fêtes de *Caelestis* et il se reproche d'avoir fréquenté trop souvent les jeux du cirque et de l'amphithéâtre.

La persécution systématique du paganisme commença dans les vingt dernières années du IV^e s., mais elle ne le fit jamais disparaître entièrement. Les jeux provinciaux de Carthage que Théodose avait voulu supprimer, furent rétablis par *Honorius* ; les prêtres païens étaient encore nombreux et bénéficiaient même de privilèges.

Certains usages du christianisme africain laissent apparaître de nombreuses survivances païennes. Ainsi, la coutume des banquets funéraires que l'on organisait pour la fête des saints, comme celle de Cyprien à Carthage, donnait lieu à des orgies nocturnes et à de véri-

tables bacchantales ; l'extraordinaire succès du culte des martyrs trouve sans doute son origine dans la vieille anthropolatrie numide ; il y a une permanence du paganisme qui explique peut-être le caractère relativement superficiel de la christianisation et sa rapide disparition après la conquête musulmane. Le paganisme n'était pas le seul adversaire ; il y avait aussi de nombreuses colonies juives qui, après avoir pactisé avec les chrétiens et facilité sans doute leur expansion, ont rompu dès la fin du II^e s. Le judaïsme africain était florissant au IV^e s., comme en témoignent la synagogue de *Naro* (Hammam-Lif) ainsi que la nécropole de Gammart. Saint Augustin qui a écrit un traité contre les juifs mentionne d'autre part leur présence à *Hadrumetum*, *Tusuros* (Tozeur), *Utica* (Utique). violemment persécutés par Justinien lors de la reconquête byzantine, beaucoup de juifs se sont réfugiés dans les montagnes de Numidie où ils firent souche. C'est peut-être pour cette raison que certains auteurs arabes prenaient la mystérieuse Kahenna pour une juive.

La mentalité du clergé n'était pas non plus très édifiante ; l'ambition, les intrigues lors des élections épiscopales, les rivalités personnelles, l'esprit de clocher, tout cela était chose courante. Beaucoup d'évêques se mettaient ostensiblement au service de l'Empire et pactisaient avec le siècle, d'où les compromissions qui s'en suivaient. Les scandales furent nombreux dans le diocèse d'Hippone que nous connaissons bien par la correspondance de saint Augustin. Voilà par exemple le prêtre *Abundantius* qui détourne une somme qu'un paysan lui avait remise et s'installe chez une femme de mauvaise vie avec laquelle il s'attable pendant le jeûne ; voilà encore le jeune *Antonius* que saint Augustin avait fait élire évêque de *Fussala*, aux environs d'Hippone, et qui se conduisit de manière scandaleuse jusqu'à être traduit devant un tribunal ecclésiastique et accusé de graves attentats aux mœurs (*stuprorum crimina capitalia*), d'oppression, de rapines et de vexations de toute espèce. Mais ce genre d'abus n'était nullement limité à l'Afrique ; il tenait à la promotion de l'Église comme puissance temporelle ainsi qu'à la mentalité de

l'époque. L'élan monastique fut une réaction contre les compromissions de l'Église avec le siècle.

Beaucoup plus graves devaient être les querelles qui, au sein même de l'Église, ont déchiré le christianisme africain. Ce fut le cas du donatisme.

III. - La crise donatiste

Il s'agit d'un schisme qui pendant près d'un siècle, divisa violemment les chrétiens d'Afrique, entraînant l'intervention de la force impériale en faveur de l'orthodoxie catholique et provoquant chez les schismatiques des révoltes de caractère social et autonomiste. Le catholicisme l'emporta au début du V^e s., mais l'Église en sortait affaiblie et le donatisme n'avait pas disparu.

Ses causes

L'origine de la crise remonte aux nombreuses défaillances enregistrées lors de la persécution de Dioclétien. Il n'était plus question cette fois des fidèles, mais seulement des évêques qui avaient consenti à livrer les Écritures et les reliques aux agents impériaux venus perquisitionner dans les Églises conformément au premier édit de Dioclétien. L'évêque de Carthage *Mensurius* fut accusé d'avoir livré les Écritures alors qu'il n'avait donné, en réalité, que des livres hérétiques. Après la mort de *Mensurius*, l'archidiacre Cécilien fut élu évêque en 307, mais il se heurta à l'opposition du parti rigoriste appuyé par l'épiscopat de Numidie dont l'hostilité à la primatie de Carthage ne fut pas étrangère à la crise. Un concile d'évêques numides se réunit à Carthage et prononça la déposition de Cécilien sous prétexte que son élection était entachée de nullité car un « traître » y avait participé ; le concile élit un nouvel évêque auquel succéda, peu de temps après, Donat le Grand qui allait donner son nom au schisme. Cécilien refusa de s'incliner : c'était le début de la crise. Deux Églises allaient s'opposer dans une lutte farouche jusqu'au début du V^e s.

Attitude de l'État et évolution du schisme

L'État intervint immédiatement dans le conflit, ce qui contribua à aggraver les haines ; aussitôt après la paix de Milan, Constantin convoqua un concile qui se prononça contre les schismatiques qu'il accusait de perturber la cohésion de l'Église et l'ordre public ; l'État mettait son autorité et sa force au service du catholicisme devenu religion officielle. Après une persécution qui dura cinq ans et fit de nouveau couler le sang des chrétiens, Constantin, par une de ces volte-face qui lui étaient coutumières, promulgua en 321, un édit de tolérance.

Le donatisme fit alors des progrès rapides, s'empara par la force des Églises, organisa son propre clergé ; la plupart des villes avaient désormais deux évêques, deux clergés, deux Églises. L'État ne pouvait tolérer cette situation qui troublait l'ordre public et portait atteinte au principe fondamental d'unité. La persécution reprit en 347 sous Constant ; une violente répression policière dirigée par les commissaires impériaux Paul et Macaire s'abattit sur la Numidie. On fit la chasse aux donatistes dont les lieux de culte furent confisqués et le clergé dispersé. L'unité semblait rétablie, et le pouvoir impérial affirmait son étroite solidarité avec l'Église catholique devenue partie intégrante de l'ordre et de la légalité, alors que les donatistes faisaient figure de séparatistes et de rebelles. Mais la crise rebondit sous Julien qui, par hostilité au christianisme, rendit aux donatistes leurs églises et leur liberté, en même temps qu'il rappelait les bannis.

Le schisme connut un nouveau réveil, beaucoup plus violent cette fois, car il trouva l'appui du prolétariat rural et des grands chefs berbères en guerre contre Rome. Cette collusion aggrava la rigueur de la répression ; après Valentinien, le donatisme n'était plus poursuivi en tant que crime contre l'unité mais comme une hérésie ; de violentes représailles frappèrent les partisans de Gildon. Le donatisme était en outre affaibli par des divisions internes : la primatie de l'évêque donatiste de Carthage soulevait les mêmes

résistances et faisait éclater le schisme maximianiste qui fut particulièrement actif en Byzacène et en Tripolitaine et fit passer à trois le nombre des Églises chrétiennes. A ces divisions, ainsi qu'à l'action répressive du pouvoir impérial, venait s'ajouter la polémique de saint Augustin dont la forte personnalité joua un rôle considérable dans la lutte contre le schisme.

En 405, une loi d'*Honorius* ordonnait de rétablir l'unité religieuse et en 411 la conférence contradictoire de Carthage consacrait le triomphe du catholicisme.

Signification du donatisme

Plus que les péripéties de la lutte, il importe de saisir les causes profondes du schisme et, pour cela, d'en définir les caractères.

L'Église donatiste se distingue par son intransigeance et son sectarisme ; elle affirme avec force que la sainteté doit être rigoureusement séparée de la souillure du péché et se considère elle-même comme la seule et véritable Église des saints et des martyrs. L'idée de sainteté et de séparation est à la base de la doctrine. C'est pourquoi les sacrements administrés par les prêtres « traditeurs » étaient considérés comme nuls parce que souillés d'impureté. Selon les donatistes, toutes les provinces avaient apostasié parce qu'elles avaient accepté le baptême des traditeurs ; la seule Église du Christ était désormais la leur, dût-elle se limiter à la seule communauté donatiste d'Afrique. Cette intransigeance doctrinale a conduit aux violences, au fanatisme et à une véritable martyromanie que l'on remarquait déjà chez Tertullien. Le martyre, c'est le baptême par excellence, le baptême du sang, qui permet de distinguer les justes des pêcheurs ; il y avait là une vision séparatiste du monde dont l'extrémisme constitue un aspect de la mentalité religieuse africaine. A cet égard, le donatisme apparaît comme un refus de la paix de l'Église qui, en mettant fin aux persécutions, facilitait les compromissions et mêlait les justes aux impurs.

Cette attitude sectaire a conduit au séparatisme sur le plan politique. Le donatisme qui, après avoir sollicité l'arbitrage de

Constantin, repoussa la paix de l'Église, demeura en guerre ouverte avec l'Empire ; il s'affirma peu à peu et surtout après les persécutions de Constant comme un mouvement exclusivement africain qui s'appuyait sur l'élément berbère pour combattre l'Église catholique romaine. Les donatistes sont nombreux aux côtés de Firmus et de Gildon, mais rien ne prouve l'existence d'un sentiment national berbère alimenté par le donatisme.

Donatistes et circoncellions

Il semble plus probable que les schismatiques ont fait des adeptes dans les classes les plus pauvres, donc les moins romanisées ; c'est la masse des ouvriers agricoles ou circoncellions, qui, après le milieu du IV^e s., constitua la troupe de choc du donatisme. Comme l'a montré Charles Saumagne, les circoncellions n'étaient pas un ramassis de vagabonds et de hors-la-loi terrorisant les campagnes, mais un prolétariat rural de condition libre, occupant une situation déterminée dans la hiérarchie sociale, au-dessus des colons et des esclaves. Les ouvriers formaient une main d'œuvre mobile et saisonnière, hostile à la législation de l'époque, qui voulait asservir les paysans à la glèbe, d'où les révoltes et les violences dont souffrirent les campagnes.

Plus qu'un mouvement social, la révolte des circoncellions était une affirmation spontanée d'individualisme contre le corporatisme étatique. Le donatisme y trouva des alliés dans la mesure où il se dressait, lui aussi, contre l'ordre et contre les catholiques qui comptaient, dans leurs rangs, la plupart des grands propriétaires fonciers ; cette alliance tactique ne doit pas faire du donatisme un mouvement prolétarien ; au lendemain de la Conférence de 411, un édit *d'Honorius* établissait un barème des amendes que devaient payer les donatistes et, à côté des circoncellions, on y mentionnait des sénateurs et des chevaliers. On sait en outre que les évêques donatistes ont, à plusieurs reprises, sollicité l'aide des troupes impériales contre les circoncellions. On sait aussi qu'il y avait des circoncellions catholiques. Mais la majorité d'entre eux se sont ralliés au

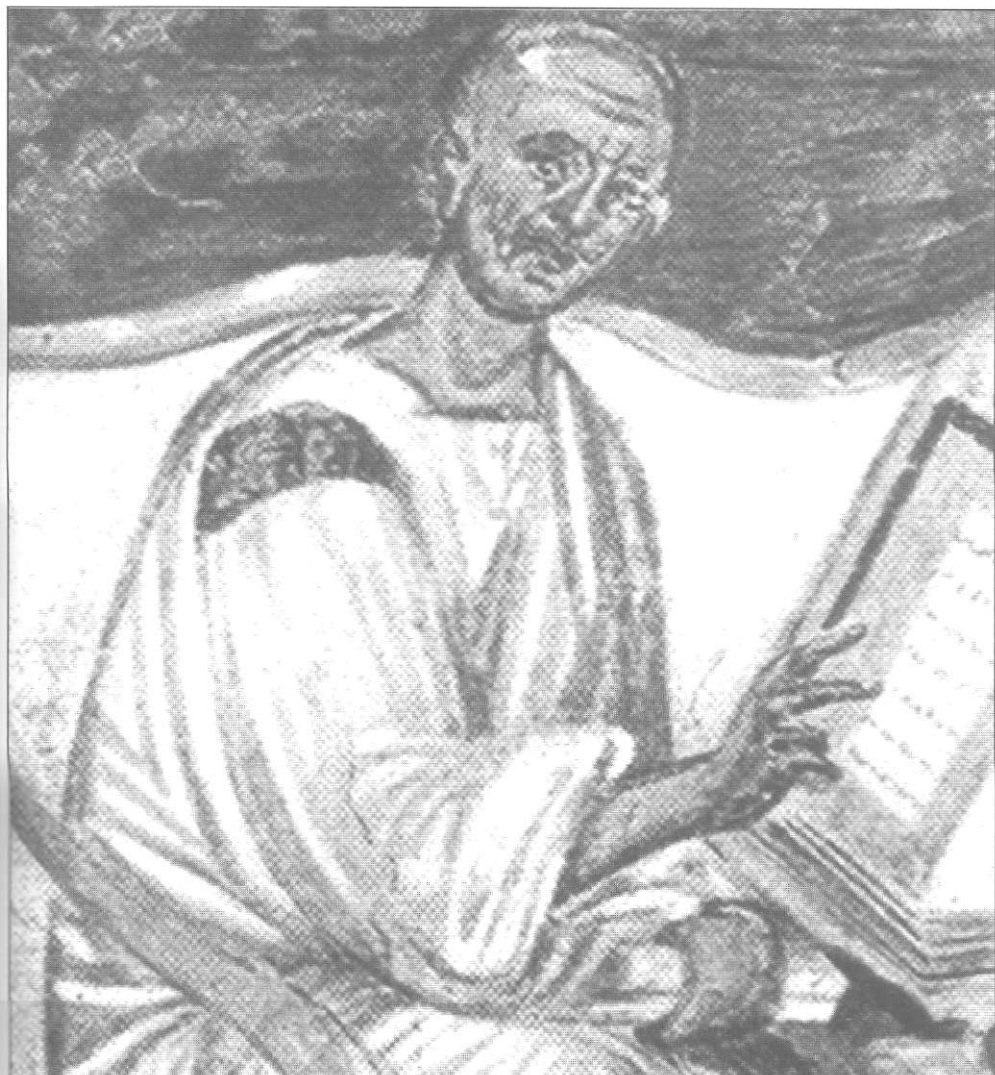
schisme parce que les catholiques représentaient à leurs yeux l'ordre social et la grande propriété ; ils étaient également séduits par cette idée de séparation sur le plan sociologique qui leur faisait considérer le donatisme comme la religion des pauvres. Revenant à la morale chrétienne traditionnelle ainsi qu'aux idées déjà développées par Tertullien et Cyprien, le donatisme condamnait la richesse au nom de la sainteté. La révolte des déshérités trouvait ainsi une justification morale et un stimulant.

En définitive, le donatisme apparaît à la fois comme une sécession morale par le refus d'accepter la paix constantinienne et le retour à un christianisme d'opposition intransigeant et sectaire ; comme la manifestation d'un autonomisme provincial, dans la mesure où ce fut un phénomène presque exclusivement africain, en guerre contre l'Empire ; comme une révolte du prolétariat rural contre l'oppression toujours plus lourde de l'État et des grands propriétaires fonciers (il s'agit surtout des populations peu sédentaires de Numidie et de Maurétanie, ce qui laisse la Tunisie plus ou moins en marge de la rébellion sous sa forme violente).

Mais il serait d'un schématisme erroné que de voir dans le conflit entre catholiques et donatistes une opposition entre deux races et deux civilisations ; celle-ci n'a jamais existé et un homme comme Donat le Grand était profondément romanisé. L'origine de la crise fut le résultat de querelles et de rivalités dans le clergé d'Afrique ; par la suite, si l'on exclut l'action épisodique des circoncellions, l'âpreté du conflit tient au fait qu'il s'agissait d'une guerre de frères ennemis : deux évêques, deux Églises qui vivaient côte à côte dans la même ville, se rencontraient tous les jours et se disputaient les fidèles.

Mais cette longue lutte fratricide a finalement usé les forces du christianisme et de la romanité face à l'invasion vandale ; elle a divisé le pays et hâté l'évolution qui tendait à le détacher de l'Empire.

Pourtant le prestige du christianisme africain était encore immense au V^e s., illustré par la personnalité considérable de saint Augustin.



Portrait de saint Augustin (354-430)

*Alors que l'iconographie occidentale du Moyen Age et de la Renaissance figure-
ront saint Augustin en représentation de gloire et de majesté avec mitre et crosse,
la fresque de la basilique du Latran à Rome, est la représentation la plus ancienne
(VI^e s.) et le plus proche de l'époque de l'évêque d'Hippone; on y voit ce dernier
sous l'aspect austère, tel qu'il devait apparaître devant ses fidèles, du haut de sa
chaire : vêtu d'une tunique de laine blanche, sans ornement, mais dans l'attitude
fervente du prêtre enseignant et prêchant.*

*C'est la représentation dépouillée du Maître, père de l'Eglise, animée
de toute l'ardeur de sa foi et de sa mission : sauver les hommes par la concorde,
l'amour et le pardon.*

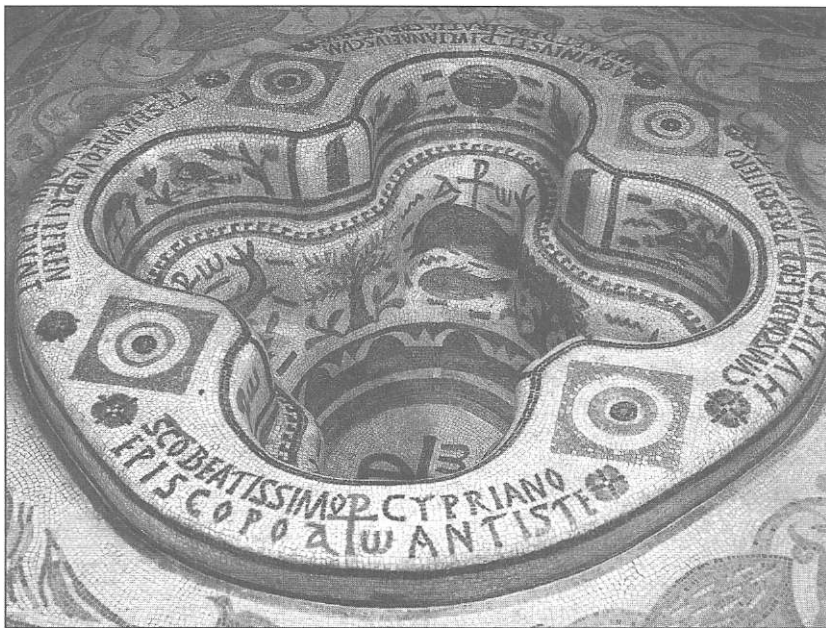
IV.- Saint Augustin

Né en 354 à *Thagaste* (Souk Ahras) en Numidie, Augustin était un africain de souche, un berbère ; il appartenait à cette petite bourgeoisie municipale, atteinte par la crise du IV^e s. Son père *Patricius* était païen, mais sa mère Monique avait embrassé, avec ardeur, le christianisme. Comme toute la jeunesse de son temps, il reçut une culture classique presque exclusivement latine, d'abord à *Thagaste* puis à Carthage où il fit des études supérieures de rhétorique. Sensible et d'un tempérament fougueux, il eut une jeunesse agitée et se laissa enivrer par les plaisirs et les attraits de la grande métropole africaine. Il prit une maîtresse et se passionna pour les jeux du cirque et du théâtre. Devenu chef de famille après la mort de son père vers 374, il prit une chaire de rhétorique et enseigna l'éloquence pendant dix ans. Sa personnalité très brillante cachait une sensibilité ardente et torturée. Il s'intéressa à la philosophie, ce qui était devenu exceptionnel pour les rhéteurs de son temps ; la lecture de *l'Hortensius* de Cicéron causa sur lui une profonde impression et l'initia au platonisme. Sa religiosité inquiète le fit adhérer pendant plusieurs années à l'hérésie manichéenne puis à l'astrologie.

Déçu et fatigué du chahut de ses étudiants, il quitta Carthage pour l'Italie en 383 ; après un séjour à Rome, il s'établit à Milan où il subit l'influence de l'évêque Ambroise et fit connaissance avec la philosophie néoplatonicienne. C'est là qu'il se convertit au christianisme à l'âge de trente deux ans.

De retour à *Thagaste*, il vendit les biens paternels et organisa, avec quelques amis, une sorte de communauté où il vécut dans l'ascèse et la méditation, décidé à renoncer au monde. C'est malgré lui qu'il fut ordonné prêtre d'Hippone et consacré, quatre ans plus tard, évêque de cette ville (395) où il devait siéger pendant trente-cinq ans jusqu'à sa mort dans la cité assiégée par les Vandales (430).

Augustin fut donc un évêque et un homme d'action. Intellectuel, il sortit de sa tour d'ivoire et se consacra aux réalités quotidiennes et accablantes de l'administration de son diocèse ; il rendait



Baptistère de l'église du Prêtre Félix

Trouvé en bordure de mer à Demna, 8 km de Kélibia en 1953. Déposé, transporté et conservé au musée du Bardo.

Le baptistère jouxtait l'abside d'une basilique ciméterielle dont le pavement était couvert de plus de cinquante mosaïques tombales (dont un exemplaire figure ici à la page 405). C'est dans ce local que le catechumène était baptisé par immersion. La cuve baptismale a été trouvée dans un état de conservation exceptionnel. Elle a une forme en croix quadrilobée et comporte deux marches offrant des surfaces arrondies, tantôt convexes et tantôt concaves. Elle est tapissée d'une mosaïque au décor polychrome. Inscrit dans un carré de 3,30 m de côté, ce décor présente quatre cratères occupant les angles, chacun laissant échapper deux rinceaux symétrique encadrant le rebord circulaire et relevé de la cuve proprement dit.

Celle-ci s'enfonce de deux paliers à une profondeur de 1 m, offrant un fond circulaire de 75 cm de diamètre : un chrisme à croix latine avec le A et le CO s'y inscrit.

Les parois et les marches de la cuve sont décorées de motifs iconographiques d'ordre végétal (olivier, palmier, figuier, grenadier) et animal (colombes et dauphins) accompagnés de symboles chrétiens consistant en croix et chrismes. Une longue inscription se déroule sur le rebord supérieur entourant la cuve. La traduction du latin en est : EN L'HONNEUR DU SAINT ET BIENHEUREUX EVÊQUE CYPRIEN, CHEF DE CETTE ÉGLISE AVEC LE SAINT PRÊTRE ADELFIUS, AQUINIUS ET SA FEMME JULIANA AINSI QUE LEURS ENFANTS VILLA ET DEOGRATIAS ONT POSÉ CETTE MOSAÏQUE DESTINÉE À L'EAU ÉTERNELLE» (c'est-à-dire à la célébration du baptême). Cette cuve devait être surmontée d'une coupole supportée par quatre piliers massifs formant un kiosque attenant à la basilique. Une inscription figurait sur le seuil d'accès : PAX, FIDES CARITAS (PAIX, FOI, CHARITÉ). Ce baptistère appartient au dernier état de l'église lorsqu'elle a été remaniée et restaurée, à l'époque byzantine au cours du VI^e s.

la justice tous les jours jusqu'à midi et siégeait parfois jusqu'au soir ; il administra les biens du clergé, convoqua des conciles, présida des colloques, entreprit de multiples voyages à Carthage. Polémiste il combattit les schismes avec une ardeur infatigable, et joua un rôle décisif dans la lutte contre le donatisme. Après la conférence de 411, qui fut son oeuvre, il s'en prit à l'hérésie pélagienne qui minimisait la notion de péché originel et de prédestination pour mettre l'accent sur le libre-arbitre et le mérite individuel de l'homme. Il multiplia également les attaques contre toutes les hérésies, païenne, juive, arienne, manichéenne.

Théologien et philosophe, il écrivit la *Cité de Dieu* où il réfutait les accusations des auteurs païens qui, au lendemain de la chute de Rome en 410, imputaient au christianisme la source des malheurs dont souffrait l'Empire. La *Cité de Dieu* était surtout une tentative pour définir une philosophie chrétienne de l'histoire et devait avoir une grande portée dans l'évolution de la chrétienté médiévale. Son oeuvre fut énorme : cent treize ouvrages, deux cent dix-huit lettres, cinq cents sermons conservés où apparaissent à la fois les qualités de l'orateur, du penseur et de l'écrivain. Les *Confessions* qui racontent l'histoire émouvante d'une âme, sont devenues un classique de la littérature. Augustin apporta une contribution essentielle au triomphe et à l'essor du catholicisme ; homme d'action, diplomate habile et organisateur, il sut demeurer un contemplatif qui ne se détourna jamais de sa vocation monastique. Il fut le promoteur du monachisme africain qui se développa rapidement au V^e s., particulièrement en Byzacène grâce à des disciples de l'évêque d'Hippone.

La vie et la personnalité de saint Augustin ont fait briller d'un dernier éclat la romanité africaine ainsi que la grande culture latine en Occident dont il sut recueillir et transmettre l'héritage. Saint Augustin est contemporain de la décadence et de la chute de l'Empire en Occident ; il mourut à Hippone un an après le débarquement des Vandales qui ont mis fin à la domination romaine et inauguré une période nouvelle dans l'histoire de la Tunisie antique.

B. - LA TUNISIE VANDALE

CHAPITRE I

Un grand conquérant : Genséric

I. - L'invasion vandale

Au début du V^e s., le flot des invasions barbares déferla sur les provinces occidentales de l'Empire ; la frontière du Rhin fut prise d'assaut et franchie le 31 décembre 406 par les tribus germaniques des Vandales, Alains et Suèves qui, après avoir traversé et saccagé la Gaule, passèrent en Espagne où elles s'établirent. Pendant ce temps les Wisigoths d'Alaric sillonnaient l'Italie et occupaient la Ville éternelle. Ces événements catastrophiques n'allèrent pas tarder à atteindre l'Afrique livrée, elle aussi, à l'anarchie. Déjà en 410, puis en 418, les Wisigoths avaient envisagé d'y débarquer pour s'emparer des riches terres à blé. Quelques années plus tard, en 429, les Vandales installés dans le sud de l'Espagne, franchissaient le détroit de Gibraltar et entreprenaient la conquête de l'Afrique romaine où ils fondèrent un état nouveau qui allait durer plus d'un siècle.

Causes de la conquête

L'ordre en Afrique était alors troublé par la rébellion du comte Boniface contre la cour impériale de Ravenne. Boniface qui avait aidé, au lendemain de la mort d'*Honorius*, l'impératrice *Galla Placidia* à défendre les droits de son fils, le jeune Valentin III, se jugea mal récompensé et perdit rapidement son crédit auprès de la régente, à

la suite d'intrigues de cour. Il manifesta d'abord une attitude indépendante en épousant une arienne et en tolérant le donatisme, ce qui lui valut l'hostilité des catholiques et les reproches de son ami saint Augustin. Convoqué à Ravenne, il refusa d'obéir et fut déclaré ennemi public ; une armée, commandée par le Goth Sigisvult, fut dirigée contre lui en 428. Ainsi Boniface aurait alors fait appel aux Vandales.

Cette prétendue trahison du comte d'Afrique n'est pas absolument prouvée ; elle semble peu probable, car, à la veille du débarquement vandale, le gouvernement de Ravenne avait rappelé Sigisvult et rétabli Boniface dans ses fonctions. Quoiqu'il en soit, la rébellion a pu faire le jeu des Barbares en leur offrant une proie affaiblie par l'anarchie qui venait s'ajouter aux difficultés sociales et religieuses, mais elle ne saurait en être la cause. Même si Boniface avait trahi, son appel n'aurait pas suffi pour décider les Vandales à tenter l'aventure.

Ce sont les Barbares eux-mêmes et, au premier chef, leur nouveau roi Genséric, qui ont voulu l'expédition. Traqués par les Wisigoths en Espagne, ils ont voulu chercher refuge au sud de la Méditerranée pour y trouver un établissement stable, à l'abri d'éventuelles poursuites et de nouvelles guerres, suivies de nouveaux exodes. C. Courtois a bien montré que les Vandales n'étaient pas « *des nomades professionnels condamnés à une mobilité permanente, mais des sédentaires déracinés par la faim* ». Pris dans le flot des grandes migrations de peuples, ils étaient à la recherche de la terre promise : ce furent d'abord les plaines d'Aquitaine et d'Andalousie. Genséric voulut fixer définitivement son peuple sur les riches terres céréalières d'Afrique, lui épargner les vicissitudes de l'exode perpétuel et le rassembler pour fonder un État. L'Afrique, prospère et lointaine, répondait pleinement à ces desseins.

Les étapes de la conquête

L'expédition vandale n'a pas été une simple promenade militaire. Carthage ne tomba qu'en 439, dix ans après le débarquement



Bijoux de Koudiat Zateur (Carthage)

C'est un ensemble de bijoux trouvés en 1915 dans un sarcophage de marbre blanc ayant appartenu à une riche chrétienne du V^e s.

Comprenant un collier, des fibules, des bagues, des appliques et de petites plaques carrées ou triangulaires, d'or et de pierres précieuses utilisant la technique du sertissage cloisonné, cette parure appartient à l'art des grandes invasions.

sur la côte de Maurétanie tingitane, et ce n'est qu'à la mort de Valentinien III, en 455, que Rome fut définitivement chassée d'Afrique. Coups de force et traités diplomatiques ont jalonné cette lente édification de l'état vandale dans laquelle on peut distinguer trois phases.

Du débarquement à Tanger au traité de 435

En 429, quatre-vingt mille Vandales, hommes, femmes, enfants et vieillards, débarquent près de Tanger et s'avancent vers l'est par voie terrestre ; après des combats en Oranie, ils parviennent en été 430, sous les murs d'Hippone qui n'est prise qu'après un long siège de quatorze mois ; pendant ce temps, les tribus barbares ravagent les campagnes de Proconsulaire. Les troupes impériales commandées par Boniface sont vaincues à deux reprises et les renforts envoyés de Constantinople subissent le même sort. En 435, l'Empire se résigne à négocier ; il reconnaît aux Vandales les qualités de fédérés et leur concède les territoires romains de Maurétaine sitifienne et de Numidie. Juridiquement, le chef vandale mettait ses hommes au service de l'Empire qui, en échange, leur donnait des terres ; il n'exerçait pas de souveraineté territoriale et son autorité se bornait à commander les Barbares. Les apparences étaient sauvées, puisque l'Afrique demeurait dans l'Empire ; mais ce n'était qu'une fiction juridique, car Genséric se comporta en fait comme un souverain et imposa son autorité aux Africains comme aux Vandales.

Du traité de 435 à la mort de l'empereur Valentinien III

La paix de 435 n'était qu'une trêve ; ni l'une ni l'autre des deux parties ne la considéraient comme définitive. Ce que voulait Genséric, c'étaient les riches terres à blé de Proconsulaire et de Byzacène. En 439, profitant sans doute de nouvelles défaites romaines en Gaule, il s'empara brusquement de Carthage. L'Empire, impuissant et placé devant le fait accompli, conclut un nouveau traité en 442. Genséric recevait la Proconsulaire, la Byzacène, la Tripolitaine ainsi

que la Numidie orientale ; ces territoires, les plus riches de l'Afrique romaine, étaient placés désormais sous la souveraineté vandale. Les Barbares n'avaient plus la condition de fédérés au service de l'Empire ; ils devenaient un peuple indépendant et souverain. Rome récupérait symboliquement les territoires de l'ouest qui, en fait, furent abandonnés à des roitelets berbères plus ou moins romanisés ; pour sauver les apparences, Valentinien III obtenait que Genséric versât un tribut et envoyât son fils Hunéric comme otage à la cour de Ravenne.

La rupture avec l'Empire

Après la mort de Valentinien III en 455, Genséric occupa sans doute la région de Constantine ainsi que quelques villes sur la côte des Maurétanies. Mais le royaume vandale n'a jamais coïncidé avec la totalité de l'ancienne Afrique romaine. L'Aurès fut même abandonné sous le règne d'Hunéric, peut-être plus tôt. L'Afrique vandale correspondait à l'actuelle Tunisie, au nord-est de l'Algérie et au littoral tripolitain. C'était l'Afrique du blé, de l'olivier et des villes, l'Afrique la plus riche et la plus romanisée.

Le vandalisme

Il est de coutume de présenter les Vandales comme des sauvages assoiffés de sang et possédés par la rage de dévaster ; le mot vandalisme a pris dans le langage courant la valeur de folie destructrice.

En fait ces accusations furent colportées par les chroniqueurs et historiens catholiques qui avaient intérêt à les exagérer parce que les Vandales étaient des Ariens. Le clergé catholique qui, avec l'aristocratie foncière, était demeuré fidèle au régime impérial, mena une propagande de dénigrement systématique contre le nouvel occupant. Les Vandales furent accusés des pires atrocités : pillage, incendies, destruction d'œuvres d'art, viols, massacres...

Certes, les violences n'ont pas manqué, mais elles étaient chose courante en temps de guerre et correspondaient à la cruauté des

mœurs de l'époque. L'empereur chrétien Théodose n'a-t-il pas froidement fait passer au fil de l'épée les sept mille spectateurs du cirque de Thessalonique parce que le public, mécontent de l'arrestation pour cause de pédérastie d'un champion du cirque, s'était révolté en massacrant le maître des Milices d'Illyrie? Les Vandales appartenaient à ce V^e s. violent et cruel ; ils furent des hommes de leur temps. Ariens, ils ont persécuté les catholiques, mais ceux-ci ne songeaient pas à leur reprocher les violences infligées aux manichéens.

L'œuvre de Victor de Vita, source essentielle pour la connaissance de la période vandale, n'est en fait qu'un long plaidoyer destiné à l'opinion et à la cour de Constantinople dont il fallait obtenir l'intervention pour chasser les Barbares. Quant aux sermons de l'évêque *Quodvultdeus*, qui rapportent les atrocités commises lors de la prise de Carthage en 439, ils forment un violent réquisitoire anti-arien, sans accusations précises.

Du reste, l'archéologie ne révèle pas de destructions qu'on puisse à coup sûr imputer aux Vandales ; le nombre des martyrs est très limité. La conquête vandale n'a pas ravagé le pays ; une fois réparés les dégâts inévitables de l'invasion, la vie a repris comme par le passé, sans qu'il y ait rupture avec la période précédente. La masse de la population indigène ne semble pas avoir considéré la conquête comme un événement catastrophique et ne s'est pas soulevée contre les Barbares.

Les grandes invasions des nomades musulmans au XI^e s. laisseront beaucoup plus de traces que le passage des Vandales en Afrique.

II - L'organisation intérieure du royaume vandale

L'État vandale qui, après un siècle d'existence, allait disparaître de l'histoire, fut le résultat de la volonté d'un homme. C'est Genséric qui l'a voulu et conçu. Entreprise à la fois gigantesque et éphé-

mère, il ne survivra pas longtemps à son fondateur. Après la disparition du grand souverain barbare, on assiste à une lente dégradation à travers laquelle apparaissent les limites et les défauts de l'œuvre qu'il avait rêvé de réaliser.

Genséric

Au moment de la prise de Carthage en 439, Genséric avait une cinquantaine d'années. Au physique, c'était un homme petit et trapu, qu'un accident de cheval avait rendu boiteux. Son goût pour les plaisirs de la table et de la boisson lui ont donné une allure massive qui, dans les dernières années de sa vie, tournera à l'embonpoint.

Fils du roi Godagisel et d'une esclave, c'était un bâtard que rien ne prédisposait au trône. Ambitieux et rusé, il savait être cruel et impitoyable. L'historien Procope raconte qu'à la suite d'une expédition sur les côtes du Péloponnèse, il aurait ordonné de jeter à la mer cinq cent notables, après les avoir fait tailler en morceaux. Voulant marier son fils Hunéric avec la jeune princesse impériale Eudoxie, il lui fit répudier sa première femme, qui était la fille du roi des Wisigoths Théodoric et aurait renvoyé celle-ci chez son père après lui avoir fait couper le nez et les oreilles.

Personnalité vigoureuse et fruste, il demeura un chef barbare et ne sut jamais bien parler le latin, contrairement à ses successeurs qui subiront beaucoup plus que lui l'attrait de la civilisation romaine. Arien convaincu, il l'était sans fanatisme et s'il a combattu le catholicisme, c'était pour des raisons politiques ; il a voulu briser la puissance du clergé qui nuisait à son autorité, mais il n'a pas persécuté le catholicisme en tant que religion.

Guerrier farouche, il savait être diplomate et allier la force à l'habileté ; convoitant avec ténacité les plaines agricoles de Tunisie, il sut attendre plusieurs années avant d'y parvenir. Il acceptait de négocier avec l'Empire, mais n'hésitait pas à violer les traités.

Genséric avait toutes les qualités du chef : l'autorité, le sens de la décision, l'audace, la ruse, la détermination. Il a réussi à fonder le premier royaume barbare indépendant de l'Empire dans le pays qui

était alors le plus prospère et le plus convoité ; il en a fait le seul état germanique hors d'Europe. A la tête de hordes barbares indisciplinées, accoutumées à l'anarchie tribale, il a pu fonder une monarchie absolue et briser l'opposition tenace de l'aristocratie foncière et de l'Église catholique d'Afrique.

Son œuvre fut pourtant sans lendemain, car elle procédait d'un rêve grandiose mais chimérique. Isolé du monde germanique, coupé de l'Empire, greffé artificiellement sur une masse indigène passive, le royaume vandale tournait à vide. Seuls un concours de circonstances favorables et la très forte personnalité de Genséric ont pu lui permettre d'exister et de durer un siècle.

L'État vandale : Les institutions politiques

Genséric a voulu regrouper ses tribus barbares sur une base territoriale restreinte afin de les soumettre à son autorité absolue ; il a détruit les structures tribales de son peuple et créé une monarchie où le roi qui, à l'origine n'était qu'un simple chef de guerre, devenait un monarque absolu et héritait des anciens pouvoirs de l'empereur. Le roi des Vandales se considère « empereur dans son royaume » et traite sur pied d'égalité avec Ravenne et Constantinople. Une ère nouvelle commence à Carthage et adopte comme référence l'avènement du souverain alors que l'Afrique non vandale continue d'utiliser le vieux système de l'année provinciale. Le roi bat monnaie, rend la justice, lève des impôts à travers tout le pays, commande les troupes. Pourtant ni l'Empire, ni les Africains romanisés n'ont reconnu cette souveraineté. A leurs yeux, le roi vandale n'était qu'un chef de fédérés et un usurpateur ; la reconquête n'a jamais cessé d'être envisagée.

Les Vandales n'ont pas apporté d'institutions nouvelles ; ils ont hérité de la vieille administration impériale dont les rouages survivent en se dégradant. L'autorité suprême appartient au roi, entouré d'une cour de « compagnons » qui lui sont attachés par un serment de fidélité personnelle et qui appartiennent, sauf exceptions très rares, à l'élément germanique et arien. La cour vivait générale-

ment à Carthage où le roi avait occupé l'ancien palais des proconsuls, sur la colline de Byrsa ; mais il y avait d'autres résidences royales notamment à *Maxula* (Radès), à *Grassa* (près de Hammamet), à *Hermiana* (dans la région de Mactar). Le roi était le personnage le plus riche du royaume ; il héritait des biens de l'empereur et pouvait, grâce à sa fortune, acheter les fidélités et domestiquer cette noblesse de cour.

A la tête de l'administration centrale, qui perd de sa rigueur bureaucratique, se trouvait un *praepositus regni*, sorte de premier ministre, assisté de notaires et de scribes.

À l'échelon local, les institutions n'ont pas été bouleversées ; l'ancienne division provinciale n'avait plus de raison d'être puisque l'Afrique formait désormais un état indépendant où l'autorité émanait de Carthage ; les gouverneurs provinciaux ont disparu ou végété dans les fonctions subalternes, tel ce proconsul de Carthage qui conserve quelques pouvoirs judiciaires sur ses concitoyens. Les cités existaient toujours avec leurs organismes locaux et leurs magistrats africains, mais le déclin de la vie municipale se poursuivait à cause de la paupérisation des classes moyennes et de l'insécurité croissante. Cependant la conquête vandale, en mettant fin à l'oppression bureaucratique du régime impérial, en détruisant la puissance des grands propriétaires fonciers et du clergé catholique, a détendu cette force qui, sous le Bas-Empire, figeait impitoyablement les hommes dans leurs conditions. La fin des réquisitions annonnaires et des exactions fiscales a sans doute amélioré le sort des masses qui n'ont pas manifesté d'hostilité particulière à l'égard des conquérants.

L'organisation politique de l'État vandale donne une impression de médiocrité. Rien de vraiment neuf n'a été apporté ; le cadre plus ou moins vermoulu de l'édifice romain a été maintenu et adapté aux besoins des conquérants qui ne représentaient qu'une infime minorité de la population.

Le peuple vandale

Quatre-vingt mille barbares sur deux millions d'habitants, devaient briser la double opposition de l'aristocratie foncière et de

l'Église, sous les yeux d'une masse indigène indifférente et passive. L'une des faiblesses fondamentales de l'État vandale fut d'être demeuré artificiellement greffé sur un corps étranger. Concentrés dans les plaines céréalières de Proconsulaire, les conquérants n'exerçaient de contrôle effectif que sur la moitié nord du pays. Ils étaient en outre coupés du monde germanique qui, en Europe, consolidait les royaumes barbares par de nouveaux apports ethniques. En Afrique, les Vandales étaient appelés à disparaître ou à se fondre dans la masse indigène ; les mariages mixtes furent nombreux et le rayonnement de la civilisation romaine beaucoup plus raffinée ne tarda pas à assimiler la minorité barbare et à la dissoudre dans l'élément autochtone. La langue des Vandales, dont nous ne savons presque rien, n'a laissé aucune trace dans le pays et là encore, le contraste est saisissant avec les royaumes barbares d'Europe occidentale ; le latin s'est imposé rapidement à la fois dans l'administration où la plupart des fonctionnaires étaient des Africains romanisés, et dans le langage courant.

L'arianisme qui, à l'origine, individualisait fortement les conquérants, s'est trouvé très isolé devant l'énorme appareil de propagande de l'Église catholique ; beaucoup de Vandales se convertirent au catholicisme, même dans l'entourage du roi. En même temps, le clergé arien s'engageait dans une farouche campagne de prosélytisme dont les succès ne pouvaient que corrompre la spécificité ethnique de l'hérésie. Celle-ci n'était d'ailleurs pas inconnue en Afrique avant la conquête ; on sait que le comte Boniface avait épousé une arienne et que saint Augustin avait dû combattre l'arianisme. L'action antagoniste des deux propagandes aboutissait au même résultat : enlever à la minorité vandale le monopole de l'arianisme.

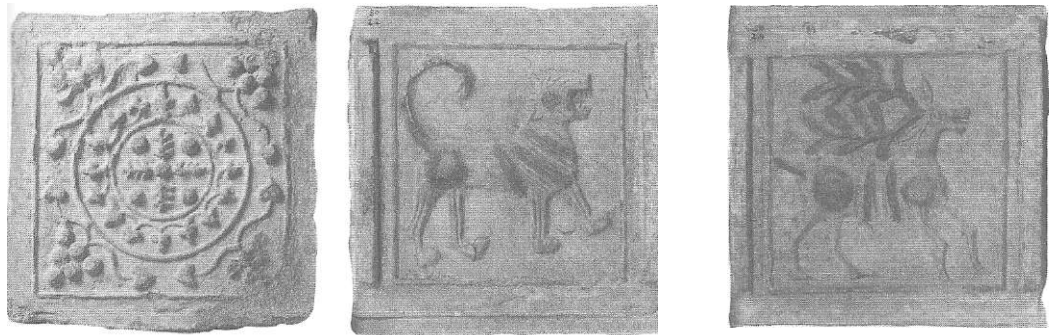
L'Afrique s'imposait enfin par sa civilisation plus brillante, plus raffinée. Très vite les Barbares ont adopté les mœurs romaines : goût du luxe, fréquentation du cirque, de l'amphithéâtre, des thermes, plaisirs raffinés de la table et de la boisson ; on s'habilla bientôt à la romaine : riches vêtements de soie orientale, cheveux courts, barbe rasée. Il y eut les mêmes excès : amour des cour-



Lampes de terre cuite tardives

Trois types de lampes en terre cuite sont présentées. L'exemplaire situé au milieu est le prototype de la lampe dite « chrétienne » dont la production fut florissante et la diffusion générale autour de la Méditerranée.

C'est un produit africain dont les centres de production coïncident avec les ateliers de céramique dite « sigillée claire africaine » de couleur orange. De belle facture, fabriquée avec une pâte raffinée, ce type comporte un décor central entouré d'un bandeau de motifs répétitifs. Symboles chrétiens, chrismes ou monogrammes, thèmes animaux, végétaux ou géométriques ; quelquefois des scènes tirées de l'Ancien Testament contribuent à définir cette production comme chrétienne.



Carreaux de terre cuite décorés

Ornés de motifs en reliefmoulé, souvent peints, ces carreaux ont servi de revêtement aux murs et aux plafonds des basiliques chrétiennes. Les décors sont variés, empruntés à l'iconographie chrétienne :

cerf biche, lion, paon, rosaces et épisodes se rapportant à la vie du Christ ou tirés de la Bible, et même, parfois, des sujets mythologiques. C'est une production artisanale destinée au décor des basiliques dispersées à travers toute la province. Elle est parfois employée à d'autres usages comme les parements de tombes.

tisanes, pédérasie, orgies. La romanisation des mœurs s'est accentuée sous les successeurs de Genséric ; elle infirme la notion de vandalisme synonyme de barbarie et destructeur de civilisation, mais elle a ramolli les forces d'une minorité appelée à vivre et à s'imposer dans un milieu hostile ou indifférent. Cette hostilité provenait de l'aristocratie foncière et du clergé catholique.

Le problème des terres

Dès la conquête, Genséric procéda à une spoliation massive des grands propriétaires et de l'Église catholique ; il s'empara, en même temps, des immenses domaines impériaux de l'ouest tunisien et de la Byzacène. On comprend l'ampleur de ce transfert quand on songe à ce que représentait la propriété latifundiaire en Afrique. Pourtant, la mesure fut limitée, à la fois dans le temps et dans l'espace.

Elle se fit une fois pour toutes, au début du règne de Genséric et ne prit un caractère vraiment massif qu'en Proconsulaire où furent concentrés presque tous les Vandales. Chaque groupe de mille hommes reçut un territoire divisé en lots héréditaires et exempts d'impôts ; le « millier » était placé sous la direction d'un *millenarius* et devait répondre au service militaire. Il y eut spoliation, mais non révolution agraire car les propriétés ne furent pas démembrées ; en Proconsulaire, il s'agissait surtout d'exploitations de taille moyenne qui furent attribuées en bloc aux familles vandales. Ailleurs, le roi ou la noblesse de cour se substituèrent aux grands propriétaires et à l'empereur.

C'est la minorité des riches possédants qui a le plus souffert de la conquête. Certains furent réduits en servitude ; d'autres, les plus nombreux, quittèrent le pays, soit qu'ils aient été transférés vers les territoires de l'ouest, demeurés romains après le partage de 442, soit qu'ils aient préféré l'exil en Italie, en Sicile ou en Orient. Beaucoup d'émigrés africains ont ainsi traîné leur infortune à travers la Méditerranée et participé à la campagne de propagande anti-arien-



Tablettes vandales dites « Albertini » (Fin du V^e s.)

Trouvées dans la région entre Tébessa et Fériana

Conservées au musée d'Alger

Représentée, face et revers, cette tablette, autrement dit planchette de bois, a servi de support d'écriture à un acte notarié d'ordre privé datant de l'époque vandale (règne de Gunthamund 493-496).

Il s'agit de l'acte de vente d'une parcelle de terrain agricole, comportant tous les éléments de la transaction : description de l'objet de la vente, quittance, transfert, garantie et signature du vendeur.

L'écriture est en latin cursif.

Il y est fait mention de l'ancienne loi Manciana datant du II^e s. qui permettait la mise en valeur de terres laissées en friche.

Cet acte témoigne de la persistance d'usages anciens sous la domination vandale.

Cette tablette fait partie d'un lot de plus d'une trentaine de tablettes datant du règne de Gunthamund. Elles ont été trouvées dans la région de Tébessa - Fériana.

Elles ont été déchiffrées par l'éminent épigraphiste Albertini dont elles portent désormais le nom. Elles ont été commentées et publiées en 1952 sous la signature d'un groupe de spécialistes : C. Courtois, P. Leschi, Ch. Perrat, et Ch. Saumagne.

Cette illustration a été tirée de leur ouvrage.

ne, menée par l'Église. Mais, dans l'ensemble, ils paraissent s'être résignés et certains d'entre eux purent regagner l'Afrique sous les successeurs de Genséric et récupérer une partie de leurs terres ; c'est ce qui arriva à la famille de saint Fulgence de Ruspe qui, après avoir connu l'exil sous Genséric, retrouva, sous Huneric, une partie de ses riches propriétés de Byzacène.

Du reste, les Vandales n'ont pas occupé toutes les terres ; l'exploitation romano-africaine subsistait, principalement en Byzacène où les Barbares étaient très peu nombreux et le statut de l'exploitation était toujours régi par la vieille loi mancienne, véritable charte du régime foncier de l'Afrique romaine. Les Tablettes Albertini, documents juridiques d'époque vandale découverts dans la région de Gafsa, prouvent que le domaine rural était toujours divisé en parcelles sur lesquelles les fermiers (*cultores*) exerçaient un droit de propriété effective. La translation des terres fut donc partielle ; elle n'a bouleversé ni la structure agraire des exploitations, ni les conditions d'existence des masses rurales qui n'entouraient pas d'une affection particulière les seigneurs de l'époque impériale. La politique agraire de Genséric porte en définitive les marques du conservatisme et n'a pas rompu le rythme quotidien de la vie dans les campagnes. Celles-ci ont accepté passivement un nouveau maître qu'elles voyaient peu. Toute autre devait être l'attitude du clergé catholique qui, jusqu'à la reconquête byzantine, n'a pas cessé de manifester son opposition.

La politique religieuse de Genséric

Genséric n'était animé par aucune idéologie anti-romaine. Ses mesures contre l'aristocratie foncière et le clergé furent dictées par la raison d'état. Il fallait briser une opposition militante qui, en raison de l'apathie des masses et de la faiblesse numérique des conquérants, ne manquerait pas de ruiner un édifice si fragile. Plus que l'aristocratie qui, parfois, se résigna jusqu'à collaborer, c'est l'Église qui manifesta une hostilité systématique autour de laquelle finit par se polariser la résistance contre l'occupant.

Elle était pourtant moins atteinte dans ses intérêts matériels car, en face des soldats vandales et de leur famille, le clergé arien ne représentait qu'une faible minorité, facile à pourvoir, sans confiscation massive des biens ecclésiastiques ; là encore, la spoliation fut partielle et limitée à la seule Proconsulaire.

L'Église et l'État se sont pourtant livrés une lutte sans merci parce que l'opposition catholique s'est identifiée avec celle de la romanité qui n'a jamais cessé de refuser le fait accompli. Le clergé spolié, exilé, continua d'intriguer et de solliciter l'intervention libératrice des troupes impériales ; de l'étranger, les évêques africains n'hésitaient pas à correspondre avec leurs correligionnaires et à inspirer leur conduite. C'est cette conspiration occulte et permanente que Genséric a voulu extirper. Dès 437, il condamna à l'exil des évêques de Numidie, ce qui était une violation du traité conclu avec Rome, deux années plus tôt.

Après la prise de Carthage, le clergé de Proconsulaire fut en partie exproprié et de nombreux évêques exilés. Le culte catholique fut interdit en zone vandale, où il pouvait paraître comme une atteinte à l'autorité du roi ; il était défendu d'enterrer les morts en public, de citer certains passages de la Bible susceptibles d'être interprétés comme des allusions offensantes au souverain ; ainsi, les références aux grands persécuteurs de l'histoire, tel le pharaon. En Proconsulaire, le clergé catholique fut décapité et pendant tout le règne de Genséric, Carthage n'eut pas d'évêque, sauf entre 454 et 457 à la suite de l'éphémère rapprochement avec Valentinien III.

Le catholicisme ne fut pourtant pas visé en tant que dogme et les fidèles n'ont pas été persécutés. Certes, le roi était arien et il considérait l'arianisme comme un fondement idéologique du régime ; seuls les ariens pouvaient briguer de hautes fonctions à la Cour. Mais celui que la propagande catholique qualifie souvent d'Antéchrist était guidé par les réalités concrètes ; dans le catholicisme, il a combattu la désobéissance civile qui nuisait à son autorité.

III - La politique extérieure et l'Empire vandale

L'armée et la marine

Les Vandales sont à l'origine un peuple de guerriers et de conquérants ; le « mille » qui en constitue la cellule forme une unité militaire. Leur force reposait sur une armée terrestre de quinze à vingt mille hommes dont l'élite était la cavalerie lourdement équipée et ressemblant déjà aux troupes du Moyen Age. La cuirasse, la lance, l'épée et l'arc formaient l'essentiel de l'armement. Dotée des meilleures terres de Proconsulaire, l'armée était la chose du roi, qui la convoquait et la commandait ; après un demi-siècle de vie errante et de guerres continuelles, elle aspirait cependant à la paix. L'Afrique, avec ses riches terres à blé, ses villes luxueuses, sa civilisation raffinée, lui assura une existence facile, prospère et relativement calme. Mais, du même coup l'ardeur guerrière et la qualité de cette armée s'en trouvèrent amoindries et l'évolution s'est aggravée tout au long de l'époque vandale. Il a fallu enrôler des contingents maures qui ont pris une importance croissante dans les effectifs et l'armée cessait peu à peu d'être exclusivement vandale. La fidélité des troupes indigènes ne pouvait être à toute épreuve et fléchira dès les premiers revers. Relâchement des vertus guerrières et absence de cohésion dans l'armée seront l'une des raisons du brusque effondrement et de la déroute vandale lors de la reconquête byzantine.

Les forces vandales disposaient également d'une flotte importante qui ne jouait pas à proprement parler de rôle militaire car il n'y avait plus depuis longtemps de grandes batailles navales en Méditerranée. En 429, les quatre-vingt mille vandales ont franchi le détroit de Gibraltar sur une flottille de radeaux et de barques qui fit plusieurs fois la traversée. Après la prise de Carthage et le traité de 442, ils s'emparèrent de la flotte frumentaire d'Afrique qu'ils utilisèrent à la fois pour le commerce, le transport des troupes et les

actions de piraterie ; mais il n'y a jamais eu de marine de guerre vandale ni de thalassocratie comparable à celle des Phéniciens.

Le déclin des troupes vandales n'a commencé à se faire sentir que sous les successeurs de Genséric, mais elles ont conservé, jusqu'à la fin, une sinistre réputation et firent trembler l'état-major byzantin à cause de la terrible activité qu'elles avaient manifestée pendant le règne du grand roi germanique.

Conquêtes et pillages

Sous Genséric le royaume vandale faisait figure de grande puissance méditerranéenne, il entreprit la conquête d'un véritable empire et multiplia les razzias dévastatrices sur les côtes d'Italie et de Grèce ainsi que les actions de piraterie. En même temps, la diplomatie vandale traitait d'égal à égal avec l'Empire et nouait des relations avec les autres états barbares d'Occident.

La politique extérieure fut peu active durant les premières années du règne. Après le partage de 442, Genséric se préoccupait avant tout d'imposer son autorité à l'intérieur ; il se rapprocha de la cour de Ravenne et, en 445, fiança son fils Hunéric avec la princesse Eudoxie la Jeune qui n'était alors qu'une enfant. Les bonnes relations avec l'empire d'Occident furent rompues après la mort de Valentinien III en 455. A partir de cette date et pendant plus de vingt ans, les Vandales multiplièrent les initiatives et semèrent la terreur en Méditerranée.

L'empire vandale

Ce fut d'abord la conquête d'un empire centré sur l'Afrique et les grandes îles de l'Occident romain. En Afrique, Genséric s'empara de quelques places du littoral maurétanien, notamment *Caesarea* (Cherchel) et *Septem* (Ceuta). Les Baléares furent conquises en 455 et servirent de base stratégique contre d'éventuelles agressions venues d'Espagne ; la Corse et la Sardaigne furent utilisées comme

terres de déportation et fournirent du bois pour les constructions navales. La Sardaigne, qui était en outre riche en blé, avait beaucoup de prix aux yeux des souverains vandales. En 533, à la veille du débarquement byzantin, le roi Gelimer y avait envoyé l'élite de l'armée pour réprimer la rébellion du gouverneur local. L'île la plus riche était la Sicile, grenier de l'antiquité ; les Vandales l'ont occupée en 468. Après la disparition de l'empire d'Occident en 476, Genséric la concéda au roi d'Italie Odoacre qui devait payer un tribut faisant de lui un vassal du royaume vandale. Peut-être envisageait-il d'imposer sa suzeraineté à toute l'Italie. Les progrès de l'état ostrogoth et le déclin vandale après Genséric devaient en décider autrement.

L'empire vandale, à la fois africain et insulaire, présentait, du point de vue géographique, des analogies frappantes avec l'ancien empire phénicien ; on a parlé de quatrième guerre punique et de revanche de Carthage. En fait, les deux états n'avaient rien de commun ; les Vandales n'ont pas fondé d'empire commercial, la conquête des îles méditerranéennes était dictée par des considérations stratégiques et par le souci de trouver de nouvelles terres à blé ; les échanges commerciaux n'avaient rien de comparable avec ceux de la période punique ; Carthage avait en outre une grande flotte de guerre qui manquait aux Vandales. Il n'y eut jamais de batailles navales mais des opérations de piraterie et des razzias sur les côtes d'Italie et de Grèce.

La prise de Rome

Le coup de force le plus célèbre fut la prise de Rome en 455. Invoquant le prétexte de ses liens de parenté avec l'empereur Valentinien III qui venait d'être assassiné, Genséric réalisa l'une des plus gigantesques entreprises de piraterie de l'histoire. Ses troupes, renforcées de contingents maures, débarquèrent à Porto, le 31 mai 455, et firent leur entrée à Rome trois jours plus tard sans rencontrer de résistance. La Ville éternelle qui a toujours fasciné les souverains barbares, fut *pillée systématiquement* pendant quatorze jours, mais,

à la requête du pape Léon le Grand, il n'y eut ni massacres ni incendies. Les trésors accumulés pendant des siècles furent chargés sur les navires qui attendaient à Porto ; l'un d'eux devait sombrer lors du voyage de retour et engloutit avec lui les fameuses tuiles de bronze doré qui formaient la toiture du temple de Jupiter au Capitole. Dans le butin que Bélisaire devait récupérer lors de la reconquête byzantine figuraient les vases sacrés du temple de Salomon rapportés de Jérusalem par *Titus*. La flotte ramenait également des milliers de prisonniers ; dont l'impératrice, veuve de Valentinien, avec ses deux filles, Eudoxie la jeune fiancée d'Hunéric, et Placidie ; *Gaudentius*, fils du généralissime *Aetius*, ainsi qu'un grand nombre de sénateurs accompagnés de leurs femmes, étaient aussi du voyage.

À Carthage, beaucoup de prisonniers furent réduits à l'esclavage et distribués entre les soldats ; certains parvinrent à racheter leur liberté. L'évêque de Carthage, *Deogratias*, recueillit les enfants dans deux églises de la ville, et paya des rançons en vendant les ornements liturgiques. Après le sac de Rome, l'Italie n'en était pas au bout de ses peines ; jusqu'en 468, plusieurs razzias furent périodiquement lancées sur les riches plaines de Campanie. La péninsule privée du blé d'Afrique et de Sicile était soumise à un blocus économique. L'Orient souffrit également des entreprises vandales : prise de Nicopolis en Epire et dévastation de Zacynthe ; l'échec devant Caénopolis sur la côte du Péloponnèse aurait déchaîné la fureur du vieux roi qui, après avoir massacré une partie des habitants, fit jeter à la mer cinq cents notables de la ville, dans les conditions que l'on sait. Toutes ces razzias meurtrières ont véritablement terrorisé certaines régions de la Méditerranée et donné aux Vandales cette sinistre réputation qu'ils ont gardée à travers les siècles.

L'attitude de l'Empire

Face à Genséric, l'Empire, agonisant en Occident, déchiré par les querelles religieuses et les intrigues de cour en Orient, ne pouvait réagir avec vigueur.

Il le fit pourtant à deux reprises dont l'une et l'autre devaient se solder par un échec complet.

En Occident

En 457, un nouvel empereur, Majorien, tenta un suprême effort pour redresser la situation en Occident. Doué de qualités remarquables, il voulut briser la puissance vandale qui ravageait et affamait l'Italie. Une flotte considérable de trois cents navires fut concentrée au sud de l'Espagne, dans la baie d'Alicante ; elle devait débarquer en Maurétanie, tandis qu'une autre armée attaquerait par l'est. L'expédition fut minutieusement préparée ; on raconte même que Majorien se serait teint les cheveux en noir pour se rendre inconnu à Carthage et juger sur place des forces vandales.

Impressionné par l'ampleur des préparatifs impériaux, Genséric sollicita la paix, mais ses propositions furent repoussées ; il aurait alors dévasté la Maurétanie et empoisonné les puits pour arrêter la marche des impériaux. L'expédition ne devait d'ailleurs pas avoir lieu car les Vandales réussirent à s'emparer, par trahison, de la flotte romaine. Majorien dut rentrer en Gaule et se résigna à négocier ; un nouveau traité, signé en 460, confirmait celui de 442 et reconnaissait aux Vandales les acquisitions faites depuis cette date, notamment les Baléares, la Corse, la Sardaigne ainsi que les nouvelles possessions africaines. La défaite et la mort tragique de Majorien étouffaient le dernier sursaut de l'Empire d'Occident.

En Orient

L'Orient, à son tour, tenta d'intervenir contre Genséric qui manifestait des prétentions exorbitantes en revendiquant l'héritage de Valentinien III et en multipliant les actes de piraterie sur les côtes grecques. L'avènement à Constantinople d'un parti hostile aux barbares a décidé l'empereur Léon à entreprendre la grande expédition de 468 dont il confia le commandement à son beau frère, l'incapable *Basztiscus*. L'Empire entreprit un effort considérable sur le plan

financier et militaire ; la flotte confiée à *Basiliscus* aurait compté jusqu'à onze cents navires ; les forces de l'empereur d'Occident *Anthemius* devaient se joindre aux Grecs. Les historiens byzantins ont manifestement beaucoup exagéré l'ampleur de l'expédition afin de souligner, à travers son échec, le mérite de Bélisaire et de Justinien qui parviendront à terrasser le royaume vandale à moindre prix.

La flotte de *Basiliscus* aborda la Tunisie au nord-ouest du Cap Bon, mais, au lieu d'attaquer aussitôt, elle accorda à Genséric une trêve de cinq jours que le roi mit à profit pour concentrer des troupes sur le rivage et user d'un stratagème fort habile en lançant contre les navires grecs une flottille de barques remplies de matières inflammables qu'un vent favorable poussait vers la côte. Pendant ce temps, la flotte vandale empêchait les Grecs de fuir vers le large, tandis que les troupes, demeurées à terre, les assaillaient de traits. Ainsi prise dans un déluge de fer et de feu, l'escadre de *Basiliscus* fut totalement anéantie.

L'empereur tenta une nouvelle expédition en 470 ; le commandement en fut confié à *Heraclius* qui, parti d'Egypte, navigua le long de la côte jusqu'en Tripolitaine. Après y avoir débarqué, il remonta vers le nord et se dirigea sur Carthage par voie terrestre. Genséric fit des propositions de paix, mais il fut sauvé par les intrigues de cour à Constantinople, qui obligèrent l'empereur à rappeler l'armée. Les Vandales purent même lancer une contre offensive sur les côtes et s'emparer de Nicopolis.

La paix de 476

Byzance finit alors par se résoudre à la négociation ; en 476, l'empereur Zénon conclut avec Carthage un traité de « paix perpétuelle » qui, moyennant l'engagement de ne plus piller les côtes grecques, reconnaissait à Genséric ses possessions en Occident.

La paix avec Byzance marquait l'apogée de la politique extérieure vandale. Genséric vécut assez pour assister à la chute définitive de Rome et s'imposer devant l'Empire d'Orient. Sa forte personnalité avait su exploiter la désagrégation de l'édifice impérial

pour fonder un état souverain et faire de Carthage une grande puissance méditerranéenne, mais une puissance aussi artificielle qu'éphémère. La mort du vieux roi, en 477, fut suivie d'une période d'immobilisme et de reflux. L'équilibre des forces en Méditerranée était peu à peu modifié par l'installation d'une solide royauté barbare en Italie et, à partir de Justin 1^{er}, par la renaissance impériale en Orient. L'Etat vandale, mal enraciné et dépourvu de forces militaires solides, fut en outre dirigé par des mains moins vigoureuses.

CHAPITRE II

Décadence du royaume vandale

Plus d'un demi-siècle sépare la mort de Genséric de la reconquête byzantine ; l'État vandale a donc survécu à son illustre fondateur, mais cette période fait ressortir les faiblesses d'une entreprise que la poigne vigoureuse de Genséric avait pu momentanément conjurer. L'implantation vandale, géographiquement limitée au nord du pays et en voie d'assimilation par l'élément romano-africain, se trouvait menacée à la fois par la résistance sourde et acharnée des catholiques et par l'agitation des tribus berbères que stimulaient la désagrégation et l'absence de l'État. Ces deux forces distinctes mais conjuguées ont fini par ruiner l'œuvre de Genséric.

I - La résistance catholique

Le règne d'Hunéric (477- 484)

Caractère du roi

Combattu par Genséric, le catholicisme fut persécuté avec beaucoup plus de violence par Hunéric qui a gardé une réputation de tyran sanguinaire. Le nouveau souverain avait une cinquantaine d'années lors de son avènement. Plus romanisé que son père, il avait épousé une princesse impériale qui devait d'ailleurs s'enfuir en 472

et se réfugier à Jérusalem. Les historiens catholiques en ont laissé un portrait accablant ; Victor de Vita le qualifie de « *lion rugissant* », de « *dernier des scélérats* » ; il insiste sur la maladie épouvantable qui a « *putréfié son corps grouillant de vers* » et frappé ainsi l'horrible persécuteur du châtement divin.

En fait, le nouveau roi ne manquait pas de sens politique ; il fut sans doute plus fanatique que son père, mais il manifesta, au début du règne, un souci de conciliation et d'apaisement, allant jusqu'à autoriser la célébration du culte en Proconsulaire ainsi que l'élection d'un nouvel évêque de Carthage. Peut-être espérait-il obtenir par cette attitude tolérante des concessions analogues de l'empereur en faveur des ariens d'Orient ; peut-être aussi la ruse du roi avait-elle imaginé cette bienveillance pour mettre au grand jour l'organisation clandestine du clergé et s'apprêter ainsi à mieux la briser. Quoiqu'il en soit, la paix n'a pas duré et la reprise des persécutions fut contemporaine d'un grave complot dynastique auquel le clergé catholique ne demeura pas étranger.

Le problème de la succession au trône

Avant sa mort, Genséric avait décidé que la succession au trône se ferait selon le vieux système agnatique qui réservait le pouvoir au prince le plus âgé de la famille régnante, dans la lignée masculine. Ce procédé qui, en général, écartait la primogéniture directe du souverain régnant, a poussé celui-ci à multiplier les crimes pour éliminer les prétendants et frayer, à son propre fils, la voie du trône. Hunéric s'acharna contre la famille de son frère dont il fit décapiter la femme et les enfants afin de laisser le trône à son fils Hildéric et de renforcer ainsi l'absolutisme monarchique. Cette politique sanglante provoqua des remous à la cour où le vieux système agnatique gardait des partisans ; le clergé catholique qui semble avoir été sollicité par le roi pour appuyer une révision de la loi successorale en faveur d'Hildéric, s'y serait refusé. C'est à cette date, au lendemain du complot dynastique (481) que la persécution prit une tournure violente.

Persécution des catholiques

Tous ceux qui n'étaient pas ariens et occupaient une fonction officielle, furent révoqués, dépouillés de leurs biens et exilés en Sicile ou en Sardaigne. Une multitude de cinq mille clercs et laïcs fut concentrée à *Sicca I'eneria* (Le Kef) et à Lorbeus puis lamentablement acheminée vers le « désert » du Hodna où les Maures réduisirent les survivants à l'esclavage.

Hunéric alla plus loin que son père et plaça le conflit sur le plan doctrinal. Un concile d'évêques catholiques et ariens fut convoqué en 484 à Carthage, malgré les protestations de la diplomatie impériale qui alléguait qu'une question intéressant tout le monde catholique ne pouvait être tranchée par le seul clergé d'Afrique. D'ailleurs, les prélats ariens étouffèrent par la violence les protestations des évêques catholiques et le concile s'acheva dans la confusion. Le roi en interrompit brusquement les séances et promulgua un édit de représailles qui frappait aussi bien le clergé que les fidèles. L'Église arienne s'emparait de tous les édifices du culte ; les catholiques étaient contraints de se convertir à l'arianisme sous peine de confiscation des biens, flagellation et exil. L'Église catholique spoliée, traquée était décapitée par l'exil massif de tout l'épiscopat qui fut déporté dans les îles. Les mêmes représailles s'abattirent sur les nombreux monastères de Byzacène ; sept moines de Gafsa connurent le martyre à Carthage.

Les atrocités furent sûrement plus nombreuses que sous Genséric : vandales renégats littéralement scalpés à la sortie des églises, lames de fer rougies au feu et appliquées sur le corps des victimes. Selon Victor de Vita les rues de Carthage foisonnaient de mutilés ; en fait, le polémiste citait très peu d'exemples concrets, à l'exception des habitants de *Tipasa* qui, après avoir tenté de s'enfuir par mer, furent repêchés et amputés de leur main et de leur langue dont la tradition catholique rapporte, qu'à la suite d'un miracle, ils auraient retrouvé l'usage.

La violence de la persécution ne fit que renforcer l'opposition catholique et la solidarité des fidèles avec le clergé proscrit ; la politique religieuse d'Hunéric fut en définitive un échec, puisqu'elle aggrava l'isolement, donc la précarité de la domination vandale dans le pays.

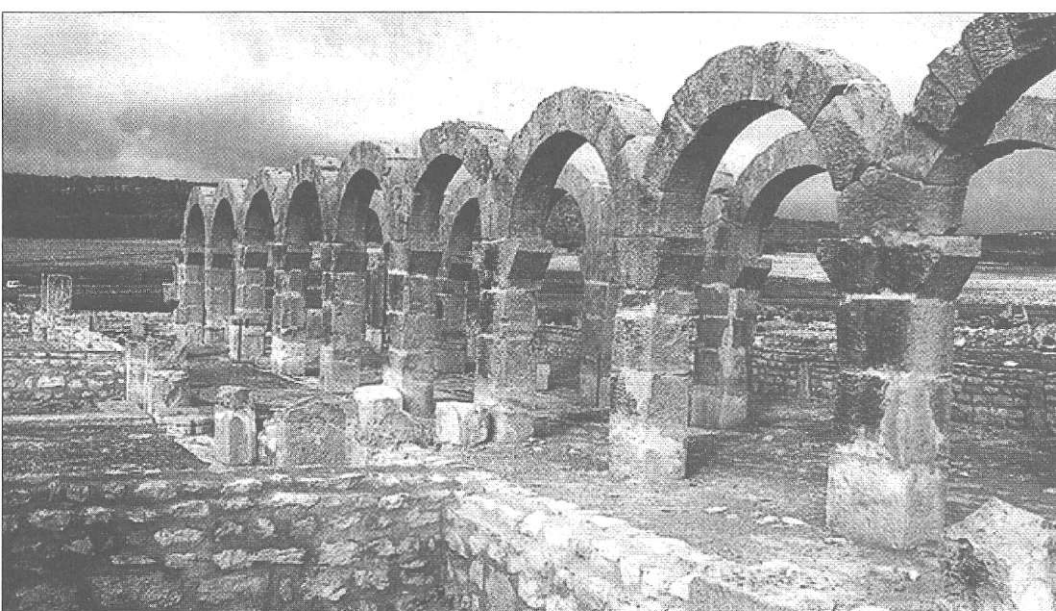
La politique religieuse sous les successeurs d'Hunéric

Les hésitations de Gunthamund

Les représailles n'ont d'ailleurs duré que quelques mois et devaient progressivement cesser sous le règne de Gunthamund (484-496). Indécis et sans relief, le nouveau roi amorça un retour hésitant vers la tolérance. Beaucoup de clercs, y compris l'évêque de Carthage, purent rentrer d'exil et récupérer leurs églises ; peut-être le roi voulait-il la paix pour faire face au réveil du péril berbère. Ses espoirs devaient être déçus car les catholiques n'ont pas cessé de considérer les Vandales comme des persécuteurs et des ennemis au moment même où le danger berbère leur recommandait de s'unir.

Nouvelles persécutions sous Thrasamund

Avec Thrasamund (496-523) qui fut un prince lettré et brillant, la persécution recommença, mais, renonçant aux violences, elle prit une forme doctrinale et intellectuelle. Le roi pria le savant évêque Fulgence de Ruspe, exilé en Sardaigne, de venir à Carthage l'affronter dans un débat théologique sur le culte trinitaire. Arien fanatique, Thrasamund ne se laissa pas convaincre et persécuta froidement mais impitoyablement le clergé. Les églises furent à nouveau fermées, le culte interdit, les évêques exilés ; il fut même interdit de sacrer de nouveaux évêques dans les sièges vacants. L'épiscopat était ainsi menacé d'extinction. Mais, en dépit de nombreux cas d'apostasie, le catholicisme demeurait solidement implanté dans le pays. Les clercs de Byzacène passèrent outre à l'interdiction royale et procédèrent clandestinement à l'élection des évêques. À la mort de Thrasamund, la crise religieuse était toujours aussi aigüe.



Basilique d'El Gousset

(Région de Fériana)

L'intérêt exceptionnel de cette basilique est de présenter deux séries d'arches encore debout, appartenant à la structure architecturale de l'édifice. Il s'agit des supports de la nef centrale et des nefs latérales qui s'appuyaient sur les murs périphériques aujourd'hui disparus : la charpente du toit couvert de tuiles en terre cuite reposait à la fois sur ces murs extérieurs et sur ces arcades intérieures.

Le plan est celui habituel aux modestes églises rurales : trois nefs d'égale largeur (environ 3 m) se développant sur sept travées. D'un côté, une abside centrale est accostée de deux pièces. Dans l'une se trouve la cuve baptismale, une table d'autel et un reliquaire.

Le chœur, entouré de chancels se prolonge dans la nef centrale. En face, de l'autre côté, la porte d'entrée axiale, est précédée d'un porche.

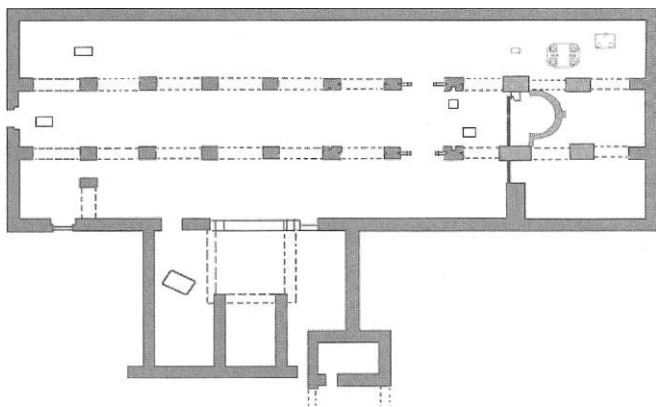
L'ensemble mesure 33 m sur 11,40 m.

L'intérêt de cette basilique est augmenté par la découverte de claveaux d'un arc qui devait appartenir à une entrée latérale et sur lequel était gravée l'inscription :

ANNO VICESIMO VI DOMINI REGIS TASAMUNDI autrement dit la 26^{ème}

année du règne du roi vandale Thrasamund (495-523)

c'est-à-dire l'année 521 ap. J.-C.



Revirement pro-catholique sous Hildéric

Son successeur Hildéric (523-530) fit une politique catholique et romanophile. Fils d'Hunéric et d'Eudoxie la jeune, Hildéric était à la fois petit-fils de Genséric et de Valentinien III ; dans sa jeunesse, il avait passé plusieurs années à Ravenne. A demi romain par le sang, il entretenait des relations étroites avec la cour de Constantinople. Il rappela immédiatement les exilés, autorisa la désignation d'un évêque à Carthage et rendit l'entière liberté de culte ; un concile fut même réuni en 525 sous la présidence du nouvel évêque de Carthage. Cette politique lui valut la sympathie unanime des historiens catholiques ainsi que les faveurs de Justinien, mais elle déchaîna l'opposition du clergé arien et de l'aristocratie vandale, d'autant plus que le roi manifestait une incapacité totale devant les incursions maures. Accusé de trahison, il fut victime d'une conspiration qui porta, sur le trône, son cousin Gélimer.

Chute d'Hildéric et avènement de Gélimer

Le nouveau roi avait la réputation d'un soldat valeureux ; dans une lettre à Justinien il affirma avec force l'indépendance du royaume vandale, ce qui déchaîna l'opposition des catholiques et leur propagande en faveur de l'intervention impériale ; trois ans plus tard, Gélimer subissait, impuissant, la loi de Bélisaire et l'État vandale disparaissait de l'histoire.

Ainsi triomphait l'Église catholique qui, refusant toujours d'accepter le fait accompli, n'avait pas cessé d'intriguer, au dedans comme au dehors, pour décider l'Empire à l'expédition libératrice. Depuis le débarquement de Genséric, elle s'était engagée dans un combat sans merci qui ne prit fin qu'avec l'arrivée de Bélisaire et la déroute des Vandales.

Cette « lutte inexpiable » a politisé le débat religieux et cimenté la résistance indigène contre l'envahisseur qui ne disposait plus des forces nécessaires pour affronter le danger berbère.

II- Le danger berbère

Décadence de l'État

Le réveil offensif des tribus berbères est le fait capital de la fin de la période vandale. Désormais - et la reconquête byzantine n'y changera pas grand chose - la conception romaine de l'État, c'est-à-dire d'une civilisation fondée sur la vie urbaine, la culture gréco-romaine et le christianisme est sans cesse menacée par la rentrée en scène des forces berbères que Rome, incapable d'assimiler, avait cependant réussi à contenir pendant des siècles.

Certes, la civilisation romaine est loin d'avoir disparu d'Afrique, le latin est encore parlé jusque dans les confins les plus méridionaux et l'on verra survivre des communautés chrétiennes jusqu'en plein Moyen Age musulman. Mais en fait, la romanité est en déclin parce que l'élément berbère qui représente désormais les forces vives et agissantes du pays, n'y fut en général associé que de très loin et y demeura souvent étranger. Il est bien évident que des forces profondes faisaient alors éclater en Afrique, comme ailleurs les structures romaines de l'État, accélérant le morcellement de l'autorité et l'avènement de pouvoirs locaux. Mais cela n'explique pas la disparition de Rome en tant que civilisation et le triomphe relativement si aisé de l'Islam.

Organisation des tribus berbères

C'est la déromanisation de l'Afrique qui est le fait essentiel de cette période. L'Afrique romaine qui demeura toujours géographiquement et socialement une œuvre inachevée fut, à partir de la fin du V^e s., progressivement absorbée par les nouvelles confédérations indigènes. Celles-ci avaient déjà existé avant la conquête romaine et connu, à l'époque de Masinissa, un essor particulièrement brillant ; tant qu'il en eut la force et le rayonnement, l'Empire sut imposer son autorité aux tribus, associant les unes, refoulant ou isolant les autres. Mais l'évacuation progressive du pays, inaugurée par Dioclé-

rien, s'est poursuivie sous les Vandales qui ont abandonné les Maurétanies ainsi qu'une grande partie de la Numidie. Les fortifications des villes furent démantelées sur ordre de Genséric afin de ne pas servir de refuge à d'éventuelles rébellions. L'abandon de ces territoires plaça l'autorité entre les mains de roitelets berbères plus ou moins romanisés qui parvinrent à regrouper un certain nombre de tribus pour former de véritables royaumes indépendants, en Oranie, dans l'Ouarsenis, le Hodna. Du point de vue politique, c'était un **retour à l'anarchie** tribale ; les royaumes ainsi constitués à partir des îlots montagneux d'insécurité, firent en quelque sorte tâche d'huile et absorbèrent peu à peu les anciens territoires romains.

Leur intervention dans le Royaume vandale

En Tunisie, l'implantation vandale était demeurée limitée au nord du pays ; ailleurs, c'est-à-dire aux confins de la Byzacène et de la Tripolitaine, l'autorité de fait n'était plus exercée par les souverains de Carthage, mais par des chefs indigènes avec lesquels l'État entretenait, sous Genséric, des relations de suzerain à vassal ; c'est ainsi que des contingents maures ont servi dans les troupes vandales et participé à la plupart des opérations de guerre et de pillage. Après la mort de Genséric, l'affaiblissement de l'État détacha progressivement ces liens de suzeraineté. Dès 477. C'est la révolte de l'Aurès qui chasse les Germains et parvient à former un royaume indépendant sur lequel régnait le chef berbère Iaudas. Plus à l'est, dans l'actuelle région de Gafsa, naquit le royaume de Capsa. Mais c'est sur les massifs de la Dorsale, dans une région que Rome avait largement pénétrée, que se constitua le plus puissant et le plus redoutable de ces états indigènes, celui d'Antalas. Dès le règne de Gunthamund, les steppes de Byzacène subissaient de fréquentes razzias dirigées par les tribus berbères descendues des montagnes de l'ouest. Cette insécurité devint permanente à la fin du V^e s. et explique l'abandon de certains monastères comme celui de Fulgence de Ruspe à *Thelepte* (Fériana). Toutes les plaines de Byzacène, à l'exception du littoral, étaient, désormais, à la merci des invasions. Les tribus s'assemblè-

rent pour former une confédération sous la direction de Guenfan auquel succéda, en 510, son fils Antalas qui infligea une grave défaite aux troupes d'Hildéric, précipitant ainsi le coup d'état de Gélimer. Les Maures d'Antalas, que le poète Corippus désigne sous le nom de *Frexes*, étaient établis dans la région où résident encore aujourd'hui les Frechiches, c'est-à-dire autour de Thala et de Kasserine.

La victoire d'Antalas installait un royaume indépendant au cœur même de l'État vandale et étalait au grand jour l'impuissance de celui-ci. En même temps, elle favorisait l'intervention des grands nomades chameliers.

Les Nomades chameliers

Établis en Cyrénaïque et en Tripolitaine jusqu'à la fin du IV^e s., les tribus d'*A.ustorians* et de *Faivatas* remontèrent vers le nord-ouest et parvinrent en Byzacène à la veille de la reconquête byzantine. Elles étaient conduites par leur chef Cabaon, dont le royaume s'étendait dans l'arrière-pays de *Leptis Magna* et de *Oea* (Tripoli) ; Cabaon fit son apparition en Byzacène sous Thrasamund, vers 520, et défit les troupes vandales affolées par la multitude de chameaux que les nomades disposaient en cercle autour du camp. Une autre vague nomade semble avoir déferlé sur la Byzacène à l'époque de Gélimer.

Depuis la fin du VI^e s., la Tunisie centrale et méridionale était ainsi la proie des invasions dévastatrices ; l'État vandale s'effondrait et ne pouvait opposer de résistance aux troupes de Bélisaire.

III.- État matériel de la Tunisie au début du VI^e s.

La « paix vandale »

Malgré les déprédations dues aux incursions des tribus berbères et sahariennes dans les plaines de Byzacène, la vie écono-

mique demeurait relativement prospère, surtout dans le nord du pays où régna la « paix vandale ». Il ne semble pas qu'il y ait eu de dégradation notable par rapport au Bas-Empire ; les hommes ont vécu comme par le passé, bénéficiant même, dans de nombreux cas, de la disparition de cette lourde machine bureaucratique et policière qu'était l'administration impériale. Aucune révolte n'a dressé la masse des populations indigènes contre l'occupant et les soldats de Bélisaire n'ont pas toujours été accueillis comme des libérateurs.

Les villes

La vie urbaine poursuivait sa lente décadence ; celle-ci fut peut-être accélérée par la politique vandale qui a démantelé les murailles des villes - encore faut-il noter que cette mesure a peu touché la Tunisie où, à l'exception de Carthage, la plupart des cités n'avaient pas de fortifications ; seules *Leptis Magna* ainsi que les villes du littoral tripolitain semblent avoir sérieusement souffert de la destruction de leurs murailles, et se trouvaient désormais à la merci des nomades chameliers. La vie municipale traînait toujours une existence médiocre, aggravée par la ruine d'une partie de la bourgeoisie africaine spoliée de ses biens fonciers ; les grands travaux d'urbanisme ont pris fin et nous ne connaissons que peu de monuments d'époque vandale. Mais tous ces phénomènes étaient antérieurs à l'invasion et s'affirmaient déjà au début du V^e s. L'aspect des grandes villes comme Carthage n'a pas beaucoup changé sous les Vandales ; d'importants travaux furent même entrepris à l'époque d'Hunéric, dans le quartier du port.

L'agriculture

Le blé et l'olivier faisaient toujours la richesse du pays et suscitaient l'admiration de Procope ; l'arboriculture fit de nouveaux progrès au V^e s. Les tablettes Albertini prouvent que l'on continuait à planter des oliviers et des figuiers dans la région de Gafsa et que les réseaux d'irrigation étaient toujours entretenus. Les Byzantins

ont été frappés par la richesse de la côte du Sahel et du Cap Bon ; on sait, en outre, que de nouvelles plantations de vigne datent de l'époque vandale.

Le commerce

La médiocrité de l'économie monétaire atteste le déclin du commerce extérieur bouleversé par l'interruption des échanges avec l'Italie et par la piraterie vandale. Les rois de Carthage ont frappé des pièces de bronze et d'argent de valeur médiocre, mais jamais d'or ; on a cependant découvert de très nombreuses pièces d'or en provenance de l'Orient byzantin et datant de l'époque vandale ; il n'y avait donc pas d'autarcie, et l'Afrique continuait d'exporter vers l'Orient. Le volume des transactions a diminué ; le pays ne livrait plus son blé et son huile à l'annone ; il vendait surtout des esclaves dont Carthage fut un marché important et achetait des produits de luxe, comme les tissus d'Orient. La présence de nombreux marchands syriens dans le port de Carthage infirme l'idée d'autarcie.

Les Vandales ont, somme toute, régné dans une Afrique aussi prospère que celle du Bas-Empire et n'ont pas succombé à cause d'une crise économique.

Conclusion

Renié et combattu par les catholiques, haï de l'aristocratie dépossédée, indifférent aux masses, l'État vandale se trouvait isolé et impuissant devant le réveil de l'anarchie berbère et les aspirations impériales à la reconquête. Après Genséric, il fut conduit par des souverains moins capables et s'enlisa dans un immobilisme stérile où la minorité germanique tendait à se dissoudre dans la masse africaine plus civilisée, tandis que l'armée perdait ses vertus guerrières et se diluait dans l'élément indigène. Conception chimérique, l'État vandale disparaissait de lui-même et les Byzantins

n'ont fait qu'« assassiner un condamné à mort ».

Après la victoire de Bélisaire, les Vandales ont pratiquement disparu de l'histoire ; contrairement aux Phéniciens et aux Romains, ils n'ont rien légué à la civilisation du pays. Incapable d'interrompre le cours de l'histoire, leur règne a vu se poursuivre et s'accélérer le déclin de la romanité africaine. En évacuant de nouveaux territoires autrefois contrôlés par Rome, ils ont laissé le champ libre à l'anarchie politique des confédérations berbères ; mais ce repli avait déjà commencé sous Dioclétien et rien ne prouve qu'il n'aurait pas continué même si les Vandales n'avaient pas chassé Rome d'Afrique. Après 455, c'est l'Empire qui a abdiqué de lui-même dans les provinces de l'ouest maghrébin. En abandonnant les villes à elles-mêmes, les Vandales ont tari les sources de la romanisation, mais là encore les origines du mal étaient antérieures à leur arrivée dans le pays.

Ariens fanatiques et persécuteurs du catholicisme, ils ont peut-être contribué à la décadence du christianisme africain ; selon J. Carcopino leur farouche hostilité au culte trinitaire et aux subtilités théologiques a frayé la voie au monothéisme absolu de l'Islam. Peut-être aussi leur règne a-t-il vu renaître le vieux sémitisme punique dans certaines campagnes de Proconsulaire. Un passage, controversé de saint Augustin, rapporte que l'on parlait punique dans la région d'Hippone. C'est la déromanisation de l'Afrique qui doit être inscrite au bilan d'un siècle de domination vandale, bien que celle-ci n'en soit pas la cause directe. L'évolution se poursuivra sous les Byzantins qui ne pourront faire renaître un passé bien révolu.

C- La Tunisie byzantine (533 - 698)

CHAPITRE I

Justinien ou l'illusion d'une résurrection du passé

I. - La reconquête

Ses causes

La haute société africaine, spoliée et persécutée par les Vandales, était demeurée attachée à l'Empire dont elle n'a pas cessé de réclamer l'intervention. Beaucoup d'émigrés réfugiés à Constantinople agissaient auprès de l'empereur Justinien qui rêvait de restaurer l'Empire universel et catholique par la reconquête des provinces d'Occident. Le renversement d'Hildéric, en 530, servit de prétexte à une expédition que l'empereur a voulue et décidée malgré le pessimisme de son entourage qui surestimait les forces vandales et craignait que l'entreprise ne tournât au désastre comme celle de 468. Gélimer avait la réputation d'un chef de valeur et la flotte vandale inspirait toujours la terreur. En effet, le roi était un personnage émotif et dénué d'énergie, quant aux troupes barbares, nous savons qu'elles avaient perdu depuis longtemps toute combativité. Les meilleures d'entre elles se trouvaient du reste en Sardaigne pour réprimer une révolte du gouverneur local. Les tribus de Byzacène et de Tripolitaine étaient en insurrection et le loyalisme des contin-

gents maures n'offrait aucune garantie. À l'extérieur, la diplomatie byzantine avait trouvé l'appui du royaume barbare d'Italie en conflit avec Carthage depuis le meurtre, sous Hildéric, de la reine Amalafriada, veuve de Thrasamund et fille du roi des Ostrogoths Théodoric ; l'Italie barbare put ainsi favoriser les projets de Justinien en permettant à la flotte impériale de faire escale et de s'approvisionner en Sicile.

La campagne de Bélisaire

Le commandement de l'expédition fut confié au généralissime Bélisaire ; l'armée s'embarqua solennellement en Juin 533, en présence de l'empereur et avec la bénédiction du patriarche de Constantinople. Elle comprenait dix mille fantassins et cinq à six mille cavaliers qui, avec les contingents barbares et la garde cuirassée, formaient les troupes d'élite ; au total seize mille hommes, c'est-à-dire des effectifs inférieurs de moitié à ceux de l'armée vandale.

Bélisaire était entouré d'un état major dirigé par le « Domes-tique » Solomon qui jouera un rôle très important dans l'histoire de l'Afrique byzantine. Il était en outre accompagné de sa femme, l'intrigante Antonine.

Le généralissime conduisit prudemment la flotte qui, après avoir multiplié les escales, n'accosta qu'en septembre sur les plages du Sahel, à *Caput Vada* (Ras Kaboudia). Craignant un combat naval à cause de la réputation de la flotte vandale, Bélisaire préféra faire débarquer son armée et remonter vers le nord en se présentant aux populations comme un libérateur. Les classes possédantes ainsi que le clergé catholique lui apportèrent un appui enthousiaste, mais la masse ne semble pas s'être départie de sa passivité. Jusqu'aux environs d'*YLadrumetum* ce fut une promenade militaire ; Gélimer qui se trouvait alors en villégiature à l'intérieur de la Byzacène, fut étonnamment pris au dépourvu et n'opposa d'abord aucune résistance. Mais le roi ne tarda pas à réagir ; il ordonna à son frère Ammatas, demeuré à Carthage, de mettre à mort le romanophile Hildéric et ses partisans, puis de lever une armée et de se porter au devant de



L'Empereur Justinien (484 - 564)

Saint Vital, Ravenne

Représentation d'une cérémonie religieuse solennelle de l'Empereur Justinien (484-564) entouré des hauts dignitaires. Mosaïque murale décorant la basilique de saint Vital à Ravenne consacrée en 548.

L'empereur, vêtu du manteau pourpre, la tête entourée du nimbe, l'un et l'autre symboles du pouvoir impérial d'origine divine, s'avance, une patène d'or à la main, vers l'autel pour officier.

Il est précédé par l'archevêque de Ravenne, Maximus, vêtu du pallevin à étoile et portant la grande croix. De l'autre côté, le général Bélisaire, chef des armées, vainqueur des Vandales qu'il a expulsés d'Afrique (433-434) et organisateur du retour de la province au sein de l'empire.

Bélisaire ; pendant ce temps Gélimer, avec le gros des troupes vandales, talonnerait les Byzantins sur leurs arrières. Le plan du roi ne manquait pas d'ingéniosité : il consistait à prendre les impériaux entre deux feux et à les cerner dans le défilé de Derbet Essif, au sud de Hammam-Lif. Mais la manœuvre échoua par manque de coordination ; Ammatas arriva trop tôt à *Ad Decimum* (Sidi Fathallah) où il fut culbuté par l'avant-garde byzantine et tué. Lorsque Gélimer se présenta sur le champ de bataille il s'attarda à pleurer sur le corps de son frère, au lieu de poursuivre la cavalerie impériale qui s'était dangereusement aventurée et devenait très vulnérable. Un deuxième choc se produisit sur les rives du lac Sedjoui et tourna de nouveau à l'avantage des Byzantins.

La victoire d'*Ad Decimum* ouvrait à Bélisaire les portes de Carthage qui, privée de murailles et prête à s'insurger, accueillit les Byzantins avec enthousiasme ; le généralissime s'installa aussitôt au palais des rois vandales et mangea le repas que l'on avait préparé pour Gélimer. La prise de Carthage, dont les fortifications sont remises en état, offrait aux Byzantins un solide point d'appui et assurait leurs communications par mer ; c'était aussi un succès psychologique qui fit sortir les chefs berbères de leur neutralité et les décida à offrir leur concours aux impériaux.

L'effondrement des Vandales

Restaient Gélimer et les Vandales, réfugiés dans la plaine de *Butta Regia*. Le roi fit venir des renforts, leva des troupes parmi les populations rurales de Sardaigne, puis marcha sur Carthage qu'il s'apprêtait à bloquer en lui coupant les vivres et en détournant les eaux de l'acqueduc.

Trois mois après *Ad Decimum* à la mi-décembre, Bélisaire se porta au-devant de l'armée vandale établie à *Tricamarum*, à une trentaine de kilomètres de Carthage ; ce fut encore une bataille confuse et médiocre qui finit par la déroute des Vandales. Gélimer abandonna les siens en plein combat et s'enfuit chez les Berbères du mont Pappua, en Numidie. Traqué, il se rendit, trois mois plus tard,

contre la promesse d'une vie sauve et d'un traitement honorable. Ramené à Constantinople, il devait figurer au triomphe de Bélisaire et terminer ses jours dans une riche propriété de Galatie.

La reddition du roi mettait fin aux opérations militaires qui s'achevaient par la défaite totale des Vandales. Celle-ci était due à la médiocrité de leurs troupes et à l'indécision du roi beaucoup plus qu'à l'action de Bélisaire qui, à deux reprises, aurait pu être vaincu. L'État vandale s'est effondré de lui-même et disparaissait ainsi de l'histoire. Mais les quelques deux cent mille Germains qui habitaient alors le pays, ne se sont pas volatilisés du jour au lendemain. Beaucoup furent déportés à Constantinople et affectés dans l'armée impériale ; mais le plus grand nombre demeura en Afrique. Les femmes épousèrent des soldats byzantins et les incitèrent à se révolter contre Solomon, ce qui entraîna, en 539, la proscription générale de l'élément germanique. Certains se réfugièrent en Maurétanie où ils répandirent l'arianisme et favorisèrent le réveil du donatisme au VI^e s. Aux cotés du chef rebelle Stotzas, ils poursuivirent la lutte contre l'Empire. Ceux qui demeurèrent en Tunisie furent rapidement assimilés par la population indigène.

Les limites d'une reconquête

Après une éclipse d'un siècle, l'Empire reprenait pied en Afrique, mais il n'était plus question, malgré les prétentions initiales de Justinien, de ressusciter l'ancienne Afrique romaine. L'occupation demeura géographiquement limitée ; les royaumes indigènes existaient toujours et n'ont pas cessé de prendre les armes ; les nomades chameliers aggravaient leur pression sur les confins méridionaux. À l'intérieur, le déclin de la vie urbaine se poursuivait malgré l'effort gigantesque pour fortifier et protéger les villes. Le retour des grands propriétaires accéléra le processus de concentration des terres et la « médiévalisation » de la société rurale. La reconquête catholique rendait au clergé sa puissance et n'allait pas tarder à le dresser contre l'État.

L'évolution, commencée plusieurs siècles plus tôt, suivait son cours et la domination byzantine demeura toujours précaire, rythmée à travers cent soixante-quatre ans d'existence par les guerres contre les princes indigènes, les mutineries dans l'armée, les troubles religieux, pour succomber enfin devant l'invasion arabe.

On ne saurait cependant méconnaître l'importance historique d'une oeuvre dont tant de témoignages jonchent aujourd'hui le sol de la Tunisie. Héritière de Rome, Byzance a insufflé une vie nouvelle à la romanité africaine, propagé le christianisme dans des régions où il n'avait pas encore pénétré, perpétué tant bien que mal cette notion romaine de l'État. Puissance orientale, elle a rapproché l'Afrique de ces pays du Levant d'où les Arabes et l'Islam allaient bientôt déferler.

La reconquête de l'Afrique fut l'oeuvre de Justinien qui entreprit aussitôt de réorganiser profondément le pays. C'est pendant son long règne que nous connaissons le mieux cette période, que la domination impériale fut le moins précaire, en dépit de toutes les difficultés militaires et religieuses qu'elle dut affronter. Après Justinien, nos connaissances s'estompent ; le dernier siècle de l'Afrique antique demeure encore très obscur, au même titre que les premiers âges de l'Ifriqiya. À travers la pénurie de nos informations on peut déceler l'inéluctable dégradation de l'autorité impériale et l'extension de l'anarchie.

II- L'organisation administrative et militaire

L'administration

Géographiquement, l'Afrique byzantine n'est pas beaucoup plus étendue que celle des Vandales. L'occupation demeura limitée à la Tunisie et à l'Algérie orientale ; elle s'étend désormais jusqu'aux environs de Sétif et englobe le massif de l'Aurès ainsi que les plaines du Zab. À cela il faut ajouter quelques positions côtières en Maurétanie. Nous sommes loin du rêve de Justinien qui voulait

reconquérir toutes les anciennes provinces de Rome ; en fait, l'Afrique byzantine était beaucoup moins vaste que celle de Dioclétien.

Les territoires reconquis formèrent le nouveau diocèse d'Afrique, placé sous un préfet du prétoire, qui était le chef suprême de l'administration civile, notamment en matière de justice et d'impôts. Le préfet avait le concours de nombreux conseillers et bureaux qui renouaient ainsi avec les traditions administratives du Bas-Empire. On en revint à la division provinciale : Proconsulaire, Byzacène et Tripolitaine avaient chacune à sa tête un gouverneur de rang consulaire, aux attributions également civiles. Cette lourde machine bureaucratique écrasa les populations sous le poids d'une fiscalité très lourde et rétablit l'oppression administrative qui s'était relâchée sous les Vandales. La corruption qui régnait à tous les échelons, aggrava la condition des humbles et fut, comme l'a écrit Procope dans son *Histoire Secrète*, une des causes de la ruine du pays.

L'armée et la défense

L'Empire s'est attaché surtout à restaurer la sécurité, en réorganisant l'armée et en couvrant le pays d'un immense réseau de forteresses.

Reconstituée selon les mêmes principes qu'au IV^e s., l'armée fut divisée en armée mobile destinée à protéger l'intérieur du pays et en troupes frontalières formées de soldats paysans. Le commandement en chef était exercé par le *magister militum Africae*, personnage considérable résidant à Carthage et honoré généralement du titre de patrice ; il était assisté par un important état-major à la tête duquel se trouvait le « Domestique ». Malgré la séparation des pouvoirs civils et militaires, il arrivait, qu'en temps de troubles, le *magister militum* cumulât ses fonctions avec celles du préfet du prétoire : ce fut notamment le cas des patrices Solomon et Germanos. Dans les provinces, le commandement local était confié à des ducs assistés de tribuns.

Carte de la Proconsulaire après la réforme administrative de Dioclétien (284-305)

La carte de la Proconsulaire avec le tracé des frontières résultant du découpage opéré par Dioclétien (fin III' - début IV' s.) : Zeugitane, Byzacène et Tripolitaine.

La carte montre la frontière de l'ouest entre la Numidie et la Proconsulaire telle qu'elle résulta de la fusion de l'Africa Vêtus (ancien territoire carthaginois) avec l'Africa Nova (ancien royaume numide de Juba annexé) pour constituer une seule province unifiée entre 40-39 avant J.-C. et dénommée Africa proconsularis ou simplement Proconsulaire.

Sous le règne de Dioclétien (284-305) dans le cadre de la réorganisation de l'empire, la Proconsulaire est divisée en trois nouvelles provinces : Zeugitane ou Proconsulaire, Byzacène et Tripolitaine.

Le tracé de la limite séparant la Zeugitane de la Byzacène a été sans cesse rectifié et précisé par les nouvelles découvertes archéologiques et épigraphiques et les études qui en ont découlées.

La dernière modification porte sur l'attribution de Zama Regia à la Proconsulaire plutôt qu'à la Byzacène. Le tracé de la frontière s'en trouve amélioré parce qu'il supprime un crochet et se rapproche de la nature du relief des chaînons montagneux. Le tracé de la frontière entre les deux provinces suit l'orientation de la chaîne montagneuse de la Dorsale qui traverse le pays en écharpe du S-O au N-E.

Le tracé de cette frontière a été rectifié à plusieurs reprises : par la restitution cPAmmaedara à la Proconsulaire - Zeugitane et par l'attribution de Puppūt à la Byzacène. De même, il apparaît qu'Abthugni relève plutôt de la Proconsulaire que de la Byzacène.

De part et d'autre de cette frontière, se situent donc, en Zeugitane : outre Zama Regia, Maraci, Kbor Klib, Ksar el Hadid (SULIANA ?), Seba Biar, Sidi Ahmed Hechehi, Althiburos, Saradi, Furnos Majus, Verona, Seressi, Abthugni, Ammaedara et Theveste.

En Byzacène : outre Puppūt, Vazi Sara (Hr Bez), Marago, Sara (Hr Chaar), Macot (Maghraoua), Thiggiba (Hr Zouakra), Thugga Terebentina, Se germes, Bia, Asadi, Uzappa antique, Mactaris, Mididi et Thala.



Fin III^e - début IV^e s

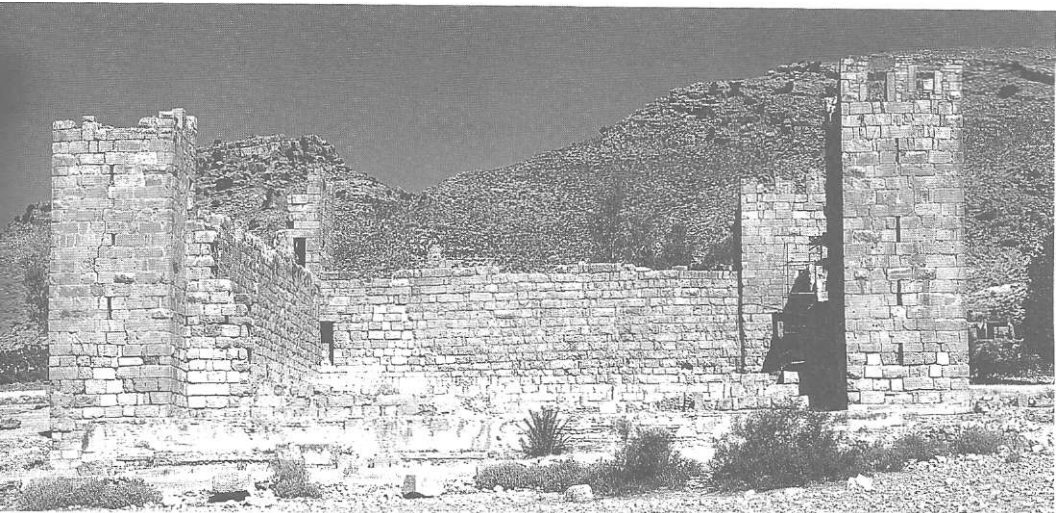
Carte tirée de l'ouvrage de Cl. Lepellety. Les cités de l'Afrique romaine au bas-empire, T. II, hors texte.

La défense du pays reposait d'abord sur le *limes* qui fut sans doute reconstitué et renforcé. En Tunisie, son tracé demeurait identique à celui du IV^e s. ; il longeait toujours le littoral tripolitain puis s'infléchissant du nord-ouest, il s'appuyait sur les Matmatas et gagnait la ligne des Chotts d'où il remontait vers Gafsa avant de gagner l'Algérie.

Les forteresses

Mais ce sont les innombrables forteresses de l'intérieur dont Solomon a hérissé le pays qui caractérisent le mieux l'œuvre militaire de Byzance. La formation de puissantes confédérations berbères dont les incursions périodiques menaçaient les villes comme les campagnes, rendait nécessaire d'établir des bases fortifiées au cœur même des provinces. Les villes, dont les Vandales avaient négligé la défense, s'entourèrent de puissantes murailles protectrices, les différents points stratégiques : défilés montagneux, points d'eau, routes importantes, furent également surveillés par des garnisons établies dans des forteresses. Des fortins plus modestes défendirent les exploitations rurales contre les razzias dévastatrices. C'est par centaines qu'on pourrait chiffrer les constructions d'ouvrages défensifs à l'époque byzantine et les témoignages qu'en donne l'archéologie sont innombrables. Citons les mieux conservées, celles de Ksar Lemsa, Aïn Tounga, Téboursouk, Haïdra. La variété est infinie, depuis les grandes villes fortifiées comme Haïdra ou Tébessa jusqu'aux modestes borjs construits à la hâte pour défendre une ferme.

La forteresse byzantine a, en général, un plan rectangulaire ; elle comprend un mur d'enceinte qui peut s'élever jusqu'à une dizaine de mètres et dont les angles sont renforcés par de puissantes tours carrées garnies de meurtrières et communiquant avec le chemin de ronde. En avant du mur, se trouve généralement un fossé, rempli d'eau. Les portes, souvent au nombre de quatre, sont très protégées, soit par des tours qui les flanquent, soit en prenant, com-



Ksar Lemsā

Il est souvent signalé comme l'un des plus beaux et des plus complets monuments que la Tunisie ait gardés de l'époque byzantine. Murailles dorées par le soleil, tours crénelées, cette forteresse domine la vallée de l'oued Mahrouf, vers la plaine de Siliana.

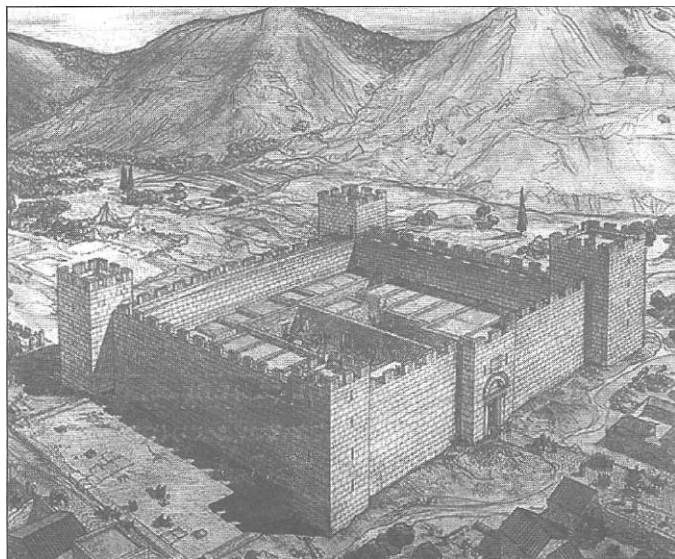
La forteresse est de plan rectangulaire, flanquée à chaque coin par une haute tour carrée.

La cour intérieure mesure 28 x 31 m

La muraille est faite de pierres de taille prélevées sur des édifices de l'antique Limisa. Un parapet crénelé abritait le chemin de ronde.

Alors que l'a hauteur des murs varie entre 8 et 12 mètres, celle des tours d'angle s'élève à plus de 13,50 m. Sur la face sud-est, entre deux avant-corps, une porte d'entrée.

Construit sous le règne de l'empereur Maurice (582-602), le château de Lemsā est le type de castellum édifié en grand nombre par le pouvoir byzantin à travers la Proconsulaire pour assurer la surveillance de la province contre l'insécurité.



me à Aïn Tounga, une forme coudée. À l'intérieur de la citadelle, se trouvent les bâtiments de la garnison : magasins militaires, écuries, meules, pressoirs, souvent une église. Quand il s'agit d'une ville fortifiée, comme à Haïdra, le mur d'enceinte englobe une partie de l'ancienne agglomération romaine ; une telle contraction du périmètre urbain en temps de troubles est un phénomène général.

Le problème de l'eau est évidemment capital et intervient dans le choix du site ; la citadelle de Aïn Tounga se trouve, comme l'indique le nom du village, à proximité immédiate d'une source. De vastes citernes sont souvent construites pour recueillir les eaux de pluie et assurer des réserves. La technique de construction est d'autant plus remarquable que les travaux furent menés à la hâte et avec des matériaux de fortune. Les murs d'enceinte sont constitués d'un double revêtement de pierres de taille en gros appareil, régulièrement disposées ; l'intervalle entre les deux assises est comblé par une maçonnerie grossière, le blocage. Beaucoup d'édifices romains furent détruits et leurs pierres réemployées ; l'enceinte s'appuyait souvent sur un monument préexistant ; c'est le cas, par exemple, des forteresses de Sbeïtla et de Dougga. À Tébessa, l'arc de triomphe de *Caracalla* a servi à la fois de bastion et de porte pour la citadelle

Géographiquement, ces forteresses se répartissent à travers tout le pays, les plus importantes s'ordonnent cependant en un certain nombre de lignes stratégiques : d'abord sur le littoral, entre Gabès et Carthage où la plupart des villes sont entourées de murailles ; une deuxième ligne fortifiée s'organise le long de la route de Carthage-Tébessa dont l'importance stratégique demeure essentielle ; c'est là que se trouvent les forteresses de Haïdra, HENCHIR LORBEUS, Téboursouk, Aïn Tounga

Au centre et à l'ouest de la Byzacène, aux confins des royaumes berbères passe une troisième ligne jalonnée par les forts de Sbeïtla, Sbiba, Jaloula, Lemsâ. Enfin, dans la vallée de la Medjerda, le long des routes reliant Carthage à Constantine et Bône s'échelonnent les citadelles de Béja, *Wulla Regza*, Le Kef.

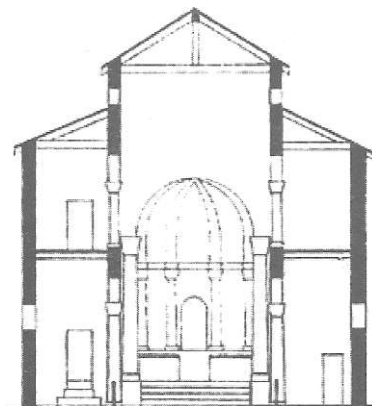


Basilique byzantine de la citadelle de Haïdra

Spectaculaires pans de murs en grand appareil patinés par l'exposition au soleil.

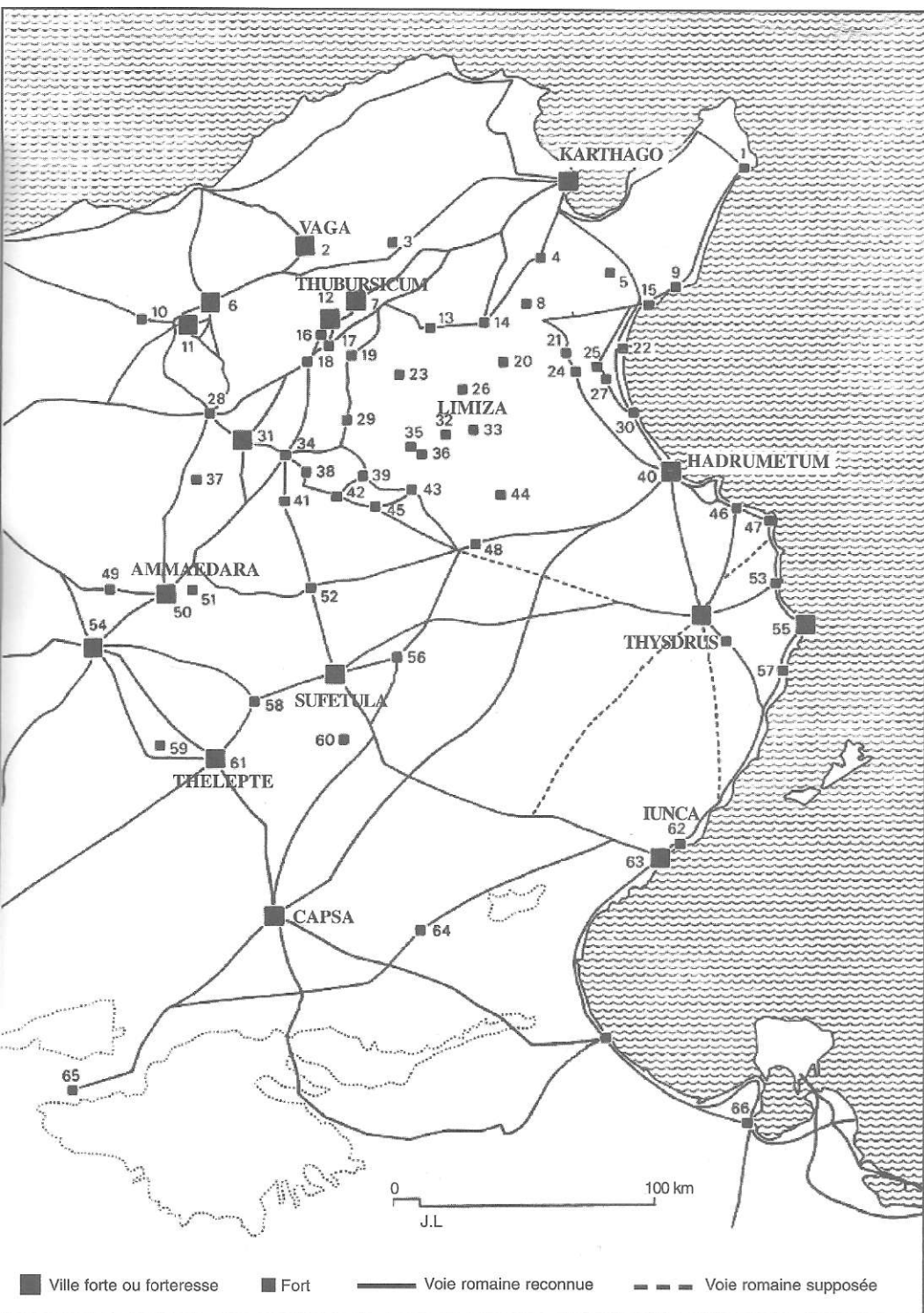
Adossée au rempart qui la domine, c'est la partie antérieure d'une basilique construite à l'intérieur de la citadelle byzantine. Les deux colonnes debout encadrent l'abside qui terminait la nef centrale. Le monument comprenait trois nefs se développant sur trois travées. L'entrée principale s'ouvrait sur un porche du côté opposé à l'abside,

Longue de 23,50, large de 13m, cette basilique a conservé une grande partie de son élévation parce que les murs ont été construits avec de grands blocs pris sur des bâtiments abandonnés. Cette basilique a fait l'objet de fouilles et de recherches ainsi que d'un essai de restitution. Cf. Dessin de J.-C. Golvin et J. Christen.



Carte des fortifications byzantines d'après Ch. Diehl, *L'Afrique byzantine*, 1896 et des voies routières d'après P. Salama, *Les voies romaines de l'Afrique du Nord*, 1951, réalisée par R. Guéry, extraite de l'ouvrage de R. Guéry, C. Morrisson, H. Slim, *Recherches archéologiques à Rougga, fasc. 11, 1982, p. 88, fig 8.*

1 •CLYPEA	Kélibia	34 -ASSURAS	Zanfour
2•VAGA	Béja	35 -VAZI SARRA	Henchir Bez
3•SUA	Chaouach	36 - URUSI	Henchir Sougda
4•UTHINA	Oudna	37- AUBUZZA	Henchir Gezza
5•TUBERNUC	Aïn Tebournoc	38 .	Elles
6• BULLA REGIA	Hammam Daradji	39 - UZAPPA	Ksour Abd el Melek
7- TIGNICA	Aïn Tounga	40 -HADRUMETUM	Sousse
8-	Depienne	41 - THUCCA TERESENTINA	Henchir Dougga
9•NEAPOLIS	Nabeul	42 - MACTARIS	Maktar
10 - THUBURNICA	Henchir Sidi Belgacem	43 -AGGAR	Sidi Amara
11 - TUNUSIDA ?	Boij Hallal	44 - CUCULIS	Jelloula
12 - THUBURSICU BURE	Téboursouk	45 -CHURISA	La Kessera
13 - AVITA BIBBA	Henchir bou Ftis	46 - LEPTI MINUS	Lemta
14 - THUBURBO MAIUS	Henchir Kasbah	47 -THAPSUS	Rass Dimas
15 -PUPPUT	Hammamet	48 -MAMMA?	Henchir Douimés
16 -THUGGA	Dougga	49	Gastal
17 - AGBIA	Aïn Hedja	50 - AMMAEDARA	Haïdra
18 - MUSTI	Le Krib	51 .	Henchir Kokech
19 - THIMISSUA	Sidi bou Argout	52 -SUFES	Sbiba
20 -ZUCCHAR	Aïn Joukar	53 -SULLECTUM	Salakta
21 - BEA	Aïn Batria	54 -THEVESTE	Tébessa
22 - APHODISIUM ?		55 - CAPUT VADA	Rass Kaboudia
23 -AVIOCCALA	Henchir Sidi Amara	56 -CILMA	Jilma
24 - MEDICCERA	Aïn Mdeker	57 -ACHOLLA	Henchir Botria
25 - PHERADI MAIUS	Henchir Fradis	58 -CILLIUM	Kasserine
26 - SERESSI	Oum el Abouab	59 -TAMESMIDA	Henchir Goubel
27 - UPPENA	Chigarnia	60 -THELEPTE	Médinet el Kdimia
28 - SICCA VENERIA	Le Kef	61 - MADARSUMA ?	Henchir bou Doukkan
29 -ZAMA	Jama	62 - MACOMADES MINORES	Maharés
30 - HORREA CAELIA	Hergla	63 - IUNCI	Boij Younca
31 -LARES	Lorbeus	64 .	EL Hafay
32 -LIMIZA	Ksar Lemsa	65 -AGGARSELNEPTE	Nefta
33 - MUZUC	Henchir Kachoum	66 - GIGTHIS	Bou Ghara



Ville forte ou forteresse
 Fort
 Voie romaine reconnue
 Voie romaine supposée

Carte des fortifications byzantines

III- Guerres indigènes et rebellions dans l'armée

Ces gigantesques travaux entrepris pour la plupart sous Solomon montrent à quel point la sécurité était devenue précaire. Byzance n'a pas apporté la paix au pays, perpétuellement troublé par les guerres indigènes et l'anarchie qui régnait dans l'armée.

Les relations entre l'administration byzantine et les chefs berbères

Aussitôt après la victoire de Bélisaire et le départ de celui-ci, une double insurrection faillit déjà chasser les Byzantins d'Afrique. Les chefs berbères qui étaient restés neutres pendant la guerre de reconquête se soulevèrent après le départ de Bélisaire ; la violente famine de 534 poussait les tribus montagnardes vers les riches plaines à blé. Byzance dut son salut aux perpétuelles divisions qui n'ont pas cessé d'opposer et d'affaiblir les roitelets indigènes, au grand profit de la diplomatie impériale. Celle-ci reconnaissait leur autorité en leur conférant une investiture qui les plaçait dans une sorte de vassalité. L'empereur s'engageait à leur verser un subside annuel et ils devaient en échange fournir des contingents aux troupes impériales.

Au lendemain de la reconquête, la diplomatie byzantine entretenait des relations avec plusieurs confédérations limitrophes de la Tunisie ; les plus importantes étaient celles de Ierna en Tripolitaine, d'Antalas et de Coutsina en Byzacène. L'insurrection fut déclenchée en 534 par les tribus de Coutsina, qui se jetèrent sur les campagnes de Byzacène, pillant les récoltes et massacrant les populations. Grâce à la neutralité d'Antalas qu'une rivalité farouche opposait à Coutsina, les troupes byzantines conduites par Solomon purent l'emporter à deux reprises en 535 et pacifier le pays.

La mutinerie de Stotzas

Mais les troubles reprirent l'année suivante à cause de la mutinerie qui éclata dans l'armée. L'impopularité de Solomon, trop brutal, le retard dans le paiement des soldes à cause des perpétuelles difficultés financières, la revendication des terres vandales par les soldats qui avaient épousé des femmes germaniques, l'ambition de certains officiers comme Stotzas, tout cela conduisit à la grave révolte de 536 ; dirigés par Stotzas, les rebelles formèrent une armée redoutable, s'établirent dans la plaine de *huila Régza* et, après avoir négocié avec les chefs berbères de Numidie, ils marchèrent contre Carthage. Solomon quitta précipitamment la ville pour échapper au poignard des assassins et s'embarqua pour la Sicile, où Bélisaire se trouvait à la tête de troupes importantes qui s'apprêtaient à reconquérir l'Italie

Le généralissime para au plus pressé et revint à Carthage. Les rebelles levèrent le siège de la ville et se replièrent en désordre vers *Membressa* (Medjez el Bab) où ils furent accrochés par les troupes impériales et mis en déroute. L'ordre semblait revenu mais l'insurrection rebondit aussitôt après le départ de Bélisaire

Justinien confia alors le commandement au patrice Germanos qui, alliant l'usage de la force à la diplomatie, parvint à briser la rébellion. Stotzas dut se réfugier en Maurétanie, où il épousa la fille du roitelet maure ; avec lui disparurent les derniers soldats vandales. Après sa victoire, Germanos fut rappelé à Constantinople et l'empereur rendit le commandement suprême à Solomon qui reçut alors les titres de préfet du prétoire et de maître des milices. La pacification du pays fut achevée et la domination byzantine s'étendit jusque dans le Hodna. La Tunisie connut une période de calme et de relative prospérité entre les années 539 et 545 au cours desquelles furent construites la plupart des grandes forteresses.

La révolte d'Antalas et la mort de Solomon

Mais ce n'était qu'un répit. Une nouvelle crise éclata en 544 et partit, cette fois, de Tripolitaine où le duc *Sergius* s'était rendu odieux

aux populations. Une délégation de Lawâtas, venue se plaindre à *leptis Magna* des exactions commises sur son territoire, fut éconduite et massacrée. La Tripolitaine se souleva et obtint l'appui du grand caïd Antalas qui rompit avec Solomon, car celui-ci, irrité sans doute par la fière indépendance du vieux chef berbère, lui avait coupé les subsides après avoir fait exécuter son frère. Antalas se mit à ravager la Byzacène et tout fut à recommencer. Coutšina ne manqua pas l'occasion d'assouvir sa haine en passant cette fois dans le camp des Byzantins. L'armée impériale affronta les troupes d'Antalas dans la plaine de Kasserine ; indisciplinée, à cause du perpétuel retard de la solde, elle se débanda dès le premier choc. Le désastre s'acheva par la mort de Solomon, tué dans une embuscade.

L'anarchie en Afrique

La défaite et la mort du généralissime rallumèrent l'insurrection dans tout l'ouest de la Byzacène. Stotzas revint de Maurétanie avec ses réfugiés vandales et rallia les troupes d'Antalas. Pendant ce temps, l'armée byzantine à la tête de laquelle venait d'être placé l'impopulaire et incapable *Sergius*, était paralysée par l'indiscipline et refusait de combattre. *Hadrumetum* fut prise sans résistance et saccagée. L'empereur aggrava la confusion en flanquant *Sergius* d'un collègue aussi incompetent, l'aristocrate Aréobinde. C'était la division et la rivalité au sein même du commandement. *Sergius* laissa écraser l'armée de son collègue à Thacia (entre le Kef et Tébourouk) sans intervenir. Le chef de l'infanterie, Jean, qui était l'un des rares commandants valables, fut tué dans cette bataille au cours de laquelle devait également succomber le rebelle Stotzas.

Justinien rappela alors *Sergius* et remit tout le pouvoir à Aréobinde qui se montra aussi incapable de maîtriser l'insurrection à laquelle se joignirent bientôt Coutšina et le chef de l'Aurès, Iaudas. En même temps, le duc de Numidie Guntharith intriguait pour renverser Aréobinde et négociait secrètement avec les chefs berbères. En mars 546 il parvenait à supprimer Aréobinde et s'installait en maître à Carthage. L'anarchie était totale et l'Afrique semblait per-

due pour Byzance ; sans leurs divisions, les Berbères auraient pu en finir alors avec cette armée impériale disloquée. Après la chute de Gunharith, dont le règne de fantoche ne dura que trente-six jours, l'empereur se décida enfin à confier le commandement à un chef de valeur, Jean Trogliata, à la gloire duquel l'africain *Corippus* écrivit le poème épique de la *Johannide*.

Redressement provisoire sous Jean Trogliata

Jean Trogliata était un ancien de l'armée d'Afrique ; il avait participé à la reconquête et servi sous les ordres de Solomon comme duc de Tripolitaine. Il combattit ensuite en Orient, contre les Perses ; la fin de la guerre perse lui permit de recevoir des renforts. Le nouveau *magister militum* qui connaissait bien le pays, réussit à détacher Coutsina de l'insurrection, puis il entreprit de pacifier la Byzacène. L'armée rebelle, commandée par Antalas et le Tripolitain Ierna, fut battue une première fois en 547 dans la région de Sbeïda, où Ierna trouva la mort ; mais Antalas parvint à refaire ses troupes et reprit ses razzias presque sous les murs de Carthage. La bataille décisive eut lieu dans les champs de Caton, en Byzacène, au cours de l'été 548 ; plusieurs chefs indigènes dont le Lawâta Carcasan y furent tués. Antalas se soumit de nouveau. La paix était rétablie pour une quinzaine d'années, mais le pays, et en particulier la Byzacène, avait été cruellement dévasté par la guerre. Les troubles reprenaient à la fin du règne de Justinien qui, à sa mort en 565, laissait l'Afrique byzantine dans une situation critique.

IV.- La vie économique et sociale

Jugement de Procope

Dans son *Histoire secrète*, Procope accuse l'administration byzantine d'avoir saccagé et appauvri le pays : « *C'est que Justinien, après la défaite des l'andales, ne s'inquiéta pas d'assurer la solide possession du*

pays ; il ne comprit point que la meilleure garantie de l'autorité réside dans la bonne volonté des sujets ; mais il se hâta de rappeler bélisaire qu'il soupçonnait injustement d'aspirer à l'Umpire et lui-même administrant l'Afrique à distance, il l'épuisa, la pillà à plaisir. Il envoya des agents pour estimer les terres ; il établit des impôts très lourds qui n'existaient point auparavant ; il s'adjugea la meilleure partie du sol ; il interdit aux ariens la célébration de leurs mystères ; il différa les envois de renforts et en toute circonstance, il se montra dur au soldat : de là, naquirent des troubles qui aboutirent à de grands désastres »

Ce sombre tableau renferme une large part de vérité qui est confirmée par la *Johannide* de *Corrippus* décrivant : « *L'Afrique fumante s'abîmant dans les flammes* ».

Il convient cependant de nuancer ces témoignages car ils concernent surtout la Byzacène à l'époque des guerres indigènes, particulièrement celles du milieu du siècle. Procope généralise en étendant à tout le pays une situation qui était limitée dans le temps et l'espace. Il n'en reste pas moins que la condition des hommes s'est encore dégradée à cause d'une fiscalité très lourde levée par une administration corrompue et impitoyable, du retour des grands propriétaires qui fixent de nouveau, les colons à la terre, élargissent leurs domaines et aggravent la servitude des populations rurales, enfin de l'insécurité qui menaçait périodiquement les campagnes. Mais en dépit de la crise sociale et des troubles, la Tunisie du VI^e s. demeurait relativement prospère. Beaucoup de villes furent restaurées, agrandies ; les principales cités de Tunisie s'adjoignirent le nom de *Yempereur* : *Justimanœ* (*Capsa, Hadrumetum, Carthago Justiniana*) ; à *Caput Vada*, sur la plage où avait débarqué Bélisaire, les Byzantins construisirent une ville nouvelle qu'ils appelèrent *Justinianopolis*. A Carthage des travaux importants furent entrepris sur la colline de Byrsa et dans le quartier des ports ; de nouveaux thermes datent de cette époque. Mais c'est encore l'architecture religieuse, sur laquelle nous reviendrons, qui tient la place la plus importante dans cette œuvre de restauration urbaine. Malgré le déclin de la vie municipale qui se poursuivait, la civilisation romaine brilla d'un dernier éclat et s'enrichit des influences orientales apportées par les artistes byzantins. Dans ce domaine, l'époque byzantine fut, par rapport au



Mosaïque dite de « la dame de Carthage »

Musée de Carthage. Découverte en 1953
dans le quartier nord de Carthage dans le pavement
d'une villa ancienne.

*Dans un encadrement fait de bijoux et de pierres précieuses,
un personnage énigmatique, au visage jeune, est
représenté de face, dans une attitude hiératique.*

C'est une figure féminine par sa coiffure et ses boucles d'oreilles.

*Mais son costume est masculin : un paludamentum pourpre
attaché sur l'épaule droite par une fibule ronde.*

Le personnage, diadémé et nimbé, fait le geste de bénédiction.

De la main gauche, il tient un sceptre.

L'interprétation de ce personnage reste incertaine.

Il ne s'agit manifestement pas d'un simple portrait.

*Personnification ou allégorie ? Faute d'une inscription
qui en aurait précisé la signification, l'identification nous échappe
et continue de susciter de nombreuses interrogations.*

*La datation de l'exécution du tableau varie du IV^e au VI^e s. selon les
spécialistes. La bibliographie concernant les études de
cette œuvre est abondante en raison
de l'intérêt qu'elle suscite.*

siècle vandale, une renaissance : architecture militaire et religieuse, sculpture qui produit les bas-reliefs de Damous el Karita et les nombreux chapiteaux que l'on retrouvera dans les mosquées de Kairouan, mosaïque, vie littéraire avec le poète historien *Corippus*, tout cela traduit à la fois le réveil et l'ultime éclat de la civilisation antique en Afrique.

Agriculture et vie rurale

La vie rurale fut bouleversée par l'expropriation massive des terres vandales ; ce nouveau transfert de la propriété donna lieu à de multiples contestations et à toutes sortes d'abus, en dépit du délai de cinq ans qui fixait la prescription. Les soldats byzantins qui s'étaient mariés avec des femmes vandales revendiquèrent les biens ayant appartenu à leurs épouses ; d'où le conflit avec les anciens propriétaires africains et les rebellions dans l'armée. Les terres du domaine royal passèrent de nouveau au fisc impérial ; quant à l'Eglise catholique, elle récupéra tous les biens dont elle avait été spoliée. Les paysans libres, cultivant leur terre selon la coutume manicienne, n'ont pas disparu, mais, comme l'attestent les Tablettes Albertini pour l'époque vandale, ils furent souvent obligés de vendre ou d'abandonner leurs exploitations aux grands propriétaires. Le colonat, qui faisait du paysan un esclave de la glèbe, redevient la règle du VI^e s. et l'État apportait son concours aux propriétaires réclamant le retour des paysans fugitifs afin d'assurer, à tout prix, le recouvrement des impôts.

Les ressources agricoles demeurent abondantes surtout en Proconsulaire qui a moins souffert des troubles. Plus arrosée, plus fertile, elle était toujours le pays des céréales, des cultures arbustives et maraîchères. En Byzacène, le sol était plus pauvre, le climat plus sec, les villes moins nombreuses, la région avait en outre subi les dommages *causés par les razzias*, ce qui entraîna une baisse de la population, comme le prouve la diminution des sièges épiscopaux. Il ne faut cependant pas conclure à une ruine totale du pays ; celui-

ci a guéri ses blessures et, au milieu du VII^e s., le patrice Grégoire pouvait encore installer sa capitale à Sbeitla ; les historiens arabes, comme Ibn Abdel Hakam, admiraient les riches oliveraies de Byzacène. Peut-être perçoit-on déjà un déclin de l'agriculture sédentaire et un retour vers l'économie pastorale ; mais l'importance et l'entretien des réseaux d'irrigation jusqu'à la conquête arabe, montrent bien que les steppes du centre et du sud demeuraient des terres à cultures. La végétation forestière était beaucoup plus dense qu'aujourd'hui ; selon *Corippus* la ville de *Laribus* (Henchir Lorbeus, à proximité du Kef) se trouvait dans un bois, les montagnes de Byzacène et du Cap Bon étaient également couvertes de forêts.

Le commerce

Le commerce extérieur demeurait actif, et Carthage entretenait d'étroites relations avec l'Orient, exportant des produits agricoles et de la céramique et achetant des tissus, soieries et autres objets de luxe ; le commerce fit pénétrer les influences grecques et orientales dans les grandes villes ; il explique l'importance du culte rendu aux saints d'Orient.

V.- La politique religieuse

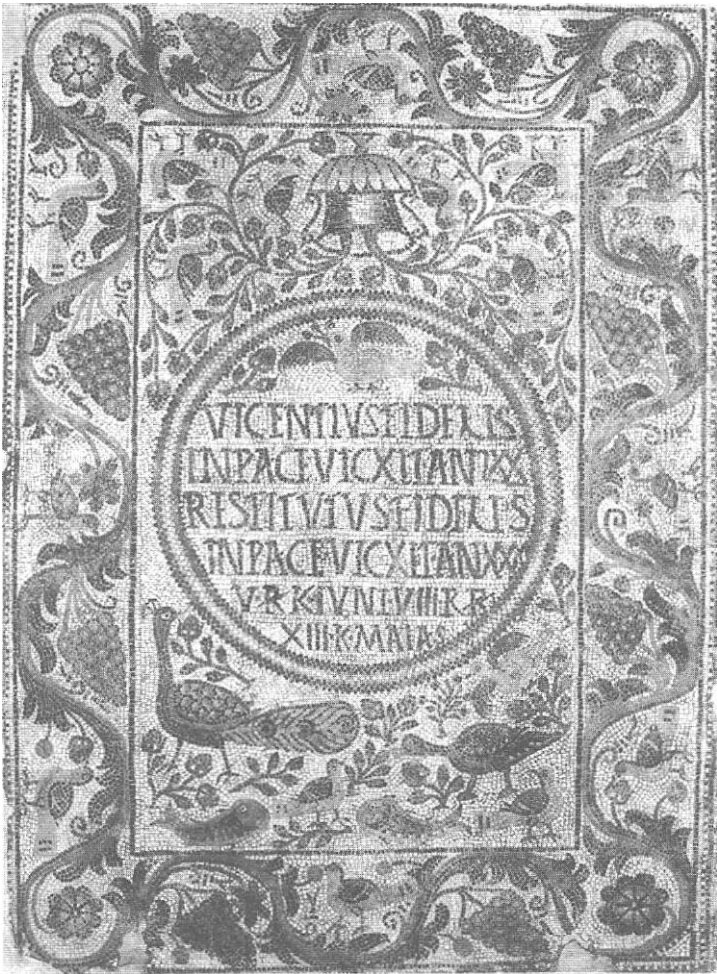
La reconquête byzantine fut aussi une reconquête catholique. Guidé par sa foi ardente, l'empereur avait su imposer l'expédition à son entourage hésitant et entendait qu'elle fût une croisade anti-arienne. L'inlassable effort des émigrés catholiques trouvait enfin sa récompense ; les Vandales balayés, l'arianisme fut proscrit, ses églises et ses biens restitués au clergé catholique. Une persécution violente s'engagea avec l'appui total de l'empereur contre tous les dissidents : ariens, juifs, donatistes et païens qui se voyaient interdire la liberté de culte et l'accès à toute charge publique. Temples ariens et synagogues furent transformés en églises. Dès 534, un concile de deux cent vingt évêques se réunit à Carthage pour célé-

brer cette revanche du catholicisme et le pape exprima sa reconnaissance à l'empereur.

Ultime essor du christianisme en Tunisie

Grâce à la reconquête, l'Église put ainsi briller d'un dernier éclat ; le catholicisme redevenait la religion officielle, la seule qui fût tolérée, le clergé sortait de la clandestinité et retrouvait son organisation passée : trois provinces ecclésiastiques, celles de Proconsulaire, Byzacène et Tripolitaine, avaient, chacune à sa tête, un primat. Celui de Carthage étendait son autorité sur toute l'Église d'Afrique et trouvait l'appui du pouvoir pour combattre les particularismes régionaux qui s'étaient manifestés au V^e s., notamment en Byzacène. La Tunisie comptait toujours près de deux cents évêques, mais le nombre des sièges semble avoir diminué en Byzacène, à cause de la dépopulation consécutive aux troubles. Le christianisme a cependant progressé dans l'extrême sud du pays. Au début du VI^e s., beaucoup de tribus adoraient toujours des divinités païennes, Guenfan et son fils Antalas interrogeaient l'avenir auprès de l'oracle d'Ammon ; les Lawâtas de Tripolitaine adoraient le dieu Gurzil ; la pratique très courante de la polygamie dénotait la faible pénétration du christianisme. Celui-ci fit des progrès au VI^e s., parvenant jusqu'aux oasis sahariennes ; en 569, les habitants du Fezzan conclurent un traité de paix avec l'Empire et se convertirent ; il en fut de même à Ghadamès. La propagande religieuse devenait ainsi une arme de la diplomatie impériale. En Proconsulaire, le nombre des évêchés semble avoir augmenté au cours de la période byzantine.

La renaissance catholique est attestée par la fréquence des conciles, la construction de nouvelles églises, l'essor de la vie monastique. De très nombreuses églises furent édifiées à travers tout le pays. Les plus importantes sont celles de Tébessa, de Damous el Karita à Carthage, de Haïdra, de Dar el Kous au Kef. Leur plan général était toujours latin : la basilique avait une forme rectangulaire terminée par une abside semi-circulaire ; au centre, la grande nef était séparée des travées latérales par des arcades repo-



Mosaïque funéraire de Kélibia

Mosaïque tombale avec double épitaphe

Conservée au Musée de Bardo

2.20 x 1.62 m.

Elle provient d'une vaste basilique cimétériale dite du « prêtre Félix » et dont le baptistère est reproduit à la page 347.

Découverte en 1953 à Demna, à quelques kilomètres de Kélibia, cette basilique a livré un ensemble de mosaïques tombales remarquables.

La mosaïque présentée couvrirait ensemble deux tombes. Son encadrement est constitué d'un rinceau de vigne ondulant garni de grappes et peuplé de colombes.

Au milieu, dans un cercle, figure, sur 6 lignes, le texte des deux épitaphes, celle de Vincentius et celle de Restitutus.

Le cercle de l'inscription est surmonté d'un grand cratère renversé d'où s'échappent symétriquement deux rinceaux de rosiers peuplés d'oiseaux. En bas, entourés de fleurs, des poissons et des volatiles occupent l'espace, en particulier un paon aux couleurs variées qui symbolise la vie éternelle.

Datée de la fin du IV^e - début du V^e s.

sant sur des colonnes. Mais on remarque des influences typiquement orientales : l'abside est ainsi décorée de niches, comme dans les églises de Constantinople ; quant à la décoration architecturale, en particulier celle des chapiteaux, elle trahissait également l'influence des artistes venus d'Orient. On construisit aussi de nouveaux monastères, souvent fortifiés, comme celui de Tébessa.

Les querelles théologiques

La protection impériale favorisa cette restauration du catholicisme, mais elle soumit l'Église à l'autorité absolue de l'empereur qui, depuis Constantin, s'arrogeait un droit d'intervention dans toute la vie ecclésiastique, et en particulier dans les querelles théologiques. Le caractère théocratique du souverain n'a pas cessé de s'affirmer sous Justinien, qui entendit imposer sa volonté dans l'affaire des Trois Chapitres. Cette querelle théologique opposa violemment une partie du clergé d'Afrique à l'empereur, déclencha la persécution et compromit, durant plusieurs années, la paix religieuse.

L'affaire commença lorsque, en 544, Justinien, influencé sans doute par Théodora, condamna comme hérétiques trois textes ecclésiastiques qui avaient été approuvés, au siècle précédent, par le concile oecuménique de Chalcédoine. La condamnation de ces Trois Chapitres voulait donner satisfaction à l'opposition monophysite qui enseignait que la nature du Christ était d'essence uniquement divine, mais elle se heurta à l'opposition violente du clergé occidental demeuré fidèle à l'orthodoxie chalcédonienne. Le pape Vigile, convoqué à Constantinople et séquestré, fut obligé d'approuver les décisions impériales, mais le clergé d'Afrique, réuni en concile à Carthage, rompit avec l'évêque de Rome qu'il excommunia, et protesta solennellement auprès de Justinien

L'évêque d'Hermiane *Facundus* publia un traité théologique où il s'en prenait à l'empereur lui-même. Celui-ci convoqua alors un concile oecuménique à Constantinople qui ratifia la condamnation

des Trois Chapitres. Les évêques dissidents furent déposés, exilés, emprisonnés ; la force et la corruption finirent par imposer silence à l'Église d'Afrique qui sortit ébranlée et affaiblie de cette longue lutte. À la fin du règne de Justinien, la paix religieuse était rétablie, mais l'Église avait payé très cher la protection de l'État.

Conclusion

Ces dernières années d'un grand règne furent marquées par la dégradation générale de la situation du pays. L'empereur, vieilli, se détachait peu à peu de la conduite des affaires, laissant son oeuvre s'écrouler. Le Trésor public était presque vide, en dépit d'une fiscalité terriblement oppressive ; l'anarchie, la corruption, l'indiscipline régnaient dans l'administration et dans l'armée. L'Afrique, trop éloignée du centre de l'Empire, était abandonnée à elle-même : les troupes, faibles et insuffisantes, ne pouvaient contenir l'inexorable pression des tribus berbères ; les documents officiels reconnaissaient eux-mêmes cette carence de l'État ; on lit dans une novelle de Justinien qu'« *en l'absence de toutes les choses nécessaires, l'armée était si complètement dissoute, que l'Etat était exposé aux invasions incessantes et aux insultes des Barbares* ».

Pourtant la domination byzantine devait encore survivre cent trente-trois ans à la mort de Justinien.

CHAPITRE II

La Tunisie à la veille des invasions arabes

I.- L'évolution politique et administrative jusqu'au milieu du VII^e s.

Cette période que nous connaissons mal a vu se poursuivre la longue décadence de la romanité africaine en dépit des efforts pour réorganiser l'administration. L'impuissance politique des confédérations berbères et leur incapacité fondamentale de s'unir pour former un état, permirent à la domination byzantine de durer jusqu'à la conquête arabe, et, avec *Heraclius*, l'Afrique put encore donner à l'Empire l'un de ses souverains les plus prestigieux. Le christianisme faisait de nouveaux progrès dans le sud et le pays était toujours prospère au VII^e s.

L'Afrique sous Justin II et Tibère Constantin (565-582)

La guerre berbère reprit en 563 à la suite de la rupture avec Coutsina qui fut assassiné, on ne sait pourquoi, sur ordre du gouverneur Jean Rogathinos. Les fils du vieux chef prirent alors les armes en Numidie où l'insurrection fit rapidement tâche d'huile ; il fallut faire venir des renforts d'Orient et, à l'avènement de Justin II, l'ordre était rétabli.

Le nouvel empereur, glorifié par le poète *Corippus*, semblait plus énergique. Il s'efforça d'assainir la situation financière, de restaurer la discipline dans l'armée et d'apaiser les querelles religieuses. Des négociations furent engagées avec les tribus indigènes ; de nouvelles forteresses s'élevèrent dans la vallée de la Medjerda ; bref, le nouveau règne commençait sous de bonnes auspices, ce qui faisait dire à *Corippus* que « *L'Afrique épuisée, retrouvait un espoir de vie* ».

Mais ce relèvement fut éphémère ; les invasions barbares en Orient et en Italie firent passer la défense de l'Afrique au deuxième plan des préoccupations impériales. De nouvelles insurrections éclatèrent à partir de 569 et l'anarchie régna à nouveau. Les troupes byzantines furent vaincues à trois reprises par le roi maure Garmul. L'empereur, découragé, laissa le pouvoir à Tibère Constantin, sous le règne duquel la paix fut tant bien que mal rétablie ; *le magister militum Gennadius* réussit à défaire les Maures et à tuer, de ses propres mains, leur chef Garmul. D'autres citadelles furent construites pour renforcer la défense du pays.

Ce retour à l'insécurité permanente qui menaçait sans cesse la domination byzantine, explique l'oeuvre de réorganisation administrative entreprise sous l'empereur Maurice.

L'exarchat de Carthage

De profondes transformations modifièrent la géographie politique et l'administration de l'Afrique byzantine sous le règne de Maurice (582-602). Au point de vue territorial, la réforme ne toucha la Tunisie que par le rattachement de la province de Tripolitaine au diocèse d'Egypte, mais l'administration s'orienta dans une voie nouvelle depuis la création de l'exarchat qui mettait progressivement fin au principe de la séparation des pouvoirs civils et militaires. Déjà sous Justinien, il arrivait que le généralissime cumulât ses fonctions avec celles de préfet du prétoire ; ce fut le cas de Germanos et de Solomon. En fait, l'élément militaire prenait une importance toujours plus grande dans l'administration parce que le pays ne cessait



Arc de triomphe transformé en fortin à Haïdra

L'arc, construit en grand appareil selon une technique soignée, date de la fin de II's. Il ne comporte qu'une seule arche, de près de 6 m d'ouverture marquant l'entrée de la ville.

Les piédroits sont flanqués de deux avant-corps ornés de colonnes jumelées. Sur l'entablement dont l'architrave est richement moulurée, est gravée la dédicace à l'intérieur d'un cartouche.

L'édifice, daté du règne de Septime Sévère, apparaît intact parce qu'il a été entouré à l'époque byzantine de murs le transformant en fortin de défense avancée de la forteresse de Hctidra.

pratiquement de vivre sur le pied de guerre. Cette évolution qui transformait les anciennes provinces de l'Empire d'Occident en gouvernements militaires, devait aboutir au régime des thèmes du VI^e s. Elle a bien commencé en Afrique, mais avorta du fait de la conquête arabe. Le préfet du prétoire demeurait à la tête de l'administration, mais il perdit peu à peu ses pouvoirs au profit de l'exarque qui, de simple chef militaire à l'origine, verra son autorité s'étendre sur toute l'administration du pays. Véritable vice-empereur, revêtu de la dignité de patrice, l'exarque devint un personnage considérable. Il résidait à Carthage dans le palais des anciens rois vandales, à la place du préfet du prétoire ; il commandait aux armées, dirigeait la diplomatie, contrôlait les affaires ecclésiastiques et intervenait au nom de l'empereur dans toute l'administration civile. Le premier exarque que fut sans doute le *magister militum Gennadius* qui avait triomphé de Garmul sous Tibère Constantin. La même évolution tendait à déposséder les gouverneurs civils dans les provinces ; sans disparaître et tout en demeurant théoriquement sous l'autorité du préfet du prétoire, ceux-ci virent leurs prérogatives progressivement usurpées par les ducs et les tribuns. Ce glissement de l'autorité civile entre les mains des chefs militaires s'est opéré lentement, sans éliminer les anciennes institutions. Il traduit le souci d'une plus grande efficacité dans l'administration d'un pays où les problèmes de sécurité devenaient essentiels, mais il dénote aussi à quel point l'emprise de Constantinople s'était relâchée.

La séparation des pouvoirs civils et militaires sous le Bas-Empire avait voulu éviter que des gouverneurs tout puissants ne fussent tentés de tourner leurs forces contre le pouvoir légitime ; après l'anarchie militaire du III^e s., il s'agissait avant tout de mettre l'État à l'abri des usurpations. L'institution de l'exarchat à la fin du VI^e s. rendait à ce danger toute son actualité, d'autant plus que l'Afrique se trouvait maintenant très éloignée du centre de l'Empire et que l'anarchie croissante conduisait d'elle-même le pays au séparatisme.

Heraclius

La crise de 608 qui plaça *Heraclius* sur le trône impérial montre à quel degré d'omnipotence était parvenue l'exarque. En 602, l'empereur Maurice tomba victime d'une révolution de palais et fut remplacé par Phocas, qui se rendit rapidement odieux. L'exarque de Carthage *Heraclius*, âgé d'une soixantaine d'années et ancien général de Maurice, rompit avec l'empereur en 608 et bloqua les exportations de blé vers Constantinople. Pressé par tous les mécontents d'intervenir contre la tyrannie sanglante de Phocas, l'exarque refusa d'agir personnellement en raison de son âge. Il confia le commandement des troupes à son neveu Nicetas qui libéra l'Egypte et à son fils *Heraclius* qui, après la prise de Constantinople et la chute de Phocas, fut couronné empereur en 610.

On ignore presque tout de l'histoire de l'Afrique pendant le grand règne d'*Heraclius*. Le pays fut sans doute prospère et calme ; les graves difficultés qui, face aux Perses et aux Arabes, menaçaient l'Empire en Orient, rendaient à l'Afrique son visage de terre promise.

En 619, lorsque les Perses venaient de conquérir la Syrie, la Palestine, l'Egypte, et que la famine et la peste dévastaient Constantinople, *Heraclius* envisagea d'installer la capitale de l'Empire à Carthage ; il fit même embarquer secrètement le trésor impérial pour l'Afrique, mais une tempête aurait englouti les navires, tandis que l'opinion publique dirigée par le patriarche, finissait par convaincre l'empereur d'abandonner son projet. Malgré son caractère anecdotique, cet événement apporte de précieux renseignements sur l'état de l'Afrique ; il n'est pas concevable que l'empereur ait envisagé d'installer la capitale de l'Empire dans un pays dévasté. Si, d'autre part, l'exarque *Heraclius* avait pu envoyer en 610 une grande partie des troupes d'Afrique à la conquête du trône impérial, c'est qu'il ne redoutait pas des troubles intérieurs. La prospérité est en outre attestée par l'essor de la propagande missionnaire qui convertit de nouvelles populations dans le Jérid, les oasis du sud algérien, les Maurétanies, par les relations commerciales, avec la Sicile, l'Egypte.

Mais il y a des ombres au tableau : les victoires des Wisigoths en Espagne, où les positions grecques sont abandonnées, les progrès fulgurants de l'invasion arabe qui après la conquête de l'Égypte en 640 menacent la Tripolitaine, et surtout la décomposition interne de l'autorité byzantine.

II.- La chute de la domination byzantine (647-698)

La longueur et les difficultés de la conquête arabe ne doivent pas faire illusion sur la force de l'État byzantin. Celui-ci aurait pu disparaître dès 647. Beaucoup plus que les armées impériales, ce sont les crises intérieures de l'Islam et la résistance berbère qui donnèrent à Carthage un sursis de cinquante ans.

Au milieu du VII^e s., la Tunisie demeurait, jusqu'à ses confins méridionaux, sous la domination byzantine, mais celle-ci était plus que jamais compromise par la décadence rapide de l'administration, le renforcement des confédérations berbères, les querelles religieuses.

La crise du VII^e s. : usurpation de l'exarque Grégoire

Depuis la création de l'exarchat, l'administration manifestait son indépendance vis à vis de Constantinople ; elle n'hésitait plus à braver ouvertement l'autorité centrale et à tyranniser les populations qui se détachent alors de l'Empire et cherchent protection auprès de l'Église, faisant appel au pape et aux évêques contre les fonctionnaires byzantins. La crise de l'autorité, à la fin du règne d'*Heraclius*, poussait de nouveau les gouverneurs dans la voie de l'aventure. En 646, l'exarque d'Afrique, Grégoire, exploita les mécontentements locaux et l'impuissance du jeune Constant II face au péril islamique pour usurper la pourpre et se faire proclamer empereur. Soucieux avant tout de repousser les invasions arabes qui, après la conquête de l'Égypte, devenaient imminentes, il installa sa capitale à Sbeitla,

mais il fut vaincu et tué en 647. Sa mort mettait fin à la rupture avec Constantinople, mais elle portait un coup mortel à la domination byzantine en Afrique.

Réveil du péril berbère

Celle-ci se trouvait en même temps menacée par le réveil du péril berbère. Les liens de vassalité, qui permettaient autrefois à l'Empire de contrôler et de diviser les chefs indigènes, se sont relâchés et rompus à cause de l'anarchie. Les tribus de Tripolitaine et de Byzacène, devenues indépendantes, refusaient de payer l'impôt et de fournir des troupes. Les campagnes de Byzacène furent en partie abandonnées par l'administration impériale, qui se replia dans les villes fortifiées et l'anarchie berbère faisait tâche d'huile dans le sud et le centre de la Tunisie.

Le rôle de l'Église et les difficultés religieuses

Les troubles religieux aggravèrent les difficultés impériales. Le donatisme connut un nouvel essor, particulièrement en Numidie ; il est difficile, encore une fois, d'y voir une simple conséquence de la crise sociale ou un résultat de l'émigration vandale vers l'ouest. La correspondance du pape Grégoire le Grand révèle qu'il y avait de riches propriétaires donatistes, très romanisés, qui trouvaient souvent l'appui des gouverneurs provinciaux pour multiplier les abus et pressurer les populations. Tolérés par l'empereur Maurice qui atténua la rigueur des mesures prises par Justinien contre les dissidents, ils firent des progrès certains dans la deuxième moitié du VI^e s. Ont-ils accéléré le déclin de l'orthodoxie et frayé la voie au monothéisme absolu de l'Islam ? La question peut être posée, mais il ne semble pas que le donatisme ait été très développé dans les populations sédentaires de Tunisie qui, pourtant, n'opposèrent pas grande résistance aux musulmans.

L'Église du VII^e s. fut au contraire très orthodoxe, résolument tournée vers Rome et hostile aux hérésies venues d'Orient. On

retrouve, peut-être là, ce séparatisme caractéristique de l'Église africaine. La corruption et les abus de l'administration impériale ont poussé les populations à chercher refuge et protection auprès des évêques ou dans les monastères. L'Église fut amenée à surveiller la conduite des fonctionnaires ; ses juridictions prirent une importance croissante et son autorité remplaça peu à peu celle de l'État défaillant et oppresseur. Le pape Grégoire le Grand s'immisça, à maintes reprises, dans les affaires africaines, non seulement pour rétablir la discipline ecclésiastique, combattre l'hérésie donatiste, stimuler la propagande catholique, mais aussi pour condamner les abus des fonctionnaires prévaricateurs et intervenir auprès de l'empereur. Cette ingérence soulignait l'effacement de l'autorité byzantine et contribuait en définitive à aggraver l'anarchie.

Les querelles théologiques agirent dans le même sens. Le débat qui avait provoqué sous Justinien le conflit des Trois Chapitres, rebondit à la fin du règne d'*Heraclius* sous la forme de l'hérésie monothéliste, proche du monophysisme qui enseignait la nature uniquement divine du Verbe incarné. L'hérésie, en faveur de laquelle *Heraclius* prit parti, se heurta à une opposition violente en Occident, et surtout dans l'Église d'Afrique, qui manifesta son attachement à l'orthodoxie en se rangeant derrière le pape, contre l'empereur. La crise était d'autant plus grave que de nombreux monophysites orientaux, chassés par la conquête arabe, étaient venus se réfugier en Afrique, où ils entreprirent de convertir les populations. Le clergé catholique les combattit sous la conduite du fougueux abbé Maxime qui se fit le champion de l'orthodoxie et n'hésita pas à braver l'autorité de l'empereur, aggravant ainsi l'évolution qui poussait le pays vers le séparatisme. L'action de Maxime n'était pas étrangère au soulèvement du patrice Grégoire contre l'empereur Constant II, suspect de monothélisme. La crise avait révolté les orthodoxes, propagé l'hérésie dans certains éléments de la population et affaibli davantage le pays au moment de la conquête arabe. Ainsi, les coptes monophysites s'étaient ralliés aux Arabes par haine de l'orthodoxie.



Trésor monétaire de Rougga

L'illustration présente comme échantillons quelques-unes des 268 pièces de sous d'or qui constituent le trésor monétaire de Rougga.

Ce trésor a été découvert dans une petite cruche enfouie sous une dalle du forum de la cité de Rougga (située à 13 km au S.E d'El Jem). Les pièces se répartissent entre les quatre derniers empereurs byzantins Maurice-Tibère (1 pièce), Phocas, (83 pièces), Héraclius (121 pièces) et Constant (641-668) (36 pièces).

La date d'enfouissement qui résulte de l'examen détaillé de l'ensemble des pièces est située entre 647 et 648. Cette date coïncide avec le premier raid de l'armée arabe qui mettra fin en moins d'un demi-siècle au pouvoir byzantin en Afrique. Elle confirme la tradition historique des auteurs arabes relative à la fameuse expédition en Ifriqiya.

*Les dernières années de Byzance en Afrique :
la Byzacène dévastée*

L'expédition du gouverneur d'Egypte Abdallah Ibn Saâd, en 647, n'avait été qu'une vaste opération de pillage sans conséquences immédiates ; mais ce fut un désastre pour les Byzantins : le patrice tué, la Byzacène saccagée, Sbeitla prise et détruite. Après avoir accumulé un énorme butin, les Arabes quittèrent le pays à prix d'or, mais ils avaient été frappés par sa richesse, ses campagnes peuplées et verdoyantes, ses villes nombreuses. Ils ne laissèrent, cependant à l'Afrique, qu'un répit qui devait, à travers le flux et le reflux de multiples invasions, se prolonger durant un demi-siècle, dans un pays livré à une complète anarchie.

Au cours de cette période que nous connaissons si mal, la Tunisie connut d'abord un calme relatif pendant une vingtaine d'années. Mais en dépit de la disparition de Grégoire, l'Empire fut incapable d'assurer réellement son autorité sur le pays ; les querelles religieuses faisaient toujours rage ; peut-être un nouvel usurpateur a-t-il succédé à Grégoire. Pendant ce temps, le sud de la Byzacène, dévasté par le raid de 647 et livré à lui-même, se détachait définitivement de la domination impériale.

Arabes et Berbères : Okba et Koçeïla

Les Arabes revinrent en 665 ; Okba fit la conquête du Jérid et de la région de Gafsa, sans que le gouvernement de Carthage lui ait opposé la moindre résistance ; à la même époque, les envahisseurs atteignaient le Jebel Ousselet : toute la Tunisie centrale échappait à Byzance et les Arabes pouvaient entreprendre sans peine la fondation de Kairouan. Ce sont les tribus indigènes, conduites par des chefs comme Koçeïla et la Kahena, qui leur donneront désormais le plus de mal. En 668, l'empereur Constant II était assassiné et des usurpateurs surgissaient dans plusieurs provinces de l'Empire ; pendant ce temps Kairouan fixait les Arabes au coeur même de

l'Afrique byzantine. Celle-ci connut pourtant un nouveau répit après le rappel de Okba. On vit même un redressement sous le règne de l'empereur Constantin Pogonat qui, après avoir mis fin à la querelle monothéliste, obtint l'alliance des tribus berbères de Koçeïla contre les Arabes. Revenu en 681 et parti à la conquête du Maghreb occidental par les routes sahariennes, Okba parvenait jusque aux rives de l'Adantique ; mais, à son retour, il tomba dans une embuscade tendue par Koçeïla au sud de l'Aurès et y trouva la mort (686). Cet événement fut suivi d'un soulèvement des Berbères de Byzacène ; les Arabes évacuèrent Kairouan où s'installa Koçeïla : une grande confédération indigène dominait la Byzacène et entretenait des relations diplomatiques avec Carthage contre l'envahisseur arabe, devenu l'ennemi commun. Repliés dans le Nord du pays autour de Carthage, les Byzantins n'étaient plus, selon les historiens arabes, que de simples auxiliaires de Koçeïla.

Carthage prise par les Arabes

Mais l'offensive musulmane reprit en 688 ; Koçeïla fut vaincu et tué par Zohaïr Ibn Qaïs, ce qui entraîna l'éclatement de la confédération berbère de Byzacène. Cinq ans plus tard, Hassan Ibn Noman donnait l'assaut décisif aux possessions grecques du nord ; Carthage tomba une première fois en 695, mais, à la suite d'un suprême effort de Constantinople, elle fut reprise en 697 par le patrice Jean ; en même temps, les Berbères de la Kahena infligeaient de graves défaites aux Arabes dans le sud de la Numidie.

Hassan dut se replier vers Barca, mais il revint l'année suivante et Carthage fut reconquise, cette fois pour toujours. Les autres citadelles de Proconsulaire tombèrent à leur tour, faisant ainsi disparaître ce qui restait de la domination byzantine.

Conclusion

La Tunisie était maintenant conquise par un peuple et une religion qui devaient marquer, d'une façon décisive, le cours ultérieur de son histoire. Coupée de l'Occident et de sa civilisation, elle regardera, désormais, vers l'Orient musulman.

L'échec final de la romanité s'explique par le caractère inachevé de la conquête. Rome et, à plus forte raison, Byzance n'ont jamais imposé leur autorité à la totalité du monde berbère. Leur civilisation n'a vraiment pénétré et assimilé que les bourgeoises municipales, c'est-à-dire une minorité dont une partie quitta définitivement le pays après la conquête arabe, et se réfugia en Italie ou en Orient.

Mais la masse des populations est demeurée, même au temps de l'apogée de l'Empire, plus ou moins étrangère à la romanisation et repliée sur son atavisme. Des promotions aussi spectaculaires que celles du paysan de Mactar ne doivent pas faire illusion. Malgré son libéralisme passager et ses idéaux « humanistiques », l'Empire a exploité les provinciaux, et l'Afrique romanisée n'en demeurait pas moins la terre nourricière du peuple roi. Un phénomène frappant est la désaffection des masses et leur indifférence à la chute de Rome. Comment expliquer un siècle de domination vandale avec les moyens que l'on sait, si les foules avaient manifesté une hostilité aussi déterminée que celle des élites romanisées

L'histoire de l'Afrique a vu la superposition de plusieurs civilisations - berbère, punique, hellénistique, romaine - mais sans qu'il y ait eu d'assimilation profonde et durable. On peut évidemment

alléguer que celle-ci fut interrompue par la conquête arabe, sans laquelle la Tunisie d'aujourd'hui n'aurait peut-être pas un visage très différent de certaines régions de l'Europe occidentale et latine. Mais il importe ici de mesurer les limites de la civilisation antique à la fin du VII^e s. et d'en expliquer la disparition.

Il est frappant que Rome n'a pas réalisé d'unité linguistique ; seules les élites possédaient parfaitement le latin, mais la masse parlait toujours les vieux dialectes libyques et ne pouvait avoir du latin qu'une connaissance fort grossière. Le latin a remplacé le punique comme langue de culture, mais il n'a jamais pu éliminer les parlers traditionnels qui demeurent encore vivaces dans certaines régions du Maghreb d'aujourd'hui malgré la profonde arabisation du pays. Depuis la haute antiquité, la Tunisie était bilingue et empruntait sa langue de culture à une civilisation étrangère ; peut-être a-t-elle été arabisée plus largement et plus vite à cause de l'empreinte sémitique léguée par l'époque punique. Mais le latin n'a pas brusquement disparu après la conquête arabe ; il a survécu pendant des siècles ; selon le géographe El Idrisi, on le parlait encore au XII^e s. dans la région de Gafsa.

Une autre conclusion remarquable est l'absence d'unité religieuse. Le christianisme n'a jamais pu extirper le vieux paganisme traditionnel ; affaibli par le schisme donatiste, il fut moins conquérant et moins unificateur que l'Islam qui ne s'est d'ailleurs pas toujours imposé sans difficultés. Si la grande majorité des chrétiens d'Afrique s'est convertie à l'Islam, le christianisme n'a pas, pour autant, disparu dès la conquête arabe. Beaucoup d'Africains sont demeurés fidèles à leur foi sans avoir à quitter le pays. La survivance de communautés chrétiennes est attestée jusqu'au XI^e s. par la correspondance du pape Grégoire VII avec le clergé d'Afrique et par les inscriptions chrétiennes de Kairouan. Ce sont seulement les Almohades qui semblent avoir inauguré une politique d'intolérance radicale

La diversité religieuse et linguistique s'est accompagnée d'une certaine inaptitude du monde berbère à la cohésion politique que souligne la forte survivance des vieilles traditions tribales. La notion d'État génératrice d'organisation et d'autorité à l'échelle de vastes ensembles, est venue du dehors. Il n'y a rien de comparable entre le royaume de Masinissa, profondément imprégné d'influences hellénistiques et les confédérations anarchiques d'Antalas ou de Koçeila. Il est évident que tous les grands États qui, depuis les Phéniciens, ont régné sur l'Afrique antique, furent le résultat d'une domination étrangère. Les Berbères n'ont conçu l'indépendance qu'à l'échelle du clan ou de la tribu et l'idée de nationalisme n'avait aucun sens à cette époque. Mais Rome n'a jamais pu intégrer et « politiser » tout le monde berbère ; son oeuvre est demeurée fragmentaire et fragile, soumise aux vicissitudes des forces de l'Empire, qui se désagrègea après le IV^e s.

Elle fut alors incapable de contenir le réveil de l'anarchie tribale. Il faudra l'apport de la force et de la civilisation musulmanes pour organiser et structurer, de nouveau, le pays, où l'antiquité léguait cependant de fortes traditions urbaines, administratives, agricoles en même temps qu'un patrimoine culturel élaboré pendant plusieurs siècles

Sans doute savons-nous, comme Valéry que les civilisations sont mortelles, mais Rome vit encore par les innombrables témoignages qui, sur le sol de notre pays, étalent sa splendeur.

État de la question

Postface pour la troisième partie

Il va sans dire que, depuis la publication de ce chapitre en 1965, la recherche et les connaissances sur l'Afrique de la basse antiquité ont considérablement progressé. Sans remettre en cause l'idée majeure de notre travail, qui souligne la longévité et la vitalité de la romanisation dans le nord-est du Maghreb au cours des derniers siècles de l'antiquité, les publications récentes ont conduit à nuancer et à corriger certains credos de l'histoire traditionnelle. C'est le cas des travaux de Claude Lepelley pour le Bas-Empire, et d'Yves Modéran pour la période vandale et byzantine. Le renouvellement des connaissances doit aussi beaucoup à la prospection archéologique et à ses innombrables découvertes au cours des dernières décennies : fouilles internationales menées dans le cadre de la sauvegarde du site de Carthage, publications des recherches menées sous l'égide de l'Institut du Patrimoine, utilisation des ressources considérables de l'épigraphie, élaboration d'un précieux Atlas archéologique de la Tunisie, tout cela a élargi notre information et permis le réexamen de ce qui était peu ou mal connu...

Il n'est bien sûr pas question de recenser ici tous les résultats de ces travaux ; nous insisterons sur ceux qui nous incitent à nuancer ou à corriger certains aspects de ce que nous écrivions, voilà plus de trente ans.

Il convient d'abord de revenir sur le tableau trop contrasté entre villes et campagnes, les premières étant des foyers sociaux et politiques, moteurs de la romanisation et du brassage des cultures, tandis que les secondes seraient demeurées étrangères aux transformations de la société et enfermées dans leurs particularismes et leurs traditions. Il y a plutôt une symbiose entre villes et campagnes et une synthèse entre les composantes d'une société libyco-punique et romano-africaine. Certes, les villes constituaient des pôles d'attraction politique et socio-culturelle, mais elles tiraient des campagnes les sources de leur richesse matérielle et de leur croissance démographique ; l'exemple symbolique du paysan de Mactar illustre bien l'étroitesse de ces liens, et n'est pas seulement valable pour le Haut-Empire, ni pour la seule Proconsulaire. Les feuilles de l'atlas archéologique montrent bien l'existence, à côté d'un réseau urbain très dense, un grand nombre de sites ruraux, par exemple celui de Henchir el Guellel, en Byzacène, petite unité d'une cinquantaine d'hectares, avec de nombreux pressoirs à huile, un forum, des thermes, une basilique chrétienne, signes évidents de la romanisation des campagnes. L'essor rural de la Byzacène est également attesté par la densité du réseau d'irrigation (aqueducs, barrages, citernes), ainsi que par les très nombreux ateliers de céramique et de poterie sigillée, sans oublier les ateliers de sculpture, ni la construction de petites églises rurales et de sanctuaires voués au culte des saints, comme saint Théodore, particulièrement populaire en Byzacène.

La conquête vandale n'a sans doute pas eu les conséquences catastrophiques que certains auteurs, comme Victor de Vita, ont dénoncées, le plus souvent à des fins partisans. La vie a continué, comme par le passé, mais sans l'administration romaine, ses agents du fisc, ses légions.

Il faut aussi reconsidérer à la baisse l'importance du péril berbère et du nomadisme à la fin de l'antiquité ; le mythe des nomades

chameliers menaçant les frontières sud de la Byzacène doit être abandonné. Il est ainsi établi que, contrairement à ce que pensait C. Courtois, les villes de *Sabratha*, *Leptis Magna* et *Oea* n'étaient pas des îlots dans le désert, assiégées par les nomades chameliers et ne communiquant plus entre elles que par voie maritime. L'ordre romain existait encore dans l'arrière pays, même si les capacités d'intervention du pouvoir central devenaient plus lentes et moins efficaces.

La relative richesse des campagnes explique celle des villes toujours nombreuses et florissantes, comme en témoignent les textes épigraphiques, ainsi que les multiples travaux de restauration et de construction de nouveaux édifices, publics et privés ; beaucoup de ce qui était traditionnellement attribué à la haute époque est maintenant situé au IV^e s. ou plus tard. Le nombre considérable de basiliques chrétiennes construites à cette époque illustre bien la persistance de ce dynamisme urbain, même si les villes se dotent de murailles défensives et de fortifications pour faire face à l'insécurité.

Les institutions municipales, qui sont l'un des apports majeurs de la romanité, survivent également et connaissent même un regain de vigueur sous les règnes de Julien ou des empereurs de la dynastie valentinienne. Les curies tiennent toujours leurs assemblées sur le *forum*, désignent leurs responsables locaux ; parmi les riches, il y a toujours des évergètes qui veillent à la construction ou à la restauration des monuments publics, ainsi qu'à l'organisation des loisirs et des activités socio-culturelles. Certes, l'autonomie municipale est moins grande que par le passé, mais les institutions demeurent comme cadre de tout un mode de vie et de civilisation.

La vie urbaine ne s'est pas arrêtée avec la conquête vandale ; elle connaît au contraire un certain renouveau à l'époque byzantine. Le meilleur exemple est celui de Carthage qui, à la fin de l'antiquité, était l'une des villes les plus importantes du monde méditerranéen. À l'occasion de la conférence épiscopale de 411 à Carthage, l'empereur *Honorius* déclarait que « *cette région était la plus importante de son royaume* ». Tous les documents, littéraires, épigraphiques, archéo-

logiques démontrent le dynamisme ininterrompu de Carthage jusqu'à la conquête arabe. Les travaux de Liliane Ennabli soulignent bien l'essor de la ville chrétienne, qui se couvre d'églises et de basiliques richement décorées, avec leurs marbres, leurs mosaïques, leurs baptistères. Mais Carthage demeurait aussi une capitale politique où siégèrent tour à tour les comtes d'Afrique, les rois vandales et les exarques byzantins, et une ville profane, centre de loisirs, de luxe et de plaisir, dénoncée à maintes reprises par les prédicateurs chrétiens. Son cirque, le plus vaste du monde romain après celui de Rome, pouvait accueillir 70 000 spectateurs. Des fouilles récentes sur la colline de Byrsa ont mis à jour des thermes décorés de mosaïques du V^e s. et qui sont, comme en témoignent des monnaies et des tessons de poterie, encore utilisés à l'époque vandale et byzantine. Carthage connut une extension de sa superficie habitée, au moins jusqu'à la construction du mur de Théodose au V^e s., et une augmentation probable de sa population jusqu'au VII^e s., car elle apparaissait, en ces siècles d'invasions et de guerres, comme un refuge et un havre de paix.

Le passage de Rome à l'Islam ne doit pas être considéré comme l'aboutissement d'un processus de longue décadence et d'extinction progressive de la romanité africaine ; il faut imaginer la fin de Rome en Afrique comme le résultat d'une rupture plus brutale, qui ne s'est pas faite aux dépens d'un organisme moribond. Il a fallu la poussée irrésistible des conquérants arabes, qui mirent cependant plus d'un demi-siècle pour venir à bout de la présence romaine. C'est pourquoi il faut relativiser l'idée que les Arabes auraient profité d'une faiblesse résultant de l'opposition entre populations romanisées et peuplement berbère étranger et hostile à l'ordre romain. Cette séparation existe dans les Maurétanies, elle est beaucoup moins vérifiée dans l'est du Maghreb, où la romanisation fut plus profonde et durable.

Une nouvelle lecture de la guerre de Gildon, à la lumière d'un travail d'Yves Modéran, nous invite à nuancer ce que nous écrivions à propos de la résistance berbère à la romanisation. Fondée sur le

témoignage de Claudien, la thèse traditionnelle présente Gidon comme un chef « maure » conduisant une révolte berbère, et s'appuyant, de surcroît, sur les donatistes, autre foyer de rébellion, et, selon Frend, autre expression du particularisme berbère. Tout cela est à réviser profondément. Claudien, poète au service de l'empereur *Honorius* et propagandiste de Stilicon, dresse un portrait stéréotypé, anachronique et erroné de Gildon auquel il ne pardonne pas sa rupture avec la cour de Ravenne. Gildon est en réalité un grand propriétaire terrien, d'origine « maure » sans doute, mais profondément romanisé ; il avait déjà combattu dans l'armée impériale, sous les ordres de Théodose l'Ancien, pour réprimer la révolte de Firmus. Ses services lui valurent d'être nommé aux fonctions très importantes de Comte d'Afrique, et d'être élevé à la dignité très enviée de *vir spectabilis* ; sa fille *Salvina* fut en outre mariée à un neveu de l'impératrice ; plus tard, après l'échec de son entreprise, sa femme et plusieurs membres de sa famille se réfugièrent à la cour de Ravenne. Gildon n'a rien d'un grand caïd berbère entré en dissidence au nom de populations révoltées contre Rome. Les difficultés de l'Empire d'Occident, et peut-être une certaine jalousie vis-à-vis de la fortune de Stilicon, l'ont entraîné dans une aventure d'ambition personnelle, qui finit lamentablement et lui valut d'être aussitôt abandonné par ceux qui l'avaient d'abord soutenu. Il n'y eut dans tout cela, ni coalition berbère contre Rome, ni alliance avec les donatistes, ni aucune forme de séparatisme africain. Il faut donc récuser le mythe de « l'éternel Jugurtha » et de la montée du péril « maure » tels que formulés dans la thèse de C. Courtois, dont nous avons fait nôtres certaines conclusions.

Un autre article d'Y. Modéran traite du même problème à l'époque byzantine ; il s'agit cette fois d'un passage de la *Johannide* de *Corippus* où il est question d'infiltrations de tribus maures formant comme des îlots indépendants du pouvoir central jusque dans le Cap Bon, au cœur des terres les plus anciennement romanisées du

pays. Rien ne permet d'étayer cette affirmation. L'archéologie montre au contraire que le Cap Bon demeure une région peuplée, prospère et sûre jusqu'à la fin de la période byzantine. On a découvert autour de Kélibia de nombreux sites d'occupation tardive, avec leur réseau d'huileries, leurs maisons décorées de mosaïques de basse-époque, leurs basiliques chrétiennes. Byzance n'a pas cessé de contrôler le Cap Bon ; lorsque Solomon est victime d'une mutinerie en 536, il ne s'enfuit pas de Carthage, mais s'embarque à Missua, dans le Cap Bon. Lorsque les Arabes envahissent le pays, et arrivent sous les murs de Carthage, c'est dans le Cap Bon que les Roums cherchent un ultime refuge.

Il n'y eut donc pas, ni sous les Vandales, ni à l'époque byzantine d'installation permanente de tribus maures indépendantes dans les provinces de Byzacène et de Proconsulaire. C'est sur les confins méridionaux du *limes*, en Tripolitaine, que se forment, à la fin de l'antiquité, certaines concentrations de tribus, qui ont exercé une pression sur les frontières et tenté des incursions vers le nord, mais sans jamais parvenir à s'installer sur le territoire des provinces. Il est vrai cependant que le fléchissement de l'autorité centrale et des moyens militaires facilitaient les opérations de harcèlement et de razzias et fragilisaient les capacités de défense.

La *pax romana* n'existait plus, mais la civilisation romano-africaine brillait toujours sur ces terres particulièrement privilégiées du monde antique.

Chronologie

AVANT J.-C.

- XII^e s. Navigations des Phéniciens en Méditerranée occidentale et premiers trafics avec les côtes africaine et ibérique et avec les îles.
- Autour de 1100 Date traditionnelle de fondation des comptoirs de *Lixus*, (Maroc) *Gadès*, (Espagne) situés de part et d'autre du détroit de Gibraltar, et d'*Utique*, (Tunisie) à l'embouchure de la Medjerda.
- Vers 1000 Âge d'or des cités de Phénicie : *Bjblós*, *Sidon*, *Tjr*.
- 814 Date traditionnelle de fondation de *Carthage*, « *Qart Hadasht* », par les Tyriens.

VIII VI ,. PÉRIODE ARCHAÏQUE DE CARTHAGE

Découvertes de vestiges d'habitat archaïque avec de la céramique d'importation datée du VIII^es. et de nécropoles puniques, ainsi que du sanctuaire de Bâal Hammon et Tanit.

- VIII^e Fondations phéniciennes à Malte, en Sardaigne (*Tharros*, *Sulàs*, *Cagliari*), sur la côte orientale de l'Espagne (*Sexi*, *Trayamor*), et en Sicile (*Motye*).

753

Fondation traditionnelle de Rome. Début de la royauté.

Colonisation grecque en Sicile et en Italie du Sud (*Naxos*; *Syracuse*, *Megara Hyblea*, *Zancle*, *Reghion*, puis *Himère*, *Gela*, *Selinonte*, *Agrigentè*).

VII

- 654 Date de l'occupation des îles des Baléares et de la fondation à *Ibî^a*, par Carthage.

630 Fondation de *Xemporium* de *Lepds Magna*.

Vers 600 Fondation de *Massilia* (Marseille) par des Grecs de *Thocée*.

VI^e Expansion de la colonisation phénico-punique en Sicile : fondation de *Vanormos* et *Solunte*, en Sardaigne, de *Monte Serai*.

- 572 *Tyr* est prise par les Babyloniens. Carthage s'émancipe de Tyr et s'impose en Occident. Rivalités entre Carthaginois et Grecs en Sicile : expéditions, guerres, conquêtes, victoires et revers. Alliance de Carthage avec les Etrusques contre les Grecs Phocéens marquée par la bataille d'*Alalia* (en Corse) en 540.
- Vers 530 La puissante famille des Magonides accapare le pouvoir à Carthage et établit son hégémonie durant trois siècles.
- Carthage prend en main les établissements phéniciens d'Occident.
- 509 Rome expulse ses rois et devient une république dirigée par deux consuls élus annuellement. Elle entreprend la conquête progressive de l'Italie. Premier traité entre Rome et Carthage interdisant aux Romains de naviguer au-delà du « Beau Promontoire », Cap Sidi Ali El Mekki.

VIII PÉRIODE CLASSIQUE DE CARTHAGE

- 480 Bataille navale à *d'Himère*(Sicile) : Hamilcar, - fils de Magon, est battu par Gélon de Syracuse. Cette défaite des Carthaginois face aux Grecs marque le repli de Carthage sur le territoire africain.
- 480-409 Carthage met en valeur son arrière-pays ; la vallée de la Medjerda , la vallée de l'oued Meliane et le Cap Bon sont mis en culture et les produits agricoles sont exportés par Carthage. Elle entreprend deux grandes expéditions au-delà du détroit de Gibraltar : périple d'Hannon vers l'Afrique tropicale, périple d'Himilcon vers les îles britanniques en vue de rechercher des matières précieuses et des marchés.
- Carthage transforme son régime politique par l'institution des Suffètes et d'un Conseil des Cent juges.
- Fin du V^e s. Établissement de la frontière entre la zone d'influence carthaginoise et la zone d'influence grecque, au lieu dit *Autel des Philènes* dans le golfe de Syrte.
- 409-305 Reprise des hostilités entre Grecs et Carthaginois. Alternance de guerres et de trêves.
- 409 Destruction de Sélinonte par les Carthaginois.
- 406-405 Destruction d'Agrigente et de Géla.
- 405-369 Denys de Syracuse, champion des cités grecques en Sicile, signe un traité reconnaissant aux Carthaginois la possession de la partie occidentale et mène la revanche.
- 380 p[^] Je l'hégémonie dynastique des Magon à Carthage. Mise en place d'un régime oligarchique exerçant le pouvoir par l'intermédiaire de

- « Conseil » et d'un tribunal des « Cent quatre » magistrats. Rome soumet la Campagnie et le Latium.
- 438 Nouveau traité de navigation entre Carthage et Rome.
- 332 *Tjr* est détruite par Alexandre le Grand. Des Tyriens se réfugient à Carthage.
- 332-331 Alexandre le Grand fonde Alexandrie en Egypte.
- 312-289 Agathocle est maître de Syracuse.
- 310 Agathocle porte la guerre en Afrique et ravage le Cap Bon.
- 307-306 Échec d'Agathocle et paix avec Carthage.

Milieu duIII^s à 146**PÉRIODE HELLÉNISANTE DE CARTHAGE**

- 263-241 PREMIÈRE GUERRE PUNIQUE, OU « GUERRE DE Sicile »
- 264 L'intervention romaine contre les Carthaginois à Messine déclenche la guerre.
- 260 Victoire navale des Romains en Mylae.
- 256 Expédition romaine de Régulus en Afrique.
- 255 Échec de Régulus, battu et fait prisonnier.
- 241 Victoire de la flotte romaine aux îles Aegates et accord de paix entre Rome et Carthage qui perd la Sicile.
- 240-237 Fin de la première guerre punique. Retour des troupes de l'armée carthaginoise en Afrique.
- 239 Guerre dite « inexpiable » des Mercenaires et des populations libyennes contre Carthage.
Hamilcar Barca arrive à bout de cette révolte.
- 237-229 Rome annexe la Sardaigne et la Corse.
- 220 Hamilcar Barca entreprend la conquête de l'Espagne. Son gendre Hasdrubal lui succède dans cette entreprise. Il fonde Carthagène.
- 220-203 Hasdrubal est assassiné. Hannibal lui succède.
- 219 Règne de Syphax, roi des Numides Masaesytes.
- 218 Siège et prise de Sagonte en Espagne par Hannibal
Rome déclare la guerre à Carthage

- 218-201 DEUXIÈME GUERRE PUNIQUE, OU GUERRE D'HANIBAL
- 218 Hannibal traverse les Pyrénées, le Rhône et les Alpes.
Batailles du Tessin et de la Trébie.
- 217 Bataille du lac Trasimène.
- 216 Bataille et victoire de Cannes.
- 215 Défection de Capoue à l'alliance de Rome.
Hannibal est maître de l'Italie du sud et fait une incursion jusqu'à Rome.
- 211 Bataille du Métaure.
Alliance de Carthage avec Syphax.
Alliance de Rome avec Massinissa.
Victoire de P. Cornélius Scipion en Espagne.
Fin de la domination punique en Espagne.
- 204 Scipion débarque en Afrique près d'Utique. Il remporte une victoire
aux *Campi Magni* et s'empare de Syphax. Hannibal rentre d'Italie.
- 202 Bataille décisive de Zama. Défaite d'Hannibal.
Victoire de Scipion surnommé désormais l'Africain.
- 201 Traité de paix entre Carthage et Rome : Carthage est confinée dans
son territoire africain, sans sa flotte, et doit payer une lourde indem-
nité de guerre.
- 203-148 Règne de Massinissa qui unifie la Numidie et s'empare d'une partie du
territoire de Carthage.
- 196 Hannibal gouverne Carthage comme suffète.
- 195 Menacé d'être livré à Rome, il s'enfuit et s'exile auprès du roi Antio-
chus, roi de Syrie.
- 188 Poursuivi, il se réfugie en Arménie puis en Bithynie.
- 183 Pour éviter de tomber entre les mains des Romains, il se suicide.
- Première moi- Carthage retrouve sa prospérité. Caton lance son « *Delenda est Car-*
tié du II^e s. *thaso* » .
- 162-161 Massinissa enlève à Carthage les *Emporta* du golfe de Syrte.
- 153-152 Massinissa occupe les « grandes plaines » de la Tusca dans la moyen-
ne vallée de la Medjerda.
Carthage tente de riposter aux empiètements de Massinissa sur son
territoire.
- 149-146 TROISIÈME GUERRE PUNIQUE
- Carthage est prise d'assaut par Scipion Emilien après un long siège.
Elle est détruite au printemps 146.

Son territoire devient la province romaine d'*Africa vêtus*, délimité des territoires numides par la *Fossa Rega*. Sept villes restent autonomes Utique, Hadrumète, *Thapsus*, *Leptis Minor.*; *Acholla*, *U^alis*, *Theudalis*.

- 148 Mort de Massinissa.
- 148-118 Règne de Mcipsa, fils de Massinissa.
- 123-122 Tentative de fondation d'une colonie romaine *Colonia Iunonia Carthago* par Caius Gracchus à l'emplacement de Carthage punique.
- 118-105 Règne de Jugurtha, roi des Numides.
- 110-106 Rome reprend la guerre, conduite par Caecilius Metellus, puis Marius et Sylla.
- 105 Jugurtha est livré aux Romains par Bocchus 1^{er}, roi de Maurétanie.
- 105-46 Règne de la dynastie massyle à l'est avec Gauda, Masteaba, Hiempsal II et Juba 1^{er} .

DYNASTIE MASSYLE

- 206 ou 203 *Gaïa*, fils de Zilalsan
- 202-148 *Massinissa*, fils de Gaïa
- 148-118 *Micipsa*, fils aîné de Massinissa
- 118-116 *Hiempsal*, 1^{er} fils de Micipsa
- 118-112 *Adherbal*, frère de Hiempsal
- 118-105 *Jugurtha*, fils de Mastanabal, fils de Massinissa
- 105-88 *Gauda*, frère de Jugurtha
- 88-60 *Hiempsal II*, fils de Gauda
- 60-46 *Juba 1^{er}*, fils de Hiempsal II
- 45-41 *Arabion*
- 25 av.-23 ap. *Juba II*, fils de Juba 1^{er}
- J.-C.
- 23^10 ap. J.-C. *Ptolemée*, fils de Juba II

DYNASTIE MASAESYLE

- 220-203 *Siphax*
- 203-192 *Vermina*, son fils, règne jusqu'en 192.

Entre 146 et 47 Période caractérisée par l'immobilisme en raison de l'absence de politique de Rome vis-à-vis du territoire africain conquis.

- 49_48 Guerre civile romaine entre César et Pompée pour la conquête du pouvoir.
- 47 Débarquement de César en Afrique pour réduire l'un des derniers bastions de la résistance à son pouvoir.

- Le roi numide Juba 1^{er} se rallie à Caton, chef des Pompéiens en Afrique.
- 48-44 Dictature de César à Rome.
- 47-46 Guerre d'Afrique et victoire décisive de César à *Thapsus*.
- 46 Juba 1^{er} se suicide après sa défaite.
César annexe son royaume qui devient l'*Africa nova*.
- 44 Assassinat de Jules César à Rome.
Après son assassinat, exécution d'une ancienne décision de César de créer une colonie romaine à Carthage.
- 43-42 Cette fondation s'appellera *Colonia Iulia Concordia Carthago*.
Elle est dotée d'une *perpetica*, c'est-à-dire d'un territoire d'exploitation.
- 40-39 Cette colonie sera la capitale de l'*Africa Proconsularis* résultant de la fusion des deux provinces républicaines : *Y Africa vêtus* et l'*Africa nova*.
- De 43 à 29 Octave triomphe de ses rivaux. Il est seul maître de tous les territoires conquis par Rome autour de la Méditerranée. Il renforça la colonie de Carthage par un nouvel envoi de colons romains.
- 27 Outre *Curubis* et *Cljpea*, colonies fondées par César, *Neapolis*, *Carpis*, *Hippo Diarrhytus* et *Thabraca* sont fondées par Auguste sur la côte.
- 29-19 Octave reçoit le titre d'Auguste : c'est le début du principat et de l'empire romain.
Virgile écrit l'Enéide à la gloire de Rome et d'Auguste.
Outre Carthage, Auguste est le créateur en Afrique des colonies de *Maxula*, *Uthina*, *Thuburbo Minus*, *Simitthus*, *Thuburnica*, *Sicca Veneria*, *Assuras* pour faciliter l'installation des colons dans les riches terres à blé des vallées de la Bagrada et de l'Oued Méliane.

APRES J.-C.

19 av. - 14 ap. J.-C. Mort d'Auguste à l'âge de 76 ans

27 av. - 68 ap. J.-C. DYNASTIE JULIO-CIAUDIENNE

- | | |
|---------|----------|
| 14 à 37 | Tibère |
| 37 - 41 | Caligula |
| 41 - 54 | Claude |
| 54 - 68 | Néron |
- 42 Annexion de la Maurétanie.
- De 17 à 24 Le territoire de la tribu des Musulames est secoué par la révolte de Tacfarinas. L'armée romaine réprime le soulèvement. Politique de sédentarisation et de pacification.

- En 37-39 Caligula enlève le pouvoir militaire du proconsul d'Afrique pour le confier au légat de la III^e légion Auguste, installée en Numidie, devenue autonome.
- 69 Les trois empereurs Galba, Othon et Vitellius se disputent l'empire.

DYNASTIE FLAVIENNE

- 69-69 Vespasien
 69-79 Titus
 79-81 Domitien
 81-96 Le règne des Flaviens est marqué en Afrique par la pacification, la sédentarisation et la romanisation des populations.

Ammaedara devient colonie.
Sufetula et *Cillium*, *Bulla Regia* et *Hippo Regius*, *Lepcis Magna* sont érigés en municipes.

69-192 DYNASTIE ANTONINE

- 96-98 Nerva, adopte Trajan
 98-117 Trajan, adopte Hadrien
 117-138 Hadrien
 138-161 Antonin, fils adoptif d'Hadrien
 161-180 Marc Aurèle, fils adoptif d'Antonin, associé avec Lucius Vèrus à l'empire jusqu'à la mort de celui-ci en 169, puis avec Commode à partir de 176.
 180-192 Commode
 192 P. Pertinax lui succède 87 jours avant d'être assassiné

Trajan crée de nouvelles colonies en élevant le statut des villes de Hadrumète, *Leptis Magna*, probablement *Leptis Minor* sur la côte, de *Thelepte*, *Theveste*, *Titngad* à l'intérieur.

Probablement à l'occasion de son voyage en Afrique en 128, Hadrien élève au rang de colonie : *Bulla Regia*, Utique, *Zama Regia*, *Thaenae*, *Lares* ; et au rang de municipes : *Thi'rica*, *BisicaLucana*, *Althiburos*, *Abthugni*, *Thuburbo Majus*, *Turris Tamalkni*.

Antonin le Pieux élève *Gightis* au rang de municipes.

Marc Aurèle et Commode élèvent au rang de colonie *Thuburbo Majus*, *Vupput*, *Mactaris*, *Sufes*, et au rang de municipes, *Vina*, *Segermes* et probablement *Thugga*.

Ces promotions municipales s'accompagnent d'un élan urbanistique et monumental.

193-235 DYNASTIE SÉVÉRIENNE

- 193-211 Originaire de *Lepcis Magna*, Septime Sévère devient empereur
 211-212 Caracalla et Geta, fils de Septime Sévère et frères, règnent ensemble.
 212-217 Caracalla, fils de Septime Sévère
 217-218 Macrin
 218-222 Elagabal
 222-235 Sévère Alexandre
- 203-204 Voyage de Septime Sévère en Afrique.
 235-268 Période d'anarchie militaire dans l'empire.
 235-238 Maximin le Thrace, empereur.
- 238 Révolte à Thysdrus contre les exactions de l'empereur Maximin : Massacre du procurateur du fisc et proclamation du proconsul Gordien empereur.
 Représailles par Capellien légat de la 3^{ème} légion Auguste.
 Le territoire de Carthage est démantelé au profit des nouveaux municipes créés dans la vallée de *Bagrada* : *Aulodes*, *Avedda*, *Thugga*, *Thubursicum Bure*, *Thignica*, *Agbia*, *Vaga* devient colonie. Thysdrus, dans le sahel, devient municipe.
- 238-244 Gordien III empereur.
 244-248 Philippe l'Arabe, empereur.
 250 puis 257-258 Persécution générale des chrétiens.
 249-258 Cyprien, évêque de Carthage.
 250 Persécution des chrétiens sous l'empereur Dèce.
 258 Saint Cyprien évêque de Carthage est condamné et exécuté.
 260-268 Gallien empereur.

268-284 EMPEREURS ILLYRIENS.

- 268-270 Claude le Gothique
 270-275 Aurelien
 275-284 Tacite, Probus, Carus, Numérien, Carin se succèdent comme empereurs.

284-365 Dioclétien, empereur, organise le partage de l'empire par la tétrarchie : association de deux Augustes gouvernant avec deux Césars. Il divise *YAjrica Proconsularis* en trois provinces : Zeugitane, Byzacène et Tripolitaine.

- 298 Séjour de Maximien Auguste en Afrique.
- 303-311 Grande persécution des chrétiens par Dioclétien.
Naissance du donatisme.
- 307 Maxence, fils de Maximien Hercule, se proclame empereur en Afrique.
- 308 L. Domitius Alexander, vicaire d'Afrique à Carthage, usurpe le pouvoir.
- 311 Maxence envoie contre lui son préfet du prétoire Rufius Volusianus.
Carthage subit des représailles.
- 312 Constantin I^{er} est vainqueur de Maxence au pont, Milvius à proximité de Rome.
- 313 Édît de tolérance en faveur des chrétiens (Édît dit de Milan). Apaisement des querelles en Afrique.
- 324-337 Constantin est déclaré empereur.
Il s'installe à Constantinople qui est promue Capitale de l'empire.
- 354-430 Saint Augustin.
- 348 Répression des donatistes en Afrique.
- 365 Tremblement de terre en Méditerranée.
- 372 Révolte de Firmus, prince maure.
- 374 - 383 Séjour de saint Augustin à Carthage.
- 386 Conversion de saint Augustin au christianisme.
- 396 - 430 Saint Augustin, évêque de Hippone.
- 380 Édît impérial instituant le christiannisme religion d'État.
- 391 Édît impérial interdisant le culte païen
- 395 Partage de l'Empire entre les fils de Théodose : Honorius (395-423) pour l'occident ; Arcadius (395-408) pour l'orient.
- 395 - 398 Révolte de Gildus, frère de Firmus et comte d'Afrique.
- 411 Convoquée par l'empereur Honorius, la conférence de Carthage rassemble 565 évêques catholiques et donatistes. Grâce à saint Augustin, le donatisme est condamné. Le catholicisme triomphe.
- 425 Devant la menace vandale, sur ordre de l'empereur Théodose III, Carthage s'entoure d'un rempart.
- 427 Rébellion du comte d'Afrique Boniface.
- 429 Les Vandales débarquent d'Espagne en Afrique.
- 430 Mort de saint Augustin dans Hippone assiégée par les Vandales.

- 439 Genséric, chef des Vandales, s'empare de Carthage. Il se constitue un état vandale dans l'*Africa proconsularis* qui durera jusqu'en 533. De confession arienne, les rois vandales sont hostiles aux catholiques et aux propriétaires terriens.

DYNASTIE VANDALE

439 à 477	Genséric (38 ans de règne)
477-484	Hunéric, fils de Genséric
484-496	Gunthamund
496-523	Thrasamund
523-530	Hildéric, fils de Hunéric
530-533	Gélimer

L'affaiblissement de l'État vandale permet aux Maures de reprendre leur liberté de mouvement et de se révolter. L'insécurité dans les campagnes fait fuir les agriculteurs sédentaires. Les nomades se regroupent en tribus pour subsister et résister.

- 510 Antalas prend la tête de la confédération des tribus.
- 525 Il se constitue un petit royaume autonome dans la région des Hautes Steppes.
- 533 Justinien, empereur de l'empire byzantin depuis 5 ans, décide de reconquérir la province d'Afrique sous domination vandale depuis 439.

CHRONOLOGIE DES EMPEREURS BYZANTINS

527-565	Justinien (39 ans de règne)
565-578	Justin II
578-582	Tibère II Constantin
582-602	Maurice-Tibère
602-610	Phocas
610-641	Héraclius
641-668	Constant II
668-685	Constant IV

- 533 Justinien envoie une flotte et une armée ayant à sa tête le général Bélisaire.
- 534 Bélisaire reconquiert l'Afrique sur les Vandales et commence la réorganisation militaire de la province. Mais il se heurte aux révoltes des Maures.

- 534-548 Plusieurs combats opposent Maures et Byzantins à l'intérieur du pays. Les répressions engagées rien viennent pas à bout.
- 534-539 Justinien ordonne à Solomon, successeur de Bélisaire, d'organiser la défense des populations des villes et des campagnes contre les attaques des Maures. Le pays se couvre de forteresses et de fortifications. Mais les ravages continuent et l'anarchie s'installe.
- 546 Solomon est tué par Antalas à *Cillium*.
- 546-548 Justinien envoie le général Jean Troglita en Afrique pour réprimer les révoltes maures et rétablir l'ordre.
Corripe qui accompagne Jean Troglita écrit la *Johannide*.
- 548-563 Période de paix.
- 563-571 Les insurrections maures reprennent et les Byzantins subissent de nombreux revers.
- 565 A la mort de Justinien, la puissance romaine est gravement compromise en Afrique.
- 579 Succès de l'armée byzantine sur les Maures.
Institution de l'exarchat d'Afrique.
- 646 Le patrice Grégoire abandonne Carthage pour s'installer à *Sujetula* promue capitale.
- 647 Les conquérants arabes apparaissent dans le sud de *Y Africa*. Le premier raid les met en face de Grégoire qui est tué dans la bataille de *Sujetula*. Le pays est livré au pillage.
- 664-665 Deuxième raid arabe sous la direction de Mu'awiya.
L'armée arabe défait l'armée byzantine.
- 668 Okba Ibn Nafâa, chef de l'armée arabe, conquiert le sud de *l Africa*.
- 670 Kairouan est fondée.
- 681 Okba entreprend une chevauchée jusqu'aux confins du Maghreb.
- 683-686 Kocéila, chef maure chrétien, organise la résistance contre l'envahisseur arabe. Il entre en vainqueur à Kairouan et est maître du pays durant 3 ans. Il est tué à Mems par Zoharr Ibn Kaïs.
- 695-702 La Kahina, reine des Aurès, poursuit la résistance en s'opposant à l'invasion arabe. Elle est finalement traquée et vaincue. Ses tribus se convertissent à l'Islam.
- 695 Hassan Ibn Nooman s'empare de Carthage.
- 697 Carthage est reconquise par les Byzantins grâce à une flotte envoyée par Constantinople.

- 698 Carthage est reprise par Hassan Ibn Nooman. Elle est détruite et abandonnée définitivement.
Hassan Ibn Nooman fonde une nouvelle ville à Tunis en la dotant d'un port et d'une flotte.
- 702 L'Ifriqiya devient une province omeyyade de Damas, placée sous l'autorité d'un gouverneur nommé par le Calife. Kairouan devient la capitale du pays.
- 711 Sous la conduite de Tariq, les contingents berbères convertis à l'Islam traversent le détroit qui porte désormais son nom (Jebel Tariq = Gibraltar) et s'emparent du royaume Wisigothique d'Espagne.

**DATE DE L'ARRIVÉE DES CHEFS D'ARMÉE
ARABES EN IFRIQIYA**

- 647 / 27 H Abd'Allah ben Sa'ad
- 665 / 45 H Mu'a'wiya ben Hudayj
- 670 / 50 H Okba ben Nafaa
- 674 / 55 H Abu Mohajer Dinar
- 681 / 62 H Okba ben Nafaa pour la seconde fois
- 688 / 69 H Zuhayer ben Qays al Balawi
- 692 / 73 H Hassan ben an Nooman.
- 705 / 86 H Musa ben Nusayr.

d'après A.Laroui, L'histoire du Maghreb, 1970p. 359

Bibliographie

GÉNÉRALITÉS

CH. A. JULIEN

Histoire de l'Afrique du Nord. Des origines à 1830. Paris, éd. 1951, 1961, 1994, Livre I, 2^e édition revue et mise à jour par Chr. Courtois.

H. SLIM, A. MAHJOUBI, KH. BELKODJA,

Histoire de la Tunisie. L'Antiquité, Tunis 1969, 408 p.

F. DÉCRET et M.H. FANTAR

"L'Afrique du Nord dans l'Antiquité. Histoire et civilisation, des origines au V^e s., Paris, 1981, 391 p.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE

Tome 2 : *l'Afrique ancienne* : Les chapitres suivants concernent la Tunisie 17 (J. Desanges) ; 18 (B.H. Warmington) ; 19 (A. Mahjoubi) ; et 20 (P. Salama) Paris, Unesco, 1980.

G. CAMPS

Berbères, aux marges de l'Histoire, Toulouse, 1980, 352 p.

Encyclopédie Berbère. En cours de parution sous forme de fascicules à partir de 1984, Aix-en-Provence.

H. SLIM et N. FAUQUÉ

La Tunisie antique. De Hannibal à saint Augustin, Paris, 2001.

PÉRIODE PRÉHISTORIQUE ET PROTOHISTORIQUE

L. BALOUT

Préhistoire de l'Afrique du Nord, Paris, 1955.

G. CAMPS

Aux origines de la Berbérie. Monuments et sites funéraires protohistoriques, Paris, 1961, 628 p., 24 pl.

E.G. GOBERT

Bibliographie critique de la préhistoire tunisienne, dans « Cahiers de Tunisie », t. 11, 1963, p. 37-77.

S. GRAGUEB et S. MTIMET

La préhistoire en Tunisie et au Maghreb, Tunis, 1989.

ATLAS PRÉHISTORIQUE DE LA TUNISIE

En cours de parution sous forme de fascicules, par carte au 200 000^e : feuilles Tabarka, Bizerte, Cap Bon, Tunis, La Goulette, Le Kef, Mactar, Gabès, Souk el Arba, Sousse, El Jem, Kairouan, éditeurs EFR-INP Rome-Tunis.

PÉRIODE PUNIQUE ET ROYAUMES INDIGÈNES

S. GSELL

Histoire ancienne de l'Afrique du Nord, Paris, 8 tomes parus entre 1913 et 1928.

A. PARROT, M. CHEHAB, S. MOSCATI

Les Phéniciens. L'expansion phénicienne. Carthage, Coll. l'Univers des formes, Paris, 1975. 314 p.

F. DÉCRET

Carthage ou l'empire de la mer, Paris, 1977, 254 p.

MH. FANTAR

Carthage, approche d'une civilisation, 2 tomes, Tunis, 1983.

P. CINTA S

Manuel d'archéologie punique, 2 tomes. Paris, 1970 et 1976. 514 p.,
36 pl. et 415 p. 62 pl.

S. LANCEL

Carthage, Paris, 1992 ; Tunis 1999.

M. SZNYCER

Carthage et la civilisation punique, in *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, T. 2, *Genèse d'un empire*.

G. CAMPS

Masinissa ou les débuts de l'Histoire, « Libyca », VIII, 1960, Alger,
320 pages.

C. et G.-CH. PICARD

La vie quotidienne à Carthage au temps d'Hannibal (III^e s. av. J.-C.),
Paris, 1982.

S. Lancel

Hannibal., Paris, 1995.

Les Phéniciens. Sous la direction de S. Moscati, Éd. Stock-Paris
1997, 672 p.

PÉRIODE ROMAINE

CH. COURTOIS

Les Vandales et l'Afrique, Alger, 1955.

CH. DIEHL

L'Afrique byzantine. Histoire de la domination byzantine en Afrique
(533-709), Paris, 1896.

P.-A. FÉVRIER

Approches du Maghreb romain, 2 vol ; Aix-en-Provence, 1989-
1990.

J. GASCOU

*La politique municipale de l'Empire romain en Afrique proconsulaire de
Trajan à Septime-Sévère*, Rome, 1972.

J.-M. LASSÈRE

Ubique Populus. *Veuplement et mouvements de la population dans l'Afrique romaine, de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères, (146 av. J.-C. - 235 ap. J.-C.)*, Paris, 1977, 715 pages, 9 dépliants.

CL. LEPELLEY

Les cités de l'Afrique romaine au Bas-Empire, Paris, 2 tomes 1979 et 1981, 609 pages, 4 cartes.

A. MAHJOUBI

Les cités romaines de Tunisie, Tunis, s.d. (1968).

Ville et structures urbaines de la province romaine d'Afrique, Tunis, 2000, 271 pages.

La province d'Afrique, de l'occupation romaine à la fin de l'époque sévérienne (146 av. J.-C. / 235 ap. J.-C.) en langue arabe, Tunis, 2002, 207 p.

Y. MODÉLAN

Byzantins et Berbères, Paris, 2000.

G.-CH. PICARD

La civilisation de l'Afrique romaine, Paris, 2^e édition, 1990.

D. PRINGLE

The Defence of Byzantine Africa from Justinian of the Arab conquest, Oxford, 1981.

P. ROMANELLI

Storia delle province romane dell'Africa, Rome, 1959, 720 pages.
Topografia e archéologia dell'Africa romana, Turin, 1970.

P. SALAMA

Les voies romaines de l'Afrique du Nord, Alger, 1951

P. TROUSSET

Recherches sur le limes tripolitanus du Chott El Jerid à la frontière tuniso-libyenne, Paris, 1974.

MONOGRAPHIES

- A. BESCHAOUCH
La légende de Carthage, Paris, 1993.
- M. BLANCHARD-LEMÉE, E. ENNAÏFER, M. MERMET, H. et L. SLIM
Sols de l'Afrique romaine, Paris, 1995.
- H. CAMPS-FABER
L'olivier et l'huile dans l'Afrique romaine, Alger, 1953.
- S. CARANDINI
Produzione agricola et produzione ceramica nell'Africa di eta imperiale,
Rome, 1970
- J.-P. DARMON
Nympharum Domus, à Nabeul, Leyde, 1980.
- K. DUNBABIN
The mosaics of Roman North Africa, Oxford, 1978.
- N. DUVAL
Les églises africaines à deux absides, Paris, 2 tomes, 1973.
- A. ENNABLI
Pour sauver Carthage (ouvrage collectif), Paris-Tunis, 1992.
- A. ENNABLI
Lampes chrétiennes de Tunisie, Paris, 1975.
- L. ENNABLI
Carthage, Une métropole chrétienne du IV^e s. à la fin du VII^e s., Paris,
1997.
- M. ENNAÏFER
La cité d'Althiburos et édifice des Asclepieia, Tunis, 1976.
- M. FANTAR
Kerkouane, 3 tomes, 1984 - 1985 - 1986, Tunis
- L. FOUCHER
Hadrumetum, Tunis, 1964.

N. FERCHIOU

L'évolution du décor architectonique en Afrique Proconsulaire, des derniers temps de Carthage aux Antonins, 1984.

M. GHAKI

Les haouanet de Sidi Mohamed Latrech, Tunis, 1999.

H. JAIDI

L'Afrique et le blé de Rome aux VI^e et V^e siècles, Tunis, 1990.

S. LANCEL

Saint Augustin, Paris, 1999.

M. LEGLAY

Saturne africain. Histoire et monuments, Paris, 2 tomes, 1961 et 1966.

A. MAHJOUBI

Les cités des Belalitani Maiores, Recherches d'histoire et d'archéologie à Henchir ElFaouar, Tunis, 1978.

G. CH. PICARD

Civitas Mactaritana dans « Karthago », VIII, 1957, Tunis.
Les religions de l'Afrique antique, Paris, 1954.

M. YACOUB

Le musée du Bardo, Tunis 1993.
Splendeur des mosaïques de Tunisie, Tunis, 1995.

En dehors des ouvrages généraux et des monographies spécialisées, il faut mentionner les articles parus dans les revues et périodiques tant nationaux qu'internationaux, ainsi que ceux parus dans les actes des colloques et congrès, dans les mélanges édités en l'honneur de savants distingués.

C'est par ces articles que la science historique continue de progresser, apportant une contribution essentielle à l'amélioration des connaissances. En raison de leur nombre et de leur éparpillement, on

ne peut les énumérer. Mais il convient de signaler les périodiques les plus connus. Citons en Tunisie, les *Cahiers de Tunisie*, édités par l'Université de Tunis.

Africa, Reppal édités par l'Institut National du Patrimoine.

En France, *Karthago, Antiquités Africaines*, les CRAI.

En Italie, les *Mefra*, la *Rivista di Studi Fenici*.

Les actes des colloques de *Africa Romana*, à partir de 1983.

Les actes de colloques internationaux d'histoire du Maghreb.

Ceux de l'histoire et de l'archéologie de l'Afrique du Nord, 1981, 1983, 1986, 1988, 1990, 1993 et 1996.

Depuis 1961 jusqu'en 1986, sous les signatures de J. Desanges et S. Lancel, puis à partir de 1986 de Y Le Bohec et J. M. Lassère, une *bibliographie analytique de l'Afrique antique*, annuelle, recense et analyse toute la production scientifique se rapportant à l'histoire de l'Afrique du Nord.

Table des illustrations et des cartes

I^E PARTIE : L'ÉPOQUE PUNIQUE

Page

19	Hermaïon d'El Guettar et pierre sculptée
23	Outillage préhistorique et Haouanet
34	Médailon en terre cuite
37	<i>Carte de la Méditerranée au V^e s. av. J.-C.</i>
39	Sarcophage du Prêtre
44	<i>Carte des périples d'YLannon et d'Himilcon</i>
47	Collier et monnaie puniques
51	Stèle punique votive et restitution d'une galère antique
63	Buste en bronze
67	<i>Carte des opérations militaires d'Hannibal et croquis de la bataille de Cannes</i>
69	Stèle punique à l'éléphant et cuirasse en bronze doré
73	Paysage de la région de Zama et croquis de la bataille de Zama
75	Restitution du quartier punique de Byrsa à Carthage
79	Carthage au début du II ^e s. av. J.-C. et <i>Carte du golfe de Carthage</i>
83	Vases en terre cuite et four à pain punique
84	Sarcophage dit de la « prêtresse »
89	Inscription punique de Carthage et restitution d'un quartier du V ^e s. av. J.-C.
91	Le site de la colline de Byrsa à Carthage et coupe de la colline
95	Restitution de la Carthage punique et de l'îlot de l'Amirauté
99	Stèle de Bâal Hammon et stèle dite du « prêtre à l'enfant »
101	Statue leontocéphale du <i>Genius terrae Africae</i> et déesse nourricière
103	Statuette de la Joueuse au tympanon et sarcophage du prêtre
107	Le tophet, sanctuaire de Tanit et Bâal Hammon. Restitution
113	Masques en terre cuite et pendentifs en pâte de verre
117	Maison d'habitation de Kerkouane et salle de bain
127	Mausolée libyco-punique de Dougga
131	Les dynasties numides
135	Autel-sanctuaire de Chemtou et stèle du cavalier numide

- 139 Stèle dite de la « Ghorfa » et bas-relief des sept divinités numides
 141 Tête de Libyen et stèle des huit divinités libyques
 146 Inscription bilingue de Massinissa

2^E PARTIE : ÉPOQUE ROMAINE

- 174 Virgile et les muses
 185 Allégorie de la Victoire et statue d'impératrice
 187 Tête de Lucius Vérus
 190 Mosaïque figurant la déesse *Africa*
 193 Statue de Cérès-Pomone et champ de blé
 197 ' Installation d'huilerie et spécimen de céramique
 201 Officine de salaison de poisson
 209 *Carte de réseau routier de l'Africa Proconsularis*
 211 *Carte économique*
 217 Restitution de la Carthage romaine
 220-221 *Plan du site de Dougga*
 223 Le *forum* de Sbeïtla
 225 Tête de Septime-Sévère
 226 Capitole de Dougga
 231 Grands thermes de Mactar
 233 Dessins des thermes d'Antonin à Carthage
 236-237 Le temple des eaux et l'aqueduc de Zaghouan à Carthage
 239 Les citernes de Rougga
 243 Le théâtre de Dougga
 246-247 L'amphithéâtre de *Thysdrus*
 249 Mosaïque des jeux d'amphithéâtre
 255 Statue d'aurige vainqueur
 259 Maison souterraine de *Butta Regia*
 263 Le Mausolée de Kasserine
 267 Statue funéraire
 269 Stèles à Saturne
 273 Statue de *Crepereia*
 277 Mosaïque de Neptune et des saisons
 279 Statues d'Esculape et de Saturne
 285 Sarcophage de « l'enfant initié »

3^E PARTIE : DE LA CRISE DE LA CIVILISATION ROMAINE À L'ISLAM

- 305 La *Schola des Juvenes* à Mactar
 317 Mosaïques du cirque de Gafsa
 321 Mosaïque du « Seigneur Julius »
 323 Mosaïque représentant un domaine agricole
 335 Mosaïque tombale de *Thabraca*

- 337 Mosaïque représentant une croix
345 Portrait de saint Augustin
347 Baptistère de l'église du Prêtre Félix
351 Bijoux vandales de Koudiat Zateur
359 Lampes et carreaux de terre cuite
361 Tablettes vandales dites « Albertini »
375 Basilique d'El Gousset
385 L'empereur Justinien
390-391 *Carte de la Proconsulaire après la réforme de Diocletien*
393 Ksar Lemsa
395 Basilique byzantine de Haïdra
396-397 *Carte des fortifications byzantines*
403 Mosaïque de la « Dame de Carthage »
407 Mosaïque funéraire de Kélibia
413 Arc de triomphe transformé en fortin à Haïdra
419 Trésor monétaire byzantin de Rougga

Table des matières

AVANT-PROPOS DE L'ÉDITEUR.....	7
LE MILIEUR NATUREL.....	9
PREMIÈRE PARTIE : L'ÉPOQUE PUNIQUE	
<i>CHAPITRE PREMIER</i> - LES TEMPS PRÉHISTORIQUES.....	15
Les conditions générales 15 - Les principales phases de la pré-histoire 18 - Les Berbères 26	
<i>Chapitre II</i> - LES PHÉNICIENS ET LA FONDATION DE CARTHAGE..	29
Les échelles phéniciennes 29 - Elissa et la Fondation de Carthage 30 - Légende et réalité 33	
<i>CHAPITRE III</i> - FORMATION DE L'EMPIRE CATHAGINOIS ET CONFLIT AVEC LES GRECS.....	35
L'EMPIRE CARTHAGINOIS 35 - LA BATAILLE D'HIMÈRE ET SES CONSÉQUENCES 38 - LES PÉRIPLÉS DE HANNON ET DE HIMILCON 41	
<i>CHAPITRE IV</i> - L'APOGÉE DE CARTHAGE ET LE PREMIER CONFLIT AVEC ROME.....	45
L'ESSOR DE CARTHAGE 45 - LA PREMIÈRE GUERRE PUNIQUE 48 - LA RÉVOLTE DES MERCENAIRES ET L'ENTRE-DEUX-GUERRES 55	
<i>CHAPITRE V</i> - HANNIBAL ET LA DEUXIÈME GUERRE PUNIQUE	59
Les Barcides en Espagne et le déclenchement de la guerre 59	

- Les victoires d'Hannibal et ses échecs 62 - L'effacement de Carthage et la fin d'Hannibal 72

CHAPITRE VI - LA CIVILISATION CARTHAGINOISE LES BASES DE LA PUISSANCE.....77

L'EMPIRE ET LE COMMERCE 77 - L'AGRICULTURE 80 - L'ARTISANAT 82

CHAPITRE VII - LA CIVILISATION CATHAGINOISE : LES INSTRUMENTS DE LA PUISSANCE.....85

LA FLOTTE ET L'ARMÉE 85 - LES INSTITUTIONS POLITIQUES 87 - LA CITÉ ET LA SOCIÉTÉ 90

CHAPITRE VIII - LA CIVILISATION CARTHAGINOISE : LA VIE RELIGIEUSE, ARTISTIQUE ET INTELLECTUELLE.....97

LES DIEUX ET LES CULIES 97 - LES « TOPHETS » ET LES PRATIQUES FUNÉRAIRES 104 - LA VIE ARTISTIQUE ET INTELLECTUELLE 110

CHAPITRE IX - L'ÉMERGENCE DU ROYAUME NUMIDE.....121

MASINISSA ET L'ESSOR DU ROYAUME NUMIDE 121 - L'OUVERTURE AU MONDE PUNIQUE ET GREC 133 - LA RELIGION ET LES COUTUMES FUNÉRAIRES 138

CHAPITRE X : LA TROISIÈME GUERRE PUNIQUE, LA CHUTE DE CARTHAGE ET LE TRIOMPHE DE ROME.....147

LA PUISSANCE NUMIDE FACE À CARTHAGE AFFAIBLIE 147 - LA TROISIÈME GUERRE PUNIQUE 151 - LA DESTRUCTION DE CARTHAGE ET LE TRIOMPHE DE ROME 153

DEUXIÈME PARTIE : **L'ÉPOQUE ROMAINE** 161

CHAPITRE PREMIER - LA RÉSISTANCE ARMÉE À LA DOMINATION ROMAINE ET L'ORGANISATION DÉFENSIVE DE LA PROVINCE.....163

Les expéditions contre les Garamantes, les Musulames et les Gétules, sous Auguste 164 - La révolte de Tacfarinas (17-23

ap. J.-C.) 165 - La fin de la « pacification » 167 - Le limes et l'avance vers le Sud 169 - L'armée romaine d'Afrique 172

CHAPITRE II : L'ORGANISATION PROVINCIALE ET MUNICIPALE ET LES CONDITIONS DES INDIVIDUS.....175

LA PROCONSULAIRE ET SON ADMINISTRATION 175 - LES INSTITUTIONS MUNICIPALES 179 - LES CONDITIONS DES INDIVIDUS 183

CHAPITRE III - LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....191

LA POPULATION 191 - L'AGRICULTURE 192 - L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE 200 - LA COLONISATION ET LE PROBLÈME SOCIAL 212

CHAPITRE IV - L'URBANISATION INTENSE DE LA PROVINCE.....215

CHAPITRE V - LES MONUMENTS PUBLICS À CARACTÈRE POLITIQUE, SOCIAL ET RELIGIEUX.....229

LES *FORA* 229 - LES SANCTUAIRES 232 - LES THERMES 234 - L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DES CITÉS 240

CHAPITRE VI - LES MONUMENTS DES « JEUX » ET DES SPECTACLES.....245

LES THÉÂTRES 245 - L'AMPHITHÉÂTRE 250 - LE CIRQUE 253

CHAPITRE VII - LA PARURE ARCHITECTURALE DES CITÉS ET L'ARCHITECTURE DOMESTIQUE ET FUNÉRAIRE.....257

LES MAISONS 258 - LES MONUMENTS FUNÉRAIRES 261

CHAPITRE VIII - L'ÉPANOUISSEMENT DE LA CIVILISATION ROMANO-AFRICAINE. LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL.....265

L'ENSEIGNEMENT 265 - L'HUMANISME 268 - LES ARTS DANS LA PROVINCE 272 [*LA SCULPTURE* 272, *LA MOSAÏQUE* 275]

CHAPITRE XI - L'ÉPANOUISSEMENT DE LA CIVILISATION ROMANO-AFRICAINE. LES RELIGIONS ROMANO-AFRICAINES ET LES DÉBUTS DU CHRISTIANISME.....281

Cultes officiels, cultes africains et cultes orientaux 281 - Les débuts du christianisme 284 - Les apologistes chrétiens 287

**TROISIÈME PARTIE : De la crise de la
civilisation romaine à l'Islam**

291

A - LES DERNIERS SIÈCLES DE ROME

Chapitre I - LA CRISE DU III^e SIÈCLE.....293

Aspects généraux 293 [*Succès de la romanisation sous les Sévères 293, Ses limites 294*] - Les troubles civils et militaires 295 [*Révolte de Thysdrus et usurpation de Gordien 295, Les insurrections berbères 297*] - Les difficultés économiques 298 - La crise religieuse 298 [*Progrès du christianisme africain au III^e s. 298, saint Cyprien, évêque de Carthage 299, La persécution de Déce 300, saint Cyprien en conflit avec l'évêque de Rome 301, La persécution de Valérien et le martyre de saint Cyprien (258) 301*]

Chapitre II - ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET PROBLÈMES MILITAIRES DE LA FIN DU FIN DU III^e S. À LA CONQUÊTE VANDALE.....303

Les réformes administratives 303 [*Les nouvelles provinces 304, Le gouvernement provincial 306, Séparation des pouvoirs civils et militaires 307*] - Les réformes militaires 307 [*Le commandement 307, Effectifs et recrutement 308, Armée mobile de l'intérieur et armée des frontières 308, Frontière de la Tunisie romaine au IV^e s. 309*] - L'insécurité 310 [*Le rôle des nomades chameliers en Tripolitaine 310, Le réveil de la résistance berbère 312, La guerre de Gildon 312, Désagrégation de l'Empire romain en Occident 314*]

Chapitre III : LA VIE MATÉRIELLE ET LA SOCIÉTÉ.....315

L'économie 315 [*L'agriculture 315, Les céréales 315, L'olivier 316 Industrie et commerce 318*] - La société rurale 319 [*Aggravation de la condition des paysans 319, Les grands propriétaires fonciers 320*] - La vie municipale et les villes 324 [*La vocation urbaine de la Tunisie romaine 324, La crise municipale 325, Attitude de l'Etat vis-à-vis du problème municipal 326, Prospérité relative des cités romaines de Tunisie au IV^e s. 326, Carthage, métropole d'Afrique 328*]

Chapitre IV - L'ESSOR DU CHRISTIANISME ET LES CONFLITS RELIGIEUX.....331

La persécution de Dioclétien 331 - L'Église et la paix constanti-

nienne 333 [*Richesse et puissance de l'Eglise d'Afrique 336, Ses limites 338*] - La crise donatiste 340 [*Ses causes 340 - Attitude de l'État et évolution du schisme 341 - Signification du donatisme 342 - Donatistes et circoncellions 343*] - saint Augustin 346

B- LA TUNISIE VANDALE

349

Chapitre I - UN GRAND CONQUÉRANT : GENSÉRIC.....349

L'invasion vandale 349 [*Causes de la conquête 349, Les étapes de la conquête 350, Du débarquement à Tanger au traité de 435 352, Du traité de 435 à la mort de l'empereur Valentinien III 352, La rupture avec l'Empire 353, Le vandalisme 353*] - L'organisation intérieure du royaume vandale 354 [*Genséric 355, L'État vandale : Les institutions politiques 356, Le peuple vandale 357, Le problème des terres 360, La politique religieuse de Genséric 362*] - La politique extérieure et l'Empire vandale 364 [*L'armée et la marine 364, Conquêtes et pillages 365, L'empire vandale 365, La prise de Rome 366, L'attitude de l'Empire 367, En Occident 368, En Orient 368, La paix de 476 369*]

Chapitre II - DÉCADENCE DU ROYAUME VANDALE371

La résistance catholique 371 [*Le règne d'Hunéric (477-484) 371, Caractère du roi 371, Le problème de la succession au trône 372, Persécution des catholiques 373, La politique religieuse sous les successeurs d'Hunéric 374, les hésitations du Gunthamund 374, Nouvelles persécutions sous Thrasamund 374, Revirement pro-catholique sous Hildéric 376, Chute d'Hildéric et avènement de Gélimer 376*] Le danger berbère 377 [*Décadence de l'Etat 377, Organisation des tribus berbères 377, Leur intervention dans le Royaume vandale 378, Les Nomades chameliers 379*] - État matériel de la Tunisie au début du VI^e s. 379 [*La « paix vandale » 379, Les villes 380, L'agriculture 380, Le commerce 381*] - Conclusion 381

C. LA TUNISIE BYZANTINE (533 - 698)

383

Chapitre I - JUSTINIEN ou L'ILLUSION D'UNE RÉSURRECTION DU PASSÉ.....383

La reconquête 383 [*Ses causes* 383, *La campagne de Bélisaire* 384, *L'effondrement des Vandales* 386, *Les limites d'une reconquête* 387] - L'organisation administrative et militaire 388 [*L'administration* 388, *L'armée et la défense* 389, *Les forteresses* 392] Guerres indigènes et rebellions dans l'armée 398, [*Les relations entre l'administration byzantine et les chefs berbères* 398, *La mutinerie de Stot^as* 399, *La révolte d'Antalas et la mort de Solomon* 399, *L'anarchie en Afrique* 400, *Redressement provisoire sous Jean Trogiata* 400] La vie économique et sociale 400 [*Jugement de Procope* 400, *Agriculture et vie rurale* 404, *Le commerce* 405] - La politique religieuse 405 [*Ultime essor du christianisme en Tunisie* 406 - *Les querelles théologiques* 408] - Conclusion 409

Chapitre II - LA TUNISIE À LA VEILLE DES INVASION ARABES. 411

L'évolution politique et administrative jusqu'au milieu du VI^e s. 411 [*L'Afrique sous Justin II et Tibère Constantin (565-582)* 411, *L'exarchat de Carthage* 412, *Heraclius* 415] - La chute de la domination byzantine (647-698) 416 [*La crise du VU' J" : usurpation\ de l'exarque Grégoire* 416, *Réveil du péril berbère* 417, *Le rôle de l'Église et les difficultés religieuses* 417, *Les dernières années de Bj^ance en Afrique : la Bj^acène dévastée* 420, *Arabes et Berbères : Okba et Koçeila* 420, *Carthage prise par les Arabes* 421] - Conclusion 422

POSTFACE POUR LA TROISIÈME PARTIE : ÉTAT DE LA QUESTION.....425

CHRONOLOGIE.....431

BIBLIOGRAPHIE.....443

TABLE DES ILLUSTRATIONS ET DES CARTES.....451

TABLE DES MATIÈRES.....455

Maquette : Atelier graphique, Sud Éditions.
Photocomposition : Sur Macintosh (Sud Éditions)
Photographies : Nicolas Fauqué pp. 19 - 23 - 34 - 37 - 47 - 51a -
69 - 73a - 79 a - 83 - 84 - 89 - 91 - 95 a - 99 - 101
103 - 107a - 117 - 127 - 135 - 139 - 141 - 185 -
187 - 193 - 197 - 201 - 217 - 223 - 225 - 227 -
231 - 137 - 243 - 246 - 249 - 259 - 267 - 269 - 273
277 - 279 - 317 - 321 - 335 - 347 - 359 - 375 -
395 - 401 - 405 - 411
Infographiste : Radhia Gorg (Sud Éditions)
Cartes et plans Sources indiquées dans les légendes
Arrangement et reprise des textes : atelier
graphique, Sud Éditions.
Carte en couleur hors texte : Ammar Mahjoubi.
Flashage : Scan Flash.

Les auteurs et l'éditeur présentent leurs remerciements à Madame Liliane Ennabli qui a assuré la lecture et la correction des épreuves de cet ouvrage-

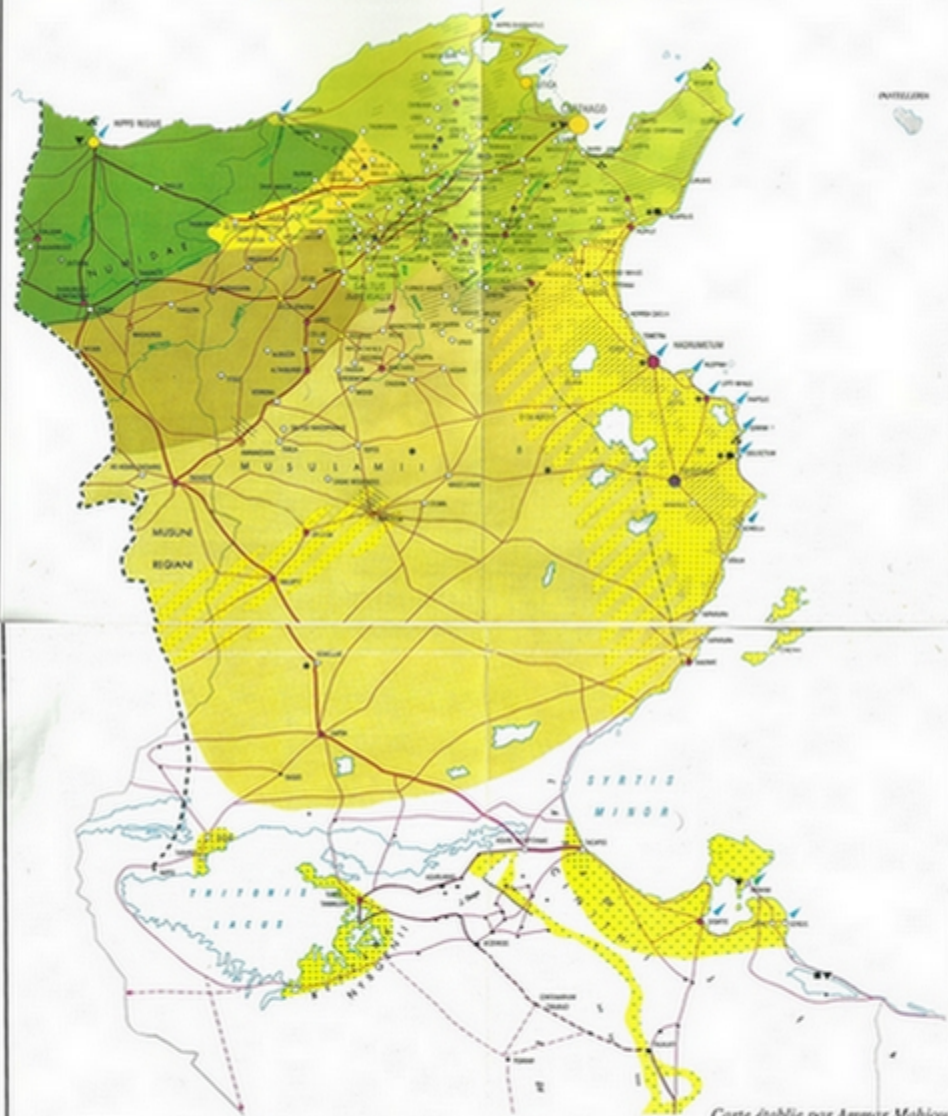
Achevé d'imprimer sur les presses de

FINZI USIN3S GRAPHIQUES

1000 Ex. - R.T. N° 791 Mars 2010

LA PROVINCE ROMAINE D'AFRIQUE

À la fin de l'époque sévérienne 193 - 235 ap. J.-C.



Carte établie par Ammar Mahjoubi

COMMUNICATIONS ET ACTIVITÉS COMMERCIALES

- Voie romaine incertaine
- Voie romaine principale
- Piste subsaharienne
- Itinéraire antonin
- Tracé supposé de l'itinéraire antonin
- ▲ Port exportateur
- ▲ Centre
- ★ Centre de production de cuir
- ▼ Centre de trienterie

AGRICULTURE

- Culture et arboriculture en sec avec oasis
- Agriculture de clairières
- Céréales dominantes
- Céréales et polyculture
- Petite céréales et élevage
- Polyculture et élevage
- Oléiculture dominante
- Oléiculture méditerranéenne

LIMITES PROVINCIALES

- Limite approximative entre l'Afrique proconsulaire et la Numidie au III^e s.
 - Tracé approximative de la *Foena Regia*
 - XXX *Foena Regia* (incertain)
 - *Foena Regia*, tracé incertain
- #### CENTURATIONS
- Centuration centre-est
 - Centuration nord
 - Centuration sud-est
 - Centuration de Suférida
 - Centuration de Ammudura
 - Centuration de Leptis Magna

ORGANISATION URBAINE

- Cité pélagienne ou bourg, sans statut de droit romain
- Municipie ou colonie de création subsaharienne ou Julius-Claudianne (146 av. J.-C. - 49 ap. J.-C.)
- Municipie ou colonie de création flavienne (69-96)
- Municipie ou colonie de création antoninienne (193-192)
- Municipie ou colonie de création sévérienne (193-235)
- Municipie ou colonie de création

L'Antiquité

En 218 av. J.-C. Hannibal conduit son armée et ses éléphants à travers les Pyrénées et les Alpes, et après les célèbres batailles de Trasimène et de Cannes, met Rome à deux doigts de sa perte. Soixante-douze ans plus tard - en 146 avant J.-C. - Carthage cède devant les légions de Scipion Emilien, le Sénat romain décrète sa destruction.

Cet acte met fin à près de dix siècles d'histoire au cours desquels les Puniques, venus de leur lointaine Phénicie construisirent sur la terre tunisienne une brillante civilisation maritime et marchande. La République aristocratique de Carthage devint l'une des grandes métropoles de la Méditerranée.

Devenue romaine, l'Africa ne tarda pas à se hisser au rang des provinces les plus prospères et les plus urbanisées de l'Empire. Les musées de Tunisie sont pleins aujourd'hui des témoignages de cette brillante civilisation. Combien savent que la plus grande collection de mosaïques romaines dans le monde y est exposée ? Et combien parmi ceux qui lisent Apulée, Tertullien et Saint Augustin se souviennent que ces grands hommes ont grandi à l'ombre des murs de Carthage ?

Ce livre écrit avec talent par quatre éminents spécialistes nous conte l'histoire riche et passionnante d'un pays, le notre, qui a été au cœur des grands événements du passé méditerranéen.

Une illustration abondante et largement commentée, des cartes et des plans clairs et précis, des annexes facilitant l'accès à l'ouvrage... font de ce livre un outil indispensable au chercheur et à toute personne intéressée par l'histoire de la Tunisie en particulier et celle de la Méditerranée en général.

*Couverture : le forum de Sufetula (Sbeitla)
pb. N. Fauqué*

